



# XIV<sup>ème</sup> Congrès

Association Française de Science Politique

Montpellier  
10-12 juillet 2017

## PRESENTATIONS & PROGRAMMES des 76 Sections thématiques

**ST 1** Les controverses politiques comme processus de communication

**ST 2** Quelle ethnographie pour quelle science politique ?

**ST 3** Que faire des traditions politiques en histoire sociale des idées ?

**ST 4** Le rapport entre l'économie et la politique

**ST 5** Science politique du capitalisme

**ST 6** Les nouveaux habits de la protection sociale : transferts de risques, assurances et reconfigurations de l'État-providence

**ST 7** Que fait le New Public Management aux politiques environnementales ?

**ST 8** Gouverner par les modèles

**ST 9** Les circulations comme révélateur des transformations de l'action publique urbaine

**ST 10** Les données et le gouvernement de la ville

**ST 11** Les métropoles encore au cœur de la critique ? Controverses autour des politiques métropolitaines

**ST 12** L'action publique comme action collective : enquêter sur les acteurs «relais» de la régulation politique

**ST 13** Pour une sociologie des politiques pénitentiaires

**ST 14** Gouverner les systèmes agri alimentaires et leur durabilité, nouvelles perspectives de recherche

**ST 15** L'État au prisme de l'urgence et des crises

**ST 16** Savoirs et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement de la nature

**ST 17** Politiques énergétiques : modèles alternatifs et dynamiques locales

**ST 18** Sociologie politique de l'UE et analyse de l'action publique européenne : quels débats, quelles passerelles ?

**ST 19** Le champ de l'eurocratie en action

**ST 20** Repenser le rôle des Policy Analysis dans les processus de politiques publiques

**ST 21** Saisir l'action publique en Afrique au prisme des instruments

**ST 22** Redécouper les frontières de l'action publique : de quoi la «transversalité» est-elle le nom ?

**ST 23** Coalitions Multi-niveaux d'action publique. Théorie et Méthode

**ST 24** La politique saisie par « la transparence ». Sociologie des pratiques et des dispositifs publics

**ST 25** Contrôle des dépenses de santé et sélection des instruments : une comparaison entre Etats membres de l'Union Européenne

**ST 26** Gouverner la sexualité

**ST 27** L'intimité publique : politiques du corps des femmes

- ST 28** Le genre : un outil de (re)politisation du droit ?
- ST 29** Les mobilisations de mères et de pères, un non objet pour la science politique ? Réflexions sur les processus de politisation parentale individuels et collectifs au début du 21ème siècle
- ST 30** La citoyenneté industrielle : pratiques militantes et sociabilités quotidiennes
- ST 31** La citoyenneté au prisme de l'action publique : comment l'Etat travaille-t-il la citoyenneté ?
- ST 32** Convictions religieuses et citoyenneté aujourd'hui en Europe
- ST 33** Les échelles de citoyenneté
- ST 34** Les élus et l'argent : normes et usages
- ST 35** Des élites administratives de second ordre : positions, trajectoires et logiques de corps
- ST 36** Le pouvoir local, entre politisation et dépolitisation
- ST 37** Dans l'ombre de la loi. Travail au parlement et vie politique
- ST 38** Qualifier et quantifier l'activité parlementaire : données, méthodes et pratiques
- ST 39** Etre représenté ? Sociologie du sentiment de représentation politique.
- ST 40** Au cœur des Exécutifs : de l'importance des Secrétariats généraux
- ST 41** Les élus de l'étranger : une nouvelle catégorie de représentants politiques ?
- ST 42** Nouvelles sciences électorales : électorat, opinion, élection
- ST 43** Réformer la démocratie. Le changement institutionnel en contexte
- ST 44** Participation Politique et Internet : questions traditionnelles, nouveaux dispositifs de recherche et nouvelles données
- ST 45** Rapports ordinaires au genre en politique
- ST 46** Les représentations enfantines du politique
- ST 47** Sociabilités politiques et politiques des sociabilités en milieu rural
- ST 48** Sociologie politique des élections professionnelles
- ST 49** Militer dans les médias
- ST 50** Expériences des discriminations, sentiment d'injustice et engagements dans les quartiers populaires
- ST 51** Les publics précaires dans les associations : dynamiques politiques et rapport à l'action sociale
- ST 52** Quelle sociologie politique du conspirationnisme ? Doxa populaire contre doxa savante de l'ésotérisme politique
- ST 53** Questions de Genre. Entre Etats et Religions
- ST 54** Réagir aux attentats
- ST 55** Les partis et les politiques économiques
- ST 56** Quelle histoire politique écrivent les séries télévisées ?
- ST 57** Les religions dans les capitalismes contemporaines. Normativités, pratiques, engagements
- ST 58** Rendre le religieux gouvernable dans les institutions publiques
- ST 59** L'intérêt général : l'État à l'épreuve de la société
- ST 60** L'engagement des supporters de football dans l'espace public. Une politisation de circonstance ?
- ST 61** Réponses politiques aux menaces « terroristes » : approches comparées
- ST 62** Au-delà de la "crise des réfugiés": (re)penser la représentation et la capacité d'action des réfugiés syriens
- ST 63** Vers une typologie des formes de reconnaissance asymétrique dans les relations internationales
- ST 64** Les victimes au tribunal : du témoignage à la preuve judiciaire
- ST 65** Les financements communautaires aux marges de l'Europe. Sociologie des usages
- ST 66** Nouvelles diplomaties et résolution de conflit en Méditerranée
- ST 67** L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée
- ST 68** Crime et guerre : sociologie historique d'un partage inachevé
- ST 69** Les pratiques de la politique étrangère et de la diplomatie : nouveaux enjeux
- ST 70** Gouverner les risques dans les Etats fragiles
- ST 71** États infaillibles ? Fragmentation des institutions et institutionnalisation du chaos
- ST 72** L'environnement en Relations Internationales : pour une sociologie historique
- ST 73** Fonctionnalisation et (dé)politisation de l'Assemblée générale des Nations Unies : contributions à une sociologie des institutions internationales
- ST 74** Le séminaire : un nouvel objet pour l'histoire des idées politiques
- ST 75** Le rapport au rapport. Un impensé de la science politique ?
- ST 76** Contributions et perspectives critiques des éthiques environnementales dans la pensée politique : théories, pratiques et activités politiques

## En partenariat avec



# ST 1

## Controverses & jeu politique

### *Controversies & Political Game*

*Section thématique animée par le groupe de projet COMPOL  
de l'Association française de science politique*

#### Responsables scientifiques

**Philippe Aldrin** (Sciences Po Aix – CHERPA , EA 4261) philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr

**Nicolas Hubé** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CESSP UMR 8209) Nicolas.Hube@univ-paris1.fr

#### Équipe de coordination

**Clément Desrumaux** (Université Lyon 2 – TRIANGLE)

**Fabienne Greffet** (Université de Lorraine, Nancy – IRENEE)

**Jérémie Nollet** (Sciences Po Toulouse – LASSP)

**Sandra Vera Zambrano** (Universidad Iberoamericana, Mexique)

#### Présentation

À côté des « scandales » et des « affaires » qui rythment la vie des démocraties mass-médiatiques, les controverses donnent à voir les antagonismes de l'arène politique, des courants de l'opinion, des intérêts catégoriels autour d'enjeux d'importances diverses. Le Groupe ComPol se propose d'étudier la communication politique comme le processus continu d'équipement cognitif, technique et instrumental par lequel les entrepreneurs politiques tendent de réduire l'incertitude imposée par les règles et conditions du jeu démocratique, en particulier la contrainte de la transparence, de la médiatisation et les phénomènes d'opinion. Dans cette perspective, l'étude de l'événementialisation du politique ne peut se résumer à l'analyse des tactiques relationnelles entre les journalistes et leurs informateurs politiques. Elle suppose de prendre en compte l'ensemble des agents et groupes d'agents qui interfèrent dans la mise en public des débats : auxiliaires du travail politique (collaborateurs, conseillers en stratégie et en communication), intellectuels, experts, porte-parole et advocacy officers des ONG et mouvements sociaux, lobbyistes, think-tankers, etc. De ce point de vue, l'analyse des controverses est un traceur assez efficace pour observer les transformations du jeu politique générées, d'une part, par sa médiatisation accrue et, d'autre part, par la pluralisation des organisations et des professions investies dans les dynamiques de controverse (Rayner, 2007, p. 58sq ; Lemieux, 2007). L'usage de la controverse relève désormais du répertoire ordinaire des techniques utilisées par une multitude d'agents sociaux cherchant à donner une visibilité médiatique à leur cause, peser sur les processus décisionnels, dénoncer une situation, mettre à l'agenda un problème et interpeller l'opinion publique.

Dans cette démarche de sociologie relationnelle, s'appliquer à étudier les controverses politiques contribuerait à rapprocher différents programmes de recherche en cours au sein de la sociologie politique : ceux portant sur les affaires « politico-financières » mettant au jour les nouvelles logiques de concurrences et de coopérations à l'œuvre dans les rapports entre champs judiciaire, champ politique, champ médiatique (Roussel, 2002 ; Rayner, 2005 ; De Blic, 2007) mais aussi les travaux portant sur les controverses liées à la « question climatique (Comby, 2015) témoignant des tensions multiples avec lesquelles doivent composer les décideurs publics dans le processus de mise en instruments d'une politique publique environnementale (Pralle, 2006, notamment à propos du « managing policy conflict », p. 220sq). On peut, ensuite, citer les travaux portant sur l'activisme des "entrepreneurs d'opinion" (Goheneix, 2005), jouant des diverses techniques de l'advocacy pour peser sur les arènes discrètes de la décision internationale (Keck, Sikkink, 1998 ; Ollion, Siméant, 2015). On peut,

enfin, indiquer les études traitant des nouvelles pratiques de mise en public des opinions politiques sur Internet et les réseaux sociaux (Boyadjian, 2016 ; Mabi, Théviot, 2014) ou des stratégies de désinformation et de rumeurs qui interfèrent avec les routines de l'activité politique, faisant peser continûment sur cette dernière les risques d'un emballement médiatique. La contiguïté toujours possible entre les "mobilisations de clavier" (Badouard, 2013) et les manifestations de rue (ou les occupations de places) contraint les institutions de pouvoir à adapter leurs stratégies de communication, souvent bien en amont de l'annonce d'une réforme ou d'une décision (Nollet, 2010). Bien sûr, d'autres sujets de controverses (crises sanitaires, complot des élites, etc.) ont été explorés et mériteraient d'être mis en regard pour comprendre le processus de médiatisation à l'œuvre dans les stratégies et les pratiques des controversiers, les jeux d'interdépendance entre toutes les catégories de professionnels qui en sont aujourd'hui parties prenantes (attachés de presse, conseillers en communication et relations publiques, analystes de l'opinion publique, etc.) (Davis, 2007) et agissent comme les spécialistes de la « colonisation du monde vécu » par les médias (Habermas, 1987).

Partant, la difficulté est plutôt celle qui consiste à penser les effets de ces transformations sur les modes de régulation du jeu politique. La ST du groupe COMPOL entend s'interroger et attend des contributions sur ce que sont les formes sociales et les usages multiples du répertoire des controverses, et ce qu'ils font à l'espace politique professionnalisé. L'approche pragmatique a beaucoup investi l'étude des controverses mais propose sans doute une vision trop uniment discursive du phénomène (Chateauraynaud, 2003; Brugidou, 2008), tendant à négliger les logiques structurantes de l'activité politique, écrasant les inégalités de ressources et de positions des controversiers. La ST du groupe COMPOL devra être l'occasion d'explorer les apports d'une autre sociologie des controverses politiques, plus attentive aux rapports sociaux (de genre, de classe, de génération) de domination, soucieuse de rappeler l'intérêt d'une méthodologie qualitative et ethnographique dans les entreprises de connaissance des phénomènes sociaux complexes. Il convient de suivre une démarche processuelle et relationnelle des controverses, à l'instar de la sociologie des crises politiques initiée par Michel Dobry, afin de mettre au jour les acteurs et leurs ressources dont ils disposent dans l'émergence, la gestion et la clôture d'une situation de controverse. En particulier, il s'agira d'articuler sociologie des institutions, sociologie des mouvements sociaux et sociologie de la communication afin d'étudier ce moment où la controverse prend corps dans l'espace public, où le cadrage scandaleux sort de l'espace dénonciatif pour prendre sens dans le jeu politique. C'est tout ce jeu d'échanges et de co-construction d'un cadrage, de contention et d'équipements (en ressources personnelles ou matérielles) qu'il convient d'étudier (Lehingue, Pudal, 1991). Les études organisationnelles des entreprises politiques (et en particulier des équipes en charge de la « communication (de crise) ») seront les bienvenues.

Les contributions attendues devront s'inscrire dans l'un des deux axes problématiques.

### **Axe 1 / « Coup », « scandales », « affaires » et « controverses » : préparation et contrôle du « spontané » ?**

Le sens commun qui entoure les controverses consiste à les présenter comme des processus émergents, spontanés, échappant aux tactiques des agents politiques ou journalistiques. Si les controverses contiennent nécessairement une dose d'imprévisibilité obligeant à l'improvisation, leur répétition a cependant entraîné la sédimentation d'un répertoire d'action permettant une réaction rapide, voire un contrôle de la situation. Ce contrôle de la situation est parfois paroxystique lorsque les controverses sont mises en œuvre et exploitées sciemment par des agents qui y trouvent le moyen d'agir dans et sur le jeu politique. Le premier axe de la ST interroge ainsi les processus d'émergence des controverses et les positionnements des agents vis-à-vis d'elles. A travers une analyse empirique des modalités d'investissement politique des controverses, la ST pose la question de l'autonomie et de l'hétéronomie du champ politique.

### **Axe 2 / Transformation des règles du jeu politique**

Depuis l'Affaire Dreyfus jusqu'aux Panama Papers, on observe en effet une banalisation, une sophistication en même temps qu'une routinisation du recours au registre de la controverse comme coup politique. Cette routinisation invite à se demander comment les règles du jeu,

tout autant que les façons de jouer et les lieux du jeu se transforment (Bailey, 1971). En fait, les acteurs du jeu politique aux prises avec les controverses sont nombreux et divers. Lancer ou intervenir dans une controverse est un moyen de d'assurer une visibilité médiatique. Cette visibilité est d'ailleurs changeante historiquement et socialement, elle emprunte des technologies toujours plus sophistiquées pour faire parler les publics. Ces technologies s'accompagnent d'ailleurs d'un travail de légitimation pour renforcer la force sociale et politique des leurs outputs. En retour, être la cible d'une controverse suppose de disposer des meilleurs conseils pour limiter les effets négatifs d'une exposition médiatique inopportune. Le droit lui-même semble s'emparer de cette question à tentant d'encadrer les questions de la protection des sources, du secret des affaires ou des lanceurs d'alerte, sans jamais complètement y parvenir. Cette ST sera très attentive aux papiers présentant une dimension sociohistorique, afin de bien comprendre ces transformations dégagées des effets idiosyncratiques d'un présentisme technocentrique. La ST doit aussi être l'occasion d'un décentrement du regard sur des arènes politiques (régimes autoritaires, organisations internationales) où les logiques de légitimation du pouvoir ne reposent pas nécessairement sur la publicité médiatique.

*Simultaneously to the different "scandals" setting the pace of our mass-media democracies, controversies are those moments when political antagonisms, ideological trends or sectional interests are opposed about issues of varying importance. If we look through the history of the last century, each of the major controversies can also be taken as an indicator, at a specific time, of the various themes of cleavages and indignation, of the different political ideas and social representations but also of the various intervention strategies in the public sphere (Lemieux, 2007). The COMPOL Group intends to study political communication as an ongoing process of cognitive, technical and instrumental process whereby political entrepreneurs tend to reduce the uncertainty imposed by the pieces and rules of the democratic game, especially the transparency, the media coverage and the opinion constraints. In this perspective, the study of policy "eventalization" (the process of covering in the media the events one after the other) can not be reduced to the analysis of relational tactics between journalists and political informants. This means taking all the agents and groups of agents interfering in the public debate into account: auxiliary political staff (employees, consultants in strategy and communication), intellectuals, experts, advocates and advocacy officers of NGOs and social movements, lobbyists, think-tankers, etc. From this point of view, the controversies analysis is an effective tracer of the transformations of politics generated, firstly, by its increased media coverage and, secondly, by the pluralization of organizations and professions invested in controversy dynamics (Rayner, 2007, p. 58sq). The use of the controversy now falls within the ordinary repertoire used by a multitude of social agents seeking to give media visibility to their cause, to influence decision making, or denouncing a situation, setting an issue at the agenda and challenging the public opinion.*

*In this approach, studying political controversy helps to gather various ongoing research programs in political sociology. The difficulty is to think the effects of these changes on the regulation modes of the political game. . The COMPOL panel intends to question - and expects contributions - based on the delimitations of social forms and multiple uses of the controversial repertoire, and their effects on the professionalized political space. The COMPOL panel will be the opportunity to explore the contributions of sociological political controversies attentive to domination within social relations (gender, class, generation), keen to remind the interest of qualitative methodology and ethnographic knowledge in companies with complex social phenomena. We should follow a relational- process approach of the controversies in order to expose the different players and their available resources in the emergence, management and closing of a controversy (Dobry). In particular, it articulates the sociology of institutions with the sociology of social movements and sociology of communication in order to understand the moment when the controversy is seen as real in the public space, when the scandalous framing is making sense in the political game. This is all a set of interactions and co-construction of a frame of contention and equipment (in personal or material resources) which should be studied (Lehingue, Pudal 1991).*

*Contributions should include a topic proposed by any of the two axes. Papers proposing a study of the organization of political enterprises are also welcome.*

**Axis 1 / "Scandal", "affairs" and "controversies": preparing and controlling the emergence of "spontaneous" event?**

*The common sense presents the controversies as spontaneous emerging processes, escaping the tactical interactions between political or journalistic agents. If controversies necessarily contain a dose of unpredictability, their repetition leads to sedimentation of various action's repertoire enabling a rapid response, and even more a control over the situation. This relative controlling situation is sometimes paroxysmal when controversies are implemented and exploited deliberately by agents who find ways to act in and on the political game. The first axis of the panel aims to question the emergence process of controversies and the perception of the different agents towards them. Through an empirical analysis of various political commitments in the controversy, the panel raises the question of autonomy and heteronomy of the political field.*

**Axis 2 / The transformations of the political rules**

*From the Dreyfus Affair to the Panama Papers, a banalization has been observed, sophistication along with a routinization in the use of the vocabulary of the controversy as a political stunt. This routinization invites to wonder how the rules, the technics as well as the location of the game has been modified (Bailey, 1971). Political actors facing controversies are many and varied. Initiating or intervening in a dispute is a way to ensure media visibility. This visibility is changing historically and socially, it needs more sophisticated technologies to public speaking. These technologies are also accompanied by legitimation work for more social and political effectiveness of their outputs. At the opposite side, to be the target of a controversy presupposes some predisposition and a rapid availability of advices in order to limit the negative effects of an inappropriate media exposure. The law itself seems to be interested on this issue, trying to find answers for issues like the sources protection, business secret or whistleblowers. This panel will be very attentive to the propositions with a socio-historical dimension, in order to understand these changes. The panel should also be an opportunity for a perspective shift on political arenas (authoritarian regimes, international organizations) where the legitimizing power of logic do not necessarily rely on media advertising.*

**REFERENCES**

- BADOUARD Romain, « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, 181, 2013.
- BAILEY, Friedrich, *Les règles du jeu politique : une étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971.
- BOYADJIAN Julien, *Analyser les opinions politiques sur Internet. Enjeux théoriques et défis méthodologiques*, Paris, Dalloz, 2016.
- BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008
- CHATEAURAYNAUD Francis, Prospero. *Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Éd. CNRS, 2003.
- COMBY Jean-Baptiste, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Bellecombes-en-Bauge, Raison D'Agir, 2015
- DAVIS Aeron, *The Mediation of Power: a Critical Introduction*, New-York, Routledge, 2007.
- DE BLIC Damien et LEMIEUX Cyril, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71, 2005.
- DE BLIC Damien, « Cent ans de scandales financiers en France. Investissement et désinvestissement d'une forme politique », in Offenstadt N., Van Damme S. (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock.
- DOBRY, Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.
- GAÏTI Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 221, 2007.
- GOHENEIX Alice (dir.), « Une opinion publique internationale ? », *Raisons politiques*, 19, 2005.
- HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.
- KECK Margaret E., SIKKINK Kathryn, *Activists beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, New York, Cornell University Press, 1998.

LEHINGUE Patrick, PUDAL Bernard, "Retour(s) à l'expéditeur. Éléments d'analyse de la déconstruction d'un «coup» : la «Lettre à tous les Français» de François Mitterrand", in CURAPP, La Communication politique, Paris, PUF, 1991.  
LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, 25, 2007.  
MABI Clément, THÉVIOT Anaïs (dir.), "S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques politiques", Politiques de communication, 3, 2014.  
NOLLET Jérémie, "Des décisions publiques « médiatiques » ? : sociologie de l'emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments", Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Lille 2, 2010.  
OLLION Etienne, SIMÉANT Johanna (dir.), « Politiques du plaidoyer », Critique internationale, 67, 2015,  
PRALLE Sarah B., Branching Out, Digging In. Environmental Advocacy and Agenda Setting, Washington DC, Georgetown University Press, 2006.  
RAYNER Hervé, Dynamique du scandale. De l'affaire Dreyfus à Clearsteram, Paris, Le Cavalier Bleu, 2007.  
RAYNER, Hervé, Les scandales politiques, l'opération " Mains propres " en Italie, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2005  
ROUSSEL Violaine, Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France, Paris, La Découverte, 2002.

## Sessions

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### PREMIERE SESSION (10 juillet)

Présentation de la ST : Philippe ALDRIN, Professeur des universités, Sciences Po Aix – CHERPA (EA 4261) & Nicolas HUBÉ, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP (UMR 8209)

#### **Axe 1 / Vie et mort médiatiques des controverses**

Discutant : Jérémie Nollet (Sciences Po Toulouse, LaSSP)

Nicolas Kaciaf (Sciences Po Lille, CERAPS UMR 8026), Faire et défaire des 'affaires'. Conditions et logiques de la carrière médiatique des scandales politiques

Ivan Chupin (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines PRINTEMPS (UMR 8085) et Renata Mustafina (CERI (UMR 7050), Recourir au geste contestataire dans la Russie contemporaine : le 'coup' comme stratégie de scandalisation ?

#### **Axe 2 / Argent et politique : (re)définir les règles du jeu par le scandale**

Discutant : à préciser

Kil-Ho Lee (Université Paris Ouest Nanterre, ISP UMR 7220), La controverse des économistes sur la réforme des chaebols et la redéfinition des règles du jeu politique en Corée du Sud

Sofia Wickberg (Sciences Po, CEE UMR 8239), De l'affaire Luchoire à l'affaire Cahuzac : une étude comparative du cadrage de deux scandales et de leurs effets sur l'organisation de la vie politique française

Hervé Rayner, Fabien Thétaz, Bernard Voutat, Scandales, affaires, controverses : coups politiques ou processus émergents ?

### SECONDE SESSION (11 juillet)

#### **Axe 3 / Sciences, santé publique et controverses**

Discutant : Pascal Ragouet (Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim UMR 5116)

Jérémy Ward (SESSTIM, INSERM - Aix- Marseille Université et LIED, Université Paris Diderot), Les journalistes de santé et les 'antivaccins': coproduction et évolution de l'espace des controverses légitimes

Caroline Ollivier-Yaniv (Université Paris-Est Créteil, Céditec (EA 3119) - Vaccine Research Institute (VRI) - Institut Universitaire de France), Jouer dans la cour des grands ? Intervenir et agir sur la santé publique par une controverse vaccinale

Vincent Caby (Sciences Po Bordeaux, Centre Emile Durkheim - CNRS UMR 5116), Les méta-analyses : un nouvel outil de gestion décisif des controverses pour les ministères ?

#### **Axe 4 / Mobilisations, solidarités et usages de la controverse**

Discutant : Jean-Philippe Heurtin (Sciences Po Strasbourg – SAGE UMR 7363)

Elsa Rambaud (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - CESSP UMR 8209), « Solidarité : trop d'argent ? » La controverse sur le tsunami ou les ressorts sociaux d'un magistral coup critique

Clément Maby (UTC Compiègne, Costech/Equipe EPIN), « Non à l'aéroport et à son monde ». Etude de la mobilisation en ligne des opposants au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes

### **Participants**

ALDRIN Philippe philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr  
CABY Vincent vincent.caby@scpobx.fr  
CHUPIN Ivan chupinivan@yahoo.fr  
HEURTIN Jean-Philippe jpheurtin@misha.fr  
HUBE Nicolas Nicolas.Hube@univ-paris1.fr  
KACIAF Nicolas Herve.Rayner@unil.ch  
LEE Kil-Ho kilsil@yahoo.fr  
MABY Clément clement.mabi@gmail.com  
NOLLET Jérémie jeremie.nollet@sciencespo-toulouse.fr  
MUSTAFINA Renata mustafina.renata@gmail.com  
OLLIVIER-YANNIV Caroline yaniv@u-pec.fr  
RAGOUET Pascal pascal.ragouet@u-bordeaux.fr  
RAMBAUD Elsa elsarambaud@free.fr  
RAYNER Hervé Herve.Rayner@unil.ch  
THETAZ Fabien Fabien.Thetaz@unil.ch  
VOUTAT Bernard Bernard.Voutat@unil.ch  
WARD Jérémy jeremy.ward.socio@gmail.com  
WICKBERG Sofia sofia.wickberg@sciencespo.fr

## ST 2

# Quelle ethnographie pour quelle science politique ? *How Ethnography and Political Science overlap? Methodological and Epistemological Issues of Political Ethnography*

*Section thématique présentée par le groupe de projet EthnoPol  
de l'Association Française de Science Politique*

### Responsables scientifiques

**Martina Avanza** (Crapul, Université de Lausanne) [martina.avanza@unil.ch](mailto:martina.avanza@unil.ch)

**Sarah Mazouz** (INED) [sarah.mazouz@ined.fr](mailto:sarah.mazouz@ined.fr)

**Romain Pudal** (CURAPP-ESS, CNRS) [romain.pudal@free.fr](mailto:romain.pudal@free.fr)

### Présentation

Comme groupe de projet de l'AFSP, EthnoPol a pour ambition de construire un espace de réflexions partagées sur la méthode ethnographique. Comment la définir ? Quel type de preuve apporte-t-elle ? Quelles montées en généralité autorise-t-elle et à quelles conditions ? Quelle épistémologie implique-t-elle ? Quels apports empiriques et théoriques en attendre pour la science politique ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous nous sommes attelés dans le cadre de ce groupe.

L'ambition de ce panel est par conséquent d'interroger les apports spécifiques de l'ethnographie à la science politique. Les communications retenues devront indiquer de façon détaillée la méthode d'enquête adoptée et ses conditions précises de réalisation. En effet, nombre de travaux se réclamant de l'ethnographie restent beaucoup trop flous sur ces aspects du travail qui dépassent de loin de « simples » problèmes méthodologiques. Or, l'un des objectifs de ce panel est de réfléchir collectivement aux critères permettant de parler ou non d'ethnographie afin de montrer ce qu'a de spécifique cette méthode d'enquête par rapport aux enquêtes de terrain « plus classiques ». L'enjeu est ainsi d'estimer la plus value empirique et/ou théorique de l'ethnographie. Sans vouloir édicter des règles de l'enquête ethnographique, il nous apparaît important, au terme des deux années d'existence d'EthnoPol, d'élaborer une réflexion circonstanciée et collective sur cette question.

Les communications attendues dans le cadre du Groupe de projet EthnoPol pour le congrès de l'AFSP 2017 devront donc s'attacher à montrer comment l'enquête ethnographique a permis de renouveler la compréhension d'objets canoniques de la science politique – parti, militantisme, politisation, opinion, idéologie, populisme, droitisation, radicalisation, citoyenneté, état, représentation politique, nationalisme...–En indiquant précisément comment l'enquête a été menée, selon quelles modalités empiriques, les intervenant-e-s retenu-e-s devront aussi s'attacher à clarifier les apports de l'ethnographie à la discipline. Chaque communication partira donc de l'enquête ethnographique menée par l'auteur et présentera clairement les choix méthodologiques faits, mais ne s'y résumera pas, le but étant de remettre chaque enquête dans le contexte plus vaste des débats disciplinaires.

La double section thématique sera constituée de deux parties.

La première partie sera consacrée, classiquement, aux communications et à leur discussion de la part de discutant-e-s attiré-e-s et de l'assistance en général. Le format standardisé demandé dans l'appel à communications (chacun doit se centrer sur un objet, spécifier comment il l'a abordé ethnographiquement, remettre ses conclusions dans les débats disciplinaires) devrait faciliter les échanges, y compris entre spécialistes de sous-champs différents.

La deuxième partie, moins longue, sera consacrée à l'enjeu de définition de l'ethnographie politique. Animée par les trois coordinateurs d'EthnoPol avec la participation de l'ensemble des communicant-e-s, il s'agira, pour être en phase avec l'épistémologie de l'ethnographie,

d'adopter une démarche inductive : au lieu de prédéfinir ce qu'est une enquête en ethnographie politique, il s'agira de faire un bilan des pratiques de chaque intervenant à la ST thématique. Pouvons-nous trouver des critères partagés qui définirait ce qu'est l'ethnographie en science politique à partir de sa pratique effective ? Si une telle convergence se révélait impossible : quels sont les clivages observables ? Voire les conflits de définition ? Que nous disent-ils de la pratique ethnographique en science politique ?

*How to define ethnography? What kind of proof does it provide us with? How and in which conditions does the use of this method allow the results to be generalized? What kind of epistemology does it entail? What are the empirical and theoretical inputs that this method could bring to political science? These are the issues that the AFSP Project Group EthnoPol considers as central.*

*Thus, in this panel, we would like to address ethnography as a practice and as an epistemology. It is to have a collective discussion and reflection on it as a method for political science.*

*This panel welcomes, therefore, papers that precisely examine the conditions in which their grounding-fieldwork has been lead. We are extremely interested in papers that analyze the methodological choices that have been taken during the fieldwork. We also invite proposals of contribution to show how ethnography helped them to renew the analysis of classical topics in political science such as political parties, activism, politicization, radicalization, citizenship, state, political representation or nationalism. In order to examine collectively the defining criteria of ethnography and show its specificities when compared with other kinds of qualitative inquiries, the participants should put their presented research in perspective with the key debates in political science.*

*The panel will be organized as follows:*

*The first session will be dedicated to the presentations and their discussion. In order to make the discussion easier, we kindly ask the participants:*

- First, to focus on one topic and show how the ethnographical fieldwork has been carried out.*
- Then, to highlight the methodological choices*
- Eventually, to explore the epistemological issues, raised by the presented research in relation with the debates that take place in political science.*

*The second session will deal with the definition of political ethnography. The discussion will draw on the experience of each panelist. We will thus lean on an inductive approach to figure out whether there are shared criteria that allow us to define ethnography in political science. We also would like to consider the possible divisions and even the forms of dissensions about the definition of this approach as a meaningful way to grasp what ethnographical practice is in political science.*

## REFERENCES

- Auyero Javier, Joseph Lauren et Mahler Matthew (dir.), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer, 2007.
- Avanza Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses indigènes ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Didier Fassin et Alban Bensa (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 41-58.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 2003.
- Bouron Samuel, Drouard Maia (dir.), « Les beaux quartiers de l'extrême droite », *Agone*, n° 54, 2014.
- Braconnier Céline, « Ce que le terrain peut faire à l'analyse des votes », *Politix*, n. 4, 2012, p. 99-112.
- Braconnier Céline, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LEJEP, Lextenso-Editions, 2010, préface de Patrick Lehinque.
- Cefai Daniel (dir.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Critique Internationale*, dossier « Anthropologie des organisations internationales », n.° 54, 2012.
- Dubois Vincent, « Ethnographier l'action publique. Les transformations de l'Etat social au prisme de l'enquête de terrain », *Gouvernement et action publique*, n.1, 2012, pp. 83-101.
- Fassin Didier, Bensa Alban (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

Hamidi Camille, « L'ethnicité en politique. Eléments sur le rapport au politique des jeunes issus de l'immigration dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005) », in Sophie Bérout, Boris Gobille, et al. (dir.) Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005), Paris, Archives contemporaines, 2011.

Hauchecorne Mathieu "Faire du Terrain en pensée politique", Politix, n°100, 2012, p. p. 149-165.

Hauchecorne Mathieu, Bêlorgey Nicolas, Chateigner Frédéric, Pénissat Étienne, dossier "Théories en milieu militant", Sociétés contemporaines, n° 81, 2011.

Mariot Nicolas, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté ? », Politix, n° 23, 2010, p. 161-188.

Mazouz Sarah, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », Raisons politiques, n° 58, 2015, p. 75-89.

Neveu Catherine, « "E pur si muove !" Ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », Politix, n° 103, 2013, p. 205-222.

Politix, dossier « Ancrages politiques », n° 92, 2010.

Pudal Romain, « "La politique à la caserne" » Approche ethnographique des rapports à la politique en milieu pompier », Revue française de science politique, 2011/5 Vol. 61, p. 917-944.

Pudal Romain, Retour de flammes, Paris, La Découverte, 2016.

Revue internationale de politique comparée, dossier « Enquêter dans les partis politiques », n. 4, 2010.

Schatz Edward (dir.), Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power, Chicago, CUP, 2009.

Siméant Johanna, « Localiser le terrain de l'international », Politix, n° 100, 2012, p. 149-165.

Collectif SPEL (dir.), Les Sens du vote. Une enquête sociologique (France, 2011-2014), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Tilly Charles, « Political Ethnography as Art and Science », Qualitative Sociology, n° 29, 2006, p. 409-412.

## Sessions

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00  
Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### SESSION 1

Martina Avanza (Crapul, Université de Lausanne), Sarah Mazouz (INED), Romain Pudal (CURAPP-ESS, CNRS), Introduction

Doris Buu Sao (IEP de Paris, CERI), Travail, famille, ethnie. La pluralité des motifs d'engagement au prisme du quotidien extra-protestataire.

Marie Laure Geoffray (IHEAL -Paris 3), Les enjeux de l'ethnographie politique en contexte autoritaire

Choukri Hmed (Université Paris Dauphine-IRISSO), Pourquoi et comment ethnographier une crise politique ? Leçons tunisiennes a propos d'un oxymoron

Adèle Momméja (Université Paris Ouest Nanterre La Défense-Sophiapol), Les apports de l'ethnographie dans l'analyse des carrières militantes. L'exemple des anciens participants aux mobilisations des enfants d'immigrés au début des années 1980

Christelle Gris (CESSP-Paris 1), Dépasser des impensés théoriques à partir d'une enquête ethnographique. Le cas du soutien des conjointes d'élus à la carrière électorale

Yasmine Bouagga (CNRS, Triangle), Romain Leclerc (ENS), Yohann Morival (CSO), Ethnographier l'international par ses professionnels

Discutant.e.s :

Dvora Yanow (Wageningen University)

Edward Shatz (University of Toronto)

## SESSION 2

Eric Darras (LASSP-IEP de Toulouse), L'ethnographie des relations professionnels de la politique-professionnels de l'information en perspective

Catherine Neveu (IIAC, CNRS-EHESS), Ethnographie ou anthropologie de la citoyenneté ? Une contribution « indisciplinée » à un débat disciplinaire

Jean-Marie Pillon (Université Paris-Dauphine-IRISSO) et Luc Sigalo Santos (Université Paris 8 – Saint-Denis CRESPPA), De l'ANPE à Pôle emploi. Comment l'ethnographie permet d'analyser l'État en Recomposition.

Vincent Dubois (Université de Strasbourg-IEP SAGE), L'ethnologue et l'action publique

Discutant.e.s :

Dvora Yanow (Professor, Wageningen University)

Edward Schatz (Associate Professor, University of Toronto)

## **Participants**

AVANZA Martina martina.avanza@unil.ch

BOUAGGA Yasmine yasmine.bouagga@gmail.com

BUU-SAO Doris doris.buusao@sciencespo.fr

DARRAS Eric eric.darras@sciencespo-toulouse.fr

DUBOIS Vincent vincent.dubois@misha.fr

GEOFFRAY Marie-Laure marie-laure.geoffray@sorbonne-nouvelle.fr

GRIS Christelle christelle.gris@gmail.com

HMED Choukri choukrihmed@gmail.com

LECLER Romain leclerromain@gmail.com

MAZOUZ Sarah sarimazouz@gmail.com

MOMMEJA Adèle adele.mommeja@gmail.com

MORIVAL Yohann y.morival@gmail.com

NEVEU Catherine catherine.neveu@ehess.fr

PILLON Jean-Marie jean-marie.pillon@dauphine.fr

PUDAL Romain romain.pudal@free.fr

SCHATZ Edward ed.schatz@utoronto.ca

SIGALO SANTOS Luc sigalosantos@unistra.fr

YANOV Dvora dvora.yanow@wur.nl

## ST 3

# Que faire des traditions politiques en histoire sociale des idées ? *How can a historical sociology of ideas deal with political traditions?*

Section thématique présentée par le groupe de projet HiSoPo, Histoire sociale des idées politiques de l'Association Française de Science Politique

## Responsables scientifiques

**Isabelle Gouarné** (CNRS, CURAPP) [isabelle\\_gouarne@hotmail.com](mailto:isabelle_gouarne@hotmail.com)

**Mathieu Hauchecorne** (Université Paris 8, CRESPPA-LabToP) [mhauchecorne@univ-paris8.fr](mailto:mhauchecorne@univ-paris8.fr)

## Présentation

« Libéralisme », « fascisme », « socialisme », « deuxième gauche », « nationalisme », « féminisme » : ces quelques exemples suffisent à rappeler l'entrée privilégiée que constituent les courants de pensée et les traditions politiques au sein de la science politique. Ils désignent pourtant des objets historiques aux contours flous que l'historien ou le politiste est souvent tenté de nommer et de délimiter en leur assignant « fondateurs » et représentants exemplaires et en en fixant le contenu, pour ainsi former un système de coordonnées au moyen duquel auteurs, concepts, doctrines, régimes pourront être situés.

Les renouvellements qui ont caractérisé l'histoire des idées politiques durant les dernières décennies sont venus questionner l'existence de ces « traditions politiques ». L'attention portée aux labels, la critique des notions d'influence et de fondateurs, comme le refus du téléologisme et de l'essentialisme obligent en effet à repenser en profondeur cette notion, comme celles proches de « cultures politiques », de « doctrines » ou d'« idéologies ».

Fait-il encore sens de parler de « traditions politiques » ? Comment les objectiver dans une perspective d'histoire sociale des idées politiques ? Que peut apporter une sociologie historique des traditions politiques à l'analyse plus générale du champ politique ? Voici quelques-unes des questions que se propose d'aborder cette section thématique, à partir des trois axes suivants.

### 1/ La construction des traditions politiques

Un premier ensemble de communications prend pour objet la construction des traditions politiques au sein de l'espace politique et du champ intellectuel. Des études de cas s'intéresseront aux conditions d'émergence des labels par lesquels les traditions sont référencées, à la stabilisation des traditions auxquelles ils se réfèrent, à la manière dont ce dernier processus s'articule avec l'institutionnalisation du gouvernement représentatif et l'universalisation du suffrage. Seront de même analysées les différentes stratégies de « mise en tradition » opérées sur la base de ces labels, ainsi que les différentes formes de construction rétrospective de ces traditions. Une attention particulière sera portée à la façon dont l'histoire des idées et la théorie politique peuvent contribuer à stabiliser ces catégories, en systématisant leur contenu doctrinal, et à les universaliser, en favorisant leur circulation à travers le temps et l'espace.

### 2/ Les traditions politiques, entre nationalisation et universalisation

L'étude des « traditions politiques » a souvent été pensée dans un cadre national, que ce soit pour mettre en évidence les configurations politiques dans lesquelles elles s'inscrivent, ou pour souligner les styles de pensée et les habitudes mentales dans lesquelles elles sont encadrées. Pour autant, bien des pensées politiques qui émergent à la fin du XVIIIe jusqu'au milieu du XIXe siècle se présentèrent en premier lieu comme des discours à vocation

universaliste. Elles formèrent le fond d'idées vis-à-vis desquelles on continue à se situer politiquement jusqu'à aujourd'hui, même si, avec l'affirmation des États au XIXe et XXe siècles, elles connurent des utilisations nationales variées et furent concurrencées par d'autres pensées politiques revendiquant, au contraire, leur ancrage territorial. Un deuxième ensemble de communications explorera cette tension entre nationalisation et universalisation en revenant sur les trajectoires de différentes traditions politiques, sur leur séquençage historique, sur les logiques (transnationales, nationales ou locales) sous-jacentes à leur mise en circulation, sur leurs retraductions et réappropriations successives etc.

### **3/L'histoire sociale des idées politiques à l'épreuve des traditions**

Si les approches contextuelles ou sociales en histoire des idées politiques ont fortement circonscrit l'usage, jusque-là peu réflexif, de la notion de tradition politique, ils ne l'ont pas pour autant abandonné totalement. Un troisième axe exploré dans le cadre de cette section thématique portera par conséquent sur les obstacles spécifiques que l'étude des traditions pose à l'histoire sociale des idées politiques et les questions méthodologiques ou épistémologiques que ceux-ci soulèvent. On s'interrogera par conséquent sur le travail de contextualisation pertinent, le traitement des sources, les manières de prendre en compte la longue durée etc.

*"Liberalism", "fascism", "socialism", "deuxième gauche", "nationalism", "feminism": this couple of examples remind us of the centrality of currents of thought and political traditions within Political science. Political traditions nevertheless appear as fuzzy objects, and the first task of the historian or politist is usually to name and delineate them, ascribing "founding fathers" and "prominent figures" to them. Thus is established a system of coordinates through which authors, concepts, doctrines and political systems are classified.*

*However, the renewals which have characterized the history of political thought during the last decades have challenged the very existence of these so-called "political traditions". The study of labels, the criticism of common notions such as "influence" or "founder", along with the refusal of teleological or essentialist reasoning indeed compel historians to redesign this notion, as well as related notions such as those of "political cultures", "political doctrines" or "ideologies". Does it still make sense to speak of "political traditions" today? How to address them from the standpoint of a historical sociology of ideas? Is a historical sociology of political traditions of interest for the global understanding of political fields? These are some of the questions which this thematic section aims to address.*

*A first set of papers will address the construction of political traditions within the political space and the intellectual field. Papers will investigate the labels designating these political traditions, the social, political and intellectual contexts in which they were built, as well as the stabilization process of the traditions they refer to. Papers will also analyze how political traditions might have been built retrospectively on the basis of these labels. A particular attention will be paid to the proper role of political theory and intellectual history in this process.*

*Most studies devoted to political traditions consider them within the scope of national boundaries. They consider the political patterns underlying these political traditions, as well as their embeddedness in local styles of thought and mental habits. Nevertheless, many of the political traditions which have emerged from the end of the XVIIIth century until the mid-XIXth century have endorsed a universalistic stand. They have established the intellectual basis on which most currents of thought have drawn until now, but were also impacted by the rise of European nation-states during the XIXth and XXth centuries. A second set of papers will investigate these competing processes of nationalization and universalization. Papers will for instance analyze the trajectories of these different political traditions, their historical pattern, the (local, national or transnational) processes underlying their circulation etc.*

*Contextual and sociological approaches in intellectual history have significantly restricted the usage of the notion of "political tradition", a usage that had often lacked self-awareness. However, the debates surrounding the tradition of "civic humanism" or the genealogy of "liberalism" show that the notion has not been completely abandoned by intellectual historians. Thus the thematic section will also be concerned with epistemological or methodological questions relating to the specific obstacles that an historical sociology of ideas faces addressing political traditions. Communications will investigate the "thingness" of political traditions, the ways to refer to them in a non-anachronistic way, the relevant contexts of a political traditions as well as the means to account for the "longue durée".*

## Sessions

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### SESSION 1 (Matinée)

Introduction (Isabelle Gouarné, Mathieu Hauchecorne)

#### **Axe 1 / La construction des traditions politiques**

Discutants : Christophe Le Digol (Université Paris Ouest Nanterre, ISP) ; Bernard Pudal (Université Paris Ouest Nanterre, CRESPPA-CSU)

Yves Palau (Université Paris-Est Créteil, LIPHA). Du club des jacobins au « jacobinisme », naissance d'une tradition politique à la fin du XVIIIe siècle

Sidonie Verhaeghe (Université Lille 2, CERAPS). Les commémorations de l'anniversaire de la mort de Louise Michel : permanences et variations d'une tradition militante

Antoine Aubert (Université Paris 1, CESSP). Le luxemburgisme en France : une difficile « mise en tradition »

Karim Fertikh (IEP Strasbourg, SAGE, Centre Georg Simmel). Mises en doctrine du socialisme. Une perspective socio-historique sur les processus de construction des doctrines politiques

Marie-Pierre Wynands (Université Jules Verne de Picardie, CURAPP). Heur(t)s et malheurs d'une labellisation politique : socio-histoire de la « démocratie chrétienne » en France

Antony Burlaud (Université Paris 1, CESSP). La guerre des deux gauches a-t-elle eu lieu ? La tradition de la « deuxième gauche » et la dynamique politique du premier septennat Mitterrand

### SESSION 2 (Après-midi)

Introduction (Thibaut Rioufreyt, Arnault Skornicki)

#### **Axe 2 / Les traditions politiques, entre nationalisation et universalisation**

Discutant : Thomas Brisson (Université Paris 8, CRESPPA-LabTop)

Fabien Carrié (Université Paris Ouest Nanterre, ISP). D'un universel à l'autre : l'internationalisation de la tradition politique antivivisectionniste à la fin du XIXe siècle

Anemona Constantin (Université Paris Ouest Nanterre, ISP). Usages du « nationalisme » dans une polémique intellectuelle des années 1990

Eve Gianoncelli (Université Paris 8, CRESPPA-GTM). La négritude. La construction d'une tradition entre culture, politique et genre

### **Axe 3 / L'histoire sociale des idées politiques à l'épreuve des traditions**

Discutant : David Smajda (Université Paris Est Créteil, LIPHA)

Julie Le Mazier (Université Paris 1, CESSP). Des soixante-huitards « conseillistes » ? De l'hypothèse d'une tradition à l'histoire des investissements symboliques de formes d'organisation contestataires

Jean-Michel Chahsiche (Université Paris 1, CESSP). Du passé, faisons table rase ? Les économistes marxistes aux éditions Maspero et La Découverte

Rafaël Cos (Université Lille 2, CERAPS). Parti socialiste, socialisme parti ? Faire la sociologie des idées d'un parti sans appétence doctrinale

### **Participants**

AUBERT Antoine antoine.aubert21@gmail.com  
BRISOON Thomas thomas.brisson@univ-paris8.fr  
BURLAUD Antony antony.burlaud@gmail.com  
CARRIE Fabien fabien.carrie@hotmail.fr  
CHAHSICHE Jean-Michel jm.chahsiche@hotmail.fr  
CONSTANTIN Anemona anemona.constantin@hotmail.fr  
COS Rafaël rafael.cos@univ-lille2.fr  
FERTIKH Karim karimfertik@yahoo.fr  
GIANONCELLI Eve eve.gianoncelli@hotmail.fr  
GOUARNE Isabelle isabelle\_gouarne@hotmail.com  
HAUCHECORNE Mathieu mhauchecorne@univ-paris8.fr  
LE DIGOL Christophe cledigol@yahoo.fr  
LE MAZIER Julie jlemazier@gmail.com  
PALAU Yves palau@u-pec.fr  
PUDAL Bernard bernard.pudal@cnrs.fr  
RIOUFREYTH Thibaut thibaut@rioufreyt.fr  
SKORNICKI Arnault askornicki@yahoo.fr  
SMAJDA David david.smajda@u-pem.fr  
VERHAEGHE Sidonie sidonie.verhaeghe@gmail.com  
WYNANDS Marie-Pierre mpwynands@live.fr

## ST 4

# Le rapport entre l'économie et la politique *The relationship between the Economic and the Political*

Section thématique présentée par le groupe de projet SPECO  
de l'Association Française de Science Politique

### Responsables scientifiques

**Colin Hay** (CEE-Sciences Po Paris) colin.hay@sciencespo.fr

**Andy Smith** (FNNSP, CED-Université de Bordeaux) a.smith@sciencespobordeaux.fr

### Présentation

Cette section thématique rendra compte d'une partie des travaux effectués au sein du groupe de projet de l'AFSP intitulé Science politique et économie (Spéco). Lancé à l'automne 2016, Spéco s'est déroulé à travers des journées d'étude de lancement, des ateliers réguliers sur les papiers en cours, une école d'été (en juin 2016) et la mise en place d'une page web qui diffuse les travaux écrits de ses membres. Au cœur de tous ces échanges se trouve le projet de produire, dans un laps de temps optimal, au moins un ouvrage collectif sur le rapport entre l'économie et la politique. Etant donné l'ambition scientifique et le calendrier de ce projet, nous avons centré notre section thématique sur des versions relativement abouties de contributions à un « dictionnaire du rapport capitalisme-politique ». Dans un deuxième temps, nous présenterons ce projet d'ouvrage. Auparavant, il importe de rappeler l'objet et la raison d'être de Spéco.

### Pourquoi un groupe de projet Science politique et économie ?

Ce groupe trouve son origine dans le constat du relatif silence de la science politique française à l'égard de l'activité économique et de son analyse. L'absence de chercheurs français dans les débats concernant l'économie en général, et la crise débutée en 2007-08 en particulier, ne sont pas la seule illustration de ce mutisme. Il s'observe également dans la faible proportion d'articles portant sur ces problématiques dans nos revues de référence, ou encore dans le nombre très réduit de thèses soutenues revendiquant une approche politique des faits économiques. Ce délaissement est également manifeste si l'on en juge par le peu de sections thématiques abordant ces enjeux aux congrès de l'Association française de science politique. Logiquement, cette situation se prolonge jusque dans notre offre de formation où l'enseignement de l'économie à l'Université et dans les Instituts d'études politiques est systématiquement délégué à des économistes « de métier » sans suivi par des politistes. La science politique française a donc largement omis d'employer ses approches, concepts et théories à la production de connaissances sur les « faits sociaux » économiques – une situation que les porteurs de ce projet jugent préoccupante, tant pour la qualité des échanges dans notre discipline que pour celle du débat public.

Si ce constat est préoccupant, notre discipline ne manque toutefois pas d'atouts pour renverser cette situation. Un premier motif de confiance peut être trouvé dans le nombre, réduit mais croissant, de politistes engageant des travaux sur les rapports entre économie et politique. Composé de chercheurs formés ailleurs (ex. Colin Hay), provenant d'autres d'autres courants disciplinaires (ex. Cornelia Woll, Andy Smith) ou de jeunes docteurs ou doctorants qui s'y sont spécialisés au cours de leurs thèses (ex. Benjamin Lemoine, Clément Fontan, Cyril Benoît), ce collectif naissant constitue le noyau dur du groupe de projet Spéco.

Si ce réseau donne de premiers gages de satisfaction, c'est notamment parce qu'il s'anime déjà autour d'un faisceau de propositions théoriques et méthodologiques convergent, ainsi que d'une envie partagée de participer activement à des controverses internationales et interdisciplinaires. On remarque en effet qu'au-delà de leurs différences d'approches ou de

conceptualisation de leurs objets, ces politistes s'accordent autour d'un « angle d'attaque » commun constituant le socle pour des échanges cumulatifs. Ontologiquement, ils conçoivent l'économie comme un champ structuré par des institutions et des rapports de pouvoir. Ils considèrent ces phénomènes comme fondamentalement contingents et reliés à la politique. Epistémologiquement, ils partagent des postulats constructivistes, institutionnalistes et sociologiques qui les amènent à considérer que le rapport entre la politique et l'activité économique est façonné par les représentations sociales des acteurs qui s'y investissent, leurs interdépendances et les dispositifs qui les structurent. En d'autres termes, et en s'appuyant aussi sur des travaux pertinents nombreux développés par des sociologues économiques et des économistes « hétérodoxes », ce groupement de chercheurs est déjà convaincu que le type de science politique couramment pratiqué en France est particulièrement approprié pour investir, de manière conséquente, l'analyse politique de l'activité économique capitaliste.

### **Un projet d'ouvrage sur le rapport capitalisme-politique**

S'engager dans ces débats internationaux tout en promouvant les acquis des sciences sociales françaises concernant le rapport entre l'économie et la politique est donc l'objectif à moyen et à long terme de notre projet de traité. Tenir un tel engagement exige un travail durable et progressif qui ne pourra se faire que si nous arrivons à établir un socle de connaissances et une base pour les nombreux points qui restent à discuter et à éclaircir à travers de nouvelles recherches. A plus court terme, l'ambition de cet ouvrage est donc de constituer un texte cohérent autour duquel nous pourrions stimuler des collaborations de deux types : entre ceux d'entre nous qui inscrivent leurs travaux déjà dans le champ de l'économie politique, d'une part et, d'autre part, avec des collègues qui se voient actuellement davantage comme des spécialistes des politiques publiques, des partis politiques, des mouvements sociaux, etc. Pour ce faire, le fil conducteur de l'ouvrage sera donc le rapport entre le capitalisme et la politique : comment qualifier cette relation ? qu'est-ce qui la structure ? comment change-t-elle ? quelles en sont ses causes profondes ? qui en bénéficie ? quels en sont les perdants ?

Afin d'aborder ce vaste thème de manière progressive et pédagogique, l'ouvrage sera structuré en trois parties. Suite à une introduction que nous co-rédigerons, la première partie consistera en une série de chapitres consacrés à des perspectives de recherche existantes sur le rapport capitalisme-politique, ainsi que les méthodologies et les techniques de recherches qu'elles tendent à privilégier. Ensuite, la deuxième partie de l'ouvrage sera composée d'une série d'entrées plus courts consacrés aux concepts clés de l'économie politique. En lien avec les perspectives analysées dans la première partie, l'objectif ici sera de présenter diverses acceptions de chaque concept, leurs origines et leurs évolutions éventuelles. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage rassemblera une série de chapitres centrés sur des controverses clés qui, aujourd'hui, marquent l'économie politique. Après avoir cerné « leur » controverse, chaque chapitre présentera une prise de position théorique et une démonstration empirique. Au total, structuré ainsi, l'ouvrage vise à présenter la diversité des approches existantes du rapport entre l'économie et la politique, mais aussi à démontrer pourquoi et comment des approches informées davantage par la sociologie politique peuvent éclairer des débats scientifiques et publics contemporains. Il est évident que nous ne pourrions présenter l'ensemble des contributions au futur ouvrage. C'est la raison pour laquelle notre première séance de travail sera centrée sur une confrontation entre un échantillon de perspectives analytiques, tandis que la deuxième focalisera sur une série de controverses politiques que le capitalisme ne cesse de soulever.

*'Political science and the Economic' (Science politique et l'économie: Spéco) is one of the AFSP's four current 'project groups' (<http://www.afsp.info/gp/speco.html>). Funded for the period October 2015 to October 2017, Spéco's aim is to promote both analysis of the economic within political science and, more generally, to develop a specific focus upon the relationship between economic activity and politics. To further these aims, one of our outputs will be to produce the first comprehensive handbook of political economy in the French language.*

*Consequently, our two panels to be held at the AFSP's congress in Montpellier congress will bring together contributors to present relatively advanced drafts of chapters from this volume.*

*SPECO has a membership of over 100 academics and the volume will draw on their breadth and diversity to produce a coverage of the field that is genuinely comprehensive. We would expect the book to become the standard reference and point of departure for future work in French in this area; we would also expect it to receive a very large number of course adoptions, serving as central reading for courses in political economy, comparative political economy, the politics of the economy, economic sociology and public policy analysis. Throughout, the central theme of the book will be the relationship between capitalism and politics: how it is structured, how it changes, what causes it, who benefits and who loses out.*

*In order to address this theme progressively and pedagogically, the volume will be structured in three parts. In the first, after an introductory essay by the co-editors setting out the academic terrain of those who have studied the capitalism-politics relationship, there will be a series of chapters on core perspectives interrogating the link between the political and capitalism, as well as the research methodologies and techniques they each favour. The second part of the volume will contain a series of much shorter mini-essays on the core concepts of political economic analysis. These essays will relate how the concepts they consider are understood and deployed differently (or not) in different schools of political economics analysis. The third part will consist of a series of short essays describing key controversies in political economy today. Each essay will also provide empirical illustrations of the approaches and concepts set out in parts 1 and 2. Overall, this tripartite structure will allow researchers and students to use the book as a means of gauging the state of the art in terms of perspective, concepts and their application to real world situations.*

*As regards our two work sessions in Montpellier, the first will be centred upon texts drawn from the book's first part, i.e. analytical perspectives on the capitalism-politics relationship. In order to illustrate and further discuss these approaches, the second session will focus instead upon a range of political controversies that capitalism in its many guises has repeatedly generated.*

## **Sessions**

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

### **Session 1 : Perspectives**

Colin Hay (CEE-Sciences Po Paris) & Andy Smith (CED-Sciences Po Bordeaux), Introduction : capitalisme et politique

Vincent Gayon et Benjamin Lemoine (IRISSO-Paris Dauphine), Constructivisme

Julien Patarin-Jossec (CED-Université de Bordeaux), Féminisme

Bruno Amable (Université de Genève) et Stéfano Palombarini (LED-Paris 8), Néo-réalisme

Matthieu Ansaloni (LAASP), Ecole de la régulation

### **Session 2 : Controverses**

Guillaume Gourges (CRJFC-Université de France Comté) et Karel Yon (CERAPS-Lille 2), Rapport salarial

Gaël Coron (IODE-EHESP) et Bernard Friot, (IDHES), Protection sociale

Christakis Georgieu (CEPEL-Université de Montpellier I), Intégration européenne

Matthieu Montalban (GREThA-Université de Bordeaux), Crise financière de 2009

Philippe Bezes (CEE-Sciences Po Paris), Réforme des administrations d'Etat

Arnaud Sergent (IRSTEA Bordeaux), Changement climatique

## Participants

AMABLE Bruno [bruno.amable@unige.ch](mailto:bruno.amable@unige.ch)

ANSALONI Matthieu [matthieuansaloni@yahoo.fr](mailto:matthieuansaloni@yahoo.fr)

BEZES Philippe [bezeshotmail.com](mailto:bezeshotmail.com)

CORON Gaël [gael.coron@ehesp.fr](mailto:gael.coron@ehesp.fr)

FIROT Bernard [bfriot@u-paris10.fr](mailto:bfriot@u-paris10.fr)

GAYON Vincent [vincent.gayon@dauphine.fr](mailto:vincent.gayon@dauphine.fr)

GEORGIEU Christakis [christakis.georgiou2@gmail.com](mailto:christakis.georgiou2@gmail.com)

GOURGUES Guillaume [guillaume.gourgues@hotmail.com](mailto:guillaume.gourgues@hotmail.com)

HAY Colin [colin.hay@sciencespo.fr](mailto:colin.hay@sciencespo.fr)

LEMOINE Benjamin [benjamin.lemoine@dauphine.fr](mailto:benjamin.lemoine@dauphine.fr)

MONTALBAN Matthieu [matthieu.montalban@u-bordeaux.fr](mailto:matthieu.montalban@u-bordeaux.fr)

PATARAN-JOSSEC Julie [julie.patarin-jossec@u-bordeaux.fr](mailto:julie.patarin-jossec@u-bordeaux.fr)

PALOMBARINI Stéphane [stefanopalombarini@yahoo.fr](mailto:stefanopalombarini@yahoo.fr)

SERGENT Arnaud [arnaud.sergent@irstea.fr](mailto:arnaud.sergent@irstea.fr)

SMITH Andy [a.smith@sciencespobordeaux.fr](mailto:a.smith@sciencespobordeaux.fr)

YON Karel [karel.yon@univ-lille2.fr](mailto:karel.yon@univ-lille2.fr)

## ST 5

# Science politique du capitalisme *Capitalism: a political science view*

## Responsables scientifiques

**Matthieu Ansaloni** (LaSSP/Sciences-po Toulouse, CED/Sciences-po Bordeaux)  
matthieuansaloni@yahoo.fr

**Antoine Roger** (CED/Sciences-po Bordeaux) a.roger@sciencespobordeaux.fr

## Présentation

Dans un texte intitulé « Capitalism strikes back. Why and what consequences for social sciences ? », Robert Boyer (2007) notait un vif regain d'intérêt académique pour l'étude du capitalisme – à distinguer des évolutions communément regroupées sous le vocable « néo-libéralisme ». Les années 1990 marquaient selon lui un tournant auquel la science politique a contribué : en rupture avec les schémas d'analyse qui mettaient l'accent sur des logiques de dépendance internationale (Wallerstein, 1979), quelques politistes anglophones ont formulé des thèses retentissantes. Peter Hall et David Soskice ont notamment ouvert un débat sur les variétés nationales de capitalisme (Hall, Soskice, 2001) en combinant les clés de lecture de l'économie institutionnelle (stratégies des firmes) et du néo-institutionnalisme historique (dépendance au sentier). À quelques exceptions près, la science politique hexagonale est restée à l'écart des discussions engagées sur cette base. La situation ne laisse pas d'étonner. La forme sociale que désigne le capitalisme est en effet à l'origine de questionnements sur les principaux objets de la discipline : la démocratie (Streeck, 2014), l'État (e.g. Levy, 2006), les organisations partisans et les comportements électoraux (e.g. Bermaendi et al, 2015), les élites (Van Apeldoorn, 2003 ; Robinson, 2004) ou bien encore les mouvements sociaux (Sklair, 1995 ; Buechler, 2000). En France, l'étude du capitalisme, largement délaissée, est principalement le fait d'économistes proches de Robert Boyer, ou bien de chercheurs en sociologie et en science de gestion qui se sont intéressés aux critiques du capitalisme et à leur neutralisation (Boltanski, Chiapello, 1999), sans considérer les modes d'organisation et les rapports de force qui permettent une accumulation du capital (Du Gay, Morgan, 2013).

Dans ce contexte, la section thématique proposée vise à encourager et à mutualiser les travaux de politistes francophones sur le capitalisme. Notre ambition n'est pas de participer à l'importation d'un courant développé dans la recherche anglophone, mais plutôt de nourrir une réflexion critique sur les travaux de science politique qui portent sur le capitalisme, de façon à contribuer à terme au débat académique international. Dans notre perspective, le capitalisme implique l'économie de marché, mais se distingue de la « petite économie marchande » (selon l'expression classique de Karl Marx) par l'insertion du capital dans le processus de production. Ce premier critère permet d'appréhender le capitalisme comme un ordre social – et donc comme une production politique. Pour gagner en précision, cinq rapports sociaux institutionnalisés peuvent encore être distingués (Boyer, 2015) : une économie capitaliste est modelée par le régime monétaire en place, la forme de la concurrence, la forme de l'État, le rapport salarial en vigueur et l'insertion dans les échanges internationaux. Si ces catégories d'analyse permettent une délimitation liminaire de l'objet de recherche « capitalisme », la section thématique invite à les retravailler pour développer un questionnement de science politique.

Sur cette base, des contributions de trois types sont attendues :

- Des communications pourront tout d'abord être consacrées à des études de cas. Elles se référeront à une ou plusieurs formes institutionnelles, sur des terrains nationaux (au Nord comme au Sud) et/ou transnationaux.
- Des réflexions critiques pourront ensuite être proposées sur les approches développées jusqu'alors par les politistes pour analyser le capitalisme et ses évolutions. Nous invitons

notamment les contributeurs à mettre leurs propositions en rapport avec les travaux qui prédominent à l'échelle internationale. La question pourra être posée de savoir si la science politique francophone est en mesure de porter un (ou des) regard(s) singulier(s) sur l'objet – de forger en d'autres termes une sociologie politique du capitalisme. Les activités du groupe de projet « Science politique de l'économie » mis en place par l'Association française de science politique témoignent des efforts livrés en ce sens.

- Un accueil favorable sera enfin réservé à des communications qui engagent une réflexion méthodologique. Le questionnement pourra porter sur les effets de la division du travail académique observée au cours des dernières décennies et sur les moyens de la dépasser. De nombreux travaux de sociologie économique privilégient d'une part une échelle d'analyse microscopique et portent l'éclairage sur des marchés particuliers, sans mener une réflexion d'ensemble sur le capitalisme ; si leurs auteurs prétendent combattre la théorie néo-classique, ils en retiennent souvent quelques présupposés et se dispensent de tout effort de comparaison (dans le temps ou dans l'espace). Des politistes (anglophones) privilégient d'autre part une approche macroscopique et préconisent un recours quasi-systématique à la méthode comparative, sans même en expliciter les postulats – par exemple le fait de considérer a priori que les États sont les unités de comparaison les plus pertinentes. L'un des enjeux de la section thématique sera de tracer une voie médiane pour développer des recherches à forte densité empirique qui ne tournent pas le dos à la démarche comparative.

*In 2007, Robert Boyer (2007) noted that academic references on capitalism dramatically took off since the 1990s: as a concept distinct from neoliberalism, capitalism has aroused a renewed interest in social sciences. Political scientists were seen as providing significant inputs. Since 2001, due to Peter Hall and David Soskice's contribution (2001), political scientist studies on capitalism referred to a delimited domain, labelled "varieties of capitalism". However, apart from a few exceptions, French political science has stayed away from that movement. Herein lies a situation which is quite striking: capitalism – as a social order – is a political production. Therefore the very concept questions the main issues of the discipline – democracy (e.g. Streeck, 2014), State (e.g. Levy, 2006), political parties and electoral behaviors (e.g. Beramendi et al, 2015), elites (Van Apeldoorn, 2003; Robinson, 2004) or social movements (Sklair, 1995; Buechler, 2000).*

*This panel aims at encouraging and spreading French political researches on capitalism. Our objective is not to import a research domain, but to develop critical thinking on the relevant literature to be mobilized in order to contribute in the short term at the international academic debate. Capitalism is not an easy concept to define. In our view, market economy does not equate with capitalism: market economy is one possible component of capitalism. Moreover, capitalism should be distinguished from the petty commodity market linked to the introduction of capital in the production process (Braudel, 1988; Streeck, 2009; Boyer, 2015). In our view, capitalism is a social order – therefore a political construction. More precisely, capitalism refers to five institutionalized social relationships which characterize a specific capitalist economy (Boyer, 2015): the monetary regime, the form of competition, the wage labor nexus, the link between State and economy, and finally the insertion of the domestic economy in international relations. If these analytical categories help us to delimitate our research field, one aim of the panel is to refine them to develop political science research.*

*On this basis, this panel aims at gathering together three types of paper:*

*- Empirical papers: we invite contributors to submit in-depth case studies, based on national or transnational fieldwork, on one or several of the institutionalized social relationships distinguished above;*

*- Theoretical papers: we encourage potential contributors to confront their propositions with mainstream studies of capitalism. One underlying question is to learn whether French political science is able to define one (or several) perspective(s) on the issue – and from there to propose a political sociology of capitalism;*

*- Methodological papers: studies on capitalism are divided between two poles. On the one hand, economic sociology claims to fight neoclassical economy but mainly relies on its assumptions (by focusing solely on market-making) and neglects comparative thinking. On the*

*other hand, political economy develops comparative methods quasi-systematically, but never clarifies its key assumptions (for instance the choice to compare national political economies). A challenge here is to develop a mediating path between (micro) economic sociology and (macro) political economy.*

## REFERENCES

- BERAMENDI Pablo, HÄUSERMANN Silja, KITSCHOLT Herbert, KRIESI Hanspeter (eds.) (2015), *The Politics of advanced capitalism*, Cambridge, Cambridge University press.
- BOYER Robert (2015), *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte.
- BOYER Robert (2007), « Capitalism strikes back. Why and what consequences for social sciences ? », *Revue de la régulation*, 1
- BRAUDEL Fernand (1988), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- BUECHLER Steven (2000), *Social movements in advanced capitalism*, Oxford, Oxford University press.
- HALL Peter, SOSKICE David (2001), *Varieties of capitalism. The institutional foundations of comparative advantages*, Oxford, Oxford university press.
- LEVY Jonah (ed.) (2006), *The State after statism*, Boston, Harvard university press.
- ROBINSON William (2004), *A Theory of global capitalism: Production, class, and state in a transnational world*, Baltimore JHU Press.
- SKLAIR Leslie (1995), « Social movements and global capitalism », *Sociology*, Vol. 29, 3, pp. 495-512.
- STREECK Wolfgang (2014), *Buying time. The delayed crisis of democratic capitalism*, London/New York, Verso.
- STREECK Wolfgang (2009), *Reforming capitalism. Institutional change in German political economy*, Oxford, Oxford University press.
- VAN APELDOORN Bastiaan (2003), *Transnational capitalism and the struggle over European integration*, Londres, Routledge.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Président de séance : Antoine Roger (CED/Sciences-po Bordeaux)

Discutant : Bruno Théret (IRISSO/Université Paris-Dauphine)

*Modalités d'organisation de la section thématique : nous inviterons les participants à lire les textes qui auront été diffusés à l'avance. Les contributions seront directement introduites et commentées par notre discutant, de façon à ménager un temps important pour l'échange. La section s'organisera autour de trois axes : pour chacun, le discutant disposera d'environ 20 minutes pour introduire et commenter les textes (deux ou trois par axes). Chaque contributeur disposera ensuite de 10 minutes pour réagir. Le reste de la session sera consacré aux échanges avec les autres participants et avec le public. Du fait de cette modalité de présentation, qui fait l'économie des exposés individuels, il nous semble possible de retenir sept contributions.*

### **Axe 1 / Les transformations du régime monétaire : banque, crédit, emprunt**

Guillaume Gourgue (CRJFC-CHERPA, Université de Franche-Comté), Clément Fontan (PACTE, Sciences-po Grenoble), *Les créatures économiques du docteur Frankenstein : la science politique a-t-elle quelque chose à dire des banques centrales et des multinationales ?*

Hadrien Coutant (CSO, Sciences-po Paris), Scott Viallet-Thévenin (CEE, Sciences-po Paris), *L'État actionnaire comme figure des transformations contemporaines du capitalisme français*

### **Axe 2 / Les transformations de la régulation de la concurrence : agence, main d'œuvre, service**

Sébastien Billows (CSO, Sciences-po Paris), *Un capitalisme de consommateurs. Retour sur la régulation des relations distributeurs-fournisseurs*

Clémence Ledoux (DCS, Université de Nantes), Capitalisme et welfare state. Les mobilisations pour la détermination des formes du marché dans le secteur des services aux personnes en France

Éric Verdier (LEST, Aix-Marseille-Université/CNRS), La construction des compétences et les 'Variétés du capitalisme' : comment rendre compte de l'hybridation croissante des systèmes de formation ? Une application aux pays du Maghreb

### **Axe 3 / Dynamiques macropolitiques : la mise en cohérence des formes institutionnelles**

Sabine Montagne (IRISSO, Université Paris-Dauphine), Les configurations politiques de la circulation du capital

Yann Fournis (Université du Québec à Rimouski), Vers une science politique du capitalisme canadien ?

### **Participants**

ANSALONI Matthieu matthieuansaloni-at-yahoo.fr

BILLOWS Billows sebastian.billows@sciencespo.fr

COUTANT Hadrien hadrien.coutant@sciencespo.fr

FONTAN Clément clement.fontan@gmail.com

FOURNIS Yann yann\_fournis@uqar.ca

GOURGUE Guillaume guillaume.gourgues@hotmail.com

LEDOUX Clémence clemence.ledoux@univ-nantes.fr

MONTAGNE Sabine sabine.montagne@dauphine.fr

ROGER Antoine a.roger-at-sciencespobordeaux.fr

THERET Bruno bruno.theret@dauphine.fr

VERDIER Éric eric.verdier@univ-amu.fr

VIALLET-THEVENIN Scott scott.vialletthevenin@sciencespo.fr

## ST 6

### Les nouveaux habits de la protection sociale : transferts de risques, assurances et reconfigurations de l'État-providence

### *The new faces of social protection: risk-shifts, insurances and the transformation of welfare states*

#### Responsables scientifiques

**Sara Angeli Aguiton** (CNRS/Centre Alexandre Koyré) sara.aguiton@cnrs.fr

**Anne-Laure Beaussier** (King's College) anne-laure.beaussier@kcl.ac.uk

**Lydie Cabane** (LSE/CARR) l.cabane@lse.ac.uk

#### Présentation

Depuis les années 1980, les modalités et formes de protection sociale ont connu d'importantes transformations. Le bien-fondé des dispositifs d'action publique classiques élaborés dans le contexte de la croissance de l'après-guerre est remis en question. Ces derniers sont accusés d'être trop coûteux, trop bureaucratiques et source d'effets indésirables (aléa moral, désincitations, etc.). La capacité des institutions existantes à absorber les nouveaux risques sociaux est également mise à l'épreuve : vieillissement de la population, nouvelle pauvreté, transition épidémiologique, mondialisation économique et financière, instabilité du marché du travail et chômage structurel, etc.

La transformation des dangers, ainsi que la quantification et la réforme des modes de gestion des risques travaillent les institutions de l'intérieur et deviennent des priorités sur les agendas de réforme. Ces mutations mettent à nu la vulnérabilité de sociétés occidentales plus demandeuses de protection, et la défaillance des États dont la capacité protectrice a été progressivement érodée par trente ans de programmes d'austérité et de politiques néolibérales.

Cette section thématique entend interroger ces transformations en comparant les domaines classiques de la protection sociale (travail, vieillesse, chômage, maladie) avec ceux qui en sont habituellement exclus. La protection des populations dépasse en effet le strict cadre des institutions classiques de la protection sociale. Elle s'est historiquement construite sur de multiples politiques publiques telles que les accidents du travail, l'assurance-maladie, la protection de l'environnement, les réponses aux catastrophes, la protection civile et se situe au croisement d'institutions tant publiques que privées, prenant des configurations différentes selon les pays et modèles d'États-providence. Il importe donc de ne pas limiter l'analyse aux dispositifs publics de protection sociale, et d'inclure une réflexion sur les mécanismes privés (assurance en particulier) qui s'y adossent. Cette conception permettra de proposer des comparaisons entre domaines rarement rapprochés, dans un contexte de progressive désinstitutionnalisation des États-providences dans leur forme classique.

Cette réflexion se décline en plusieurs questions : peut-on identifier des phénomènes de convergence, entre pays et entre domaines politiques aussi différents que l'assurance maladie et la lutte contre les inondations ? Dans quelle mesure les acteurs publics et privés sont-ils comparables ? Ces convergences entre secteurs peuvent-elles être perçues à l'échelle des savoirs mobilisés, des technologies politiques développées, des professions ? Comment les notions d'individualisation des risques et d'aléa moral, un paradigme majeur de l'assurance, ont-elles été appropriées par d'autres instances publiques ou privées ? Et finalement, comment la gestion des risques sociaux, économiques, naturels, politiques et techniques informe-t-elle de l'évolution de la protection sociale et du rôle protecteur des États occidentaux ?

Nous proposons de structurer cette section thématique autour de deux axes. Le premier, ciblé sur les acteurs et les institutions, s'intéressera aux transformations des frontières entre l'État et le marché et aux transferts de responsabilité et de compétences entre acteurs publics et

privés. Le second interrogera les instruments d'action publique et privés, et les technologies politiques qui équipent les transformations de notre appréhension des risques et des mécanismes de protection sociale qui lui sont associés.

### **Axe 1- Risques, protection sociale et recomposition des relations entre l'État et le marché**

Ce premier axe s'intéresse aux dynamiques de redistribution des responsabilités collectives et individuelles en matière de gestion des risques, désignées dans par le terme de « risk-shift », dans un contexte de redéfinition des frontières entre État et marché. Les vingt dernières années ont ainsi vu se développer le rôle accru des opérateurs privés et des assurances, qui occupent des fonctions prises en charge précédemment par les pouvoirs publics. Ces transformations pèsent également sur le cadrage financier et budgétaire des politiques de protection sociale, dans un contexte d'économie financiarisée où l'État est constamment évalué par les marchés. Enfin, ces différents transferts accompagnent une individualisation de plus en plus marquée des dispositifs de protection et un accent porte sur la résilience et la responsabilité individuelle pour les risques que l'on génère. C'est donc une double frontière qui est redéfinie : entre les dispositifs publics et privés, entre les institutions et les individus.

### **Axe 2 - Les transformations de l'État-providence saisies par les instruments du risque**

Ce second axe souhaite interroger les évolutions des techniques et instruments visant la connaissance, la réduction, le transfert ou la collectivisation des risques. Ainsi, ex post, les méthodes de transfert ou de partage des risques, les mécanismes d'indemnisation s'accompagnent de nouveaux dispositifs de contrôle et de sanction des comportements jugés à risque. Ex ante, les systèmes d'identification et d'évaluation des risques (quantification, calculs coûts-bénéfices, probabilité et conséquences) deviennent de plus en plus sophistiqués. Les encouragements à la mise en œuvre de politiques de prévention et de réduction des risques plus efficaces accompagnent le développement d'une conception de la solidarité sociale davantage centrée sur la promotion de la responsabilité individuelle. Les technologies d'assurance (fonds et dispositifs d'indemnisation, dispositifs de calcul des risques - risk-based governance, normes de prévention) semblent se diffuser également au sein même des institutions étatiques. Enfin, l'expansion des dispositifs de gestion des crises constitue également une réponse aux limites de la protection sociale à l'ère du nouveau management public et de l'austérité permanente.

Cette section thématique est ouverte aux travaux empiriques portant sur les évolutions des acteurs et des techniques de la gestion des risques dans un large nombre de domaines (classiques et non classiques de la protection sociale) et aux travaux proposant une approche comparée (comparaison sectorielle et/ ou internationale).

*Since the 1980s, forms of welfare provision have been through many transformations, regarding both their design and modes of governance. The legitimacy of traditional policy arrangements, created in the context of the post-war economic growth, is now questioned, since the latter are blamed for being too expensive, too bureaucratic, and for having adverse outcomes on individual behaviours (moral hazards, disincentives, etc.). The capacity of existing institutions to absorb new social risks appears limited: ageing of population, new forms of poverty, epidemiological transition, financial and economic globalization, increase instability of the labour market and structural unemployment, etc.*

*The transformation of the dangers themselves, together with the quantification and the reform of the tools of risk management, led to important shifts in the way existing social protection institutions operate. These transformations have become priorities on political agendas. These changes shed crude light on the one hand on the vulnerability of Western societies, always asking for more protection, and on the other hand on the failure of states, which protective capacities have been gradually eroded by thirty years of austerity and neo-liberal policies.*

*This panel calls for an analysis of these transformations through a comparison of the classical domains of social protection (work, old age, unemployment, health, etc.) with those that are traditionally not associated with them, such as environment, protection against natural and*

*industrial disasters, finance and national security. For this purpose, we suggest to push forward the horizontal notion of risk, and to compare the instruments and tools of their management. Indeed, the protection of populations goes beyond classical social security institutions and adopts different forms according to countries and welfare state traditions. Similarly, it matters to go beyond public arrangements for social protection and integrate an analysis of the private mechanisms that increasingly complement them, especially private insurance mechanisms. Is it possible to identify convergence among countries and policy domains as different as health insurance and flood risk management? To what extent are private and public actors comparable? Can these convergences between domains reveal more similar forms of knowledge, political technologies, and professions? And lastly, how does the management of social, economic, natural, political and technical risks inform the evolution of the social protection regimes and of the protective duties of Western states?*

### **Theme 1: risks, social protection and the changing relationships between the state and the market**

*This first theme focuses on current dynamic of reallocation of responsibilities for risk management, also known as "risk shift", in a context of re-definitions of the boundaries between the state and the market. Private insurers have steadily developed over the last twenty years, as they perform functions previously considered public. These transformations also impact the financial and budgetary perimeter of social and environmental policies, in a neo-liberal context where the state is constantly evaluated by the markets. Finally, protection mechanisms are increasingly individualising, leaning on notions such as resilience and individual responsibility for risky behaviours. These re-definitions are dual: between public and private actors, and among institutions and individuals.*

### **Theme 2: Analysing the transformation of welfare states through risk technologies**

*This second theme is interested in the evolution of the technologies and instruments that seeks to identify, reduce, shift or spread the burden of risks. Ex post, risk-shifting, risk-spreading and financial compensation mechanisms are increasingly conditioned to new measures of control and sanction of risky behaviours. Ex ante, the systems of identification and risk assessment (cost benefit analysis, assessment of probability vs. consequences) have become increasingly sophisticated. Private insurance techniques spread up within state institutions. Lastly, the diffusion of crisis management approaches also constitutes an answer to the limits of social protection, in an era of new public management and permanent austerity.*

*This panel is open to empirical researches on the evolution of actors, institutions and techniques of risk management, in a large number of domains (social protection as usually defined and beyond, in climate change, environmental policies for instance), and to researches offering a comparative perspective (among different domains and /or international).*

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

### **Nouveaux instruments de l'État-Providence**

Monika Piecek-Riondel, Céline Perrin, Isabelle Probst et Jean-Pierre Tabin, (Haute école spécialisée de la Suisse Occidentale), L'action publique au prisme de l'idéal capacitiste : l'exemple suisse

Hélène Revil (Sciences Po Grenoble), La limitation et la prévention du non-recours : nouvel instrument de la « gestion » des risques sociaux en France. Le cas de l'Assurance Maladie

Ariane Aubry (Sciences Po Lyon), La mise à l'agenda politique de l'ouverture de l'accès aux données médico-administratives du Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (SNIIRAM) et l'évolution parallèle de sa gouvernance

### **L'État-Providence à l'épreuve de la "nature"**

Hourdeau-Bodin, Stéphanie et Mazeaud, Alice (Université de La Rochelle), Le régime d'assurance CatNat dans la tempête. De la protection par socialisation et mutualisation des risques à une individualisation des responsabilités face aux risques naturels ?

Yann Bérard (Université des Antilles), L'État-providence peut-il rencontrer l'État écologique ? Éléments de comparaison à partir d'une analyse des transformations du système de comptabilité nationale

### **Mutations contemporaines de l'État-Providence au prisme de la santé au travail**

Emmanuel Henry (Université Paris Dauphine), Inertie institutionnelle et inaction publique : les transformations silencieuses des politiques de santé au travail en France nous renseignent-elles sur les reconfigurations contemporaines de l'État-providence ?

Camille Gasnier (EHESS), Conditions de travail et normalisation : les métamorphoses de l'État social en entreprise

### **Les transformations de la protection sociale, éclairage par les Suds**

Marine Al Dahdah (Université Paris Descartes) : La santé, une récompense pour le client fidèle : opérateurs de téléphonie mobile et couverture santé dans les Suds

Boris Samuel (École de Gouvernance et d'Économie de Rabat), La fin des subventions et la mise en place de transferts monétaires ciblés au Maroc : un basculement vers de nouvelles technologies de gouvernement

## **Participants**

AL DAHDAH Marine marine.aldahdah@gmail.com  
AUBRY Ariane ariane.aubry@wanadoo.fr  
BERARD Yann yberard@outlook.com  
GASNIER Camille camille.gasnier@ehess.fr  
HOURDEAU-BODIN Stéphanie stephanie.hourdeau-bodin@univ-lr.fr  
HENRY Emmanuel emmanuel.henry@dauphine.fr  
MAZEAUD Alice alice.mazeaud01@univ-lr.fr  
PIECEK-RONDEL Monika monika.piecek-riondel@eesp.ch  
PERRIN Celine celine.perrin@eesp.ch  
PROBST Isabelle Isabelle.PROBST@hesav.ch  
REVIL Héléna helena.revil@sciencespo-grenoble.fr  
TABIN Jean-Pierre jean-pierre.tabin@eesp.ch  
SAMUEL Boris borissamuel@hotmail.com

## ST 7

# Que fait le New Public Management aux politiques environnementales ?

## *What does New Public Management do to Environmental Policies?*

### Responsables scientifiques

**Sylvain Barone** (IRSTEA, Montpellier) sylvain.barone@irstea.fr

**Joana Guerrin** (Université de Nîmes) joana.guerrin@unimes.fr

### Présentation

L'expression New Public Management (NPM) a été utilisée à partir des années 1980 pour qualifier un vaste ensemble de changements intervenus dans le secteur public dès la fin des années 1970. Il est établi que le NPM a des origines diverses et que les éléments réunis sous cette bannière sont hétérogènes, voire en partie contradictoires (Hood, 1991). Cependant, au-delà de cette grande variété, des éléments communs caractérisent cette idéologie gestionnaire : l'application à l'administration de techniques de gestion en vigueur dans le secteur privé ; la mise en concurrence entre individus, services ou organisations qui accroîtrait leur performance ; ou encore la valorisation des managers et des usagers au détriment des responsables politiques (Pollitt et Bouckaert, 2011). Cette doxa managériale se décline bien entendu selon des calendriers, des modalités et des contenus différents en fonction des contextes, le cas de la France (Bezes, 2009) se distinguant par exemple nettement du cas britannique (Le Galès, 2004), pour ne citer qu'un exemple.

Le NPM n'est pas sans effet sur les politiques environnementales. Dans le cas français, Lascoumes et al. (2014) ont par exemple décrypté la manière dont la Révision générale des politiques publiques (RGPP) a été intégrée dans la réforme de fusion des ministères de l'Environnement, de l'Équipement et de l'Industrie, à côté, certes, d'autres logiques (comme les logiques de corps). Au-delà des réformes administratives, les politiques publiques et leurs instruments semblent également affectés par ce tournant néo-managérial. À titre d'exemples, citons :

- La promotion d'outils de politiques environnementales favorisant la logique de marché, comme l'échange marchand de permis carbone ou la mise en œuvre de paiements pour services environnementaux (Petitimbart, 2016).
- L'évaluation managériale des politiques environnementales.
- Ou encore la remise en cause d'outils traditionnels de solidarité et la valorisation des acteurs privés, comme dans le domaine des inondations (remise en cause de l'instrument CatNat permettant une péréquation nationale et valorisation du système assurantiel : Guerrin, 2014).

Le nouvel impératif des politiques environnementales consiste désormais, schématiquement, à combiner efficacité environnementale et réduction des coûts de l'action publique.

Ce phénomène d'intégration, dans les politiques environnementales, de la doctrine néolibérale (dont le NPM est la déclinaison dans l'ordre administratif et les politiques publiques) a été analysé à l'aide de notions comme celle de « modernisation écologique » dans les travaux de science politique relativement pionniers de M. A. Hajer (1996), ou encore à l'aide de celles de « green neoliberalism » (Bakker, 2010) ou d'« eco-managerialism » (Luke, 1999) par la géographie critique anglo-saxonne (courant de la political ecology). Ces appellations recouvrent des réalités sensiblement différentes, mais toutes font références à l'intégration de recettes et de principes néo-managériaux dans les politiques environnementales, que ce soit dans le fonctionnement des bureaucraties concernées, les orientations ou l'instrumentation des politiques publiques.

Que fait ce tournant néo-managérial aux politiques environnementales ? Quels en sont les effets ? Comment les comprendre et les analyser ? Comment les logiques néo-managériales s'hybrident-elles avec des schémas de pensée et des modes d'action sectoriels préexistants ? Ce projet scientifique, et cette section thématique, proposent de dresser un bilan de la rencontre entre NPM et politiques environnementales et de participer ainsi à l'étude d'un domaine de l'action publique encore peu étudié sous cet angle, notamment dans le champ de la science politique française. Afin d'ouvrir au maximum la discussion et ne pas simplifier la compréhension de ce phénomène, nous favoriserons la diversité des politiques environnementales étudiées (biodiversité, risques, climat, etc.), des échelles d'analyse et des contextes nationaux, infra ou supra-nationaux.

Les propositions s'inscriront prioritairement dans un ou plusieurs des axes suivants :

**Axe 1 : Les logiques de pénétration du NPM dans les politiques environnementales.** Le premier axe d'analyse vise à dresser un bilan du phénomène étudié, à travers des études de cas contrastées, et à favoriser l'émergence d'hypothèses explicatives de ce phénomène. Comment le NPM s'immisce-t-il dans les politiques environnementales ? Comment expliquer ce phénomène : développement « normal » du néo-libéralisme ou stratégies d'acteurs pour rendre l'environnement compatible avec les injonctions libérales dominantes (Cini, 1996) ?

**Axe 2 : Tournant néo-managérial et sens des politiques environnementales.** Il apparaît fondamental d'étudier la question du changement de sens des politiques environnementales suite au tournant néo-managérial. Quelles sont les résistances, les conflits de sens et les hybridations observés ? Quels sont les opérateurs de traduction entre NPM et politiques environnementales ? Si un référentiel de politique environnemental ne semble pas pouvoir être repéré, par exemple dans le cas français, à l'aide de quels outils conceptuels analyser ce changement (paradigmes, récits, coalitions discursives...) ?

**Axe 3 : Tournant néo-managérial et instrumentation des politiques environnementales.** Ce troisième axe d'analyse vise à décentrer le regard en direction des dispositifs d'action publique. En quoi le NPM change-t-il l'instrumentation des politiques environnementales ? Des instruments et outils proches du marché existaient déjà avant le tournant néo-managérial dans le domaine de l'environnement. Cependant, comment analyser la cohabitation d'instruments d'inspirations diverses, leurs évolutions, le remplacement de certains par d'autres, et, à nouveau, les hybridations à l'œuvre ?

*The term New Public Management (NPM) was used from the 1980s to describe a wide range of changes in the public sector in the late 1970s: application to the administration of management techniques from the private sector; introduction of competition between individuals, departments or organizations to increase their performance; and the valuation of managers and users at the expense of politicians (Pollitt and Bouckaert, 2011).*

*NPM does have impacts on environmental policies. As Lascoumes and al. (2014) have shown for the French case, NPM had effects on administrative reforms such as the merger of the Ministry of the Environment, Infrastructure, and Industry. Environmental policies now favor the instruments within a market-oriented rationale as carbon markets or payments for environmental services (Petitimbert, 2016). Finally, traditional tools of the welfare state are being criticized, and private actors actions empowered in the name of sustainability, for example in the floods management domain (Guerrin, 2014). More broadly, environmental policies are now expected to combine environmental effectiveness with cost-reduction strategies.*

*This integration of neoliberal doctrine into the environmental policies was already analyzed by concepts such as the "ecological modernization" in the pioneering work of MA Hajer (1996), or using "green neoliberalism" (Bakker 2010) or "eco-managerialism" (Luke, 1999) by the Anglo-Saxon critical geography (in political ecology). These concepts reflect slightly different realities, but they all make reference to the integration of neo-managerial principles into*

*environmental policies , whether in the functioning of bureaucracies, or orientations, or instrumentation of public policies.*

*What is this neo-managerial turn doing to environmental policies? What are the effects of the combination of NPM with environmental concerns? How shall we understand and analyze this phenomenon? The scientific project to which this thematic section offers to contribute aims at strengthening the study of the evolution of a public policy domain that is not enough looked at by political science scholars. However, this angle seems particularly fruitful to understand the changes affecting public policy more broadly defined. We will pay particular attention to phenomena of hybridization between neo-managerial logics and the persistence of sector-based patterns of thought and action. Finally, we wish to promote a discussion not to simplify the analysis of this phenomenon by encouraging the contrasting case studies built on different scales, and on different national, infra or supra- national contexts.*

*Expected proposals should be developed within at least one of the following themes:*

**Theme 1: Logics of NPM penetration within environmental policies.** *The aim of the analysis is here to take stock of the studied phenomenon, through contrasting case studies, and to enable the emergence of hypotheses to explain this phenomenon. How is NPM interfering with environmental policies? Is this phenomenon a "regular" development of neoliberalism or is it explained by strategies of actors aiming at making the environment compatible with the dominant liberal injunctions (Cini , 1996) ?*

**Theme 2: Managerial turn and the meaning of environmental policies.** *It is important to consider the actual effects of the managerial turn on the meaning of the environmental policies. How does the rise of managerial orthodoxy change the meaning of environmental policies? Does one notice conflicting representations in this hybridization between the environmental policies and NPM, conflicting worldviews or interpretative schemes? If one environmental policy "referential" does not seem to be noticed, at least in the French case, with what conceptual tools should we analyze these changes (paradigms, narratives, discursive coalitions...)?*

**Theme 3 : The managerial turn and the instrumentation of environmental policies.** *The third theme of this session proposes to change the look at the policy-making towards its tools and instruments. How is NPM bringing changes to the instrumentation of environmental policies ? Instruments and market-oriented tools existed before this neo-managerial turn, even in the field of the environment. However, shall we analyze the coexistence of instruments of various inspirations, their evolution, the replacement of some by others, and, again, the hybridizations at work ?*

## REFERENCES

- Bakker K. (2010) "The limits of 'neoliberal natures': Debating green neoliberalism", *Progress in Human Geography*, 34(6), 715-735.
- Hajer M. A. (1995) *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*, Oxford, Oxford University Press.
- Lascoumes P., Bonnaud L., Le Bourhis J.-P., Martinais E. (2014) *Le développement durable, une nouvelle affaire d'Etat ?*, Paris, PUF.
- Luke, T. (1999) "Eco-managerialism: Environmental Studies as a Power Knowledge Formation", in F. Fisher, M. A. Hajer (Ed.), *Living with Nature: Environmental Politics as Cultural Discourse*, 103-120, Oxford, Oxford University Press.
- Petitimberty, R. (2016) « Quantifier pour manager. L'émergence des paiements pour services environnementaux au sein des politiques publiques environnementales françaises », *Développement durable et territoires.*, 7(1).
- Pollitt C., Bouckaert G. (2011) *Public Management Reform: A Comparative Analysis.* , Oxford, Oxford University Press.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

Introduction : Sylvain Barone

### **Axe 1 / Les logiques de pénétration du NPM dans les politiques environnementales**

Discussion : J. Guerrin

Clémence Guimont (Université Lille 2/CERAPS), La perte du vivant au prisme du New Public Management : quand la culture du résultat minimise la crise de biodiversité

Rémy Petitimberty (Université Lille 2/CERAPS), Définir l'utilité des services écosystémiques à l'heure du New Public Management. Lutttes définitionnelles pour l'institutionnalisation d'un dispositif de l'action publique environnementale

### **Axe 2 / Tournant néo-managérial et sens des politiques environnementales**

Discussion : S. Barone

Stéphane Aykut (Centre Marc Bloch), Le tournant managérial de la gouvernance climat : fabrique, diffusion et paradoxes d'un nouveau mode de gouvernance globale

Laure Bonnaud (INRA) et Emmanuel Martinais (ENTPE), Les vieilles recettes du nouveau management public : le cas de l'inspection des installations classées

### **Axe 3 / Tournant néo-managérial et instrumentation des politiques environnementales**

Discussion : J. Guerrin

Maude Benoit (UQAM), Réformer l'agroenvironnement par la managérialisation des instruments : le rôle de médiateur des administrations publiques au Québec et en France

Nicolas Maisetti (ENPC), Le Plan Bâtiment durable ou le NPM à l'épreuve de la fabrique privée de l'action publique environnementale

Conclusion : Sylvain Barone

## Participants

AYKUT Stefan s.aykut@gmail.com

BARONE Sylvain sylvain.barone@irstea.fr

BENOIT Maude benoit.maude@uqam.ca

BONNAUD Laure laure.bonnaud@ivry.inra.fr

GUERRIN Joana Joana.guerrin@unimes.fr

GUIMONT Clémence clemence.guimont@hotmail.fr

MAISETTI Nicolas nicolas.maisetti@yahoo.fr

MARTINAIS Emmanuel emmanuel.martinais@entpe.fr

PETITIMBERT Rémy remy.petitimberty@laposte.net

## ST 8

# Gouverner par les modèles

### *Governing with models*

#### Responsables scientifiques

**Sara Angeli Aguiton** (CNRS/Centre Alexandre Koyré) sara.aguiton@sciences-po.org

**Henri Boullier** (IFRIS/CERMES3) henri.boullier@parisdescartes.fr

**Lise Cornilleau** (Paris Est/ LISIS et Sciences-Po/CSO) lise.cornilleau@sciencespo.fr

**Pierre-André Juven** (FRIS/CERMES3) pierreandrejuven@gmail.com

#### Présentation

En une vingtaine d'années, les instruments d'action publique sont devenus des objets d'étude canoniques pour la science politique. Une famille d'instruments tient un rôle désormais central dans les processus de technicisation de l'action publique : les modèles. Les modèles se présentent sous forme informatique et numérique, nécessitent des professionnel.le.s spécialisé.e.s pour les faire fonctionner, et projettent les différentes actions possibles dans le futur afin d'orienter la décision dans le présent. Objets faits d'un mixte de quantification, de formalisation et de simulation, ils servent souvent de médiation entre le monde réel et la théorie. Les modèles peuvent être rencontrés dans le domaine de la stratégie militaire, de la politique économique, du gouvernement de la sécurité alimentaire, des politiques climatiques, de la santé.

Le travail de modélisation passe par le déploiement d'algorithmes qui tendent à complexifier la conduite de l'action publique, mais aussi son étude. La modélisation se présente comme l'aboutissement d'une rationalité décisionnelle où la technique permettrait d'arbitrer en situation d'incertitude et d'offrir aux décideurs une grande légitimité scientifique tout en maintenant une forme de confinement rendant ces instruments imperméables à la controverse.

Cette section thématique propose de s'arrêter sur les modèles (et le processus de modélisation) et leurs effets sur l'action publique, afin d'éclairer leur conception du politique et leur pouvoir de légitimation. Elle vise aussi à interroger des conceptions critiques de la modélisation y compris lorsqu'elles trouvent leurs origines dans les sciences sociales et les sciences économiques. Pour cela, les communications pourraient s'inscrire dans trois axes.

**Axe 1 : Les modèles comme instruments privés d'action publique**

Une première entrée consiste à considérer les modèles comme des outils de transformation des frontières entre l'État, le marché et la sphère académique. Loin d'être simplement produits au sein des administrations, les modèles proviennent très souvent d'acteurs privés travaillant en étroite collaboration avec le monde universitaire et les instances publiques. Ainsi, les modèles sédimentent un vaste ensemble de savoirs à visées opératoires, forgés dans des arènes mixtes où de nombreux intérêts et cadrages circulent. L'interrogation portera dans cet axe sur la façon dont des instruments privés deviennent des modèles de décision publique et s'intéressera aux effets d'une telle conversion sur l'action publique.

**Axe 2 : Modèles, prospective et gouvernement du futur**

Une seconde entrée s'intéresse à la manière dont les modèles sont utilisés pour la formulation et la réalisation des futurs. La modélisation du futur équipe depuis longtemps une conception de l'État « stratège », capable de gouverner le « long terme ». Les modèles visent d'abord à rendre quantifiables des objectifs poursuivis par les programmes d'action publique. Ils intègrent par ailleurs dans les calculs une certaine vision du futur (scénarisation épidémiologique ou des catastrophes, calcul coûts-bénéfices de la décision, etc.). Les modèles associent alors des considérations ontologiques (quelles entités et quelles

dimensions d'un problème doivent être prises en compte ?) et normatives (quelles sont les options le plus efficaces ?), deux facettes qu'il conviendra d'explorer.

### Axe 3 : Modèle, critique et contrainte

Enfin, une troisième entrée dans l'examen des modèles consiste à s'intéresser au pouvoir de coercition des modèles, dans la mesure où ils semblent à la fois avoir force de contrainte sur la décision tout en restant invisibles à la critique. Si des résistances aux instruments s'observent désormais plus fréquemment, des formes d'asymétries profondes demeurent et ce d'autant plus lorsque la technicité des instruments en question s'élève. Le coût d'entrée de l'analyse des modèles est très élevé pour celles et ceux ne participant pas à leur confection ou à leur utilisation quotidienne : chercheurs en sciences sociales bien sûr, mais aussi citoyen.n.es, associations, etc. Ce troisième axe se penchera sur la façon dont les modèles sont rendus invisibles et sur les tentatives de leur remise en cause.

*In the last twenty years, policy instruments have become canonical objects of inquiry for political sciences. One family of instruments turns out to be particularly central in the technicization of public action: models. Models often take the form of computer programs or digital tools, they require specialized professionals to make them work, and propel different possible actions in the future in order to inform decision-making in the present. They are, at the same time, technologies of quantification, simulation and formalized knowledge, and they are used as mediators between the real world and theory. Models may be encountered in the making of military strategies, economic policies, in the government of food security, climate policies and health.*

*The process of modeling generally requires the development of algorithms that tend to make it more complex to conduct public action, but also to analyze it. Modeling is often presented as the culmination of a decisional rationality in which technology makes it possible to resolve uncertainties and provide decision makers with a greater scientific legitimacy. But, at the same time, models maintain a form of containment that renders these instruments resistant to controversies.*

*This thematic section proposes to study these models and their effects on public action, in order to shed light on the political decisions they embed, and on their power of legitimation. To do so, the communications can follow three threads of questions:*

#### *Axis 1: Models as private instruments of public action*

*A first entry consists in treating models as tools that transform the borders between the State, markets and the academic sphere. Far from simply being produced inside public administrations, models are often imagined and produced by private actors who closely collaborate with academia and public bodies. As such, models sediment a vast body of knowledge designed for the conduct of concrete action, produced in heterogeneous arenas where many interests and frames circulate. In such a context, the main question could be to investigate the ways in which private instruments become models of decision making and to focus on the effects of such a shift on public action itself.*

#### *Axis 2: Models, prospective and government of the future*

*A second entry looks into the ways in which models are used to formulate and to make the futures happen. Modeling the future has been, for a long time, one the tools of the "strategic" State in order to shape long-term policies. Models first try to quantify the policy objectives pursued by the programs are supposed to implement. However, they also integrate, in their computation, specific visions of the future (they plan epidemiological or disaster scenarios, they calculate the costs and benefits of different regulatory options). Models then associate ontological considerations (what entities and what dimensions of a problem should be taken into account?) and normative (what are the most efficient options?), two facets that will be worth exploring.*

#### *Axis 3: Model, critique and constraint*

*A third field of inquiry consists in examining the coercive power of models, in the sense that they tend to have some constraining power over decisions while at the same time remaining invisible for critiques. Of course, some resistance to policy instruments is more and more frequent, but deep asymmetries remain. They are all the more profound that the technicality of the models increases. The entry cost for analyzing models can be very high for those who do not take part in their production or their use: social scientists, obviously, but also citizens or associations. This third axis will discuss the ways in which models are made invisible and how they can still be questioned by external actors.*

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / Que fait la modélisation aux politiques sociales et aux décisions de justice ?**

Ulrike Lepont (Centre de Sociologie des Organisations), Un marché très exclusif. Les acteurs de la modélisation des réformes de protection maladie aux Etats-Unis

Angèle Christin (Stanford University), Prédire le crime ? Construction et usages des algorithmes d'estimation de la récidive dans la justice pénale américaine

Émilie Bilan (Université Rennes 2 / CRAPE-Arènes), Sibylle Gollac (CNRS / CRESSPA-CSU), Nicolas Rafin (Université de Nantes / CENS) et Hélène Steinmetz (Université du Havre / IDEES), Un modèle résilient ? Le barème de pension alimentaire face à ses critiques (1999-2016)

Discutant pour l'axe 1 : Emmanuel Henry (Université Paris-Dauphine / IRISSO)

### **Axe 2 / L'environnement à l'épreuve de la modélisation**

Maël Goumri (Université Paris-Descartes / Cermes3), Modéliser l'insaisissable : les futurs du nucléaire au prisme des usages des modèles d'accidents graves

Cécile Coulmain (Université Lumière Lyon 2 / Triangle), Un pouvoir public captif d'un modèle de décision privé ? Analyse du système de pilotage Hublo dans le cadre de la délégation de service public d'eau potable entre le Grand Lyon et Veolia

Leny Panitoux (EHESS / Centre Alexandre Koyré), Un impossible calcul. Petite histoire du rôle de la modélisation dans l'administration de la preuve de la sûreté d'un projet de stockage géologique de déchets nucléaires, en France au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle

Discutante pour l'axe 2 : Topcu Sezin (CNRS / Centre d'étude des mouvements sociaux - Institut Marcel Mauss)

## Participants

AGUITON Sara, sara.aguiton@ehess.fr

BILAND Émilie, emilie.biland@univ-rennes2.fr

BOULLIER Henri, henri.boullier@parisdescartes.fr

CHRISTIN Angèle, angelec@stanford.edu

CORNILLEAU Lise, lise.cornilleau@sciencespo.fr

COULMAIN Cécile, cecile\_coulmain@yahoo.fr  
GOLLAC Sybille, sibylle.gollac@cnrs.fr  
GOUMRI Maël, mael.goumri@gmail.com  
HENRY Emmanuel, emmanuel.henry@dauphine.fr  
JUVEN Pierre-André, pierreandrejuven@gmail.com  
LEPONT Ulrike, ulrike.lepont@gmail.com  
PATINEAUX Leny, leny.patinaux@ehess.fr  
RAFIN Nicolas, nicolas.rafin@univ-nantes.fr  
STEINMETZ Hélène, helene.steinmetz@ens.fr  
TOPCU SEZIN sezin.topcu@ehess.fr

## ST 9

# Les circulations comme révélateur des transformations de l'action publique urbaine

## *Circulations as tracers for the transformations of urban policy making*

### Responsables scientifiques

**Vincent Béal** (SAGE – Université de Strasbourg) vbeal@unistra.fr

**Renaud Epstein** (CESDIP – Sciences Po Saint-Germain-en-Laye) renaud.epstein@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

**Gilles Pinson** (Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux)  
g.pinson@sciencespobordeaux.fr

### Présentation

Quelle que soit l'échelle à laquelle on la considère – internationale, nationale ou infra-nationale – l'action publique procède désormais largement d'imitations ou d'emprunts exogènes. Souvent présentés sous l'angle de la radicale nouveauté, les transferts d'un espace politique vers un autre s'inscrivent pourtant dans l'histoire longue de la gestion publique, en particulier pour les gouvernements urbains (Saunier, 2002). Il n'en reste pas moins que la globalisation économique, la montée en puissance des organisations inter/transnationales, l'europanisation des politiques publiques et les restructurations étatiques contemporaines se sont accompagnées d'une intensification de la circulation des expériences et des modèles, des savoirs et des pratiques, des instruments et des formats organisationnels : l'imitation, l'emprunt, la légitimation par l'importation sont désormais bien souvent considérés comme les leviers de l'innovation publique, et constituent un moteur des processus de convergence voire de standardisation des politiques publiques (Ancelovici et Jenson, 2012).

L'étude de ces circulations constitue un champ bien balisé des sciences sociales (Delpeuch, 2008 ; Vauchez, 2013), au carrefour de la science politique (Dolowitz et Marsh, 2000 ; Raddaeli, 2000 ; Evans, 2004), de la sociologie (Powell, DiMaggio, 1991 ; Dezalay, Garth, 2011), de la géographie (McCann, Ward, 2011 ; Peck, 2011) et de l'urbanisme (Espaces et Sociétés, 2007). Bien qu'inscrites dans des traditions disciplinaires diverses et portant sur des échelles, des territoires et des objets qui le sont tout autant, les recherches sur les circulations (analysées en termes de diffusion, de transferts, de policy mobilities...) convergent sur un point : l'intensification des circulations participe d'un processus de désétatisation et de dénationalisation des politiques publiques (Hassenteufel et Maillard, 2013), et constitue tout à la fois un indice et un moteur des processus de redistribution du pouvoir entre échelons politiques, dont les villes sont souvent présentées comme les grandes gagnantes.

A cette échelle urbaine, l'intensification récente des circulations est ainsi révélatrice d'une transformation profonde du contexte dans lequel les villes évoluent et des modalités de leur gouvernement. En l'espace de quelques années, les villes sont devenues des points d'ancrages essentiels des dynamiques de la globalisation néolibérale (Brenner, 2004). Dans un contexte de globalisation, d'intensification de la compétition entre les territoires et de « desserrement du verrou de l'Etat » (Le Galès, 1999), les acteurs locaux se tournent de façon croissante vers des expériences exogènes – souvent présentées comme des « modèles » et distinguées comme tels par des prix, trophées ou labels – pour construire les stratégies et politiques urbaines. Cette évolution s'est accompagnée de la constitution, aux échelles nationale, européenne et internationale, d'un véritable secteur de la consultance propre aux questions urbaines et de la multiplication des réseaux des villes, voyages d'études, salons et congrès ou encore guides de « bonnes pratiques » qui fonctionnent comme des accélérateurs

de la diffusion et de la circulation des politiques urbaines considérées comme innovantes ou exemplaires.

Cette section thématique vise à revenir sur une série de questions classiques de la sociologie de l'action publique en les considérant au prisme des circulations. Elle cherche plus particulièrement à questionner la transformation des modalités de gouvernement des villes que révèlent – et qui résultent de – ces circulations, en partant du constat que cette dimension a, pour l'heure, été analysée principalement par des chercheurs en géographie et en études urbaines. Pour ce faire, elle aborde les deux axes thématiques suivants.

Circulations et rapports entre échelles de gouvernement

La multiplication des circulations a souvent été appréhendée comme un signe de l'affaiblissement des Etats et de l'obsolescence du cadre stato-national comme espace de référence principal de la construction des politiques publiques. Toutefois, des travaux récents montrent que les Etats ne sont pas totalement absents de ces processus et qu'ils peuvent même se repositionner dans la gouvernance multi-niveaux en suscitant des circulations et en organisant la capitalisation des « bonnes pratiques » (Béal, Epstein, Pinson, 2015). Ainsi, l'orchestration et le cadrage des circulations seraient devenus un instrument essentiel de gouvernement, notamment pour les niveaux les moins impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques, comme le montre l'essor récent dispositifs européens ou nationaux visant à décerner labels et prix aux gouvernements locaux et régionaux. Dans ce contexte, il s'agira d'interroger la place des circulations dans la transformation des rapports entre niveaux de gouvernement. Quels sont les dispositifs et les instruments mis en place pour encourager et cadrer les circulations ? Est-ce que ces dispositifs visent à désigner les « bons élèves » génèrent uniquement des comportements compétitifs ou sont-ils l'occasion de l'établissement de rapports de coopération ? En quoi ces dispositifs contribuent à renouveler les modèles d'intervention territoriale ? Et au final, quels nouveaux équilibres et rapports de force entre niveaux résultent de cette multiplication et multilatéralisation des circulations ?

Circulations et distribution des ressources dans le gouvernement urbain

Si les circulations ont fait évoluer les rapports inter-scalaires, elles ont également un rôle croissant dans le gouvernement des villes, qui sont aujourd'hui considérées comme des espaces politiques fragmentés, pluralistes où les acteurs sont nombreux et les ressources dispersées. La mise en valeur d'exemples extérieurs ou l'importation de recettes constituent donc des leviers mobilisés pour construire des politiques urbaines dans un contexte où les élus et techniciens peinent à identifier les groupes sociaux qui composent la ville et se saisir de leurs demandes. Du côté des villes exportatrices, les opportunités d'être reconnue comme une ville « modèle » sont sources de mobilisations collectives, voire d'émulation au sein des communautés techniques et politiques. Plus généralement, il s'agira aussi d'analyser les ressources que fournissent les circulations et les effets qu'elles produisent sur la hiérarchisation des acteurs de la gouvernance urbaine. Quelles ressources ces circulations offrent aux élus, techniciens, professionnels de la ville, agences et structures locales des partis politiques ? Dans quelles espaces (sphère de la production des politiques urbaines ou sphère de la compétition politique) ces ressources sont-elles mobilisées ? A l'inverse, on peut aussi s'interroger sur les limites de ces recompositions. En quoi le positionnement en tant que passeurs ou de champions de « solutions » innovantes et exportables permet-il de constituer un capital international ? Est-ce qu'à l'inverse le « capital d'autochtonie », compris comme la capacité à contrôler voire à censurer les mécanismes d'institutionnalisation des solutions importées, n'est-il pas une ressource encore plus puissante ? Quelle est la place dans ces mécanismes de recomposition des consultants experts de la traduction et de l'hybridation des modèles ?

*Whatever the scale at which it is considered – international, national or sub-national – policy making involves now increasingly imitations or external borrowings. Often considered as a new phenomenon, policy circulations are part of the long history of public management, particularly for urban governments (Saunier, 2002). However, recent trends such as the economic globalization, the rise of inter/transnational organizations, the Europeanization of public policies and the state restructuring has generated an increased circulations of*

*experiments and models, knowledge and practices, instruments and organizational models. Very often, these circulations are considered as the only trigger for policy innovation and they constitute one of the driving forces of processes of convergence and standardization of public policies (Ancelovici and Jenson, 2012).*

*The study of these circulations is now a well-delineated field of social sciences (Delpeuch, 2008 Vauchez, 2013), at the crossroads of political science (Dolowitz and Marsh, 2000; Raddaelli, 2000; Evans, 2004), sociology (Powell, DiMaggio, 1991; Dezalay, Garth, 2011), geography (McCann, Ward, 2011; Peck, 2011) and urban planning (Espaces et sociétés, 2007). While related to various disciplinary traditions, scales of analysis or objects, these researches on the circulation (analyzed in terms of diffusion, transfers, policy mobilities...) converge on one point: the intensification of circulation is part of a process of denationalization and destatization of public policies (Hassenteufel and Maillard, 2013), and is at once a sign and an engine of power redistribution between different levels of government – a process in which cities are often presented as the main winners.*

*At this scale, the recent intensification of circulations is indicative of a profound transformation of the context within which cities are governed. Within a few years, cities have become essential nodal spaces in the dynamics of neoliberal globalization (Brenner, 2004). In a context of globalization, intensifying competition between territories and "loosening the state grip" (Le Gales, 1999), local actors are increasingly relying on exogenous experiences – often presented as "models" and distinguished as such by rewards, certifications and labels – to build strategies and urban policies. This change was accompanied by the emergence at the national, European and international levels, of a community of urban consultants and of the proliferation of transnational municipal networks, study tours, conferences, or guides "good practices" that operate as accelerators in the dissemination and circulation of urban policies considered as innovative or exemplary.*

*This session is intended to address a series of classical questions of the sociology of public action by considering the issue of policy circulations. It specifically seeks to question the transformation of urban governance that reveals these circulations and which have so far mainly been analyzed by researchers in geography and urban planning. To do this, this session will be organized around two major themes.*

#### *Circulations and relationships between scales of government*

*The proliferation of circulation has often been understood as a sign of the weakening of the state and of the obsolescence of the national space as the main reference area for the construction of public policies. However, recent studies show that states are not entirely absent from these processes and can even reposition themselves in the multi-level governance by stimulating circulations and capitalizing on their effects (Béal, Epstein, Pinson, 2015). Thus, the framing of these policy circulations becomes a central instrument of government, as shown by the recent boom of European or national schemes which reward local and regional governments' initiatives. In this context, it seems increasingly important to explore the influence of policy circulations in the transformation of the relationship between levels of government. What are the instruments put in place to encourage and frame policy circulations? Are these instruments only generating competitive behavior or are they an opportunity to establish cooperative relationships?*

#### *Circulations and distribution of resources in the urban government*

*If policy circulations have impacted scales relationships, they also play an increasing role in the government of cities, which today are considered as fragmented and pluralistic political spaces where actors are numerous and resources are scattered. The increasing use of external examples is therefore mobilized to construct urban policies at a time when elected officials struggle to identify social groups that make up the city and seize their demands. As for exporting cities, opportunities to be recognized as a model city are sources of collective mobilizations or emulation in the technical and political communities. More generally, it will also be necessary to analyze the resources that provide policy circulations. What resources provide these circulations for elected officials, technicians, urban professionals, local parties? In what areas (sphere of production of urban policies or sphere of political competition) are*

*these resources used? Conversely, one can also question the limits of these trends and ask whether the involvement in circulation allow constructing an "international capital"? Finally, what is the role of consultants in these processes?*

## REFERENCES

- Ancelovici, M., Jenson, J. (2012). « La standardisation et les mécanismes du transfert transnational ». Gouvernement et action publique, (1), p. 37-58.
- Béal V., Epstein R., Pinson G. (2015) « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », Gouvernement et action publique, 3(3), p. 103127.
- Dezalay Y., Garth B. (2011) « Hegemonic Battles, Professional Rivalties and the International Division of Labor in the Market for the Import and Export of State-Governing Expertise », International Political Sociology, 5(3), p. 276-293.
- Delpeuch, T. (2008). « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », Questions de recherche, 27, p. 1-69.
- Dolowitz, D., Marsh, D. (2000), « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making », Governance, 13(1), p. 524.
- Espaces et sociétés (2007). « Villes et 'best practices' », 131(4).
- Evans, M. (2004). Policy transfer in global perspective, Aldershot, Ashgate.
- Hassenteufel, P., de Maillard, J. (2013). « Convergence, transferts et traduction ». Gouvernement et action publique, (3), p. 377-393.
- McCann, E., Ward, K. (dir.) (2011). Mobile Urbanism: city policymaking in the global age, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Le Galès P. (1999), « Le desserrement du verrou de l'Etat? », Revue internationale de politique comparée, 6(3), p. 627-652.
- Peck, J. (2011) « Geographies of policy: from transfer-diffusion to mobility-mutation », Progress in Human Geography, 35(6), p. 773-797.
- Powell W., Di Maggio (1991), « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », in Powell W., Di Maggio (dir.) The New Institutionalism in Organizational Analysis, Chicago, University of Chicago Press, p. 63-84.
- Radaelli, C. (2000). « Policy Transfer in the European Union: Institutional Isomorphism as a Source of Legitimacy », Governance, 13 (1), p. 25-43.
- Saunier, P. Y. (2002). « Taking up the bet on connections: a municipal contribution », Contemporary European History, 11(2), p. 507-527.
- Vauchez, A. (2013). « Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique », Critique internationale, (2), p. 9-16.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Camille Al Dabaghy (IRIS – EHESS), Ce que la transnationalisation de l'action publique fait aux relations entre État et villes « sous régime d'aide », un éclairage malgache

Victor Bailly (GESTE – ENGEES), L'expertise associative en action : émergence et circulation des innovations sociales en matière de prévention des déchets

Laura Bonn (ICEE – Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 / Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg), Le transfert de dispositifs d'accueil de réfugiés à Paris : une ressource pour renforcer le rôle de la ville dans les processus d'action publique ?

Marine Bourgeois (CEE – Sciences Po Paris), L'Etat et le pouvoir local d'attribution à l'épreuve des circulations. Sélection et promotion d'instruments exemplaires

Rémi Dormois (EVS – Université de Lyon), Sylvie Fol (Géographie-Cités – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Les villes en décroissance : les oubliées de la circulation des bonnes pratiques urbaines ?

Nicolas Maisetti (LATTS – ENPC), La French Tech, la circulation multi-scalaire d'un label territorial

Alice Mazeaud (CEJEP – Université de la Rochelle), Magali Nonjon (CHERPA – Sciences Po Aix),  
Le marché de la démocratie participative : un facteur de standardisation des politiques participatives locales ?

Marie Piganiol (CSO – Sciences Po Paris), Des projets urbains « Made in France ». Le label Écoquartier en quête d'exportations

## Participants

AL DABAGHY Camille [dabaghy@ehess.fr](mailto:dabaghy@ehess.fr)

BAILLY Victor [victor.bailly@engees.unistra.fr](mailto:victor.bailly@engees.unistra.fr)

BEAL Vincent [vbeal@unistra.fr](mailto:vbeal@unistra.fr)

BONN Laura [laura.bonn@hotmail.de](mailto:laura.bonn@hotmail.de)

BOURGEOIS Marine [marine.bourgeois@sciencespo.fr](mailto:marine.bourgeois@sciencespo.fr)

DORMOIS Rémi [remi.dormois@hotmail.fr](mailto:remi.dormois@hotmail.fr)

EPSTEIN Renaud [renaud.epstein@sciencespo-saintgermainenlaye.fr](mailto:renaud.epstein@sciencespo-saintgermainenlaye.fr)

FOL Sylvie [sylvie.fol@univ-paris1.fr](mailto:sylvie.fol@univ-paris1.fr)

MAISETTI Nicolas [nicolas.maisetti@yahoo.fr](mailto:nicolas.maisetti@yahoo.fr)

MAZEAUD Alice [alicemazeaud@yahoo.fr](mailto:alicemazeaud@yahoo.fr)

NONJON Magali [mnonjon@yahoo.fr](mailto:mnonjon@yahoo.fr)

PIGANIOL Marie [marie.piganiol@sciencespo.fr](mailto:marie.piganiol@sciencespo.fr)

PINSON Gilles [g.pinson@sciencespobordeaux.fr](mailto:g.pinson@sciencespobordeaux.fr)

## ST 10

# Les données et le gouvernement de la ville

## *Urban governance and data*

### Responsables scientifiques

**Fabrice Bardet** (Ministère de l'Environnement, Laboratoire EVS-RIVES, Université de Lyon, ENTPE) [fabrice.bardet@entpe.fr](mailto:fabrice.bardet@entpe.fr)

**Antoine Courmont** (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris) [antoine.courmont@sciencespo.fr](mailto:antoine.courmont@sciencespo.fr)

### Présentation

La ST « Les données et le gouvernement de la ville » vise à progresser dans l'analyse de l'impact de l'avalanche des nouvelles données issues des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les mécanismes de gouvernance des sociétés. Il est proposé une focalisation sur le terrain des grandes villes, lieux privilégiés d'implantation des nouvelles TIC. La perspective scientifique retenue est issue de la sociologie des outils quantitatifs de gouvernement initiée par Alain. Desrosières.

Comment les nouvelles données changent-elle le gouvernement des sociétés ?

Il y a très peu de temps encore, les données quantitatives de l'activité gouvernementale étaient majoritairement issues de la production d'enquêtes spécifiques ou de l'exploitation de fichiers administratifs [Desrosières, 2005]. La dissémination des TIC, qui se traduit notamment par une croissance inédite du volume des données liées aux comportements individuels (identifié aujourd'hui à travers la notion de big data), apparaît en mesure de provoquer le bouleversement des sources de données gouvernementales, celui de l'activité gouvernementale elle-même.

Dans l'évocation de cette « révolution numérique », l'accent est souvent mis sur le nouveau traitement des données : l'expansion des réseaux de communication, l'augmentation considérable de la puissance de calcul des processeurs, ou la diminution des coûts de stockage des données. Mais la bascule concerne d'abord la production des données elle-même, leur recueil. Il s'est en effet opéré une multiplication des capteurs de données. Les téléphones portables constituent naturellement la première source de données nouvelles, leurs utilisateurs produisant d'innombrables informations sur leurs comportements, qui ont rapidement fait l'objet d'utilisations commerciales. A ces sources s'en ajoutent d'autres, liées à des capteurs fixes (caméras, zones wifi, antennes réseaux téléphoniques, etc.).

Puis interviennent donc les capacités nouvelles de traitement des données qui font miroiter en particulier une gestion des problèmes en temps réel. « L'agilité » ou la réactivité des systèmes est prônée partout. Ce faisant, ne focalise-t-on pas trop l'attention sur la réactivité à des situations conjoncturelles ? L'espoir de durabilité des programmes d'action peut-il en particulier coexister avec cette focalisation sur le temps réel ? Les mérites de la gestion en « temps réel » méritent aujourd'hui d'être réinterrogée dans cette perspective.

Un des enjeux de cette section est de progresser dans ces questionnements en prolongeant le programme de recherche de sociologie de la quantification développé en France par A. Desrosières et qui bénéficie aujourd'hui d'une dynamique internationale très forte [Bruno et alii, 2016]. En prolongeant la grille d'analyse qui a permis d'associer des types de quantification spécifiques à des formes distinctes d'Etat, il s'agit d'alimenter les réflexions engagées sur les changements introduits par les big data dans la gouvernance des organisations et des politiques publiques [Margetts et Dunleavy, 2013].

Le terrain des villes

L'espace urbain a contribué à une expansion considérable de l'usage des données dans l'action publique. Les grosses collectivités, associées le plus souvent au secteur privé,

multiplient aujourd'hui les programmes expérimentaux de collecte de données personnelles pour proposer des services en temps réels, notamment dans les secteurs des transports de l'énergie ou du tourisme [Townsend, 2013 ; Albino et alii, 2015 ; Kitchin, 2015]. De manière plus spécifique, certaines métropoles développent également des programmes dédiés à la production ou à la diffusion de nouvelles données, comme des plates-formes « open data » ou des laboratoires d'expérimentation de partage de données. Autant d'initiatives systématiquement relayées par les élus locaux pour chercher à promouvoir l'image de la « smart city » chargée d'alimenter l'attractivité du territoire.

Au croisement des études urbaines, de la sociologie de la quantification et de l'analyse de l'action publique, la ST s'inscrit dans une perspective de sociologie politique des données urbaines pour envisager deux pistes de questionnement.

#### 1. La donnée comme instrument de gouvernement de la ville

Un premier axe questionne, de manière classique, les données en tant qu'instrument de gouvernement des villes. Comment les nouvelles données changent-elles la conduite des politiques métropolitaines sectorielles ? La question, très large, pourra être traitée selon plusieurs directions. Une possibilité sera de s'intéresser aux nouvelles représentations de la réalité sociale et économique produites par ces données, susceptibles de faire émerger de nouveaux enjeux, et de placer au second rang d'autres enjeux plus anciennement identifiés. Le regard sera porté sur les groupes professionnels en charge de la gestion des nouvelles données.

De manière connexe pourra être abordée la question de l'éventuelle réorientation des programmes d'action métropolitains en lien avec les nouvelles données. Dans cette perspective, seront favorisés les propositions discutant la possible orientation de la gestion des problèmes publics en « temps réel » produite par les big data, au détriment, le cas échéant, de la prise en compte de problématiques urbaines de long terme [Bardet, 2014]. Un tel angle permettrait de nourrir la discussion avec la littérature sur la gestion de la ville néolibérale.

Les contributions décriront les mécanismes de mobilisation des nouvelles données par les acteurs du gouvernement urbain. Quels sont les acteurs légitimés ou a contrario marginalisés par ces nouveaux dispositifs de quantification ? Tous les secteurs de l'action publique urbaine pourront être retenus.

#### 2. La donnée comme objet / enjeu de gouvernement

La production et l'usage croissants font émerger les données comme un enjeu spécifique de gouvernement à l'échelle des métropoles. Plusieurs acteurs tentent d'agir sur la circulation de l'information par des stratégies de régulation des flux de données aux formes variées (open data, régie de données, etc.). Cet axe questionne l'émergence et l'institutionnalisation de politiques publiques de la donnée. En quoi la donnée est-elle devenue un enjeu de gouvernement ? Qui gouverne la donnée ? Quels sont les moyens (financiers, techniques, humains) accordés à cette politique ? Quel est le rôle des nouvelles professions qui apparaissent dans l'administration (Chief data officer, data scientist, etc.) ? En quoi le gouvernement de la donnée recompose les pouvoirs locaux ?

*The session aims to address the impact of big data on the governance of societies, especially urban societies where Information and Communication Technologies are widely spread. The scientific perspective is fed by the one shaped by Desrosières to develop a sociology of quantitative data.*

*How new data change the governance of societies?*

*Until recently, quantitative data used in governmental activities were either the product of dedicated surveys or the out product of administrative files. But sources of governmental and organizational data have been largely extended with the unpreceded development of Information and Communication Technologies that has opened the era of "Big Data".*

*In the discussions around the "Revolution of Big Data", the focus is very often made on the treatment of data (circulation, processors, storage). But the first shift concerns the change that occurred in the production (or the gathering) of Data. We benefit from a multiplication of sensors. Phone cells provide an extensive new source of data. And other sources are provided by cameras, wifi zones, GPS, etc. This diversification of sources of data must first be addressed. Then we have to consider the new capacities for data treatment and management. "Real time" management is presented as the ultimate stage of rationalization. Agility or reactivity is promoted in organizations. But does the hope of sustainability fit well with such reactive paradigm? How the long term can be taken into account in such a focus on the real time management?*

*In the perspective of the analytical framework forged by Alain Desrosières to connect, at a national level, types of quantifications with forms of government, this session wants to feed the discussion around changes occurred in the governance of organizations and public policies in the big data era.*

#### *Urban field*

*Urban spaces offer an unmatched perspective on the development of uses of big data in the management of public policies. In metropolitan areas, public administrations as well as private actors have developed important programs to collect and use data from ICT, especially in transportation, energy or tourism policies. At a global level, some programs are implemented like "open data platforms" or "datalab experiments". In all cases, politicians try to promote a "smart city" image, supposed to foster the attractiveness of the territory.*

*At the crossing of sociology of quantification and public policy analysis, the session wants to promote a political sociology of urban data programs through two main complementary lines:*

#### *1. Data as a tool for urban governance*

*In a classical perspective, it is useful to have an in-depth look at how new data are produced and used in the management of the metropolitan policies. How new data have change sectorial policies? Several questions can be addressed in this perspective. First, it would be interesting to focus on the way new data promote new representations of reality, setting new public problems at the metropolitan agenda. The focus will be made on professional skills required in the management of new data.*

*Proposals can also focus on the shift in traditional programs caused by new data. In this direction, a specific attention will be made to proposals discussing the hypothesis along which big data could promote "real time" management at the expense of long-term planning (in a sustainable perspective).*

*Contributions will describe precisely the production and the uses of new data by urban actors. A specific attention will be paid to the professional of political groups in charge of these activities. All the sectors of urban affairs are welcome.*

#### *2. Data as the object of a specific policy*

*The growing uses of new data have contributed to the development of specific metropolitan programs. Several actors, either urban or extra-urban, try to manage the circulation or regulation of data (open data platforms for example). This line focuses on the politics of new data. Who governs data production and data mobilization programs? What are the resources of such policies (budgetary, technical and human)? How are defined the new professional skills needed of the implementation of these programs (Chief data officer, data scientist, etc.)? How does it redefine the local governance?*

## **REFERENCES**

- Albino Vito, Umberto Berardi et Rosa Maria Dangelico (2015), "Smart Cities: Definitions, Dimensions, Performance, and Initiatives", *Journal of Urban Technology*, 22, 1, p. 3-21, <http://dx.doi.org/10.1080/10630732.2014.942092>.  
Bardet Fabrice (2014), *La contre-révolution comptable. Ces chiffres qui (nous) gouvernent*, Les Belles Lettres, Paris, 372 p.

Bruno Isabelle, Florence Jany-Catrice et Béatrice Touchelay (dir.) (2016), *The Social Sciences of Quantification: From Politics of Large Numbers to Target-Driven Policies*, Springer.

Desrosières Alain (2005), "Décrire l'Etat ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique", *Genèses*, 58, p. 4-27.

Kitchin Rob (2015), "Making sense of smart cities: addressing present shortcomings", *Cambridge journal of regions, economy and society*, 8, p. 131 - 136.

Margetts Helen et Patrick Dunleavy (2013), "The second wave of digital-era governance: a quasi-paradigm for government on the Web", *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, 371, 1987.

Townsend Anthony M. (2013), *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*, W.W. Norton & Cie, 384 p.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / L'écosystème des données urbaines

Thoma Lamb (CERSA, Université Paris II Panthéon-Assas), La numérisation des politiques énergétiques métropolitaines : le territoire lyonnais et l'instrumentation de la donnée énergétique

Marie Veltz (LATTS, Ecole des Ponts ParisTech), La donnée au service de l'action publique : vers une dépolitisation par la technicisation ? Le cas de Nice

Olivier Trédan (CRAPE, Université de Rennes 1) et Laurence Dierickx (ReSIC, Université Libre de Bruxelles), L'open data à Rennes ou en quoi l'open data ne change pas le gouvernement des villes

### Axe 2 / Usage des données et évolution des modes de gouvernement

Jordan Parisse (Triangle, Sciences Po Lyon), Figurer et dialoguer. Infrastructures et usages statistiques dans les dispositifs municipaux d'observation sociale

Benoit Granier (Institut d'Asie Orientale, Université Lyon 2) et Nicolas Lepretre (Institut d'Asie orientale, ENS Lyon), Gouverner la consommation d'énergie par la donnée. La ville comme terrain d'expérimentation de l'action publique

Bilel Benbouzid (LISIS, Université Paris Est Marne la Vallée), "If honestly done, there are no bad prediction in crime control". Predicting the unforecastable in urban patrolling

## Participants

BARDET Fabrice [fabrice.bardet@entpe.fr](mailto:fabrice.bardet@entpe.fr)  
BENBOUZID Bilel [bilel.benbouzid@u-pem.fr](mailto:bilel.benbouzid@u-pem.fr)  
COURMONT Antoine [antoine.courmont@sciencespo.fr](mailto:antoine.courmont@sciencespo.fr)  
DIERICKX Laurence <https://twitter.com/ohmyshambles>  
GRANIER Benoit [benoit.granier@ens-lyon.fr](mailto:benoit.granier@ens-lyon.fr)  
LAMB Thoma [thoma.lamb@gmail.com](mailto:thoma.lamb@gmail.com)  
LEPRETRE Nicolas [nicolas.lepretre@sciencespo-lyon.fr](mailto:nicolas.lepretre@sciencespo-lyon.fr)  
PARISSE Jordan [jordan.parisse@sciencespo-lyon.fr](mailto:jordan.parisse@sciencespo-lyon.fr)  
TREDAN Olivier [olivier.tredan@gmail.com](mailto:olivier.tredan@gmail.com)  
VELTZ Marie [marie.veltz@gmail.com](mailto:marie.veltz@gmail.com)

## ST 11

# Les métropoles encore au cœur de la critique ? Controverses autour des politiques métropolitaines *Metropolises still at the heart of critical urban studies ?* *Controversies on Metropolitan Politics and Policies*

### Responsables scientifiques

**Fabrice Bardet** (ENTPE - EVS UMR 5600, Université de Lyon) [fabrice.bardet@entpe.fr](mailto:fabrice.bardet@entpe.fr)

**Stéphane Cadiou** (Université Jean Monnet de Saint-Etienne - Triangle UMR 5206) [stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr)

**Julie Pollard** (Université de Lausanne - IEPHI) [julie.pollard@unil.ch](mailto:julie.pollard@unil.ch)

**Hélène Reigner** (IUAR Aix-Marseille Université - LIEU EA 889) [helene.reigner@univ-amu.fr](mailto:helene.reigner@univ-amu.fr)

### Présentation

Depuis les années 1990, les études urbaines connaissent un fort renouveau, impulsé notamment par un courant critique influent dans la communauté académique internationale. Inspirée par l'économie politique et un marxisme revisité, ainsi que par l'article fondateur de David Harvey (1989) cette nouvelle critique urbaine a réinscrit l'analyse des politiques spatiales dans un ensemble de déterminations, liées aux restructurations du capitalisme post-fordiste. Le premier objectif transversal de cette section thématique est de réinterroger collectivement ces perspectives critiques. N'ont-elles pas, avec leur succès grandissant, perdu de leur originalité et de leur capacité d'innovation intellectuelle ? Cette ST propose d'ouvrir un espace de discussion pour mettre sur le métier deux axes de controverses autour de la critique urbaine.

Un premier axe vise à rassembler des contributions questionnant l'unité de la gouvernance urbaine et la nature des coalitions urbaines, en privilégiant les analyses portant sur les fronts de contestation. À la question classique du « qui gouverne ? », un ensemble de travaux a progressivement substitué depuis les années 1990 une préoccupation pour l'analyse des dynamiques d'alliances et de coalitions qui structurent la production de l'action publique urbaine au sein de sociétés plus différenciées (Le Galès, 2003 ; Lorrain, 2011). L'approche en termes de gouvernance tend à produire une lecture unifiée des métropoles en insistant sur l'existence de coalitions identifiables et stables. La gouvernance urbaine serait ainsi caractérisée par l'émergence d'une nouvelle capacité d'action collective favorisée par les démarches de projet (Pinson, 2009). Néanmoins, la gouvernance urbaine contemporaine génère également des mécanismes de clôture des scènes d'action, autour de partenaires responsables (Crouch, 2004). Les « perdants » seraient les classes populaires de plus en plus démobilisées, un certain nombre de groupes socioprofessionnels, ou encore les milieux militants et partisans. Dès lors, reste-t-il pertinent de chercher à penser l'unité et la capacité politique à l'échelle métropolitaine ? Ou faut-il orienter les réflexions vers l'analyse de la segmentation des mécanismes de gouvernement ? Cette section thématique ambitionne d'explorer les possibles conflits de coalition dans les métropoles, notamment autour des fonctions assignées aux sous-espaces des métropoles. La multiplication de mobilisations autour de projets d'envergure métropolitaine (cf. Notre Dame des Landes...) et de mouvements citoyens critiques (Alliance citoyenne, Pas sans nous...) invite, par conséquent, à comprendre en quoi les conflits peuvent infléchir les processus de gouvernance.

Un deuxième axe invite à reconsidérer la place des politiques sociales et des politiques de gestion des risques dans des métropoles ouvertes aux vents de la compétition et du développement économique. Les travaux « radicaux » ou « critiques » sur les politiques urbaines mettent en lumière le fait que les villes sont devenues non seulement les lieux par

excellence de l'accumulation du capitalisme globalisé, mais aussi du réétalonnage les politiques de développement (Brenner, 2003). Pour ce courant, l'État jouerait un rôle majeur dans le basculement à l'œuvre, en faisant primer la logique de compétitivité territoriale sur celle de redistribution et en promouvant des politiques de l'offre. Dans cette perspective, l'un des chantiers est d'identifier les nouveaux enjeux d'urbanisation du capital, notamment sous l'angle des « politiques discrètes » encouragées par des instruments d'étalonnage et comptables : « smart » en tous genres, performances énergétiques, réseaux d'excellence technologique, etc. Doit-on voir là des signes d'approfondissement d'une néolibéralisation des villes et d'une valorisation de celles-ci par de nouveaux marchés ? Les agendas urbains peuvent également révéler des préoccupations redistributives. Les villes françaises et européennes apparaissent comme des espaces d'entre-soi exclusifs (Cousin, 2014), mais aussi comme des espaces de production de sens et d'identité, et plus généralement, des espaces de solidarité. Si les villes d'Europe continentale ont été confrontées aux mêmes pressions que les villes américaines et anglaises (Tissot, 2011), elles semblent avoir mieux résisté à ces évolutions (Kazepov, 2005). Cette thèse a été en partie relayée par Edmond Préteceille qui a souligné les limites empiriques des discours catastrophistes sur la gentrification généralisée et la segmentation des espaces urbains en enclaves ethniques (2006). La prise en compte de cette dimension protectrice des métropoles permet de contraster la thèse précédente en attirant l'attention sinon sur des agendas alternatifs, du moins sur des interventions tout aussi structurantes que le développement économique.

Organisée dans le cadre des 10 ans de la revue *Métropoles*, cette Section thématique entend interroger les conditions et modalités d'exercice même de la critique dans les espaces métropolitains.

*Since the 1990s, the international field of urban studies has experienced a strong renewal. This renewal results in particular from the rise of critical research, in line with political economy and neo-Marxist analytical frameworks, and inspired by David Harvey's seminal article (1989). Urban policy analysis is then relating to post-Fordism capitalism transformations. The first aim of this thematic section (TS) is to reflect collectively on these critical approaches. With their growing success and audience haven't they lost their originality and capacity to bring intellectual innovation? This thematic section aims at opening space for discussion around two main lines of controversies.*

*The first line is concerned with contributions on unity vs. segmentation of urban governance. It deals with the study of characteristics of urban coalitions in depth. In particular it focuses on contentious issues and urban conflicts. The question of "Who governs?" has been replaced by the analysis of alliances and coalitions structuring the production of urban policies in differentiated societies (Le Gales, 2003; Lorrain 2011). Approaches in terms of governance tend to insist on the existence of stable and identifiable coalitions. Such approaches focus on renewed capacity of collective action due to urban projects (Pinson, 2009). But urban governance also sometimes leads to close political arenas with a small number of responsible stakeholders (Crouch, 2004). Losers of such arrangements would be lower classes as well as some socio-professional groups. Activist or partisan actors could also be excluded. Given these elements, how far is it relevant to try to conceptualize unity and political capacity at the metropolitan level? Or should we instead head for the analysis of segmentation of governance mechanisms? We thus invite to explore the possible coalitions conflicts in metropolises, in particular concerning different kind of spaces (core vs. outskirts) of the metropolises. The increased importance of mobilizations against metropolitan projects and critical citizens invites to deal with conflicts in the analyses of urban governance. Do conflicts change the trends of governance?*

*The second line of this section considers the space taken up by competition and economic development issues. To what extent do alternative aims and policies (for instance social policies and risk management policies) still hold an important place? Critical urban studies research highlights that cities have become the place for global capitalism and for political rescaling (Brenner, 2003). According to this approach, the State would play a key role in the*

*ongoing transformation by favoring territorial competitiveness over redistribution policies. In this regard, one of the main concerns is to identify the "discrete policies" based upon the development of standardizing, accounting or financial tools to attract investors: promotion of labels (smart cities, or green, or good food, etc...), or rankings (entrepreneurship, livelihood...). Are such developments clues of the growing neoliberalization of urban policies? Urban agendas can also reflect redistribution concerns. French and European cities are sometimes also places where sense and identity are produced, and where solidarity issues are dealt with (Cousin, 2014). In the last decades, European cities have had to face the same pressures as their American counterpart (Tissot, 2011) but they seem to have resisted better to socio-economic changes (Kazepov, 2005; Préteceille, 2006). Political capacity can be used to soften and regulate social tensions resulting from globalization. Taking into account this protective dimension of metropolises enables to nuance the previous perspective. Attention can be attracted by alternative agendas or by social policies.*

*Organized as a contribution to the 10th anniversary edition of Metropoles journal, this thematic section questions the meanings and implications of critical research in metropolitan spaces.*

## REFERENCES

- Brenner Neil, « Metropolitan Institutional Reform and the Rescaling of state in Contemporary Western Europe », *European Urban and Regional Studies*, 10 (4), 2003.
- Brenner Neil, Theodore Nik (eds.), *Spaces of neoliberalism*, Oxford, Wiley Blackwell, 2002.
- Cousin Bruno, « Entre soi, mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°204, 2014.
- Crouch Colin, *Post-Democracy*, Cambridge, Polity Press, 2004.
- Harvey David, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation of urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler*, 71B, 1989.
- Kazepov Yuri (eds.), *Cities of Europe. Changing Contexts, Local Arrangements and the Challenge to Urban Cohesion*, Oxford, Blackwell, 2005.
- Le Galès Patrick, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Lorrain Dominique (2011), *Métropoles XXL en pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- Lorrain Dominique (2011), « La main discrète ». *La finance globale dans la ville* », *Revue française de science politique*, 61 (6), 1097-1122.
- Peck Jamie, Tickell Adam, « Neoliberalizing space », *Antipode*, 34 (3), 2002.
- Pinson Gilles, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Préteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 2, 2006.
- Tissot Sylvie, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

Président de séance et discutants (liste non exhaustive et sous réserve)  
Patrick Le Galès (Centre d'études européennes, Sciences Po)  
Francesca Artioli (Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil)  
Nicolas Raimbault (LISER, Luxembourg)

### **Axe 1 / La sélectivité sociale et spatiale des politiques métropolitaines : un produit des alignements et compromis métropolitains ?**

Antoine Levêque (Université de Lyon, Triangle UMR 5206), Relégation et géographie prioritaire du développement : Le gouvernement métropolitain de la banlieue lyonnaise à l'aune des politiques de transport urbain

Clément Barbier (Université de Paris 8, Cresppa-CSU), Les impasses de la « ville néolibérale ». Entre « rééquilibrage territorial » et « rayonnement international », les paradoxes de deux grands projets de renouvellement urbain dans les agglomérations de Lille et de Hambourg »

François Valegas (Aix-Marseille Université, LPED, Lab'Urba), Projeter le social dans les écoquartiers : présupposés et idéologies du développement urbain durable

## **Axe 2 / Les conflits et fragmentation des coalitions de la gouvernance urbaine : quels effets sur la substance des politiques métropolitaines ?**

Thomas Aguilera (Sciences Po Rennes, CRAPE-Arènes), Critiquer et se mobiliser dans les métropoles européennes. Des contributions militantes et de sociologues au changement de l'action publique à Paris et à Madrid

Charlotte Halpern et Simon Persico (Sciences Po, CEE), Do-parties-matter? Compétition politique, élections et transformations des politiques de transport et de mobilité à Paris et à Londres (1986-2016)

Sébastien Ségas (Université de Rennes 2, CRAPE-Arènes), Le stade ultime du néolibéralisme ? La critique urbaine face aux équipements de spectacle sportif

## **Participants**

AGUILERA Thomas [thomas.aguilera@sciencespo.fr](mailto:thomas.aguilera@sciencespo.fr)  
ARTIOLI Francesca [francesca.artioli@u-pec.fr](mailto:francesca.artioli@u-pec.fr)  
BARBIER Clément [clement.barbier@cnrs.fr](mailto:clement.barbier@cnrs.fr)  
BARDET Fabrice [fabrice.bardet@entpe.fr](mailto:fabrice.bardet@entpe.fr)  
CADIOU Stéphane [stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr)  
HALPERN Charlotte [charlotte.halpern@sciencespo.fr](mailto:charlotte.halpern@sciencespo.fr)  
LE GALES Patrick [patrick.legales@sciencespo.fr](mailto:patrick.legales@sciencespo.fr)  
LEVEQUE Antoine [antoine.n.leveque@gmail.com](mailto:antoine.n.leveque@gmail.com)  
PERSICO Simon [simon.persico@sciencespo.fr](mailto:simon.persico@sciencespo.fr)  
POLLARD Julie [julie.pollard@unil.ch](mailto:julie.pollard@unil.ch)  
RAIMBAULT Nicolas [nicolas.raimbault@liser.lu](mailto:nicolas.raimbault@liser.lu)  
REIGNER Hélène [helene.reigner@univ-amu.fr](mailto:helene.reigner@univ-amu.fr)  
SEGAS Sébastien [sebastien.segas@univ-rennes2.fr](mailto:sebastien.segas@univ-rennes2.fr)  
VALEGEAS François [francoisvalegeas@hotmail.fr](mailto:francoisvalegeas@hotmail.fr)

## ST 12

# L'action publique comme action collective : enquêter sur les acteurs "relais" de la régulation politique

## *Policy as collective action : how professional groups act as relays for political regulation*

### Responsables scientifiques

**Caroline Frau** (Lyon 2/TRIANGLE) caroline.frau@univ-lyon2.fr

**Anne-France Taiclet** (Lyon 2/TRIANGLE) anne-france.taiclet@univ-lyon2.fr

### Présentation

Les recherches contemporaines sur l'action publique ont bien établi son appréhension dans une démarche de sociologie politique attentive à l'ensemble des relations, des pratiques, des représentations qui participent à la production de modes de régulation des rapports sociaux (Hassenteufel, 2008 ; Dubois, 2009). De nombreux travaux sur les configurations d'acteurs de l'action publique ont été produits : des hauts fonctionnaires européens (Georgakakis, 2010) aux street-level bureaucrates (Dubois, 1999 ; Spire, 2005) ; des groupes d'intérêt, syndicats, associations, groupes professionnels (Michel, 2010) aux bénéficiaires qui recourent ou pas à ces actions (Warin, 2011 ; Weill, 2013), parfois en les détournant ou en s'y accommodant (Barrault, 2013).

Dans la continuité de cette démarche, cette section thématique consiste à poursuivre l'articulation entre politiques publiques et logiques professionnelles (Le Bianic et Vion, 2008). Toutefois, son intérêt n'est pas seulement de considérer la contribution de divers espaces professionnels à la fabrication d'éléments d'action publique, il est également d'interroger la capacité d'orientation, de contrôle, d'intégration et de légitimation des pouvoirs publics, en particulier de l'Etat, sur l'activité d'un certain nombre de groupes et d'agents qui constituent, de façon plus ou moins formalisée, des relais et des opérateurs d'objectifs politiques. Il s'agit donc de prolonger l'investigation de « la construction de l'action collective dans le cadre de l'Etat régulateur » (Hassenteufel, 2008), considérant que la capacité politique des gouvernements ne relève pas seulement d'une activité de pilotage mais aussi de « tissage », consistant à faire tenir ensemble une multiplicité de groupes, d'organisations et d'intérêts variés, la mise en cohérence de ces nombreux fils dessinant les mailles de l'action publique (Parsons, 2004). Cette perspective s'inscrit dans les débats relatifs à la complexification des chaînes et mécanismes de co-production de l'action publique (Bovaird, 2013 ; Alford, 2013), notamment dans un contexte de réformes néo-managériales dont les modalités (privatisation, sous-traitance, décentralisation) intensifient les enjeux du gouvernement à distance (Salamon, 2002). L'action publique apparaît ainsi comme le résultat de l'entrelacement d'une variété d'inputs émanant pour partie d'acteurs et/ou d'organisations qui n'appartiennent pas formellement à une institution publique officiellement chargée de produire un bien ou service public donné (Ostrom, 2012). Les partenariats public-privé et les formes hybrides d'action publique qui en découlent (Huré, 2013), y compris dans des domaines régaliens supposés rétifs à la privatisation, comme la santé publique (Bergeron, Castel et Nouguez, 2011), constituent des exemples fructueux pour interroger les effets de ce mouvement d'externalisation.

Pour prolonger cette perspective, il s'agit ici de s'intéresser aux acteurs qui participent à l'action publique tout en demeurant quelque peu dans l'ombre de la cartographie officielle des policymakers, ceux qui par leurs pratiques ordinaires relayent et diffusent les normes et valeurs des actions publiques. Plus des "porteurs de morale" que des "entrepreneurs de morale", ils s'apparentent à des auxiliaires de l'action publique par leur rôle dans la diffusion, l'actualisation et le rappel des objectifs moraux de certaines formes de régulations sociales.

Des soignants qui relayent des discours de prévention sanitaire, aux opérateurs privés de placement qui accompagnent les demandeurs d'emploi, en passant par les travailleurs sociaux, les contrôleurs de métro, les conseillers bancaires, les pharmaciens, les buralistes, les agents immobiliers, les patrons de bar... ces acteurs informels et parfois invisibles de l'action publique participent à son existence pratique. Souvent sans délégation, sans cahier des charges contraignant, sans évaluation spécifique, ils contribuent à l'action publique « sans en avoir l'air » (Le Gall, Offerlé, Ploux, 2012).

En s'intéressant à la fois aux acteurs et aux instruments d'action publique, cette section thématique a pour ambition de questionner les activités de gouvernement des conduites reliables à des objectifs politiques qui supposent dans leur exécution la participation de groupes sociaux, en particuliers des groupes professionnels. C'est notamment le cas des politiques qui visent à agir sur des comportements, ou encore à opérer un « gouvernement des corps » (Fassin et Memmi, 2004) par des instruments pédagogiques : les politiques de prévention routière ou sanitaire (Berlivet, 1997), les politiques de sensibilisation aux questions de discrimination)... Au-delà des sanctions ou de l'interdiction, l'éradication de pratiques considérées comme néfastes pour la vie en société passe aussi par la normalisation de certaines pratiques (considérer les femmes comme égales aux hommes, boire ou conduire...) et à la dé-normalisation d'autres (fumer, administrer une fessée à un enfant...). Les débats contemporains sur le statut légal du cannabis (et les réformes de légalisation engagées par certains Etats) mettent en lumière un déplacement de la responsabilité du gouvernement des pratiques individuelles de consommation depuis les services d'application de la loi (police, justice) vers des acteurs privés. Qu'il s'agisse des acteurs du marché du cannabis récréatif (producteurs, distributeurs), des pharmaciens, ou encore des clubs de consommateurs, ils encadrent, contrôlent, orientent voire éradiquent ou stimulent cette pratique. Se pose alors la question de savoir comment les objectifs politiques sont portés, relayés par des acteurs qui ne sont pas formellement inscrits dans la chaîne de commandement des pouvoirs publics. Selon quelles modalités ces relais sont-ils suscités, alimentés, contrôlés ? Les travaux d'Elizabeth Chiarello montrent par exemple les modalités d'enrôlement des pharmaciens américains dans une extension de la « guerre à la drogue » aux médicaments sur ordonnance, à travers l'instrument du monitoring qui les place en position de gatekeeper (à la fois pour l'accès aux produits et pour l'exposition aux poursuites en cas d'usage frauduleux), position exercée par ces professionnels de façon plurielle en fonction de la norme (médicale, légale ou morale) à laquelle ils se réfèrent, mais qui les expose simultanément à la surveillance des pouvoirs publics, les bases de données du système de monitoring permettant un suivi des patients ainsi que des pratiques de prescription des médecins et de délivrance des médicaments par les pharmaciens. Ce dispositif apparaît à la fois incitatif et rédhibitoire, produisant des formes différentielles d'adhésion à l'objectif de contrôle des médicaments (Chiarello, 2015).

A travers les contributions, il s'agira d'identifier les instruments par lesquels les pouvoirs publics cherchent à « faire faire » en stimulant la mobilisation de certains groupes dont il est attendu qu'ils relaient, à travers leurs activités ordinaires, des objectifs politiques. Les modalités d'enrôlement, plus ou moins avéré et maîtrisé, de groupes notamment professionnels comme auxiliaires de l'action publique offrent un support pour interroger autrement l'exercice du gouvernement à distance. Par analogie, la théorie du two-step flow of communication de Lazarsfeld et Katz peut permettre de penser l'action de ces intermédiaires non institutionnels comme « leaders d'opinion », relais des normes et des valeurs de l'action publique. Comment ces agents intègrent-ils les objectifs de l'action publique et participent-ils à la diffusion de ses normes, de ses valeurs et de ses objectifs ? Quels savoirs, quelles sources, quelles circulations, quels filtrages, quels tris, quelles réappropriations (Rozier, 2013) accompagnent cette contribution à la production de normes sociales ? Quels freins (cognitifs, normatifs, pratiques, institutionnels) entravent la réappropriation de certains objectifs (Perrier, 2015) ? Quels sont les cadres, les contraintes, les ressorts pratiques de ces apprentissages (Breton, 2014) ?

Il s'agit de comprendre la façon dont l'action publique, appréhendée dans le cadre de cette ST du point de vue de ses outputs, et, si possible, de ses outcomes, est le produit d'écologies liées (Abbott, 2003). Ce faisant, l'objectif de la ST est également de susciter une réflexion méthodologique à propos de l'objectivation des espaces de l'action publique et du repérage

des acteurs pertinents. Elargir l'analyse de la structuration des relations de l'action publique à ces acteurs, revient en effet à s'interroger sur les contours de l'action publique, ses marges, ses limites et, si l'on prend acte de leur « démographie galopante » (Massardier, 2003), à ouvrir à nouveaux frais la question de la définition et de la caractérisation des « acteurs de l'action publique ».

*Recent research has well established policy analysis as a branch of political sociology, with an interest for the interlocking of multiple actors, institutions, interests, resources, ideas, and types of legitimacy (Dubois, 2009). Regulation definitely appears as the result of an ever more complex set of collective action (Hassenteufel, 2008) where public actors are far from being the only policymakers. The sociological analysis of public policy encompasses a variety of actors, ranging from European top civil servants (Georgakakis, 2010) to street-level bureaucrats (Dubois 1999; Spire 2005), from interest groups, trade-unions, associations, professional groups (Michel, 2010), to the very beneficiaries (or « targets ») who may or may not take up the goods or services that are delivered through the policy process (Warin, 2001; Weill, 2013). In this panel, we wish to further investigate the collective dimension of policy-making, in line with current academic discussions about the co-production of policy (Alford, 2013; Bovaird, 2013). Recent managerial reforms (including privatisation, out-sourcing, decentralisation and more generally the use of indirect tools of government) have strengthened the process of externalisation in policy networks, raising new challenges regarding arm's length regulation (Salamon, 2002). Notably, public policy more and more appears as a process through which diverse inputs are contributed by individuals and organisations that are not part of an official government agency primarily responsible for producing a particular good or service (Ostrom, 2012). The papers presented in this section are expected to provide more insight into such groups of actors who somehow remain in the shadow of official policy settings but who contribute, through their daily performances, to the diffusion of policy norms and values. Rather « moral holders » than actual « moral entrepreneurs », such actors appear as policy « assistants » insofar as they de facto act as vehicles and/or reminders of policy moral goals. Healthcare professionals relaying prevention guidelines, outplacement agencies in charge of jobseekers, social workers, tobaccoconists, real estate agents, bank advisors, bar managers, pharmacists, bus drivers, those are some examples of groups or individual who participate in the shaping of policy delivery, even though they may not be officially identified as policymakers. Quite often, some professionals are involved in the implementation of social regulation somehow matter-of-factly, without any specific mandate, mission statement or explicit evaluation. This is particularly the case in policies aiming at regulating individual and/or collective behaviours by using « pedagogical » tools (e.g. prevention campaigns (Berlivet, 1997), health recommendations, awareness campaigns on discrimination problems). Beyond prohibition or punishment, some policies for instance aim at the eradication of types of conduct that are considered as harmful, negative, degrading or more generally detrimental to society. One prominent method to achieve such goals resides in the normalisation of some practices (considering men and women as equals, drinking or driving, ...) and the de-normalisation of others (smoking, spanking a child,...), such a method obviously requiring normative relays in everyday life. We intend to understand how some professionals, in various fields of activity, may act as « policy assistants » by incorporating policy goals and relaying political and social norms in daily interactions. This implies to scrutinise the circulation of knowledges, the selections, sorting of references, appropriations, hybridations that are operated through this process of norm diffusion. What kind of obstacles (cognitive, normative, practical, institutional) hinders this process (Perrier, 2015)? Which conditions frame the social learning underlying policy appropriation (Breton, 2014)?*

*Papers in this panel are expected to document the arrangements through which political and administrative actors may elicit the mobilisation of other actors, who are supposedly outside the policy process, to behave in accordance with policy recommendations and goals. Papers may identify the instruments by which some groups are (more or less willingly, more or less completely, more or less formally) "enrolled" as policy assistants or relays, or they may focus on the contribution of non official policy actors to the implementation (or subversion) of regulation, or better yet, they may try to link both those perspectives. Secondly, by studying*

*the policy process as a co-production by 'linked ecologies' (Abbott, 2003), the panel also ambitions to stir a methodological reflection about policy analysis. The extension of policy networks, the inclusion of new categories of actors into the list of policy protagonists raise issues such as the delimitation of policy milieus, the objectivation of public policy frontiers, the identification of relevant actors and in fine the very definition of what/who is an actor of public policy.*

## REFERENCES

- Abbott A., « Ecologies liées : à propos du système des professions », Menger P.M (dir.), Les professions et leurs sociologies, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2003, p.29-50.
- Alford, J., « The Multiple Facets of Co-Production : Building on the work of Elinor Ostrom », Public Management Review, 16/3, p. 299-316, 2013.
- Barrault L., Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire, Paris, Dalloz-Sirey, 2013.
- Bergeron H., Castel P., Nouguez E., « Un entrepreneur privé de politique publique. La lutte contre l'obésité, entre santé publique et intérêt privé », Revue française de science politique, 61/2, 2011, p. 201-229.
- Berlivet L., « Naissance d'une politique symbolique : l'institutionnalisation des 'grandes campagnes' d'éducation pour la santé », Quaderni, n°33, 1997, p. 99-117.
- Bovaird, T., « Context in Public Policy : Implications of Complexity Theory » in Pollitt C. (ed.), Context in Public Policy and Management : the Missing Link ?, Cheltenham, Edward Elgar, 2013, p. 155-177.
- Breton E., « Répondre à l'appel (à projets). Récits d'un apprentissage silencieux des normes de l'action publique patrimoniale », Politix, 105/1, 2014.
- Chiarello E., « The War on Drugs Comes to the Pharmacy Counter : Frontline Work in the Shadow of Discrepant Institutional Logics », Law and Social Inquiry, 40/1, p. 86-122, 2015.
- Dubois V., La vie au guichet, Paris, Economica, 1999.
- Dubois V., « L'action publique », in Cohen A., Lacroix B. Riutort P., Nouveau manuel de science politique, Paris La Découverte, 2009, p. 311-325.
- Fassin E., Memmi D., Le gouvernement des corps, Paris, Editions de l'EHESS, 2004.
- Georgakakis D. (dir.), Le champ de l'Eurocratie, Paris, Economica, 2010.
- Hassenteufel P., Sociologie politique : l'action publique, Paris, Armand Colin, 2008.
- Huré M., « Une action publique hybride ? Retour sur l'institutionnalisation d'un partenariat public-privé, JC Decaux à Lyon (1965-2005) », Sociologie du travail, vol. 54, n°2, p. 233-253.
- Le Bianic T., Vion A. (dir.), Action publique et légitimités professionnelles, Paris, LGDJ, 2008.
- Le Gall L., Offerlé M., Ploux F., La politique sans en avoir l'air, Rennes, PUR, 2012.
- Massardier G., Politiques et action publiques, Paris, Armand Colin, 2003.
- Michel H., « Groupes d'intérêt, mouvements sociaux et politiques publiques », in Guiraudon V. et Olivier Borraz O. (dir.), Politiques publiques 2., Paris, Presses de science po, 2010, p. 140-156.
- Ostrom E., Foreword, in Pestoff, Brandsen, Verschuere (eds), New Public Governance. The Third Sector and Co-Production, Abingdon, Routledge, 2012.
- Parsons W., « Not Just Steering but Weaving : Relevant Knowledge and the Craft of Building Policy Capacity and Coherence », Australian Journal of Public Administration, 63/1, p. 43-57, 2004
- Perrier G., 2015, « L'objectif d'égalité des sexes dans la mise en œuvre des politiques d'emploi à Berlin. De la diffusion professionnelle aux difficiles réappropriations profanes », Politix, 2015/1, n°109, 2015, p. 111-133.
- Rozier S., « Ordre scolaire et ordre économique. Conditions d'appropriation et d'usages des « mini-entreprises » dans des établissements scolaires français », Politix, 2014/1, n°105, p. 163-184.
- Salamon L. M. (ed), The Tools of Government. A Guide to the New Governance, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Spire A. Etrangers à la carte, Paris, Grasset, 2005.
- Warin P., « Le non-recours par désaccord. Welfare stigma et catégorie du non-recours » in Jaeger M. (dir.), Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod, 2001, p. 115-136.
- Weill P-E., « Le droit au service des personnes défavorisées ? Les effets pervers de la mise en œuvre du droit au logement opposable », Gouvernement et action publique, vol. 2, n°2, 2013, p. 279-302.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

**Axe 1 / Gouverner sans en avoir l'air ? Des professionnels relais invisibles de l'action publique**

Collectif CANDELA (Université Lille 2/CERAPS), Les patron.nes d'établissement de nuit entre production du désordre et gestion de l'ordre

Rémi Habouzit (UVSQ-Printemps/LEST), Les gardiens d'immeubles dans la rénovation urbaine : des professionnels en appui à la volonté de transformation des quartiers

Amélie Corbel (Sciences Po/CEE), Les 'conseillers légaux' (gyôsei shoshi) comme relais de l'action publique

## **Axe 2 / La diffusion de normes comme produit de luttes de porteurs de l'action publique**

Marion Charpenel (CMH, ENS/EHESS), Marion Rabier (UHA / SAGE), Les relais de l'égalité professionnelle : redéfinition et managérialisation d'une politique 'négociée'

Yohan Selponi (CESAER/LaSSP), La politique publique de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, un instrument de lutte entre associations de soin aux consommateurs de psychotropes

Audrey Mariette, Laure Pitti (Université Paris 8/CRESPPA-CSU), Des agents 'relais' ou co-producteurs de la « santé publique » à l'échelle locale ? Entre légitimation du travail et prise en charge des classes populaires, tensions au sein d'une municipalité communiste de la région parisienne

Discutantes :

Gwenola Le Naour (Sciences Po Lyon/ TRIANGLE)

Sabine Rozier (Université Paris Dauphine/IRISSO)

## **Participants**

CHARPENEL Marion marion.charpenel@sciencespo.fr

CORBEL Amélie amelie.corbel@gmail.com

FRAU Caroline caroline.frau@univ-lyon2.fr

HABOUZIT Rémi remi.habouzit@gmail.com

LE NAOUR Gwenola gwenola.lenaour@sciencespo-lyon.fr

MARIETTE Audrey audrey.mariette@univ-paris8.fr

PITTI Laure laure.pitti@cnrs.fr

RABIER Marion marion.rabier@ens.fr

ROZIER Sabine sabine.rozier@dauphine.fr

SELPONI Yohan yohan.selponi@ehess.fr

TAICLET Anne-France anne-france.taiclet@univ-lyon2.fr

## ST 13

# Pour une sociologie des politiques pénitentiaires

## *For a Sociology of Prison Policies*

### Responsables scientifiques

**Nicolas Fischer** (CNRS/Cesdip) fischer@cesdip.fr

**Valérie Icard** (UVSQ/Cesdip/UPJV) valerie.icard@cesdip.fr

**Alexia Venouil** (UVSQ/Cesdip) alexia.venouil@cesdip.fr

**Manon Veaudor** (UVSQ/Cesdip) manon.veaudor@cesdip.fr

### Présentation

Le « tournant sécuritaire » dans lequel se sont engagées la plupart des démocraties depuis une trentaine d'années donne à l'incarcération et aux enjeux qui s'y rattachent une visibilité particulière. Pour autant, les politiques pénitentiaires – entendues comme l'ensemble des politiques publiques qui se rattachent au champ pénitentiaire, à ses institutions (prison, libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique) à ses personnels et à ses publics – restent aujourd'hui peu analysées en science politique. Fortement développée depuis les années quatre-vingt, la sociologie carcérale française s'est essentiellement construite autour d'une perspective ethnographique « carcéralo-centrée », étudiant l'expérience carcérale des détenu.e.s (Chantraine 2004, Le Caisne 2008) ou les professions pénitentiaires (Chauvenet, Orlic et Benguigui 1994, Larminat 2014). Le rapport entre champ politique et champ carcéral n'a en revanche fait l'objet que d'un petit nombre d'études (Artières et Lascoumes 2004, Chabbal 2016, Salle 2009). Il en va de même pour l'organisation générale de l'administration pénitentiaire et ses évolutions récentes, jusqu'ici décrites dans une perspective surtout juridique (Froment et Kaluszynski 2011).

La première explication de ce délaissement tient à l'histoire même de la science politique : comme la justice, les politiques et les institutions pénitentiaires ont pâti de leur trop grande proximité avec les études juridiques, dont les politistes ont initialement cherché à se démarquer (Vauchez 2006). La centralité des politiques pénales – qui définissent les comportements répréhensibles et leur sanction – les relègue de même à une position purement « référentielle » dans l'action publique, expliquant aussi leur faible visibilité scientifique (Engueleguele 2002).

Cet oubli des politiques pénitentiaires par la science politique pose toutefois problème à plusieurs titres : non seulement parce qu'elles relèvent par excellence des concepts et des approches de la sociologie de l'action publique, mais aussi parce qu'elles ont été affectées par les transformations des politiques publiques depuis une trentaine d'années. La diffusion des normes du nouveau management public a tout d'abord mis fin à toute « spécificité » de l'administration pénitentiaire, désormais considérée comme une administration parmi d'autres (Froment et Kaluszynski 2011). Cette transformation s'est également traduite par une relative « ouverture » de l'institution pénitentiaire – habituellement jugée rétive à tout changement politique (Artières et Lascoumes 2004) – à travers la multiplication des organes de contrôle indépendants, la délégation de certaines missions au secteur privé et le rôle accru dévolu aux associations.

Enfin, l'étude de l'action publique pénitentiaire est aujourd'hui un champ de recherche émergent en sociologie politique, porté notamment par de jeunes chercheur.e.s en sociologie politique. Dans ce contexte, la création d'une section thématique centrée sur la sociologie des politiques pénitentiaires vise tout d'abord à encourager les échanges et les synergies entre les politistes qui prennent aujourd'hui ces institutions pour objet. Au-delà, il s'agit également d'organiser le dialogue entre ces analyses et la sociologie de l'action publique, des institutions ou des mouvements sociaux. À travers ces échanges, il s'agira in fine de réinscrire pleinement l'étude des politiques pénitentiaires dans l'analyse plus générale de la régulation étatique du

social: elles y constituent un secteur particulier de l'action publique, focalisé sur les populations incarcérées ou sous-main de justice, mais interagissant avec d'autres domaines (politiques sociales, politiques de santé) avec lesquels elles doivent donc être pensées.

La réflexion s'organisera autour de trois axes principaux :

### 1. La socio-histoire des politiques pénitentiaires :

Le recours à la socio-histoire constitue un premier point d'entrée dans notre problématique : il permettra de décrire l'institutionnalisation des politiques pénitentiaires, d'éclairer les ressorts de leur constitution en problème public mais aussi de leur relatif effacement, et pour finir la production des catégories et des instruments qui leur sont spécifiques.

Ce faisant, il s'agira aussi de réinterroger la résistance supposée de l'administration pénitentiaire au changement, en étudiant son alignement progressif sur le fonctionnement d'autres administrations. On pourra ainsi mettre en perspective le constat contemporain de la « juridicisation » de l'institution pénitentiaire ou de son « ouverture » sur l'espace public (Bouagga 2015). Dans ce cadre, on s'intéressera particulièrement au rôle de la critique, notamment d'origine associative, dans la production des réformes pénitentiaires : depuis les années 1970, la prison s'est en effet largement transformée à travers l'intégration à son fonctionnement même des thématiques initialement soulevées par ses dénonciateurs (Bérard 2014).

### 2. Les politiques pénitentiaires saisies par l'évolution contemporaine des politiques publiques :

Le deuxième axe interroge la pertinence d'une analyse des politiques pénitentiaires qui entend les saisir comme un secteur de l'action publique à part entière, possédant ses objets et ses instruments spécifiques. Quel est dans ce cas le poids respectif de l'administration centrale et des intermédiaires de l'action publique – les street-level bureaucrates – dans la définition et la conduite des réformes (Venouil 2014) ? Comment les référentiels contemporains de l'action publique sont-ils reçus et redéfinis dans ce secteur spécifique ?

Dans la même perspective, il s'agira d'interroger la réorientation des missions et des métiers de l'institution pénitentiaire face aux réformes structurelles de l'action publique. On pourra notamment envisager comment l'administration pénitentiaire, qui a accueilli les principes du nouveau management public avec circonspection (Froment & Kaluszynski 2011), s'adapte aux injonctions contemporaines en matière de rationalisation de l'action publique, et étudier leur impact sur ses missions de garde ou de réinsertion. Il en va de même pour l'impératif de « transparence », qui impose aux acteurs du champ pénitentiaire de concilier l'enfermement et le respect de la dignité humaine, tout en acceptant une série de « veilles » associatives, jurisprudentielles et administratives – celles du Défenseur des droits ou Contrôleur général des lieux de privation de liberté – sur la prison.

Enfin, on s'intéressera à la diffusion de pratiques et de modèles réformateurs à l'échelle européenne et internationale. Y a-t-il une circulation de « savoirs de gouvernement » sur la prison a-t-il une circulation de « savoirs de gouvernement » sur la prison, à l'image des congrès pénitentiaires qui ont émaillé les processus de réforme au XIX<sup>ème</sup> siècle (Kaluszynski 2013) ? Les concepts liés aux policy transfers ou encore à l'européanisation des politiques publiques sont-ils opérants pour penser les réformes contemporaines de la prison (Colineau 2014) ?

### 3. Enjeux méthodologiques :

Notre dernier axe propose enfin une réflexion sur les enjeux méthodologiques de l'étude de l'action publique pénitentiaire, là encore peu évoquée en science politique, y compris par le courant actuel de la political ethnography (Schatz 2009). Deux réflexions, transversales aux axes précédents, peuvent pourtant être menées. L'accès au terrain – qu'il s'agisse d'observations ethnographiques ou d'accès aux archives, aux administrations, aux données biographiques – pose tout d'abord des problèmes éthiques et scientifiques, en eux-mêmes révélateurs du fonctionnement de l'institution pénitentiaire (Chantraine 2009).

Mais les enjeux sont également épistémologiques, notamment si l'on s'interroge de manière réflexive sur les lieux de production de la recherche. Les politistes travaillant sur ces questions

doivent aujourd'hui se positionner dans un champ complexe où les enquêtes sont financées – et parfois directement produites – par l'administration pénitentiaire mais aussi par des associations. La relation historique avec ces acteurs des laboratoires spécialisés dans les questions pénales impacte ainsi largement la socialisation à la recherche des jeunes chercheur.e.s et de leurs ainé.e.s (Collectif 2015). Cette réflexion doit donc par excellence accompagner la constitution des politiques pénitentiaires en objet pour la science politique.

*While prison has long been a point of focus for sociologists, the analysis of prison policies – understood as a set of public policies related to penal detention, its institutions and devices (prison, probation, electronic monitoring), and its staff and recipients – has also been much overlooked by political scientists. This panel aims at filling the gap by calling on those political scientists who combine the study of the prison field and a political sociology of public action, in two specific ways. First, it aims at discussing the merits of a sociology of prison policies, regarded as a topic per se in political science, with a focus on the complexity of those policies: their definition and enforcement involve a variety of public and private actors, in the numerous stages of the policy process. As such, the analysis of this "prison field" may be usefully connected to sociologies of institutions or social movements. This panel's main purpose is then to further develop this connection, while resetting the study of prison policies in the broader analysis of state regulation of the social sphere. Such policies shall be regarded as belonging to a specific public policy sector that concentrates on inmates or people under custody, while being closely connected to other domains (social policies or health policies, to name a few). We retain three subsections for this panel:*

*1. The sociological history of prison policies: A historical approach of prison policies first proves helpful to describe their institutionalization, their access to the political agenda, and the definition of related legal categories or instruments. It will also take into account the connection between prison policies and their activist critique by NGOs or whistleblowers, leading to increased transparency or monitoring over prisons. All these points will contribute to a general debate over the "specificity" or the "commonplace" dimension of prison policies.*

*2. Incorporating prison policies to the contemporary evolutions of public action. Second, we will question the relevance of a public prison policy analysis that would regard them as a policy sector per se – however specific its topics and instruments – while acknowledging the influence of broader tendencies of contemporary state regulation. How can we assess the importance of central administrations and midplayers (street-level bureaucrats) in the definition and enforcement of reforms (Venouil, 2014)? How do contemporary référentiels of public action redefine this specific sector? How are they dealt with by various categories of actors? We will also discuss the redefinition of the institution's mandate and professions in the context of long-term reforms of public action – involving pressure for cost-efficiency, respect for Human Rights, increased transparency and better supervision of prison administration. Finally, the largely overlooked issue of international policy transfers in this field – especially the influence of European reform patterns – will be addressed.*

*3. Methodological and epistemological issues. The recent shift to ethnography in Political science (Schatz 2009) has not lead to systematic reflection on the various issues raised by that method when dealing with prison policies. Cross-disciplinary perspectives however point to a variety of important questions. Doing fieldwork inside prisons first raises a number of ethical and scientific problems. On the epistemological side, the relations of scholars to correctional administrations or to critical NGOs – that may fund, help or even commission research – may also be questioned (TMTTC, 2015).*

## REFERENCES

Artières P. et Lascoumes P., 2004, Gouverner, enfermer. La prison, modèle indépassable ?, Paris, Presses de Sciences Po.

- Bérard J., 2014, « Genèse et structure des conflits politiques sur les droits des détenus dans la France contemporaine », *Déviance et Société*, n°4, p. 449-468.
- Bouagga Y., 2015, *Humaniser la peine ? Le traitement pénal en maison d'arrêt*, Rennes, PUR.
- Chabbal J., 2016, *Changer la prison. Rôles et enjeux parlementaires*, Rennes, PUR.
- Chantraine G., 2004, *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, PUF.
- Chantraine G., 2009, « Les savoirs des prisons : rationalité punitive et savoirs critiques », *Tracés*, n°3, p. 99-110.
- Chauvenet A., Orlic F. et Benguigui G., 1994, *Le monde des surveillants de prison*, Paris, PUF.
- Colineau H., 2014, « Interroger la diffusion des normes dans l'aide européenne aux pays en transition. Les projets de réforme pénitentiaire », *Politique européenne*, 4, 46, p. 118-140.
- Collectif TMTTC, 2015, « L'horizon vertical de la recherche », *Socio-logos*, n°10, p. 1-16.
- Engueleguele S., 2002, « Création de la loi pénale et analyse des politiques publiques », *Crime et sécurité. L'état des savoirs*, Mucchielli Laurent et Robert Philippe éd., Paris, Éd. la Découverte, p. 76-83.
- Froment J.-C. et Kaluszynski M., 2011, *L'administration pénitentiaire face aux principes de la nouvelle gestion publique. Une réforme en question(s)*, Grenoble, PUG.
- Kaluszynski M., 2013, « La science pénitentiaire comme science de gouvernement. Espaces juridiques, réseaux réformateurs et savoirs experts en France à la fin du XIXe siècle », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 7, n°1, p. 87-111.
- Larminat X. de, 2014, *Hors des murs : l'exécution des peines en milieu ouvert*, Paris, PUF.
- Le Caisne L., 2008, *Avoir 16 ans à Fleury : ethnographie d'un centre de jeunes détenus*, Paris, Ed. du Seuil.
- Salle G., 2009, *La part d'ombre de l'État de droit. La question carcérale en France et en République fédérale d'Allemagne depuis 1968*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Schatz E., 2009, *Political Ethnography. What Immersion contributes to the study of power ?*, The University Chicago Press.
- Vauchez A., 2006, « La justice comme « institution politique » : retour sur un objet (longtemps) perdu de la science politique », *Droit et société*, n°2-3, p. 491-506.
- Venouil A., 2014, *Une politique des murs. Décision de construction de prisons et politiques pénales au Canada et en France (1980-2005)*, Université de Grenoble, Thèse de doctorat.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

9h Introduction de la section thématique

### **9h10 – 10h55      Axe 1 / Les politiques pénitentiaires comme secteur d'action publique**

Les communications réunies par ce premier axe ont pour point commun d'interroger l'institutionnalisation et la consolidation des politiques pénitentiaires en tant que secteur d'action publique à part entière. Ce faisant, il s'agira d'interroger l'ancrage de ces politiques dans l'ordinaire de l'action de l'Etat, mais aussi leurs interactions avec d'autres politiques publiques (politiques sociales, politiques de santé). La réflexion portera sur la manière dont ces dernières influencent la problématisation de l'enjeu pénitentiaire. Elle montrera en retour l'influence des référentiels pénitentiaires sur le cadrage et la mise en œuvre des politiques qui lui sont associées. Les deux premières communications adoptent ainsi une perspective socio-historique, pour étudier le rôle de l'administration pénitentiaire dans la qualification d'un dispositif (centre médico-socio-judiciaire) et dans la mise en œuvre d'une politique (santé mentale) en milieu carcéral. Elles mettent ainsi en évidence l'alignement progressif de ces deux secteurs sur un référentiel pénitentiaire. La troisième et dernière communication adoptera une vision plus large pour inscrire les réorganisations contemporaines de l'aménagement des prisons dans l'évolution récente des politiques de sécurité : les principes et les techniques de gestion des populations dans l'espace urbain y sont notamment importés, pour modifier le classique quadrillage panoptique de l'environnement carcéral.

Camille Lancelevée (Direction de l'administration pénitentiaire, IRIS-EHESS), *Vers une prison asile ? Les ambivalences de la politique de santé mentale en milieu carcéral en France*

Barbara Bauduin (PACTE, Université de Grenoble Alpes/Centre March Bloch, Berlin), *"Mais les centres médico-socio-judiciaires ne sont pas des prisons". L'enjeu de la qualification pénitentiaire d'un dispositif rétentionnaire*

Jennifer Yeghicheyan (laboratoire SANTESIH, Université de Montpellier) et Laurent Solini (laboratoire SANTESIH, Université de Montpellier), Ceci n'est plus une prison ? L'imaginaire pénitentiaire en questions

Discussion

### **11h05-12h50 Axe 2 / Frontières et groupes d'acteurs**

Ce second axe prolonge le précédent en interrogeant plus spécifiquement l'impact des évolutions récentes de l'action publique pénitentiaire sur la transformation de ses métiers. La première des trois communications proposées ici adopte une perspective à la fois socio-historique et transnationale/comparée, pour analyser la naissance du "milieu ouvert" comme secteur d'action publique, et la définition progressive des métiers qui y sont associés. En étudiant l'inégale autonomisation de la "probation" comme champ professionnel spécifique, cette réflexion introduira l'analyse des deux communications suivantes, centrées sur les professionnels du milieu ouvert. Adoptant toutes deux une perspective ethnographique, elles décrivent les accommodements, mais aussi les désajustements durables imposés à ces acteurs par les évolutions des politiques carcérales - et notamment par l'irruption des normes du nouveau management public dans leur champ professionnel depuis quelques années. Elles ouvrent également vers une réflexion plus large sur les nouvelles frontières du "champ pénitentiaire".

Xavier De Larminat (CENS, Université de Nantes), L'institutionnalisation des peines en "milieu ouvert" en Europe. Une comparaison transnationale

Juliette Soissons (CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Verne), Former les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation pour réformer les pratiques professionnelles. Quand la formation professionnelle se fait outil des (dés)ajustements politiques et institutionnels

Marion Grosini (Dysolab, Université de Rouen), La défense sociale en Belgique, point dérogatoire des évolutions managériales des maisons de Justice ?

Discussion

12h50-13h Conclusion

### **Participants**

BAUDUIN Barbara barbara.bauduin@gmail.com  
FISCHER Nicolas fischer@cesdip.fr  
GROSINI Marion mariongrosini@yahoo.fr  
ICARD Valérie valerie.icard@cesdip.fr  
LANCELEVEE Camille camille.lancelevee@gmail.com  
De LARMINAT Xavier xavier.larminat@gmail.com  
SOISSONS Juliette soissonsjuliette@gmail.com  
SOLINI Laurent laurent.solini@gmail.com  
VEAUDOR Manon manon.veaudor@cesdip.fr  
VENOUIL Alexia alexia.venouil@cesdip.fr  
YEGHICHEYAN Jennifer jenn\_yeghi@yahoo.fr

## ST 14

# Gouverner les systèmes agri alimentaires et leur durabilité, nouvelles perspectives de recherche

## *Governing agrifood systems sustainability, new venues for research*

### Responsables scientifiques

**Eve Fouilleux** (CNRS, CEPEL-CIRAD) eve.fouilleux@cirad.fr

**Laura Michel** (Université de Montpellier CEPEL) laura.michel@umontpellier.fr

### Présentation

On assiste depuis quelques années à un fort renouveau des questions de recherche sur les politiques agricoles et alimentaires, notamment en lien avec la montée en puissance des problématiques environnementales (Daugbjerg and Swinbank, 2012). Pourtant, alors que les travaux anglo-saxons se multiplient sur le sujet, la science politique française apparaît en retrait. Cette section thématique propose de commencer à combler ce vide en s'interrogeant d'un point de vue politique sur les liens étroits existants entre agriculture, alimentation et environnement.

Durant des décennies, ces différents enjeux ont été traités de façon disjointe dans le cadre d'approches sectorielles, sans connexions évidentes entre eux (Fouilleux, 2008 ; Fouilleux et Michel, 2014). Mais depuis une vingtaine d'années, la réalité empirique ne fait que les rapprocher à travers différentes crises : sanitaires (grippe aviaire, lasagnes à la viande de cheval, pesticides dans l'alimentation...), environnementales (nitrates et marées vertes, pesticides et menace de la biodiversité, réchauffement climatique...) et sociales (crise mondiale des prix agricoles de 2007-2008 et remise sur l'agenda international de la sécurité alimentaire, crises laitières et porcines en France et en Europe, etc.). Les liens entre les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux sont ainsi devenus de plus en plus visibles, amenant une forme de reconnexion entre politiques agricoles, alimentaires et dimension environnementale, sous des formes et à des degrés divers aux différents niveaux d'organisation de la société (local, régional, national, international).

On constate ainsi un foisonnement d'initiatives, tant issues de la société civile que des politiques publiques : mouvements alimentaires (Gottlieb, 2009 ; Gottlieb and Joshi, 2010), mesures agri-environnementales de la PAC (Ansaloni, 2015 ; Benoit, 2015), discours autour de l'agroécologie, apparition des politiques alimentaires sur l'agenda des Etats (timidement depuis 2009 en France, plus franchement depuis la loi d'orientation de 2013) et des collectivités territoriales. Au niveau local, on peut noter le mouvement du food planning (Pothukuchi and Kaufman, 1999 ; Morgan, 2009 ; Derkzen and Morgan, 2012), les enjeux de relocalisation des productions et de nouvelles formes de distribution et de consommation (AMAP, circuits courts, plans d'alimentation territoriaux, coopératives, etc.), etc. Cette section thématique propose de s'interroger sur ce foisonnement, que ce soit en termes de mobilisation de nouveaux acteurs (ONG, consommateurs, citoyens, etc.), de signification de la référence massive à la « durabilité » (avec des sens souvent très différents selon les acteurs), ou de tension entre initiatives locales appelant à territorialiser les politiques et internationalisation des débats.

Le modèle d'analyse en termes de communauté de politique publique stable (Muller, 1984 ; Rhodes and Marsh, 1992) ne permet pas de rendre compte de ces évolutions, mais pour autant, les institutions historiques de la politique agricole sont loin d'avoir disparu (Daugbjerg and Swinbank 2015). On assiste plutôt à un effet de superposition de formes d'action publique anciennes et nouvelles, qui requiert de nouvelles approches pour penser à la fois :

- l'alimentation comme un cycle (de la production aux déchets)
- le système agroalimentaire comme mobilisant une pluralité d'acteurs – dont certains non agricoles - à différentes échelles territoriales
- Le maintien des acteurs sectoriels organisés autour d'institutions agricoles fortement ancrées dans les systèmes politco-administratifs nationaux.
- La coexistence de divers référentiels de durabilité et du référentiel productiviste.

Les communications attendues devront contribuer à cette réflexion du point de vue des sciences sociales et politiques, de préférence autour des axes suivants :

1. La construction de l'alimentation durable comme problème public

On s'intéressera ici aux débats qui accompagnent l'émergence de ce problème public ainsi qu'aux acteurs qui le portent ou pèsent sur sa définition (politics)

- Quels sont les entrepreneurs de cause de l'alimentation durable ? leurs stratégies de production d'un discours et de mobilisation ? les coalitions qu'ils tentent de construire ? Les analyses sur les mouvements alimentaires (ONG, justice alimentaire, etc.) sont les bienvenues.
- Où les questions de la durabilité de l'alimentation sont-elles posées ? Sur quelles scènes (forums, arènes) les acteurs s'en saisissent-ils et pourquoi ? Quels cadrages/discours? quelles sont les dimensions retenues, ignorées ?
- Comment évoluent les acteurs historiques du secteur agricole (profession, ministère, industrie) : stratégie d'intégration, disqualification, verdissement, conflit ou coopération avec les acteurs sociaux ?

2. La mise en politiques publiques des systèmes alimentaires durables et ses instruments

- Comment se fait la mise à l'agenda de politiques agroalimentaires durables par les institutions publiques? Quel cadrage, quels instruments et moyens ?
  - Quelle gouvernance des systèmes alimentaires durables ?
- Quelles articulations entre les échelles de gouvernement ?  
 Quelles articulations entre des dimensions interdépendantes des systèmes alimentaires ?  
 Quelle place pour la participation (food planing, normes privées, rôle des communautés rurales, etc.) ?  
 Quels rapports de force entre les différents acteurs qui disposent de ressources asymétriques ?

3. Le rôle de l'expertise et des communautés scientifiques dans le renouveau des politiques agroalimentaires (axe transversal)

- Qui produit l'expertise sur les politiques à mettre en place et avec quels moyens ? quel est le rôle des ONG mais aussi de l'agrobusiness? avec quels effets ? quels éléments du cycle alimentaire sont pris en compte ? quelles exigences de durabilité sont retenues ?
- Quel rôle spécifique joué par les scientifiques (agronomie, écologie, épidémiologie, nutrition, sciences sociales), à la fois dans le processus d'objectivation des problèmes et de préconisation de solutions ?

*For some years, new research questions have appeared in the agri-food policy field, notably related to environmental matters (Daugbjerg and Swinbank, 2012). Although English speaking authors have actively (re)entered the field recently, the French political science literature remains quite shy and silent on those issues. In this thematic session we propose to begin fulfilling this gap by approaching the tight links existing between agriculture and farming, food and the environment in a political perspective.*

*Historically, these different stakes have been approached separately, through sector-based specialized studies, with no clear connections made between them (Fouilleux, 2008 ; Fouilleux et Michel, 2014). But for some decades now, many empirical cases and events tend to reveal their interconnectedness: we can mention for example the various sanitary crises that have arisen (avian flu, horse-lasagna, remaining pesticides in food...), the environmental problem*

which are multiplying (nitrates et green tides, pesticides and their threats to biodiversity, global warming...), as well as social ones (2007-2008 food price spikes and food security back on the international agenda, milk and pork crises in France and Europe, etc.). This leads to a progressive recognition of the de facto connection at stake between agriculture, food and environmental issues. Policies try to adapt consequently, under forms and to degrees that vary a lot from one level of governance to the other (local, regional, national, international).

Indeed, a myriad of initiatives are mushrooming, both from the civil society and from the government sides, e.g. food movements (Gottlieb, 2009; Gottlieb and Joshi, 2010), CAP agri-environment measures (Ansaloni, 2015; Benoit, 2015), agroecology discourses, food as a priority on government agendas (in France since 2009, with a momentum since 2013) and in local authorities' priorities. We can also mention the food planning movement (Pothukuchi and Kaufman, 1999; Morgan, 2009; Derkzen and Morgan, 2012), the issue of relocalizing productions, alternative forms of distribution and consumption (AMAP, short value chains, cooperatives, etc.). This thematic section proposes to analyse such a mushrooming of initiatives, in terms of new actors and new forms of collective action involved, in terms of how (in what sense) the different actors use the notion of sustainability and in terms of relocalization versus internationalization of policy debates.

The classical model of analysis of agriculture and farming policy assuming stable public policy communities (Muller, 1984; Rhodes and Marsh, 1992) fails to explain these evolutions. This does not mean that historic agriculture policy institutions have disappeared (Daugbjerg and Swinbank 2015): on the contrary, they remain, which leads to superposition of new and old public action devices. This calls for new analytical approaches in order to help us to think and apprehend simultaneously:

- Food as a cycle (from production to final waste)
- Food systems as involving a plurality of actors –including non agricultural actors- at different governance scales
- The fact that sectoral policy networks and actors remain deeply rooted in politico administrative national systems.
- The coexistence of different policy paradigms, among which the old 'productivist' one.

Communications are expected to contribute to these reflections in a social and political science perspective, preferably responding to the three following sets of questions :

1. The construction of sustainable food/ food sustainability as a social problem  
This refers to the debates which take place as sustainable food emerges as a public problem and to the actors involved in its definition (politics)
  - Which advocacy coalitions involved? What discourses and strategies in terms of mobilisation? How is the cause framed? Analyses of food movements (ngos, food justice, etc.) are welcome.
  - On which scenes are these food sustainability issues raised? In which terms, framings, discourses? What is told and untold?
  - How do the historical actors (farmers' unions, ministries, industries) react: integration/incorporation, disqualification, greening, conflict or cooperation with social actors?
2. Food system policies and policy instruments
  - What about agenda setting for food sustainability? Which policy framing, instruments and budgets?
  - How are food systems governed towards sustainability?Articulations among governance level ?  
Articulations among the various dimensions of the food system (production, consumption, distribution, transformation, management of waste, water, energy, etc.)?  
Room for participation in policy-making (food planing, private voluntary standards, involvement of rural communities...)?  
Power-balances among actors and type of ressources involved in the polical exchange

### 3. *The role of expertise (transversal dimension)*

- *Who are the experts involved? What is the role of the civil society and NGOs? What is the role played by the agrobusiness? Which issues of the food cycle are taken into account, which are not? Why? How sustainability is defined, what are the retained criteria?*

- *What is the role played by the different scientific communities in those debates (agronomy, ecology, epidemiology, nutrition, social sciences) both in the process of problem objectivation and in proposing solutions?*

## REFERENCES

- Ansaloni M. (2015) Le tournant environnemental de la PAC. Débats et coalitions en France, en Hongrie et au Royaume-Uni, Paris: L'Harmattan.
- Barraqué B. et Viavattene C., (2009), « Eau des Villes et Eau des Champs », *Économie rurale*, 310, 5-21.
- Benoit M. (2012) Qu'est-ce que le corporatisme? Conceptualisation et opérationnalisation du méso-corporatisme. *Social Science Information* 51: 217-237.
- Benoit M. (2015), Reconfiguration de l'État et renouvellement de l'action publique agricole, L'évolution des politiques agroenvironnementales au Québec et en France, Thèse en science politique, Université Laval/Université Montpellier 1.
- Browne, W. P. (1988), *Private Interests, Public Policy and American Agriculture*. Lawrence: Kansas University Press.
- Carter C., Cazals C., Hildemeir J., Michel L., Villareal A., (2014), Sustainable Development policy: 'Competitiveness' in all but name, in Jullien B. and Smith A. (eds), *The EU's Government of Industries: Omnipresent, Incomplete and Depoliticized*, Oxford, Oxford University Press.
- Chou, M.-H. (2012), 'Constructing an internal market for research through sectoral and lateral strategies: layering, the European Commission and the fifth freedom', *Journal of European Public Policy*, 19(7), 1052-1070.
- Coleman, W. D. and W. P. Grant (1998), 'Policy Convergence and Policy Feedback: Agricultural Finance Policies in a Globalizing Era' *European Journal of Political Research*, 34(2), 225-247.
- Coleman, W. D., G. D. Skogstad and M. M. Atkinson (1997), 'Paradigm Shifts and Policy Networks: Cumulative Change in Agriculture', *Journal of Public Policy*, 16(3), 273-301.
- Daugbjerg, Carsten and Alan Swinbank (2015b), 'Three decades of policy layering and politically sustainable reform in the European Union's agricultural policy', *Governance*. Early view : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gove.12171/epdf>
- Daugbjerg C and Swinbank A. (2012) An introduction to the 'new' politics of agriculture and food. *Policy and Society* 31: 259-270.
- Daugbjerg, Carsten (2003), "Policy Feedback and Paradigm Shift in EU Agricultural Policy: the Effects of the MacSharry Reform on Future Reform" *Journal of European Public Policy*, 10(3), 421-437.
- Demortain D. (2012) Enabling global principle-based regulation: The case of risk analysis in the Codex Alimentarius. *Regulation & Governance* 6: 207-224.
- Derkzen, P. & Morgan, K., (2012) Food and the city: the challenge of urban food governance. In A. Viljoen & J. S. C. Wiskerke, eds. *Sustainable food planning: evolving theory and practice*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers.
- Feindt, P. H. (2010), 'Policy Learning and Environmental Policy Integration in the Common Agricultural Policy, 1973-2003', *Public Administration*, 88(2), 296-314.
- Feindt, P. H. and A. Flynn, A. (2009), 'Policy stretching and institutional layering: British food policy between security, safety, quality, health and climate change' *British Politics*, 4(3), 386-414.
- Fouilleux E. (2000) Entre Production et institutionnalisation des idées, La réforme de la Politique Agricole Commune. *Revue française de science politique* 50: 277-305.
- Fouilleux E., Michel L., (2014), Sustainable food governance in urban areas. The case of Montpellier (France), IPSA (International political science association) World Congress, Montréal, 19-24 July, [http://paperroom.ipsa.org/papers/paper\\_35693.pdf](http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_35693.pdf).
- Gottlieb R., 2009, « Where We Live, Work, Play... and Eat: Expanding the Environmental Justice Agenda », *Environmental Justice*, 2 (1) : 7-8.
- Gottlieb R. and Joshi A., 2010, *Food Justice*, Cambridge, MIT Press, 304 p.
- Hooghe, M. and J. Oser (2015), 'Trade union density and social expenditure: a longitudinal analysis of policy feedback effects in OECD countries, 1980-2010' *Journal of European Public Policy*, 1-23. Early view: <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13501763.2015.1102952>
- Jackson, G. and R. Deeg (2012), 'The long-term trajectories of institutional change in European capitalism', *Journal of European Public Policy*, 19(8), 1109-1125.
- Jobert B and Muller P. (1987) *L'état en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris: PUF.
- Jordan, G., W. A. Maloney, and A. M. McLaughlin, (1994) 'Characterizing Agricultural Policy-Making', *Public Administration*, 72(4), 505-26.
- Kay, A. (2003), 'Path dependency and the CAP' *Journal of European Public Policy*, 10(3), 405-20.
- Kessler M.-C. (1999), « Pourquoi n'y a-t-il pas de grand corps de l'environnement ? », in Lascoumes Pierre (dir.), *Instituer l'environnement*, L'Harmattan, Paris.

Lowi, T. J. (1969), *The end of liberalism: Ideology, policy, and the crisis of public authority*, New York: WW Norton & Company.

Marsh, D. and M. Smith, (2000), 'Understanding Policy Networks: Towards a Dialectic Approach', *Political Studies*, 48(1), 4-21.

Morand S. et Figuié M. (dir.), (2016), *Emergences de maladies infectieuses: Risques et enjeux de société*, Quae Editions, Versailles.

Morgan, K., (2009), *Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning*. *International Planning Studies*, 14(4), pp.341-348.

Muller P., (1984) *Le technocrate et le paysan*, Paris, Editions ouvrières.

Olson, M. (1965), *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Group*, Cambridge, Ma.: Harvard University Press.

Pothukuchi, K. and Kaufman, J.L., (1999) *Placing the food system on the urban agenda: The role of municipal institutions in food systems planning*. *Agriculture and Human Values*, 16, pp.213-224.

Rhodes, R.A.W. and D. Marsh, (1992). 'New Directions in the Study of Policy Networks', *European Journal of Political Research*, 2(1-2), 181-205.

Sheingate, A. D. (2003) *The rise of the agricultural welfare state: institutions and interest group power in the United States, France, and Japan*. Princeton: Princeton University Press.

Skogstad, G. (1998) 'Ideas, Paradigms and Institutions: Agricultural Exceptionalism in the European Union and the United States', *Governance*, 11(4), 463-90.

Skogstad, G. (2008), *Internationalization and Canadian Agriculture: Policy and Governing Paradigms*, Toronto: University of Toronto Press.

Smith, M. J. (1993). *Pressure, power and policy: state autonomy and policy networks in Britain and the United States*. Cambridge: Cambridge University Press.

Zhu, L., and C. S. Lipsmeyer (2015), 'Policy feedback and economic risk: the influence of privatization on social policy preferences', *Journal of European Public Policy*, 22(10), 1489-1511.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Rémi Schweizer (Université de Lausanne, Ecole polytechnique fédérale de Zurich), Magali Estève (AGRIDEA), Cyril Mumenthaler (Université de Lausanne), *Diffusion ou dilution ? La mise en politique publique des mouvements alimentaires à l'aune de deux études de cas en Suisse*

Diane Rodet (Université Lumière Lyon2 ), *Les entrepreneurs de cause d'une agriculture durable, entre politique et marchés : les cas des AMAP et de « La Ruche qui dit oui »*

Caitriona Carter (IRSTEA Bordeaux), *Seafood variety platter: seizing diversity in conceptions of sustainability as a food governing problem for farmed fish*

Muriel Surdez, Jérôme Debons et Lorène Piquerez (Université de Fribourg), *L'antibiorésistance, un enjeu pour la durabilité des systèmes agri-alimentaires et pour les professionnels du contrôle sanitaire des aliments*

Alexandre Hobeika (EHESS, CMH-ETT), *Résistances de la FNSEA aux nouvelles problématisations de l'agriculture. Une enquête auprès d'une de ses fédérations départementales*

Pierre Mayance (Université Paris I Panthéon Sorbonne), *Un verdissement contrôlé par la profession : Le cas de l'agriculture raisonnée en France*

## Participants

CARTER Caitriona [caitriona.carter@irstea.fr](mailto:caitriona.carter@irstea.fr)  
DEBONS Jérôme [jerome.debons@unifr.ch](mailto:jerome.debons@unifr.ch)

ESTEVE Magali Magali.Esteve@agridea.ch  
FOUILLEUX Eve eve.fouilleux@cirad.fr  
HOBEIKA Alexandre alexandre.hobeika@gmail.com  
MAYANCE Pierre mayancep@gmail.com  
MICHEL Laura laura.michel@umontpellier.fr  
MUMENTHALER Cyril Cyril.Mumenthaler@unil.ch  
PIQUEREZ Lorène lorene.piquerez@unifr.ch  
RODET Diane Diane.Rodet@univ-lyon2.fr  
SCHWEIZER Rémi remi.schweizer@unil.ch  
SURDEZ Muriel muriel.surdez@unifr.ch

## ST 15

# L'État au prisme de l'urgence et des crises *Emergencies and crises of the state*

### Responsables scientifiques

**Olivier Borraz** (CSO, CNRS, Sciences Po) olivier.borraz@sciencespo.fr

**Lydie Cabane** (CARR, London School of Economics) l.cabane@lse.ac.uk

### Présentation

Les attaques terroristes de 2015 et 2016 ont mis sur le devant de la scène la gestion de l'urgence, via l'état d'urgence de façon la plus visible, mais aussi au travers la généralisation d'un discours politique qui utilise le prisme de l'urgence pour justifier des réformes dans un ensemble de secteurs affectés par « la crise » : chômage, emploi, qualifiés par le président de la République d'« état d'urgence économique et social ». Ce discours contribue à légitimer l'établissement de priorités et de choix budgétaires dans un contexte de ressources limitées. S'il apparaît d'ores et déjà nécessaire pour les sciences sociales de commencer à prendre du recul pour analyser ce que ces dispositifs font à l'État et au gouvernement des sociétés, il faut également les remettre en perspective avec des transformations de l'État engagées depuis plus d'une décennie. En effet, ces développements récents s'inscrivent dans un mouvement en cours depuis le milieu des années 2000 de mise à l'agenda et d'institutionnalisation de la gestion de crise et des urgences au sein des États européens. Ce souci s'est traduit par la multiplication d'organisations, de plans ou d'outils dédiés à l'urgence et à la gestion de crise tant dans les organisations internationales (Revet 2009; Boin et al. 2013) qu'au sein des États (Bossong & Hegemann 2015).

Cette dynamique récente invite à réexaminer les interprétations qui se sont jusqu'à présent attelées à saisir l'urgence. Deux principales interprétations ont dominé dans les sciences sociales. La première, portée par un ensemble de travaux critiques portés notamment par le philosophe italien Agamben (2003), et largement inspirée par les États-Unis de l'après 11 septembre, insiste sur le caractère exceptionnel de ces dispositifs qui dérogent à l'État de droit. Une autre interprétation insiste sur les turbulences d'un monde instable, la fragilité des réseaux, la vulnérabilité inhérente de nos sociétés dans un monde globalisé (Boin 2009). Quelques travaux récents (Adey et al. 2015; Revet & Langumier 2013) se sont cependant attachés à analyser empiriquement et de manière critique ces outils pour saisir ce qui s'y joue politiquement.

Ce panel entend aller au-delà des discours généralistes sur l'état d'exception ou les crises pour étudier le fonctionnement au concret de ces dispositifs, leurs genèses, et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'État. En ce sens, les dynamiques de crise opèrent non seulement comme une fenêtre d'opportunité politique (Dobry 2009; Roger & Aït-Aoudia 2015), ou un moment d'affirmation et de justification du pouvoir (Gilbert 1992) ; mais il importe aussi de saisir la façon dont les situations de crises sont aujourd'hui façonnées par un ensemble de discours, dispositifs, outils qui contraignent les situations, orientent les actions et les possibilités d'en faire sens.

Le panel propose aussi de replacer ces outils et dispositifs dans une analyse des transformations de l'État qui se jouent à la fois dans ces situations d'urgence et les dispositifs qui les accompagnent (Hay 1999; Jessop 2015) : qu'est-ce que ces réformes disent, génèrent, engendrent comme transformations de l'État ? Dans quelle mesure ces dispositifs résultent-ils ou participent-ils de réformes néolibérales ou sécuritaires ? Qu'implique pour l'État la focalisation sur la gestion de crise et le traitement de et dans l'urgence au détriment des

dynamiques sociales, économiques et politiques profondes à la source des événements perturbateurs que sont les crises ?

Deux principaux axes de discussion pourront être envisagés.

- Comment fonctionnent ces mesures d'exception et d'état d'urgence ? Quelles répercussions ont-elles sur l'État ? Comment s'articulent ces politiques au sein du fonctionnement « normal », routinier, ordinaire de l'État ? Que signifie gouverner dans un régime d'urgence ? On pourra également s'interroger sur le rôle de l'État tel qu'il ressort de ses dispositifs et des épreuves de l'urgence : dans quelle mesure la gestion de l'urgence traduit-elle un renforcement ou une extension de l'État ?

- Une seconde ligne d'investigation cherchera à contextualiser ce traitement de l'urgence au regard de la multiplication des dispositifs de gestion de crise : d'où viennent ces dispositifs de gestion d'urgence ? Dans quelle mesure diffèrent-ils ou pas des précédentes formes de gestion de l'urgence ? Comment se développent-ils dans des secteurs de politiques publiques a priori fort différents ? Dans quelle mesure participent-ils de réformes néolibérales ou constituent-ils une réponse aux 'crises' de l'État engendrées par la réduction des ressources budgétaires (Lodge 2013) ? Ces genèses et mises en œuvre pourront être inscrites dans une perspective européenne, pour retracer et comparer l'origine transnationale des outils, réformes et concepts déployés.

Cette section thématique est ouverte aux travaux empiriques portant sur les dispositifs de gestion de crise et de l'urgence dans différents domaines, ainsi qu'aux travaux s'inscrivant dans une perspective européenne et internationale.

*Terrorist attacks in Paris in 2015 and in Brussels in 2016 have brought to light emergency management, with the declaration of a state of emergency in France and the adoption of measures to tackle terrorism. This is not an isolated trend; political discourses more and more commonly refer to the 'urgency' of current economic and social situations in order to justify reforms in a wide number of 'crisis' ridden policy domains, such as unemployment and economic growth (recently described by the French president as a "state of social and economic emergency"). This echoes attempts by the EU commission to tackle youth unemployment through 'crisis management' policies. Such discourses contribute to the legitimization of priority-settings in policy making as well as budgetary choices in a context of limited resources.*

*However, these measures are not simply "exceptional" responses to the terrorist attacks, but they are also part of state transformations that have taken place over the last decade. Since the mid-2000s, crisis and emergency management have become prominent features of European states and they figure high on political agendas. Crisis management organisations, contingency plans, emergency procedures have been institutionalised and diffused throughout state institutions (Bossong & Hegemann 2015), in different policy domains, as well as within the European Union (Boin et al. 2013) and international organisations (Revet 2009).*

*These dynamics require that we reexamine the interpretations of emergencies and state of exception that have dominated social sciences since 2000. A first line of analysis, based on the work of the philosopher Giorgio Agamben (2003) and the post-9/11 situation in the USA, insists on how emergency is a 'state of exception' derogatory to the normal rule of law. Another interpretation insists on the turbulence, the instability and the vulnerability of contemporary societies in today's interconnected and global world (Boin 2009). Some recent works (Adey et al. 2015; Revet & Langumier 2013) have attempted to analyse empirically and critically these devices and organisations in order to understand their functioning and political dimension.*

*This panel seeks to go beyond a general analysis of states of exception or crisis, in order to study the functioning of these devices, their genealogies, and consequences on how states work. In this sense, crisis dynamics should not only be seen as windows of opportunities (Dobry 2009; Roger & Aït-Aoudia 2015), or moments for reaffirming political power (Gilbert 1992); they are also constrained by discourses, devices, instruments and institutions dedicated to crisis management that shape meaning and possibilities to act. Furthermore, these tools and moments may precipitate, allow for, or generate long-term transformations of the state (Hay, 1999; Jessop 2015). What do these reforms reveal of state transformations in Europe over the past fifteen years? To what extent do they result from or contribute to neoliberal or security oriented reforms? What does this focus on crisis management and emergencies imply for the political regulation of social, economic and political dynamics at the root of crises?*

*Two main themes will be discussed:*

*- How do emergency measures and policies operate? What are their consequences on state structures? How do they allow politicians to promote policies that contribute to a reshaping of the state? How do emergency measures coexist with routine policy-making? What does governing under emergency mean? To what extent does the management of crisis and emergencies allow for an extension or reinforcement of the state in different policy domains?*

*- A second line of inquiry will seek to contextualise the current focus on emergency and put into perspective the multiplication of crisis management organisations within states. What are the origins of such organisations? How are they developed in different policy domains? The European and transnational origins of such measures, concepts and tools should be explored, as well as their impacts on states. To what extent do they contribute (or not) to neoliberal reforms of the state, or at least, what role do they play within the neoliberal state?*

*This panel is open to empirical works addressing crisis and emergency management in various policy domains as well as comparative and international perspectives.*

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## **Programme**

Yasmine Bouagga (CNRS, Triangle) et Mathilde Pette (Université de Perpignan), L'État et la « crise des réfugiés » : urgences et improvisations

Gabriel Blouin (Virginia Tech), Health as crisis: the politics of governing health through emergency

Clément Morier et Thomas Meszaros (Université Lyon III), L'État, l'urgence et les crises. Opportunités et dangers d'une gouvernance dans l'urgence et l'exceptionnalité

Josselin Dravigny (CED, Sciences Po Bordeaux), La crise ? Quelle crise ? La politique européenne de gestion des frontières extérieures à l'épreuve des « crises » terroriste et migratoire

Lydie Cabane (LSE, CARR), The European government of crises. Reconfiguring modes of governance between states and the European Union

Sébastien Kapp (CSO, Sciences Po), L'État local en crise. La planification d'urgence dans les communes bruxelloises

## Participants

BLOUIN Gabriel gblouin@vt.edu

BORRAZ Olivier olivier.borraz@sciencespo.fr

BOUAGGA Yasmine yasmine.bouagga@ens-lyon.fr

CABANE Lydie l.cabane@lse.ac.uk

DRAVIGNY Josselin josselin.dravigny@gmail.com

KAPP Sébastien sebastien.kapp@sciencespo.fr

MESZAROS Thomas thomas.meszaros@univ-lyon3.fr

MORIER Clément clementmorier@yahoo.fr

PETTE Mathilde mathilde.pette@gmail.com

## ST 16

# Savoirs et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement de la nature

## *Knowledge and Bureaucratic Power in the Government of Nature*

### Responsables scientifiques

**Magalie Bourblanc** (CIRAD, UMR G-EAU) magalie.bourblanc@cirad.fr

**Pierre-Louis Mayaux** (CIRAD, UMR G-EAU) pierre-louis.mayaux@cirad.fr

### Présentation

Comment les connaissances scientifiques et techniques produites sur l'environnement refaçonnent-elles les Etats et leurs administrations? A l'heure où s'accumulent les connaissances scientifiques sur les risques environnementaux, cette question a reçu, dans les sciences sociales, deux catégories de réponses très contrastées.

La première, d'inspiration largement foucauldienne, s'est appuyée sur une perspective de longue durée. Elle a mis en évidence la manière dont le développement accéléré des savoirs sur l'environnement, depuis le XVIIIe siècle des physiocrates au moins, avait puissamment contribué à la formation et à la consolidation de grandes bureaucraties techniques. La seconde s'est davantage intéressée aux changements intervenus depuis les années 1970 et 1980 : elle a considéré que les savoirs écologiques, en mettant en évidence les interdépendances complexes liant humains et/ou non-humains, déstabilisaient profondément les bureaucraties traditionnelles, fondées sur la prétention à maîtriser l'incertitude dans un cadre sectoriel (Beck, 1986 ; Barthes, Callon et Lascoumes, 1999).

Tout en reprenant à son compte ces débats, cette section thématique entend ne pas les poser simplement en termes d'affaiblissement ou de renforcement des bureaucraties, mais se centrer sur les effets transformateurs des savoirs environnementaux sur ces bureaucraties. Pour saisir les recompositions à l'œuvre, il importe de prendre les savoirs produits au sérieux, ce que la science politique a jusqu'ici tardé à faire. Le parti-pris à l'origine de cet appel est en effet qu'il est indispensable de partir de ce qui se joue au sein des arènes scientifiques « environnementales ». Certes, l'autonomie de ces arènes à l'égard des logiques politiques et administratives est toujours fragile et partielle. Une fois stabilisés, toutefois, les savoirs qu'elles produisent ne sont plus malléables à l'envi par les acteurs politiques et administratifs : s'ils peuvent être négociés, et intégrés plus ou moins sélectivement aux processus de décision (Le Bourhis 2015), ils résistent aux pratiques et aux intérêts sociaux.

De telles préoccupations invitent à des rapprochements entre l'analyse de l'action publique, la sociologie des administrations et les sciences studies, au service d'une « nouvelle sociologie politique des sciences » qui prenne en compte les rapports de pouvoir entourant la production de connaissances (Frickel, Moore, 2015).

Construites à partir d'enquêtes de terrain approfondies, les communications pourront s'inscrire de préférence (mais non exclusivement) dans l'un de ces trois axes de réflexion :

#### 1) Interroger les processus de stabilisation des connaissances

Les réflexions autour d'indicateurs, ou les processus de déploiement d'une expertise sur l'environnement, peuvent être des moments propices pour comprendre les rapports qu'entretiennent savoirs et pouvoirs dans le gouvernement de la nature. Cela paraît d'autant plus vrai lorsque l'expertise en question fait l'objet de controverses. Il importe donc d'interroger les processus de stabilisation des connaissances. Cette stabilisation ne peut être considérée comme une opération purement interne au monde scientifique mais comme un

exercice sujet aux influences de facteurs socio-politiques tout autant que bio-physiques. Les communications pourront en particulier évoquer le rôle des processus de cadrage (framing) dans la stabilisation et la légitimation des connaissances.

## 2) Retracer les effets des savoirs scientifiques sur les bureaucraties

- Sur quels types de savoirs formalisés se sont appuyées, et s'appuient dorénavant, les administrations qui ont à faire avec l'environnement ?
- Comment ces savoirs recomposent-ils les manières de travailler : nouvelles activités; nouvelles « formalités » (indicateurs, règlements, procédures...); nouvelles routines; nouveaux profils d'agents valorisés...
- Comment ces savoirs transforment-ils les modes d'interaction entre bureaucraties?
- Comment redistribuent-ils les ressources bureaucratiques et les modes de légitimation des politiques publiques, soit in fine les manières d'orienter les conduites des populations ?

## 3) Retour sur la perspective d'une « co-construction de la science et de l'ordre social »

Cette notion de « co-construction » popularisée par Jasanoff (2004) dans ses travaux sur la « science réglementaire » (regulatory science) a connu un succès certain dans le champ de la Political Ecology. Peut-on la considérer comme un concept opératoire pour penser les relations savoirs-pouvoirs dans le gouvernement de la nature ? S'agit-il au contraire d'un concept trop vague pour être véritablement heuristique ? Enfin quid de son apparente radicalité ?

Cette liste n'étant pas exhaustive, les communications seront libres d'aborder d'autres thématiques relatives aux relations savoirs-pouvoirs dans le gouvernement de la nature. Chacun des membres retenus pour la ST s'engage à la fois à présenter sa communication (en un maximum d'un quart d'heure) et à discuter une autre présentation de la section, avant que la section ne soit ouverte à la discussion collective.

*How does scientific and technical knowledge on the environment reshape States and their bureaucracies? This issue has received, in the social sciences, two very different types of answers.*

*The first one, largely inspired by Foucault's work, is based on a long-term perspective. It highlights how the accelerated development of knowledge on the environment has greatly contributed to the formation and consolidation of major technical bureaucracies since at least the eighteenth century and the Physiocrats' era. The second has been more interested in the changes that have been occurring since the 1970s and 1980s. It found that, by highlighting the complex interdependencies between humans and/or non-humans, ecological knowledge has deeply destabilized traditional bureaucracies and their claim to manage uncertainty within the sectoral realm they are in charge of (Beck, 1986; Barthes, Callon and Lascoumes 1999).*

*While endorsing this discussion, this panel does not intend to simply raise questions in terms of the strengthening or weakening of bureaucracies. Rather we would like to focus on the transformative effects that knowledge has on these bureaucracies.*

*To tackle these transformations, it is essential to pay particular attention to knowledge and the way it is produced, a task that political science has been slow to undertake. The intent of this panel is to scrutinize what is taking place in environmental scientific arenas. On the one hand, these scientific arenas relentlessly strive to defend their autonomy from the political and administrative arenas but seldom succeed. On the other hand, once stabilized, the knowledge they generate are not easily malleable by the political and administrative actors: if knowledge can be negotiated, and incorporated more or less selectively in the decision-making process (Le Bourhis 2015), it nevertheless retains some kind of autonomy from the social practices and interests, due in large part to its formal properties and its abstract character.*

*This concern calls for a cross-fertilization between different traditions: public policy analysis; the sociology of public administrations and STS in a bid to serve a "new political sociology of*

science" that does not neglect the power issues surrounding the production of knowledge (Frickel, Moore, 2015).

Based on thorough empirical studies, papers may evoke one of the following lines of inquiry:

### 1/ Questioning processes of knowledge stabilization

The adoption of indicators or the writing of scientific reports on public issues seems to be relevant occasions to study the links between power and knowledge in the government of Nature. This is all the more true when the scientific evaluation appears to be a source of controversy. In that regard, it is critical to study the processes through which knowledge is stabilized. Indeed, this stabilization can not be considered as an exercise confined to the scientific realm or as a purely scientific exercise. Socio-political factors also play a role in this process. Papers might want to evoke the role of framing processes in the stabilization and legitimation of knowledge.

### 2/ Tracing the impacts of scientific knowledge on bureaucracies

- On what kind of knowledge do public administrations rely in their dealing with environmental issues?
- How do various types of knowledge reconfigure work habits: producing new activities ; generating new indicators, procedures, routines ; valuing new training and curriculum?
- How does this knowledge transform the way bureaucracies interact?
- How does this knowledge reallocate bureaucratic resources and redefine the sources of legitimacy of public policies?

### 3/ Interrogating the perspective of a « Co-Construction of Science and the Social Order »

The « co-construction » approach promoted by Jasanoff (2004) in her work on regulatory science has been successfully embraced in Political Ecology literature in particular. Is it a useful concept that allows us to operationalize our examination of the relationship between knowledge and power in the government of nature? On the contrary, does the concept suffer from some kind of vagueness? Is the idea of a "co-construction" too radical? And would the idea of a co-influence between these two realms be more relevant?

This is a non-exhaustive list of potential areas of interest. Proposals may freely evoke other research themes pertaining to the relationship between knowledge and power in the government of nature. Each presenter will be asked to present its paper (15 minutes max.) and to act as a discussant of someone else's paper, before the floor is open to a collective discussion.

## REFERENCES

- ABERS, Rebecca, KECK, Margaret E. (2013), Practical Authority: Agency and Institutional Change in Brazilian Water Politics, New York and Oxford: Oxford University Press.
- AGRAWAL, Arun, (2005), Environmentalism: Technologies of Government and the Making of Subjects, Durham : Duke University Press.
- BECK, Ulrich (1986) (2001), La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité, Aubier.
- BENAMOUZIG, Daniel, BORRAZ, Olivier (2015), « Bureaucratie, organisations et formalisation des savoirs », L'Année sociologique.
- Bloor David, 1976, Knowledge and Social Imagery, Chicago, University of Chicago Press.
- CALLON, Michel, LASCOURMES, Pierre, BARTHE, Yannick, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil.
- ESPELAND, Wendy (1998), The Struggle for Water: Politics, Rationality, and Identity in the American. Southwest, University of Chicago Press.
- FRICKE, Scott, MOORE, Kelly (2015), New Political Sociology of Science: Institutions, Networks, and Power Science and Technology in Society, University of Wisconsin Press.
- HOOD, Christopher (2010), The Blame Game, Spin, Bureaucracy and Self Preservation in Government, Princeton, Princeton University Press.

Jasanoff S (2004) States of Knowledge: the Co-Production of Science and Social Order. London, New York: Routledge.

JOBERT, Bruno (dir.) (1994), Le tournant néo-libéral en Europe Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales Paris, L'Harmattan.

LASCOUMES, Pierre (1994), L'éco-pouvoir. Environnements et politiques, Paris La Découverte.

LATOURE, Bruno (1989), La Science en action, traduit de l'anglais par Michel Biezunski ; texte révisé par l'auteur, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques ».

LATOURE, Bruno (2015), Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique, La Découverte.

Le Bourhis J-P (2015) The Politics of Green Knowledge: A Comparative Study of Support for and Resistance to Sustainability and Environmental Indicators. Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice. Epub ahead of print 15 May 2015.

MOLLE, François (2008), « Nirvana Concepts, Narratives and Policy Models: Insights from the Water Sector », Water Alternatives, vol. 1, n°1, p. 131-156.

OSTROM, Elinor (1990), Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge University Press.

SCOTT, James C. (1998), Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed, Yale University Press.

STINCHCOMBE, Arthur (2001), When Formality Works: Authority and Abstraction in Law and Organizations, Chicago: University of Chicago Press.

SWYNGEDOUW, Erik (2015), Liquid Power : Contested Hydro-Modernities in Twentieth-Century Spain, The MIT Press.

WORSTER, Daniel (1985), Rivers of Empire : Water, Aridity, and the Growth of the American West, New York: Pantheon Books.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / Savoirs de gouvernement et construction des politiques de l'environnement**

Présidente de séance : Magalie Bourblanc

Discutant : Pierre-Louis Mayaux

Nicolas Benvegna (Sciences Po, Médialab), Emilien Schultz (Paris Sorbonne, GEMASS), La camérialisation de l'analyse des controverses. Comment l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST) traite-t-il le dissensus scientifique ?

Renaud Hourcade (ARENES, UMR 6051), Jean-Pierre Le Bourhis (ARENES, UMR 6051), Toute la mesure du problème ? L'Etat et la science de l'air intérieur dans la construction d'une politique en santé-environnement

Sébastien Chailleux (Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux), Amélie Dumarcher (Université du Québec à Rimouski), Yann Fournis (Université du Québec à Rimouski), La construction de l'expertise du Bureau d'Audiences Publique sur l'Environnement (Québec) : le cas des projets éoliens (1997-2016)

Nicolas Gaidet (CIRAD AGIRs), Eve Fouilleux (CIRAD, UMR MOISA), Alliances et entreprises politiques globales. De la fabrique de données pour les politiques globales de conservation de la biodiversité

### **Axe 2 / Science et fabrique de l'Etat et des territoires**

Président de séance : Pierre-Louis Mayaux

Discutante : Magalie Bourblanc

Julien Merlin (CSI - Mines Paris Tech), Marie Toussaint (EHESS, Centre Norbert Elias / IRD, UMR GRED), Les sciences et l'expertise participent-elles à la construction de la Nouvelle-Calédonie ?

Rozenn N. Diallo (LAM - Sciences Po Bordeaux), De la science vétérinaire à la biologie et à l'anthropologie du développement : évolution des savoirs et des pratiques de gouvernement de la conservation au Mozambique

Gabrielle Bouleau (IRSTEA), Caitriona Carter (IRSTEA), Comment l'approche écosystémique reconfigure l'interface science/politique dans la planification stratégique de l'eau sur l'estuaire de la Gironde

## Participants

BENVEGNU Nicolas nicolas.benvegnu@sciencespo.fr

BOULEAU Gabrielle gabrielle.bouleau@irstea.fr

BOURBLANC Magalie magalie.bourblanc@cirad.fr

CARTER Caitriona caitriona.carter@irstea.fr

CHAILLEUX Sébastien s.chailleux@gmail.com

DIALLO Rozenn N. r.nakanabo.diallo@sciencespobordeaux.fr

DUMARCHER Amélie amelie.dumarcher@gmail.com

FOUILLEUX Eve eve.fouilleux@cirad.fr

FOUNIS Yann yfournis@gmail.com

HOURCADE Renaud renaud.hourcade@yahoo.fr

GAIDET Nicolas nicolas.gaidet-drapier@cirad.fr

LE BOURHIS Jean-Pierre lebourhis@u-picardie.fr

MAYAUX Pierre-Louis pierre-louis.mayaux@cirad.fr

MERLIN Julien julien.merlin@outlook.com

SCHULTZ Emilien emilien.schultz@gmail.com

TOUSSAINT Marie marie.toussaint@live.fr

## ST 17

# Politiques énergétiques : modèles alternatifs et dynamiques locales *Energy policies: Alternative models and local dynamics*

## Responsables scientifiques

**Sébastien Chailleux** (Centre Emile Durkheim UMR 5116) s.chailleux@gmail.com

**Sezin Topçu** (CNRS-EHESS) sezin.topcu@ehess.fr

## Présentation

Face à la diversification des formes de production de l'énergie, souvent controversées (l'éolien, les hydrocarbures non conventionnels, le nucléaire ou encore les carburants « verts »), et à la politisation des modes de consommation énergétique (bâtiments positifs, transport partagé, smartgrids), les recherches de sociologie politique ne cessent de se développer. Les travaux récents et plus anciens ont largement contribué à ouvrir la « boîte noire » de ces choix énergétiques, en élucidant leur caractère technocratique (Topçu, 2013), centralisé (Evrard, 2013), ou autoritaire (Mitchell, 2013), et en tous cas profondément stratégique dans l'orientation de l'organisation sociale (Winner, 1986) et (géo)politique (Barry, 2013).

Face à ces analyses des modèles dominants de production et de consommation d'énergie, un angle mort demeure cependant, celui de *The road not taken*. La distinction opérée par A. Lovins (1976 ; 1977) entre un chemin énergétique « dur » –déterminé par l'offre et centralisé – et un chemin « doux » –plus participatif, orienté vers des projets plus petits et déterminé par la demande– offre aujourd'hui des pistes d'investigation fécondes. En effet, l'injonction à la transition énergétique a le mérite d'ouvrir à négociation les différentes filières énergétiques, mais les débats de filières laissent souvent de côté la perspective de changements politiques, technologiques et sociétaux plus profonds, qui pourtant s'imposent pour lutter efficacement contre le changement climatique. Des modèles alternatifs, souvent innovés par des groupes militants, et expérimentés localement, ne manquent pourtant pas, qu'il s'agisse de l'éolien citoyen, de petits projets solaires ou encore de bâtiments tirant leur énergie de gaz biogénique issu d'exploitations agricoles. Mais ces dynamiques n'ont, à quelques exceptions près (Semal, 2012), pas fait l'objet d'analyses systématiques. Quelles sont les conditions d'émergence de ces projets, les modèles sociétaux qu'ils véhiculent, les savoirs alternatifs qu'ils mettent en œuvre? Une telle mise en lumière de modèles énergétiques alternatifs se veut une porte d'entrée pour interroger les conditions du changement d'action publique (Palier, Sured, 2010) que ce soit en matière d'instruments (Lascoumes, Le Galès, 2004), de référentiel (Muller, 2015), d'acteurs, de cadres ou d'orientations (Hassenteufel, 2008). En analysant comment, dans un secteur dépendant des choix passés, le changement survient, il s'agira de tirer des leçons heuristiques pour comprendre le changement et la continuité dans d'autres secteurs d'action publique. La ST souhaite interroger particulièrement deux aspects de ces modèles alternatifs.

### 1. L'énergie au niveau local

Le développement de modèles de production énergétique appelle d'abord une focale sur l'échelon local. Alors que les modèles centralisés ou top-down placent le débat au niveau national, voire international, les projets sont malgré tout localisés dans un espace précis et doivent intégrer les acteurs locaux, leurs représentations et leurs intérêts (Nadaï, Labussière, 2009 ; Poupeau, 2014 ; Fortin et Fournis, 2014). Ce premier axe s'intéresse à ces formes de traductions locales de projets nationaux, tout autant qu'à l'émergence de projets alternatifs, issus du territoire. Face aux contestations de projets éoliens ou l'échec du gaz de schiste (Chailleux, 2015), la ST souhaite explorer les projets insufflés ou supportés par les acteurs locaux, comme on peut le voir émerger sur le gaz de houille en Lorraine (Gunzburger et al., 2016). Les analyses visant les constructions sociopolitiques et sociotechniques locales, axées sur la demande, ou encore portées par des acteurs alternatifs entrent parfaitement dans le

cadre de cette section. Le rôle, tout aussi important que discret, de l'échelon local dans les processus de transformation des politiques énergétiques nationales, sera également interrogé.

## 2. Vers des projets énergétiques participatifs ?

A la suite du premier axe, la ST veut mettre en avant des projets collaboratifs de production d'énergie. Partant par exemple du modèle danois d'éoliennes collectives, il s'agit d'analyser la portée politique de ces projets, d'interroger dans quelle mesure ils sont généralisables, en France ou ailleurs. Le modèle économique de la production d'énergie fera l'objet d'une attention particulière: peut-on développer un actionnariat local ? peut-on dépasser un modèle de rentabilité et de production croissante ? quelles caractéristiques les territoires concernés possèdent-ils pour pouvoir voir naître de tels projets collaboratifs ? La ST vise aussi à étudier les relations de pouvoir qui sous-tendent la mise en œuvre de projets énergétiques alternatifs, à saisir la manière dont ceux-ci remettent en cause certains « triangles de fer » comme au Canada (Hessing, Howlett, 1997), et à analyser les changements ainsi opérés dans les politiques publiques. Enfin, des travaux privilégiant l'approche comparative ou l'approche socio-historique sont aussi fortement encouragés.

*In front of the diversification of the often controversial forms of energy production (onshore and offshore windpower, unconventional oil, nuclear power, « green » fuels), and the politisation of modes of energy consumption (energy-plus buildings, shared transport, smartgrids), research in political sociology and political science never stops to extend. Existing studies thoroughly contributed to unfold the blackbox of these energy choices, by highlighting the decision forms they rely on, be it technocratic (Topçu, 2013), centralized (Evrard, 2013), or authoritarian for some (Mitchell, 2013), but also the strategic role that they play in the very modelling of social and geo(political) organisation (Winner, 1986 ; Barry, 2013).*

*Beyond such focus on dominant energy systems, a blindspot exists however, it concerns The road not taken. The distinction made by A. Lovins (1976 ; 1977) between « hard » energy paths –which are supply oriented and centralized – and more « soft » or participatory paths –that are rather demand oriented, and target smaller projects– offers today a precious analytical prospect. Indeed, if the current injunction to energy transition has provided the possibility to discuss different energy models in a collective manner, the debates about energy sectors leave out the prospect of deeper political, technological and social change, yet essential to cope up with the climate change problem in an efficient manner. Alternative models of energy, often developed by activist groups, and put into practice locally, do provide important insight in this frame, be it « citizen » wind farms, small solar projects, or buildings fed by biogenic gas. However, studies dealing with these developments are quite rare (Semal, 2012). What are the prerequisite conditions for the realization of these projects? What are the society models that they translate, the « soft » paths they promote, the alternative knowledge that they produce? Underlining alternative energy models is a way to question the conditions of policy change (Palier, Surel, 2010) in terms of instruments (Lascoumes, Le Galès, 2004 ; Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014), référentiels (Muller, 2015), actors, frames or orientations (Hassenteufel, 2008). Analyzing how, in a path dependent subsystem, change occurs, is a heuristic way to understand change and continuity in other policy subsystems.*

*This thematic section aims to investigate two main issues.*

### *1. Energy at a local level*

*Every energy model requires investments at a local level. While the centralized or top-down models position debates at a national or international level, the projects always take place at a specific space, integrating local actors, and their representations and interests (Nadaï, Labussière, 2009 ; Poupeau, 2014 ; Fortin and Fournis, 2014). The first part of this thematic section will examine the local translation of national projects, as well as the emergence of alternative or rivalling projects, within a given territory. In front of social controversies engendered by wind power or shale gas (Chailleux, 2015), the section aims to explore the projects that were insufflated and/or supported by local players, as in the case of coal gas in Lorraine (Gunzburger et al., 2016). Studies focused on locally developed energy models will thus be privileged. The role, both central and discreet - thus less studied - of the local level in national energy policies transformation processes will be questioned. This focus on the local*

*stage contributes to debates about the importance of changes of scales in policies mutations. The important role of the local level in the translation process of national energy policies will be questioned.*

## *2. Towards participatory energy projects?*

*This thematic section is also interested in collaborative projects. Focusing for instance on the Danish model of collective wind power, the political efficiency of « alternative » projects will be examined, in order to understand to what extent they can be generalized, in France, or elsewhere. The economic model of energy production will also be a specific focus: is it possible to develop a local actionariat ? can the capitalist model of incremental production be overcome ? what are the characteristics of different territories allowing or not collaborative projects ? This section further aims to analyze the power relations that orientate the « alternative » projects, for both production and consumption, and to seize the ways they overturn "iron triangles" such as in Canada (Hessing, Howlett, 1997), and to study policy changes. Comparative studies and socio-historical analyses are also strongly encouraged.*

## **REFERENCES**

- Chailleux, S., 2015. « De la revendication locale à la mise en cause globale : trajectoire du mouvement d'opposition au gaz de schiste au Québec », *Recherches sociographiques*, 56 (2-3), pp.325-351.
- Evrard A., 2013. *Contre vents et marées. Politiques des énergies renouvelables en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fortin, M.J. et Fournis, Y., 2014. « Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale: les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 22 / 3, juillet 2014, p. 231-239.
- Guntzbuger, Y. et al., 2016. *Livre vert sur le gaz de charbon*, Georessources Nancy.
- Hessing, M., et Howlett, M., 1997, *Canadian Natural Resource and Environmental Policy: Political Economy and Public Policy*, Vancouver (BC), UBC Press.
- Lovins A.B., 1977. *Soft Energy Paths: Toward a Durable Peace*, New York, NY, Penguin Books.
- Lovins A.B., 1976. *The road not taken*, Foreign Affairs.
- Mitchell T., 2013. *Carbon democracy: le pouvoir à l'ère du pétrole*, Paris, La Découverte.
- Muller, P., 2015, *La société de l'efficacité globale*, PUF, Paris
- Nadai A., Labussière O., 2009, *Wind power planning in France (Aveyron) : from State regulation to local experimentation*, *Land Use Policy*, 26, 3, p. 744-754.
- Palier, B., et Surel, Y. (dir.), 2010, *Quand les politiques changent: temporalités et niveaux de l'action publique*, Paris, L'Harmattan.
- Poupeau F.M., 2014. *Central-Local Relations in French Energy Policy-Making: Towards a New Pattern of Territorial Governance*. *Environmental Policy and Governance* 24, 3, 155-168.
- Semal L., 2012, *Militer à l'ombre des catastrophes. Contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Thèse de doctorat en Science politique, Université Lille II.
- Topçu S., 2013. *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Seuil.
- Winner L., 1986. *The Whale and the Reactor: a search for limits in an age of high technology*, Chicago, University of Chicago Press.

## **Session**

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

### **Axe 1/ Vers des projets énergétiques participatifs ?**

Aurélien Evrard (Université Sorbonne Nouvelle / Sciences Po - CEE) et Romain Pasquier (CNRS/Sciences-Po Rennes), *L'éolien offshore en France entre gouvernance territoriale et gouvernement à distance ? Les enseignements d'une comparaison infranationale : les projets de St Briec et de Courseulles-sur-Mer*

Eva Deront (PACTE / IEI) et Grégoire Wallenborn (IGEAT), *Faire le lien entre production et consommation : les structures de propriété des réseaux de distribution d'électricité*

Pierre Wokuri (CRAPE), Comment expliquer la mise en place de projets citoyens d'énergie renouvelable? Une comparaison Danemark, France et Royaume-Uni

Discutant : Stefan Aykut (LISIS)

## **Axe 2 / L'énergie au niveau local**

Melike Yalçın-Riollet (EHES / CRAPE), Appropriations territoriales de l'énergie : une comparaison franco-turque

Olivier Labussière (PACTE), Une "alternative" non-conventionnelle ? Enquête sur l'exploration du gaz de charbon en région Lorraine

Philippe Chavot (LISEC), Anne Masseran (CREM) et Yeny Serrano (LISEC), Penser l'énergie localement ? Le cas de la géothermie profonde dans l'Eurométropole de Strasbourg

Discutant : Yann Fournis (GRIDEQ)

## **Participants**

AYKUT Stefan s.aykut@gmail.com

CHAILLEUX Sébastien s.chailleux@gmail.com

CHAVOT Philippe philippe.chavot@unistra.fr.

DERONT Eva eva.deront@umrpacte.fr

EVARD Aurélien Evrard evrard.aurelien@gmail.com

FOURNIS Yann yann\_fournis@uqar.ca

LABUSSIERE Olivier olivier.labussiere@umrpacte.fr

MASSERAN Anne masseran@unistra.fr.

PASQUIER Romain rpasquier@hotmail.com

SERRANO Yeny yeny.serrano@unistra.fr.

TOPCU Sezin sezin.topcu@ehess.fr

WALLENBORN Grégoire gregoire.wallenborn@ulb.ac.be

WOKURI Pierre pierrewokuri@hotmail.fr

YALCIN-RIOLLET Melike yalcinmelike@gmail.com

## ST 18

# Sociologie politique de l'UE et analyse de l'action publique européenne : quels débats, quelles passerelles ?

## *Political sociology of the EU and the analysis of European policies: controversies or mutual recognition?*

### Responsables scientifiques

**Yves Surel** (Université Paris II) [yves.surel@aliceadsl.fr](mailto:yves.surel@aliceadsl.fr)

**Didier Georgakakis** (Université Paris I) [didier.georgakakis@univ-paris1.fr](mailto:didier.georgakakis@univ-paris1.fr)

### Présentation

L'objectif de cette section thématique est de faire un état des travaux récents portant sur les politiques publiques en Europe en confrontant deux ensembles de perspectives analytiques souvent vus comme opposés, l'une plutôt issue de l'analyse des politiques publiques, l'autre plutôt attachée à une sociologie politique francophone.

Dans un numéro récent de *Politique européenne*, Patrick Hassenteufel et Yves Surel (Hassenteufel, Surel, 2015) ont tenté une première revue de la littérature croisant travaux anglo-saxons et francophones en soulignant certaines des principales évolutions dans ce sous-champ de la discipline. Revenant sur un diagnostic antérieur (Hassenteufel, Surel, 2000), ils expriment dans ce papier l'idée d'une dilution des études sur l'action publique en Europe dans des perspectives voisines et/ou alternatives, plus immédiatement centrées sur une sociologie (critique) des acteurs en interaction ou désormais rattachées à d'autres champs d'études (political economy, études comparatives des politiques sociales, etc.). Ce même mouvement s'accompagne toutefois également à leurs yeux, de façon en apparence paradoxale, d'une nouvelle forme de « normalisation », l'analyse des politiques européennes étant devenue un cadre « normalisé » d'études pour les différents courants théoriques en usage.

Ce bilan n'avait pas une prétention à l'exhaustivité. Il peut légitimement susciter des lectures différentes soulignant la place trop limitée laissée à certaines perspectives analytiques plus directement fondées sur des travaux français. Depuis quelques années s'est consolidé en effet un axe de recherche alimenté par une sociologie du droit communautaire et des acteurs juridiques et bureaucratiques, qui permet de voir différemment les processus d'institutionnalisation de l'Europe et de ses modes d'action. Porté notamment par des travaux sur les eurocrates ou sur les acteurs du système juridictionnel européen (entendu au sens large), ces recherches peuvent nourrir pour certains un autre regard sur l'Union européenne, sur les politiques conduites et sur les formes de légitimation associées (Georgakakis, Rowell, 2013 ; Cohen, Vauchez, 2007).

En croisant ces écrits récents et ces perspectives différentes, nous sommes arrivés à plusieurs diagnostics communs. De manière certes inégale, ces travaux d'origines diverses restent tout d'abord assez largement étrangers les uns aux autres. Même si certaines références communes sont parfois employées, elles sont le plus souvent le fruit d'auto-positionnements différents plutôt que le reflet d'une mutualisation réciproque ou d'une recherche d'intégration. Cette méconnaissance partielle reste en outre le plus souvent fondée sur des prémisses implicites qui fonctionnent autour de lignes de polarisation trop simples pour être pertinentes : construction des objets micro/macro ; référence ou révérence tenue pour excessive à l'égard de certains auteurs ou courants ; méthodes quantitatives ou qualitatives ; positions normatives plus ou moins explicitées, etc.

L'ambition de cette section thématique est par conséquent d'explicitier et de mettre en débat certaines de ces lignes de fracture, qui conduisent parfois de notre point de vue à des controverses d'autant répétitives et stériles qu'elles sont biaisées par des logiques théoriques,

méthodologiques et positionnelles plus ou moins voilées. Les communications devront donc interroger de manière directe, sur la base d'une confrontation des théories, des méthodes et des résultats empiriques, les points de contact comme les divergences caractérisant ces traditions de recherche.

*The main objective of this panel is to deliver a state of the art in the field of public policies analysis in Europe by comparing two sets of analytical perspectives which are often seen as opposed. The first one is mainly related to classical analyses of policies, the second one being attached to a so-called "French political sociology".*

*In a paper recently published in a special issue of *Politique européenne*, Patrick Hassenteufel and Yves Surel (Hassenteufel, Surel, 2015) attempted a first review of the literature, using both Anglo-Saxon and French research. Returning to a previous diagnosis (Hassenteufel, Surel, 2000), they developed in this contribution the idea that public policy studies in Europe have been progressively diluted in alternative prospects and/or attached to other fields (political economy, comparative Welfare States studies, etc.). But, in the same time, they consider that this sub-discipline has been characterized over the past few years by a new form of "normalization", European policies being now largely analyzed according to "standardized" theoretical currents (rational choice, variants of neo-institutionalism, cognitive and normative analysis, discourse analysis, etc.).*

*This state of the art was by no means considered as an exhaustive one. It could rightly be argued that this contribution put too little emphasis on alternative analytical perspectives more directly based on French recent research. In recent years, one might indeed consider that there has been a sort of consolidation in a body of literature dominated by a sociological analysis of norms and by micro-analyses of bureaucratic actors. For the promoters of these alternatives approaches, these analyses allow a different understanding of the institutionalization of Europe and of its modes of action (Georgakakis, Rowell, 2013; Cohen, Vauchez, 2007).*

*Comparing these various perspectives, we reached several common diagnoses. First of all, it is quite clear for us, that these different sets of work are still widely enough strangers to each other. Although some common references are sometimes employed, they are more often than not the result of different auto-positioning choices rather than a commitment for research integration. More importantly, this mutual ignorance is also based on implicit assumptions defined according to very simple cleavages: micro/macro research designs; reference or excessive reverence to specific authors or theoretical currents; quantitative or qualitative methods; more or less explicit normative positions, etc.*

*The aim of this thematic section is therefore to explain and to debate some of these fault lines and, in doing so, to avoid the repetition of sterile controversies biased by more or less veiled theoretical, methodological and positional dynamics. Accordingly, papers must question directly, on the basis of a comparison of theories, methods and empirical results, the similarities as well as the main differences which characterize these research traditions.*

## REFERENCES

- Cohen A., Vauchez A. (dir.) (2007), *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Élités, mobilisation, votes*, Bruxelles, Presses de l'ULB.
- Georgakakis D., Rowell J. (dir.) (2013), *The Field of Eurocracy*, London, Palgrave MacMillan.
- Hassenteufel P., Surel Y. (2000), « Des politiques publiques comme les autres ? Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes », *Politique européenne*, n° 1, p. 8-24.
- Hassenteufel P., Surel Y. (2015), « Normalisation ou dilution de l'analyse des politiques publiques européennes ? », *Politique européenne*, n°50, p. 200-227.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

*Disponible prochainement.*

## ST 19

# Le champ de l'eurocratie en action *The field of Eurocracy in action*

### Responsables scientifiques

**Didier Georgakakis** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne CESSP) didier.georgakakis@univ-paris1.fr

**Sylvain Laurens** (EHESS, CESSP) laurens@ehess.fr

### Présentation

Cette ST est structurée autour d'un ensemble d'études de cas empiriquement étayés visant à opérationnaliser le concept de champ dans le cas des politiques européennes, et ce sur différents niveaux.

Les perspectives en termes de champ se sont développées sous différentes formes dans le domaine des études européennes, que ce soit aux États-Unis autour de Fligstein et Stone notamment ou en Europe depuis une vingtaine d'années (pour une synthèse Georgakakis, Vauchez, 2015). En France, la parution du cours de Bourdieu sur l'État au Collège de France a permis de réactualiser le débat sur le champ bureaucratique et les politiques publiques (Dubois 2014), et ouvert plus clairement le chemin pour penser les institutions européennes sous la forme d'un champ bureaucratique plutôt que sous celle d'un champ politique. Le cas séminal développé par Bourdieu sur la politique du logement et visant à construire théoriquement l'espace de production de politiques souvent difficilement traçables du fait de leur ancrage dans le champ bureaucratique est de fait riche de promesses dans le cas des politiques de l'Union européenne.

La fabrication des politiques de l'UE est en effet souvent difficilement traçable compte tenu des pratiques plus ou moins formelles de compromis qui s'opèrent dans la kyrielle de commissions et de comités du champ de l'Eurocratie, entendu comme l'espace de délégation dans lequel s'affrontent différentes espèces de bureaucrates (nationaux, européens, du privé, voire politiques) pour la production de ces politiques et l'autorité légitime à les conduire (Bigo, 2011, Georgakakis, 2012, Georgakakis, Rowell 2013, Laurens 2015).

Si la sociologie des acteurs clés de ce champ a été une étape indispensable, on peut du même coup penser que l'opérationnalisation du modèle doit désormais se centrer sur les jeux concrets dans lesquels ces acteurs sont engagés et ainsi permettre de rendre intelligibles des relations de concurrences et de coopération (notamment transversales) que les perspectives davantage centrées sur les luttes d'États ou d'organisations peinent à voir.

Dans le même ordre d'idées, la conceptualisation d'un champ (ou de champs) de l'Eurocratie en action, ne présuppose pas de se figer dans le niveau institutionnel central (quand bien même c'est celui qui a été le plus étudié jusqu'ici), mais qu'elle permet au contraire de traverser les niveaux et de modéliser les relations entre différents champs.

Pour ce faire, la ST regroupe des communications mettant à l'épreuve empiriquement le modèle sur des plans sectoriels différents et des situations variables (plus ou moins politisées, voire liées à des conjonctures historico-institutionnelles différentes). Les communications présentées couvriront un large spectre de politiques publiques, allant pour donner des exemples qui ne sont pas limitatifs, des politiques économiques et monétaires, de l'Union bancaire, du plan Junker, des politiques visant à définir des normes industrielles et commerciales, de politiques de sécurité et de justice ou de la lutte-antiterroriste, des débats sur Schengen, etc.

*This panel deals with a set of empirically documented case studies to operationalize the concept of social field in the case of European policies on different levels.*

*Approaches in terms of social fields have developed in different forms within the European studies, both in the US (around Fligstein, Stone, Mérand) or in Europe for twenty years (for a recent review Georgakakis Vauchez, 2015). In France, the publication of Bourdieu courses on the State at the College of France helped to refresh the debate on the bureaucratic field and public policy and paved the way to think the European institutions as a bureaucratic field rather than a political field.*

*The seminal case developed by Bourdieu on housing policy and aiming at building theoretically the space where policies (often difficult to trace because of their roots in the bureaucratic field) are built is rich of promises in the case of the European Union. The manufacture of EU policies is indeed often difficult to trace given that the more or less formal practices of compromise are operating in the vast web of the commissions and committees composing the field of Eurocracy, understood as a social space of delegation in which different species of bureaucrats (national, european, private-sector or even elected bureaucrats) compete for the production of EU policies and the legitimate authority to drive them (Cohen, Dezalay, Marchetti, 2007, Bigo, 2011, Georgakakis, 2012, Laurens 2015).*

*If the sociology of the key players in this field was an essential step, one can think that the time has come to now operationalize the model by focusing on the actual games in which these actors are involved and thus allow to make intelligible relations of competition and cooperation that state-centric or organisation-based approaches hardly see. In the same vein conceptualizing the field of Eurocracy in action, does not presuppose to focus only on central European institutions (even if they have been so far the most studied), but conversely allows to think the policy cases across the different level of governance and to shape the relationships between different fields.*

*In this panel, all papers are empirical test involving various sectoral plans and different situations (more or less politicized or linked to different historical and institutional circumstances). We have also chosen cases covering a broad policy spectrum, ranging to provide examples that are not limiting, of the economic and monetary policies, Banking Union, political security and justice or anti-terror policies and being representative of different methodologies permitted by the concept of field, from statistics to ethnography.*

## **REFERENCES**

- Bigo (Didier), 2011, 'Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power', *International Political Sociology*, 5, 225–258
- Cohen (Antonin), Dezalay (Yves) et Marchetti (Dominique), 2007 « Esprits d'État, entrepreneurs d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars 2007.
- Dubois 2014, « L'action de l'Etat, produit et enjeux des rapports entre espace sociaux », *actes de la recherche en sciences sociales*, n°201-202, Mars 2014, p. 13-25
- Georgakakis D., Rowell J. (dir.) (2013), *The Field of Eurocracy*, London, Palgrave MacMillan.
- Georgakakis, Vauchez, 2015 « Le concept de champ à l'épreuve de l'Europe », dans Johanna Siméant et Bertrand Réau, (ed.), *Enquêtes globales en sciences sociales*, ed CNRS, 2015, p. 197-220.
- Laurens (Sylvain) 2015, *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Marseille, Éditions Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2015, 416 p.

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

Introduction : Didier Georgakakis (Paris 1 - CESSP) & Sylvain Laurens (EHESS-CESSP), La notion de champ de l'eurocratie : quels enjeux pour des études de cas concrètes

### **Axe 1 / L'approche sectorielle des politiques publiques au prisme de l'eurocratie**

Discutant : Patrick Hassenteufel (UVSQ, Printemps)

Vincent Lebrou (SAGE), Penser la mise en oeuvre de l'action publique communautaire avec le champ. Le cas de la politique régionale de l'Union européenne

Agathe Piquet (Paris 2, CERSA), Les évolutions du « champ » de la coopération policière européenne

Eva Deront (Grenoble, PACTE), Champ bureaucratique et établissement de normes : sûreté nucléaire dans l'Union européenne

Julien Louis (Strasbourg, SAGE), L' « affaire » de l'accord-cadre de la coiffure : le dialogue social européen aux prises avec le champ de l'Eurocratie

### **Axe 2/ Politique économique & champ de l'eurocratie**

Discutante : Cornelia Woll (Sciences-po)

Brice Laurent (CSI-Mines ParisTech) et Benjamin Lemoine (IRISSO), Le gouvernement européen d'un espace financier dé-territorialisé. Réglementer le marché des dettes souveraines à l'épreuve des contrats d'assurance (CDS souverains)

Yiorgos Vassalos, (SAGE, Université de Strasbourg), Les capitaux mobilisés dans la coproduction des normes par l'autorité européenne des marchés financiers (ESMA) et les lobbyistes financiers

Christian Schmidt-Wellenburg (Université de Postdam), In favour of or against EU-banking-union. The logics of politic-economic position takings of German economists in 2012

## Participants

DERON Eva [eva.deront@umrpacte.fr](mailto:eva.deront@umrpacte.fr)

GEORGAKAKIS Didier [didier.georgakakis@univ-paris1.fr](mailto:didier.georgakakis@univ-paris1.fr)

HASSENTEUFEL Patrick [patrick.hassenteufel@me.com](mailto:patrick.hassenteufel@me.com)

LAURENS Sylvain [laurens@ehess.fr](mailto:laurens@ehess.fr)

LAURENT Brice [brice.laurent@mines-paristech.fr](mailto:brice.laurent@mines-paristech.fr)

LEBROU Vincent [Vincent.Lebrou@misha.fr](mailto:Vincent.Lebrou@misha.fr)

LEMOINE Benjamin [benjamin.lemoine@dauphine.fr](mailto:benjamin.lemoine@dauphine.fr)

LOUIS Julien [Julien.louis54@hotmail.fr](mailto:Julien.louis54@hotmail.fr)

PIQUET Agathe [piquetagathe@gmail.com](mailto:piquetagathe@gmail.com)

VASSALOS Yiorgos [yiorgosvassalos@yahoo.gr](mailto:yiorgosvassalos@yahoo.gr)

SCHMIDT-WELLENBURG Christian [cschmidtw@uni-potsdam.de](mailto:cschmidtw@uni-potsdam.de)

WOLL Cornelia [cornelia.woll@sciencespo.fr](mailto:cornelia.woll@sciencespo.fr)

## ST 20

# Repenser le rôle des Policy Analysis dans les processus de politiques publiques

## *Rethinking the Role of Policy Analysis in the Policy Process*

### Responsables scientifiques

**Patrick Hassenteufel** (Université Versailles Saint-Quentin-Paris Saclay/ Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, Printemps) patrick.hassenteufel@uvsq.fr

**Philippe Zittoun** (LAET-ENTPE, Université de Lyon) pzittoun@gmail.com

### Présentation

Dans les années 1980, plusieurs chercheurs français (J. Leca, Y. Mény, JC Thoenig, JG Padioleau ...) ont développé un nouveau champ de recherche qu'ils ont appelé « L'analyse des politiques publiques » en important des travaux américains (Leca et Muller 2008) qui, paradoxalement, se situent moins dans ce que ces derniers ont l'habitude d'appeler les « Policy Analysis » que dans ce qu'ils qualifient au sein du champ des « Policy Studies » de « Policy Process Studies ».

Dans le champ américain, on peut en effet différencier, d'un côté les manuels et ouvrages qui utilisent principalement le terme de « Policy Analysis » comme celui de William N. Dunn, de Lewis G. Irwin ou d'Eugene Bardach et ceux qui privilégient le terme « Policy Process » comme ceux de Michael Hill, de John Hudson et Stuart Lowe, de Paul Sabatier et Christopher Weible ou encore, plus ancien, de Charles Jones (Dunn 2003; Bardach 2008; Hill 2014; Hudson et Lowe 2004; Sabatier et Weible 2014; Irwin 2015). S'il existe évidemment des manuels qui abordent une perspective plus générale sur les « Public Policy » comme l'Oxford Handbook, on retrouve cette distinction dans le découpage intérieur avec une partie dédiée par exemple aux « Modes of Policy Analysis » (Moran, Rein, et Goodin 2008).

La particularité des « Policy Analysis » est d'abord d'être une « problem-solving discipline » (Dunn, p. 1) pour reprendre le terme de William Dunn, c'est-à-dire une discipline dont la vocation est de développer des outils méthodologiques et des instruments analytiques pour résoudre les problèmes publics. Il s'agit donc de « tâches intellectuelles » qui ont vocation de permettre à de futurs professionnels, les policy analysts, de fournir des conseils avisés, rigoureux et inspirés (Lasswell 1971). Le terme de Policy Analysis est d'abord utilisé en économie mais se développe aussi en science politique dès les années 1950. Parmi les méthodes analytiques les plus connues, on peut citer les analyses dites coûts/bénéfices (Peters 2015), celles dites multicritères (Irwin, 2015) ou encore les méthodes incrémentales (Charles E. Lindblom 1958). A l'inverse, les « Policy Process Studies » se tournent délibérément vers la compréhension de processus, en particulier la fabrique (« policymaking »), le changement (« policy change ») et la mise en œuvre (« implementation ») en proposant d'en saisir les dynamiques et d'en comprendre les causes. Cette orientation sur les processus émerge surtout dans les années 1970 en s'inspirant des travaux sur la décision des années 1950 et 1960 (Lasswell 1956; Simon 1944) au sein du champ de la science politique. Des auteurs tels que Charles Jones (« Attention in this book is directed to policy process ») (Jones, 1970, p. 25) ou James Anderson (« Public Policy can be study to gain greater knowledge on its origin, the processes by which is it developed », Anderson 1975, p. 7), affirment cette forte orientation en consacrant leurs ouvrages au processus lui-même. Cette orientation est reprise également par des auteurs tels que Charles Lindblom qui publie un ouvrage sur le processus de fabrique, « The policy-making process » (Lindblom 1968) tout en y interrogeant le rôle des Policy Analysis. L'émergence de nombreux travaux politistes vers l'étude des processus n'a pas pour autant mis fin aux travaux de Policy Analysis. Les travaux plus normatifs des Policy Analysis permettent aux chercheurs américains non seulement de légitimer leur travaux compréhensifs dans un champ académique souvent attaqué mais aussi de produire un savoir

plus professionnalisant qu'ils dispensent aux futurs Policy Analyst, les futurs hauts fonctionnaires bénéficiant d'un enseignement bien plus universitaire qu'en France. Au-delà des enjeux de légitimation, la présence concomitante des deux champs d'études a facilité leur porosité et ouvert des questionnements de recherche particulièrement intéressants.

Paradoxalement, si les pionniers français ont laissé de côté l'aspect normatif et analytique des travaux de politiques publiques américain compte-tenu des traditions académiques françaises, ils ont gardé le terme « Analyse des Politiques Publiques » comme intitulé non plus d'une activité intellectuelle spécifique mais de l'ensemble du sous-champ des politiques publiques « à la française ». Le chapitre inaugural du tome quatre du *Traité de Science Politique* écrit par Jean-Claude Thoenig s'intitule ainsi « L'analyse des politiques publiques » et si l'auteur fait bien la distinction entre « policy analysis » et « policy design » (Thoenig 1985), il regroupe dans le premier terme essentiellement des références aux « Policy Process Studies » plus qu'à une « problem-solving orientation ». De ce point de vue, le développement du terme pour désigner un champ en pleine institutionnalisation n'a jamais vraiment été réinterrogé à l'aune de son sens (que signifie « Analyse » pour un champ académique) et de ses usages anglo-saxons.

Au-delà de la simple erreur de traduction, ce qui est fréquent dans l'exercice d'importation et que l'on retrouve par exemple pour le terme « Problem Agenda setting », et qui pourrait se clore avec un changement de nom du champ disciplinaire, c'est toute la problématique du rôle des Policy Analysis dans les processus qui a été ignorée et que cette section thématique veut remettre à l'ordre du jour. En effet, dès l'émergence de travaux sur les processus et probablement compte-tenu de la porosité évoquée, l'une des questions que se posent les chercheurs anglo-saxons est de comprendre le rôle des Policy Analysis dans les processus qui touchent les politiques publiques. C'est par exemple le cas dans les travaux de Lindblom qui, après avoir défendu les vertus de l'analyse incrémentale, se demande comment les acteurs choisissent et utilisent du savoir sur les politiques publiques dans les processus (Lindblom 1968; Lindblom 1979). Si ces questions ont parfois été abordées dans les travaux français proposant une focale particulière sur l'expertise par exemple, elles s'interrogent malgré tout peu sur l'influence de ce type de savoir sur les processus et surtout cette question de la production du savoir sur les politiques publiques reste le plus souvent cantonnée à cette catégorie d'acteurs.

Dans un ouvrage collectif à paraître en 2017 sur cette question des « Policy Analysis » en France (Halpern, Hassenteufel, Zittoun, 2017), la plupart des auteurs sollicités commencent ainsi leur réflexion en indiquant à la fois la pauvreté des sources qu'ils ont à leur disposition et la richesse qu'ouvre une telle problématique. Il n'existe ainsi que peu de travaux qui interrogent les cadres disciplinaires, les méthodes empiriques, les approches analytiques et les outils conceptuels que déploient les parlementaires lorsqu'ils élaborent des rapports, les haut-fonctionnaires d'un Ministère et/ou d'un grand corps, les collectivités locales, les groupes d'intérêts, les syndicats, les mouvements sociaux, les partis politiques, les think tanks etc. Nous faisons donc l'hypothèse qu'ouvrir une telle perspective de recherche peut s'avérer particulièrement riche en enseignement sur les processus eux-mêmes.

La section thématique sera organisée en trois temps. Dans un premier temps nous reviendrons sur l'émergence de la Policy Analysis en France en faisant porter la focale sur le poids de la sociologie des organisations et sa diffusion dans le champ politique. Puis, nous mettrons le cas français en perspective comparative avec les cas de la Belgique et de l'Allemagne, à partir de la notion de style d'analyse (Hassenteufel, Zittoun, 2017). La section thématique se terminera par une analyse de la Policy Analysis dans un domaine de politique publique : celui de la santé, afin de s'interroger sur les spécificités sectorielles.

*This thematic section seeks to make a return to the American distinction between policy analysis and policy process studies. Drawing on the studies by William Dunn, policy analysis studies can be perceived as a "problem-solving discipline" (Dunn, p. 1), i.e., as a discipline which focuses on the development of analytical tools and methodological instruments to support the problem-solving process. These "intellectual tasks" allow future practitioners and policy analysts to produce rigorous and relevant advice (Lasswell, 1971). Although the term "policy*

*analysis" is mainly used in Economics, it is also widely used in Political Sciences with the famous cost-benefit analysis, multiple criteria analysis or incrementalism (Lindblom, 1958). On the contrary, "policy process studies" focus on understanding processes and their causes and, specifically, policymaking, policy change and policy implementation. Paradoxically, French academics have shown little interest in the normative aspect of policy analysis given the French political science tradition. However, they have preserved the term "Analyse des Politiques Publiques" to refer to the sub-field of policy studies. The title of the first chapter in volume 4 of the "Traité de Science Politique" by Jean-Claude Thoenig is "Analyse des Politiques Publiques". While Thoenig established a clear distinction between policy analysis and policy design (Thoenig 1985), he essentially relied on existing policy process literature rather than on policy analysis. Given this perspective, developing this term to refer to a domain in the midst of institutionalisation has never really been re-examined in the light of its meaning (i.e., "analyse" in the academic field) and its Anglo-Saxon usage. Beyond translation errors which are common when importation occurs, French policy studies have often overlooked the role of policy analysis. In this section, we propose to revive this issue in Academia. Since the emergence of policy process studies, and taking into account the aforementioned porosity, US researchers have largely questioned the role of policy analysis in the policy process. For instance, analyzing policymaking, Lindblom (Lindblom, 1968; Lindblom, 1979) argued that it was necessary to understand how the main actors made, chose and used policy analysis knowledge. While similar questions have occasionally been addressed in French policy studies such as those that focus on expertise, these studies have paid little attention to how this type of knowledge influences the policy process. As a result, the analysis of the making of policy knowledge has remained largely confined to this specific category of actors. Lastly, very few French studies have examined the analytical frameworks, empirical methods, types of policy analysis and the conceptual tools used by members of parliament, high-ranking civil servants, local government, interest groups, trade unions, social movements, political parties, think tanks, etc. We believe that opening up this research perspective can lead to a better understanding of the policy process. The section will tackle three main issues: the influence of sociology in the development of policy analysis in France, the comparison of the policy analytical styles (Hassenteufel, Zittoun, 2017) in different European countries (France, Belgium and Germany) and the specificities of policy analysis in the healthcare sector.*

## REFERENCES

- Anderson, James. 1975. Public Policy-making. New York: Praeger.
- Bardach, Eugene. 2008. A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving. 3rd Revised edition. CQ Staff Directories, US.
- Dunn, William N. 2003. Public Policy Analysis: An Introduction. Prentice Hall.
- Halpern C., Hassenteufel P., Zittoun P., 2017, Policy analysis in France, The Policy Press, à paraître
- Hassenteufel P., Zittoun P., "Policy Analytical Styles" dans Brans M., Geva-May I., Howlett M., Routledge Handbook of Comparative Policy Analysis, Routledge, 2017
- Hill, Michael. 2014. The public policy process. Routledge.
- Hudson, John, et Stuart Lowe. 2004. Understanding the Policy Process: Analysing Welfare Policy and Practice. Policy Pr.
- Irwin, Lewis G. 2015. The Policy Analyst's Handbook: Rational Problem Solving in a Political World: Rational Problem Solving in a Political World. Routledge.
- Jones, Charles O. 1970. An introduction to the study of public policy. Wadsworth series in public policy. Belmont, Calif.: Wadsworth Pub. Co.
- Lasswell, Harold D. 1971. A Pre-View of Policy Sciences. American Elsevier Pub. Co.
- Leca, Jean, et Pierre Muller. 2008. « Y a-t-il une approche française des politiques publiques ? Retour sur les conditions de l'introduction de l'analyse des politiques publiques en France. » In Politiques Publiques et démocratie, édité par Philippe Giraud et Philippe Warin, 3572. Paris: Seuil.
- Lindblom, CE. 1979. « Still Muddling, Not Yet Through ». Public Administration Review 39 (6): 51726.
- Lindblom, Charles E. 1958. « Policy Analysis ». The American Economic Review 48 (3): 298312.
- Lindblom, Charles Edward. 1968. The policy-making process. Foundations of modern political science series. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- Moran, Michael, Martin Rein, et Robert E. Goodin. 2008. The Oxford Handbook of Public Policy. Oxford Univ Pr (Txt).
- Sabatier, Paul A., et Christopher M. Weible. 2014. Theories of the Policy Process. 3e éd. Westview Press.
- Thoenig, Jean-Claude. 1985. « L'analyse des politiques publiques ». In Traité de science politique, édité par Madeleine Grawitz et Jean Leca, 4:160. Paris: PUF.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / Emergence et diffusion de la Policy Analysis en France**

Président-discutante : Charlotte Halpern (CEE-Sciences Po Paris)

Alexandre Paulange-Mirovic (Université Paris-Dauphine/PSL, IRISSO), La tentative de « sociologisation » de la Policy Analysis à la française au début des années 1970

Rafaël Cos (CERAPS/Université de Lille), Anne-Cécile Douillet (CERAPS/Université de Lille), Des policy analysis partisans ? Le travail sur et pour l'action publique dans les partis politiques français

### **Axe 2 / Les styles de Policy Analysis, éléments de comparaison européenne**

Président-discutant : Philippe Zittoun (LAET-ENTPE, Université de Lyon)

David Aubin (Université catholique de Louvain), Marleen Brans (Université catholique de Louvain) et Lev Lhommeau (Université catholique de Louvain), Le style d'analyse des politiques publiques au sein du système politique belge

Renate Reiter (FernUniversität Hagen), Annette Töller (FernUniversität Hagen), The role of Policy Analysis in teaching political science at German Universities

### **Axe 3 / La Policy Analysis dans le domaine de la santé**

Président-discutant : Patrick Hassenteufel (UVSQ-ScPo SGL, Printemps)

Ulrike Lepont (CSO, Sciences Po Paris), Ni académiques, ni lobbyistes. La professionnalisation des health policy analysts aux Etats-Unis

Constantin Brissaud (SAGE, Université de Strasbourg), De l'objectivation du problème à l'expertise politique sur ses solutions : l'OCDE et la « crise » des systèmes de santé (1990-2014)

## Participants

AUBIN David david.aubin@uclouvain.be

BRANS Marleen marleen.brans@kuleuven.be

BRISSAUD Constantin cbrissaud@gmail.com

COS Rafaël rafael.cos@univ-lille2.fr

DOUILLET Anne-Cécile anne-cecile.douillet@univ-lille2.fr

HALPERN Charlotte charlotte.halpern@sciences-po.org

HASSENTEUFEL Patrick patrick.hassenteufel@uvsq.fr

LEPONT Ulrike ulrike.lepont@gmail.com

LHOMMEAU Lev lev.lhommeau@uclouvain.be

PAULANGE-MIROVIC Alexandre alexandre.paulange@gmail.com

REITER Renate Renate.Reiter@fernuni-hagen.de

TOLLER Annette Annette.Toller@fernuni-hagen.de

ZITTOUN Philippe pzittoun@gmail.com

## ST 21

# Saisir l'action publique en Afrique au prisme des instruments *Capturing public action in Africa through policy instruments*

## Responsables scientifiques

**Sina Schlimmer** (Sciences Po Bordeaux, Les Afriques dans le Monde) sina.schlimmer@web.de  
**Philippe Lavigne Delville** (Institut de Recherche et de Développement)  
philippe.lavignedelville@ird.fr

## Présentation

### Contextualiser l'analyse des instruments d'action publique en Afrique

Les travaux sur l'analyse des politiques publiques en Afrique se sont multipliés depuis une dizaine d'années et renouvellent la compréhension de « l'Etat en action » dans des contextes d'extraversion (Bayart, 1999). Ils contribuent aussi aux débats sur les concepts de la sociologie de l'action publique, jusqu'ici essentiellement élaborés au Nord (Darbon, 2004). Centrées sur une approche sectorielle (politiques de santé, d'éducation, environnementales, foncières, urbaines, etc.), ces études ont testé et discuté la pertinence, pour analyser l'action publique sur le continent, des notions de transfert, de secteur, de réseau d'acteurs ou encore de coalitions de causes. L'objectif de cette section thématique est de rassembler des travaux autour d'un concept analytique spécifique : l'instrument d'action publique.

La littérature sur l'action publique au Nord a démontré que l'instrumentation, c'est-à-dire « l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils » (Lascombes & Le Galès, 2005 : 12) est une question à part entière, que l'instrument n'est pas neutre, et qu'il constitue un dispositif technique et social structurant les rapports entre gouvernants et gouvernés (Halpern et al., 2014). Cette grille de lecture s'intéresse ainsi aux supports matériels de l'action publique, et en particulier aux nouvelles techniques de gouvernement qui, dans la logique du New Public Management, se basent davantage sur des chiffres, des mesures et des standards.

Alors que les réflexions sur l'instrumentation de l'action publique en France et en Europe bourgeonnent depuis les années 2000, cette matrice occupe encore une place marginale dans l'analyse des politiques publiques en Afrique (Cabane & Tantchou, 2016). Dans la littérature sur les politiques publiques en Afrique, seuls les secteurs de la santé et du foncier ont fait l'objet d'une application de cette approche (Lavigne Delville, 2009 ; Olivier de Sardan & Ridde, 2014 ; Eboko et al. 2015), avec des travaux centrés avant tout sur la fabrique internationalisée des instruments et sur leur réappropriation à l'échelle nationale et locale. En effet les configurations transnationales de la fabrique des instruments sont, peut-être plus qu'ailleurs, remarquables dans des contextes d'extraversion. Dans de nombreux secteurs, l'action publique sur le continent est façonnée par des normes, des référentiels transnationaux et des instruments promus par les institutions d'aide. Les plans de développement, les outils de la « bonne gouvernance » et les techniques dites expertes caractérisent et orientent une « action publique éclatée » (Lascombes, 1996 : 334), marquée par des fortes hétérogénéités spatiales et temporelles (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). Néanmoins, il convient de dépasser ces résultats en s'intéressant également à la sélection, la réappropriation et la mise en œuvre des instruments, comme révélateurs des formes de circulation multiforme des normes et des degrés différenciés – selon les secteurs et les pays - de politisation de l'action publique dans des contextes néo-patrimoniaux.

L'objectif de cette section thématique est d'encourager une discussion scientifique quant à la pertinence du concept sur des terrains extra-européens. Les instruments semblent en effet être une entrée heuristique pour au moins deux objectifs : d'une part, pour interroger ce que l'analyse par les instruments apporte sur nos terrains africains ; d'autre part pour contribuer, à

partir d'études de cas sur le continent, à nourrir le corpus généraliste sur les instruments d'action publique et, éventuellement, l'enrichir.

### **L'intérêt d'analyser les instruments d'action publique en Afrique**

Un des apports principaux des travaux africanistes pour la sociologie de l'action publique est de réintégrer la trajectoire de l'Etat au centre de l'analyse (Darbon, 2004 ; Provini 2015) et par là-même de reposer le rapport politics/policies. En effet, mener une analyse de politique publique sur le continent questionne la nature et la matérialité de l'Etat, caractérisé par une faible institutionnalisation, des régimes néo-patrimoniaux, parfois autoritaires, et une forte prégnance des acteurs de l'aide internationale. Ainsi, nous postulons que les techniques de gouvernement permettent de lire l'Etat et, inversement, que la trajectoire de l'Etat oriente la mise en instruments de l'action publique. Autrement dit, cette nouvelle dynamique de recherche s'intéresse à la manière dont l'approche par les instruments nous renseigne sur des formes originales de construction et de déploiement de l'Etat « sous régime d'aide » et, vice versa, dans quelle mesure la sociologie de l'Etat et de l'aide internationale permettent de mieux appréhender la fabrique, la nature et la réappropriation des instruments d'action publique.

Etudier ces (nouveaux) outils et techniques de gouvernement permet ainsi de questionner les recompositions de l'Etat en Afrique et notamment son insertion dans des dynamiques néolibérales et dans des formes de capitalisme globalisé (Hibou, 2012), dans une perspective historique, interrogeant en parallèle la trajectoire de la construction des Etats africains et l'historicité des instruments d'action publique. La question de la mise en instrument en Afrique permet aussi d'interroger les hypothèses sur le transfert des politiques publiques et de s'intéresser aux différentes formes de circulation, y compris Sud/Nord : l'Afrique est parfois également un lieu d'expérimentation en matière d'instrument, faisant du continent un véritable laboratoire (Tilley, 2011). Enfin, il s'agit de s'intéresser aux formes et aux degrés de politisation des différentes phases de l'instrument dans des régimes à caractère néo-patrimonial. Par exemple, quelles constellations d'acteurs façonnent la fabrique d'un instrument et quelles luttes d'intérêts et jeux de pouvoir peut-on observer au moment de sa mise en œuvre ?

L'ambition de cette section thématique est ainsi d'engager un dialogue entre chercheurs s'intéressant aux instruments dans des secteurs de politiques publiques et des pays différents.

*Over the last decade, research on policy analysis in Africa has been accumulating. Focussing on public action in different African countries, these scholars have been shaping a new comprehension of state-building in contexts of extraversion (Bayart, 1999). They have also been contributing to debates on different concepts of policy analysis developed in the North (Darbon, 2004). Basing on a sectorial approach (health, education, environmental, land and urban planning policies) these contributions have indeed been testing the relevance of several concepts of policy analysis on the African continent, such as policy transfers, policy networks or the advocacy coalitions. This panel is focussing on one specific approach of policy analysis: policy instruments. The aim is to gather research reflecting on various government technologies in Africa, from traditional forms (cartographies, strategic plans) to new instruments of New Public Management (NPM) such as performance measurement (benchmarking, ranking, rating) or governance tools (ISO norms, voluntary guidelines, quality assurance, best practices).*

*Although the question of instrumentation of public policy has been shaping the scientific controversy in Europe, only few analysts of policy processes in Africa have contributed to this debate (Cabane & Tantchou, 2016 Lavigne Delville, 2009 ; Olivier de Sardan & Ridde, 2014 ; Eboko et al. 2015). However, we argue that policy instruments can provide relevant insights into the processes of state formation and their insertion into globalised networks of capitalism. The transition towards neoliberal forms of governance is twofold: firstly, national institutions must adapt to international norms and quality standards in order to become competitive in a globalised economy. Secondly, international donor institutions advocating "good governance"*

*invite African governments to adopt instruments promoting efficient policy making and providing control measures over the use of granted resources. Therefore, policy instruments in the African context are at the interface of state trajectories and externally promoted tools as well as at the intersection of internationalisation and endogenous processes of public policy. Against the background of the internationalisation of policy instruments the aim of this panel is, however, to demonstrate original forms of their selection, their reappropriation and their implementation. Depending on the policy sector and the national context, we argue that these various forms of instrumentation reveal different degrees of politicisation of public policies in neopatrimonial environments.*

*Thereby the aim of this panel is to analyse policy instruments in Africa through a comparative approach, by confronting empirical research on different policy sectors. We argue that one of the main variables structuring these comparative analysis is the historical sociology of states. Thus, we aim to discuss to what extent policy instruments can be seen as an indicator of original processes of state formation and, in return, to which degree historical trajectories of states and state extraversion are explanatory factors which shed light on the nature, the fabrication, and the reappropriation of policy tools.*

## REFERENCES

- Bayart, J.-F. (1999), « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », Critique internationale, automne, n°5, pp. 97-120.
- Bierschenk, T. et Olivier de Sardan J.-P. (eds.) (2014), States at Work. Dynamics of African Bureaucracies, Leiden, Brill.
- Cabane, L. et Tantchou, J. (2016), « Introduction du dossier : instruments et politiques des mesures en Afrique », Revue d'anthropologie des connaissances, vol. 10, n°2, p. 127-145.
- Darbon, D. (2004), « Peut-on relire le politique en Afriques via les politiques publiques ? », in Triluzi, A. et Ercolessi, C. (eds.), State, Power and New Political Actors in postcolonial Africa, Milan, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, p. 175-199.
- Eboko, F., Hanye, F., Demange, E. et Faye, S. L. (2015), « Gouvernance et sida en Afrique : instruments de l'action publique internationale, l'exemple du Fonds mondial », Mondes en Développement, vol. 43, n°170, p. 59-74.
- Halpern, C., Lascoumes, P., Le Galès, P. (2014), « Introduction. L'instrumentation et ses effets débats et mises en perspective théoriques », in Halpern C., Lascoumes P., Le Galès P. (eds.), L'instrumentation de l'action publique, Presses de Sciences Po, p. 15-62.
- Hibou, B. (2012), La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale, Paris, La Découverte.
- Lascoumes, P. (1996), « Rendre gouvernable : de la « traduction » au « transcodage ». L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », La gouvernabilité, CURAPP, Paris, PUF, p. 325-338.
- Lascoumes, P., Le Galès, P. (2005), « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », in Lascoumes, P. et Le Galès, P. (eds.), Gouverner par les instruments, Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-44.
- Lavigne Delville, P. (2009), « Conceptions des droits fonciers, récits de politiques publiques et controverses. Les Plans Fonciers Ruraux en Afrique de l'ouest », in Colin, J.-P., Le Meur, P.-Y. et Léonard, E. (eds.), Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales, Karthala, Paris, Karthala, p. 69-103.
- Olivier de Sardan, J.-P. et Ridde, V. (eds.) (2014), Une politique publique de santé et ses contradictions. La gratuité des soins au Burkina Faso, au Mali et au Niger, Paris, Karthala.
- Provinci, O. (2015), « La circulation des réformes universitaires en Afrique de l'Est. Les politiques de l'enseignement supérieur au regard de la sociologie de l'action publique et de l'Etat », Thèse de doctorat de science politique, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Tilley, H. (2011), Africa as a Living Laboratory: Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950, Chicago, University of Chicago Press.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

**Axe 1 / Définitions, redéfinitions et hybridations des instruments**

Marine Gassier (CERI, Sciences Po), Les enjeux des contrats de performance Imihigo au Rwanda

Philippe Lavigne Delville (IRD/UMR GRED), Les 'plans fonciers ruraux' au Bénin : les redéfinitions d'un instrument au sein de politiques foncières non stabilisées

Symphorien Ongolo (Chair of Forest and Nature Conservation Policy, Université de Göttingen/Allemagne), Quand l'écologie rencontre le politique : l'affaire Herakles Farms au Cameroun

## **Axe 2 / De la réappropriation aux effets non-souhaités des instruments**

Marilou Mathieu (consultante indépendante), Budget programme par objectifs : le mythe de Sisyphe

Olivier Provini (Les Afriques dans le Monde, Sciences Po Bordeaux), Réguler et mettre en réforme les universités par les instruments : l'exemple de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est

Clément Soriât (CERAPS, Université Lille 2), La gestion axée sur les résultats comme technique de gouvernement : diffusion et réception dans le contexte de la santé au Bénin

## **Participants**

GASSIER Marine [marine.gassier@sciencespo.fr](mailto:marine.gassier@sciencespo.fr)

HALPERN Charlotte [charlotte.halpern@sciencespo.fr](mailto:charlotte.halpern@sciencespo.fr) (discutante)

LAVIGNE DELVILLE Philippe [philippe.lavignedelville@ird.fr](mailto:philippe.lavignedelville@ird.fr)

MATHIEU Marilou [maloumat@gmail.com](mailto:maloumat@gmail.com)

ONGOLO Symphorien [ongolosymphorien@gmail.com](mailto:ongolosymphorien@gmail.com)

PROVINI Olivier [olivier\\_provini@yahoo.fr](mailto:olivier_provini@yahoo.fr)

SCHLIMMER Sina [sina.schlimmer@web.de](mailto:sina.schlimmer@web.de)

SORIAT Clément [csoriat@yahoo.fr](mailto:csoriat@yahoo.fr)

## ST 22

# Redécouper les frontières de l'action publique : de quoi la « transversalité » est-elle le nom ?

## *Redefining bureaucratic boundaries in the age of cross-cutting policies*

### Responsables scientifiques

**Vincent Lebrou** (Université de Strasbourg - SAGE) vincentlebrou@yahoo.fr

**Luc Sigalo Santos** (Université Paris 8, LabTop-CRESPPA) lucsigalosantos@gmail.com

### Présentation

Il y a trente ans, Pierre Muller et Bruno Jobert analysaient « l'irrésistible besoin de "coordination" administrative » comme la « traduction technocratique » d'une « crise des corporatismes sectoriels venant redoubler la crise des politiques sectorielles » (Jobert et Muller, 1987, p. 138). Aux États-Unis, H. George Frederickson pointait quant à lui le risque de « fragmentation et de désarticulation de l'État », les transformations économiques, sociales et technologiques remettant en cause le partage établi entre les différents domaines de l'administration publique (Frederickson, 1999, p. 702). Aujourd'hui, on lit encore qu'« un nombre croissant d'enjeux de politiques publiques remettent en cause les frontières [sectorielles] historiquement constituées » (Hassenteufel, 2011, p.151). Les exemples hexagonaux de cette « transversalisation », ne manquent pas, que l'on pense aux cas emblématiques de l'environnement (Lascoumes et al., 2014), des banlieues (de Maillard, 2004 ; Tissot, 2007), ou encore à la promotion d'un « État social actif » (Dubois, 2007) aux échelons national et européen.

Partant de ce constat, plusieurs éléments portent à voir la construction européenne comme l'un des principaux moteurs de cette dynamique. D'abord, la « nouvelle gouvernance européenne » promue depuis les années 2000 valorise le « polycentrisme » et l'ouverture vers le secteur privé (Georgakakis et de Lassalle, 2008). Ensuite, le déploiement croissant d'instruments de mesure et d'évaluation encourage l'« horizontalité », basée sur la gestion « partenariale » et les échanges de « bonnes pratiques » (Dehousse, 2004). Ces transformations des modes de gouvernement contribuent à diffuser et à légitimer un « référentiel de marché » (Muller, 2000), qui, déjà largement inscrit dans les bureaucraties nationales, irrigue l'ensemble des domaines bureaucratiques. Elles accentuent également le processus de « territorialisation » de l'action publique, « qui semble remettre en cause les logiques sectorielles » (Douillet, Négrier et Faure, 2015, p.14). Le consensus politico-bureaucratique autour de la nécessaire « transversalisation » de l'action publique est loin d'être strictement européen : en témoigne, par exemple, le « culte » voué à l'action publique « collaborative » en Australie, où cette notion est devenue à ce point topique que peu de praticiens et de chercheurs prennent la peine de la définir (O'Flynn, 2009).

On comprend, dès lors, que ce processus intéresse de près la science politique, tant à l'étranger qu'en France : d'après Patrick Hassenteufel, celle-ci « [doit] intégrer les interactions entre niveaux et entre secteurs » (Hassenteufel, 2011, p.151), un constat également établi outre-Atlantique quelques années plus tôt (Kelman, 2007). De ce point de vue, quels outils théoriques mobiliser ? Des chercheurs ont eu recours à la notion de « réseaux d'action publique » pour rendre compte de « la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre organisations » (Le Galès et Thatcher, 1995). Ce type d'approche, qui met l'accent sur les systèmes de croyances partagés liant les acteurs entre eux, a rencontré un succès international : en témoigne la diffusion de l'une de ses déclinaisons en termes de « coalitions de cause » (Sabatier et Jenkins-Smith, 1999), qui a notamment permis de montrer que la politique française du livre résulte depuis les années 1970 de l'interaction de deux coalitions, « libérale » et « culturelle » (Surel, 1997). Elle a néanmoins suscité des critiques, notamment de la part de chercheurs qui ont pointé la surévaluation du rôle conféré à des « valeurs » dont

l'origine demeure peu analysée (Bergeron, Surel et Valluy, 1998, p.215 et sq.). Plus généralement, d'aucuns estiment que les analyses en termes de « réseaux » sous-estiment les rapports de force qui structurent les « champs de l'action publique » (Dubois, 2010). D'autres chercheurs encore ont récemment réaffirmé la pertinence heuristique du concept de « secteur » pour saisir ces rapports de coopération et de concurrence (Jacquot et Halpern, 2015), en proposant de le combiner à une analyse de « l'instrumentation » de l'action publique (Halpern, Lascoumes et Le Galès, 2014).

Cette section thématique entend examiner un objet crucial pour ces travaux, mais quasiment jamais étudié en tant que tel : la combinaison de domaines d'intervention publique habituellement distincts, et le déplacement des frontières bureaucratiques qui y est associé. En effet, hormis une thèse de doctorat récemment consacrée au lien entre politiques d'emploi et politiques migratoires (Bourgeois, 2015), les travaux francophones consacrés au sujet font défaut, et ce alors même qu'il suscite un intérêt croissant dans le monde académique anglophone (O'Flynn, Blackman et Halligan, 2013). Une telle réflexion apparaît d'autant plus impérative dans le contexte européen que les incantations politico-bureaucratiques à la « transversalité » de l'action publique s'accroissent. Partant de ce constat, on peut s'interroger : pourquoi et comment l'action publique devient-elle « transversale » ? Au nom de quoi, et dans quelles conditions, certains remettent-ils en cause le partage établi entre différents segments bureaucratiques, qu'il s'agisse de collaboration entre domaines distincts (« intersectorialité »), ou de l'incorporation de certains enjeux dans l'ensemble des domaines (« transsectorialité ») ? Loin d'une présentation institutionnelle pacifiée, on peut faire l'hypothèse que ces interactions donnent lieu à d'importantes rivalités entre institutions et en leur sein : c'est ce qu'ont déjà pour partie mis en évidence les travaux sur l'interministérialité, qu'il s'agisse de définir la « position de la France » dans la gouvernance européenne (Eymeri, 2002) ou de réformer l'État lui-même (Bezès, 2002). En ce sens, envisager la « frontière » comme « instrument analytique des sciences sociales » à part entière (Jeanpierre, 2010) permet d'envisager les domaines bureaucratiques comme objets et produits d'un travail social d'inclusion/exclusion. De façon plus générale, il s'agit de penser le franchissement, la transgression, voire la déstabilisation des limites qui les séparent, tout autant à partir d'exemples réussis, que des obstacles, résistances et échecs que ces processus génèrent.

Deux axes de réflexion pourront ainsi être explorés, sans pour autant être exclusifs d'autres questionnements.

### **Axe 1 / Franchir les frontières bureaucratiques : une reconfiguration des positions institutionnelles**

Analyser le (re)découpage des frontières de l'action publique contemporaine en contexte de « transversalité » implique d'abord de prêter attention aux équilibres institutionnels, et donc aux positions professionnelles qui les fondent. Or, puisque ces positions se définissent d'abord et avant tout par des appartenances sectorielles, on s'interrogera dans ce premier axe sur les effets de la transgression des frontières sur « l'écologie professionnelle » (Abbott, 1988) des groupes engagés dans la conduite de l'action publique (élus, hauts fonctionnaires, cadres intermédiaires, street-level bureaucrates, experts, représentants de groupes d'intérêt, usagers). Qu'en est-il, par exemple, de l'évolution du rapport de force entre ceux qui se présentent d'emblée comme des « généralistes » (grands corps administratifs, professionnels de la gestion et des finances, etc.) et des « spécialistes » à l'identité sectorielle plus marquée (professionnels de la culture, du logement, de la santé, etc.) ? Cette question rejoint celle, posée quinze ans plus tôt par des politistes, du rôle joué par les intermédiaires institutionnels dans la production d'un « gouvernement du compromis » (Nay et Smith, 2002), mais aussi celle, plus ancienne, de l'identité et de la place des « policy-brokers » (Sabatier et Jenkins-Smith, 1993) et des « médiateurs » (Jobert et Muller, 1987) dans la conduite l'action publique. Il s'agit ainsi tout autant d'analyser l'impact du franchissement des frontières bureaucratiques sur la redéfinition de positions professionnelles existantes, que d'envisager (l'échec de) l'invention de nouvelles positions. En suivant la démarche adoptée par des chercheurs à propos de la politique de la ville en France (de Maillard, 2000 ; Tissot, 2007), on pourra

notamment tenter de comprendre pourquoi certains parviennent à convertir leurs ressources sectorielles (professionnelles, scolaires, militantes, etc.), là où d'autres échouent. Il s'agit bien de saisir empiriquement les conséquences des tentatives de franchissement des frontières sectorielles sur la (re)composition des rôles bureaucratiques, et d'envisager ses effets sur le (re)cadrage de l'action publique.

## **Axe 2 / Franchir les frontières bureaucratiques : (re)cadrage et transfiguration du contenu de l'action publique**

À rebours d'une définition substantialiste, sociologues et politistes ont progressivement montré que le périmètre et le contenu des domaines d'action publique étaient « socialement construits » (Burstein, 1991). Vincent Dubois a ainsi mis en évidence que c'est paradoxalement grâce au « flou » de sa définition que « la culture » a pu être érigée en catégorie d'intervention publique (Dubois, 1999). Partant de ce postulat constructiviste, il s'agit dans ce second axe d'interroger les effets du déplacement des frontières bureaucratiques sur le (re)cadrage des domaines d'action publique : de quelle façon est établi le contenu des politiques « intersectorielles » ou « transsectorielles » ? Comment ceux qui les promeuvent et les mettent en œuvre font-ils prévaloir leur point de vue dans la (re)définition de leurs objectifs et de leurs publics cibles ? Ces politiques accroissent-elles le « risque de dilution » des objectifs initiaux, comme cela a pu être établi pour le *gendermainstreaming* (Jacquot, 2009), ou renforcent-elles au contraire la légitimité d'un objectif jusque-là moins considéré ? Pour répondre à ces questions, les intervenants pourront par exemple s'intéresser au rôle que les instruments jouent dans les (re)cadres des domaines d'action publique, en s'efforçant d'établir empiriquement s'ils contribuent effectivement à la « déssectorisation » de l'action publique contemporaine (Jacquot et Halpern, 2015). De ce point de vue, si l'on sait que le financement sur projet, l'audit financier et le benchmarking constituent de puissants vecteurs d'uniformisation des pratiques des agents, de plus en plus tournées vers un impératif gestionnaire d'efficacité (Bruno, 2008 ; Barrier, 2014), il reste à établir comment cette tendance déplace les frontières bureaucratiques et modifie concrètement le contenu de l'action publique. Il convient tout autant de prendre la mesure des résistances, voire des échecs, qu'un tel mouvement de « transversalisation » génère dans l'espace bureaucratique, comme l'a montré un récent travail sur la difficile convergence des politiques d'emploi et d'éducation aux Pays-Bas (Klaster, Wilderom, Munstlag, 2013).

Ces deux axes de réflexion traduisent l'attention que les organisateurs portent aux transformations conjointes de l'espace bureaucratique et de « l'État en action » (Jobert et Muller, 1987). En ce sens, cette section entend contribuer à pallier les « dé-liaisons dangereuses » (Bezès et Pierru, 2012) entre, d'une part, l'analyse de l'État et de l'administration, et, d'autre part, celle des politiques publiques. Les communications attendues prêteront une attention particulière aux enjeux de pouvoir qui président au (re)découpage des frontières de l'action publique, envisagée comme « produit et enjeu des rapports entre espaces sociaux » (Dubois, 2014). Elles s'appuieront sur des enquêtes empiriques traitant d'un (ou plusieurs) cas français et/ou étranger(s).

*Thirty years ago, Pierre Muller and Bruno Jobert analysed "the irresistible need for administrative 'coordination'" as the "technocratic translation" of a "crisis of sectoral policies" (Jobert & Muller, 1987). Recently it has been said that a "growing number of public policy issues question historically established [sectoral] boundaries" (Hassenteufel, 2011), both in France and abroad (O'Flynn, 2009). There are numerous French examples of this, starting with the salient cases of sustainable development (Lascoumes & al., 2014), the banlieues (de Maillard, 2004; Tissot, 2007), and the "active Welfare State" (Dubois, 2007). Although the institutional consensus on the need for "cross-cutting policies" questions political science scholars, very few studies have analysed the combination of usually distinct public policy sectors (O'Flynn, Blackman & Halligan, 2013; Bourgeois, 2015).*

*This thematic section is intended to fill this gap in research by focusing on the ongoing redefinitions of bureaucratic boundaries. Contributions are expected to examine the conditions and forms of transgressing of the boundaries between different public policy areas. In the name of what, under which conditions and forms have some challenged the existing division between bureaucratic sectors? Both collaboration between members in different sectors (intersectorality) and the introduction of specific issues into all sectors (cross-sectorality) will be studied. Drawing on the concept of "boundary" (Jeanpierre, 2010), contributors are encouraged to look at bureaucratic sectors as objects and products of a social process of inclusion/exclusion. Two main (non-exhaustive) areas of research will be investigated:*

### **1 – The reconfiguration of institutional positions**

*Analysing the redefinition of the boundaries of public policy in the age of "cross-cutting" policies requires considering the institutional positions on which they depend. Since these positions are first and foremost defined by sectoral affiliations, it is worth looking at the effects of the crossing of boundaries on the "professional ecology" (Abbott, 1988) of all groups involved in the design and implementation of public policy. Fifteen years after the observation of a rise of the institutional middlemen engaged in the production of a "government of compromise" (Nay & Smith, 2002), we need to reassess the state of power relations between those who call themselves "generalists" of public policy (members of the main administrative corps, management professionals...) and the "specialists" with a stronger sectoral identity (such as cultural, housing or health professionals). Are these intermediaries "neutral judges", as it was put for "policy-brokers" (Sabatier & Jenkins-Smith, 1993)? To address these questions contributors will analyse the impact of the redefinition of public policy on existing professional positions and/or on the invention of new positions. Emphasis will be laid on the links between social and professional trajectories. This might for instance involve considering the ways in which professional experiences, diplomas and/or resources in activism can be repurposed for the requirements of "cross-cutting" public policy (de Maillard, 2004; Tissot, 2007).*

### **2 – The (re)framing and transformation of public policy contents**

*At odds with the substantialist approach, sociologists and political scientists have progressively shown that the scope and content of public policy areas are "socially constructed" (Burstein, 1991; Dubois, 1999). Contributors will thus consider the effects of the crossing of bureaucratic boundaries on the (re)framing and transformation of public policy contents. How are the contents of "intersectoral" and "cross-sectoral" policies determined? How do those who promote and implement them have their points of view prevail over those of their partners/competitors? Do these policies increase the risk of "watering down" initial objects, as has been established for gender mainstreaming (Jacquot, 2009)? Or do they strength the legitimacy of a previously less well-considered objective? To answer these questions, contributors may for instance attempt to empirically establish whether instruments contribute to the "de-sectorisation" of public policy (Jacquot & Halpern, 2015), including by addressing the (re)definition of its goals and/or target recipients. Papers questioning the resistance (Klaster, Wilderom & Munstlag, 2013), and even the failures, to this crossing-boundaries process are more than welcome.*

*Contributors should focus on one or several specific cases, and papers must be based on rigorous empirical studies. Presentations will pay particular attention to power issues underlying the redistricting of public intervention, considered both as "a product and stakes of the relationship between social fields" (Dubois, 2014).*

## **REFERENCES**

Bezès P. et Pierru F. (2012), « État, administration et politiques publiques : les dé-liaisons dangereuses. La France au miroir des sciences sociales nord-américaines », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n° 2, p. 41-87.

Bourgeois C. (2015), Les défis de l'intersectorialité. L'exemple de la mise en œuvre des dispositifs d'insertion professionnelle des immigrés, Thèse de doctorat de science politique, Bordeaux, 443 p.

Burstein P. (1991), "Policy Domains: Organization, Culture, and Policy Outcomes", *Annual Review of Sociology*, vol. 17, pp. 327-350.

Douillet A.-C., Négrier E. et Faure A. (2015), « Trois regards sur les politiques publiques vues du local », in Laurie Boussaguet, Pauline Ravinet et Sophie Jacquot (dir.), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques?*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 319-348.

Dubois, V. (2014), « L'action de l'État, produit et enjeu des rapports entre espaces sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 201-202, p. 11-25.

Frederickson, H.G. (1999) "The repositioning of American public administration", *Political Science and Politics*, 32(4), p. 701-711.

Jacquot S. (2009), « La fin d'une politique d'exception : L'émergence du gender mainstreaming et la normalisation de la politique communautaire d'égalité entre les femmes et les hommes », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 2, pp. 247-277.

Jacquot S. et Halpern C. (2015), « Aux frontières de l'action publique. L'instrumentation comme logique de (dé)sectorisation », in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 57-84.

Jeanpierre L. (2010), « Frontière », in Olivier Christin (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éd. Métailié, pp. 157-169.

Jobert B. et Muller P. (1987), *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 242 p.

Kelman, S. (2007), « The transformation of government in the decade ahead », in D. F. Kettl and S. Kelman, *Reflections on 21st Century Government Management*, Washington, IBM Center for the Business of Government.

Lascoumes P., Bonnaud L., Le Bourhis J.-P. et Martinais E. (2014), *Le développement durable : une nouvelle affaire d'État*, Paris, Presses universitaires de France, 199 p.

Maillard J. de (2000), « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique », *Annales de la recherche urbaine*, pp. 6-18.

Nay, O. et Smith, A. (dir.) (2002), *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 237 p.

O'Flynn, J. (2009), « The cult of collaboration in public policy », *Australian Journal of Public Administration*, 68 (1), p. 112-116.

O'Flynn, J., Blackman D. et Halligan, J. (eds.) (2013), *Crossing Boundaries in Public Management and Policy. The International experience*, Routledge.

Sabatier, P. et Jenkins-Smith, H. (1993), *Policy Change and Learning: an Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview Press.

Tissot S. (2007), *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 300 p.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Reconfiguration des positions professionnelles

Président de séance : Luc Sigalo Santos

Discutant : Olivier Quéré (post-doctorant à l'ENS de Lyon, IFE/Triangle)

Gwenaëlle Perrier (université Paris 13, CERAL), Les formations à la lutte contre les violences faites aux femmes : de la diffusion aux modes de réception d'un instrument de déssectorisation d'une politique publique

Hugo Bertillot (EHESP), Dépasser les frontières sectorielles pour rationaliser "en douce" ? Guichet intégré et "missionnaires" de la transversalité dans les politiques de l'autonomie

Nicolas Fischer (CNRS, CESDIP), Une institution "transversale". Retour sur les trajectoires des membres du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

## **Axe 2 / (Re)cadrage et transfiguration du contenu de l'action publique**

Président de séance : Vincent Lebrou

Discutante : Anne-Cécile Douillet (professeure à l'université de Lille 2, CERAPS)

Coline Mias (Sciences Po Aix, CHERPA), Lorsque le "transversal" réhabilite les représentants élus dans la gestion urbaine : le cas du Comité de Concertation de Salé Tabriquet au Maroc

Laure Bonnaud (INRA, RITME), Jean-Pierre Le Bourhis (CNRS, CRAPE-ARENES) et Emmanuel Martinais (ENTPE, RIVES), Fusionner pour administrer le développement durable. Des administrations sectorielles en quête de transversalité

Philippe Bezes (CNRS, CEE) et Scott Viallet-Thévenin (Sciences Po Paris, CSO), Peut-on parler d'une transversalisation de l'État ? Mesurer le développement et la diversité d'organisations en charge de fonctions transversales dans l'administration française (1980-2014)

### **Participants**

BERTILLOT Hugo hugo.bertillot@gmail.com

BEZES Philippe philippe.bezes@sciencespo.fr

BONNAUD Laure laure.bonnaud@ivry.inra.fr

DOUILLET Anne-Cécile anne-cecile.douillet@univ-lille2.fr

FISCHER Nicolas fischer@cesdip.fr

LE BOURHIS Jean-Pierre lebourhis@u-picardie.fr

LEBROU Vincent vincentlebrou@yahoo.fr

MARTINAIS Emmanuel emmanuel.martinais@entpe.fr

MIAS Coline coline.mias@hotmail.fr

PERRIER Gwenaëlle perriergwen@yahoo.fr

QUÉRÉ Olivier olivier.quere@sciencespo-lyon.fr

SIGALO SANTOS Luc lucsigalosantos@gmail.com

VIALLET-THÉVENIN Scott scott.viallet-thevenin@m4x.org

## ST 23

# Coalitions Multi-niveaux d'action publique. Théorie et Méthode

## *Multi-level policy coalitions*

### Responsables scientifiques

**Gilles Massardier** (CIRAD, Montpellier) gilles.massardier@cirad.fr

**Jérémy Robert** (IFEA, Lima) Jeremy.robert@cnr.fr

### Présentation

Cette section thématique s'inscrit dans la compréhension du policy making coalisé en proposant une discussion renouvelée des aspects théoriques et méthodologiques des coalitions de politiques publiques. Son objectif est en premier lieu d'en confronter des approches méthodologiques variées, menées à partir de terrains de recherche très différents, même s'il s'agit pourtant d'appréhender des phénomènes et situations relativement identiques.

Si les six présentations s'inspirent toutes de l'approche maintenant classique de Sabatier qui cherche à définir le rôle de groupes coalisés et fortement cohésifs dans la fabrique des politiques. Elles se focalisent cependant sur l'opérationnalisation de cette approche tout en voulant préciser à la fois les aspects théoriques permettant d'intégrer des questions de recherche multiples (conflits, multi-niveaux, compromis, régimes politiques, logiques de controverses,...) mais aussi les aspects méthodologiques (mesure quantitatives des liens entre membres des coalitions, mesure de l'entrée des acteurs dans les coalitions, les logiques de fragmentations sectorielles, ...). La section veut également aborder les limites de l'approche, mal ou peu abordées par la proposition de Sabatier. L'objectif est enfin de relater finement la mise en œuvre des enquêtes et définitions des univers à enquêter, ainsi que le jeu perpétuel sur les variables et critères déterminantes de la délimitation des coalitions par l'enquêteur, notamment sur la relation entre finesse de collecte des données et largesse du comparatisme entre terrains.

La section thématique s'organise en deux temps de trois présentations chacun. Le premier concerne les approches cognitives des coalitions multiniveaux alors que le second proposera une réflexion plus structurale de celles-ci.

Les trois premières présentations, tout en s'attachant à l'approche et aux méthodes cognitives (advocacy), cherche à les renouveler et à en comprendre les apports et limites. Au-delà de l'intérêt porté aux similitudes de conception d'une politique publique (deep core) entre les membres des coalitions, elles proposent d'appréhender la position des différents/la conception des différents acteurs avec leurs intérêts, les logiques de fragmentation sectorielles, les positions occupées dans les secteurs ou le champ politique, ou encore avec les 'répertoires analogues de sens politiques' par exemple. Les méthodes déployées sont diverses, de l'observation ethnographique aux archives et collectes de paroles d'acteurs.

Les trois interventions suivantes s'intéressent de leur côté aux coalitions multi-niveaux d'après une approche structurale. Elles interrogent la place des coalitions dans un espace structuré en dépassant l'ordre des interactions et où acteurs institutionnels et sociaux se positionnent de façon relationnelle et différentielle. Elles tentent de lier les approches cognitives de groupes coalisés (ACF, communautés épistémiques, etc.) à d'autres approches sociologiques : l'approche structurale des réseaux sociaux et de politiques publiques ; celles des niveaux multiples de politiques publiques et les changements d'échelles ; ou encore les principes d'une sociologie des champs, appliquée aux politiques publiques et au domaine administratif. Elles tentent également de lier les démarches qualitatives et quantitatives.

*This thematic section is part of the understanding of the 'coalized' policy making by proposing a renewed discussion of theoretical and methodological aspects of policy coalitions approach. Its objective is first to confront various methodological approaches, based on very different research fieldworks, even if it is nevertheless to apprehend relatively similar phenomena and situations.*

*The six presentations are all inspired by Sabatier's now classical approach, which seeks to define the role of highly cohesive groups in policy making. They focus however on the operationalization of this approach while at the same time wanting to clarify both the theoretical aspects, allowing to integrate multiple research questions (multi-levels, conflicts, compromises, political regimes, logics of controversies,...) but also the methodological aspects (quantitative measure of the links between members of coalitions, measure of the entry of the actors in the coalitions, the logics of sectoral fragmentation, defining the actors' universes to be investigated...). The section also wants to assess the limits of the approach, poorly or not addressed by Sabatier's proposal. The objective is finally to report the implementation of researches as well as the perpetual monitoring of the variables and determining criteria of the delimitation of the coalitions by the investigator, in particular on the relation between fineness of collection Data and broad comparability between fieldworks.*

*The thematic section is organized in two sets of three presentations each. The first concerns the cognitive approaches of multi-level coalitions, while the second proposes a more structural reflection about them.*

*The first three presentations, while focusing on the cognitive approach ('advocacy') and methods, seek to renew and understand their contributions and limitations. Beyond the interest in the similarities of the conception of a policy ('deep core') between the members of the coalitions, they propose to apprehend the policy representations of the different actors with their own interests, with the logics of sectors fragmentation, with the political field, or with 'analogous repertoires of political meaning', for example. The methods deployed are diverse, from ethnographic observation to archives and the collection of lyrics from actors.*

*The next three interventions are looking at multi-level coalitions based on a structural approach. They question the place of coalitions in a structured space by going beyond the order of coalitions' interactions and where institutional and social actors' social positions in a relational and differential way. They try to link the cognitive approaches of policy coalitions (ACF, epistemic communities, etc.) with other sociological approaches: the structural approach of social and policy networks; Those of multiple levels of public policy and policy scales change; or the principles of sociology of fields, applied to public policy and the administrative domain. They also attempt to link qualitative and quantitative approaches.*

## **REFERENCES**

- MASSARDIER, G., POUPEAU, F., MAYAUX, P.-L., MERCIER, D., ROBERT J., COEURDRAY, M., CORTINAS, J., 2014. « Les coalitions multi-niveaux d'action publique. Un modèle interprétatif des conflits pour l'eau dans les Amériques. », Cahiers des IFRE, Fondation Maison des sciences de l'homme, Urbanisme et dérèglement climatique, pp. 63-80.
- RIHOUX, Benoit, RAGIN, Charles C. (dir.), Configurational comparative methods: Qualitative Comparative analysis (QCA) and related techniques, SAGE, 2009
- SABATIER, P. A., et JENKINS-SMITH, H. C., 1993. Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach. Westview Press.
- WEIBLE, C.M., SABATIER, P.A. et McQUEEN, K., 2009. «Themes and Variations: Taking Stock of the Advocacy Coalition Framework », The Policy Studies Journal, Vol. 37, N°1, pp. 121-140

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## **Programme**

Introduction : Gilles Massardier (CIRAD, Montpellier), Jérémy Robert (IFEA, Lima) : Mise en discussion des théories, méthodes et limites des coalitions d'acteurs multi-niveaux

### **Axe 1 / APPROCHES ET METHODES COGNITIVES DES COALITIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES**

Damien Simonneau (Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux), Comparer deux coalitions de cause pro-barrière en Israël et en Arizona (Etats-Unis)

Luis Rivera Velez (CERI, Sciences Po Paris), Une approche ethnographique des coalitions multi-niveaux. Le cas de la coalition réformatrice de la politique internationale des drogues

Cécile Cathelin (CIRAD), Des coalitions entre structures, intérêts et institutions. La politique des forêts privées du Costa Rica

### **Axe 2 / APPROCHES ET METHODES STRUCTURALES DES COALITIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES**

Gilles Massardier (CIRAD), Jérémy Robert (CNRS, IFEA), L'approche BlueGrass : tentative structurale et comparative d'analyse des coalitions multi-niveaux. Le cas des politiques de l'eau dans les Amériques

Jean-Pierre Le Bourhis (CURAPP, Université de Picardie), Joan Cortinas (UMI iglobes , CNRS - University of Arizona), Matthieu Grossetete (CARISM, Institut français de presse, Université Paris II), Renaud Hourcade (CRAPE, IEP de Rennes), Pour un usage parcimonieux des coalitions. Méthode et résultats d'une analyse quali-comparative de régulations des pollutions toxiques

Alexandre Faure (CRH, EHESS), La version intégrée de la Métropole du Grand Paris, résultat d'une coalition multi-niveaux structurelle

### **Participants**

CATHELIN Cécile cecile.cathelin@cirad.fr  
LE BOURHIS Jean-Pierre lebourhis@u-picardie.fr  
CORTINAS Joan joancortinasmunoz@gmail.com  
FAURE Alexandre alexandre.faure.ribiere@gmail.com  
GROSSETETE Matthieu matgro@hotmail.com  
HOURCADE Renaud renaud.hourcade@yahoo.fr  
MASSARDIER Gilles gilles.massardier@cirad.fr  
RIVERA VELEZ Luis luis.riveravelez@sciencespo.fr  
ROBERT Jérémy Jeremy.robert@cnrs.fr  
SIMONNEAU Damien dam.simonneau@gmail.com

## ST 24

# La politique saisie par la transparence. Sociologie des pratiques et des dispositifs publics

## *Transparency as politics and policy. Political sociology of practices and tools of government*

### Responsables scientifiques

**Hélène Michel** (Université de Strasbourg, UMR 7363 SAGE) helene.michel@unistra.fr

**Stéphanie Yates** (Université du Québec à Montréal) yates.stephanie@uqam.ca

### Présentation

Les chercheurs qui travaillent sur les transformations récentes des formes et des pratiques de gouvernement, sur des terrains européens (Union européenne, Conseil de l'Europe ou OCDE) comme nationaux, ont été confrontés à « la transparence », érigée en norme démocratique aussi bien par des organisations internationales (comme l'OCDE ou la Banque mondiale) que par des associations comme Transparency International et ses déclinaisons nationales, ou des observatoires militants comme Corporate Europe Observatory CEO pour l'Union européenne ou Regards citoyens pour la France. Pour l'ensemble de ces observateurs, s'efforcer de promouvoir la transparence permettrait de remédier aux différents maux dont souffrirait la démocratie (Hood et Heald, 2006) : enrichissement des élus, financement occulte des partis politiques, abus de biens sociaux, trafic d'influence, lobbying, pots de vin, corruption et fraude fiscale, autant de phénomènes qui contribueraient à nourrir la méfiance des citoyens à l'égard du pouvoir et à alimenter « la crise de représentation ».

Si la transparence renvoie à plusieurs objectifs, parfois confondus tels que l'information, la communication et la proximité (Chevalier, 1988), c'est sans doute au nom de la publicité que la plupart des dispositifs institutionnels mis en place sont justifiés. En effet, la publicité s'impose d'une part comme un moyen de contrôler le pouvoir et de se protéger de ses arbitrages et de ses secrets et d'autre part comme un moyen de légitimation de ce pouvoir qui accepte de s'exposer au « tribunal de l'opinion publique ». La transparence se traduit alors par des droits d'accès aux documents et un droit de regard sur ceux qui sont en charge des affaires publiques. Dans cette perspective, la mise en place des ombudsmen pour veiller à la « bonne administration », le vote de lois sur « la transparence de la vie publique » avec la publicisation d'informations sur les élus et leurs entourages, l'installation d'institutions censées contrôler les conflits d'intérêt (Haute Autorité sur la Transparence, Déontologue de l'Assemblée nationale, Commissaire au lobbying), la mise en place de registres des représentants d'intérêt pour encadrer le lobbying ou encore la publication de la base de données Transparence-Santé pour prévenir les conflits d'intérêt médicaux, participent de cette volonté politique de « faire la lumière » sur des zones d'ombre.

Si nombre de travaux se sont intéressés à la transparence comme principe et à son rôle dans le « bon gouvernement » (Rosanvallon, 2015), il est assez étonnant de constater qu'ils sont rares à avoir tenté d'apprécier les effets de ces innovations institutionnelles et de ces injonctions sur les pratiques politiques et administratives. Ils laissent alors cette tâche soit à quelques individus au sein de ces institutions qui, par leur fonction, se font défenseurs de la transparence qu'ils doivent promouvoir ou, a contrario, critiques à l'égard des rhétoriques politiques ou des « gadgets » administratifs, soit à des journalistes d'investigation se faisant lanceurs d'alerte lors de révélations (de type wikileaks ou des panama papers) associés à des ONG et mouvements sociaux devenus experts dans l'évaluation des dispositifs, qu'ils jugent souvent insuffisants. Qu'elles proviennent des institutions de la transparence ou d'observateurs extérieurs, ces prises de parole restent situées et obéissent à des intérêts autres que ceux de la connaissance scientifique. En revanche, la science politique est capable

de procéder à ces investigations tout en développant une réflexivité tant sur la définition de l'enjeu (pourquoi la transparence ?), sur ses conditions de possibilité (jusqu'où peut-on et doit-on être transparent ?) et d'impossibilité (comment assurer cet objectif ?) et plus largement sur les effets de ce cadrage par la transparence sur les pratiques politiques et administratives (que nous dit la transparence des transformations des régimes politiques où les principes d'élection et de représentation tendent à céder le pas à ceux de publicité et de contrôle ?).

Cette session thématique centrée sur les pratiques politiques et les dispositifs institutionnels se situe à l'articulation de la sociologie politique et de la sociologie des institutions. Elle vise à réunir des chercheurs qui ont récemment travaillé sur le fonctionnement concret de ces dispositifs censés contribuer à la transparence et sur les pratiques que ces mêmes dispositifs sont censés encadrer, éradiquer ou modifier. De même, en quoi les différentes lois sur la vie publique qui se sont succédées depuis 1998 jusqu'au projet Sapin en cours de discussion, ont-elles transformé les pratiques des élus et de leurs entourages ? (cf. travaux de G.Courty en cours). Ou encore, au sein de l'Union européenne, la publicisation de listes de représentants d'intérêt (Michel, 2012) ou d'experts (Robert, 2010) a-t-elle contribué à donner plus d'informations et lesquelles sur la fabrique de l'action publique européenne ? Quelles ont été les conséquences de la réglementation canadienne sur le lobbying et les « portes tournantes » ? (cf travaux de S.Yates en cours).

Parallèlement, cette session thématique vise à initier une réflexion plus large sur les relations que les chercheurs en science politique entretiennent avec cet objet « transparence », non seulement lorsqu'ils sont enrôlés dans l'évaluation de dispositifs ou dans l'expertise de nouvelles dispositions, mais aussi lorsque cette transparence s'accompagne d'obstacles à l'accès et au traitement de certaines données. En effet, si la transparence peut apparaître comme une chance pour la sociologie politique, au sens où il serait désormais légitime de s'interroger sur qui sont les élus, les experts, les collaborateurs, reste que les conditions d'accès aux informations restent difficiles quand leur traitement n'est pas tout simplement interdit, par la CNIL en France ou le Protecteur européen des données. Plus généralement, si des dispositifs en faveur de la transparence se développent, ils sont à apprécier à l'aune de dispositifs d'extension du secret. Compte tenu de ces éléments, l'objectif sera d'élaborer et de discuter de programmes de recherche possibles en sociologie politique.

*Many scholars who are studying the transformations of governance in national and European settings (European Union, Council of Europe or OECD) are faced with the question of 'transparency', a concept that has been turned into a democratic standard by many international organisations (OECD, The World Bank) and NGOs (Transparency International; Corporate Europe Observatory; Regards citoyens ...). For these observers, who tend to also be prescribers, promoting transparency is the means to cure the ills of democratic system such as the unlawful enrichment of MPs and elected officials, the hidden financing of political parties, misappropriation of public funds, misuse of company assets, influence peddling, lobbying, bribes, corruption and tax fraud. All of these problems are blamed for fostering public mistrust towards institutions and politicians.*

*Transparency refers to several often-intertwined aims, like information, communication and participation. But it is mainly in the name of publicity that most transparency-oriented policies are justified. Publicity is considered as a means to keep the authorities in check and legitimate them at the same time by subjecting them to public scrutiny. Transparency also means access to documents and the right to monitor the activities of politicians and administrative officials. The past years have witnessed a range of efforts to shed light on a number of gray areas: Ombudsmen have been established in order to promote 'good administration', bills have been passed to ensure 'open government and transparency', institutions have been created to tackle conflicts of interest (like the Haute Autorité pour la Transparence in France, compliance officers in Parliaments, the Commissioner of Lobbying in Canada), registries of lobbyists have been compiled and databases on medical experts and their relationships with the pharmaceutical industry have been published.*

*However, whereas many academic studies examine transparency as a principle of good governance, very few have looked into the effects of these institutional innovations and the*

*impact of the normative discourses of transparency on political and administrative practices. The main purpose of this panel is to present recent research touching both on the sociology of political practices and the political sociology of the institutions. These studies will analyse the uses of transparency policies and the discourses used to discuss them. Contributions may focus on France or other areas (EU, USA, Canada...), on general provisions or specific measures concerning a given industry (pharmaceutical sector, tax, finance...), and may address issues such as lobbying, revolving doors, conflicts of interest, etc.*

*Findings from these studies will be pooled with a view towards pursuing two main avenues of research. First, they will provide insights into the genesis of the 'transparency' problem and show how transparency politics and policies shape concrete political and administrative practices. Second, they will highlight expanding forms of resistance to transparency. Policies promoting transparency should indeed be studied in the light of other, concurrent policies designed to increase secrecy in various areas. In the name of 'data protection', access to information can be considerably restricted if not made altogether impossible (as in the case of the new directive on safeguarding 'trade secrets'). The panel will ultimately shed light on transformations in political regimes where the calls for transparency result in an overriding emphasis on publicity and control to the expense of election and representation.*

## REFERENCES

- Dewaerpe, Alain, Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain, Paris, Gallimard, 1994.
- Erkkilä, Tero, Government Transparency. Impacts and Unintended Consequences, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012.
- Hood, Christopher et Heald, David, dir., Transparency: The Key to Better Governance?, Oxford, Oxford University Press, 2006
- Michel, Héléne, "EU lobbying and the European transparency initiative: sociological approach to interest groups", in Kauppi, Niilo, dir., A transnational political sociology ECPR Press, 2012, pp.53-78
- Michel, Héléne, « Transparence de l'Etat », in Pascal Mbongo, François Hervouët, Carlo Santulli, dir., Dictionnaire encyclopédique de l'Etat, Berger-Levrault, 2015, pp.940-943
- Pouvoirs, n° 97, « Transparence et secret », 2001.
- Quaderni, n° 52, 2003.
- Revue française d'administration publique, « démocratie administrative », 2011, n°137-138
- Revue Internationale des sciences administratives, n° spécial 78, « La transparence gouvernementale », 2012.
- Rosanvallon, Pierre, Le bon gouvernement, Paris, Seuil, 2015.
- Yates, Stéphanie, Hudon, Raymond, « Revolving door in Canada : An overview », Communication présentée au congrès ECPR, Montreal, 2015.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Présidente de session : Stéphanie Yates  
Discutante : Héléne Michel

### Axe 1 / Dispositifs de transparence : genèse et objectifs

Guillaume Courty (Université de Lille) et Marc Millet (Université Paris 2), Genèse de l'encadrement institutionnel du lobbying en France. Enquête sur les acteurs et les usages de la transparence

Thomas Scapin (Sciences Po Lyon), La transparence au centre de la déontologie publique en France ? Une réinvention limitée de la bonne administration

Boris Hauray (Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux - IRIS), Contrôler les conflits d'intérêts par la transparence ? Le cas du médicament

Cécile Robert (Sciences Po Lyon), Les données de la transparence et leurs publics

## **Axe 2 / Mise en œuvre des dispositifs : enjeux, défis et impensés**

François Abel (Université de Lille 1) et Éric Phélippeau (Université Paris Nanterre – IPS), Des mairies et leurs intérêts. Usages et limites de nouvelles données publiques

Emilien Julliard (École des hautes études en sciences sociales), Moraliser les dirigeants syndicaux ? Ethnographie d'usages de la loi sur la transparence financière des syndicats états-uniens

Valentin Thomas (Université Paris Dauphine), La politique saisie par la "transparence". Sociologie des pratiques et des dispositifs publics

## **Participants**

ABEL François [abel.francois@univ-lille1.fr](mailto:abel.francois@univ-lille1.fr)

COURTY Guillaume [courty.guillaume@sfr.fr](mailto:courty.guillaume@sfr.fr)

HAURAY Boris [bhauray@gmail.com](mailto:bhauray@gmail.com)

JULLIARD Emilien [emilienjulliard@gmail.com](mailto:emilienjulliard@gmail.com)

MICHEL Hélène [helene.michel@unistra.fr](mailto:helene.michel@unistra.fr)

MILET Marc [marcmilet@aol.com](mailto:marcmilet@aol.com)

PHÉLIPPEAU Éric [ephelipp@u-paris10.fr](mailto:ephelipp@u-paris10.fr)

ROBERT Cécile [cecile.robert@sciencespo-lyon.fr](mailto:cecile.robert@sciencespo-lyon.fr)

SCAPIN Thomas [thomas.scapin@sciencespo-lyon.fr](mailto:thomas.scapin@sciencespo-lyon.fr)

THOMAS Valentin [valentin.thomas@dauphine.fr](mailto:valentin.thomas@dauphine.fr)

YATES Stéphanie [yates.stephanie@uqam.ca](mailto:yates.stephanie@uqam.ca)

## ST 25

### Contrôle des dépenses de santé et sélection des instruments : une comparaison entre Etats membres de l'Union Européenne

#### *Health expenditure control and selection of instruments: A Comparison among member states of the European Union*

#### Responsables scientifiques

**Marc Smyrl** (Université de Montpellier, CEPEL) marcsmyrl@yahoo.com

**Marie Moncada** (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, PRINTEMPS)  
marie.moncada@ens.uvsq.fr

#### Présentation

Comment comprendre la sélection des instruments politiques visant à contrôler les dépenses de santé dans l'Union européenne (UE) ? Les facteurs impactant sur ces dépenses sont-ils les mêmes que ceux relatifs aux politiques sociales ? (WILENSKY et al. 1985, MORAN 2000, CLARK et McELDOWNEY 2000, BLAKE et ADOLINO 2001)

Face à l'augmentation des dépenses de santé et à la récession économique dans l'UE, différentes stratégies ont été mises en place depuis 2008. La modulation du prix des soins pour les patients a constitué un premier type d'instrument. La facture hospitalière a ainsi augmenté dans certains Etats (République Tchèque, Estonie, France, Irlande et Roumanie) au même titre que celle des soins ambulatoires (Grèce, Italie et Roumanie). Pourtant, d'autres pays ont diminué le coût des médicaments pour les personnes à faible revenu (Autriche, France, Irlande et Italie) et rendu gratuits certains soins (Italie et Hongrie) (MLADOVSKY et al. 2012). Afin d'enrayer le coût des soins urgents, le maintien des couvertures de santé a été un second instrument. Parmi les soins non remboursés se sont ajoutés les soins dentaires (Estonie, Irlande, Slovaquie) et les soins dispensés hors de l'UE (Pays-Bas). L'Irlande et, dans une moindre mesure, la République Tchèque, ont été les seuls Etats à exclure certains bénéficiaires des couvertures de santé. L'organisation de l'offre de soin représente un troisième instrument préventif. Les hôpitaux ont ainsi été fermés ou ont fusionné (Danemark, Grèce, Lettonie, Portugal, Slovaquie). D'autres Etats ont développé l'e-Santé (Lettonie) ainsi qu'un nouveau système d'ordonnances électroniques (Croatie) (MLADOVSKY et al. 2012). Enfin, le paiement des professionnels de santé est un dernier instrument permettant, par des mesures incitatives, de contrôler l'efficacité des soins. Des politiques de mesure de la performance ont ainsi été mises en place avant la crise en République Tchèque (2000), en Estonie (1998), en Irlande (2001), en Lituanie (1998), en Norvège (1996) et au Royaume-Uni (1998) (SHAW 2005).

D'après la littérature, la fabrique des politiques françaises seraient le fruit des élites (GENIEYS et HASSENTEUFEL 2001), des conflits entre administrations (PIERRU 2011) ou entre stratégies individuelles (HASSENTEUFEL 1997; PALIER et BONOLI 1999). D'autres travaux insistent sur l'impact des coopérations entre associations de patients, professionnels de santé, groupes pharmaceutiques et assurances de santé au Royaume-Uni (BAGGOTT et JONES 2014; MARSH et RHODES 1992), en Finlande (TOIVAINEN, VUORENKOSKI et HEMMINKI 2010), aux Pays-Bas (VAN DE BOVENKAMP, TRAPPENBURG et GRIT 2010), en Autriche (FORSTER, BRAUNEGGER-KALLINGER et KRAJIC 2011), en Allemagne (GEISLER 2011), en Norvège et au Danemark (OPEDAL, ROMMETVEDT et VRANGBAEK 2012). Certaines études mettent également en avant le rôle des idées au niveau européen (RUSSELL 2014). En ce sens, peu de travaux comparent l'influence de ces paramètres entre eux au niveau des deux premiers cycles du processus de

l'action publique (JONES 1970), soit l'identification du problème et le développement du programme.

Or, comment comprendre la sélection de ces instruments dans l'UE ? Des « trois i » (PALIER et SUREL 2005), devrions-nous passer aux « cinq i » (PETERS et VAN NISPEN 1998) ? A la « pouvelle » (COHEN, MARCH et OLSEN 1972) ou à la « logique accidentelle » (TUOHY 1999), devrions-nous préférer le « choix rationnel institutionnel » (KISER et OSTROM 2000) ou l'analyse séquentielle (SCHNEIDER et INGRAM 2005) ? La littérature comparatiste doit-elle libérer ces modèles des carcans nationaux (DEZALAY 2004) ? Notamment, quelle importance accorder à l'hybridation des systèmes de santé (SCHMID et al. 2010) ? Observe-t-on un phénomène de convergence ou de divergence des instruments européens (BENNETT 1991; CLAVIER et al. 2011; HEICHEL, PAPE et SOMMERER 2005; HOLZINGER et KNILL 2005) ?

Parmi les rares travaux comparant ces paramètres en matière de santé dans l'UE, les travaux de Mike DENT (2003), Ellen IMMERGUT (1992), Johan MACKENBACH et Martin McKEE (2013) doivent être cités. Le premier auteur établit une comparaison binaire par chapitre : Pays-Bas/Suède, Royaume-Uni/France, Allemagne/Italie et Pologne/Grèce. Par exemple, en abordant la question du contrôle-qualité des soins au Pays-Bas et en Suède, Mike DENT constate que l'absence de mesure contraignante dans ce domaine est davantage la résultante des conditions de vie aisées et d'une grande espérance de vie en Suède, allégeant ainsi la demande pour ce contrôle et s'opposant par la même au cas néerlandais. De même, en Pologne et en Grèce, le clientélisme et le familialisme dominant en raison, notamment, d'une industrialisation tardive et du faible salaire des médecins et des infirmières. Ellen M. IMMERGUT compare, en 1992, différents paramètres dont les institutions, les intérêts, l'économie, la technologie et l'idéologie en Suède, en France et en Suisse. Selon elle, la structure institutionnelle et les « points » de véto semblent être finalement les variables les plus lourdes pour expliquer le changement politique. Enfin, Johan MACKENBACH et Martin McKEE observent qu'en Europe, les politiques de santé préventive (tabac, alcool, nutrition, santé maternelle et infantile, maladies infectieuses, hypertension, dépistage du cancer, sécurité routière, pollution atmosphérique) se développent généralement lorsqu'un gouvernement social-démocrate est en place depuis plusieurs années.

D'autres paramètres émergent également à la lecture de la littérature « interactionniste ». Herbert OBINGER, Carina SCHMITT et Peter STARKE (2013) montrent ainsi que l'interaction horizontale entre Etats membres peut conduire à un changement de politique sociale par apprentissage, imitation, concurrence ou contrainte. L'apprentissage s'inspire des meilleures pratiques d'autres Etats afin de réduire les conséquences involontaires de nouvelles politiques tout en adaptant ces pratiques à la situation du pays qui les adopte. L'imitation peut résulter d'une tendance politique non contraignante supranationale ou internationale. La concurrence renvoie au besoin, pour un Etat, d'être plus attractif que d'autres en contrôlant, par exemple, le coût de sa main-d'œuvre. La contrainte, enfin, peut résulter d'une directive ou d'un règlement européen impératif.

Cette littérature interroge finalement la définition de l'eupéanisation de Claudio RADAELLI (2002). Cette dernière est, selon l'auteur, un « processus de (a) construction, (b) diffusion et (c) institutionnalisation de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes politiques, de styles, de savoir-faire, de normes et de croyances partagées qui sont d'abord définis et consolidés dans les décisions de l'UE puis incorporés dans la logique des discours, des identités, des structures politiques et des politiques publiques à l'échelon national ». Or, les éléments interactionnistes mentionnés ci-dessus ne sont-ils pas également un marqueur d'eupéanisation ? Quel intérêt y a-t-il à maintenir cette séparation entre instances européennes et convergence spontanée des politiques publiques ? L'auteur trouble lui-même sa propre définition en estimant que le mimétisme entre Etats doit également être un élément constitutif de l'eupéanisation – que ce mimétisme soit, ou non, initié par le triangle institutionnel de l'UE (HASSENTEUFEL 2011, 279).

Les propositions prolongent donc cette littérature. Elles porteront sur le processus de sélection politique des instruments visant à limiter les dépenses de santé dans l'UE. L'étude peut être une comparaison transnationale portant sur un ou plusieurs instruments dans au moins deux Etats membres. Elle peut également porter sur la sélection de plusieurs instruments dans un même Etat membre à des époques différentes.

*How can we understand the choice of policy instruments intended to control health care spending in EU member states? Faced with an increase in health-related spending and an economic recession in the EU, various strategies have been attempted since 2008. Adjusting the cost of care for patients is one type of instrument. Overall payments for hospital care have thus increased in states such as the Czech Republic, Estonia, France, Ireland, and Rumania as have payments for out-patient care in Greece, Italy and Rumania. At the same time, however, other countries have reduced the cost of prescription drugs for lower-income persons (Austria, France, Ireland, Italy) and eliminated all charge for certain types of care (Italy and Hungary) (MLADOVSKY and al. 2012). Adjusting payments to health professionals is another instrument that seeks to control costs by inducing efficiency. Policies assessing performance were put in place before the recession in the Czech Republic (2000), Estonia (1998), Ireland (2001), Lithuania (1998), Norway (1996) and the UK (1998) (SHAW 2005).*

*Policy literature suggests that French policies are the result of dominance by elite decision-makers (GENIEYS and HASSENTEUFEL 2001), and conflicts among policy-making units or individual strategies (HASSENTEUFEL 1997; PALIER and BONOLI 1999). In other cases, such as Finland (TOIVIAINEN, VUORENKOSKI, and HEMMINKI 2010), the Netherlands (VAN DE BOVENKAMP, TRAPPENBURG, and GRIT 2010), the UK (BAGGOTT and JONES 2014; MARSH and RHODES 1992), Austria (FORSTER, BRAUNEGGER-KALLINGER, and KRAJIC 2011), Germany (GEISLER 2011), Norway and Denmark (OPEDAL, ROMMETVEDT, and VRANGBAEK 2012), greater emphasis is placed on the impact of cooperation among patients' associations, health professionals, insurers and the pharmaceutical industry. Other studies put more emphasis on the role of ideas at the European level (RUSSELL 2014). Beyond this, however, we note a general lack of research comparing the influence of these parameters with respect either to the identification of problems or the development of policy responses (JONES 1970, 230–231). Should we move from the "3 I's" (PALIER and SUREL 2005) of the new institutionalism to a broader approach such as that of the "5 I's," (PETERS and VAN NISPEN 1998) to models of temporal sorting such as the infamous "garbage can," (COHEN, MARCH, and OLSEN 1972) or to more contextual explanations such as Tuohy's "accidental logic" (TUOHY 1999). Should we privilege an institutional version of rational choice (KISER and OSTROM 2000) or a sequential analysis (SCHNEIDER and INGRAM 2005)? Are national systems even the appropriate unit of comparison (DEZALAY 2004)? How much importance should we give to the hybridization of instruments and systems (SCHMID and al. 2010)? Looking more generally, do we observe convergence or divergence of instruments in Europe (BENNETT 1991; CLAVIER and al. 2011; HEICHEL, PAPE, and SOMMERER 2005; HOLZINGER and KNILL 2005)?*

*Among the rare works that seek to evaluate the impact of these parameters, we find those of Mike DENT (2003), Ellen IMMERGUT (1992), or of Johan MACKENBACH and Martin McKEE (2013). The first of these compares successive pairs of cases: Netherlands/Sweden; UK/France; Germany/Italy ; and finally Poland/Greece. By addressing the question of quality control in Sweden and the Netherlands, for example, Dent notes that the absence of constraints in this area is more the result of better quality of life than of longer life expectancy in Sweden. He concludes accordingly that the demand for controls is thus lessened, in contrast to the situation obtaining in the Netherlands. In Greece and Poland, clientelism and familism are dominant forces due to late industrialization but also the relatively low salaries of doctors and nurses. Writing in 1992, Ellen M. IMMERGUT compared a set of parameters such as institutions, the structure of interests, economic organization, ideology, and the level of technology in France, Switzerland, and Sweden. She concluded that institutional structure and*

*the existence of veto points were the variables offering the most direct explanation of observed systemic changes.*

*Contributions will wonder how instruments are selected to combat the increase in health care costs in the member states of the EU. Approaches will include transnational comparisons focusing on one or more instruments in at least two national cases, or on the choice among two or more instruments in a given national case. We will welcome as well proposals focused on the role of supranational bodies such as the EU.*

## REFERENCES

- ANDERSON, Gerard. 2004. *Chronic Conditions: Making the Case for Ongoing Care*. Johns Hopkins University.
- BAGGOTT, Rob, and Kathryn JONES. 2014. "The Voluntary Sector and Health Policy: The Role of National Level Health Consumer and Patients' Organisations in the UK." *Social Science & Medicine* 123: 202–9.
- BENNETT, Colin J. 1991. "What Is Policy Convergence and What Causes It?" *British Journal of Political Science* 21 (2): 215–33.
- BLAKE, Charles H., and Jessica R. ADOLINO. 2001. "The Enactment of National Health Insurance: A Boolean Analysis of Twenty Advanced Industrial Countries." *Journal of Health Politics, Policy and Law* 26 (4): 679–708.
- CHABOT, Jean-Michel. 2002. "Démographie Médicale: état Des Lieux et Esquisse de Perspective." *La Revue Du Praticien* 52 (1): 61–62.
- CLARK, Cal, and Rene McELDOWNEY. 2000. "The Performance of National Health Care Systems: A 'Good News, Bad News' Finding for Reform Possibilities." *Review of Policy Research* 17 (4): 133–47.
- CLAVIER, Carole (analytic), Patrick (analytic) HASSENTEUFEL, Francisco-Javier (analytic) MORENO-FUENTES, and François-Xavier (analytic) SCHWEYER. 2011. "Les Limites de La Convergence Du Temps de Travail Des Médecins Hospitaliers En Europe: Allemagne, Danemark, Espagne, Lituanie, Royaume-Uni." *Revue Française Des Affaires Sociales*, no. 2-3: 226–51.
- COHEN, Michael D., James G. MARCH, and Johan P. OLSEN. 1972. "A Garbage Can Model of Organizational Choice." *Administrative Science Quarterly* 17 (1): 1–25.
- DE BRUIN, Simone R., Richard HEIJINK, Lidwien C. LEMMENS, Jeroen N. STRUIJS, and Caroline A. BAAN. 2011. "Impact of Disease Management Programs on Healthcare Expenditures for Patients with Diabetes, Depression, Heart Failure or Chronic Obstructive Pulmonary Disease: A Systematic Review of the Literature." *Health Policy* 101 (2): 105–21.
- DENT, Mike. 2003. *Remodelling Hospitals and Health Professions in Europe*. Medicine, Nursing, and the State. Palgrave Macmillan.
- DEZALAY, Yves. 2004. "Les Courtiers de L'international." *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, no. 1: 4–35.
- FLORI, Francois, and Simone GILGENKRANTZ. 2007. "Medical Demography: How to Fight against the Medical Deserts?" *Medecine Sciences: M/S* 23 (5): 533–37.
- FORSTER, Rudolf, Gudrun BRAUNEGGER-KALLINGER, and Karl KRAJIC. 2011. "Chapter 10/ Austrian Health Consumer Groups: Voices Gaining Strength?" In H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), *Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*, 143.
- GEISLER, Jan. 2011. "Health Policy in Germany: Consumer Groups in a Corporatist Polity." In H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), *Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*.
- GENIEYS, William, and Patrick HASSENTEUFEL. 2001. "Entre Les Politiques Publiques et La Politique: L'émergence D'une « élite Du Welfare »?" *Revue Française Des Affaires Sociales*, no. 4: 41–50.
- HASSENTEUFEL, Patrick. 1997. *Les Médecins Face à l'État: Une Comparaison Européenne*. Les Presses de Sciences Po.
- . 2011. *Sociologie de L'action Publique*. Armand Colin.
- HEICHEL, Stephan, Jessica PAPE, and Thomas SOMMERER. 2005. "Is There Convergence in Convergence Research? An Overview of Empirical Studies on Policy Convergence." *Journal of European Public Policy* 12 (5): 817–40.
- HEISLER, Michele, Kenneth M. LANGA, Elizabeth L. EBY, A. Mark FENDRICK, Mohammed U. KABETO, and John D. PIETTE. 2004. "The Health Effects of Restricting Prescription Medication Use because of Cost." *Medical Care* 42 (7): 626–34.
- HOLZINGER, Katharina, and Christoph KNILL. 2005. "Causes and Conditions of Cross-National Policy Convergence." *Journal of European Public Policy* 12 (5): 775–96.
- IMMERGUT, Ellen M. 1992. *Health Politics: Interests and Institutions in Western Europe*. Cambridge University Press.
- JONES, Charles O. 1970. *An Introduction to the Study of Public Policy*. Wadsworth Pub. Co.
- KISER, Larry L., and Elinor OSTROM. 2000. "The Three Worlds of Action: A Metatheoretical Synthesis of Institutional Approaches." In *Polycentric Games and Institutions: Readings from the Workshop in Political Theory and Policy Analysis*, 56–88. University of Michigan Press.
- KRISTENSEN, Søren Rud, Rachel MEACOCK, Alex J. TURNER, Ruth BOADEN, Ruth McDONALD, Martin ROLAND, and Matthew SUTTON. 2014. "Long-Term Effect of Hospital Pay for Performance on Mortality in England." *New England Journal of Medicine* 371 (6): 540–48.
- MACKENBACH, Johan P, and Martin McKEE. 2013. "Social-Democratic Government and Health Policy in Europe: A Quantitative Analysis." *International Journal Of Health Services: Planning, Administration, Evaluation* 43 (3): 389–413.

- MARSH, David, and Roderick Arthur William RHODES. 1992. *Policy Networks in British Government*. Clarendon Press.
- MLADOVSKY, Philpa, Divya SRIVASTAVA, Jonathan CYLUS, Marina KARANIKOLOS, Tamás EVETOVITS, Sarah THOMSON, and Martin McKEE. 2012. *Health Policy Responses to the Financial Crisis in Europe*. World Health Organization.
- MORAN, Michael. 2000. "Understanding the Welfare State: The Case of Health Care." *The British Journal of Politics & International Relations* 2 (2): 135–60.
- OBINGER, Herbert, Carina SCHMITT, and Peter STARKE. 2013. "Policy Diffusion and Policy Transfer in Comparative Welfare State Research." *Social Policy & Administration* 47 (1): 111–29.
- OPEDAL, Ståle, Hilmar ROMMETVEDT, and Karsten VRANGBAEK. 2012. "Organised Interests, Authority Structures and Political Influence: Danish and Norwegian Patient Groups Compared." *Scandinavian Political Studies* 35 (1): 1–21.
- PALIER, Bruno, and Giuliano BONOLI. 1999. "Phénomènes de Path Dependence et Réformes Des Systèmes de Protection Sociale." *Revue Française de Science Politique* 49 (3): 399–420.
- PALIER, Bruno, and Yves SUREL. 2005. "Les «trois I» et L'analyse de l'État En Action." *Revue Française de Science Politique* 55: 7–32.
- PETERS, B. Guy, and Frans KM VAN NISPEN. 1998. *Public Policy Instruments: Evaluating the Tools of Public Administration*. Edward Elgar.
- PIERRU, Frédéric. 2011. "Chapitre 9/Budgétiser L'assurance Maladie." In BEZES Philippe et SINE Alexandre (dir.), *Gouverner* (par) *Les Finances Publiques*, 393–449. Presses de Sciences Po.
- PIETTE, John D., Todd H. WAGNER, Michael B. POTTER, and Dean SCHILLINGER. 2004. "Health Insurance Status, Cost-Related Medication Underuse, and Outcomes among Diabetes Patients in Three Systems of Care." *Medical Care* 42 (2): 102–9.
- RADAELLI, Claudio. 2002. "The Domestic Impact of European Union Public Policy: Notes on Concepts, Methods, and the Challenge of Empirical Research." *Politique Européenne*, no. 1: 105–36.
- RUSSELL, James W. 2014. *Double Standard: Social Policy in Europe and the United States*. Rowman & Littlefield Publishers.
- SCHMID, Achim, Mirella CACACE, Ralf GOTZE, and Heinz ROTHGANG. 2010. "Explaining Health Care System Change: Problem Pressure and the Emergence of 'Hybrid' Health Care Systems." *Journal Of Health Politics, Policy And Law* 35 (4): 455–86.
- SCHNEIDER, Anne L., and H. M. INGRAM. 2005. "Public Policy and the Social Construction of Deservedness." *Deserving and Entitled: Social Constructions and Public Policy*. Albany: State University of New York, Xiii.
- SHAW, Charles. 2005. "Managing the Performance of Health Professionals." *Human Resources for Health in Europe*, 98–115.
- TOIVAINEN, Hanna K., Lauri H. VUORENKOSKI, and Elina K. HEMMINKI. 2010. "Patient Organizations in Finland: Increasing Numbers and Great Variation." *Health Expectations* 13 (3): 221–33.
- TUOHY, Carolyn Hughes. 1999. *Accidental Logics: The Dynamics of Change in the Health Care Arena in the United States, Britain, and Canada*. Oxford University Press.
- VAN DE BOVENKAMP, Hester M., Margo J. TRAPPENBURG, and Kor J. GRIT. 2010. "Patient Participation in Collective Healthcare Decision Making: The Dutch Model." *Health Expectations* 13 (1): 73–85.
- WILENSKY, Harold L., Gregory M. LUEBBERT, Susan Reed HAHN, and Adrienne M. JAMIESON. 1985. *Comparative Social Policy: Theories, Methods, Findings*. Vol. 62.
- WRIGHT, Bill J., Matthew J. CARLSON, Tina EDLUND, Jennifer DEVOE, Charles GALLIA, and Jeanene SMITH. 2005. "The Impact of Increased Cost Sharing on Medicaid Enrollees." *Health Affairs* 24 (4): 1106–16.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### **Axe 1/ Une nouvelle répartition des finances publiques et son impact sur le modèle des couvertures de santé**

Johanna Hornung (Technische Universität Braunschweig, Institut für Sozialwissenschaften, Allemagne) et Nils C. Bandelow (Technische Universität Braunschweig, Institut für Sozialwissenschaften, Allemagne), *How to Explain Country Differences of Health Care Instruments and Outcomes Across Europe?*

Discussion : Anne-Laure Beaussier

Anne-Laure Beaussier (Université de Montpellier (CEPEL - UMR 5112) et King's College de Londres, département de géographie), *Maîtriser les dépenses de santé en responsabilisant les*

patients : une comparaison des « politiques centrées sur les patients » en France, au Royaume Unis et aux Etats-Unis

Discussion : Johanna Hornung et Nils C. Bandelow

## **Axe 2 / L'utilisation du numérique dans le domaine de la santé**

Chloé Berut (Sciences Po Grenoble, PACTE – UMR 5194) et Sabine Saurugger (Sciences Po Grenoble, PACTE – UMR 5194), Quand l'Union européenne influence le niveau national malgré tout : L'usage de la soft law dans la construction des politiques d'e-santé nationales

Discussion : Florence Gallois et Amandine Raully

Florence Gallois (Université de Reims, Regards - EA 6292) et Amandine Raully (Université de Reims, Regards - EA 6292), La télémédecine face à l'efficacité des politiques publiques. Une cartographie de trois pays européens

Discussion : Chloé Berut et Sabine Saurugger

## **Participants**

BANDELOW Nils C. : nils.bandelow@tu-braunschweig.de

BEAUSSIER Anne-Laure : anne-laure.beaussier@kcl.ac.uk

BERUT Chloé : chloe.berut@etu-iepg.fr

GALLOIS Florence : florence.gallois@gmail.com

HORNUNG Johanna : j.hornung@tu-braunschweig.de

MONCADA Marie marie.moncada@ens.uvsq.fr

RAULY Amandine : amandine.rauly@gmail.com

SAURUGGER Sabine : sabine.saurugger@sciencespo-grenoble.fr

SMYRL Marc marcsmyrl@yahoo.com

## ST 26

# Gouverner la sexualité

## *Governing sexuality*

### Responsables scientifiques

**Gwénaëlle Mainsant** (IRISSO) gwenaelle.mainsant@gmail.com

**Océane Pérona** (CESDIP) oceane.perona@cesdip.fr

### Présentation

« Perçue dans sa fonction biologique de reproduction, enjeu social et économique fondamental, la sexualité a toujours été l'objet, de la part des pouvoirs d'une attention d'autant plus grande que, dans ce domaine, tout écart à la norme est considéré comme une subversion des bases mêmes de la société. [...] C'est pourquoi la "police" s'est toujours vue – généralement par le biais du contrôle de la prostitution ou de la débauche – confier la surveillance des mœurs et de la sexualité » (Berlière 1994 : 267).

Ainsi Jean-Marc Berlière, historien de la III<sup>e</sup> République, explique-t-il à la fois, la centralité du contrôle de la sexualité dans la constitution de la puissance étatique et la pérennité de la police des mœurs. Ann-Laura Stoler (2013) ne dit pas autre chose quand elle parle de la sexualité comme matrice du projet colonial. Là où l'historien parle de police des mœurs, cette section thématique interroge à nouveaux frais la place et l'actualité du gouvernement de la sexualité dans l'appareil d'Etat. Dit autrement, il s'agit ici de rassembler des communications portant sur les politiques sexuelles contemporaines, qu'elles touchent explicitement à la sexualité (à la procréation, aux violences sexuelles, à la prostitution, à la prévention du VIH/SIDA) ou que la sexualité constitue un enjeu sous-jacent de politiques plus larges (notamment sur la gestion de la PMA/GPA ; des violences sexuelles lors d'interventions armées en Afrique ; de l'éducation sexuelle dans les politiques scolaires avec la récente controverse autour des ABCD de l'égalité ou de la prévention de la dangerosité dans les politiques pénales). Important en science politique des questionnements foucauldien, cette section thématique vise à faire dialoguer les études sur la sexualité et la sociologie de l'action publique.

Les recherches sur les liens entre sexualité et politique constituent depuis quelques années un domaine dynamique en science politique comme en témoigne le foisonnement récent de numéros thématiques sur les « politiques sexuelles » (Levêque et Matonti, 2014), les « nationalismes sexuels » (Jaunait, Renard, Marteu, 2013), « l'internationalisation des causes sexuelles » (Broqua, Fillieule, Escoda i Roca, 2016) ou encore sur les rapports entre « sexualité et politique en francophonie » (Paternotte et Perreau 2012). De nombreux travaux ont documenté les mobilisations autour des causes sexuelles – leur histoire et les modes d'engagement (Delage, 2016 ; Verdrager 2013 ; Pavard 2012) –, la construction de problèmes publics autour de la sexualité ainsi que leur mise sur agenda (Boussaguet, 2009 ; Engeli, 2009 ; Mathieu, 2014), les débats publics autour de la sexualité (Chetcuti, 2014 ; Fassin 2003), ou encore l'évolution des lois autour de la sexualité (Mossuz-Lavau 2002). En revanche, peu de recherches se sont intéressées au gouvernement de la sexualité comme « politique publique » mais aussi comme « conduite des conduites ». C'est à ce champ d'étude que se consacre cette section thématique.

Cette section thématique s'inscrit donc dans la lignée de la thèse, désormais célèbre, de Michel Foucault (1976) : dans nos sociétés, le pouvoir n'opère pas par la répression des pulsions sexuelles, mais par la production de multiples sexualités qui, par leur classification, leur distribution et leur hiérarchisation morale, sont soit approuvées comme conduites normales, soit au contraire marginalisées, disciplinées et normalisées. La sexualité n'est pas vue tant sous l'angle de sa construction sociale qu'au niveau des mécanismes locaux de contrainte – perspective ici retenue dans les communications. Cette perspective a

durablement marqué le champ des études sur la sexualité en sciences sociales et politiques. Pourtant, quand bien même Foucault estimait nécessaire de s'intéresser aux pratiques (notamment de contrôle), il demeure dans ses écrits une ambiguïté plus générale, relative au statut des acteurs au sein des dispositifs de pouvoir (policiers, gardiens de prison, maître d'école, prêtres, etc.). Cette ambiguïté pourrait fournir une piste d'interprétation de la présence marginale de l'échelon du contrôleur dans le champ des recherches sur la sexualité très marqué par le prisme foucauldien (Mainsant, 2012). A titre d'exemple, les études des politiques de la prostitution accordent la part belle à l'analyse des lois et des politiques (la problématisation/les cadres cognitifs), d'un côté, et à l'expérience du contrôle par les contrôlés (les effets des politiques), de l'autre mais laissent dans l'ombre le travail des policiers chargés de mettre en œuvre ces politiques (à l'exception de Jaksic 2011, Mainsant 2008, Proscrim). Plus encore, même lorsque les travaux sur les violences sexuelles portent sur le contrôle exercé par les institutions pénales, ils privilégient une approche quantitative des dossiers judiciaires au détriment d'une étude des modes de production de ces dossiers par les policiers et magistrats (Pérona, 2016). De ce fait, les logiques organisationnelles (administrative, gestionnaire, bureaucratique) comme professionnelles restent encore peu prises en compte dans l'analyse des politiques sexuelles. Là où des changements des politiques sexuelles ont souvent été interprétés comme des « entreprises de morale » (Becker 1985), l'attention prêtée aux pratiques des agents de l'Etat, à la prégnance de routines professionnelles, aux effets d'hystérésis au sein des organisations, permettrait de livrer de nouvelles pistes d'explication des changements d'action publique ou des entraves à ces changements – pour expliquer par exemple la pérennité du contrôle policier de l'homosexualité après sa dépénalisation.

La sexualité en raison des enjeux moraux qu'elle charrie, des formes de stigmatisme qu'elle véhicule, des émotions qu'elle suscite, des espaces (privé/public) dans lesquels elle se déploie, constitue un enjeu saillant pour la sociologie de l'action publique, aussi bien sous l'angle des normes et des formes de régulation, que des professionnels engagés.

L'étude de la diversité des normes de régulation de la sexualité constitue le premier axe de cette section thématique. Quelles sont les normes qui participent à la régulation politique de la sexualité ? Par quelles instances sont-elles produites ? Par quelles médiations opèrent-elles ? A titre d'exemple, si le droit constitue un important vecteur de normes sexuelles, les pratiques des institutions répressives produisent également des normes sexuelles relevant du contrôle social. Mais les normes peuvent aussi prendre la forme d'une morale sexuelle publique, existant indépendamment du droit en vigueur et en dehors des institutions pénales, se développant au travers des pratiques des institutions médicales, sociales ou éducatives – comme en témoigne la stigmatisation d'une pratique légale comme l'avortement. Ainsi, cette section thématique reprend ainsi un questionnement ancien sur le statut du droit dans le contrôle social – chez Malinowski (1933) comme chez Levi-Strauss (1958) – visant à éprouver à nouveaux frais l'hypothèse selon laquelle la sexualité est un domaine autant régulé par le droit que par des normes sociales et morales (Benabou 1987 ; Bernstein 2007 ; Scoular 2010).

Le second axe de cette section thématique est centré sur les professionnels engagés dans la régulation de la sexualité. Comment opèrent-ils un travail de classification, de tri entre la norme et la déviance (Darley, Mainsant 2014) en matière de sexualité ? De quelle manière le gouvernement de la sexualité engage les agents de l'Etat dans des processus de coopération ou de concurrence avec d'autres professionnels (on pense par exemple aux personnels de l'Education Nationale appelés à collaborer avec la justice dans la lutte contre les violences sexuelles sur mineurs) ? Comment ce contrôle participe-t-il à la redéfinition des fonctions des professions et à déplacer les frontières entre contrôle pénal, médical et social ? Enfin, quelles sont les opérations de qualification par lesquelles les professionnels identifient des sexualités dites normales ou déviantes ?

*This session deals with the role and the new questions about the government of sexuality in the state apparatus. It aims to gather researches about the current policies regulating sexuality, whether they affect specifically the sexuality (breeding/reproduction, sexual violence, prostitution, STDs prevention) or that sexuality is a special issue of a broader policy (like sexual*

education in school and the polemic about the ABCD of equality in France, the relations toward the Nazi past in Germany (Herzog 2005), or the prevention of the dangerousness in penitential policies). From a Foucauldian perspective, this session combines sexuality studies and sociology of public action. The papers will question sexuality from the point of view of its regulation, its control and its framing.

Sexuality is now a prolific research field in French political science. Researches focus on the history of sexual causes (Delage, 2016 ; Verdrager 2013), the construction of public problems about sexuality and their agenda setting (Boussaguet, 2009 ; Engeli, 2009 ; Mathieu, 2014), the public disputes about sexuality (Chetcuti, 2014), or more rarely the implementing of sexual public by the street-level bureaucrats (Mainsant, 2014 ; Mathieu et Ruault, 2014). However, those researches rarely focus on the government of sexuality as a public policy, or as conduct of conducts. If sexuality is now considered as a political object (Politix, 2014), whether as a part of the political profession (Matonti, 2014), whether as a field of political intervention (Pinell, 2002), the concrete forms of the political control of sexuality have been little investigated. This session is inspired by Foucault's now famous thesis (1976): in our societies, modern power doesn't operate through the repression of sexuality, but produces multiple sexualities that are classified and hierarchized, then approved as normal or marginalized and disciplined. Sexuality is here questioned from the standpoint of the production of local mechanisms of coercion – the chosen point of view in the communications. However, even if Foucault considered it necessary to pay attention to the practices (especially control practices), the status he gave in his writings to the actors that are involved in the power "devices" (police officers, prison warders, schoolmasters, etc) is still ambiguous. This ambiguity may explain why those actors who have a power of control are few investigated in the research field on sexuality. For example, works on the prostitution policies focus on the production of laws from one side, and on the experiment of the control by the controlled on the other side, but neglect the work of police officers who implement those policies (with the exception of Jaksic 2011, Mainsant 2008, Proscrim). Moreover, even when studies focus on the control exercised by the penal institution over sexual violence, they prefer a quantitative approach to the judicial files rather than an interrogation of the way of production of those files by officers and prosecutors (Pérona, 2016). Hence, professional as organisational logics are neglected in the research field on sexuality. Paying attention to the practices of the agents of the state, to the strength of professional routines, to the hysteresis effects inside organisations may open new lines of explanation of the changes in public action, or the impediment to those changes.

Sexuality (and its government) is a main stake for the sociology of public action, because of its moral dimension, the emotions it provokes, and the different spaces in which it takes place (public sphere/private sphere). It questions both the norms and the forms of the regulation, and the professionals enrolled in the regulation.

The first part of the session is dedicated to the study of the diversity of the regulation norms of sexuality (law, morals, social institution, health care institution, school...). What are the norms that contribute to the political regulation of sexuality? What are the authorities that produce these norms? From what mediations do they operate?

The second part of the session focuses on the professionals that contribute to the regulation of sexuality. How does the political control of sexuality enrol public agents in cooperation or concurrence process with other professionals? How does this control redefines the functions of the professions (for example, what happens when public agents have to investigate the intimacy of citizens)? How do the professionals label sexuality as normal or deviant, through which operations of qualification?

## REFERENCES

- Benabou M.-E., 1987, La prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle, Perrin, Paris.
- Berlière J.-M., 1994, « La Police des mœurs sous la IIIe République. Limites et réalités d'une "police républicaine" », in CURAPP, Les bonnes mœurs, PUF, Paris, p. 267-282.
- Bernstein E., 2007, Temporarily yours. Intimacy, Authenticity, and the Commerce of Sex, The University of Chicago Press, Londres, Chicago.
- Boussaguet L., Les «faiseuses» d'agenda: les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe, RFSP, 2009/2, Vol. 59, p. 221-246

Broqua Christophe, Fillieule Olivier, Roca i Escoda Marta, « Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité. », *Critique internationale* 2016, n°70, p. 9-19

Chetcuti N., Quand les questions de genre et d'homosexualités deviennent un enjeu républicain, *Les Temps Modernes*, 2014, n°678, p. 241-253.

Darley Mathilde, Mainsant Gwénaëlle (coord.), « Police du genre. », *Genèses* 2014, n° 97

Delage P., Après l'année zéro. Histoire croisée de la lutte contre le viol en France et aux États-Unis, *Critique Internationale*, 2016, n°70, p. 21-35.

Engeli I., La problématisation de la procréation médicalement assistée en France et en Suisse, *RFSP*, 2009/2, Vol. 59, p. 203-219.

Fassin E., Fabre C., 2003, *Liberté, égalité, sexualités*, Belfont, Paris.

Foucault M., 1976, *Histoire de la sexualité tome 1. La volonté de savoir*, Gallimard, Paris.

Herzog D., 2005, *Sex after fascism: memory and morality in twentieth-century Germany*. Princeton, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Jaksic M., 2011, « De la victime-idéale à la victime-coupable. Sociologie des politiques de la pitié », Thèse de sociologie, EHESS.

Jaunait, A., Renard, A. L., and Marteu, É., *Nationalismes sexuels ? Raisons politiques*, 2013, n°49

Levêque S., Matonti F., *Politiques sexuelles*, *Politix*, 2014, n°107

Lévi-Strauss C., 1958, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris.

Mainsant G., Comment la « Mondaine » construit-elle ses populations cibles ?, *Genèses*, 2014, Vol. 97, p. 8-25.

Mainsant G., *L'Etat et les illégalismes sexuels*. Thèse de sociologie, EHESS, Paris, 2012.

Malinowski B., 1933, « Le crime et la coutume dans les sociétés primitives », in *Mœurs et coutumes des mélanésiens*, Payot, Paris.

Mathieu L., 2014, *La fin du tapin: sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Editions François Bourin, Paris.

Mathieu M., Ruault L., *Prise en charge et stigmatisation des avortantes dans l'institution médicale : la classe des femmes sous surveillance*, *Politix*, 2014, n° 107, p. 33-59.

Matonti F., *Adultère présidentiel et politisation*, *Politix*, 2014, n°107, p. 117-142.

Mossuz-Lavau J., 2002, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Petite Bibliothèque Payot, Paris.

Pavard B., 2012, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Paternotte D. et Perreau B., « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche » *Politique et Sociétés*, 2012/2, vol. 31, p. 3-30.

Pérona O., *Sexualität und Strafe. Der Forschungsstand in Frankreich*, *Beiheft der Zeitschrift Kriminologisches Journal*, 2016.

Projet ProsCrim, « La traite des êtres humains saisie par les institutions. Une comparaison France/Allemagne », projet ANR-DFG coordonné par Mathilde Darley et Rebecca Pates. <http://www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-13-FRAL-0014>

Scouler J., « What's Law Got to do with it ? How and Why Law Matters in the Regulation of Sex Work », *Journal of Law and Society*, 2010/1 Vol. 37, p. 12-39.

Stoler A.-L. (2013 [2002]), *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, La Découverte, Paris.

Verdrager P., 2013, *L'enfant interdit: comment la pédophilie est devenue scandaleuse*. A. Colin, Paris.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### INTRODUCTION

Mainsant Gwénaëlle (CNRS-IRISSO-PSL) et Perona Océane (CESDIP UVSQ)

### Axe 1 / Les professionnels du gouvernement de la sexualité

Adélaïde Bargeau (SAGE, Université de Strasbourg), Le rapport des enquêteurs à la sexualité : entre contrôle et mise à distance professionnels

Mathilde Darley (CESDIP CNRS), Lilian Mathieu (CNRS Cente Max Weber), Le proxénète au tribunal : entre figure morale et construction pénale

Léa Linconstant (Université Aix Marseille), Les gynécologues italiens et la sexualité des couples en AMP : entre intimité et technique

Discutante : Frédérique Matonti (CESSP, Université Paris I)

## **Axe 2 / Gouvernement des sexualités juvéniles**

Gilles Favarel Garrigues (CNRS, CERI-Sciences Po), La cause anti-pédophile et la « société civile » en Russie

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoît Coquard, Arthur Vuattoux (INJEP), Le gouvernement des sexualités juvéniles en détention : enquête sur la sexualité des jeunes détenu·e·s et sa prise en charge par les professionnel·le·s du monde carcéral

Gauthier Fradois (ISP, Université Paris X), Sociogenèse d'une politique scolaire. Responsabilité adolescente et morales sexuelles

Discutant : Michel Bozon (INED)

## **Participants**

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle amsellem-mainguy@injep.fr

BOZON Michel booz@ined.fr

COQUARD Benoît benoit.coquard@jeunesse-sports.gouv.fr

BARGEAU Adélaïde a.bargeau@hotmail.fr

DARLEY Mathilde mathilde.darley@gmail.com

FAVAREL Garrigues Gilles gilles.favarelgarrigues@sciencespo.fr

FRADOIS Gauthier gauthier.fradois@gmail.com

LINCONSTANT Léa lealinconstant@hotmail.fr

MAINSANT Gwénaëlle gwenaelle.mainsant@gmail.com

MATONTI Frédérique frederique.matonti@wanadoo.fr

MATHIEU Lilian (lilian.mathieu@ens-lyon.fr

PERONA Océane oceane.perona@cesdip.fr

VUATTOUX Arthur arthur.vuattoux@gmail.com

## ST 27

# L'intimité publique : politiques du corps des femmes *Public Intimacy : the Politics Around Women's Bodies*

## Responsables scientifiques

**Camille Froidevaux-Metterie** (Université de Reims Champagne-Ardenne)  
cfroidevaux.metterie@free.fr

**Jennifer Merchant** (Université de Paris II Panthéon-Assas) jennifer.merchant@u-paris2.fr

## Présentation

Siècle après siècle, nos sociétés occidentales ont été organisées selon une division sexuée du monde qui enfermait les femmes dans la sphère privée et réservait aux hommes la maîtrise de la sphère sociale et politique. Ce partage hiérarchisé a survécu au tournant de la modernité démocratique, l'argument de la nature procréatrice des femmes étant complété, par les philosophes contractualistes et libéraux, d'une justification sociale qui élevait les mères au rang d'éducatrices des futurs citoyens [Froidevaux-Metterie, 2015]. L'entrée des femmes dans l'ère moderne de la liberté et de l'égalité ne se fera ainsi que très tardivement, sous l'impulsion des féministes.

En obtenant qu'elles puissent voter et être élues, les militantes de la Première vague accomplissent le premier pas, celui de l'égalité civique. Mais elles permettent aussi que des thématiques dites féminines soient inscrites à l'agenda politique comme en témoignent une série de lois relatives aux conditions de la vie familiale (assurance maternité en 1928, allocations familiales en 1932). En France et aux États-Unis, c'est au nom de cette fonction sociale éminente que représente la maternité que les droits des femmes sont défendus [Riot-Sarcey, 2015]. Mobilisant les arguments traditionnels qui assimilent condition féminine et condition maternelle, les premières féministes restent captives d'une conception qui réduit les femmes à leurs corps.

Après une phase de reflux, durant une période qui verra la féminisation massive du monde du travail, le combat pour l'égalité entre les sexes reprend avec force dans les années 1960 [Bard, 2012]. La question du corps des femmes est au centre de revendications qui visent à permettre une pleine maîtrise du « destin » procréateur féminin. Pour les féministes de la Deuxième vague, des deux côtés de l'Atlantique, il s'agit de libérer les femmes du double enfermement conjugal et maternel. Cela passe prioritairement par la lutte pour la légalisation de la contraception et la dépénalisation de l'avortement (arrêt *Griswold v. Connecticut* 1965 ; loi *Neuwirth* 1967 ; arrêt *Roe v. Wade* 1973 ; loi *Veil* 1974) [Merchant, 2005 ; Pavard, 2012]. Ces avancées confèrent aux femmes un pouvoir de contrôle inédit sur leurs corps, elles les délivre de leur prétendue condition naturelle et les fait accéder enfin au statut abstrait et neutre d'individu de droits.

Mais les revendications féministes ne se limitent pas au domaine de la procréation, elles concernent le corps des femmes dans toutes ses dimensions. Les militantes radicales s'attaquent tout spécifiquement au facteur d'oppression que constitue selon elles l'hétérosexualité obligatoire [Firestone, 1970 ; Wittig, 2003]. Le viol, l'inceste, la prostitution, la pornographie, le harcèlement sexuel sont dénoncés en ce qu'ils participent de la minoration sociale des femmes ainsi réduites au statut d'êtres existant pour les hommes [Brownmiller, 1975 ; Mackinnon, 1979 ; Dworkin, 1979]. Derrière les divergences théoriques qui séparent les différentes options féministes, c'est un même objectif qui est poursuivi : délivrer les femmes des chaînes de leur corps sexuel et procréateur.

En rendant publiques des questions relatives à ces dimensions intimes de l'existence féminine que sont la maternité, la conjugalité et la sexualité, les féministes associent étroitement l'émancipation des femmes à la saisie politique des thèmes qui la sous-tendent. D'enveloppe naturelle inescapable, le corps des femmes est redéfini dans sa dimension

sociale de lieu électif des rapports de pouvoir entre les sexes. Le principe du droit des femmes à disposer de leurs corps devient le socle sur lequel de nouveaux débats peuvent se faire jour qui sont autant de nouveaux combats.

Le développement spectaculaire des procréations médicalement assistées depuis une trentaine d'années a fortement réactivé la réflexion féministe autour du corps féminin. Les pratiques du don de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes) ou des « mères porteuses » transforment en profondeur notre compréhension de la famille, de la maternité, de la procréation même. Depuis le tournant des années 2000, la question de la parentalité est ainsi au cœur d'une série de revendications qui contribuent à ouvrir toujours davantage le champ des droits sexuels et reproductifs.

Ces discussions s'inscrivent sur fond d'une mutation d'ampleur : aujourd'hui, les bébés ne naissent plus nécessairement de leurs mères mais du désir d'une ou de deux personnes non nécessairement génitrices [Knibiehler, Neyrand, 2004]. L'enfant se conçoit comme un projet, indépendamment de toute injonction naturelle ou sociale, un projet qui peut être celui d'un couple, hétérosexuel ou homosexuel, mais aussi celui d'une personne seule, quel que soit son sexe. On peut résumer l'évolution à l'œuvre en évoquant une logique de déféminisation de la procréation. Par un côté, les femmes peuvent indéfiniment ajourner une grossesse, dire le non-désir d'enfant et assumer socialement la non-maternité. Par l'autre côté, les hommes peuvent affirmer leur désir d'enfant indépendamment du cadre hétérosexuel et réclamer que les moyens scientifiques d'une parentalité sans maternité leur soient rendus accessibles [Théry, 2013].

La reconnaissance juridique du « mariage pour tous », l'accès à l'adoption et à l'assistance médicale à la procréation (AMP) pour les couples homosexuels, la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), forment autant de requêtes qui viennent modifier le cadre dans lequel nos sociétés pensent la reproduction et la parentalité. Du point de vue qui nous intéresse, elles engagent une réflexion de fond sur la condition féminine contemporaine. Nous sommes enjoint à la concevoir désormais indépendamment des dimensions conjugale et maternelle qui la définissaient jusqu'il y a peu. Mais nous sommes aussi invités à questionner l'instrumentalisation du corps féminin que recouvre la pratique des mères porteuses.

Les vifs débats autour de la prostitution [Mathieu, 2014] ou de la pornographie [Ogien, 2008] illustrent cette tension qui traverse toute réflexion sur la corporéité féminine, entre affirmation principielle de la libre disposition de son corps et condamnation de son objectivation ou de sa marchandisation. Par ailleurs, la publicisation d'un certain nombre d'enjeux liés à la corporéité féminine, comme les violences faites aux femmes dans le cadre conjugal, le harcèlement de rue et l'inadéquation d'un espace public trop « masculin », ou l'ultra-sexualisation des jeunes filles et le revenge porn, contribue à élargir encore l'espace de politisation du corps féminin. Le combat victorieux pour la baisse de la TVA sur les protections hygiéniques témoigne en outre de ce que les revendications féministes en lien avec la corporéité la plus intime sont susceptibles d'un traitement politique. Les uns après les autres, les sujets tabous – parce que longtemps considérés comme relevant de l'intimité – deviennent publics.

C'est ce phénomène d'une saisie politique exponentielle des thématiques corporelles féminines que nous nous proposons d'explorer dans cette section thématique. Il s'agira d'observer comment, après avoir été l'enjeu principal du féminisme de la Deuxième vague dans une perspective d'affranchissement vis-à-vis des diktats de la nature, le corps des femmes demeure au cœur des revendications adressées par les féministes aux pouvoirs publics sur le mode de sa maîtrise et de son appropriation. Nous pourrions ainsi rendre compte de ce nouveau champ de « l'intimité publique » [Merchant, 2005] constitué des débats et des revendications relatifs aux dimensions incarnée, procréatrice et sexuelle de l'existence des femmes.

*Throughout the 1960s, the struggle for equality between the sexes focused on the body. For Second Wave feminists, to be freed from the double bonds of marriage and maternity required the legalization of contraception and abortion (Griswold v. Connecticut 1965; loi Neuwirth 1967; Roe v. Wade 1973; loi Veil 1974). This progress gave women an*

*unprecedented control over their bodies, one that released them from their natural condition and finally situated them within the category of abstract neutral individuals with equal rights.*

*However, Second Wave feminist demands were not limited to the realm of procreation, they also raised issues relative to women's bodies in the domain of sexuality. Rape, incest, prostitution, harassment, pornography, all these practices were denounced in the name of the social debasing of women who, through these practices, were reduced to persons only existing for men. Despite diverse theoretical approaches expressed through different feminist propositions, the same objective was pursued, that of liberating women from the chains of their sexual and reproductive beings.*

*By thrusting into the public spotlight issues relative to the intimate dimensions of women's existence – maternity, married life and sexuality – feminists deliberately set out to harness women's emancipation to the political arena as a means to seize upon these matters. Women's bodies were thus redefined within the social arena as the chosen place for power relations between the sexes. The principle of a woman's right to decide for her body became the focal point from which new debates and dissensions emerged.*

*Over the past 30 to 40 years, the spectacular development of assisted reproductive technologies (ART) has decidedly reactivated feminist analysis of and on the female body. Both ovocyte and sperm donation as well as surrogacy have profoundly transformed our understanding of the family, maternity, paternity, in short human reproduction as a whole. Since the beginning of the 21st century, a series of new demands has emerged focusing on enlarging the scope of sexual and reproductive rights.*

*Legal recognition of same-sex marriage, access to adoption and ART for homosexual couples, the legalization of surrogacy in some parts of the world, all have arguably changed the framework within which our modern societies deal with issues of human reproduction and parenthood. Our workshop will thus obviously seek to interrogate the very foundation of contemporary womanhood and explore the conditions that now surround and shape women's lives. Indeed, one question among many will be that of the status – instrumentalization of their bodies or autonomous choice? – of women engaging in surrogacy.*

*Strong debates surrounding prostitution and pornography perfectly illustrate this tension throughout any and all analysis of women's corporeality, oscillating between the principle of the freedom to dispose of one's own body and the condemnation of the objectivation or commodification of the body. In addition, large-scale media coverage of certain issues linked to women's bodies (violence against women, harassment, hyper-sexualization of young girls) contributes to enlarging even further the politicization of the female body. The successful combat to reduce sales tax on women's hygienic products also testifies to the fact that feminist demands in relation to their bodies are the focus of political debates and decisions. One after the other, intimate and previously hidden taboo subjects have become public.*

*It is this very phenomenon of an expanding political grasp of issues relative to women's bodies that this workshop proposes to explore. The intent is to observe how, after being the main focus of the Second Wave in its thrust to be freed from the bonds of nature, women's bodies still remain at the heart of feminist demands vis-à-vis political authorities relative to the means available for women to exercise agency.*

## **REFERENCES**

- BARD Christine, (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.  
BROWNMILLER Susan, *Against Our Will. Men, Women and Rape* (1975), New York, Fawcett Columbine, 1993.  
DWORKIN Andrea, *Pornography : Men Possessing Women* (1979), New York, E. P. Dutton, 1983.  
FIRESTONE Shulamith, *The Dialectic of Sex: The Case for Feminist Revolution* (1970), Paris, Stock, 1972.  
FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Paris, Gallimard, 2015.  
GUILLAUMIN Colette, *Sexe, Race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.  
KNIBIEHLER Yvonne, NEYRAND Gérard (dir.), *Maternité et parentalité*, Rennes, Éditions de l'ENSP, 2004.  
MACKINNON Catharine, *Sexual Harassment of working women. a case of sex discrimination*, New Haven, Yale University Press, 1979.  
MATHIEU Lilian, *La fin du tapin : sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, F. Bourin, 2014.  
MERCHANT Jennifer, *Procréation et politique aux États-Unis, 1965-2005*, Paris, Belin, 2005.

OGIEN Ruwen, Penser la pornographie, Paris, PUF, 2008.  
PAVARD Bibia, Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.  
RIOT-SARCEY Michèle, Histoire du féminisme, Paris, La Découverte, 2015.  
THÉRY Irène, Mariage de même sexe et filiation, (dir.), Paris, Editions de l'EHESS, 2013.  
WITTIG Monique, La pensée straight (1980-1992), Paris, Baland, 2001.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### **Axe 1 / Les mutations de la procréation en débat**

Discutante Jennifer Merchant (Université Paris 2)

Stefania Ferrando (IEP de Strasbourg), Les corps qui résistent. Philosophie, féminisme et sciences sociales de l'engendrement

Hélène Malmanche (EHESS), De la Gestation pour autrui à « l' enfantement » pour autrui

Discussion

Laurence Brunet (Centre d'éthique clinique APHP), Congeler ses ovocytes pour raison d'âge, un enjeu de l'égalité entre les sexes ?

Alexandrine Guyard-Nedelec (Université Sorbonne Paris I), Protéger le droit à l'avortement : débats autour de l'IVG sexo-sélectif en Grande-Bretagne

Discussion

### **Axe 2 / Le contrôle public de l'intime féminin**

Discutante Camille Froidevaux-Metterie (Université de Reims Champagne-Ardenne)

Crystal Cordell Paris (EHESS), La « vérification » du sexe des sportives : pour une reconnaissance de l'intersexualité

Hélène Thomas (Aix-Marseille Université), Extimité publique : l'hygiène intime féminine à l'épreuve du débat sur la taxe-tampon

Discussion

Solenn Carof (EHESS), Être grosse : de l'invisibilisation quotidienne au fat militantisme

Miléna Younès-Linhart (Université Paris 8), Ne plus s'épiler : le corps outil de revendication féministe

Magali Della Sudda (Sciences Po Bordeaux), Marie Labussière (EHESS-ENS), L'intimité est politique : du corps et de la féminité chez les Antigones

Discussion

## Participants

BRUNET Laurence laurence.brunet@aphp.fr

CAROF Solenn solenncarof@yahoo.fr

CORDELL PARIS Crystal crystal.cordellparis@sciencespo.fr

DELLA SUDDA Magali m.dellasudda@sciencespobordeaux.fr

FERRANDO Stefania ferrandostefania@gmail.com

FROIDEVAUX-METTERIE Camille cfroidevaux.metterie@free.fr

GUYARD-NEDELEC Alexandrine alexandrine.guyard-nedelec@univ-paris1.fr

LABUSSIÈRE Marie marie.labussiere@sfr.fr

MALMANCHE Hélène malmanche@gmail.com

MERCHANT Jennifer jennifer.merchant@u-paris2.fr

THOMAS Hélène helene.thomas4@orange.fr

YOUNES-LINHART Miléna milenayouli@gmail.com

## ST 28

### Le genre : un outil de (re)politisation du droit ?

#### *Law and Gender: political agendas*

#### Responsables scientifiques

**Charles Bosvieux-Onyekwelu** (Laboratoire PRINTEMPS, UVSQ)  
charles.bosvieux-onyekwelu@normalesup.org

**Véronique Mottier** (Jesus College, Université de Cambridge & ISS, Université de Lausanne)  
vm10004@cam.ac.uk

#### Présentation

Si quasiment tous les chercheur-e-s en science politique rencontrent, à un moment ou à un autre de leur parcours, le droit, et si, comme l'ont mis en valeur les travaux états-uniens sur le cause lawyering, le droit est partout [Sarat, 1990], tous/toutes ne le prennent pas également au sérieux. Ceux/celles qui l'ont fait se sont notamment employé-e-s à déconstruire l'idée, valorisée par les juristes comme une justification de leur propre pouvoir social, de la « politique saisie par le droit » [Favoreu, 1988], en faisant valoir que « c'est à la condition que le droit soit saisi par la politique pour des raisons non juridiques qu'il peut en retour prétendre, non sans effets, s'en saisir » [François, 2003]. Qu'il soit compris au sens des institutions judiciaires et administratives, des professions juridiques ou bien de la production normative [Thompson, 1975 ; McCann, 2004], le droit a pu être décrit comme un modèle d'action, une ressource du jeu politique, bref, un instrument du répertoire de l'action collective et des mobilisations [Israël, 2009]. Tout en étant sensibles à l'efficacité propre du discours juridique, les spécialistes de l'analyse politiste du droit ont ainsi mis en valeur le fait que ce dernier n'avait pas de réalité essentielle et indépendante [McCann, 1994].

Alors que le droit n'est plus l'épouvantail qu'il a longtemps été pour les politistes et les chercheur-e-s en sciences sociales, l'analyse genrée des normes et des systèmes juridiques a en revanche dû (et doit encore) contourner une série d'obstacles, certains propres à la France, d'autres imputables au droit lui-même. Tandis que le courant des Legal Gender Studies essaimait dans le monde anglophone et que les numéros spéciaux « Genre et droit » se succédaient dans les revues juridiques allemandes, autrichiennes ou suisses [Lempen, 2013], l'acculturation du droit et de la science politique françaises aux études de genre a été plus lente à se mettre en place [Achin et Bereni, 2013 ; Bereni, Debauche, Latour, Lempen et Revillard, 2009], peut-être en raison des liens historiques qui ont uni par le passé le droit et la science politique française, et des cadres masculins d'analyse qui pouvaient résulter, même résiduellement, de ce lointain cousinage. Comparativement au système anglo-états-unien et à d'autres pays francophones, ces disciplines se sont en effet révélées particulièrement résistantes aux analyses féministes, et peut-être d'autant plus en raison des caractéristiques intrinsèques de « l'objet » droit : celui-ci apparaît en effet comme un discours de neutralité, une puissance « d'éternisation » du social, en un mot un vecteur de dépolitisation [Dulong, 2008], renforçant les hiérarchies de genre en les rendant invisibles et incontestables. A rebours de cette conception objectiviste et naturalisante, les premières analyses féministes du droit, notamment sur la place des femmes dans le droit au sein des pays scandinaves [Dahl, 1987], ont cherché à mettre l'accent sur le genre comme « façon première de signifier des rapports de pouvoir » [Scott, 1986]. Ces analyses, développées par des personnes bien souvent elles-mêmes juristes, ont montré que le droit, malgré sa prétendue neutralité, reflétait en réalité « un point de vue masculin » [MacKinnon, 1991 & 2005], accoutumant leurs lecteurs/trices à l'idée selon laquelle le droit lui-même était « une pratique genrée » [Smart, 1992]. Aussi, malgré la réticence de certaines théoriciennes et activistes féministes à privilégier le droit comme un instrument de lutte contre les inégalités, s'est constituée une représentation bifide du droit, à

la fois facteur d'émancipation et de légitimation des rapports de pouvoir existants [Smart, 1986]. In fine, en poussant à leur maximum les implications du slogan féministe « Le personnel est politique », les théoriciennes des Legal Gender Studies ont permis de mesurer comment la prise en compte de la question du genre pouvait conduire à repenser « les cadres dominants de l'analyse politique » [Carroll et Zerilli, 1993].

Depuis ces travaux pionniers, les études de genre ont entrepris de mettre en relief la dimension genrée du droit dans toute la diversité de ses domaines d'application, que ce soit au travers de la parité dans l'accès aux fonctions électives [Bereni, 2015 ; Sénac-Slawinski, 2008 ; Sénac, 2015], de l'égalité salariale, des violences sexuelles ou encore de la pénalisation de la prostitution [Mathieu, 2003 & 2014]. Adossée à la théorie du droit, la sociologie nord-américaine s'est emparée de l'injure à caractère sexuel pour tenter de penser le street harassing comme un « discours de haine sexiste » [Nielsen, 2006], questionnant le rôle du droit, notamment au travers de la défense de la liberté d'expression, comme justification institutionnelle et culturelle primaire de la tolérance pour cette forme de harcèlement. L'histoire des mobilisations pour la contraception et pour la légalisation de l'avortement a attiré l'attention, non seulement sur la sous-politisation du débat parlementaire en France, mais aussi sur l'impact du « genre » du témoignage sur le sérieux de la preuve du point de vue du droit processuel [Pavard, 2012]. Croisant les analyses héritées des Legal Gender Studies avec le concept d'intersectionnalité du Black Feminism [Crenshaw, 1991] ou de « consubstantialité des rapports de domination » [Kergoat, 2009], les travaux sur la liberté vestimentaire dans son lien avec le port de signes religieux [Hamel, 2005 ; Hennette-Vauchez et Valentin, 2014 ; Guénif-Souilamas 2004 & 2006 ; Scott, 2007 ; Sunder, 2003] se sont rapprochés de l'analyse juridique féministe post-coloniale [Kapur, 2005 ; Volp, 2006]. Enfin, à l'instar de l'ANR (Agence nationale de la recherche) Global Gender, les recherches portant sur le droit international ont pu mettre en évidence le caractère éminemment genré de ce droit, en particulier dans son volet sur les droits fondamentaux [Knop, 2004].

En s'appuyant sur la diversité de l'ensemble des travaux existant, les responsables de la ST souhaiteraient travailler à l'hypothèse d'une utilisation du genre comme instrument de rapprochement du droit avec les sciences sociales, au premier rang desquelles la science politique. Au moment de dresser le bilan d'une manifestation scientifique qui constitue un jalon dans l'histoire de la sociologie du droit en France, les organisateurs du colloque d'Amiens de 2002 écrivaient : « Il a été immédiatement apparent, lorsque nous avons reçu les réponses à l'appel à communications lancé pour ce colloque que la plupart des juristes restaient généralement insensibles aux sollicitations qui leur étaient adressées [...] Cette difficulté à trouver des interlocuteurs juristes dans cette entreprise prive ces recherches d'un regard, y compris critique, qui apporterait sans doute beaucoup aux investigations de sciences sociales portant sur le droit » [Israël, Sacriste, Vauchez et Willemez, 2005]. Or on a pu constater ces dernières années en France que certain-e-s juristes (avocat-e-s, magistrat-e-s ou universitaires), « revendiquant des prises de position politiques et l'utilisation de leurs compétences professionnelles pour la défense de causes », s'efforçaient ainsi d'inventer « une nouvelle manière de faire du droit et d'appartenir au champ juridique, à distance de l'orthodoxie juridique mais dans le respect d'un ensemble de règles minimales permettant de continuer à se vivre comme juristes » [Willemez, 2013]. On peut ainsi penser aux responsables de l'ANR REGINE (Recherche et Études sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe), et aux publications issues de leurs travaux (Hennette-Vauchez, Möschel et Roman, 2013 ; Hennette-Vauchez, Pichard et Roman, 2014). Au croisement des études de genre et de l'analyse politiste du droit, la ST nourrit l'ambition de faire dialoguer les juristes avec les chercheur-e-s en sciences sociales, via une interrogation sur ce que la prise en compte du genre implique en termes de conversion méthodologique. Il est clair, en effet, que pour révéler les effets genrés des normes, les études juridiques sont contraintes de mettre en place des méthodes qui ne sont pas majoritaires dans la discipline. On a ainsi en tête le recours à la réalité statistique dans le cas des discriminations indirectes touchant au droit du travail [Conaghan, 1986] ou aux pratiques des actuaires [Grosbon, 2013] ; dans un autre contexte, une enquête collective sur la justice familiale a permis de rendre compte des limites du principe

d'égalité et de l'écriture du droit dans un langage universaliste, cette égalité de principe entre conjoint-e-s pouvant aussi fonctionner « comme une limite à la reconnaissance des inégalités de fait, et a fortiori comme un frein à leur remise en cause » [Le collectif Onze, 2013]. Il apparaît donc nécessaire, pour ces juristes ouvert-e-s aux sciences sociales, de se livrer à des investigations de terrain, afin de prendre en compte les expériences vécues des femmes [Sunder, 2003], notamment des femmes lesbiennes [Cain, 1990].

*Most political science researchers will encounter the importance of law at some stage in their research, and US works on cause lawyering have thrown the idea that "law is all over" [Sarat, 1990] into relief. However, not all political scientists recognise the key role which is played by law. Some have sought to deconstruct the argument, which some jurists have taken to justify their own social power, of "politics seized by the law" [Favoreu, 1988], maintaining that "it is only if law is seized by politics for non juridical reasons that it can in turn claim to seize it effectively" [François, 2003]. Be it understood in the sense of judicial or administrative institutions, legal professions or production of rules [Thompson, 1975; McCann, 2004], the law has been described as a model of action, a resource in the political arena, in sum as an instrument in the repertoire of collective action and mobilisations [Israël, 2009]. While sensitive to the proper bearing of legal discourse, political scientists specialized in law analysis have shown it to lack any essential or independent reality [McCann, 1994].*

*Whereas law is no longer the no-go zone it used to be for political and social scientists, the gendered analysis of norms and legal systems had to (and still has to) overcome a series of obstacles. Some of these are specific to France, others revolve around law in itself. While Legal Gender Studies primarily spread in the English-speaking world, special issues on Law and Gender have also appeared in German, Austrian or Swiss [Lempen, 2013] law journals. In contrast, the acculturation of French jurisprudence and political science to gender concerns occurred at a much slower pace [Achin and Bereni, 2013; Bereni, Debauche, Latour, Lempen and Revillard, 2009], perhaps on account of the historical binds that united legal studies and French political science in the past, and the masculine framework that could result, even sporadically, from these former ties. In comparison with the US, the UK, and other French-speaking countries, these disciplines proved particularly resistant to feminist research in France, possibly all the more so because of the intrinsic features of the object "law". Indeed, law appears as a neutral discourse, a power to eternalize social life; it can act to depoliticise [Dulong, 2008], strengthening gender hierarchies by making them invisible and unquestionable. Conversely, the first feminist works on law, focusing on the place of women in the legal system in Scandinavia [Dahl, 1987], tried to stress gender as a "primitive way to indicate power relationships" [Scott, 1986]. Developed by scholars who were lawyers themselves, these writings argued that, in spite of its seeming neutrality, law actually reflected "a masculine point of view" [MacKinnon, 1991 & 2005] and that law in itself was "a gendered practice" [Smart, 1992]. Notwithstanding the reluctance of some feminist academics and activists to deploy law as a means to enhance equality, it thus appears to be two-sided: law is a means of emancipation but also of legitimation of current power relations [Smart, 1986]. Drawing on the feminist argument that "The personal is political", Legal Gender Studies theorists shown that taking gender seriously requires a rethinking of "the dominant framework of political analysis" [Carroll and Zerilli, 1993].*

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### Axe 1 / le droit comme vecteur des inégalités de genre

Alexandre Jaunait (Université de Poitiers – ISP), Le genre comme catégorie juridique : une analyse de l'introduction du concept de genre dans le droit français

Fiona Friedli (Université de Lausanne – CRAPUL), La (re)production des normes juridiques et des normes de genre : analyse des pratiques des juges au prisme de la mise en œuvre du droit de la famille en Suisse

Amélie Bescont (Sciences-po Paris – CEVIPOF) et Taiana Marcon (Université Paris Ouest), Féminicide : les affres de la sexo-spécificité face au droit français

Réjane Sénac (CEVIPOF – Sciences-po Paris), Prendre le rôle du droit au sérieux dans le dépassement de l'assignation à la binarité et à la complémentarité sexuées

Discutant : Alban Jacquemart (Université Paris-Dauphine – IRISSO)

### Axe 2 / le genre comme instrument dans les mobilisations autour du droit

Nadia Kamel (Université Hassan II de Casablanca – Laboratoire des politiques publiques), Administrations publiques marocaines et plafond de verre : vers une politique de discrimination positive ?

Lison Guignard (ENS Cachan – ISP), Mobilisation en faveur d'un dispositif juridique sur les droits des femmes en Afrique : une approche sociologique des usages du droit dans un espace transnational

Jane Freedman (Université Paris 8 – CRESPPA), Integrating gender into international law: the case of the International Criminal Court

Discutant : Vincent-Arnaud Chappe (Centre de sociologie de l'innovation – Mines ParisTech)

Conclusion : Véronique MOTTIER (Jesus College, Université de Cambridge & ISS, Université de Lausanne)

## Participants

BESCONT Amélie [amelie.bescont@sciencespo.fr](mailto:amelie.bescont@sciencespo.fr)

BOSVIEUX-ONYEKWELU Charles [charles.bosvieux-onyekwelu@normalesup.org](mailto:charles.bosvieux-onyekwelu@normalesup.org)

CHAPPE Vincent-Arnaud [vincent.chappe@gmail.com](mailto:vincent.chappe@gmail.com)

FREEDMAN Jane [jane.freedman@cnrs.fr](mailto:jane.freedman@cnrs.fr)

FRIEDLI Fiona [fiona.friedli@unil.ch](mailto:fiona.friedli@unil.ch)

GUIGNARD Lison [guignardlison@gmail.com](mailto:guignardlison@gmail.com)

JACQUEMART Alban [alban.jacquemart@gmail.com](mailto:alban.jacquemart@gmail.com)

JAUNAIT Alexandre [alexjaunait@hotmail.com](mailto:alexjaunait@hotmail.com)

KAMEL Nadia [nadia.kamel@tgr.gov.ma](mailto:nadia.kamel@tgr.gov.ma)

MARCON Taina [taiana.marcon@gmail.com](mailto:taiana.marcon@gmail.com)

MOTTIER Véronique [vm10004@cam.ac.uk](mailto:vm10004@cam.ac.uk)

SENAK Réjane [rejane.senac@sciencespo.fr](mailto:rejane.senac@sciencespo.fr)

## ST 29

### **Les mobilisations de mères et de pères, un non objet pour la science politique ? Réflexions sur les processus de politisation parentale individuels et collectifs au début du 21ème siècle**

### ***Mothers and fathers' mobilizations: a non-subject in political science? Reflections on the individual and collective parental politicization processes at the beginning of the 21st century***

#### **Responsables scientifiques**

**Aurélie Fillod-Chaubaud** (IREDU, Université de Bourgogne) aureliefillod@hotmail.fr

**Manon Réguer-Petit** (CEE, Sciences Po) manon.reguerpetit@sciencespo.fr

#### **Présentation**

L'analyse des liens entre familles et action publique a nourri une série de travaux en France sur le familialisme (Lenoir 2003) et sur l'influence du mouvement familial sur l'élaboration des politiques familiales (Chauvière 2010 ; Martin et Hassenteufel 2000). Toutefois, les transformations des configurations familiales et le renouveau des mobilisations familiales ces dernières années (Manif pour tous, journées de retrait de l'école contre la théorie du genre, mouvements de parents séparés), invitent à reconsidérer l'analyse des mobilisations collectives et des processus de politisation individuelle liés à la parentalité. Ces questionnements, délaissés par la science politique française suscitent en contraste des débats à l'étranger (Flam 2013).

En France, les mouvements conservateurs familiaux ont principalement été abordés sous l'angle des mobilisations catholiques autour du genre et des enjeux sexuels et reproductifs (Béraud 2011 ; Hunt 2011), nous souhaiterions renouveler ces questionnements à la lumière des travaux existants à l'étranger, autour notamment de la valorisation de la norme parentale traditionnelle. Elle se traduit par des mobilisations sur différents enjeux tels que la paternité post-divorce, les « dérives » du féminisme (Crowley 2009) ou la promotion de la norme maternelle naturalisée, par les mouvements pro-life (Merchant 2008) ou encore la leche league (Sandre-Pereira 2005).

L'étude des mobilisations parentales enrichit également les réflexions menées sur le renouvellement des répertoires d'action collective (Offerlé 2008). Les mouvements mobilisant des registres émotionnels (Traïni 2009) ou mettant en scène des corps souffrants (Siméant 1998) sont à mettre en lien avec plusieurs formes de mobilisations parentales. On pense par exemple à l'étude des rassemblements de parents endeuillés (Tully 1995) ou de mères de soldats et de prisonniers politiques (Bayard de Volo 2001), qui ont d'ores fait l'objet de plusieurs travaux à l'étranger. En France, les rassemblements de parents d'enfants victimes ou les récentes mobilisations de mères d'enfants partis en Syrie pourraient, au même titre, devenir un objet de recherche stimulant pour l'étude des mouvements sociaux.

Questionner les mobilisations parentales et la politisation des parents permet enfin de renouveler les travaux sur la socialisation politique, notamment secondaire. La socialisation politique familiale à l'âge adulte reste un point aveugle de la science politique francophone. Or, la question de l'impact des trajectoires conjugales et parentales sur la participation et les orientations partisanes a soulevé des débats au sein de la science politique nord-américaine. Les individus mariés seraient plus souvent engagés dans des associations (Burns, Schlozman, et Verba 2001) et participeraient davantage électoralement (Kingston et Finkel 1987) tandis que les divorces et séparations favoriseraient des comportements abstentionnistes (Sandell et Plutzer 2005 ; Wolfinger et Wolfinger 2008), en particulier pour les femmes (Voorpostel et Coffé 2012). La propension des individus séparés ou divorcés à se tourner vers des partis de

gauche (Chapman 1985; Weisberg 1987), en particulier lorsqu'il s'agit de femmes (Edlund et Pande 2002) est de même soulignée.

La relative occultation de ces questionnements par la science politique francophone est d'autant plus étonnante que le contexte de diversification des configurations familiales invite à tenir compte des transformations des modalités d'exercice de la parentalité et de leurs effets sur la socialisation politique des individus. Les transformations des trajectoires familiales influent-elles sur la participation et les orientations partisanes dans le contexte français ? Par ailleurs, la question du rapport des citoyens-parents aux institutions politiques et à l'action publique reste non interrogée.

L'encadrement et le contrôle de la parentalité par l'Etat (Neyrand 2014) suivant des logiques sociales et genrées (Cardi 2015) suscitent une confrontation des parents, en particulier des femmes en situation de précarité, avec les institutions et les administrations publiques. De même, les séparations et divorces sont l'occasion de frottements avec la justice familiale (Collectif Onze 2013). Or, des travaux de science politique ont montré comment les relations de guichet, notamment dans le contexte scolaire (Barrault 2013) pouvaient entraîner des stratégies de résistances ou de contournement face à l'action publique (Spire 2012 ; Siblot 2006 ; Barrault 2009). Ces travaux invitent à creuser les questionnements relatifs aux effets des expériences concrètes de l'Etat et des administrations réalisées en tant que parent sur le rapport au politique.

Nous développerons trois axes d'études, au sein desquels nous privilégierons les travaux issus d'enquêtes empiriques en cours ou achevées.

### 1. Les associations de parents : une typologie en train de se faire

Quelles formes revêtent les mobilisations parentales ? Quels sont les buts affichés de leurs actions ? Un des objectifs de cette ST est de poser les jalons d'une typologie du paysage associatif et militant parental. Cette typologie pourra avoir plusieurs entrées :

- Au nom de quoi et de qui les parents se mobilisent ? Les associations de pères séparés, de mères seules, de parents gays et lesbiens, de parents de familles nombreuses, de parents de triplés, de jumeaux, se mobilisent-elles au nom des parents ou des enfants ?

- Quels sont les services proposés par ces associations ? S'agit-il principalement d'entraide – associations de parents d'enfants victimes ou de parents d'enfants hospitalisés – de lutte pour la reconnaissance d'une injustice ou d'une pathologie ? S'agit-il de défense de droit (scolarisation, séparations, GPA, adoption) ?

- Quels sont les répertoires d'action et les rhétoriques engagés par ces mouvements ? Quels sont les répertoires d'action mobilisés par les parents se regroupant autour d'événements tragiques (attouchements, décès, enlèvements d'enfants) ? Comment sont employés – ou non – les registres émotionnels en fonction de la gravité de leur perte, de leur sentiment d'injustice, de leurs interlocuteurs (l'Etat, la justice, l'Eglise) ?

### 2. Trajectoires parentales et politisation

Le deuxième axe questionne le lien entre les trajectoires parentales et la politisation. En quoi la trajectoire familiale et l'identité parentale peuvent-elles être des vecteurs de mobilisation ? Comment s'articulent-elles avec les caractéristiques sociales, ethniques et genrées des individus ? Nous portons une attention particulière sur les mobilisations récentes de parents précaires (e.g. Les mères vigilantes d'Argenteuil, les parents de la cité Castellane à Marseille) dont les dispositions sociales et genrées rompent avec les caractéristiques classiques de militants associatifs. La parentalité peut-elle, et à quelles conditions, constituer un vecteur de mobilisation ? En miroir, nous questionnons les effets de la socialisation associative (Barrault-Stella 2014) sur les trajectoires sociales, militantes, familiales et professionnelles des individus.

### 3. Les parents au guichet de l'Etat

Le troisième axe se concentre sur la politisation des parents liée aux contacts avec les administrations, agents et institutions publiques qui encadrent la famille et la parentalité.

Quels sont les effets du recours, intentionnel ou forcé, aux institutions encadrant la parentalité et la famille ? Nous nous intéressons ainsi aux relations face à l'école (Barrault 2013) mais aussi

aux confrontations, souvent plus contraintes et subies par des familles en situation de précarité, à des travailleurs sociaux et des dispositifs d'encadrement de l'enfance. La question du rapport à la justice en contexte de séparation conflictuelle, de la socialisation juridique (Fillod-Chabaud 2014) et de l'éventuelle défiance qui en découle (Réguer-Petit, 2016) est une autre forme de rapport aux institutions étatiques creusée dans cet axe.

Cet axe ouvre les questionnements sur la politisation des parents hors du contexte associatif. Comment l'expérience de politiques publiques liées à l'enfance, à la scolarité ou à la famille peuvent susciter une politisation du discours voire influencer sur les choix d'orientation électorale à l'échelle locale et/ou nationale des parents ?

*The contemporary changes of family trajectories and the renewal of family mobilizations these past years (Manif pour tous, parents against gender theory and divorced or separated parents rights' movements), urge to reconsider the analysis of collective action and individual politicization processes related to parenting. While neglected by the French political science these questions are raised abroad (Flam 2013). This panel aim is to examine contemporary parenting mobilizations and collective/individual forms of politicization related to parenting. These questions contribute to three central fields of political science: collective action, sociology of activism and activists' careers, political socialization. We mean to develop three research areas, in which current or finished empirical studies we be studied.*

### *1. Parents' associations: a typology in the making*

*How do these mobilizations take form? One goal of this panel is to lay the groundwork for a typology of associative landscape and parental activism. This typology may have several entries:*

*- In what and whose name do parents mobilize? Do these associations (separated parents, single mothers, gays and lesbians' parents, large families, parents of triplets, twins) get involved on behalf of parents or children?*

*- What are the services provided by the parent organizations: is it self-help - parents of victims or parents of hospitalized children - or do they fight for the recognition of injustice or pathology or else fight to defend their rights on education, marital separation, surrogacy recognition, adoption?*

*- What are the repertoires of action and the rhetoric used by these movements? What are the repertoires of action used by parents gathering around tragic events (child sexual abuse, death, child abduction)? Are emotional registers used or not depending on the seriousness of their loss, their sense of injustice, their interlocutors (the state, the justice, the Church)?*

### *2. Parental trajectories and politicization*

*The second line of research questions the link between parental trajectories and politicization. In what way, family trajectory and parental identity can be vectors of commitment? How can it be analysed according to social, ethnic and gendered positions of individuals? We will pay special attention to the recent mobilizations of precarious parents (e.g. The vigilant mothers Argenteuil, parents of Castellane in Marseille) whose social gendered positions do not match with the classic features of activism analysis. Can parenting constitute a vector of mobilization? In which conditions? Then we will focus on the effects of associative socialization (Barrault Stella-2014). What are the effects of commitment in parent associations on: social activists, individuals and family trajectories?*

### *3. Parents in front of the State's institutions*

*The third line of research will focus on the politicization of parents in contact with public authorities and institutions. This line aims to open discussions on the relationship between parents and agents of public parenthood and family institutions. What are the effects of the intentional or non-intentional use of institutions governing parenthood and family? We are particularly interested in the relationship not only with school (Barrault 2013) but also with social workers and the state supervision of childhood on precarious families. The relation to*

*justice in a context of conflict separation and law socialisation (Fillod Chabaud 2014) and the possible mistrust ensuing (Réguer-Petit 2016) will also be raised in this line. It will open questions about the parents' politicization out of the associative area. How can the experience of public policies related to children, to education or family generate politicization of discourse, electoral vote or orientation at the local and / or national level?*

## REFERENCES

- Barrault, Lorenzo. 2009. « Écrire pour contourner: L'évitement scolaire par courrier ». Actes de la recherche en sciences sociales 180 (5): 36-43.
- Barrault, Lorenzo. 2013. Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire. Nouvelle Bibliothèque des Thèses. Dalloz-Sirey.
- Bayard de Volo, Lorraine Bayard. 2001. Mothers of Heroes and Martyrs: Gender Identity Politics in Nicaragua, 1979-1999. Johns Hopkins University Press. Baltimore.
- Burns, Nancy, Kay Lehman Schlozman, et Sydney Verba. 2001. The Private Roots of Public Action. Gender, Equality, and Political Participation. Cambridge: Harvard University Press.
- Cardi, Coline. 2015. « Les habits neufs du familialisme. Ordre social, ordre familial et ordre de genre dans les dispositifs de soutien à la parentalité ». Mouvements 2 (82): 11-19.
- Chapman, Jenny. 1985. « Marital Status, Sex and the Formation of Political Attitudes in Adult Life ». Political Studies 33 (4): 592-609.
- Chauvière, Michel. 2010. « Le rôle des lobbies dans la politique familiale ». Informations sociales 157 (1): 70-79.
- Collectif Onze. 2013. Au tribunal des couples: enquête sur des affaires familiales. Paris: Odile Jacob.
- Crowley, Jocelyn E. 2009. « Fathers' Rights Groups, Domestic Violence, and Political Countermobilization ». Social Forces 88 (2): 723-55.
- Edlund, Lena, et Rohini Pande. 2002. « Why Have Women Become Left-Wing? The Political Gender Gap and the Decline in Marriage ». Quarterly Journal of Economics, 917 - 961.
- Flam, Helena. 2013. « Politics of Grief and Grieving "Mothers" Movements ». In The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements. Blackwell Publishing Ltd.
- Gerson, Kathleen. 1987. « Emerging Social Divisions Among Women: Implications for Welfare State Politics ». Politics & Society 15 (2): 213 - 221.
- Kingston, Paul W., et Steven E. Finkel. 1987. « Is There a Marriage Gap in Politics? » Journal of Marriage and the Family, 57 - 64.
- Knoke, David, et Randall Thomson. 1977. « Voluntary Association Membership Trends and the Family Life Cycle ». Social forces 56 (1): 48 - 65.
- Lenoir, Rémi. 2003. Généalogie de la morale familiale. Seuil. Liber. Paris.
- Martin, Claude, et Patrick Hassenteufel. 2000. « Comparer les politiques publiques au prisme des groupes d'intérêt: le cas des associations familiales en Europe ». Revue internationale de politique comparée 7 (1): 21-51.
- Merchant, Jennifer. 2008. « 3. Les militants pro-life à l'échelle locale ». Les conservateurs américains se mobilisent, Frontières, 142-53.
- Neyrand, Gérard. 2014. Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité. Toulouse: Erès.
- Offerlé, Michel. 2008. « Retour critique sur les répertoires de l'action collective ( XVIIIe - XXIe siècles) ». Politix, no 81: 181-202.
- Sandell, Julianna, et Eric Plutzer. 2005. « Families, Divorce and Voter Turnout in the US ». Political Behavior 27 (2): 133-62.
- Sandre-Pereira, Gilza. 2005. « La Leche League : des femmes pour l'allaitement maternel (1956-2004) ». Clio 21 (1): 12-12.
- Siblot, Yasmine. 2006. Faire valoir ses droits au quotidien: les services publics dans les quartiers populaires. Presses de Sciences Po.
- Siméant, Johanna. 1998. « L'efficacité des corps souffrants: le recours aux grèves de la faim en France ». Sociétés contemporaines 31 (3): 59-86.
- Spire, Alexis. 2012. Faibles et puissants face à l'impôt. Paris: Raisons d'agir.
- Traïni, Christophe. 2009. Emotions... Mobilisation! Presse de Science Po. Paris.
- Tully, SR. 1995. « A painful purgatory: Grief and the Nicaraguan mothers of the disappeared ». Social Science Medecine 40 (12): 1597-1610.
- Voorpostel, Marieke, et Hilde Coffé. 2012. « Transitions in Partnership and Parental Status, Gender, and Political and Civic Participation ». European Sociological Review 28 (1): 28-42.
- Weisberg, Herbert F. 1987. « The Demographics of a New Voting Gap Marital Differences in American Voting ». Public Opinion Quarterly 51 (3): 335-343.
- Wolfinger, Nicholas H., et Raymond E. Wolfinger. 2008. « Family Structure and Voter Turnout ». Social forces 86 (4): 1513-1528.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Revendications et répertoires d'action de parents d'élèves

Discutant : Lorenzo Barrault-Stella

Ayşen Uysal (Université Dokuz Eylül, Izmir) et Evşen Altun (Université Dokuz Eylül, Izmir), Trajectoires politiques et répertoire d'action des parents d'étudiants. Exemple de la mobilisation croisée des parents et de ses enfants pour défendre l'école en Turquie

Félicie Roux (Université Paris-Est, au Lab'Urba et au Labex Futurs urbains - GT Justice, Espace, Discrimination, Inégalités), « Parents mobilisés » et « égalité 93 » : retour sur une enquête auprès de collectifs de parents d'élèves à Saint-Denis, Saint-Ouen et Montreuil

Anne-Elise Vélou (Université Paris Dauphine, IRISSO CNRS UMR7170), Les formes de politisation des familles de classes populaires face aux dispositifs de prise en charge des difficultés scolaires de leurs enfants

### Axe 2 / Mobilisations en santé publique

Discutante : Aurélie Fillod-Chabaud

Aymeric Mongy (Université de Lille 2, CERAPS), Les mouvements de parents de personnes autistes. De la rationalisation économique à l'expropriation de la cause

Marc-Olivier Deplaupe (INRA, UR RiTME - Risques, travail, marchés, États) et Tania Navarro (CERMES3), De mère à mère. Les groupes de soutien à l'allaitement maternel en France

### Axe 3 / (Dé)politisations face à l'état social et à la justice

Discutante : Manon Réguer-Petit

Sarah Caunes (CRESSPA, UMR, 7217), De la requête à l'occupation : politisation et mobilisations des proches de prisonnier.e.s politique en Turquie (1980-2000)

Elisa Herman (Centre Max Weber (UMR 5283), programme « Politiques sociales locales » DREES-MiRE), Guichet unique de demandes de places en EAJE : espace de dépolitisation de la conciliation travail parental / travail rémunéré ?

## Participants

ALTUN Evşen evsenaltun@gmail.com  
BARRAULT-STELLA Lorenzo lorenzo.barrault-stella@cnr.fr  
CAUNES Sarah sarahcaunes@yahoo.fr  
DEPLAUDE Marc-Olivier marc-olivier.deplaupe@inra.fr  
FILLIOD-CHABAUD Aurélie aureliefillod@hotmail.fr  
HEMRAN Elisa hermanelisa@yahoo.fr  
MONGY Aymeric aymericmongy@gmail.com  
NAVARRO Tania tania.navarro-rodriguez@parisdescartes.fr  
REGUER-PETIT Manon manon.reguerpetit@sciencespo.fr

ROUX Félicie felicie.roux@gmail.com  
UYSAL Aysen uysalaysen@yahoo.fr  
VELU Anne-Elise anne-elise.velu@dauphine.fr

## ST 30

# La citoyenneté industrielle : pratiques militantes et sociabilités quotidiennes

## *Industrial citizenship : militant practices and everyday sociabilities*

### Responsables scientifiques

**Amin Allal** (CNRS-Ceraps) amin.allal@gmail.com

**Samuel Hayat** (CNRS-Ceraps) samuel.hayat@univ-lille2.fr

### Présentation

Cette section thématique vise à explorer, à partir de contributions empiriques, les formes de la citoyenneté industrielle, concept multiforme qui renvoie à l'ensemble des pratiques et des dispositifs par lesquels les travailleurs industriels exercent un rapport actif à leur entreprise et au territoire dans lequel elle s'insère. L'enjeu est donc de regrouper sous une seule catégorie des activités multiples qui ont en commun leurs acteurs plus que leur contenu – le but n'étant pas de dissoudre la spécificité de ces activités, mais de saisir leur articulation telle qu'elle est concrètement vécue par les travailleurs industriels. Il s'agit par là de donner à voir une expérience, citoyenne en tant qu'elle est une participation active et collective, celle d'une catégorie de travailleurs au cœur des économies industrielles.

Ce faisant, cette section thématique entend explorer une conception de la politique à la fois étendue, par le type d'activités qu'elle englobe, et restreinte, par la circonscription de ses acteurs. Ainsi, nous abordons la citoyenneté industrielle non pas au sens de statut juridique, mais comme le moyen de désigner les interactions entre travail et politique : non seulement en considérant les organisations de production comme des institutions politiques (car productrices de normes et mettant en jeu des rapports de force), mais aussi en abordant la façon dont le travail et le milieu de travail façonnent l'expérience politique des individus et des groupes. Il ne s'agit donc pas de se limiter au noyau dur des travailleurs d'usine, mais de prendre au sérieux les environnements professionnels contrastés et l'ensemble des liens sociaux (familiaux, de genre, de loisir) qui structurent les populations dépendantes du travail industriel. En amenant des chercheurs à considérer différentes expériences de citoyenneté industrielle, à étudier leurs logiques, à les comparer entre elles, on peut espérer rendre compte de la richesse de cet objet, mais aussi des tensions qui le traversent.

À ce jour, la notion de citoyenneté industrielle a le plus souvent été abordée de deux manières. D'une part, en lien avec la notion de « démocratie industrielle » (Webb & Webb, 1920), elle a été traitée par les sociologues, historiens et spécialistes des relations professionnelles comme l'étude des formes de représentation et de participation des travailleurs au sein des entreprises (Marshall, 1950 ; Lichtenstein & Harris, 1996 ; Martin, 1994 ; Bérout, 2013). D'autre part, en lien avec la notion de « société industrielle », elle a pu être envisagée en termes plus macrosociologiques comme l'étude des formes de participation politique dans les sociétés du XXe siècle profondément marquées par l'organisation industrielle, celle-ci étant entendue comme une forme spécifique de rationalisation, de concentration et d'intégration des activités de production. Cette idée a davantage été avancée en creux qu'en plein, au travers des travaux évoquant l'émergence de la société « post-industrielle » (Bell, 1976 ; Touraine, 1969) et de formes nouvelles d'autonomie politique portées par les nouveaux mouvements sociaux (Melucci, 1978 ; Offe, 1997) ou la fin des sociétés disciplinaires (Deleuze, 1990). Dans cet esprit, les seuls travaux récents ayant réfléchi aux formes politiques de la société industrielle se sont ainsi concentrés sur la figure du « chef » et les techniques rationnelles de commandement (Cohen, 2013).

Dans le sillage d'une approche « par le bas » de la citoyenneté, telle que développée par les travaux de micro-histoire ou d'anthropologie politique, attentive aux ancrages localisés, aux différentes échelles de la citoyenneté (Neveu, 2004) et aux diverses formes de « subjectivation

politique » (Rancière, 2004), la ST réunit des contributions qui explorent l'échelle intermédiaire des territoires ou bassins industriels. Cette échelle offre un cadre d'observation empirique qui permet d'étudier la façon dont l'organisation industrielle structure les pratiques collectives, sans pour autant se rendre prisonnier de la coupure entre le dedans et le dehors des lieux de production. Elle permet aussi de se déprendre du prisme téléologique associant l'âge industriel à un moment (révolu) de la « modernité ». Ainsi définie, la citoyenneté industrielle peut être observée dans des espaces-temps diversifiés, au Nord comme au Sud, dans l'histoire comme dans le présent.

Dans cette ST, on s'intéressera non seulement aux pratiques militantes instituées (politiques, syndicales, associatives) des travailleurs industriels, mais aussi aux formes de participation, de représentation et de protestation qui se construisent en dehors voire en conflit avec ces formes militantes instituées, en s'appuyant sur d'autres rapports sociaux et en mobilisant d'autres répertoires d'action. En mettant en lumière les formes de politisation et de subjectivation qui tranchent avec les identités ouvrières (écritures individuelles, revendications féministes, critiques de la technique...) on pourra élargir, à partir de ses tensions propres, notre compréhension de la citoyenneté industrielle.

Les contributions réunies dans la ST porteront à la fois sur les interactions ayant lieu dans le cadre du lieu de travail et sur des aspects qui pourraient sembler a priori exogènes aux « mondes du travail », mais qui sont importants pour qui veut comprendre la politisation et les (dé)mobilisations politiques des travailleuses et travailleurs industriels. Nos débats seront structurés par les questions suivantes :

- Quelles identifications collectives (ethniques, nationales, religieuses, de genre...) sont au fondement de la formation des groupes de travailleurs et comment ces identifications jouent-elles « en pratique » dans les revendications collectives ? Comment sont-elles adaptées pour dire le juste et pour dénoncer l'injustice ?

- Quelles circulations de pratiques militantes, de discours, de formes de sociabilité ont lieu entre l'usine et son dehors ? Quels déplacements subissent les pratiques militantes face à la désindustrialisation ou aux transformations des formes d'emploi ?

- Quelles activités économiques « parallèles » au travail industriel font vivre, au sens propre comme figuré, la communauté des travailleurs et leurs familles : le petit commerce, l'artisanat, l'épargne, la consommation (crédits...) ? Et en quoi l'analyse de ces activités permet-elle d'enrichir la compréhension de la citoyenneté industrielle ? Comment penser ces activités, souvent trop vite qualifiées comme informelles, en relation avec les revendications politiques des ouvriers ?

- Quels espaces physiques (cafés, mosquées, stades, associations, espaces domestiques ou de quartier...) investis régulièrement, permettent l'expression de solidarités ou de conflits autorisant ou non des mobilisations politiques des travailleurs. En quoi ces lieux donnent-ils corps à des énoncés ouvriers, qu'autorisent-ils comme expressions politiques ?

*This panel seeks to explore, through empirical contributions, diverse forms of industrial citizenship – a protean concept that pertains to all the practices and devices through which industrial workers engage in an active relation with their firm and its territory. Thus we aim to regroup in a single category multiple activities that have in common their actors more than their content. This is not meant to dissolve the specificity of these activities, but to grasp how their articulation is experienced by industrial workers. This way we hope to bring into light a certain experience, coined as civic as it is the active and collective participation of a category of workers that are at the core of industrial economies.*

*Hence we will consider industrial citizenship not as a juridical status, but as a way to refer to the interactions between labour and politics. We will do so not only by considering production units as political institutions (because they produce norms and involve relations of power), but also by dealing with the way work and the workplace mould the political experience of individuals and groups. So we will not limit ourselves to factory workers: we will take seriously the professional environments and all the social links (families, gender relations, leisure activities) that structure the life of people depending from industrial work.*

*In the wake of the study of citizenship "from below", as developed in micro-history or in political anthropology, attentive to localized integration, to different scales of citizenship and to diverse forms of political subjectivation, this ST gathers contributions that explore the intermediary scale of industrial basins or areas. It allows to disentangle oneself from the teleological prism that associates the industrial age to a (past) era of "modernity". The way we define it, industrial citizenship can be observed in diverse spaces and times, in the North as in the South, in the past as in the present.*

*In this panel, we will be interested not only by instituted industrial workers' militant practices (in parties, trade unions, associations), but also to the forms of participation, representation and protest that are built outside of (and even it conflict with) these instituted militant practices, basing themselves on other social relations and mobilizing other repertoires of actions. By highlighting forms of politicisation and subjectivation that depart from working-class identities (individual writings, feminist claims, critiques of technology...) we will be able to enlarge our understanding of industrial citizenship through the exploration of its own tensions.*

*In order to shed a new light on industrial citizenship, we will consider both the interactions that take place in the workplace and aspects that could seem exogenous to the professional worlds but are important to understand the politicisation and political (de)mobilisations of industrial workers. Our debates will address the following questions:*

*- On which collective identities (ethnic, national, religious, gendered...) is the formation of groups of workers based? How do these identities come into play in public claims? How are they adjusted to tell what is just and to denounce injustice?*

*- How militant practices, discourses and sociabilities circulate between inside and outside factories? How militant practices are displaced when they face desindustrialisation or the transformations of work?*

*- Through which unofficial economic activities do workers and their families make a living outside of industrial work, such as small business, artisanship, savings, credits? How to understand the relation between these (too rapidly qualified) unofficial activities and the political claims of workers?*

*- Which physical spaces (cafes, mosques, stadiums, associations, houses, neighbourhoods...) allow when regularly invested the expression of solidarities or conflicts leading (or not) to workers's political mobilisations? What kind of political expression do they allow?*

## REFERENCES

- Bell D., 1976 (1973), *Vers la société post-industrielle : essai de prospective sociologique*, Paris, Laffont.
- Béroud S. (dir.), 2013, « Démocratie dans le monde du travail », *Participations*, n° 5.
- Lichtenstein N., Harris J., 1996, *Industrial Democracy in America: the Ambiguous Promise*, Cambridge University Press.
- Cohen Y., 2013, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Amsterdam.
- Deleuze G., 1990, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » in *Pourparlers*, Paris, Minuit.
- Marshall T.H., 1950, *Citizenship and Social Class, and Other Essays*, Cambridge University Press.
- Martin D., 1994, *Démocratie industrielle. La participation directe dans les entreprises*, Paris, PUF.
- Melucci A., 1978, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, pp. 37-54.
- Neveu C., 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n°3, pp. 89-101.
- Offe C., 1997, « Les nouveaux mouvements sociaux : un défi aux limites de la politique institutionnelle » (1985), in *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, l'Harmattan.
- Rancière J., 2004 (1990), *Aux bords du politique*, Paris, Folio.
- Touraine A., 1969, *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël.
- Webb B., Webb S., 1920 (1897), *Industrial Democracy*, Londres, Longmans, Green & Co.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Discutant : Karel Yon, CNRS-Ceraps

### Axe 1/ Expériences et luttes

Thomas Chevallier (Université Lille 2-Ceraps), Sylvain Celle (Université Lille 1-Clersé), Vianney Schlegel (Université Lille 1-Clersé), Économie morale et formes de politisation au sein de la coopérative ouvrière socialiste de l'Union de Lille (1892-1914)

Michele Scala (Université Aix-Marseille-Iremam), Construction d'une identité professionnelle en milieu précaire

Justine Lenoir (Université Lille 2-Ceraps), La citoyenneté industrielle en contexte nucléaire : l'exemple de la lutte contre la fermeture de la centrale de Fessenheim

### Axe 2/ Syndicalisme et rapport au travail

Etienne Pénissat (CNRS-Ceraps), Les pratiques de la citoyenneté industrielle dans le secteur privé en France : une tentative de cartographie à partir de l'enquête statistique REPONSE

Sophie Bernard (Université Paris Dauphine-Irisso), Partage des bénéfices et marginalisation syndicale. Le cas du secteur de la grande distribution

Pierre Rouxel (Université Rennes 1-Crape), Territorialités syndicales et recompositions des engagements en milieu populaire. Une démarche d'ethnographie comparée dans deux bassins industriels en France et en Argentine

## Participants

ALLAL Amin amin.allal@gmail.com

BERNARD Sophie sophie.bernard@dauphine.fr

CELLE Sylvain celle.sylvain@gmail.com

CHAVALLIER Thomas thomas.chevallier@outlook.com

HAYAT Samuel samuel.hayat@univ-lille2.fr

LENOIR Justine justine.lenoire@gmail.com

PENISSAT Etienne etienne.penissat@gmail.com

ROUXEL Pierre pierreroxel.53@gmail.com

SCALA Michele m.scala89@gmail.com

SCHLEGEL Vianney vianney.schlegel@gmail.com

YON Karel ynkarel@yahoo.fr

## ST 31

# La citoyenneté au prisme de l'action publique : comment l'État travaille-t-il la citoyenneté ?

## *Citizenship through the prism of public policy: how does the state shape citizenship?*

### Responsables scientifiques

**Núria Garcia** (Centre d'études européennes de Sciences Po/Chaire de politique comparée, Universität Augsburg) [nuria.garcia@sciencespo.fr](mailto:nuria.garcia@sciencespo.fr)

**Antoine Mandret-Degeilh** (Centre d'études européennes de Sciences Po/LaSSP Toulouse) [antoine.mandret@sciencespo.fr](mailto:antoine.mandret@sciencespo.fr)

### Présentation

Bien que l'action publique et la citoyenneté soient deux objets de recherche classiques au fondement de la science politique française et internationale, les logiques de division du travail de la discipline entre spécialistes de l'analyse des politiques publiques, d'un côté, et spécialistes de sociologie politique, de l'autre, ont longtemps fait du lien entre action publique et citoyenneté un angle mort de la discipline (Duchesne et Muller 2003).

Au cours des dernières années, les recherches visant à établir un dialogue entre ces deux champs de recherche séparés se sont cependant multipliées, à l'instar des travaux conduits dans le cadre du groupe de projet « Opinion publique et action publique » de l'AFSP. De manière plus générale, on a assisté récemment à un essor de travaux sur les « publics » des politiques publiques et notamment les policy feedback aux niveaux français et international (Pierson 1993, Mettler et Soss 2004 ; Dupuy et Van Ingelgom 2015), s'intéressant à l'influence de l'action publique sur les attitudes politiques des citoyens (Gerstlé 2003). Dans ces recherches, les citoyens ont été principalement envisagés sous l'angle de la participation politique ou de l'opinion publique, comme adressant des demandes à l'État, influençant et contribuant à légitimer l'action publique. S'inscrivant dans le sillage de ces recherches, la section thématique proposée déplace la focale de l'analyse des citoyens, envisagés comme public des politiques publiques, vers l'institution de la citoyenneté.

Quoiqu'elle fasse l'objet d'une « pluralité de significations » (Duchesne 1997), la citoyenneté peut être définie comme l'institution à travers laquelle chaque État « se constitue et se reconstitue perpétuellement » (Brubaker 2000). Si les analyses classiques de la citoyenneté ont analysé cette institution principalement au prisme des droits qui y sont attachés (Marshall 1950), en distinguant entre citoyennetés civile, sociale et politique, les travaux plus récents ont souligné que les droits ne constituent qu'une des différentes dimensions de la citoyenneté : Rainer Bauböck distingue ainsi entre la citoyenneté comme droit, comme appartenance et comme pratique (Bauböck 2001). Dans la même optique, il conviendrait de distinguer entre la citoyenneté comme statut (être citoyen) et la citoyenneté comme rôle (se comporter comme citoyen) (Leca 1983).

La section thématique proposée ici vise à étudier le lien entre action publique et citoyenneté en adoptant une définition « intermédiaire », qui se distingue à la fois d'une acception minimaliste et d'une acception maximaliste des « politiques de citoyenneté ». Dans une définition restreinte, les politiques de la citoyenneté seraient celles qui déterminent et confèrent le statut de citoyen (Morjé Howard 2009), telles que les politiques de réforme du Droit de la nationalité, les politiques de naturalisation ou encore les politiques d'immigration. Dans une acception extensive, qui est souvent le propre des approches d'analyse des politiques publiques (Duchesne et Muller, 2003), l'ensemble des politiques publiques pourraient au contraire être qualifiées de politiques de citoyenneté, dans la mesure où elles

produisent une citoyenneté sectorielle (le citoyen-consommateur, le citoyen-usager de la route, etc.). A rebours de ces deux acceptions, la notion de « régime de citoyenneté » que propose Jane Jenson permet de s'interroger de manière plus large sur la manière dont l'État produit et reproduit la citoyenneté à travers la mise en place de politiques publiques. Envisageant la citoyenneté comme une relation à la fois entre individus et entre les individus et l'État, la notion de régime de citoyenneté décrit « les arrangements institutionnels, les règles et les représentations qui guident simultanément l'identification des problèmes par l'État et les citoyens, les choix de politiques, les dépenses de l'État, et les revendications des citoyens » (Jenson 2001). S'inscrivant dans une approche de néo-institutionnalisme historique, le concept de régime de citoyenneté permet ainsi d'envisager la citoyenneté comme une institution qui est gouvernée et dont les contours varient à ce titre dans le temps, selon les idées et les pratiques de l'époque. Cette dimension historique est également soulignée par Pierre Muller selon qui chaque « cycle » d'action publique correspondrait à un régime de citoyenneté, « définissant le rapport entre les individus et l'espace civique à partir des critères en fonction desquels ils 'existent' dans l'espace public » (Muller 2015).

Bien que la citoyenneté ainsi délimitée ne relève donc pas d'un secteur de politique publique précis, il s'agit cependant d'une institution qui est gouvernée par l'État et qui est définie et redéfinie par des choix de politiques publiques opérés dans différents domaines d'action publique – on mentionnera ici, entre autres exemples, les politiques d'éducation, les politiques des langues et les politiques de la conscription, traditionnellement considérées comme étant au fondement de la construction de la citoyenneté (Déloye 2003).

Ce sont ces choix de politiques publiques que cette section thématique entend ainsi étudier prenant en compte des objets et des questions ayant notamment trait à la socialisation civique et qui n'ont jusqu'ici été que peu étudiés par la science politique, à travers deux grands axes.

Un premier axe se focalisera sur l'impact de l'action publique sur la relation entre les citoyens et l'État en étudiant les effets de différentes politiques sectorielles sur les comportements politiques des citoyens : comment s'effectue le cadrage des « droits » et des « devoirs » du citoyen dans le cadre des différentes politiques sectorielles mises en œuvre par l'État ? Dans quelle mesure l'État promeut-il de manière plus ou moins directe certaines formes de participation politique à travers l'action publique ? Comment les dispositifs étatiques prescrivant la participation politique évoluent-ils dans le temps et dans l'espace et notamment dans le contexte du tournant néo-libéral en Europe ? Un second axe sera consacré à l'étude des mécanismes de délimitation du corps démocratique et de production du rôle de citoyen par l'action publique : comment l'État contribue-t-il à la définition et la redéfinition du statut de citoyen ? Comment l'action publique participe-t-elle à la « fabrique » des citoyens et à l'acculturation de ces derniers au vote ? Dans quelle mesure les frontières de la communauté politique évoluent-elles sur le temps long et dans des contextes politiques et géographiques très différents ?

Ces questions seront abordées à travers des contributions empiriques s'appuyant sur des études de cas inédites et se situant à la croisée de la sociologie de l'action publique et de la sociologie politique. Une importance particulière sera accordée aux temporalités moyennes et longues ainsi qu'à la démarche comparée.

*While public policy and citizenship are two central objects of research at the foundation of French and international political science, logics of division of labour between specialists of public policy analysis on the one hand, and specialists of political sociology, on the other hand, have entailed that the link between public policy and citizenship has for a long time remained a blind spot in political science research.*

*Over the last years, various authors have tried to establish a dialogue between these two separate fields of research. In this body of literature, citizens have been primarily analysed through the angle of political participation or public opinion, as making claims towards the state and contributing the legitimization of public policy. In the wake of this strand of research,*

*the proposed thematic section displaces the initial focus from the analysis of citizens as publics of public policy towards the institution of citizenship.*

*While the classical literature on citizenship has analysed this institution primarily through the prism of the rights attached to it (Marshall 1950), distinguishing namely between civil, social and political citizenship, more recent works have stressed that rights are only one of the various dimensions constitutive of citizenship: Rainer Bauböck thus distinguishes between citizenship as right, as belonging and as practice (Bauböck 2001). In a similar perspective, it appears necessary to distinguish between citizenship as status (being a citizen) and citizenship as role (acting as a citizen) (Leca 1983).*

*The thematic section proposed here aims to investigate the link between public policy and citizenship through adopting a "mid-range" definition, situated between a minimalist delimitation – where citizenship policies are understood as restricted to policies determining and conferring citizenship status (Morjé Howard 2009), such as laws regulating access to citizenship status, naturalization policies, and migration policies – and a maximalist designation (Duchesne and Muller, 2003) – according to which all public policies could be qualified as citizenship policies, in as far as they produce a sectorial citizenship (the consumer-citizen, the road user-citizen, etc.). In contrast to both of these definitions and analysing citizenship at the same time as relation between individuals and between individuals and the state, the concept of citizenship regimes (Jenson 2001) describes 'the institutional arrangements, rules and understandings that guide and shape concurrent policy decisions and expenditures of states, problem definitions by states and citizens, and claims-making by citizens' and allows to analyse citizenship as an institution that is governed and whose boundaries change across time, according to the ideas and the practices of context.*

*Although citizenship, such as defined above, does not fall into a specific field of public policy, it is nevertheless an institution that is governed by the state and defined and redefined through public policy choices operated in different policy fields.*

*This thematic section seeks to investigate these policy choices through taking into account objects and questions related to civic socialization: a first axis focuses on the impact of public policy on the relation between citizens and the state, through the analysis of the mechanisms by which public action shapes citizens' political behaviour: the role of citizen: how do state institutions frame citizens' 'rights' and 'duties'? How does the state promote certain forms of political participation through different public policies? A second axis will investigate how public policies contribute to define and redefine the boundaries of the political community and the role of citizen: how does the state regulate access to citizenship status? What role do public policies play in the 'fabrication' of citizens and their acculturation to civic duties?*

## REFERENCES

- Bauböck, Rainer. 2001. "Recombinant Citizenship." In *Inclusions and Exclusions in European Societies*, edited by Alison E. Woodward and Martin Kohli, 38–58. London: Routledge.
- Brubaker, Rogers. 2000. *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*. Paris: Belin.
- Déloye, Yves. 2003. *Sociologie historique du politique*. Paris: La Découverte.
- Duchesne, Sophie. 1997. *Citoyenneté à la française*. Paris: Presses de la FNSP.
- Duchesne, Sophie and Muller, Pierre. 2003. "Sociologie politique et analyse de l'action publique : Représentations croisées de l'Etat et des citoyens." In *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, edited by Pierre Favre, Jack Hayward and Yves Schemel, 35-51. Paris: Presses de Sciences Po.
- Dupuy, Claire, and Virginie Van Ingelgom. 2015. "Les politiques publiques et la légitimation dans un contexte multi-niveaux." *Gouvernement et action publique*, no. 1: 27–59.
- Gerstlé, Jacques. 2003. "La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique." *Revue française de science politique* 53 (6): 859–85.
- Jenson, Jane. 2001. "D'un régime de citoyenneté à un autre: la rémunération des soins." *Travail, genre et sociétés* 6 (2): 43–58.
- Leca, Jean. 1983. "Questions sur la citoyenneté." *Projet* 171-172: 113-125.
- Marshall, Thomas Humphrey. 1950. *Citizenship and Social Class: And Other Essays*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mettler, Suzanne, and Joe Soss. 2004. "The Consequences of Public Policy for Democratic Citizenship: Bridging Policy Studies and Mass Politics." *Perspectives on Politics* 2 (01): 55–73.
- Morjé Howard, Marc. 2009. *The Politics of Citizenship in Europe*. Cambridge University Press.

Muller, Pierre. 2015. La société de l'efficacité globale. Paris: Presses Universitaires de France.  
Pierson, Paul. 1993. "When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change." World Politics 45 (4): 595-628.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### **Axe 1 / Les effets de l'action publique sur les comportements politiques des citoyens**

Présidente : Núria Garcia (CEE -Sciences Po Paris/Universität Augsburg)

Discutant : David Smadja (LIPHA - Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

Tom Chevalier (CEE/LIEPP, Sciences Po Paris), Devenir citoyen en Europe : de la citoyenneté sociale à la citoyenneté politique des jeunes

Thomas Chevallier (CERAPS, Université Lille 2 /Centre Marc Bloch, Université Humboldt, Berlin), Publics précaires et injonction à la participation associative dans un quartier populaire de Berlin. L'"activation" par la contrainte en régime néolibéral

Guillaume Petit, CESSP (Université Paris 1), Des politiques de participation publique constitutives d'une "nouvelle citoyenneté" ?

### **Axe 2 / La fabrique du rôle et du statut de citoyen par l'action publique**

Président : Antoine Mandret-Degeilh (CEE, Sciences Po Paris /LaSSP, Sciences Po Toulouse)

Discutant : Emilien Fargues (CEVIPOF, Sciences Po Paris)

Soizic Brohan (LAM, Sciences Po Bordeaux), Quand l'Etat se mêle de la citoyenneté politique des femmes. De l'octroi du droit de vote à l'avènement de l'ère de la parité en Guadeloupe et en Jamaïque

Juliette Ruaud (LAM, Sciences Po Bordeaux)/Université Laval à Québec), Prouver sa maturité politique : Etat colonial et citoyenneté au Sénégal

Daniela Trucco (ERMES, Université Nice Sophia Antipolis) et Yumiko Tahata (URMI, Université Nice Sophia Antipolis), La "fabrique" des citoyens nationaux au travers de deux dispositifs d'action publique : le Contrat d'Accueil et d'Intégration en France et la naturalisation par l'art. 4 en Italie

## Participants

BRONAN Soizic soizic.brohan324@orange.fr

CHEVALIER Tom tom.chevalier@sciencespo.fr

CHEVALLIER Thomas thomas.chevallier@outlook.com

FARGUES Emilien emilien.fargues@sciencespo.fr

GARCIA Núria nuria.garcia@sciencespo.fr

MANDRET-DEGEILH Antoine antoine.mandret@sciencespo.fr

PETIT Guillaume guillaume.petit@univ-paris1.fr  
RUAUD Juliette juliette-ruaud@hotmail.fr  
SMADJA David david.smadja@u-pem.fr  
TAHATA Yumiko ytahata@unice.fr  
TRUCCO Daniela daniela.trucco@unice.fr

## ST 32

# Convictions religieuses et citoyenneté aujourd'hui en Europe *Religious Beliefs and Citizenship in Contemporary European Societies*

## Responsables scientifiques

**Claude Proeschel** (Université de Lorraine, GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités) (EPHE-CNRS) Paris ) [claud.proeschel@univ-lorraine.fr](mailto:claud.proeschel@univ-lorraine.fr)

**Sara Teinturier** (Projet Religion et Diversité (CRSH – Canada), Université de Montréal) [sara.teinturier@umontreal.ca](mailto:sara.teinturier@umontreal.ca)

## Présentation

Les sociétés européennes contemporaines s'inscrivent dans une tendance longue de sécularisation, entendue à la fois comme un « déclin de l'hégémonie religieuse » (Monod, 2007), et une « sortie de la religion » (Gauchet 1985). Elle se traduit à la fois d'une part par un affaiblissement de l'influence du cadre normatif issue des religions, des pratiques en résultant (Davie 2002, Bréchon 2014 ), mais aussi et, d'autre part, par une recomposition et diversification des paysages religieux qui se poursuit dans un contexte d'individualisation et de bricolage religieux (Hervieu Léger 1999), du fait de la privatisation du fait religieux, et de l'accroissement de l'internationalisation des mouvements d'idées et de populations.

L'on constate cependant la résurgence d'une présence du religieux dans l'espace public (Casanova 1994) ; ainsi de l'installation durable de l'islam dont les formes d'institutionnalisation sont toujours en débat (Frégosi 2008, Thomas 2012) ; de l'affirmation d'un courant identitaire catholique qui a montré son dynamisme à travers son opposition, dans plusieurs pays, au projet de loi sur le mariage pour tous ou l'assistance médicale à la procréation (Dobbelaere et Pérez Agote 2015). Ceci nous met en demeure de nous interroger à la fois sur l'existence d'une crise de la sécularisation (Berger 1999) ou de la laïcité comme son achèvement institutionnel (Monod 2007) et plus précisément, sur la portée de ces évolutions au regard des exigences d'une citoyenneté démocratique, fondement de l'espace public commun (Habermas 1997, Rawls 1995).

Notre objectif est alors ici d'étudier les conséquences, dans toute leur complexité, de cette visibilité accrue du religieux dans l'espace public à partir de leurs implications en matière de citoyenneté. Que disent de la démocratie libérale, en particulier, les interactions conflictuelles entre laïcité, sécularisation et affirmations confessionnelles ? Anthony Giddens le relevait dès le début des années 1990 : c'est autour des questions de l'intime que les débats politiques et sociétaux se focalisent désormais (Giddens 1992). Les religions, de leur côté, se sont également emparées d'une telle problématique : les questions de bioéthique, de droits des femmes, de droits des minorités sexuelles, le concept de genre, mobilisent toutes les confessions, et cela, dans les différents espaces européens qui ne présentent pas, sur ces questions, de cadre légal harmonisé (Rochefort 2014, Béraud Portier 2015).

Nous souhaitons ici nous concentrer ici plus particulièrement sur deux aspects qui questionnent le fonctionnement démocratique et la citoyenneté ; l'intervention des autorités religieuses dans le débat public ; les revendications posées en termes de clauses ou d'objection au nom de la conscience.

1. L'intervention des autorités religieuses dans le débat public (Axe 1). Il s'agit ici d'interroger les modalités et conséquences de cette intervention, entre autres :

-Quelles sont les ressources de mobilisation , stratégies et relais associatifs déployés, peut on parler de croisades morales (Mathieu 2005), comment les qualifier au prisme de la participation politique ?

-l'investissement des groupes religieux dans des questions publiques entraîne-t-elle une redéfinition des frontières entre espace public et espace privé ? Le cas échéant, comment questionne-t-elle la définition et la production du bien commun dans une société pluraliste démocratique ?

-En quoi ces engagements influent-ils les modèles nationaux de séparation ou de collaboration entre politique et religieux ?

2-Le respect et la garantie de la liberté de conscience, de pensée et de religion sont un aspect fondamental de la démocratie contemporaine reconnu par la CEDH. Récemment, c'est sur le fondement de l'article 9 que l'objection de conscience a été reconnue comme un droit par la Cour de Strasbourg, y compris pour des motifs d'ordre religieux (Hervieu 2011).

Les enjeux éthiques, au sens large, sont l'un des lieux privilégiés de l'expression d'une objection de conscience pour raison religieuse. Or, la question de l'objection de conscience connaît depuis une vingtaine d'années une évolution dans ses formes et dans leurs implications au niveau social. Longtemps demeurée une demande individuelle, elle paraît aujourd'hui, au moins sous certaines de ses manifestations, relever de la volonté de remise en cause des normes communes et semble utilisée pour refuser une évolution générale du droit dans des domaines où il a longtemps entériné certaines normes religieuses (mariage, famille...)

Dès lors, dans ce nouveau contexte, comment concilier la neutralité de l'éthos démocratique libéral, qui s'incarne dans des normes applicables à tous, et l'objection de conscience dont pourraient se prévaloir des citoyens au nom de leurs convictions religieuses ?

Sur ce point (Axe 2), nous entendons dans le cadre de la section thématique mieux connaître les mobilisations religieuses faites au nom de l'objection de conscience dans

les différents États européens ; cerner les réponses politiques, intellectuelles, sociales, qui ont pu être faites à la contestation de normes communes établies ; approfondir la réflexion en termes de théorie politique sur les difficultés posées par la conciliation entre définition d'une norme commune et des revendications plus particulières. Des approches socio-historiques trouvent ici place à côté de réflexions plus théoriques. Les doctrines religieuses n'ont en effet pas toujours cautionné l'objection de conscience comme moyen légitime de l'action, y compris civique (Sorabji, 2014 ; Teinturier, 2013). Mesurer les déplacements réalisés au fil du temps permettrait de mieux comprendre quelques-unes des relations complexes entre démocratie [libérale] et religions à l'époque contemporaine.

L'on se demandera, plus généralement, si tant la place de religieux dans l'espace public que les « nouvelles » formes d'objection de conscience ne traduisent pas l'impossibilité dans le cadre de sociétés plurielles et post séculières au sens habermassien (Habermas 2008) du politique comme espace commun. La question, constitutive de la postmodernité, de la formation et de la légitimité de la norme commune, pour lesquelles Rawls nous invite, en convoquant le devoir de civilité, à mettre de côté certaines de nos croyances quand il s'agit d'établir des institutions ou règles politiques communes, rencontre ici un point d'achoppement particulièrement important. La nécessité pour chacun de déployer des raisonnements intelligibles pour tous, que tous peuvent reconnaître comme valides, même s'il n'y a pas d'accord sur les conclusions, et qui implique que chacun a « conscience d'appartenir à une communauté plus large » (Audard 2009) paraît en particulier réinterrogée.

*European contemporary societies countries, faced with a long trend of secularization, which is understood both as a « decline of the religious hegemony » (Monod, 2007), and as an « exit out of the religion » (Gauchet 1985). It leads to, on one side, a weakening in the influence of the normative religious framework and the practices arising (Davie 2002, Bréchon 2014), It leads to the other side to a recomposition of the religious field, namely an extend of the religious diversity.*

*At the same time, religions increased their visibility in the public sphere: this is the case for Islam, which forms of institutionalization are still in debate (Frégosi 2008, Thomas 2012); but also for Catholicism, which experiences a strong identity mobilization, and proved its dynamism, in several countries, through its opposition to the same-sex marriage (Dobbelarere and Pérez Agote 2015). This challenges us to ask ourselves about a possible crisis of*

*secularization (Berger 1999) or of laity as its institutional achievement (Monod 2007). More precisely we must question the scope of these evolutions in front of the requirements of democratic citizenship, as basis of the common public space (Habermas 1997, Rawls 1995).*

*This panel aims to study the process of secularization and religious diversity in its complexity, through its consequences for citizenship. In particular, what do we learn about liberal democracy from these conflicting interactions between laïcité, secularization and religious affirmations? Anthony Giddens pointed it out in the early 1990s: political and societal debates focus more and more around issues of intimacy (Giddens, 1992). For their part, religions have also seized such a problem: bioethical issues, women's rights, rights of sexual minorities, the concept of gender, mobilize all religions, in different European countries which have not harmonized their legal framework on such matter of content (Rochefort 2014, Béraud and Portier 2015).*

*This panel wishes to focus on two issues that question the democratic functioning and citizenship: the involvement of religious leaders in public debate; the claims raised in terms of conscientious objection. We suggest two main axes for our panel.*

*1. The increasing involvement of religious leaders in public debate (Axe 1). We will question the different procedures of this involvement and its consequences, for example :*

*-the different kind of mobilization of resources, strategies or associational mobilization up to the moral crusade (Mathieu 2005) ;*

*- Does the investment of the religious groups in public questions result in a redefinition of the borders between public place and private space?*

*-Are there consequences on the national State-Churches patterns ?*

*2. Ethical issues are one of the privileged expressions of a conscientious objection for religious reasons. But, for the last decades, the question of conscientious objection has changed in both its forms and its social consequences. It is no more an individual application but it appears to question common norms on behalf of a superior natural law; it seems also to be used to deny a general evolution of this natural law in this domain where some norms, especially religious norms, have long been endorsed by the law.*

*Therefore, in such a new context, how to balance the neutrality of the liberal democratic ethos, with the same norms for all, and conscientious objection that some citizens ground for, on behalf of their religious beliefs?*

*On such a matter, this panel aims to better know religious mobilizations which take place in the different European countries, on behalf of conscientious objection. It aims also to identify policy or political responses, or intellectuals and social answers, that have been made to challenge institutionalized common norms. It will also help thinking in terms of political theory about the difficulties of accommodating common norms and more specific claims.*

## REFERENCES

- Audard, Catherine, « John Rawls et les alternatives libérales à la laïcité », in *Raisons Politiques* 2009/2, n° 34, p. 101-125.
- Béraud, Céline et Portier, Philippe, *Métamorphoses catholiques*, Paris, Editions de la MSH, 2015.
- Berger, Peter L., ed., *The Desecularization of the World, Resurgent Religion and World Politics*, Grand Rapids, Eerdmans, 1999
- Bréchon Pierre, Gonthier Frédéric (dir) *Les valeurs des Européens. Evolutions et clivages*, Armand Colin, coll. U, 2014.
- Casanova, José, *Public Religions in the Modern World*, Chicago, University of Chicago Press, 1994
- Dobbelaere, Karel, Pérez-Agote, Alfonso (dir), *The Intimate. Polity and the Catholic Church. Laws about Life, death and the Family in So-called Catholic Countries*, Leuven, Leuven University Press, 2015.
- Davie, Grace, , *Europe: the Exceptional Case. Parameters of Faith in the Modern World* Londres, Darton, Logman and Todd Ltd., 2002
- Fregosi, Franck , *Penser l'Islam dans la laïcité: les musulmans de France et la République*, Paris, Fayard, 2008.
- Gauchet, Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985
- Giddens, Anthony, *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette Littératures, 2006 [1992].
- Habermas, Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997
- Habermas, Jürgen, « Qu'est ce qu'une société « post-séculière ? » », *Le Débat*, 2008/5, p. 4-15
- Mathieu, Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société* 2005/1 (Vol. 29), p. 3-12.
- Monod, Jean-Claude, *Sécularisation et laïcité*, PUF, 2007
- Rawls, John, (1993), *Libéralisme politique*, PUF, trad C. Audard, 1995.

Rocheffort, Florence (2014), « Genre, religions, sécularisation », in Laufer, Laurie et Rocheffort, Florence (dir.), Qu'est ce que le genre ?, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2014.  
Sorabji Richard, Moral conscience through the ages: fifth century BCE to the present, Chicago, Chicago University Press, 2014  
Taylor, Charles, L'âge séculier Seuil, 2011  
Thomas, Elaine R., Immigration, Islam, and the Politics of Belonging in France: A Comparative Framework, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012.  
Teinturier, Sara, « Du refus du port des armes à la rivalité biopolitique. Catholiques et objection de conscience depuis le début du XXe siècle », Séminaire de recherches, Post- Doctorants GSRL, EPHE-CNRS, 21 février 2013.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / le religieux dans le débat public. Religion and religious actors in the public debate**

Présidente de séance : Sara Teinturier

Discutante : Joelle Allouche-Benayoun (GSRL, EPHE-CNRS)

Francesco Piraino (Scuola Normale Superiore - EHESS), Le soufisme en Europe, entre engagement spirituel et politique .

David Smadja (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Convictions religieuses de la communauté juive et citoyenneté : la mise en évidence d'une requalification citoyenne d'une croyance religieuse à caractère féministe

Anne Lancien (GSRL, EPHE-CNRS), Organisations laïques et résurgence du religieux dans l'espace public : une concurrence axiologique illustrée par le cas de la Ligue de l'enseignement

### **Axe 2 / l'objection de conscience en politique. Conscientious objection and political issues**

Président de séance : Claude Proeschel

Discutant : Blandine Chelini-Pont (LID2MS, Université d'Aix-Marseille)

Michele Saporiti (Université de Milano-Bicocca / GSRL, EPHE-CNRS), Les raisons de la conscience. L'objection de conscience contemporaine entre droit positif et droit naturel

Sylvie Guichard (Université de Genève), Liberté de religion et liberté de conscience

Marie Gayte (Université de Toulon), Mon droit ou leur droit ? Les évêques catholiques des Etats-Unis et l'objection de conscience.

## Participants

ALLOUCHE-BENAYOUN Joelle joelle.allouche@gsrl.cnrs.fr  
CHELINI-PONT Blandine blandine.chelini-pont@univ-amu.fr  
GAYTE Marie marie.gayte@orange.fr  
GUICHARD Sylvie sylvie.guichard@unige.ch  
LANCIEN Anne anne.lancien@gmail.com  
PIRAINO Francisco Francesco.piraino@sns.it  
PROESCHEL Claude claud.proeschel@wanadoo.fr  
SAPORITI Michele michele.saporiti@unimib.it  
SMAJDA David david.smajda@u-pem.fr  
TEINTURIER Sara sara.teinturier@umontreal.ca

## ST 33

# Les échelles de citoyenneté

### *Scales of citizenship*

#### Responsables scientifiques

**Eric Savarese** (Université de Montpellier CEPEL) eric.savarese@umontpellier.fr

**Sylvie Strudel** (Université Panthéon-Assas CECP/CEVIPOF) sylvie.strudel@u-paris2.fr

#### Présentation

Historiquement définie comme participation aux affaires de la cité (Finley, 1985), la citoyenneté peut être envisagée à différentes échelles. Saisie dans le cadre de l'Etat-Nation, elle est conditionnée par l'attribution de la nationalité (Leca, 1992), et renvoie, très classiquement, à des trajectoires d'émergence d'un ensemble de droits et de devoirs (Marshall, 1950). Abordée dans le cadre du régime représentatif (Manin, 1985), l'analyse de la citoyenneté porte souvent sur le vote et repose, notamment, sur une sociologie historique de l'électeur citoyen (Ihl, Deloye, 2008 ; Rosanvallon, 1992). Traitée à l'échelle de l'Europe, elle désigne surtout un certain nombre de droits bien établis, sans que des devoirs spécifiques puissent être, à ce jour, définis au sein d'une communauté politique balbutiante (Strudel, 2008 ; Wihtol de Wenden, 1997). Étudiée, enfin, à l'échelle de territoires plus restreints, la citoyenneté peut être associée à une grande diversité de pratiques de participation (Savarese, 2015) et à une pluralité de modes d'appartenance à la communauté politique (Duchesne, 1997 ; Venel, 2004 ; Norris, 1999).

Ces différentes approches ont toutes enrichi la connaissance de la citoyenneté. Les plus récentes d'entre elles ont progressivement permis de souligner, à l'encontre des implicites de la démocratie représentative, que si la citoyenneté inclut le vote elle ne saurait s'y réduire : les « citoyennetés ordinaires » (Carrel, Neveu, 2014) -incorporent des micro-pratiques telles que chercher à être reconnu, entendu, se mobiliser pour défendre des droits ou pour participer à leur élaboration, et visent plus généralement tout ce qui concerne le maintien de conditions collectivement acceptables du « vivre ensemble ». Ces approches ont également permis d'établir, notamment avec le processus de construction européenne, que l'analyse de la citoyenneté devait, aujourd'hui, être partiellement autonomisée du cadre de référence de l'Etat-Nation (Habermas, 2000 ; Shaw, 2007). Plus largement encore, elles ont interrogé les conditions de possibilité d'une citoyenneté de résidence « déliée » de la nationalité et des cadres stato-nationaux, par le déploiement d'une citoyenneté post-nationale adossée au mouvement de globalisation et de reconnaissance des droits humains (Bauböck, 1994 ; Benhabib et al., 2006 ; Soysal, 1994). Enfin, l'étude de la citoyenneté est aujourd'hui aussi sensiblement décloisonnée d'une approche formelle dès lors que, sociologiquement, les droits ne font sens que rapportés à leurs usages, et que les usages des droits varient sensiblement selon les propriétés sociales des citoyens (Baglioni, 2009).

Toutefois, les imbrications de ces échelles de citoyenneté sont plus rarement étudiées que ne le sont celles de l'action publique. Or, une sociologie historique et politique de la citoyenneté gagnerait à davantage développer une pensée de l'imbrication.

- D'abord en raison du développement récent de « micro-nationalismes » (Ecosse, Catalogne,...) qui supposent d'analyser les tensions entre les modalités d'appartenance à l'échelle locale et à l'échelle de l'Etat central, sans que soit forcément remise en cause la citoyenneté européenne. Comment définir des usages du vote et/ou des pratiques de participation qui rendent compte du succès de ces mouvements ? Comment y sont construites les modalités d'appartenance à la communauté politique locale et nationale ?

- Ensuite parce que ces questions peuvent être envisagées comme connexes avec d'autres qui relèvent d'une sociologie historique de la citoyenneté dans le monde colonial (Cooper, 2014) et plus particulièrement dans les colonies de peuplement (Veraccini, 2010), où les conditions de l'appartenance dépendent à la fois des propriétés du territoire colonial et des règles fixées depuis les anciennes métropoles. Comment les citoyens des territoires colonisés envisagent leurs rapports à la terre coloniale et à la métropole ?

- Egalement parce qu'une certaine « percée eurosceptique », à la fois en Grande Bretagne et au sein de nombreux partis nationalistes en Europe, implique d'aborder les tensions entre citoyenneté nationale et citoyenneté européenne. Dans quelle mesure la citoyenneté nationale peut-elle être conçue en opposition à l'Europe, alors que l'une comme l'autre sont construites en référence à des appartenances à des territoires – sauf pour la minorité de citoyens favorables à une citoyenneté universelle fondée sur la résidence et, in fine, la fiscalité (Duchesne, Frogner, 2002) ?

- Enfin, au sein d'un grand nombre de pays européens, le nombre de bi-nationaux a d'autant plus augmenté que les Etats ont eu tendance à accepter ce statut. Désormais confrontée à des restrictions dictées par des politiques sécuritaires, cette tendance se rétracte (Faist and Kivisto, 2007). Comment se construit une multi-appartenance à des communautés politiques ?

Ces différentes questions impliquent d'articuler des pratiques de participation citoyenne et des modalités d'appartenance à des communautés politiques multiples saisies à différentes échelles ; d'identifier comment se construisent, en matière de citoyenneté, les tensions et les ajustements entre des territoires saisis à l'échelle locale, nationale et supranationale. Et, ainsi, de croiser différentes échelles d'analyse de la citoyenneté. L'articulation de différentes échelles ne postule pas de primauté d'une « micro », d'une « meso » ou encore d'une « macro analyse » : de façon plus réaliste, il s'agit de faire varier des échelles (Revel, 1996) pour identifier comment la diversité des pratiques et des perceptions citoyennes peuvent être élaborées en référence à des territoires multiples.

*The nesting of scales of citizenship are more rarely studied than those of public policy. Even so, a historical and political sociology of citizenship would benefit from the development of thought on questions of how various levels of perceived membership and belonging relate to questions of citizenship.*

*In the first place, the recent development of "micro-nationalisms" (Scotland, Catalonia, ...) invite us to analyze tensions between modes of belonging from the local to the national level, without necessarily calling into question European citizenship. How can we define the use of the vote and/or of other means of participation that bear witness to the success of these movements? How are modes of belonging to local or national political communities constructed within them?*

*These questions can be considered in connection with others relating to historical sociology of citizenship in the colonial world (Cooper, 2014) where conditions of belonging depended at once on the properties of the colonial territory and on the rules set by the colonizing powers. How did citizens of colonial territories envisage their relationship at once to the colony and to the home country?*

*Similarly, the "Euro skeptic breakthrough" at once in the UK and within numerous European nationalist parties suggests that we consider the tensions between national and European citizenship. Do what extent should national citizenship be considered in opposition to Europe, as both are constructed with respect to the notion of territorial belonging, except in the case of the minority of citizens favorable to a universal model of citizenship – and ultimately of taxation – based solely on place of residence. (Duchesne and Frogner, 2002)*

*Finally, within a large number of European countries, the number of dual nationals has increased – all the more as states now tend to accept this status. In the face of restrictions due to security policies, this tendency is now being reversed. (Faist and Kivisto, 2007) How can multiple membership in political communities be constructed in this new context?*

*These various questions imply the need to articulate citizen participation with the various modalities of belonging and membership in political communities encountered at different*

*scales, as well as identifying how tensions and adjustments among territories from the local to the supranational level may be constructed in the context of citizenship.*

## REFERENCES

- Baglioni (L.), Sociologia della cittadinanza. Prospettive teoriche e percorsi inclusivi nello spazio sociale europeo, Rubbettino, 2009.
- Bauböck (R.), Transnational Citizenship. Membership and Rights in International Migration, Aldershot, UK: Edward Elgar, 1994.
- Benhabib (S.) et al., Another Cosmopolitanism: Hospitality, Sovereignty, and Democratic Iterations, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Carrel (M.), Neveu (C.), Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes, Paris, Khartala, 2014.
- Cooper (F.), Citizenship between empire and nation. Remaking France and French Africa, 1945 – 1960, Princeton, Princeton University Press, 2014.
- Duchesne (S.), Citoyenneté à la française, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- Duchesne (S.), Frogner (A.P.), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », Revue Française de Science Politique, 42, 4, 2002.
- Faist (T.) and Kivisto (P.) eds., Dual Citizenship in Global Perspective, Houndsmills, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2007.
- Finley (M.), L'invention de la politique, Paris, Flammarion, 1985.
- Habermas (J.), Après l'Etat-Nation. Une nouvelle constellation politique, Paris, Fayard, 2000.
- Leca (J.), « Nationalité et citoyenneté dans l'Europe des immigrations », in Costa-Lascoux (J.), Weil (P.), Dir., Logiques d'Etats et immigration, Paris, Kimé, 1992, pp. 13-57.
- Manin (B.), Principes du gouvernement représentatif, Paris, Flammarion, 1995.
- Marshall (T.H.), Citizenship and social class and other essays, Cambridge, Cambridge University Press, 1950.
- Norris (P.), Critical citizens. Global support for democratic government, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Revel (J.), Dir., Jeux d'échelles. La micro analyse à l'expérience, Paris, Hautes Etudes Gallimard Le Seuil, 1996.
- Rosanvallon (P.), Le sacre du citoyen. Histoire intellectuelle du suffrage universel en France, Paris, Gallimard, 1992.
- Savarese (E.), « Territoires de la citoyenneté en France et en Italie », Pôle Sud, 43, 2015/2.
- Shaw (J.), The Transformation of Citizenship in the European Union, Cambridge: Cambridge University Press, 2007
- Soysal (Y.), Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe, Chicago: University of Chicago Press, 1994.
- Strudel (S.), « Citoyennetés », dans Céline Belot, Paul Magnette et Sabine Saurugger (dir.), Science politique de l'Union européenne, Paris, Economica, 2008, pp. 175-195.
- Veraccini (L.), Settler colonialism. A theoretical overview, New – York, Palgrave Mac Millan, 2010.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Entre infranational et national

Discutant : Marc Swyngedouw (ISPO, University of Leuven)

Florence Di Bonaventura (Centre de Recherche en Science Politique (CReSPo) et Institut d'Etudes Européennes (IEE) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, USL-B), La Lega Nord et le primat de la communauté infranationale. La « décitoyennisation » au « renforcement » de la démocratie nationale et européenne : un paradoxe

Christophe Roux (Université Nice Sophia Antipolis, ERMES), La citoyenneté nationale comme processus de cristallisation des « identités régionales ». Illustrations socio-historiques franco-italiennes du dépassement contrarié des appartenances secondaires

Sophie Duchesne (Centre Émile Durkheim, CNRS/Sciences Po Bordeaux), Retour vers le Brexit : (re)analyse d'entretiens de 2004 sur ce que c'est qu'être anglais.e

## **Axe 2 / Entre national et supranational**

Discutant : Vincent Martigny (Ecole polytechnique, CEVIPOF)

Clémentine Lehuger (Paris I Panthéon-Sorbonne, CESSP), Citoyenneté et autochtonie : le « vigilantisme citoyen » à Mayotte

Julien Audemard (Université de Montpellier, CEPEL) et David Gouard (Université de Montpellier, CEPEL), Les logiques de la participation électorale des électeurs communautaires en France

Louise Perrodin (LIPHA - Université Paris Est), Les réfugiés Rohingyas en Malaisie : revendication d'une citoyenneté supranationale et construction d'une citoyenneté au concret à l'échelle locale

## **Participants**

AUDEMARD Julien julien\_audemard@yahoo.fr

DI BONAVENTURA Florence florence.dibonaventura@usaintlouis.be

DUCHESNE Sophie s.duchesne@sciencespobordeaux.fr

GOUARD David gouardd@yahoo.fr

LEHUGER Clémentine clementine.lehuger@laposte.net

MARTIGNY Vincent vincent.martigny@polytechnique.edu

PERRODIN Louise louise.perrodin@univ-paris-est.fr

SAVARESE Eric eric.savarese@umontpellier.fr

STRUDEL Sylvie sylvie.strudel@u-paris2.fr

SWYNGEDOUW Marc marc.swyngedouw@kuleuven.be

## ST 34

### Les élus et l'argent. Normes et usages

#### *Elected politicians and money: standards and practices*

#### Responsables scientifiques

**Didier Demazière** (Sciences Po, CSO) didier.demaziere@sciencespo.fr

**Rémy Le Saout** (Centre Nantais de Sociologie- CENS-CNRS) remy.le-saout@univ-nantes.fr

#### Présentation

Inscrit dans un processus de différenciation et de spécialisation sociales, l'exercice du pouvoir politique tend à devenir une activité autonome relevant d'un univers de règles, de croyances et de rôles propres [Offerlé, 1999]. La rémunération occupe une place centrale dans ce mouvement d'autonomisation, dans la mesure où elle permet aux détenteurs de mandats politiques – du moins à certains d'entre eux – de vivre de leur activité. En ce sens, la rétribution monétaire de l'exercice des mandats favorise l'ouverture de l'espace politique à de nouveaux prétendants qui ne disposent pas d'une fortune personnelle [Weber, 1959]. Mais les rétributions matérielles contribuent, à l'inverse, à la clôture de l'espace politique [Gaxie, 1996]. Car l'indemnisation permet aussi à ceux qui peuvent entièrement se consacrer à leur fonction électorale de capitaliser un ensemble de ressources (savoir-faire, maîtrise des codes de l'institution, entretien de réseaux, etc.) [Lagroye, 1994] qui leur procure un avantage pour se maintenir dans le champ politique et rend tendanciellement difficile le retour à leur situation professionnelle antérieure – pour ceux qui en ont eu une.

L'hypothèse de base au principe de cette section thématique est que la dimension financière du travail politique, autrement dit les conditions d'emploi des élus, est centrale dans la régulation de cette activité et de ce monde professionnel. La sociologie des professions a souvent mis au jour les mécanismes de clôture de certains marchés professionnels (instauration de *numerus clausus*, titres scolaires et/ou certification, transmission par filiation) [Friedson, 1984 ; Champy, 2009 ; Demazière, Gadéa, 2009]. Conjointement, elle a souligné que d'autres marchés sont plus ouverts, tels ceux qui relèvent des métiers de la culture et des arts ou bien encore du sport [Dubois, 2013 ; Chantelat, 2001] où l'entrée et l'installation sont faiblement régulées. A cet égard, l'accès au marché du travail politique apparaît peu contrôlé par des normes codifiées, dans la mesure où la compétition électorale doit, en cohérence avec l'idéal démocratique, être relativement ouverte. Cependant, cette "ouverture" favorise les prétendants qui peuvent mobiliser leurs ressources privées pour se consacrer pleinement à l'activité politique. C'est notamment pour rompre avec le caractère ploutocratique du recrutement politique et rendre l'accès à ce marché plus fluide que dès le XIXe siècle des mesures ont été prises pour accorder sur fonds publics un revenu aux parlementaires dont les modalités n'ont d'ailleurs depuis cessé de s'affiner et de s'étendre à l'ensemble des élus (pension de retraite (1904), sécurité sociale (1948), crédits collaborateurs (1953), allocation de retour à l'emploi (1982), etc.). Il s'agit bien ici d'intervenir sur le droit d'entrée mais selon une logique inverse de ce qui s'observe habituellement dans les professions réglementées ou établies : il convient moins de restreindre formellement les conditions d'entrée que de rendre plus accessibles les fonctions politiques à des catégories de population qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour s'y consacrer pleinement et suspendre leur activité professionnelle. Qu'elles soient envisagées comme condition d'entrée dans l'espace politique ou comme ressource pour s'y maintenir, les indemnités des élus ont de fortes spécificités par rapport à la plupart des mondes professionnels. Elles ne rémunèrent pas la reconnaissance d'une expertise spécifique ou bien la détention de titres professionnels particuliers mais plutôt du temps libéré, du temps disponible. Cette caractéristique est fondamentale car en construisant politiquement les indemnités comme une compensation à la disponibilité et non comme une reconnaissance de compétences certifiées, cette justification permet de légitimer

l'attribution de revenus aux élus tout en maintenant la représentation dominante d'un engagement désintéressé.

Bien qu'a priori des conditions matérielles d'exercice des mandats soient centrales dans la régulation de l'activité politique, elles restent, étrangement, un angle mort de la recherche en France [Garrigou, 1992 ; Lehingue, 1999 ; Phélippeau, 2005] alors que cette question est plus développée à l'étranger notamment dans les pays anglo-saxons [Polsby, 1968 ; Hibbing, 1988 ; Fiorina, 1994 ; DeGregorio, 1994 ; Pattie, Johnston, 2009 ; Gagliarducci, Nannicini, 2003 ; Besley, 2004 ; Bolleyer, Gauja, 2014]. On peut d'ailleurs se demander si les chercheurs français n'ont pas intériorisé le caractère tabou de l'objet au point qu'ils n'osent s'aventurer sur ce sujet par crainte de voir leurs productions assimilées à une forme de journalisme sensationnaliste ou de dénonciation aux relents populistes. Aussi, l'objectif de cette section thématique n'est pas de dévoiler "ce que gagnent véritablement les élus" comme le titre régulièrement la presse. Il est d'enrichir la connaissance sur une dimension négligée de l'exercice des mandats électifs et des carrières politiques : comment sont définies les normes qui encadrent l'attribution des gratifications matérielles accordées aux élus, quelles sont leurs conséquences sur les situations financières – hétérogènes et inégales – de ceux-ci ; comment ces derniers intègrent-ils l'argent dans leurs pratiques d'élus et dans leur carrière professionnelle ?

Autrement dit, l'hypothèse privilégiée est que la rémunération des élus a des effets structurants sur l'organisation de ce monde professionnel. Des effets hétérogènes et multidirectionnels aussi, pour ne pas dire antagoniques : elle favorise une ouverture de l'entrée de l'espace politique ; elle produit des effets de clôture par maintien dans cet espace ; elle se diffracte en règles et positions très variées au sein de cet espace. Interroger les conditions et modalités de rémunération des mandats politiques est alors une clé pour informer le fonctionnement du marché du travail et des carrières politiques : l'entrée marquée par le bénéfice de la première indemnité, l'installation avec les cumuls de positions, la survie avec les compétitions électorales récurrentes, la sortie avec les défaites et les conditions de conversion. L'enjeu de cette section thématique est donc de contribuer, à partir d'un point d'entrée original et circonscrit, à l'analyse de cet espace professionnel. Pour cela le questionnement privilégié porte sur les rémunérations des détenteurs de mandats politiques et sur les normes – saisies à partir de leurs usages mais aussi de la production normative – en matière de rétributions matérielles du travail politique.

*As a result of a social process of differentiation and specialization, the exercise of political power gradually tends to become an autonomous activity, with its own rules, beliefs and roles. The financial retributions become more and more central in the autonomization of political activity because it permits certain political representatives to live from their work. This historical movement has given rise to a rich conceptualization, in terms of political professionalization, elected occupation, professional role, political work. However, analysis of the material conditions for the exercise of the political mandates is rather weak, at least in France compared to Anglo-Saxon countries. The French researches on the codification of legislative texts concerning the allocation of financial resources to elected officials highlight the malaise of parliamentarians faced with the stake of the retribution of political activities. According to the literature, these reforms are developed in a relative secrecy because of the lag between the dominant representations that configure the political activities as a devoted commitment of elected and the possibility to obtain monetary compensation from this altruist commitment. Also, studying this issue of compensation for elected mandates is a quite sensitive subject, that is liable to be interpreted as a populist denunciation or as a form of sensationalist journalism.*

*Also, the objective of this thematic section is not to disclose "that truly earn elected politicians" as the press proclaims it regularly. It is to enrich the knowledge on a neglected dimension of the exercise of elective offices and political careers: how to define the rules that govern the allocation of material earnings granted to elected, what are their consequences on their financial situations - various and unequal; how do they consider the material dimension of their professional career; how do they use the money from their activities, and for their work? Our hypothesis is that the financial dimension of political work, ie the conditions of employment of*

*the elected representatives, is central for the regulation of this activity and of this professional world. The remuneration of elected politicians has structuring effects, which are also heterogeneous if not antagonistic: it promotes the opening of the entrance into the political space by pulling down the entry costs; it produces contrary effects leading to a closure of this space by creating specific interest to stay within; it is diffracted in very different rules and various positions across this space. So, examine the terms and conditions of remuneration of political mandates is a key point to understand the labor market and the unfolding of political careers: the entrance characterised by the earnings of the first allowance, the installation with overlapping of different positions and mandates, the survival with recurring electoral competitions, the exit with the defeats and the external conversions. As the aim of this thematic section is to contribute to the analysis of this professional space, a main question is privileged: it concerns the retribution of elected politicians and the standards - their uses and their social production - in terms of material rewards of political work.*

## REFERENCES

- Besley T., Paying Politicians: Theory and Evidence, Journal of the European Economic Association, vol. 2, 2004.
- Bolleyer N, Gauja A., The Limits of Regulation: Indirect Party Access to State Resources in Australia and the UK, Governance, 2014.
- Champy F., La sociologie des professions, Paris, PUF, 2009.
- Chantelat P. (dir.), La professionnalisation des organisations sportives, Paris, L'Harmattan, 2001.
- De Gregorio C., Professional committee staff as policymaking partners in the US Congress, Congress and the Presidency, vol.21, n°1, 1994.
- Demazière D., Gadéa C., Sociologie des groupes professionnels, Paris, La Découverte, 2009.
- Dubois V., La culture comme vocation, Paris, Raisons d'agir, 2013.
- Fiorina M., Divided Government in the American States: A Byproduct of Legislative Professionalism?, American Political Science Review, vol. 88, 1994.
- Friedson E., La profession médicale, Paris, Payot, 1984.
- Gagliarducci S., Nannicini T., Do Better Politicians perform better ? Disentangling Incentives from Selection, Journal of the European Economic Association, vol. 11, 2003.
- Garrigou A., Vivre de la politique. Les "quinze mille", le mandat et le métier, Politix, n°20, 1992.
- Gaxie D., La démocratie représentative, Paris, Montchrestien, 1996.
- Hibbing J.R., Legislative Institutionalization with Illustrations from the British House of Commons, American Journal of Political Science, n°3, 1988.
- Lagroye J., Etre du métier, Politix, n° 28, 1994.
- Lehingue P., Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques, in Offerlé M. (dir.), La profession politique. XIXe-XXe siècles, Paris, Belin, 1999.
- Offerlé M. (dir.), La profession politique. XIXe-XXe siècles, Paris, Belin, 1999.
- Pattie C., Johnston R., MPs' Expenditure and General Election Campaigns: Do Incumbents Benefit from Contacting their Constituents, Political Studies, n°3, 2009.
- Phélippeau E., La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995), in Courty G. (dir.), Le travail de collaboration avec les élus, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2006.
- Polsby N. W., The Institutionalization of the US House of Representatives, American Political Science Review, n°1, 1968.
- Weber M., Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / La codification des indemnités des élus

Romain Rambaud (Université de Grenoble-Alpes, CRJ), L'évolution des normes : généalogie des problématiques

Marie-Ange Grégory (IEP Aix en Provence, CHERPA), La négociation d'avantages pécuniaires : un objet fédérateur, propice à la mobilisation des élus

Aurélié Tibbaut et Florent Legrand (Université libre de Bruxelles, CEPAP), La rémunération des élus locaux à Bruxelles : Quelle influence sur l'exercice du contrôle démocratique ?

## **Axe 2 / Les usages de l'argent par les élus**

Abel François (Université de Lille 1, LEM) et Eric Phélippeau (Université Paris Nanterre, ISP), Vivre de la politique locale

Louise Dalibert (Université de Nantes), La gratification financière du métier politique. Le cas de Jean-Philippe Magnen

Sébastien Vignon (Université Picardie Jules Vernes, CURAPP-ESS), Les usages symboliques et politiques des indemnités électives dans les mondes ruraux. L'exemple des maires de Picardie

## **Participants**

DALIBERT Louise Louise.dalibert@etu.univ-nantes.fr

DEMAZIERE Didier didier.demaziere@sciencespo.fr

FRANCOIS Abel abel.francois@univ-lille1.fr

GREGORY Marie-Ange marieange.gregory@gmail.com

LEGRAND Florent Florent.Legrand@ulb.ac.be

LE SAOUT Rémy remy.le-saout@univ-nantes.fr

PHELIPPEAU Eric ephelipp@u-paris10.fr

RAMBAUD Romain Romain.rambaud@univ-grenoble-alpes.fr

TIBBAUT Aurélié atibbaut@ulb.ac.be

VIGNON Sébastien sebastienvignon@yahoo.fr

## ST 35

### Des élites administratives de second ordre : positions, trajectoires et logiques de corps

#### *Second-order administrative elites. Positions, trajectories and corps d'Etat patterns*

#### Responsables scientifiques

**Sylvain Brunier** (CSO, Sciences Po) [sylvain.brunier@sciencespo.fr](mailto:sylvain.brunier@sciencespo.fr)

**Scott Viallet-Thévenin** (CSO, Sciences Po et CREST, Université Paris Saclay)  
[scott.vialletthevenin@sciencespo.fr](mailto:scott.vialletthevenin@sciencespo.fr)

#### Présentation

Ce panel vise à rassembler et discuter les travaux qui se focalisent sur une partie méconnue de la haute administration publique, qu'on pourrait qualifier provisoirement comme un "second ordre" administratif, par opposition à la fois à la Noblesse d'Etat constituée des grands corps, et à une multitude de cadres qui sont caractérisés dans la littérature d'abord par leur position d'intermédiaires. Les sommets de l'Etat français ont fait l'objet d'une ample littérature (Bourdieu, 1989 ; Suleiman, 1979 ; Thoenig, 1987). Des analyses plus récentes ont ensuite cherché à poursuivre cette ligne d'investigation en articulant connaissance des élites et analyse de ces élites en action (Genieys & Hassenteufel, 2012). Mais c'est moins le processus de décision qui nous intéresse ici que l'analyse des trajectoires de hauts fonctionnaires qui ne sont pas passés par les grands corps administratifs et techniques qui ont le pouvoir de recruter à la sortie de l'ENA, de Polytechnique ou de l'ENS. A titre d'exemple, on pourrait évoquer les corps d'inspection ministérielle, les administrateurs coloniaux, les administrateurs territoriaux, les contrôleurs d'Etat, les ingénieurs des Travaux publics de l'Etat, les ingénieurs des Etudes et techniques de l'armement, les conseillers des Chambres régionales des comptes. Il s'agit donc d'étudier les logiques d'appartenance à ces corps, dans une perspective de renouvellement de la sociologie de l'administration.

Plus récemment, les cadres intermédiaires de l'action publique (Barrier, Quéré et Pillon, 2015) ont fait l'objet d'investigations qui se sont particulièrement attachées à leur rôle dans la mise en œuvre des politiques associées au New Public Management dans différents secteurs (Barrier, Musselin, 2015 ; Belorgey, 2010 ; Bezes et al., 2011 ; Hugrée, 2010). Nous faisons l'hypothèse que ces corps ne se caractérisent pas uniquement par leur fonction d'intermédiaire dans l'action publique mais aussi par une position commune dans la fonction publique. Les logiques de corps, que n'épuise pas la seule analyse des politiques publiques, jouent un rôle non négligeable dans l'action de ces individus, en ce qu'elles balisent les carrières, structurent des représentations communes, et conditionnent l'accès à des ressources sociales, économiques, techniques. Par rapport aux grands corps, les corps de "second ordre" que nous proposons d'étudier ici se caractérisent par des logiques d'action collective de faible intensité.

Pour renseigner cette question, il serait intéressant de mettre en regard des travaux s'inscrivant dans différentes temporalités. L'appel est ouvert à des enquêtes socio-historiques prenant en compte la longue durée de la constitution des services administratifs (Baruch et Duclert, 2000), comme à des études davantage centrées sur le contexte récent de la réforme de l'Etat (Bezes, 2009 ; Hood, 1991 ; Le Gales et Scott, 2008). Si l'appel est centré sur le cas de la France, il serait très intéressant de pouvoir disposer de points de comparaison dans d'autres pays. Trois directions non exclusives et qui pourront évoluer selon les réponses à cet appel sont proposées :

- Des corps sans organes (contraintes). Nous proposons ici de focaliser l'attention sur les trajectoires individuelles des hauts fonctionnaires qui appartiennent à ces corps de second ordre, aux difficultés qu'ils rencontrent pour faire avancer leur carrière et pour exprimer des revendications collectives. Si les grands corps d'Etat se caractérisent par leurs capacités à organiser la circulation de leurs membres de manière fluide entre des positions hétérogènes (public/privé ; ministère d'origine/nouveau ministère ; administration centrale/agences et établissements publics), les carrières des individus que nous souhaitons observer s'inscrivent dans d'autres logiques. Leurs possibilités d'ascension comme de circulation sont limitées, et nous faisons l'hypothèse qu'ils s'en remettent à des stratégies plus individuelles pour se déplacer au sein de la haute fonction publique. La mise en regard de différents travaux prosopographiques permettrait par exemple d'éclairer cette question de l'articulation des trajectoires individuelles et des logiques de corps.

- Des corps en action (ressources). Nous proposons également de travailler sur la délimitation du champ d'action de ces différents corps de second ordre. On peut s'interroger sur la manière dont ils parviennent à agir collectivement, pour prendre part aux processus de décision et faciliter les carrières de leurs membres. Les grands corps leur servent-ils de point de référence ou développent-ils des stratégies de mobilisation propres ? A quelles barrières organisationnelles et professionnelles se heurtent-ils ? Quelles alliances et quelles ressources mettent-ils en œuvre ? Nous faisons l'hypothèse que l'étude des cadres intermédiaires de l'administration, focalisée sur la mise en œuvre des politiques sectorielles, gagnerait à prendre en compte l'inscription de ces individus dans des corps. Il s'agirait alors de retracer les trajectoires de ces corps. La question de la professionnalisation, ou des professionnalisations, nous paraît un enjeu central pour les corps de second ordre. Ces processus passeraient notamment par l'appropriation de nouveaux savoirs et instruments, combinée à une connaissance empirique fine des positions et des personnels au sein de l'administration à laquelle ils appartiennent.

- Des corps en mission (représentations). Nous proposons enfin de nous interroger sur la singularité des représentations des corps de second ordre. Ces représentations se distinguent-elles de celles de la Noblesse d'Etat, ou de celles des agents administratifs de guichet ? Sont-ils passés par des écoles spécifiques, ont-ils suivi des modules de formation transversaux aux différents secteurs d'activité ? Le fait que les opportunités et stratégies de pantouflage soient limitées peut nous inciter à travailler sur le rapport qu'ils entretiennent au service de l'Etat. Si les grands commis de l'Etat continuent de se positionner comme serviteurs de l'intérêt général, y compris lorsqu'ils pantouflent (Suleiman, 1979), les élites de second ordre pourraient se caractériser par une conception plus restreinte du service de l'administration et de la défense de ses intérêts. On peut faire l'hypothèse que les projets récents de réforme de l'Etat, caractérisés par le souci de soi de l'Etat (Bezès, 2009), ouvrent de nouvelles opportunités pour les corps de second ordre. Sont-ils en mesure de renverser les hiérarchies sectorielles ? En quoi l'externalisation de services de l'Etat dans de nouvelles agences ou établissements publics leur donnent de nouvelles possibilités de carrière ? De quelle manière investissent-ils les instruments de mesure d'évaluation des politiques publiques ?

*This session aims at gathering empirical work focusing on a little known fraction of the high-level public service. We provisionally call it the second administrative order, by opposition with the Noblesse d'Etat (Bourdieu, 1989) and a vast population of public managers, characterised as intermediaries by the literature. The highest administrative elites have been thoroughly studied (Bourdieu, 1989 ; Suleiman, 1979 ; Thoenig, 1987). More recent surveys have tried to bring together their actions with their career profiles (Genieys & Hassenteufel, 2012). But this call is less interested in decision processes than in the analysis of the trajectories of high civil servants that are not part of grands corps d'Etat. For example, we are thinking about corps d'inspection ministérielle, les administrateurs coloniaux, les administrateurs territoriaux, les*

*contrôleurs d'Etat, les ingénieurs des Travaux publics de l'Etat, les ingénieurs des Etudes et techniques de l'armement, les conseillers des Chambres régionales des comptes. We are interested in the meaning attached to a corps membership. This perspective will shine a new light on the sociology of public service.*

*Recent studies have underlined the role of middle managers in the public sector (Barrier, Quéré et Pillon, 2015). Particularly in the context of New Public Management reforms (Barrier, Musselin, 2015 ; Belorgey, 2010 ; Bezes et al., 2011 ; Hugrée, 2010). We are making the hypothesis that these corps d'Etat are not characterized univocally through their role as intermediaries but also by the position they share in the public service. Policy analysis often neglects the consequences of the public sector structuration in corps d'Etat. Corps d'Etat structure careers, shared meaning and condition the access to social, economic and technical resources. Compared to the grands corps, second level order corps d'Etat are characterised a collective action of a lower intensity.*

*In order to answer this research question, it would be interesting to bring together empirical works dealing with various time periods. This call is widely open to socio historical studies, especially those taking into account long term processes in the making of public services (Baruch et Duclert, 2000). We are also interested into monographs centred on the recent State reforms context (Bezes, 2009 ; Hood, 1991 ; Le Gales et Scott, 2008). We would be very much interested in proposals about other public services than the French one. We propose three non-exclusive directions that are likely to change.*

*- Des corps sans organes (constraints). This section is focused on second order high civil servants individual trajectories and to the difficulties they encounter throughout their career progression and the expression of collective claims. Grands corps d'Etat are characterized by their ability to efficiently organize their members' circulation between heterogeneous positions (public/private, central services/agencies etc.). The civil servants we are interested in have comparatively limited chances to advance their career and to move across sectors. We are making the hypothesis that they rely more on individual strategies. Comparing prosopographical monographs would inform the articulation between individual and collective trajectories through corps d'Etat.*

*- Des corps en action (resources). This call is also focused on these second order corps' field of action and its delimitation. One can question the way they mobilize collectively. Do they think about grands corps d'Etat as standards or do they elaborate their own collective strategies? What organizational and professional barriers do they encounter on their way? Which alliances and resources do they use? In our opinion, the study of middle managers of the public sector is too much focalised on the implementation of sectorial policies and would benefit from taking into account the patterns delimited by corps. Professionalization processes appear to be a central stake for second order corps. These processes are fuelled by tools and specific knowledge, combined with a precise empirical knowledge of the people and positions in the public sector.*

*- Des corps en mission (shared meanings). What are the specificities of the meanings shared by the second order civil servants? Do these shared meanings differ from those of the Noblesse d'Etat or those of street level bureaucrats? Did they graduate from specific universities or did they share common academic curricula? The possibilities to work in the private sector are limited. What does it imply in terms of the way they consider the State? If grands corps d'Etat members pretend to serve the general interest including when they work for the private sector, second order civil servants can be characterized by a full commitment in the defence of the public administration. Recent State reform plans are opening new opportunities for second order civil servants. Are they able to reverse historical sectorial hierarchies? How do they seize evaluation tools?*

## REFERENCES

- Barrier, J., & Musselin, C. (2015). La réforme comme opportunité professionnelle ?, *Gouvernement et action publique*, (4), 127-151.
- Barrier, J., Pillon, J. M., & Quéré, O. (2015). Les cadres intermédiaires de la fonction publique. *Gouvernement et action publique*, (4), 9-32.
- Bezes, P. (2009). Réinventer l'État: les réformes de l'administration française (1962-2008) PUF.
- Bezes, P., Demazière, D., Le Bianic, T., Paradeise, C., Normand, R., Benamouzig, D. & Evetts, J. (2011). New Public Management et professions dans l'État: au-delà des oppositions, quelles recompositions? *Sociologie du travail*, 53(3), 293-348.
- Bourdieu, P. (1989). La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps, Editions de Minuit, Paris
- Jobert, B., & Muller, P. (1987). L'État en action. Politiques publiques et corporatismes. Paris: Presses Universitaires de France.
- Genieys, W., & Hassenteufel, P. (2012). Qui gouverne les politiques publiques ? *Gouvernement et action publique*, (2), 89-115.
- Hood, C. (1991). A public management for all seasons ? *Public administration*, 69 (1), 3-19.
- Le Galès, P., & Scott, A. J. (2008). Une révolution bureaucratique britannique? *Revue française de sociologie*, 49(2), 301-330.
- Rouban, L. (2000). Les préfets de la République 1870-1997. Cahier du CEVIPOF n° 26, 2.
- Rouban, L. (2003). L'Inspection générale des finances, 1958-2000: Quarante ans de pantouflage. Centre National de la Recherche Scientifique.
- Suleiman, E., (1979). Les élites en France: grands corps et grandes écoles. Paris, Seuil.
- Tanguy, G. (2009). Corps et âme de l'état: socio-histoire de l'institution Préfectorale (1880-1940). Thèse, Université Paris I.
- Thoening, J. C. (1987). L'ère des technocrates: le cas des Ponts et chaussées (Vol. 23). L'Harmattan.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

François Denord (CESSP-CNRS), Sylvain Thine (CESSP-CNRS), Être petits chez les grands : les corps secondaires de l'Ecole nationale d'administration

Natacha Gally (Univ. Paris 2 Panthéon Assas - CERSA) et Olivier Quéré (ENS de Lyon - Triangle), Où sont les cadres ? L'impossible professionnalisation des corps d'encadrement généralistes

Fabien Eloire (Université de Lille 1 - Clersé CNRS), Interdépendance et hiérarchie au sein de la Direction du Trésor : une étude exploratoire (1976-1988)

Claire Dedieu (Université de Montpellier, Irstea), La suppression de l'ingénierie publique au ministère de l'Agriculture. Logiques de corps et trajectoires des fonctionnaires

Marion Demonteil (IRISSO-CNRS), Les trois mousquetaires, les sept samourais et l'armée mexicaine : logiques de déclassement et sécurisation de fin de carrière chez les inspecteurs généraux des affaires culturelles (1959-2015)

Sami Mahbouli (CFA Blois), Perceptions du rôle et stratégies de carrières des membres du corps des administrateurs du Sénat

## Participants

DEDIEU Claire [claire.dedieu@irstea.fr](mailto:claire.dedieu@irstea.fr)

DEMONTEIL Marion [marion.demonteil@dauphine.fr](mailto:marion.demonteil@dauphine.fr)

DENORD François [denord@msh-paris.fr](mailto:denord@msh-paris.fr),

ELOIRE Fabien fabien.eloire@univ-lille1.fr  
GALLY Natacha natacha.gally@gmail.com  
MAHBOULI Sami sami.mahbouli@hotmail.fr  
QUERE Olivier olivier.quere@sciencespo-lyon.fr,  
THINE Sylvain sylvain.thine@wanadoo.fr,

## ST 36

# Le pouvoir local, entre politisation et dépolitisation

## *Local government: between politicization and depoliticization*

### Responsables scientifiques

**Sébastien Ségas** (Université Rennes 2, CRAPE/Arènes) sebastien.segas@univ-rennes2.fr

**Aurélia Troupel** (Université de Montpellier, CEPEL) aurelia.troupel@univ-montp1.fr

### Présentation

Depuis les années 1980, l'évolution de l'espace politique local a fait l'objet d'une double lecture en ce qui concerne sa politisation, entendue ici essentiellement comme un processus de partisanisation. La première a insisté sur l'emprise croissante des partis sur la vie politique locale, cette tendance débouchant sur une « unification des marchés politiques » centraux et périphériques (Gaxie, Lehingue, 1984). Pour nuancer cette première lecture, on a pu mettre en avant des processus de dépolitisation du local : le souci de certains candidats locaux de gommer au maximum leur étiquette partisane dans un contexte national difficile (Cadiou, 2009) ou encore le recours, y compris dans de grands centres urbains, à la « rhétorique de la proximité » (Le Bart, Lefebvre, 2005) ou à des thématiques consensuelles permettant de mettre en avant des compétences managériales. Dans le champ de l'action publique, ce recentrage sur des thématiques non-clivantes, tendrait à produire de la standardisation (Arnaud et ali., 2007), la variable partisane ayant in fine peu d'effet sur les politiques publiques locales.

Il s'agit ici de dépasser cette lecture dichotomique pour analyser comment la tension fondamentale entre politisation et dépolitisation est appropriée/articulée par des acteurs politiques et administratifs en fonction des ressources et des contraintes dont ils disposent ou auxquelles ils doivent faire face dans une configuration socio-politique donnée. En ce sens, les changements institutionnels peuvent avoir un impact sur la manière dont les acteurs locaux composent avec la tension politisation/dépolitisation (axe 1). Le jeu particulier des personnels administratifs, oscillant entre registre professionnel et proximité politique, constitue également un objet d'analyse privilégié pour observer la façon dont cette tension est appropriée (axe 2).

### Axe 1. La politisation des assemblées locales

Depuis bientôt une décennie, l'espace local est en « réorganisation » permanente ; les délimitations des circonscriptions électorales ont été remaniées, les modes de scrutin révisés, les compétences redistribuées. Ces nombreuses réformes semblent avoir conduit à une plus grande politisation du local, l'empreinte des partis et groupes politiques, le fonctionnement entre majorité et groupes d'opposition paraissant aujourd'hui plus marqués. Pour le vérifier, deux phases ont été retenues : l'une concernant la campagne, la seconde portant sur la gouvernance des assemblées locales.

- Codification de la campagne et politisation

En réglementant davantage les élections municipales dans les petites communes (dépôt de candidatures, passage au scrutin de liste bloqué et paritaire), la loi du 17 mai 2013 n'a-t-elle pas contribué à renforcer l'emprise des partis, pourvoyeurs de moyens financiers et humains pour faire campagne, voire « viviers » de candidats et surtout de candidates ?

Cette loi a également instauré le scrutin binominal pour les élections départementales. Comment ont été composés ces binômes ? Quels accords entre les partis ont-ils été passés sachant que ces binômes, paritaires, pouvaient également être mixtes politiquement ?

- Politisation et gouvernance des assemblées

Conséquences indirectes du changement de mode d'élection ou témoins d'institutions en plein essor, les assemblées locales seraient davantage politisées. Renouvelées intégralement et non plus partiellement, les conseils départementaux ne sont-ils pas plus traversés par des clivages partisans ? Quid des assemblées intercommunales qui ont vu, avec l'introduction du fléchage, l'apparition de groupes d'opposition (Le Saout, 2014) ? Le gouvernement « par consensus » de l'intercommunalité (Desage, 2011 ; Guéranger, Desage, 2011) ne s'en trouve-t-il pas compromis ? Enfin, les élections régionales de 2015 ont amené dans les assemblées de nombreux élus FN. Comment se passent les relations avec ce type d'élus ?

## **Axe 2. La partisanisation de l'administration politique locale**

La question du rapport au politique des agents territoriaux a fait l'objet de deux lectures contrastées. D'un côté, le poids des critères partisans dans la sélection des cadres dirigeants a été largement souligné, alimentant des comparaisons avec le spoil system américain (Le Bart, 2003). De l'autre, certaines recherches ont pointé la capacité des cadres dirigeants à développer, dans l'exercice de leurs fonctions, une autonomie relative vis-à-vis des élus (Thoenig, Burlen, 1998). Ces deux types d'analyse, centrées sur la haute fonction publique territoriale, laissent largement dans l'ombre la question de l'impact de la politisation sur les « street level bureaucrats » (Lipsky, 1980). Elles contribuent également, comme le montrent de travaux plus récents (Biland, 2011 ; Le Saout, 2008), à différencier des formes qui, en fait, peuvent constituer des registres mobilisés alternativement en fonction des situations d'interaction par les agents territoriaux.

Explorer la façon dont ces deux registres sont investis implique de différencier les différentes dimensions recouvertes par la notion de politisation de l'administration locale (Peters, Pierre, 2004). Cette expression recouvre en effet a minima trois dimensions (Hassenteufel, 2008) qui constituent autant d'axes de questionnement :

- La nomination d'agents territoriaux en fonction de critères de fidélité politique : Il s'agira ici d'analyser la place relative (et l'articulation) des registres professionnels et partisans dans les processus de recrutement des cadres mais aussi des street level bureaucrats.
- La participation des cadres administratifs, au côté des élus, aux processus de décision en matière d'action publique : Dans quelle mesure ces fonctionnaires ou contractuels diffusent-ils des référentiels professionnels transpartisans dans la sphère politique locale ? A contrario, comment les agents territoriaux sont-ils amenés à intégrer les contraintes d'acceptabilité politique dans leurs pratiques décisionnelles ?
- L'influence des préférences politiques personnelles des fonctionnaires territoriaux sur leur comportement : L'accent sera mis sur les cas de dissonance entre les préférences des agents, occupant des positions de cadre ou pas, et l'ancrage partisan de l'exécutif local. Une attention particulière sera également accordée au cas des fonctionnaires territoriaux qui entrent en politique (Rouban, 2014).

*Since the 1980s, the evolution of the local political arena has been interpreted under a dual scope in terms of politicization. The first interpretation has insisted on the increasing hold of parties on local politics, as this tendency leads to an "unification of political markets" (Gaxie, Lehingue, 1984). In an attempt to somewhat mitigate this first interpretation, local depoliticization processes have been emphasized (Cadiou, 2009 ; Le Bart, Lefebvre, 2005). Our intention is to rise beyond a dichotomous reading and analyze how this fundamental tension between politicization and depoliticization is appropriated / articulated by political and administrative actors. In this sense, institutional changes, and particularly voting methods, can impact how local actors handle the politicization/depoliticization tension (axis 1). The particular*

*behavior of administrative employees, oscillating between professionalism and political proximity, also constitutes a special focus when observing how this tension is claimed (axis 2).*

### **Axis 1. The Politicization of Local Assemblies**

*For nearly a decade, local space has been undergoing a continual process of "reorganization." Electoral boundaries have been recast, voting methods revised, and competencies have been redistributed. These many reforms seem to have produced greater local politicization. The weight of parties and political groups and the mechanisms between a majority and opposition groups have become more pronounced.*

*To test this hypothesis, two study approaches will be adopted. The first examines the campaign phase. The second approach studies the governance of local assemblies.*

- *Campaign Codification and Politicization*

*Following the Law of May 17, 2013, the 2014 French municipal elections were held in a much more regulated context. Has this change reinforced the control of parties, by providing financial and human means to campaigning, or even by providing candidates, especially women candidates? The law also introduced the binominal system for departmental elections. How were these pairs composed? What kind of party agreements were made, knowing that these "man / woman" pairs could also be politically mixed?*

- *Assembly Politicization and Governance*

*Whether we consider the indirect consequences of amendments to electoral regulations or the way developing institutions operate, several elements suggest that local assemblies may be more politicized. Now that they are no longer partially, but fully renewed, aren't departmental assemblies more prone to partisan divisions? What about inter-communal assemblies, which saw the rise of opposition groups? Does this result in compromising a "consensus" system of government (Guéranger, 2011; Guéranger, Desage, 2011)? Finally, the 2015 regional elections introduced many Front National members into assemblies. How have relationships amongst elected officials evolved?*

### **Axis 2. The Partisanisation of Local Political Administration**

*The relationship between territorial agents and politics was examined through two contrasted approaches. An emphasis was sometimes placed on the political selection of senior executives, generating comparisons with the American spoil system (Le Bart, 2003). Conversely, other research has flagged the capacity of senior executives to develop, in the course of their responsibilities, a relative autonomy from elected officials (Thoenig, Burlen, 1998). These two analyses, as suggested by more recent studies (Biland, 2011; Le Saout, 2008), contribute to differentiating forms which may be alternatively mobilized.*

*Exploring how both of these categories are involved requires differentiating the various dimensions covered by the notion of local administration politicization (Peters, Pierre, 2004). The expression covers at least three dimensions (Hassenteufel, 2008), forming just as many lines of approach:*

- *Naming territorial representatives based on political loyalty criteria: This approach analyzes the relative place of professional and partisan dimensions in recruitment processes of senior executives and street level bureaucrats.*

- *Participation of administrative executives, alongside elected officials in public action decision processes: How do these officials or employees spread trans-partisan professional ideologies into the local political sphere? Conversely, how do territorial representatives integrate the pressures of political acceptability into their decisional practices?*

- *Influence of personal political preferences of territorial officials on their behavior: The emphasis here will be on discordances between the preferences of officials, whether in executive positions or not, and the partisanship of local executive. Special emphasis will also be placed on territorial officials who are entering politics (Rouban, 2014, 2015).*

## REFERENCES

- Arnaud Lionel, Le Bart Christian, Pasquier Romain, Idéologies et action publiques territoriales : la politique change-t-elle encore les politiques ?, PUR, 2007.
- Biland Émilie, « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales. », Politix 4/2011 (n° 96).
- Cadiou Stéphane, Le pouvoir local en France, PUG, 2009.
- Desage Fabien, « L'intercommunalité », in Pasquier Romain, Guigner Sébastien, Cole Alistair (ss. la dir.), Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sc. Po, 2011, pp. 283-289 ;
- Desage Fabien, Guéranger David, La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales, Éditions du Croquant, 2011.
- Dubois Vincent, La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère, Economica, 1999.
- Gaxie Daniel, Lehingue Patrick, Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale, PUF, 1984.
- Gourgues Guillaume, Les politiques de démocratie participative, PUF, 2013.
- Hassenteufel Patrick, Sociologie politique : l'action publique, Amand Colin, 2008.
- Le Bart Christian, Les maires. Sociologie d'un rôle, Presses Universitaires du Septentrion, 2003.
- Le Bart Christian, Lefebvre Rémi, La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques, PUR, 2005.
- Le Saout Rémy, « L'élection des conseillers communautaires au « suffrage universel direct ». Un contrôle citoyen... sous contrôle des élus municipaux », Métropolitiques, 12 mars 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-election-des-conseillers.html>
- Le Saout Rémy, « Intercommunalité et mutation des liens entre directeurs des services municipaux et maires. », Revue française d'administration publique 4/2008 (n° 128).
- Lipsky Michael, Street level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services, Russell Sage Foundation, 1980.
- Peters Guy, Pierre Jon, dir., Politicization of the public service in comparative perspective. The quest for control, Routledge, 2004.
- Rouban Luc, « La sélection sociale des candidats aux élections régionales de 2015 », note du CEVIPOF, novembre 2015.
- Rouban Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires de villes de plus de 30 000 habitants », CEVIPOF, mai 2014
- Thoening Jean-Claude, Burlen Katherine, « Les secrétaires généraux des villes », Politiques et management public, 16 (1), 1998.
- Vignon, Sébastien, « Les secrétaires de mairie des communes rurales. La professionnalisation inachevée de collaborateurs politiques » in Courty (G.) (dir.), Le travail de collaboration avec les élus, Paris, Michel Houdiard Editions, 2005 ; pp. 197-217.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Présentation de la ST 36 : Sébastien Ségas et Aurélia Troupel

### Axe 1 / La partisanisation des assemblées locales

Grandjean Geoffrey (Université de Liège), Dépolitisation et politisation de la formation des majorités communales en Belgique

Darmon Éric (Université de Rennes I, CREM CNRS & M@RSOUIIN) et Aurélia Troupel (Université de Montpellier, CEPÉL), Etiquette politique versus ancrage local : les ressorts de la qualification des candidats aux départementales de 2015

Arnaud Huc (Université de Montpellier, CEPEL), Les nouveaux élus locaux frontistes, des représentants "sur-politisés" ?

Anne Mévellec (Université d'Ottawa), Guy Chiasson (Université du Québec en Outaouais), et Mario Gauthier, (Université du Québec en Outaouais), Partisanisation ou politisation des municipalités québécoises ?

Discutant : Thomas Frinault (Université Rennes 2, CRAPE/Arènes)

## **Axe 2 / La politisation de l'administration politique locale**

Patricia Loncle (EHESP, CRAPE/Arènes) et Céline Martin (Université de Cergy-Pontoise, EMA), Les rôles des cadres administratifs locaux dans la formulation d'une politique locale de jeunesse : diffusion partielle de référentiels comme non partisans dans la sphère politico-administrative locale

Clément Lescloupe (Université Paris 1, CESSP), Le non-respect de la loi SRU : Entre critiques politiques et justifications techniques

Mariana Tournon (Université Paris Est, Lab'Urba), Les maires et leurs techniciens. Registres de politisation et de dépolitisation des dirigeants d'un organisme HLM

Manon Pesle (IEP Grenoble, PACTE), Les cadres métropolitains : la politisation d'un savoir technique

Discutant : Sylvain Barone (IRSTEA, UMR G-EAU)

Conclusion : Sébastien Ségas et Aurélia Troupel

## **Participants**

BARONE Sylvain sylvain.barone@irstea.fr  
CHIASSO Guy , Guy.Chiasson@uqo.ca  
DARMON Eric eric.darmon@univ-rennes1.fr  
FRINAULT Thomas thomas.frinault@univ-rennes2.fr  
GAUTHIER Mario Mario.Gauthier@uqo.ca  
GRANDJEAN Geoffrey geoffrey.grandjean@ulg.ac.be  
HUC Arnaud arnaud\_huc@outlook.com  
LESCLOUPE Clément Clement.Lescloupe@univ-paris1.fr  
LONCLE Patricia Patricia.Loncle@ehesp.fr  
MARTIN Céline Celine.MARTIN@ehesp.fr  
MEVELLEC Anne mevellec@uottawa.ca  
PESLE Manon manon.pesle@umrpacte.fr  
SEGAS Sébastien sebastien.segas@univ-rennes2.fr  
TOURNON Mariana mariana\_t\_z@yahoo.fr  
TROUPEL Aurélia aurelia.troupel@umontpellier.fr

## ST 37

### Dans l'ombre de la loi. Travail au parlement et vie politique

### *In the Shadow of the Law. Work at the Parliament and Political Activity*

#### Responsables scientifiques

**Sébastien Michon** (Université de Strasbourg) smichon@unistra.fr

**Etienne Ollion** (Université de Strasbourg) ollion@unistra.fr

#### Présentation

Fonction centrale des assemblées, la production législative est aussi l'objet de l'attention principale des chercheur.e.s, qui souvent placent la question de la production de la loi au cœur de l'analyse. L'activité des élus ne se limite pourtant pas au travail de fabrique législative, ou même au travail de contrôle de l'exécutif. Bien d'autres pratiques politiques ont lieu dans ces lieux, comme au cours du mandat de parlementaire. Par ailleurs, les élus ne sont pas les seuls à participer à la production législative, y compris lorsque celle-ci est de leur ressort. À côté de ces derniers, nombre d'acteurs sont impliqués, qu'une focale centrée sur les élus tend à faire disparaître de l'analyse.

C'est à l'étude de ces activités qui se déroulent « dans l'ombre de la loi » au sein d'espaces dédiés avant tout à la production législative, que cette section se propose de contribuer. L'objectif est à la fois de mieux connaître le fonctionnement de ces institutions et de leurs agents, mais aussi de s'en servir comme autant d'observatoires pour analyser le champ politique et ses dynamiques. Plusieurs dimensions pourront être étudiées, parmi lesquelles :

Plusieurs dimensions pourront être envisagées, seules ou combinées :

i) Un premier axe de réflexion pourrait consister à s'intéresser à l'usage que font les élus de leur mandat. À côté de l'activité législative à proprement parler, bien d'autres sont réalisées au cours du mandat. À tel point que la production législative, même entendue au sens large de toutes les activités qui tiennent à la production ou la modification de la loi, constitue une part circonscrite de leur activité quotidienne. Cette situation connaît d'ailleurs des variations. D'une époque à l'autre, les usages du parlement diffèrent. D'un pays à l'autre, les ressources octroyées, la visibilité médiatique conférée, ou encore les formes du travail parlementaire permettent des usages du parlement (et du mandat) qui varient fortement.

ii) Un autre aspect consiste à s'intéresser aux « personnels de renfort » (Becker, 1988) des parlementaires, afin de saisir le rôle qu'ils jouent dans la production législative. Dans les parlements, les élus ne sont en effet pas les seuls à prendre en charge l'activité de production législative. Si plusieurs travaux récents ont bien montré le rôle joué par les collaborateurs d'élus dans ce domaine, ils ne sont toutefois pas les seuls à accompagner ces derniers dans cette tâche. Plusieurs autres acteurs peuvent être évoqués. Souvent confondus avec le parti, les groupes politiques jouent un rôle crucial d'organisation de l'activité parlementaire. Les administrateurs sont un autre maillon peu visible mais central à l'activité législative. Ils forment un petit groupe aussi discret qu'important au fonctionnement de l'institution. D'autres pourraient être mentionnés, comme les commissaires du gouvernement (envoyés des ministères lors de la discussion de la loi, qui à l'Assemblée disposent d'espaces réservés), etc.

iii) Un autre aspect consistera à étudier les aspects extra-législatifs de l'activité des élus, y compris lorsqu'elle est orientée vers le travail de la loi. Le dépôt d'une proposition de loi ou d'amendements, la prise en charge de rapports, les interventions en séance ou en commission ou l'interpellation du gouvernement via des questions sont autant d'activités surdéterminées par divers enjeux politiques – dont des enjeux de publicisation ou de carrière. Le troisième axe de la session se donne pour objectif d'examiner la manière dont les parlementaires mènent leur travail « au travers de la loi ».

Partant de ce constat d'une diversité des usages des parlements au-delà de la production législative, comme des acteurs qui participent à la production législative, la section thématique invite des propositions qui traitent de l'un de ces thèmes, ou les croisent. Offrant un nouveau point de vue sur ces institutions, la section doit permettre aussi d'ouvrir une fenêtre originale sur le champ politique et ses évolutions. Car si la production de la loi n'est qu'une activité mineure de ces institutions, en particulier dans certains pays où la place des parlementaires dans le trajet de la loi est relativement limitée (Huber, 1986), les parlements restent le plus souvent des lieux centraux de la vie politique nationale.

Une priorité sera donnée aux travaux qualitatifs comme quantitatifs qui permettent une mise en perspective (historique, nationale, institutionnelle), comme à ceux qui mettent l'accent sur des aspects moins connus de l'activité de ces institutions.

A central function of parliaments - at least constitutionally -, lawmaking is probably the aspect that has retained most of the attention of researchers. However, the activity of the members of parliaments is neither limited to lawmaking, nor to the control of the executive branch. In fact, MPs carry out scores of other activities during their term. Moreover, elected officials are not the only ones to participate in the legislative production, including when it is their responsibility. Besides them, many other actors are involved whose role tends to be concealed by a strict focus on elected members.

This section aims at examining these various activities taking place "in the shadow of the law" in such spaces primarily dedicated to legislative production. The goal is to reach a better understanding of the functioning of these institutions and their agents, but also to use parliaments as observatory points to analyze in the political field and its dynamics. The section welcomes proposals from scholars working in this area, irrespective of their original discipline, methods or theoretical approach. The proposals can tackle (but are not limited to) one of the following aspects:

i) A first possible direction of work is to investigate what MPs do of their term. Besides lawmaking, MPs carry out many activities while elected: they meet socio-economic actors or representatives of interest groups; they exchange with colleagues and attend party or group meeting; they interact with journalists, they invite constituents, etc .... Ultimately, lawmaking is only a limited share of their activity, even when understood in the broadest sense of the term. How do MPs use their term in office, and what for?

ii) Other proposals could focus on the "supporting personnel" who assist parliamentarians, in order to better understand the role they play in the everyday life of the institution. While they sign the bills into laws, the Members of parliaments are not the one who dedicate most time working on them. Other groups can be mentioned: often confused with the party, political groups play a crucial role for the organization of parliamentary activity. Nowadays, they are endowed with a permanent staff which gives them some leeway to develop an expertise on various topics, although with significant variations from one country to another. Officials are another discreet but central group in the legislative work. They play a central role in the functioning of the institution. In fact, they are the one who, at the request of the MPs, draft texts and amendments or reports without ever endorsing them. During committee sessions, they advise parliamentarians. Others actors could be mentioned, such as government envoys, sent by the cabinets during the discussion of the law in order to follow closely the process.

iii) Other proposals again could zoom in on the extra-legal aspects of the lawmaking process. Submitting a bill or an amendment, filing in a report, intervening during plenary or committee sessions, asking questions to the government... all of these activities are over-determined by various political rationale - from communication to career-making. To take just an example, the number of votes, amendments and written questions to the government all rose significantly in France in the last two decades, despite reforms aimed at curbing this growth. This "legislative inflation" shows well that politicians are also using the tools at their disposal to carry out their activities. On this case or on others, the session invites papers which try detail and account for this repurposing, and examine how MPs conduct their work "through the law".

Priority will be given to qualitative and quantitative works and papers offering a comparison (historical, national, institutional) as well as to those focusing on understudied aspects.

## REFERENCES

- Abèles M. (2000), *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob.
- Achin C. (2005), *Le mystère de la chambre basse: comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*, Dalloz.
- Baloge, M. (2016), « Le député débutant », *Politix* 113, p. 201-222.
- Beauvallet W. (2014), « Pour une sociologie des auxiliaires politiques et parlementaires : l'exemple de l'Assemblée Nationale », in Mazeaud, A. (ed.), *Pratiques de la représentation politique*, PUR, p.163-178.
- Costa O., Kerrouche E. (2007), *Qui sont les députés français?: enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Costa O. (ed.) (2013), « Parliamentary Representation in France », *Journal of Legislative Studies*, 19 (2).
- Darviche M.-S., Genieys W., Hoeffler C., Joana J. (2013), « Des 'long timers' au sommet de l'État Américain. Les secteurs de la défense et de la santé (1988-2010) », *Gouvernement et action publique*, 2 (1), p. 9-38.
- Demazière D., Le Lidec P. (eds.) (2014), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, PUR.
- Egeberg M., Gornitzka A., Trondal J., Johannessen M. (2013). « Parliament staff: Unpacking the behaviour of officials in the European Parliament », *Journal of European Public Policy*, 20 (4), p. 495-514.
- Fretel J., Meimon J. (2005), « Les collaborateurs parlementaires à l'Assemblée nationale (2002-2007) », in Courty G. (ed.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, p. 136-156.
- Fox H. W., Hammond S. W. (1977), *Congressional staffs: The invisible force in American lawmaking*, New York, The Free Press.
- Galembert C. de, Rozenberg O., Vigour C. (eds.) (2014), *Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales*, Paris, LGDJ.
- Gardey D. (2015), *Le Linge du Palais-Bourbon*, Paris, Éditions Le bord de l'eau.
- Huber, J. D. (1996), *Rationalizing parliament: Legislative institutions and party politics in France*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kerrouche É. (2009), « Usages et usagers de la permanence du député », *Revue française de science politique*, 59 (3), p. 429-454.
- Le Lidec P. (2008), « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, 50 (2), p. 147-168.
- Michon S. (2014), *Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier.
- Navarro J., Vaillant N.-G., Wolff F.-C. (2012), « Mesurer l'efficacité des députés au sein du parlement français. L'apport des techniques de frontières non paramétriques », *Revue française de science politique*, 62 (4), p. 611-636
- Nay O. (2003), « Pour une sociologie des pratiques d'assemblée : note sur un champ de recherche quelque peu délaissé », *Sociologie du travail*, 45, p. 537-554.
- Offerlé M. (ed.) (1999), *La Profession Politique, XIX-XXe Siècle*, Belin.
- Phélippeau E. (2005), « La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995) », in Courty G. (ed.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, p. 63-80.
- Rozenberg O. (2009), « Présider par plaisir. L'examen des affaires européennes à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes depuis Maastricht », *Revue française de science politique*, 59 (3), p. 401-427.
- Vigour C. (2014), « La représentation parlementaire en France: ressources politiques, diversité des modes et logiques de représentation à l'Assemblée Nationale », in Mazeaud A. (ed.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, p. 81-98.
- Winzen T. (2011), « Technical or Political? An Exploration of the Work of Officials in the Committees of the European Parliament », *The Journal of Legislative Studies*, 17 (1), p. 27-44.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Ce que font les députés

Discutant : Frédéric Sawicki (CESSP, Université Paris 1)

Vincent Dubois (SAGE, Sciences Po Strasbourg), Marion Lieutaud (LSE), La « fraude sociale » en questions : l'essor d'une thématique politique au prisme des questions à l'Assemblée nationale (1986-2016)

Laure Squarcioni (CED, Sciences Po Bordeaux), La dépendance au parti des députés : étude du mandat parlementaire sous l'angle partisan

Martin Baloge (CESSP, Université Paris 1), Que faire quand on ne peut presque rien faire ? Agir (autrement) à l'Assemblée Nationale et au Bundestag en situation de fait majoritaire

Olivier Costa (CED, Sciences Po Bordeaux), Corentin Poyet (Sciences Po Grenoble), Par-delà les murs du Palais Bourbon : le travail en circonscription des députés français

## **Axe 2 / Ce qui se passe autour des députés**

Discutante : Catherine Achin (IRISSO, Université Paris Dauphine)

Damien Lecomte (CESSP, Université Paris 1), Les groupes politiques : faire exister et gérer une majorité parlementaire

Jonathan Chibois (IIAC LAIOS, EHESS), Le service des systèmes d'informations à l'Assemblée. Infrastructure et réseaux de coopération dans la vie parlementaire

Willy Beauvallet (Triangle, Université Lyon 2), Des élus aux groupes d'intérêts : trajectoires et représentations des auxiliaires du travail politique et parlementaire

Guillaume Courty (CERAPS, Université Lille 2), Les hommes de l'ombre. Comment l'encadrement institutionnel du lobbying en France invisibilise les représentants d'intérêt et leur travail

## **Participants**

ACHIN Catherine catherine.achin@dauphine.fr

BALOGUE Martin mbaloge@gmail.com

BEAUVALLET Willy willy.beauvallet@univ-lyon2.fr

CHIBOIS Jonathan chibois@ehess.fr

COASTA Olivier o.costa@sciencespobordeaux.fr

COURTY Guillaume courty.guillaume@sfr.fr

DUBOIS Vincent vincent.dubois@misha.fr

LECOMTE Damien dlecomte@assemblee-nationale.fr

LIEUTAUD Marion lieutaum@tcd.ie

MICHON Sébastien smichon@unistra.fr

OLLION Etienne ollion@unistra.fr

POYET Corentin corentin.poyet@sciencespo-grenoble.fr

SAWICKI Frédéric frederic.sawicki@univ-paris1.fr

SQUARCIONI Laure laure.squarcioni@gmail.com

## ST 38

# Qualifier et quantifier l'activité parlementaire : données, méthodes et pratiques

## *Qualifying and Quantifying Parliamentary Activity: Data, Methods and Practices*

### Responsables scientifiques

**François Briatte** (European School of Political and Social Sciences (ESPOL), Université Catholique de Lille) francois.briatte@univ-catholille.fr

**Olivier Rozenberg** (Centres d'Études Européennes (CEE), Sciences Po Paris) olivier.rozenberg@sciencespo.fr

### Présentation

Bien que l'analyse des parlements puisse difficilement être encore considérée comme un « angle mort » de la science politique francophone actuelle, les nombreuses recherches consacrées à ces institutions au cours des dernières années sont loin d'avoir épuisé les différentes questions que posent les acteurs parlementaires, aussi bien du point de vue des acteurs eux-mêmes (qui sont-ils, qu'il s'agisse des députés, des sénateurs, mais aussi des assistants et des personnels des assemblées) que de leur activité (que font-ils, comment, et pourquoi).

En effet, si les recherches récentes ont contribué à renouveler la sociographie des acteurs parlementaires, en faisant la lumière sur leur composition sociale et en explorant l'usage que ces acteurs font des ressources dont ils disposent ainsi que des missions auxquelles ils s'identifient, les activités propres à ce personnel n'ont fait l'objet que d'un nombre encore relativement restreint de travaux en langue française, souvent ancrés dans l'analyse du travail effectué au sein des commissions parlementaires, ou bien dans les rapports engendrés par l'intégration des logiques politiques européennes dans celle de l'espace parlementaire national.

Il nous semble, en particulier, que la recherche francophone en science politique n'a encore tiré qu'un profit limité de la mise à disposition de données de plus en plus exhaustives et granulaires (empiriquement riches) sur ce que font les acteurs parlementaires, qu'il s'agisse de leurs votes, de leur travail législatif à proprement parler (dépôts de propositions de loi et d'amendements, interventions lors des débats, questions écrites et orales, rédaction de rapports...), ou bien de leurs interactions hors des assemblées, notamment dans les médias ou sur les réseaux sociaux, sur lesquels de très nombreux élus sont désormais présents et actifs.

Ces données, de plus en plus souvent disponibles dans des formats numériques facilitant leur analyse, offrent un support empirique de premier plan à la triangulation des résultats accumulés au gré des recherches existantes, ainsi qu'un moyen d'envisager la comparaison d'acteurs parlementaires issus d'assemblées distinctes, dans l'espace ou dans le temps. Les travaux usant de quantifications de l'activité parlementaire, notamment sous l'angle comparatif, restent toutefois assez rares et laissent plusieurs questions en suspens, telles que le niveau d'observation le plus approprié pour mesurer l'activité législative, les sources disponibles et pertinentes pour ce faire, ou encore la manière de collecter ces sources et de modéliser l'activité parlementaire, aussi bien du point de vue de ce qui est à expliquer que des facteurs explicatifs mobilisables.

Cette section thématique vise à consolider l'agenda de recherche qu'esquissent ces travaux, en approfondissant la réflexion qu'ils suggèrent sur les données, les méthodes et les pratiques de recherche envisageables autour de l'activité parlementaire. Cette réflexion est également susceptible d'enrichir plusieurs questions de recherche existantes, telles que celles centrées sur les déterminants de la réélection des élus parlementaires, sur les causes et conséquences

du cumul des mandats, sur le respect ou non de la discipline de groupe lors des votes, ou sur les différentes manières qu'ont les formations politiques de se conformer aux règles du jeu parlementaire.

*Even though the analysis of legislatures can hardly still be called a "blind spot" of contemporary Francophone political science, the large volumes of research published on these institutions over the past years are far from having exhausted the various puzzles brought forward by parliamentary actors (Members of Parliament and senators, but also parliamentary staff and assistants), either from the perspective of the actors themselves (who are they) or from the perspective of their activity (what do they do, how, and why).*

*Indeed, while recent Francophone research has contributed to renew our knowledge of parliamentary actors by shedding some light over their social composition, by exploring how they use the resources at their disposal, and by describing the missions to which they commit themselves to, the specific activities of these actors have been analyzed only by a small number of these studies, often in relation to parliamentary committee work or in relation to the integration of European affairs into national parliamentary work.*

*Even more specifically, it seems to us that Francophone political science research currently underutilizes the availability of increasingly exhaustive and granular (empirically rich) data on what parliamentarians do, whether it be about their votes, about legislative work so to speak (bills and amendments, plenary speeches, oral and written questions, reports...), or about their interactions outside of assemblies, especially in the media or on social media, on which many parliamentarians are now represented and active.*

*These data, which are more and more often available in digital formats that facilitate their analysis, offer first-choice empirical resources that might be used to triangulate existing insights, or to compare parliamentarians across different assemblies, either through space or through time. Studies that make use of quantified parliamentary data, however, remain rather rare, especially when it comes to comparative studies, and leave many questions unanswered, such as the most appropriate level of observation to measure legislative activity, the sources that are available and relevant to do so, or how these data should be collected and used to model parliamentary activity, both from the point of view of what should be modeled and of what explanatory factors should be mobilized.*

*This thematic section aims at consolidating the research agenda outlined by these studies. It aims at broadening existing reflection on the data, research methods and research practices that relate to parliamentary activity. This reflection is also likely to contribute to other existing research questions, such as those centered on the determinants of reelection of office-holders, on the causes and consequences of multiple mandate-holding, on the functioning of party (in)discipline during votes, and on the various ways that political forces conform to the rules of parliamentary work.*

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Cyril Benoît (IEP Bordeaux), Étudier l'activité parlementaire en l'absence de données de votes individuels

Marion Deville (Université de Genève), Pierre-Alexandre Fonta (Université de Genève), Roy Gava (Université de Genève), Yannick Rochat (Université de Lausanne), Emmanuel Rousseaux (Université de Genève), Le secret bancaire en Suisse. Une analyse des débats aux chambres fédérales, 1995-2015

Nicholas Dickinson (University of Exeter), New Model for Parliamentary Socialisation: The Role of Information Acquisition and Advice-Giving in the Socialisation of New Members in the British Parliament

John McAndrews (Université de Toronto), The Deliberative Performance of Canadian Parliamentary Committees

Tony McNulty (QMU London), The Ghosts in the Machine: An Anatomy of a Parliamentary Bill and the Hidden Dimensions of Scrutiny

Johannes Wachs (CEU Budapest), Attila Kovács (Corvinus University Budapest), Familiar Faces: Collaboration in the European Parliament

Discussion de la section : Étienne Ollion (Université de Strasbourg) et Sébastien Michon (Université de Strasbourg), Louis Imbeau (Université Laval)

## Participants

BENOIT Cyril cyril.benoit.ced@gmail.com

BRIATTE François francois.briatte@sciencespo.fr

DEVILLE Marion marion.deville@unige.ch

DICKINSON Nicholas nd327@exeter.ac.uk

FONTA Pierre-Alexandre pierre.alexandre.fonta@gmail.com

GAVA Roy roy.gava@unige.ch

IMBEAU Louis louis.imbeau@pol.ulaval.ca

KOVACS Attila attila.kovacs4@uni-corvinus.hu

McANDREWS John john.mcandrews@utoronto.ca

McNULTY Tony, tonyjmcnulty@gmail.com

MICHON Sébastien sebastien.michon@misha.fr

OLLION Étienne etienne.ollion@gmail.com

ROCHAT Yannick yannick.rochat@gmail.com

ROUSSEAU Emmanuel emmanuel.rousseaux@unige.ch

ROZENBERG Olivier olivier.rozenberg@sciencespo.fr

WACHS Johannes johannes.wachs@cns.ceu.edu

## ST 39

# Etre représenté ? Sociologie du sentiment de représentation politique *To be represented? Sociology of the feeling of political representation*

## Responsables scientifiques

**Lorenzo Barrault-Stella** (CNRS, CRESPPA-CSU) [lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr](mailto:lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr)

**Julien Talpin** (CNRS, CERAPS) [julien.talpin@univ-lille2.fr](mailto:julien.talpin@univ-lille2.fr)

## Présentation

Au-delà des enquêtes quantitatives qui indiquent de façon convergente une forte défiance des citoyens à l'égard des élites politiques (par exemple Pharr, Putnam, 2000), l'étude des rapports que les gouvernés entretiennent avec leurs représentants demeure un champ peu exploré par la science politique. Si l'étude des rapports ordinaires au politique s'est fortement développée, celle-ci oscille entre l'analyse du rapport au politique en général (Duchesne, Haegel, 2004 ; Mayer, Braconnier, 2015) et l'observation de formes d'engagement dans des espaces labellisés comme politique (Lagroye, 2003 ; Hamidi, 2010). Les relations, pratiques et symboliques, qu'entretiennent les représentés à leurs représentants n'ont que rarement fait l'objet d'enquêtes spécifiques. On sait que la confiance est plus forte à l'égard des élus locaux que nationaux, la proximité (géographique) constituant un élément important (Le Bart, Lefebvre, 2005). On en sait moins sur la façon dont les propriétés sociales des représentants influent (ou non) sur leur perception par les représentés et la façon dont cela façonne leur sentiment d'être (bien) représenté. Si des débats sur ce qu'est un « bon représentant » animent la théorie politique (autour de l'alternative entre « politique des idées » et « politique de la présence », représentation substantive et descriptive ; Pitkin, 1995), les travaux sociologiques, notamment en langue française, sont plus rares (voir cependant Achin, 2001, Dutoya, Hayat, 2016). L'enjeu de cette section thématique est de participer à l'analyse du sentiment de représentation politique, autre manière de contribuer aux études relatives à la politisation et au consentement à la délégation. Il s'agit de porter la focale sur une variété de contextes historiques et politiques au sein desquels les citoyen.ne.s se sentent inégalement représenté.e.s, dans la perspective de cerner, par des régularités et des divergences empiriquement attestées, les conditions dans lesquelles des groupes s'estiment pris en charge politiquement et consentent éventuellement à un renouvellement de leur délégation. Cette ST s'articulera en ce sens autour de deux axes.

### **Les conditions sociales de l'identification au représentant**

L'homologie sociale renforce-t-elle le sentiment de représentation ? Le fait de partager certains traits – et lesquels – avec son représentant renforce-t-il la confiance et le sentiment d'être représenté ? Au regard de la diversité des formes de domination et des processus hétérogènes de catégorisation qu'elles impliquent, quelles caractéristiques sociales apparaissent les plus saillantes de ce point de vue et pour quels groupes ? Le fait d'appartenir à la même fraction de classe ? Au même groupe religieux ou ethnique ? Appartenir au même quartier ? Pour le dire simplement, les femmes se sentent-elles mieux représentées par des femmes ? Les ouvriers par des ouvriers ? Les noirs par des noirs ? Quelle est la nature des mécanismes qui expliquent ce sentiment de représentation dans divers contextes ? Faut-il y voir un sentiment de « destin partagé » (Dawson, 1994), voire de conscience de groupe (de classe, raciale, etc.) ? La proximité sociale constitue-t-elle une condition de félicité des relations d'identification des représentés aux représentants ? Les citoyens ont-ils le sentiment qu'ils sont mieux compris ou que leurs intérêts sont mieux défendus par des représentants « comme eux » ? Ces processus d'identification se sont-ils transformés dans le temps et diffèrent-ils selon les contextes ? Quels sont en outre les conséquences de ces processus

d'identification du point de vue des pratiques politiques (vote ou autres) ? On manque à ce jour de travaux fins sur ces questions.

### **« Remise de soi », « trahison »... Vers une sociologie de la relation de représentation**

On peut en complément s'interroger sur les dynamiques de la relation de représentation au-delà de l'identification initiale. Ainsi, les gouvernés ont-ils davantage d'interactions (par écrit, de face à face, etc.) avec des élus dont ils se sentent proches socialement ? Si aux Etats-Unis les Africains-Américains se tournent davantage vers les élus noirs pour formuler des doléances (Mansbridge, 1999), qu'en est-il en France et dans d'autres contextes ? Par quels heuristiques, symboles, pratiques (langagière, vestimentaire, etc.) la confiance ou la défiance sont-elles entretenues ? Comment les performances des représentants sont-elles interprétées par les représentés ? Au-delà de l'extension géographique ici encouragée, des études de sociologie historique peuvent s'avérer particulièrement intéressantes (Offerlé, 2007). S'il existe de nombreux travaux sur le travail de représentation de « la classe ouvrière » par le Parti communiste, on en sait moins sur la façon dont cette prétention à la représentation était vécue par les intéressés. Quelle était la nature de cette relation de représentation et peut-on repérer des processus similaires sur les rapports des classes supérieures à leurs représentants ? La littérature évoque parfois une « remise de soi », notamment pour les classes populaires, mais celle-ci mériterait des enquêtes décrivant les ambiguïtés de tels mécanismes. Quelle part de soi (ses intérêts ? ses idées ? etc.) remet-on à son représentant (et à quelles conditions) ? Comment étudier empiriquement ces éléments sans construire artificiellement un discours rarement aussi élaboré quand il s'agit simplement de glisser un bulletin dans l'urne ou d'applaudir un discours ? Si certains travaux invitent à étudier les formes de « loyauté » à l'égard des représentants ou des dominants (Mariot, 2010), comment peut-on l'observer ? Une sociologie du consentement à la délégation, incluant l'étude de formes de résistance souvent cachées, est-elle possible ? Alors que la « loi d'airain de l'oligarchie » et l'autonomisation des représentants sont bien documentées, comment ces processus d'usurpation intrinsèques aux relations de délégation (Bourdieu, 1984) sont-ils vécus par les gouvernés ? On manque de travaux analysant un éventuel sentiment de « trahison » chez les représentés.

Cette section thématique constitue un espace de débat autour du sentiment de représentation politique. Elle réunira des travaux sociologiques ancrés empiriquement, relatifs à différentes situations historiques, contextes nationaux ou locaux, et conjonctures routinières ou critiques. Toutes les approches méthodologiques et théoriques sont les bienvenues, et les échanges permettront d'éprouver relationnellement les techniques d'enquête sur ces questions.

*Beyond quantitative surveys showing a widespread distrust of the citizens towards political elites (Pharr, 2000), the study of the relationships between the governed and elected representatives remains an understudied field in political science. The practical and symbolic relationships between the citizenry and representatives have hardly ever been the subject of specific research. While geographical proximity is an important element in the trust citizens grant to politicians (Le Bart, Lefebvre, 2005), we still know little about how the social characteristics and identities of representatives shape (or not) the perceptions of the governed to be (well) represented. The goal of this panel is to pave the road for a sociological analysis of the feeling of political representation, thus contributing to the broader field of politicization processes and consent to delegation. The aim is to focus on a diversity of historical and political contexts, in order to better understand how these groups experience political representation and eventually consent to the renewal of delegation. This panel will be articulated around two questions.*

### ***The social conditions of the identification to the representative***

*To what extent social homology strengthens the feeling of representation ? Does sharing certain common features with one's representative increases trust and the feeling of representation? Given the diversity of the forms of domination and the heterogeneous processes of categorization they imply, what social characteristics and categories appear the*

*most salient from this perspective and for which groups? Is it related to belonging to the same sub-class? To the same religious or ethnic group? Coming from the same neighborhood? Do women feel better represented by other women? Workers by other workers? Black people by other Blacks? What is the nature of the mechanisms explaining this feeling of representation in different contexts? Is social closeness a condition of felicity of the identification of the citizens with their representatives? Do citizens feel better understood or their interest better promoted by people « like themselves »? To what extent such identification processes have changed in the last decades and vary depending on the country or the political culture? What are the consequences of such identification processes on political practices (vote, civic engagement, etc.)?*

### ***Delegation, « treason » ... Towards a sociology of the representation relationship***

*We will also investigate the dynamics of the representation relationship. Have the governed more frequent relationships (by writing, face-to-face, etc.) with elected officials they feel close to? How are representatives performances experienced and interpreted by the citizens? Research based on the comparison between contrasted geographical and historical contexts are more than welcome. For instance, while many studies focus on the representation of the "working class" by the Communist Party, we still know little about how this representative claim was experienced by working people. In contrast, can similar processes be observed for the representation relationships of the ruling classes? The literature often mention the "total delegation" (remise de soi) of the represented, but this notion deserves further investigation describing the potential ambiguities of such mechanisms. Similarly, while some authors invite to analyze the forms of "loyalty" toward representatives, or even consent, how can such processes be observed subtly without ignoring the potential hidden resistance they also convey? While the autonomization of the delegates is well documented, how are such usurpation processes experienced by the citizens? We still lack research studying potential feelings of "treason" by the governed.*

*This panel will embody an arena of scientific deliberation on the feeling of political representation. It will gather sociological works empirically grounded in different historical, national or local contexts, in crisis or stable times. All methodological and theoretical perspectives are welcome. The discussion will allow assessing relationally the best methods and tools regarding these questions.*

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

### **Axe 1 / Proximité sociale, représentation politique ?**

Coordinateur de la séance : Julien Talpin (CNRS - CERAPS)

Discutant : Frédéric Sawicki (Université Paris 1 - CESSP)

Pierre Lefébure (Université Paris 13 - IRISSO), institution parlementaire et élus au regard des citoyens. Approche de la complexité des raisonnements sur la relation de représentation à partir d'une enquête par entretiens

Clémentine Berjaud (Université Paris 1- CESSP), Sentiment de représentation et identités sociales dans le Vénézuéla d'Hugo Chavez

Stéphane Cadiou (Université de Saint Etienne - TRIANGLE), La complainte commerçante. Esquisse d'analyse des relations ambivalentes des commerçants avec les représentants politiques locaux

## **Axe 2 / Race et minorités dans les processus d'identification au représentant**

Coordinateur de la séance : Lorenzo Barrault-Stella (CNRS - CRESPPA-CSU)

Discutant : Yves Sintomer (Université Paris 8 - CESPPA-CSU)

Juliette Ruaud (IEP de Bordeaux - LAM), Placer par vous-mêmes la couleur parmi les représentants européens

Camille Hamidi (Université Lyon 2 - TRIANGLE), Les représentations ordinaires de la représentation. Les minorités ethniques en politique

Stéphanie Guyon (Université Picardie Jules Verne - CURAPP-ESS), Se Sentir bien représenté par le lointain. Proximité sociale et sentiment de représentation politique à l'intersection de la classe, des hiérarchies coloniales et du genre en Guyane

## **Participants**

BARRAULT-STELLA Lorenzo [lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr](mailto:lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr)

BERJAUD Clémentine [clementine.berjaud@wanadoo.fr](mailto:clementine.berjaud@wanadoo.fr)

CADIOU Stéphane [stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr)

GUYON Stéphanie [stephanie\\_guyon@hotmail.com](mailto:stephanie_guyon@hotmail.com)

HAMIDI Camille [camillehamidi@hotmail.com](mailto:camillehamidi@hotmail.com)

LEFEBURE Pierre [pierre.lefebure@univ-paris13.fr](mailto:pierre.lefebure@univ-paris13.fr)

RUAUD Juliette [juliette-ruaud@hotmail.fr](mailto:juliette-ruaud@hotmail.fr)

SAWICKI Frédéric [frederic.sawicki@univ-paris1.fr](mailto:frederic.sawicki@univ-paris1.fr)

SINTOMER Yves [sy@cmb.hu-berlin.de](mailto:sy@cmb.hu-berlin.de)

TALPIN Julien [julien.talpin@univ-lille2.fr](mailto:julien.talpin@univ-lille2.fr)

## ST 40

# Au cœur des Exécutifs : de l'importance des Secrétariats généraux *Core Executives: Do Secretariats-General Matter?*

## Responsables scientifiques

**Jean-Michel Eyméri-Douzans** (Sciences Po Toulouse, LaSSP) jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr

**Michel Mangenot** (Institut d'études européennes de l'Université Paris 8, CRESPPA-LabToP - Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris- Laboratoire des théories du politique, UMR 7217) michel.mangenot@univ-paris8.fr

## Présentation

Les travaux sur le pouvoir exécutif, nombreux en science politique anglophone et qui connaissent en France un regain d'intérêt chez les historiens (Roussellier, 2015 ; Rosanvallon 2015), n'envisagent pas véritablement les organes et les dispositifs institutionnels qui, sous l'autorité directe des gouvernants politiques, ont permis l'affirmation du Premier Ministre (les services de Matignon créés en 1935) puis du Président de la République (à partir de 1958). Si la science politique française a fait une place grandissante à la sociologie des institutions politiques et administratives, ce mouvement n'a pas encore touché ce que Jean-Louis Quermonne (1991) avait baptisé les « administrations d'état-major ». Dans le prolongement de l'étude des Entourages de l'Exécutif portant sur les cabinets et les conseillers personnels (Eyméri-Douzans, Bioy, Mouton, 2015), il s'agit ici d'élargir nos recherches à ce que les collègues anglophones appellent le « Core Executive », c'est-à-dire les instruments et les formes institués de « gouvernement par le centre » (Hayward, Wright, 2002), à savoir, en sus des collaborateurs directs, les Secrétariats généraux. Partout dans les Etats-nations, les institutions européennes et les organisations internationales, l'on observe le renforcement de ces Secrétariats généraux, administratifs par leur nature mais investis d'une mission de coordination interministérielle/interinstitutionnelle de la production et de la mise en œuvre des programmes publics qui place leur activité à l'articulation de la vie politique et des politiques. Notre ambition est de lancer un programme de recherches comparées de ces secrétariats généraux dans les Etats européens et de l'OCDE, les institutions de l'UE et les organisations internationales.

Ainsi sur le Secrétariat général du gouvernement (SGG) français, acteur majeur de la production législative, on ne dispose que d'une thèse de science politique historico-descriptive (Bonini, 1986) et de droit (Guiselin, 2015) en dehors de témoignages d'anciens titulaires de la fonction (Fournier, 1987). Sur le Secrétariat général de l'Élysée, hormis l'ouvrage de Samy Cohen (1980), un essai récent (Armand, Bongibault, 2016) dresse le portrait des secrétaires généraux selon le schéma médiatique habituel des « hommes de l'ombre » alors que cette fonction est largement codifiée. On relève aussi des travaux historiques sur les collaborateurs de plusieurs Présidents, mais rien sur l'institutionnalisation de la fonction et sa sociologie. Comment fonctionne réellement la dyarchie exécutive ? Si l'Élysée est fort politiquement, ses capacités administratives restent faibles, alors que c'est l'inverse pour Matignon. Dans les pays comparables, quelles structures administratives entourent les chefs de gouvernement et d'Etat ? Quelles sont les régularités et les singularités observables ?

En matière d'études européennes, si le Secrétariat général du Conseil a été progressivement étudié sous plusieurs angles (Mangenot, 2003, 2010), ce n'est pas le cas du « SecGen » de la Commission (Kassim, 2004) devenu une véritable administration présidentielle, ou d'autres institutions et organes à Bruxelles ou Luxembourg. Sera exclue de notre périmètre l'administration des assemblées parlementaires, qui relève des legislative studies mais sont inclus les organes de coordination nationale des affaires européennes (Eyméri-Douzans, 2002 ; Mangenot 2016).

Au niveau international, un renouveau des études sur les aspects institutionnels est porté par Guillaume Devin et Bob Reinalda qui a dirigé un important dictionnaire biographique des Secrétaires généraux d'organisations internationales. Il s'agira ici de croiser les perspectives des internationalistes et des spécialistes d'administration et d'action publique et de décloisonner les approches en tentant de saisir le lien entre transformations internes et changement des organisations internationales (Nay, Petiteville, 2011).

Cette ST vise à systématiser une analyse comparée, aussi les mêmes questionnements seront-ils appliqués à chaque cas étudié : quel rôle exerce réellement chaque SG? En quoi consistent concrètement leurs activités de coordination? Quelles sont leurs ressources institutionnelles? Identifie-t-on des trajectoires et profils biographiques communs? Ces profils sont-ils en transformation? Les secrétaires généraux sont-ils de purs « managers » de procédures formelles ou ont-ils tendance à concentrer le pilotage de l'action publique? Sont-ils donc une illustration du « paradoxe (néo)-managérial », avec recentralisation et re-politisation du pouvoir administratif?

*Executive power has always been a major research object of Anglophone political science (Dunleavy, Rhodes, 1995; Peters, Pierre, 2000; Poguntke, Webb, 2005). In France, despite a recent gain of interest from historians (Rousselier, 2015; Rosanvallon, 2015), the structures and processes having allowed the consolidation of the Executive power – Prime Minister (Matignon Services were created in 1935) and President (since 1958) – remain largely overlooked. Although the importance of the sociology of political (Lacroix, Lagroye, 1992; Lagroye, Offerlé, 2010) and administrative (Eymeri-Douzans, Boukaert, 2013) institutions have increased, the "administrations d'état-major" (staff administrations, Quermonne, 1991) are still neglected by current French research.*

*Following the analysis of political entourages (Eymeri-Douzans, Bioy, Mouton, 2015), we broaden the scope of our research to the Core Executive, the institutionalised forms of "governing by the centre" (Hayward, Wright, 2002), i.e. the Secretariats-Generals (SG). Wherever we look, to the nation-states, EU institutions or international organisations, we can easily notice the reinforcement of these SGs, administrative structures in charge with the inter-institutional coordination of the production and implementation of public programmes connecting politics and policies. Our goal is to launch a research programme devoted to the comparative analysis of SGs in the EU and OCDE member-states, in the EU institutions and international organisations.*

*Studies devoted to SGs are scarce (Fournier, 1987; Bonini, 1986; Guiselin, 2015): there is no systematic analysis of the Secretariat-General of the French government (SGG), major actor of the legislative process; biographies of various collaborators of French Presidents are available, yet no research has been undertaken on the institutionalisation and the sociology of the SG of the Elysée. Samy Cohen's work (1980) was not updated or extended, except for a recent essay (Armand, Bongibault, 2016), which offers but a gallery of media-style portraits of these "man in the shadow". How does the Executive diarchy actually work? The political strength of the Presidency contrasts with its meagre administrative capacities, whilst for Matignon the reverse is true. What happens in other countries? Which administrative structures support the head of state and government? What common elements and which singularities?*

*At the EU level, the SG of the Council has already been examined from various points of view (Mangenot, 2003, 2010). The same is not true for the Commission's "SecGen" (Kassim, 2004), a genuine presidential administration, or for other institutions and bodies in Brussels or Luxembourg. Leaving aside the administrative services of Parliament, we will focus on the institutions in charge with the coordination of European affairs at the national level (Eymeri-Douzans, 2002; Mangenot 2016).*

*Institutional aspects of IR are subject to a renewed interest too (Devin, Reinalda, 2016). It is therefore opportune to cross-fertilise IR perspectives and public policy analysis in order to examine the interactions between domestic processes and the transformations at work within the international organization (Nay, Petiteville, 2011).*

*With a view to drawing a systematic comparison of Secretariats-General, each case study will be addressed the same set of questions: which role the SG actually plays? What is the*

*effective content of their coordinating activities? What are the SG institutional resources? Are the biographies of SG staffs exhibiting common features or following similar evolutions? Are the SGs merely managers of formal procedures or do they take part in government? Do they illustrate the NPM paradox of the renewed centralisation and politicisation of the administrative power?*

## REFERENCES

- ARMAND C., BONGIBAUT R., 2016, Dans l'ombre des Présidents : les Secrétaires généraux de l'Elysée, Fayard.
- BONINI F., 1986, Histoire d'une institution coutumière : le secrétariat général du gouvernement de la République française, thèse, IEP de Paris.
- COHEN S., 1980, Les Conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing, PUF.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., 2001, « Définir la position de la France dans l'Union européenne. La médiation interministérielle des généralistes du SGCI » in Nay, O, Smith O., Le gouvernement du compromis, Economica.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., BIOY X., MOUTON S., dir., 2015, Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif, Presses de Sciences Po.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., BOUCKAERT G., dir., 2013, La France et ses administrations. Un état des savoirs, Bruylant.
- FOURNIER J., 1987, Le travail gouvernemental, Presses de Sciences Po.
- GUISELIN J., 2015, Le secrétariat général du gouvernement, thèse de doctorat en droit public, 15 septembre, Université Paris 2.
- HAYWARD J., WRIGHT V., 2002, Governing from the Centre. Core Executive Coordination in France, Oxford University Press.
- KASSIM H., 2004, The Secretariat General of the European Commission, 1958-2003: a singular institution. In: Politics and the European Commission. Routledge.
- MANGENOT M., 2003, « Une 'Chancellerie du Prince'. Le Secrétariat général du Conseil dans le processus de décision bruxellois », Politique européenne, n°11, p. 123-142.
- MANGENOT M., 2010, "The invention and transformation of a governmental body: the Council Secretariat" in Mangenot M., Rowell J., eds., A political sociology of the European Union. Reassessing constructivism, Manchester University Press.
- MANGENOT M. 2016, « Coordonner les affaires européennes », n°158 de la Revue française d'administration publique.
- NAY O., PETITEVILLE F., 2011, « Le changement dans les organisations internationales », n°53 de Critique internationale.
- QUERMONNE J.-L., 1991, L'Appareil administratif de l'Etat, Point Seuil.
- ROSANVALLON, P., 2015, Le bon gouvernement, Seuil.
- ROUSSELLIER N., 2015, La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France XIXe et XXIe siècles, Gallimard.
- NOTICE BIOGRAPHIQUE
- Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, professeur à Sciences Po Toulouse, chercheur au Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP) dont il est l'ancien directeur, fondateur du Master 2 « Conseil et Expertise en Action publique » (CEAP, Toulouse-Sofia-Libreville), a créé et préside depuis cinq ans le Groupe d'études permanent n° XVII « Sociology of the State : Reforms & Resilience » du GEAP-Institut international des sciences administratives (Bruxelles). Ses recherches portent sur la haute administration dans ses rapports au politique, et sur les institutions et processus de gouvernement, tant en France que dans une perspective comparée en Europe.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Jean-Michel Eymeri-Douzans (Sciences Po Toulouse, LaSSP), Ouverture : Les administrations d'état-major face au « Règne des entourages ». Pour une comparaison internationale.

Michel Mangenot (IEE Paris 8, CRESPPA-LabToP), Introduction : La coordination politico-administrative au sein des institutions européennes

Jean Guiselin (Paris 2 - Sénat), Le Secrétariat général du gouvernement français, entre continuité de l'Etat et « enfer de Matignon » ?

Marie Göransson et Alain Eraly (Université Libre de Bruxelles, CEPAP), Précarité de la coordination interministérielle en Belgique. Entre inertie et stratégie.

Gildas Tanguy (Sciences Po Toulouse, LaSSP), Les secrétariats généraux des ministères en France. D'un outil de coordination des activités ministérielles à un outil de rationalisation de l'action publique ministérielle ? Le cas du secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

Kevin Parthenay (Sciences Po Paris), Les Secrétariats généraux latino-américains : une autonomisation régionale

Adeline Denis (Centre Maurice Halbwachs, EHESS/ENS), Qui gouverne la ville ?

Discussion (par les deux responsables de la ST) et débat collectif.

## Participants

DENIS Adeline [adenis@phare.normalesup.org](mailto:adenis@phare.normalesup.org)

ERALY Alain [aeraly@ulb.ac.be](mailto:aeraly@ulb.ac.be)

EYMERI-DOUZANS Jean-Michel [jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr](mailto:jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr)

GÖRANSSON Marie Marie.Goransson@ulb.ac.be

GUISELIN Jean [j.guiselin@senat.fr](mailto:j.guiselin@senat.fr)

MANGENOT Michel [michel.mangenot@univ-paris8.fr](mailto:michel.mangenot@univ-paris8.fr)

PARTHENAY Kevin [kevin.parthenay@sciencespo.fr](mailto:kevin.parthenay@sciencespo.fr)

TANGUY Gildas [gildas.tanguy@sciencespo-toulouse.fr](mailto:gildas.tanguy@sciencespo-toulouse.fr)

## ST 41

# Les élus de l'étranger : une nouvelle catégorie de représentants politiques ?

## *Overseas representatives: a new category of political elites?*

### Responsables scientifiques

**Tudi Kernalegenn** (Université de Lausanne, Centre de recherche sur l'action politique - CRAPUL) [tudi.kernalegenn@gmail.com](mailto:tudi.kernalegenn@gmail.com)

**Thibaut Jaulin** (Sciences Po) [thibaut.jaulin@sciencespo.fr](mailto:thibaut.jaulin@sciencespo.fr)

### Présentation

Cette section thématique porte sur la représentation politique des migrants dans leur pays d'origine. Alors que la littérature sur la représentation des immigrés (dans le pays de résidence) est solide et ancienne (Brouard & Tiberj, 2011 ; Koopmans et alii, 2005), très peu de travaux de recherche portent sur les différentes formes de représentation des émigrés. Pourtant, la très grande majorité des pays dans le monde permettent désormais à leurs citoyens à l'étranger de voter à distance, et de nombreux pays ont créé pour ces derniers une représentation parlementaire spécifique (députés et/ou sénateur) et/ou une assemblée représentative.

La littérature sur le vote et les élections à distance s'est significativement développée depuis une dizaine d'année dans une perspective de théorie politique, pour interroger la légitimité de la participation aux élections de citoyens non-résidents (Bauböck & Faist, 2010 ; López-Guerra, 2005), et de sociologie politique, pour analyser la généralisation de cette pratique et les dynamiques de la mobilisation et du comportement électoral à l'étranger (Escobar et alii, 2015 ; Dedieu et alii, 2013 ; Jaulin et Nilsson, 2015 ; Lafleur, 2013). Lors du dernier congrès de l'AFSP à Aix-en-Provence (2015), la Section thématique « Sociologie du vote à distance », dirigée par T. Jaulin et J. M. Lafleur, a ainsi contribué à la compréhension des conditions de la mise en œuvre du vote à distance et à l'analyse des variables du comportement électoral dans un contexte transnational.

Toutefois, les travaux de sociologie politique qui portent sur la représentation politique des citoyens non-résidents sont rares, y compris en France qui est pourtant l'un des pays qui octroie le plus de droits à ses expatriés. En effet, outre l'Assemblée des Français de l'étranger et 12 sénateurs de l'étranger, les Français de l'étranger sont représentés par 11 députés à l'Assemblée nationale, depuis la réforme constitutionnelle de 2008, et par 443 conseillers consulaires, depuis la loi du 22 juillet 2013 (Pellen, 2013). Ces réformes s'inscrivent dans une tendance globale depuis la fin des années 1990, avec un nombre croissant de pays qui créent des sièges de députés de l'étranger au sein de leur parlement : le Portugal (dès 1974), la Croatie (1990), l'Italie (2001), la Roumanie (2008), et la Macédoine (2011) en Europe ; la Colombie (2002), l'Équateur (2002), et la République dominicaine (2010) en Amérique latine ; le Mozambique (1990), le Cap Vert (1992), l'Algérie (1996), la Tunisie (2011) et le Sénégal (2016) en Afrique (Collyer, 2014).

Au croisement des travaux sur les migrations et le transnationalisme et de la littérature sur les élites et la représentation politique, cette section thématique a pour ambition de réunir et de confronter des recherches originales sur la représentation politique des migrants dans leur pays d'origine, en particulier les députés et/ou sénateurs de l'étranger, afin de mieux comprendre la genèse de ces nouveaux « espaces politiques transnationaux » (Dufoix et alii, 2010).

Cette section vise, tout d'abord, à mieux cerner le profil socio-politique des élus de l'étranger. A travers une prosopographie de ces nouveaux élus, il s'agira d'abord de comprendre dans quelle mesure la création de circonscriptions extraterritoriales contribue, ou non, au renouvellement des élites parlementaires. Il s'agira également d'analyser la construction de

carrière politique dans un contexte transnational : par exemple, à quelles conditions est-il possible de mener une double carrière politique, « ici et là-bas » ? Il s'agira enfin de savoir dans quels cas l'élection de députés de l'étranger permet à des acteurs communautaires de consolider leur capital politique, y compris à travers le clientéliste.

Cette section souhaite ensuite porter l'attention sur la façon dont les élus de l'étranger construisent leur éligibilité (Costa & Kerrouche, 2007). Quels types de compétences, d'outils, et de capital politique sont mobilisés par les candidats à l'étranger ? À quelles conditions les campagnes électorales à l'étranger articulent-elles des dynamiques nationales et locales ? Dans quelle mesure s'accompagnent-elles d'une évolution de l'offre politique, par exemple la valorisation de la double appartenance ? Enfin, les campagnes à l'étranger sont-elles marquées par des formes d'interpénétration entre différents champs politiques nationaux, par exemple lorsque les candidats reçoivent le soutien d'organisations politiques et associatives « étrangères » basées dans le pays de résidence ?

Cette section se propose finalement d'interroger le travail parlementaire des élus de l'étranger. Leur activité législative se distingue-t-elle de celles des autres élus et/ou des élus de leur parti politique ? Le cas échéant, quelles sont leurs priorités et thématiques propres, et comment ces dernières s'articulent-elles aux enjeux nationaux ? Par ailleurs, quelles sont les spécificités des relations qu'ils entretiennent avec leurs administrés ? Comment intervient la variable territoriale dans un contexte transnational ? Par exemple, en quoi est-ce différent de représenter les Français de la première circonscription d'Amérique du Nord ou ceux de la neuvième circonscription du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest ? De manière générale, il s'agira de comprendre dans quelle mesure la « transnationalisation » des élections induit une transformation du travail de député et des liens de représentation.

Les communications retenues s'appuient sur différentes études de cas en Europe, en Afrique, et en Amérique latine. L'exemple des députés français de l'étranger sera l'objet deux communications distinctes, par Cédric Pellen et Tudi Kernalegenn, qui examineront les profils socio-politiques de ces élus et leurs activités au cours de la dernière législature pour comprendre les logiques de prise de rôle institutionnel. Trois autres contributions porteront sur des exemples non-européens. Etienne Smith s'intéressera à la genèse des circonscriptions extraterritoriales sénégalaises et comparera les enjeux de la campagne électorale parmi les Sénégalais de France et du Maroc. Thibaut Jaulin analysera l'entrée en politique des députés tunisiens de l'étranger après la Révolution de 2011 et les spécificités de la campagne électorale tunisienne en Ile-de-France en 2014. Sebastián Umpierrez De Reguero, Mishelle Gellibert, Zaylin Brito s'intéresseront aux perceptions contrastées de cette forme de représentation, par les élus et par les électeurs, à partir de l'exemple des députés de l'étranger équatoriens. Enfin, Sylvestre Noa et Amanda Klekowski porteront l'attention sur les branches extérieures des partis politiques, en l'absence de représentation parlementaire spécifique, à partir de l'exemple du Cameroun et de celui des États-Unis. La diversité des cas d'étude, des approches, et des perspectives permettra une montée en généralité au cours des échanges et une compréhension plus large du rôle des élites politiques transnationales.

*This workshop looks at the political representation of migrants in their country of origin at a moment when a large majority of countries in the world has adopted external voting provisions and several have created specific parliamentary seats for their citizens' abroad.*

*The developing literature on external voting includes studies in political theory, which discuss the legitimacy of the enfranchisement of non-resident citizens (Bauböck & Faist, 2010), and in comparative political sociology, which look at the generalization of external voting and at the voting behaviour of external electors (Dedieu et alii, 2013 ; Escobar et alii, 2015 ; Lafleur, 2013 ; Jaulin et Nilsson, 2015). However, few research studies focus on migrants' political representation in their country of origin, including in France although French expatriates are particularly well represented (Pellen, 2013).*

*This workshop stands at the crossroad of transnational studies and the literature on political representation. It gathers original research studies on migrants' political representation and, by doing so, hopes to contribute to the understanding of the genesis of "new transnational political spaces" (Dufoix et al, 2010).*

*This workshop first aims to look at the socio-political profile of migrants' representatives. Through a prosopography overseas representatives, it discusses the extent to which the creation of overseas constituencies contributes to elite renewal? It also explores the construction of political careers in a transnational context. For example, under which conditions some representatives have a double political career, "at home and abroad"? Furthermore, when and how do overseas constituencies enable community stakeholders to consolidate their political capital, including through clientelism?*

*The workshop further examines the processes through which overseas representatives give shape to their candidacy (Costa & Kerrouche, 2007). What are the peculiar resources (communication skills and tools, political capital) mobilized to campaign abroad? Furthermore, how overseas electoral campaigns contribute to the evolution of the content of the candidates' program (e.g. the valuation of dual identity)? Moreover, how national and local dynamics articulate in overseas campaigns? To what extent different national political spheres interpenetrates, for example when a candidate is supported by political organisations and civil society associations from the host country?*

*Finally, this workshop seeks to examine overseas representatives' parliamentary work and relations with their electors? To what extent the overseas representatives political and legislative agenda differ from other representatives, in particular those from the same party? To what extent the transnationalisation of elections leads to the transformation of the relations between politicians and voters? How such relationship changes depending on the constituency? For example, is it different to represent French electors in North Africa and in North America? To sum up, does the relation between political representation and territoriality change in a transnational context?*

*Selected papers build on case studies from Europe, Africa and Latin America. The diversity of case studies and approaches will contribute to fruitful discussions in order to better understand the formation and the role of these new transnational political elites.*

## REFERENCES

- Bauböck (Rainer), Faist (Thomas) dir., 2010 : Diaspora and Transnationalism. Concepts, Theories and Methods, Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Brouard (Sylvain), Tiberj (Vincent), 2011 : As French as Everyone Else ? A Survey of French Citizens of Maghrebin, African and Turkish Origin, Philadelphia : Temple University Press.
- Collyer (Michael), 2014 : « Inside Out ? Directly elected "special representation" of emigrants in national legislatures and the role of popular sovereignty », *Political Geography*, n° 41, p. 64-73.
- Costa (Olivier), Kerrouche (Éric), 2007 : Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues, Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Dedieu (Jean Philippe), Chauvet (Lisa), Gubert (Flore), Mesplé-Somps (Sandrine), Smith (Étienne), 2013 : « Les "batailles" de Paris et de New York. Une analyse du comportement électoral transnational des migrants sénégalais en France et aux États-Unis », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 5, p. 865-892.
- Dufoix (Stéphane), Guerassimoff (Carine), Tinguy (Anne de) ed., 2010: Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés, Paris : Les Presses de SciencesPo.
- Escobar (Cristina), Arana (Renelinda), McCann (James A.), 2015 : « Expatriate voting and migrants' place of residence : Explaining transnational participation in Colombian elections », *Migration Studies*, vol. 3, n° 1, p. 1-31.
- Jaulin (Thibaut), 2015 : « Voter ici et là-bas : les Tunisiens à l'étranger depuis 2011 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3 & 4, pp. 41-71
- Koopmans (Ruud), Statham (Paul), Giugni (Marco), Passy (Florence), 2005 : *Contested Citizenship : Immigration and Cultural Diversity in Europe*, University of Minnesota Press.
- Lafleur (Jean Michel), 2013 : *Transnational Politics and the State. The External Voting Rights of Diaspora*, New York and London : Routledge.
- Lagroye (Jacques), 1994 : « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n°28, p. 5-15.
- López-Guerra (Claudio), 2005 : « Should Expatriates Vote ? », *The Journal of Political Philosophy*, n° 13, p. 216-34.
- Pellen (Cédric), 2013 : « À la conquête de l'Amérique. La campagne des élections législatives dans la première circonscription des Français de l'étranger », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, p. 1137-1162.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Sebastián Umpierrez de Reguero, Mishelle Gellibert, Zaylin Brito (Universidad Casa Grande, Équateur), It takes two to dance: the perceptions of the representatives and their represented on special representation in Ecuador

Étienne Smith (Chaire d'études africaines comparées, Rabat / Sciences Po CERI), Les élus de l'étranger au Sénégal : une nouvelle catégorie de représentants à l'épreuve de l'élection directe

Sylvestre Noa (Université de Yaoundé I, Cameroun), La représentation politique extra-parlementaire : le cas des élus de la diaspora camerounaise

Thibaut Jaulin (Sciences Po Paris), Les députés tunisiens de l'étranger : profils et campagnes électorales

Tudi Kernalegenn (Université de Lausanne, Centre de recherche sur l'action politique - CRAPUL), Représenter les émigrés au Parlement : sociologie et carrière des députés et sénateurs des Français de l'étranger

Cédric Pellen (Université de Strasbourg, SAGE (UMR 7363) Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), Qui sont les députés des Français de l'étranger ? Caractéristiques et pratiques parlementaires des détenteurs d'un mandat inédit

Amanda Klekowski von Koppenfels (University of Kent, Brussels School of International Studies), 'Taxation without representation': Overseas Americans and their (lack of) overseas representation

## Participants

BRITO Zaylin zbritto@casagrande.edu.ec

GELLIBERT Mishelle mishelle.gellibert@casagrande.edu.ec

JAULIN Thibaut thibaut.jaulin@sciencespo.fr

KERNALEGENN Tudi tudi.kernalegenn@unil.ch

KLEKOWSKI VON KOPPENFELS Amanda A.K.von-Koppenfels@kent.ac.uk

NOA Sylvestre sylvestrehoa@gmail.com

PELLEN Cédric cedric.pellen@yahoo.fr

SMITH Étienne etiennesmith1981@gmail.com

UMPIERREZ DE REGUERO Sebastián sumpierrez@casagrande.edu.ec

## Nouvelles sciences électorales : électorat, opinion, élection

### *New Electoral Sciences : Electorate, Opinion, Election*

#### Responsables scientifiques

**Pierre-Yves Baudot** (UPJV - CURAPP-ESS) pierre-yves.baudot@u-picardie.fr

**Patrick Lehingue** (UPJV - CURAPP-ESS) Patrick.lehingue@u-picardie.fr

#### Présentation

L'élection de Barack Obama en 2008 est aussi la victoire de nouvelles techniques électorales. Si cette élection a été présentée comme le triomphe du grassroot campaigning, ces techniques de mobilisation de proximité ont été pilotées et rationalisées par l'utilisation de nouveaux outils d'analyse des données électorales : l'exploitation de données massives et ouvertes, publiques (listes électorales, listes d'inscription aux primaires, données du recensement) ou fabriquées (indicateurs d'ouverture aux mails, dons, géographie électorale). Ces techniques ont été décrites dans de nombreux récits de cette première victoire comme principale raison de l'efficacité de la campagne Obama, dans sa rationalisation de la dépense financière et dans son ciblage de l'électorat (Issenberg, 2013). A la suite de cette élection, de nouvelles entreprises marchandes ont été créées et les savoirs ont traversé l'Atlantique pour être utilisés lors de la campagne Hollande 2012 (Mabi et Theviot, 2014) et Hidalgo 2014 à Paris (Pène, 2013).

Le recours à ces nouveaux outils de rationalisation du travail politique semble extrêmement familier au politiste, tout en laissant imaginer d'importantes reconfigurations. Familier, dans la mesure où l'usage de ces techniques s'inscrit dans un processus de très longue durée, corrélé à l'émergence des épreuves électorales, puis renforcé par l'élargissement des marchés politiques, visant à (prétendre) contrôler le verdict des urnes. Déjà analysé par les travaux de socio-histoire du politique, cette tentative de contrôler le verdict des urnes a transformé les notions « d'esprit public » (Karila-Cohen, 2008), puis « d'opinion publique » (Blondiaux, 1998), amenant les acteurs politiques à avoir recours aux mathématiques et à la géographie électorale. La science politique a émergé au croisement de ces processus, étant également définies comme un outil permettant non pas seulement d'exercer le pouvoir, mais aussi de le conquérir. Ces différents travaux ont aussi permis de décrire l'émergence de la codification de la compétition politique, notamment pour ce qui concerne l'usage des sondages électoraux ou le recours aux agents électoraux (Garrigou, 1993). Enfin, ces travaux ont pu décrire l'intense travail de rationalisation de la compétition politique par le recours à des professionnels revendiquant pour eux une expertise monopolisée (comme par exemple pour la communication politique (Legavre, 2005) ou pour l'organisation d'événementiels politiques ou le montage de campagne de mobilisations locales (Walker, 2009 ; Walker et al., 2011)) et, par conséquent, l'émergence de nouveaux métiers du politique et d'un marché de la compétition politique.

Si l'émergence de ces nouvelles techniques peut être comprise comme la poursuite d'un processus de division et de rationalisation du travail politique, d'autres éléments laissent toutefois penser que ce processus n'est pas sans effet sur les objets qu'il est sensé contrôler. Les mêmes travaux ont ainsi montré comment l'invention des sondages avaient transformé la définition de l'opinion publique jusqu'alors mobilisée par l'exercice de « votes de paille ». Il serait possible que le recours à des techniques de big data puisse avoir pour effet de transformer les objets mêmes du travail politique : l'électorat, l'opinion, l'élection.

Ces nouvelles techniques sont-elles de simples outils de rationalisation du travail politique ou à l'inverse, peuvent-elles être décrites comme de nouvelles sciences électorales, exigeant de nouveaux profils d'experts, une nouvelle définition de l'objet travaillé (opinion, élection) et un nouveau régime d'exploitation des connaissances ainsi produites ? C'est autour de cette

question que cette section thématique du prochain congrès de l'AFSP voudrait réunir les travaux sur les nouvelles formes d'exploitation des données sur l'électorat et l'opinion. Il est possible que l'opinion publique produite via Twitter (Boyadjian, 2016) ne soit plus exactement la même que celle produite par les sondages, à la fois par l'échantillon d'opinions rendues visibles, mais aussi par la transformation des acteurs mobilisés pour sa production. Ainsi, ces nouvelles sciences électorales ne se contentent pas de rejouer avec d'autres techniques les mêmes partitions. Elles emploient de nouveaux types de savoirs, appuyés sur de nouveaux outils d'abstraction scientifique, appuyés autant sur la science politique (Gerber et Green, 2000) que sur les calculs de probabilités ou encore sur des outils économiques (Nickerson et Rogers, 2014); elles valorisent des profils particuliers d'acteurs, dotés de ressources toutes aussi spécifiques – même si tout aussi potentiellement peu effectives pour gagner véritablement l'élection et conquérir l'opinion; elles procèdent également à l'entrée de nouveaux acteurs marchands dans le champ de la production des opinions et des élections. Ces nouveaux savoirs pourraient ainsi contribuer à renforcer les inégalités sociales de participation plutôt qu'à leur démocratisation effective tout en contribuant à renouveler les méthodes de mobilisation électorale. Il s'agit de saisir comment ces nouvelles sciences électorales, au nom d'une entreprise de démocratisation accrue de l'opération électorale, mobilisant des activistes démocratiques, viennent s'inscrire dans une configuration particulière du champ politique, marqué par une spécialisation accrue de la division du travail politique et le recul des entreprises partisans, contribuant finalement à former un nouveau régime, toujours inégalitaire, de production des suffrages dans les démocraties représentatives contemporaines (Piven et al., 2009; Scher, 2010).

Cette section thématique entend donc privilégier trois axes de travail pour interroger le nouveau régime de production scientifique de « l'acte de vote » (Déloye et Ihl, 2008).

- Le premier travaille les savoirs, en s'appuyant sur une sociologie des disciplines scientifiques mobilisées (science politique, économie, mathématique, informatique, gestion) et des relations entre science, marché et politique qui se tissent à l'occasion des élections et contribuant à la formation d'un régime spécifique de production des connaissances scientifiques.
- Le second porte sur les organisations productrices de ces nouvelles mobilisations, sur les relations tissées avec les partis politiques et les équipes de campagne.
- Enfin, le troisième axe restituera une ethnographie des pratiques de ces nouvelles techniques dans les équipes de campagnes, pour comprendre ce que le numérique change aux porte-à-porte (Lefebvre, 2016) et dans le déroulement même des campagnes.

*The election of Barack Obama in 2008 is also the victory of new electoral technologies. If this election was presented as the triumph of grassroots campaigning, those mobilization techniques were driven and streamlined by the use of new electoral data analysis tools: the exploitation of massive and open data, public (lists election, primary registration lists, census data) or manufactured (mail opening indicators, donors, electoral geography). These techniques have been described in many accounts of this first victory as the main reason for the effectiveness of the Obama campaign, in its rationalization of financial expenditure and its targeting of the electorate (Issenberg, 2013). Following this election, new firms were created and this knowledge crossed the Atlantic to be used during the Holland 2012 campaign (Mabi et Theviot, 2014) and the Hidalgo campaign 2014 in Paris (Pene, 2013).*

*The use of new tools to rationalise political work may sound familiar to political scientists, but they may also be able to bring to light significant reconfigurations. Familiar to the extent that the use of these techniques works in a long-term process, correlated to the emergence of the electoral process, then strengthened by the extension of the political markets, in order to limit the uncertainty of polls. As already analyzed by the historical sociology of ballot, this attempt to control the electoral process has gradually redefined notions such as the one of « esprit public » (Karila-Cohen, 2008) and, later, the one of « public opinion » (Blondiaux, 1998) et have led political actors to rely upon mathematics or electoral geography. Political science has emerged through this process also as a tool which allow, not only to exercise power, but also*

to seize it. Historical sociology of electoral processes also analyzed the progressive codification of the political competition, particularly with regard to the opinion polls or electoral workers (Garrigou, 1993). Finally, these studies describe how political rationalization was also the claim of emerging actors fighting for their jurisdiction (for example, in political communication, Legavre, 2005, for organizing political events or local mobilization campaigns, Walker, 2009 ; Walker and al., 2011).

If the emergence of these new methods can be understood as the continuation of the same process (the division of political work), it might be possible to go further. Other elements let us think that this process impacts the phenomena which it is supposed to control, transforming the electoral process more than electoral results, such as the « invention » of opinion polls transform the definition of public opinion. Using big data might transform the very objects of political work : « The electorates », « the opinion », « the election »

Are those new techniques mere tools of rationalization of political work or, on the contrary, can they be described as new electoral sciences, requiring new profiles of experts, a new definition of the object (opinion, elections, electorate) and a new knowledge thus produced ? This thematic section of the next congress of AFSP would like to tackle these questions, while analysing new forms of exploitation of data on voters, election and opinion.

Public opinion produced via Twitter (Boyajian, 2016) may no longer be exactly the same as that produced by the opinion polls, both by the sample of opinions made visible, but also by the transformation of actors mobilized for its production. Thus, these new electoral sciences do not simply replay the same partitions with other techniques. They employ new types of knowledge, supported by new scientific abstraction tools, supported as much on political science (Gerber and Green, 2000) as on probability calculations or on economic tools (Nickerson and Rogers, 2014); they enhance new kinds of social and political profiles, backed by new kind of resources – even if as ineffective to truly win the election and conquer public opinion; they also support new market actors in the field of production of opinions and elections. This new knowledge could contribute to widen social inequalities in participation rather than their actual democratization while renewing the methods of electoral mobilization. This is to understand how these new electoral sciences, on behalf of increasing democratization of the electoral process, mobilizing democratic activists, are embedded in a particular configuration of the political field, marked by the specialization of political work and the decline of political parties, eventually helping to train a new regime, still and maybe more unequal, of ballot producing in contemporary representative democracies (Piven et al., 2009; Scher, 2010).

Three focus (knowledge, organizations, practices) will structure this thematic section. Each focus will be analysed by two papers, each presentation lasting 15 minutes max., for a total time of 1h30. These six papers will be preceded by a brief introduction by the two organizers of the ST (10 min. max). Each axis of the section will be discussed by a specialist of sociology of science and/or historical sociology of the vote (15 minutes max per focus). 1h30 will remain for Q&A.

This thematic section intends to focus on three points to examine the new scientific production of "the act of voting" (Déloye and Ihl, 2008).

- The first is knowledge, drawing on the sociology of scientific knowledge (political science, economics, mathematics, computer science, management) and the relationship between science, policy and market that can emerge in the production of the elections.
- The second is to focus on organizations : how do they produce those new datas ? What kind of relationships are built with political parties and campaign staffs.
- Finally, to do an ethnography of uses of these new techniques in the campaign staffs, especially in face-to-face canvassing (Lefebvre, 2016).

## REFERENCES

- Blondiaux Loïc, 1998, La fabrique de l'opinion: une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil.
- Boyadjian Julien, 2016, Analyser les opinions politiques sur Internet. Enjeux théoriques et défis méthodologiques, Paris, Dalloz.
- Déloye Yves et Ihl Olivier, 2008, L'acte de vote, Presses de Sciences Po.
- Garrigou Alain, 1993, « La construction sociale du vote. Fétichisme et raison instrumentale », Politix, vol. 6, no 22, p. 5-42.
- Gerber Alan S. et Green Donald P., 2000, « The Effects of Canvassing, Telephone Calls, and Direct Mail on Voter Turnout: A Field Experiment », The American Political Science Review, vol. 94, no 3, p. 653-663.
- Issenberg Sasha, 2013, The Victory Lab: The Secret Science of Winning Campaigns, Reprint edition., New York, Broadway Books.
- Karila-Cohen Pierre, 2008, L'état des esprits: l'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Legavre Jean-Baptiste, 2005, « La quête des origines », Questions de communication, no 7, p. 323-344.
- Lefebvre Rémi, 2016, « La modernisation du porte-à-porte au Parti socialiste. Réinvention d'un répertoire de campagne et inerties militantes », Politix, no 113, p. 91-115.
- Nickerson David W. et Rogers Todd, 2014, « Political Campaigns and Big Data », The Journal of Economic Perspectives, vol. 28, no 2, p. 51-73.
- Pène Clémence, 2013, « La nouvelle « science électorale » américaine », Politique étrangère, Eté, no 2, p. 127-139.
- Piven Frances Fox et al., 2009, Keeping Down the Black Vote: Race and the Demobilization of American Voters, New York, New Press, The.
- Scher Richard K., 2010, The Politics of Disenfranchisement: Why Is It So Hard to Vote in America?, New York, M.E. Sharpe.
- Walker Edward T., 2009, « Privatizing Participation: Civic Change and the Organizational Dynamics of Grassroots Lobbying Firms », American Sociological Review, vol. 74, no 1, p. 83-105.
- Walker Edward T., McCarthy John D. et Baumgartner Frank, 2011, « Replacing Members with Managers? Mutualism among Membership and Nonmembership Advocacy Organizations in the United States », American Journal of Sociology, vol. 116, no 4, p. 1284-1337.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Introduction

Pierre Yves. Baudot, Patrick Lehingue (CURAPP-ESS, UPJV), « Vieilles » et « nouvelles » sciences électorales

### **Axe 1 / De nouvelles formes d'engagement distancié ?**

Discutant : Clément Desrumaux, (Triangle, Lyon 2)

Marie Neihouser , (CEPELMontpellier, GRCP Laval, Québec), Quand l'équipe numérique d'un candidat développe de « nouveaux relais d'opinion » sur le web électoral

Julien Boyadjian (CERAPS, Sciences Po Lille), Des « auto-entrepreneurs » militants sur Twitter ? Mobiliser Twitter comme un instrument de militantisme hors parti"

### **Axe 2/ Les structures d'opportunité technologiques**

Discutant Remy Lefebvre (Ceraps, Lille II)

Anaïs Theviot (Centre Emile Durkheim), Eric Treille (CRAPE), Primaires ouvertes et data-campaigning. Les techniques de mobilisation partisans face au défi des nouvelles sciences

Thomas Ehrhard (CECP, Paris II), « Les nouvelles sciences électorales » en questions. Réflexions croisées à partir du computer redistricting et du campaigning

Babak Taghavi (CURAPP-ESS,UPJV), Ce que le canvassing (ne) fait (pas) aux campagnes.  
Mobilisations d'électeurs lors de la législative de juin 2017

## Participants

BAUDOT Pierre-Yves pierre-yves.baudot@u-picardie.fr  
BOYADJIAN Julien julien.boyadjian@sciencespo-lille.eu  
DESRUMAUX Clément Clement.Desrumaux@univ-lyon2.fr  
EHRHARD Thomas thomas.ehrhard@gmail.com  
LEFEBVRE Remy remi.lefebvre@univ-lille2.fr  
LEHINGUE Patrick patrick.lehingue@u-picardie.fr  
NEIHOUSER Marie neihouser.marie@gmail.com  
TAGHAVI Babak bbk.taghavi@gmail.com  
THEVIOT Anaïs a.theviot@gmail.com  
TREILLE Eric eric.treille@laposte.net

## ST 43

# Réformer la démocratie. Le changement institutionnel en contexte *Reforming Democracy. The contextualization of institutional change*

## Responsables scientifiques

**Thomas Ehrhard** (Université Paris II Panthéon-Assas) thomas.ehrhard@gmail.com

**Camille Bedock** (Université Libre de Bruxelles - ULB) camille.bedock@gmail.com

## Présentation

Depuis le début des années 1990, les institutions sont revenues au centre de la science politique internationale. Cette section thématique s'inscrit dans l'axe des études relatives aux réformes de la démocratie. Cette section s'intéresse aux « politics of institutional reform » (Rahat, 2011). Dans le cadre des démocraties établies, les recherches appréhendent les nombreux cas d'étude sur un temps long et montrent que les réformes sont progressives (Mahoney, Rueschemeyer, et Thelen 2003; Thelen 2004; Mahoney et Thelen 2010) ou peuvent être perçues comme le résultat d'équilibres ponctuels (Baumgartner et Jones 1993; Capoccia et Kelemen 2007; Jones et Baumgartner 2012). La politique comparée s'est ainsi particulièrement intéressée aux institutions, à leur origine et à leur développement. Les réformes ont, par exemple, été qualifiées selon leur nature et leur degré de changement comme des « transformation without disruption » (Streeck, Thelen, 2005), comme « the evolution of modern states » (Steinmo, 2010), ou encore comme des changements « disjoint, episodic, and not always predictable » (Jones, Baumgartner, 2012). Néanmoins, si le contenu des réformes institutionnelles est soumis, le plus souvent, aux approches comparées spatiales et/ou temporelles, les travaux actuels ont souvent accordé peu d'importance au contexte économique, social ou politique dans lequel les réformes ont été adoptées.

L'objectif de cette section thématique est d'analyser si – et dans quelle mesure – le contexte influence la réforme dans son ensemble : dans son timing, dans son approbation et dans son contenu. Il s'agit, d'abord, d'interroger le contexte comme un déterminant des réformes de la démocratie, en montrant par exemple comment l'insatisfaction contre le système politique ou les bouleversements électoraux structurent les choix et les stratégies des acteurs. Il s'agit, ensuite, d'interroger le contexte comme une contrainte sur les acteurs dont la résistance au changement peut être forte et provoquer des coalitions d'intérêts contre les réformes. En ce sens, la section thématique puise également des concepts et des outils nécessaires à l'étude du processus des réformes dans l'analyse de l'action publique et dans l'étude des politiques publiques.

La section thématique s'inscrit dans une approche néo-institutionnaliste dynamique, avec les questionnements conceptuels et méthodologiques actuels relatifs à l'étude des institutions (Pierre, Peters, Stocker, 2008). La section sera organisée autour de trois axes que la section thématique souhaite mettre en avant.

Le premier axe porte spécifiquement sur les réformes institutionnelles dans un contexte de défiance politique généralisée, envers les acteurs politiques et les institutions de la démocratie représentative. L'objectif est d'interroger les réformes qui résultent de ces critiques pour répondre aux modèles classiques des institutions. L'un des enjeux est de voir comme le contexte de défiance et/ou de crise économique influe sur le contenu des réformes et peut être porteur d'innovations institutionnelles. Les contextes produisent-ils des réformes particulières ? Les objets sont variés : e-democracy, e-government, transparence, modification du fonctionnement des assemblées parlementaires, etc. Le contexte de crise semble renouveler les institutions démocratiques existantes et placer le citoyen au cœur des réformes institutionnelles mais qu'en est-il vraiment ? Dépasse-t-on le cadre de la démocratie représentative ?

Le deuxième axe porte sur les mécanismes et procédures des réformes. Si la plupart des réformes tendent à être adoptées par la voie parlementaire, depuis moins de dix ans, le référendum semble connaître un nouvel essor dans les démocraties occidentales. Il est utilisé dans le cadre de réformes institutionnelles et européennes (Royaume Uni en 2011 et 2016 ; Italie 2009, 2011 ; Pays-Bas, 2016 ; Écosse, 2014 ; Catalogne, 2014, etc.). Le processus des réformes institutionnelles peut être interrogé spécifiquement par ses modalités en général et à travers l'usage du référendum en particulier. L'utilisation des référendums peut aussi être questionnée à travers le double aspect territorial des réformes locales et européennes. Le référendum est-il le moyen utilisé par les gouvernants pour réformer les institutions dans un contexte de crise ? L'étude du processus peut aussi amener à des questionnements relatifs à l'évolution des acteurs qui y participent (partis politiques notamment).

Le troisième axe porte sur les objectifs des réformes, en lien avec leurs conséquences. L'objectif est double. D'une part, il s'agit d'étudier la place des citoyens dans les réformes. Influencent-ils, autrement que par leur vote, les réformes institutionnelles ? Plus largement, les changements institutionnels montrent-ils, depuis une dizaine d'années, un changement de référentiel concernant les institutions démocratiques ? Ces questionnements tendent à mesurer sur un temps long et comparé la nature et le degré du changement institutionnel. D'autre part, suivant le postulat selon lequel les réformes institutionnelles visent, en partie, à résoudre les critiques contre la défiance du cadre politique, il s'agit de questionner l'efficacité des réformes, leur échec et leur réussite, pour restaurer la confiance des citoyens. Autrement dit, quelles sont les conséquences des réformes ? Produisent-elles les effets escomptés ?

*Since the beginning of the 1990s, institutions have come back to the center of international political science. This panel is anchored in the field of study of democratic reforms, replacing the context in which reformers decide to have recourse and attempt to adopt reform to the forefront of the theoretical reflection. This panel is interested in the "politics of institutional reform" (Rahat, 2011). In the realm of consolidated democracies, current research have focused on numerous case studies and on long periods of time showing that change is gradual or that reforms can be understood as the research of punctuated equilibriums. The comparative politics has focused on institutions, their origins and their development. Reforms have been qualified according to their nature and their degree as "transformation without disruption" (Streeck, Thelen, 2005), as the "evolution of modern states" (Steinmo, 2010), or as "disjoint, episodic and not always predictable changes" (Jones, Baumgartner, 2012). However, even if reforms have been studied by taking into account spatial and time-related dynamics, current research has not given enough importance to the changing economic, social, or political context in which reforms have been adopted.*

*The aim of this panel is to study if – and in what extent- a given context influences the different aspects of reform: its timing, its approval, and its content. We want, first of all, to study the context as a determinant of democratic reforms, showing for example how discontent against the political system or electoral disruptions can structure the choice and the strategies of actors regarding democratic reforms. We want, secondly, to study the context as a powerful constraint on actors who can resist change and build coalitions against reform. In this sense, this panel also uses some of the concepts and theoretical tools of the research field of public policy and public action.*

*The panel will focus on the three following themes.*

*The first theme deals specifically on institutional reforms in a context of generalized political discontent against political actors and the institutions of representative democracy. The aim is to study reforms resulting from this situation and to see whether this context of erosion of political support and/or economic crisis can have an influence on the content of reforms and promote institutional innovations. The context of crisis seems at first sight to renew existing forms of democracy and to place the citizen at the heart of reforms, but is it really so?*

*The second theme focuses on mechanisms and procedures of reform. Even if many reforms are still adopted by using the "traditional" parliamentary road, since ten years at least, the referendum has been used more and more frequently in Western democracies. It has been used to (attempt to) adopt various European and national reforms. Therefore, the processes of*

*institutional reforms can be studied specifically by focusing on its modalities in general and through the use of referendum in particular. The use of referendums can also be questioned through the prism of the interactions between local, national and European levels.*

*The third theme wishes to focus on the objectives and consequences of democratic reforms. On the one hand, we wish to reflect upon the role of citizens in democratic reforms. Do they influence institutional reforms only by their vote, or also by other means? More broadly, do democratic reforms show, since the last decade, a change of référentiel concerning democratic institutions? Through these questions, we intend to measure in the long run the nature and degree of institutional change. On the other hand, using as a premise the idea that democratic reforms aim at answering – at least in part- to the criticisms against the current state of democracy, we aim at questioning the efficiency of reforms, their failure and their success in affecting the level of political support in particular.*

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### Axe 1 / Innovations démocratiques et légitimité

Guillaume Gourgues (Université de Franche-Comté, CRJFC/CHERPA) et Julien O'Miel (Université de Lille, CERAPS/CHERPA), L'initiative citoyenne, l'angle mort des réformes participatives de la démocratie

Sofia Wickberg (Centre d'études Européennes, Sciences po Paris), The emergence of political corruption as a public problem: a shift in political legitimacy

Lionel Cordier (Laboratoire Triangle, Université de Lyon), Démocratiser la démocratie – les enjeux de la réforme constitutionnelle islandaise

### Axe 2 / Réformes de la démocratie représentative

Guillaume Marrel (LNBC/CHERPA, Université d'Avignon), La démocratie française réformée par la fin du cumul des mandats ? La loi de 2014 et sa mise en œuvre en 2017, aboutissement du processus historique réformateur des incompatibilités électorales en France

Amandine Brizio (Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux), Les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux régionaux : plus ça change, plus c'est pareil ? Enjeux des réformes de la démocratie pour une institution faible

Simon Heckler (Université Paris 2 Panthéon Assas), La Civic Tech, une nouvelle voie pour réformer les institutions de la démocratie représentative ?

Discutant : Jean-Benoit Pilet (Université Libre de Bruxelles - ULB)

## Participants

BEDOCK Camille [camille.bedock@gmail.com](mailto:camille.bedock@gmail.com)

BRIZIO Amandine [amandine.brizio@gmail.com](mailto:amandine.brizio@gmail.com)

CORDIER Lionel [lionel.cordier@sciencespo-lyon.fr](mailto:lionel.cordier@sciencespo-lyon.fr)

EHRHARD Thomas [thomas.ehrhard@gmail.com](mailto:thomas.ehrhard@gmail.com)

GOURGUES Guillaume [guillaume.gourgues@gmail.com](mailto:guillaume.gourgues@gmail.com)  
HECKLER Simon [simon.heckler@orange.fr](mailto:simon.heckler@orange.fr)  
MARREL Guillaume [guillaume.marrel@univ-avignon.fr](mailto:guillaume.marrel@univ-avignon.fr)  
PILET Jean-Benoit [jpilet@ulb.ac.be](mailto:jpilet@ulb.ac.be)  
O'MIEL Julien [julien.omiel@gmail.com](mailto:julien.omiel@gmail.com)  
WICKBERG Sofia [sofia.wickberg@sciencespo.fr](mailto:sofia.wickberg@sciencespo.fr)

## ST 44

# Participation Politique et Internet : Questions traditionnelles, nouveaux dispositifs de recherche et nouvelles données

## *Internet and Political Participation : Traditional Questions, New Research Devices and New Data*

### Responsables scientifiques

**Jean-Gabriel Contamin** (Université de Lille, CERAPS) jean-gabriel.contamin@univ-lille2.fr

**Olivier Paye** (Université Saint-Louis-Bruxelles, CReSPo) olivier.paye@usaintlouis.be

**Jean-Benoît Pilet** (Université Libre de Bruxelles, CEVIPOL) jpilet@ulb.ac.be

### Présentation

Les études sur la participation politique ont mis en évidence depuis déjà longtemps une profonde différence entre le petit nombre de celles et ceux qui participent beaucoup et la grande majorité des citoyens qui ne participent qu'à très peu d'activités politiques, et pas toujours selon des considérations elles-mêmes "politiques" (Gaxie, 1978 et 1993).

Toutefois, selon les tenants du paradigme de la mobilisation (« (new) mobilization ») (Hirzalla, van Zoonen et de Ridder, 2011), la baisse des coûts de participation, rendue possible par internet, aurait favorisé l'inclusion de nouveaux participants, notamment issus de groupes sociaux que des contraintes structurelles propres tenaient jusque-là éloignés des « formes instituées et temporellement circonscrites de la participation » (Wojcik, 2011). Des travaux empiriques, aux Etats-Unis mais aussi en Europe, mettent ainsi en évidence les effets réels – bien que modestes – d'internet sur la mobilisation de nouveaux participants (Boulianne, 2009; Christensen, 2011; Nam, 2012). Selon eux, non seulement les médias sociaux – comme YouTube, Twitter, Flickr, Facebook, Tumblr etc. – servent pour des activités politiques, mais aussi l'utilisation d'internet inciterait davantage à voter ou à participer politiquement, si bien que même le temps passé à "surfer tous azimuts" pourrait accroître l'activité politique (Margetts, 2015).

Pourtant, les conclusions de ces travaux demeurent contestées. Aux cyberenthousiastes des démocraties occidentales, s'opposent soit les tenants de la thèse de la "normalisation" ("normalization" ou "renforcement") (Margolis et Resnick, 2000; Schlozman et alii, 2010), selon lesquels la participation on-line serait surtout le fait d'individus qui participent déjà off-line (Bimber, 2001 ; Norris, 2003 ; Nielsen, 2006; Carlisle and Patton, 2013), soit ceux de la thèse de la "substitution" qui arguent que les nouvelles technologies pourraient nourrir le « clicktivism » (ou « slacktivism » : activisme « mou » ou « paresseux ») (Shulman, 2009; Morozov, 2009) d'individus dont l'activité/activisme politique non-conventionnel(le) ne se concevrait et ne s'exprimerait plus que par internet (pétitions en lignes, groupes facebook, etc.) tant ils auraient renoncé à franchir le pas de l'activisme offline dont ils ne souhaiteraient pas supporter les coûts et risques (déplacement, exposition publique, répression policière, etc.). Pour ceux-ci, la fracture numérique en viendrait même à s'ajouter à la "fracture sociale", non seulement pour des raisons techniques, mais aussi et surtout pour des raisons cognitives. Les inégalités sociales et culturelles se retrouveraient distribuées désormais au sein même des pratiques en ligne, et notamment des pratiques politiques (Cardon, 2010).

La difficulté de conclure est, semble-t-il, pour partie liée au fait qu'on utilise des méthodes éprouvées pour étudier la participation politique hors ligne en vue d'analyser ce qu'il en est de la participation en ligne. A l'inverse, on pourrait supposer que l'émergence, la multiplication et la diversification des formes de participation politique en ligne (Facebook, twitter, instagram, youtube, forums de discussion, commentaires de sites, sites de pétition en ligne, plate-formes plus institutionnelles,...), tout comme les opportunités qu'ouvrent aux chercheurs la possibilité d'accéder à de nouvelles données massives, peuvent permettre de poser à nouveaux frais ces

questions traditionnelles, à partir de données inédites et à partir de dispositifs méthodologiques eux-mêmes innovants.

C'est précisément autour de ce "pari" que cette section thématique est pensée. Il s'agit de réunir des travaux empiriquement fondés qui, à partir de données nouvelles et/ou de méthodes nouvelles, réinterrogent cette question devenue traditionnelle de l'articulation entre "fracture sociale en matière de participation politique" ("participatory divide") et "fracture numérique" ("digital divide"). La dimension éthique et juridique de ce type d'études, qui supposent de travailler des données personnelles parfois pour partie à l'insu de ceux et celles qui les produisent, est aussi un des enjeux de la section thématique.

Cette section thématique prend enfin sens en fonction de sections homologues organisées lors des Congrès IPSA de Poznan et ECPR de Prague, dans l'optique de constituer une communauté de chercheurs autour de ces problématiques et de valoriser ces travaux dans un ouvrage ou un numéro de revue (plutôt en anglais).

*Studies on offline political participation have for a long time demonstrated a deep participatory divide between those participating a lot – a minority – and a vast majority of citizens taking part to very few political activities (Gaxie, 1978 and 1993).*

*However, according to proponents of the "(new) mobilization" paradigm ( "(new) mobilization" (Hirzalla, van Zoonen and Ridder, 2011), the internet would have lowered the threshold of participation and allowed new citizens to participate in political life. Empirical work in the US but also in Europe have highlight the real effects - although modest - that Internet has on the mobilization of new participants (Boulianne, 2009; Christensen, 2011; Nam, 2012). According to them, not only social media - such as YouTube, Twitter, Flickr, Facebook, Tumblr etc. - might be used for political purposes but also internet use would be an incentive to vote or to participate politically, so that even the time spent in "surfing" might increase political activity (Margetts, 2015).*

*Yet such findings remain unchallenged. Cyberenthusiast are criticized either by the proponents of the theory of the "normalization" (Margolis and Resnick, 2000; Schlozman et al, 2010), according to whom on-line participation would mostly be done by individuals already involved off-line (Bimber, 2001; Norris, 2003; Nielsen, 2006; Carlisle and Patton, 2013), and by the proponents of the thesis of the "substitution" who argue that new technologies could feed "clicktivism" (or "slacktivism": "soft" or "lazy" activism) (Shulman, 2009; Morozov, 2009) of individuals the political activism of whom would be only on line (via e-petitions, facebook groups, etc.). For them, the digital divide would even add to the "social fracture", not only for technical reasons, but mainly for cognitive reasons (Cardon, 2010).*

*The difficulty to conclude seems partly linked to the fact that methods used to study online participation are the same as methods already used to analyze offline participation. Conversely, one might assume that the emergence, multiplication and diversification of new modes of online political participation (Facebook, twitter, instagram, youtube, forums, site reviews, online petition sites, more institutional platforms, ...) as the provision of new large big data for research could help to deal with those traditional issues in new ways. Using new types of data or innovative methodological devices.*

*This thematic section will precisely deal with this perspective. It aims to gather empirically grounded studies which use new data and/or new methodological devices in order to address this now traditional issue of the relationship between "participatory divide" and "digital divide". The ethical and legal dimension of such studies, which may involve working on personal data sometimes partly without the knowledge of those who produce them, will also be one of the issues of the thematic section.*

*This thematic section responds also to counterparts sections organized at IPSA Congress in Poznan and at ECPR General Conference in Prague, with a view to establish a research community around these issues and to enhance those works in a book or a journal issue (rather in English).*

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / Etudier la participation politique via internet**

Président : Olivier Paye

Discutant : Jean-Benoît Pilet

Julien Boyadjian (CERAPS, SciencesPo Lille) et Jean-Yves Dormagen (CEPEL, Université de Montpellier), « Retweeter » la politique

Jean-Gabriel Contamin (CERAPS, Université de Lille), Martine Legris (CERAPS, Université de Lille), Thomas Léonard (CERAPS, Université de Lille) et Régis Matuszewicz (CERAPS, Université de Reims), L'e-pétitionnement, extension ou complément de la participation politique ? Une nouvelle méthode pour étudier la sociologie des signataires

Fabienne Greffet (Université de Lorraine - IRENEE) et Stéphanie Wojcik (Université Paris Est Créteil - CEDITEC), La participation politique en ligne au prisme des discours. Les internautes et leur engagement durant la campagne présidentielle française de 2012.

Darren Lilleker (Bournemouth University) et Karolina Koc-Michalska (Audencia Business School), Political participation: Motivations or Mobilization in the social media perspective

### **Axe 2 / Etudier l'engagement dans une campagne d'action via internet**

Président : Jean-Gabriel Contamin

Discutant : Olivier Paye

Clément Alapetite (EHESS, ENS Cachan), La démocratie sur internet est-elle contagieuse ? Dynamiques d'inclusion et d'exclusion dans les débats autour de la vaccination sur Twitter

Franck Bousquet (Université Toulouse 3), Emmanuel Marty (Université Nice Sophia Antipolis) et Nikos Smyrniotis (Université Toulouse 3), La pétition contre la loi El Khomri : des raisons de signer et de leurs liens avec un mouvement social

Arthur Groz (CEPEL, Université de Montpellier), Le rôle d'internet dans l'évolution des pratiques politiques de militants de Podemos

Lea Müller-Funk (University of Oxford, CERIS-Sciences Po Paris), Digital methods and other ways to study political mobilisation on Facebook

### **Table-papers**

Marie Neihouser (CEPEL, Université de Montpellier), Etudier les blogueurs politiques en France : enjeux, méthodes, et résultats

Frédéric Torterat (CEPEL, Université de Montpellier), Quelle participation politique pour les citoyens ordinaires ?

## Participants

ALAPETITE Clément calapeti@ens-paris-saclay.fr

BOUSQUET Franck franck.bousquet@iut-tlse3.fr

BOYADJIAN Julien julien.boyadjian@hotmail.fr

CONTAMIN Jean-Gabriel jean-gabriel.contamin@univ-lille2.fr  
DORMAGEN Jean-Yves jydormagen@gmail.com  
GREFFET Fabienne fabienne.greffet@univ-lorraine.fr  
GROZ Arthur arthur.groz@laposte.net  
KOC-MICHALSKA Karolina kkocmichalska@audencia.com  
LEGRIS Martine mart.revel@gmail.com  
LEONARD Thomas tl.leonard@laposte.net  
LILLEKER Darren dlilleker@bournemouth.ac.uk  
MARTY Emmanuel manu.marty@gmail.com  
MATUSZEWICZ Régis regis.matuszewicz@numericable.fr  
MULLER-FUNK Lea lea.muller-funk@politics.ox.ac.uk  
NEIHOUSER Marie neihouser.marie@gmail.com  
PAYE Olivier olivier.paye@usaintlouis.be  
PILET Jean-Benoît jpilet@ulb.ac.be  
SMYRNAIOS Nikos nicolaos.smyrnaios@iut-tlse3.fr  
TORTERAT Frédéric frederic.torterat@umontpellier.fr  
WOJCIK Stéphanie stephanie.wojcik@u-pec.fr

## ST 45

# Rapports ordinaires au genre en politique

### *Ordinary links to gender in politics*

#### Responsables scientifiques

**Christine Guionnet** (Université Rennes 1 - CRAPE/ARENES) christine.guionnet@univ-rennes1.fr  
**Bleuwenn Lechaux** (Université Rennes 2 - CRAPE/ARENES) bleuwenn.lechaux@univ-rennes2.fr

#### Présentation

Si l'on établit un bilan des recherches en science politique sur le genre aujourd'hui, on peut considérer que deux axes principaux ont été explorés : d'une part, la question de ce que font les identités de genre aux pratiques politiques (le genre comme variable objective), que l'on soit un/une professionnel(le) de la politique, ou un(e) citoyen(ne) ordinaire ; d'autre part, la construction des identités stratégiques de genre par les acteurs politiques. Au-delà de ces deux dimensions, il demeure un troisième angle d'analyse possible qui n'a guère été exploré jusqu'à présent : les rapports ordinaires au genre dans le domaine politique. Par « rapports ordinaires au genre », on entend les rapports au genre qui ne s'inscrivent pas dans un cadre militant accompagné d'un discours préétabli. Typiquement, le militantisme féministe ou antiféministe ne constitue pas un rapport « ordinaire », mais politiquement construit au genre. De même, une femme qui indique « faire de la politique autrement » pour être élue ne se situe pas dans un rapport « ordinaire » au genre, mais dans un rapport construit centralement en tant qu'identité stratégique. Sans nier que ces différentes dimensions puissent être corrélées et sous-tendues les unes par les autres, il s'agit au sein de cette ST de déplacer le regard en prenant comme point de départ et comme angle d'analyse la façon dont les acteurs mobilisent ou non, au quotidien, des problématiques afférentes au genre (identités hommes/femmes, relations entre sexes, etc.) pour construire leur propre rapport au politique, déchiffrer le jeu politique, ou encore habiter leur rôle politique, en dehors de tout débat politique lié spécifiquement à des questions de genre (parité, féminisation des noms de métiers, etc.).

Par exemple, si on les interroge sur leur propre estimation de leurs compétences ou clefs de lecture en politique, les citoyens lambda mobilisent-ils les questions d'identité hommes/femmes pour appréhender celles-ci ? Le genre constitue-t-il une variable qu'ils s'approprient pour interpréter leurs comportements politiques et ceux de leurs concitoyens ? Analysent-ils le fonctionnement du jeu politique en mobilisant des problématiques en lien avec le genre ? Si pour le politiste il est évident qu'être un homme ou une femme en politique engendre des conséquences importantes, qu'en perçoivent les citoyens ? Comment se réapproprient-ils (ou non), dans leur quotidien, les discours tenus sur le genre dans la sphère politique, les discours féministes (Albenga, Jacquemart, Bereni, 2015) ou antiféministes, ou encore les identités stratégiques produites par exemple par une femme jouant du registre de « la politique autrement au féminin » ?

En ce qui concerne les rapports ordinaires au genre chez nos concitoyens en matière de politique, seuls des sondages ponctuels existent, qui privilégient des questions types récurrentes, ne permettant pas une analyse poussée de leurs résultats. Les travaux relatifs aux rapports ordinaires à la politique ne se sont guère interrogés sur la façon dont les acteurs, dans leur appréhension du politique, mobilisent ou pas les questions afférentes aux identités et relations de genre. L'optique de cette ST consiste donc notamment à se demander dans quelles conditions les citoyens mobilisent les questions de genre dans leurs rapports ordinaires au politique.

La problématique que nous privilégions peut en outre concerner les militants politiques. S'inspirant des travaux relatifs aux rapports ordinaires au politique, on peut en effet se poser la

question des coûts éventuels liés à la mobilisation des questions de genre dans des activités militantes : l'évitement de ces questions correspond-il à une volonté de ne pas engendrer de conflits (Hamidi, 2006, Agrikoliansky, 2014, Eliasoph, 1998), par exemple lorsque des femmes, agacées par une division du travail militant dans une AG étudiante, ne prennent pas la parole pour protester, par peur d'entraîner un conflit ou de se voir traitées de « féministes » ? Le sociologue sait combien existe souvent une répartition genrée implicite des tâches militantes (Fillieule, Roux, 2009). Qu'en est-il pour les militants, lorsque ces rapports sont centraux sans être le sujet explicite de la discussion ? Le genre constitue-t-il une clef d'interprétation des pratiques militantes pour les acteurs eux-mêmes ? Là aussi, les analyses relatives à ces questions ont surtout mis en exergue le poids de la variable genre d'un point de vue objectif et n'ont pas centralement interrogé la façon dont les militants se réapproprient (ou non) cette dimension du genre pour déchiffrer leurs propres pratiques, (en dehors des militantismes féministes ou antiféministes), même s'il existe des exceptions (voir, par exemple, Dunezat, 2007 ; Avanza, 2009 ; Meuret-Campfort, 2010 ; Johsua, 2015).

On voit donc combien ces questionnements liés aux rapports ordinaires au genre portent à la fois sur les citoyens et sur les militants. Mais ils peuvent également porter sur les représentants politiques eux-mêmes. En dehors des situations ou débats où le genre est explicitement et centralement présent, voire mis en scène dans les assemblées, il arrive que certains acteurs politiques se saisissent ponctuellement de la problématique du genre pour appuyer ou au contraire discréditer les actes, propos, croyances de leurs adversaires politiques. Ainsi, lorsqu'un député refuse de féminiser la fonction de président de séance et accuse une ministre d'être féministe alors qu'elle présente un projet de politique générale, on assiste à une forme d'appropriation ordinaire du genre. Les acteurs politiques tentent alors d'influer sur des rapports de forces politiques (en cherchant par exemple à stigmatiser une ministre accusée de détourner l'attention de l'intérêt général) en usant stratégiquement des questions de genre là où, a priori, les termes du débat ne laissaient nullement présupposer que celles-ci seraient mobilisées. Comment expliquer ces comportements ?

A quelles conditions ces discours ordinaires sur le genre constituent-ils des ressources ou des contraintes pour celles et ceux qui les mobilisent, allant parfois jusqu'à réactiver des attendus normatifs liés à la « féminité » (Comer, 2015) ou à la « masculinité » pour justifier des pratiques militantes ? Et quels effets (performatifs ou non) produisent-ils, tant sur le plan de la « fabrique du genre » (en paroles et en actes) qu'en tant qu'éléments structurants des univers où ils sont mobilisés, des carrières ou encore des définitions de soi ? Telles sont quelques-unes des questions centrales qui seront abordées dans cette section thématique.

Les analyses seront ancrées sur des enquêtes de terrain actuelles ou passées, relues au prisme de la problématique centrale de cette ST. Que les réflexions se placent du point de vue de citoyens, de militants politiques, ou encore de professionnels de la politique à l'échelle nationale ou internationale, elles ne traiteront pas centralement de la question du genre en politique en tant que variable objective produisant des effets réels, ni en tant que ressource stratégique dont jouent les acteurs politiques dans la présentation de soi. Il s'agira bien de privilégier une approche jusqu'alors peu explorée de façon systématique dans les enquêtes de terrain en France ou à l'étranger : celle des réappropriations ordinaires du genre en politique, dans des situations ponctuelles qui seront spécifiées, en dehors des débats militants féministes ou antiféministes. Les interrogations de type méthodologique seront donc également explorées. Dans quelle mesure les appropriations, lectures et interprétations différenciées des pratiques politiques en termes de genre dépendent-elles de contextes d'énonciation (Hamidi, 2006), y compris du contexte instauré par la relation d'enquête (Bargel, Fassin, Latté, 2007) ? Comment analyser la façon dont un citoyen mobilise la variable du genre dans son interprétation du jeu politique sans lui imposer cette problématique ? Comment repérer empiriquement les rapports ordinaires au genre lorsqu'ils ne s'expriment pas ? En mobilisant, par exemple, les outils que nous invite à saisir la démarche ethnographique (Avanza, Fillieule, Masclat, 2015) ?

*In political science research on gender, two main themes have been explored so far: first, the question of what gender identities do to political practices (gender as an objective*

variable), may it refer to political officials or ordinary citizens; second, the construction of strategic identities by politicians. Beyond these two dimensions, a third possible angle of analysis remains little explored: ordinary links to gender in politics. The expression "ordinary links to gender" refers to relations to gender that do not fall within an activist framework supported by a pre-established speech. Typically, feminist or anti-feminist activism is not an "ordinary" but a politically constructed relation to gender. Similarly, a woman asserting that she is "doing politics differently" to be elected is not in an "ordinary" relation to gender: her link to gender is centrally built as a strategic identity. Without denying that these different dimensions can be correlated, this panel takes as a starting point and as a perspective the way that actors mobilize or not, in everyday life, issues related to gender (men/women identities, relations between them, etc.) to build their own relationship to politics, decipher the political game, or appropriate their political role, apart from any political debate specifically related to gender issues (parity, feminization of professions names, etc.).

For example, when ordinary citizens are questioned on their own assessment of their political skills or interpretations of politics, do they mobilize men/women identities to describe them? Is gender a variable that they appropriate to interpret their political attitudes and those of their fellow citizens? Do they decipher the functioning of the political game by raising issues related to gender? When, for political scientists, it is clear that being a man or a woman in politics generates significant consequences, how do citizens perceive it? How do they appropriate (or not), in their daily lives, the speeches on gender uttered within the political sphere, feminist or anti-feminist issues (Albenga, Jacquemart, Bereni, 2015), or else strategic identities performed by a woman playing on the "doing politics differently" register?

Regarding our fellow citizens' regular links to gender in politics, only punctual surveys exist, that favour recurring standard questions and do not allow thorough analyses of their results. Researches on ordinary links to politics have hardly questioned the way that citizens, in their understanding of politics, mobilize or not questions related to gender and identity relations.

The question of ordinary links to gender in politics also applies to surveys on political activists. Indeed, inspired by the work on ordinary links to politics, one can analyze the possible costs related to the mobilization of gender issues in activism: does the avoidance of these issues refer to a desire not to engender conflict (Hamidi, 2006 Agrikoliansky, 2014, Eliasoph, 1998), for example when women, annoyed by a division of labor in a student activist assembly, do not speak to protest, for fear of causing a conflict or being treated as "feminists"? The sociologist knows about the frequent existence of an implicit gendered division of activist tasks (Fillieule, Roux, 2009). What about for the activists, when these links to gender are central without being an explicit topic of discussion? Is gender an interpretation key of activist practices for the militants themselves? Again, the analyses related to these issues have mainly highlighted the weight of the gender variable from an objective point of view and have not centrally questioned how the militants are taking back (or not) this dimension in order to decipher their own practices, aside from exceptions (for instance, Dunezat, 2007; Avanza, 2009; Meuret-Campfort, 2010; Johsua, 2015).

One sees how these questions related to ordinary links to gender deal with both citizens and activists. But they also deal with political representatives themselves. Apart from situations or debates in which gender is explicitly and centrally present or even staged in political assemblies, some politicians may punctually seize gender issues to support or on the contrary discredit the actions, discourses or beliefs of their political opponents. Thus, a deputy's refusal to feminize the "chairman" function and accusation of "feminist" as a (woman) minister presents a general policy project is a form of ordinary link to gender. Political actors then try to influence the political power relations (seeking for instance to stigmatize a minister accused of diverting the attention from the general interest) by strategically making use of gender issues where, a priori, the terms of the debate did not let presuppose that they would be mobilized. How can we explain those behaviors?

Under what conditions are these ordinary discourses on gender resources or constraints for those who mobilize them, sometimes reactivating expectations related to "femininity" (Comer, 2015) or "masculinity" to justify activist practices? And what (performative or not) effects do they produce, both in terms of the "gender fabric" (in words and actions) and in

*terms of structuring elements in the universes within which they are mobilized, in careers or self-definitions? These are some of the central issues that will be addressed in this panel.*

*Paper presentations will be anchored in current or previous field surveys, read over through the prism of the questions broached in this panel. They will tackle the point of view of citizens, political activists and professional politicians on a national or international scale by not centrally addressing the gender issue in politics as an objective variable producing real effects, or as a strategic resource centrally used by political actors in their self-presentations. This panel will develop an approach hitherto little systematically explored in field surveys in France or abroad: analyzing ordinary links to gender issues in politics, in punctual situations that will be characterized, apart from feminist or anti-feminist debates. Methodological questions will also be broached. To what extent do differentiated appropriations and interpretations of political practices in terms of gender depend on the contexts of enunciation (Hamidi, 2006), including the fieldwork context (Bargel, Fassin, Latté, 2007)? How analyzing the way a citizen mobilizes the gender variable in his interpretation of the political game without imposing this question? How empirically identifying ordinary relations to gender, especially when they are not expressed? By mobilizing, for example, the tools that the ethnographic approach invites us to grasp (Avanza, Fillieule, Masclet, 2015)?*

## REFERENCES

- Albenga V., Jacquemart A., Bereni L. (eds), « Appropriations ordinaires des idées féministes », Politix, 109, 2015.
- Avanza M., « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord. Un parti qui " l'a dure " » in Fillieule O., Roux P. (eds), Le sexe du militantisme, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 143-165.
- Avanza M., Fillieule O., Masclet C., « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement », SociologieS [On line], La recherche en actes, Ethnographie du genre, put on line on May 26, 2015, consulted on May 1st, 2016. URL: <http://sociologies.revues.org/5071>.
- Agrikoliansky E., « La politisation ordinaire d'une population extra-ordinaire : les électeurs des " beaux quartiers " en campagne électorale (2006-2008) », Politix, 106, 2014, p. 135-157.
- Bargel L., Fassin E., Latté S., « Usages sociologiques et usages sociaux du genre. Le travail des interprétations », Sociétés & Représentations, 24, 2007, p. 59-77.
- Comer C., « Agricultrices ou médiatrices ? Prise en charge " féminine " de l'image de la profession et conservatisme agricole », Mouvements, 16 décembre 2015 [On line], URL : [http://mouvements.info/agricultrices-ou-mediatrices-prise-en-charge-feminine-de-limage-de-la-profession-et-conservatisme-agricole/#\\_ftn17](http://mouvements.info/agricultrices-ou-mediatrices-prise-en-charge-feminine-de-limage-de-la-profession-et-conservatisme-agricole/#_ftn17).
- Dunezat X., « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », Sociétés & Représentations, 24, 2007, p. 269-283.
- Eliasoph N., Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1998 (2010 for the French edition, Éviter le politique, Paris, Economica, translated by Camille Hamidi).
- Fillieule O., Roux P. (eds), Le sexe du militantisme, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Hamidi, C., « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », Revue française de science politique, 56 (1), 2006, p. 5-25.
- Johsua F., Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement, Paris, La Découverte, 2015.
- Meuret-Campfort E., « Luttes de classe, conflits de genre »: les ouvrières de Chantelle à Nantes », Savoir/Agir, 12, 2012, p. 43-50.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Introduction par les deux organisatrices de la section thématique (C. Guionnet et B. Lechaux)

### **Axe n° 1 / Mobiliser le genre pour décrypter le jeu politique**

Présidente de séance et discutante : Emilie Biland

Mickaël Durand (CEE, Science po), Comment le genre politise-t-il les gays et lesbiennes ?  
Enquête sur la socialisation politique des homosexuel.le.s en France

Sophie Thevenaud (Institute of Political Science, National Sun Yat Sen University, Taiwan) et  
Emily Pfefer (School of Business and Management and School of Politics and International  
Relations, Queen Mary University of London, United Kingdom) : Gender Stereotypes in the  
Evaluation of Political Leaders in Taiwan and in France. Evidence from a Survey Experiment

## **Axe n° 2 / Les enjeux des mobilisations ordinaires du genre en politique**

Présidente de séance et discutante : Christine Guionnet

Virginie Dutoya (CNRS, centre Emile Durkheim à Bordeaux), Saisir les rapports ordinaires au  
genre dans la construction de la représentativité politique : quels défis méthodologiques ?

Pauline Delage (Université de Lausanne, Centre en Etudes Genre) et Marta Roca I Escoda  
(Université de Lausanne, Centre en Etudes Genre), Des usages du genre dans la  
problématisation des violences dans le couple en Suisse romande

Béatrice Damian-Gaillard (Univ. Rennes 1, CRAPE-ARENES) et Eugénie Saitta (Univ. Rennes 1,  
CRAPE-ARENES), Le genre comme ressource dans les rapports de pouvoir entre journalistes  
et représentants politiques

## **Axe n°3 / Comprendre l'évitement du genre en politique**

Présidente de séance et discutante : Bleuwenn Lechoux

Zoé Haller (Université de Rouen, laboratoire Dysolab), Entre mise à distance et outil d'analyse :  
le poids du genre dans les différents contextes de l'activité militante

Lucile Ruault (CERAPS, Université de Lille), L'évitement des problématiques de genre dans le  
militantisme : le cas des luttes en mixité pour l'avortement libre dans les années 1970

Conclusion et discussion générale

## **Participants**

BILAND Emilie emilie.biland@univ-rennes2.fr  
DAMIAN-GAILLARD Béatrice beatrice.damian@univ-rennes1.fr  
DELAGE Pauline pauline.delage@unil.ch  
DURAND Mickaël mickael.durand@sciencespo.fr  
DUTOYA Virginie v.dutoya@sciencespobordeaux.fr  
GUIONNET Christine christine.guionnet@univ-rennes1.fr  
HALLER Zoé zoe.haller@hotmail.fr  
LECHAUX Bleuwenn bleuwenn.lechoux@univ-rennes2.fr  
PFEFER Emily e.d.pfefer@qmul.ac.uk  
ROCA I ESCODA Marta martarocaescoda@unil.ch  
RUAULT Lucile lucile.ruault@yahoo.fr  
SAITTA Eugénie eugenie.saitta@univ-rennes1.fr  
THENEAUD Sophie sophie.theneaud@gmail.com

## ST 46

# Les représentations enfantines du politique *Children's Representations of Politics*

## Responsables scientifiques

**Julie Pagis** (CNRS, CERAPS) julie.pagis@univ-lille2.fr

**Alice Simon** (Université de Montpellier, CEPEL) alice.simon@umontpellier.fr

## Présentation

Comment les enfants se représentent-ils l'univers politique? Quelles perceptions ont-ils du monde social et de ses hiérarchies? En quoi les représentations enfantines du politique diffèrent-elles en fonction de l'origine sociale, du genre, de l'âge, de l'origine migratoire, etc.? Cette section thématique se propose d'interroger la sociogenèse des représentations individuelles et collectives du politique pendant l'enfance. Pour ce faire, elle adoptera une définition large du politique, qui n'inclut pas seulement le rapport à la politique comme univers spécialisé, mais l'ensemble des représentations et des pratiques orientées par des divisions - potentiellement conflictuelles - du monde social, et ce faisant construites comme politiques (Leca 1973). Les multiples dimensions de l'expérience sociale des enfants (socialisation religieuse, trajectoires scolaires, rapports à l'autorité parentale ou enseignante, sociabilités, etc.) seront ainsi appréhendées comme autant d'éléments susceptibles de nourrir leurs représentations et leurs comportements politiques (Maurer 2000). À partir d'enquêtes exclusivement menées auprès d'enfants, la section thématique se donne pour objectif d'explorer les différents « ingrédients » (Simon 2015) mobilisés par les enfants pour (re)connaître, comprendre et juger le monde social en général et l'univers politique en particulier.

La démarche scientifique de la section thématique s'inscrit dans un renouveau encore balbutiant de l'appréhension de l'enfance par les sciences sociales. Les enquêtes empiriques où les enfants sont directement interrogés sont en effet peu nombreuses (à l'exception des travaux d'inspiration clinique, en psychologie notamment), et posent encore de nombreuses questions épistémologiques. Pour synthétiser, ces travaux peuvent être situés entre deux pôles théoriques : d'un côté, les enfants sont considérés comme étant de purs produits de leur socialisation, laquelle est alors conçue de façon restrictive et mécanique, comme un processus d'inculcation (les behavioristes interrogent ainsi à partir des années 1960 les enfants sur leurs orientations politiques dans l'objectif de comprendre la reproduction du système politique, par exemple Hess, Torney 1967 ; Easton, Dennis 1969); de l'autre, les enfants sont appréhendés comme des acteurs autonomes, créant leur propre société et leur propre culture : certains récents travaux émanant des Childhood Studies - et de leur prolongement français, la Sociologie de l'enfance - rejettent la notion même de socialisation pour mettre l'accent sur l'agency enfantine, et sur les mécanismes de création dont disposeraient les enfants (par exemple James, Jenks, Prout 2005).

Entre ces deux pôles, plusieurs auteurs proposent une approche alternative de l'enfance, initiée notamment par les travaux d'A. Percheron (1974) mais aussi dans le monde anglo-saxon ceux de R.W. Connell (1971). Ces deux auteurs ont ouvert la voie à une réflexion qui ne cherche plus à prédire le vote futur des enfants mais davantage à comprendre comment se forme leur univers politique en s'intéressant à la fois au poids des déterminants sociaux et aux processus d'appropriation de l'héritage. Leurs travaux ont suscité le développement de chantiers de recherche consacrés à l'influence respective des divers agents et cadres de la socialisation politique enfantine, notamment l'influence familiale, à travers des études appariées ou longitudinales (par exemple Muxel 1992 ; Tournier 2000 ; Jennings et al 2001). Non dénoués d'intérêt, ces travaux se sont pour la plupart éloignés des enfants eux-mêmes et de leurs

représentations. Ces dernières années, un certain renouveau des études sur l'enfance semble voir le jour : prenant pour objet les discours enfantins, elles s'éloignent souvent de l'étude de la transmission pour adopter une démarche plus compréhensive concernant la façon dont les enfants, appréhendés dans leur diversité, donnent du sens au monde social. En sociologie politique, on note notamment les travaux de B. Zarca (2000) ; W. Lignier et J. Pagis (2012 ; 2014) ; K. Throssell (2015). Du côté de la sociologie et de l'anthropologie, des travaux très stimulants s'éloignent de certains postulats des Childhood Studies en ré-encadrant l'étude de l'enfance dans un contexte social plus large (notamment Lareau 2003 ; Lancy 2014). Ces différents travaux semblent donc laisser la place à une nouvelle sociologie des enfants, qui sont alors considérés comme des individus sociaux parmi d'autres dont il s'agit d'étudier les représentations. Ces travaux demeurent, cependant, relativement isolés dans leurs disciplines respectives et très hétérogènes du point de vue des objets qu'ils étudient, de leur méthodologie et de leur cadre théorique. Cette section thématique se propose ainsi de faire dialoguer différentes disciplines et approches méthodologiques des représentations enfantines afin de participer à structuration naissante des sciences sociales de l'enfance.

Les communications présenteront des enquêtes empiriques issues de plusieurs disciplines (science politique, sociologie, psychologie, géographie), qui portent sur les perceptions qu'ont les enfants de leur environnement social et spatial, de l'univers politique spécialisé, du genre ou encore d'instances de participation politique des enfants. Cette section thématique entend dépasser le débat reproduction vs/ agency et propose de considérer les enfants comme des acteurs multi-déterminés, à l'instar de leurs aînés, dont il s'agit alors d'appréhender les croyances, les représentations et les comportements. Une attention particulière sera portée lors des discussions collectives aux logiques de différenciation des perceptions enfantines du politique et à la pluralité des comportements et représentations. Par ailleurs, la section thématique entend s'interroger sur des questions méthodologiques : comment accéder aux représentations enfantines du politique ? De nombreux défis, liés à l'âge et aux capacités cognitives des enquêtés, se posent en effet à de telles recherches. Les chercheurs qui interrogent les enfants font souvent preuve d'une certaine inventivité méthodologique pour s'adapter aux nombreuses spécificités de l'enfance par rapport à l'âge adulte (par exemple Greene, Hill 2005 ; Throssell 2015), mais tout l'enjeu est de ne pas produire, pour autant, une analyse homogénéisant artificiellement l'enfance.

*How do children view the political universe? What are their perceptions of the social world and its hierarchies? How do children's representations of politics differ according to their social origin, their gender, their age, their cultural origin etc.? This thematic section intends to explore the sociogenesis of individual and collective representations of politics during childhood. Here we consider politics in a broad sense: this section is not only interested in the specialized political sphere, but in all types of representations and behavior that are oriented towards (potentially conflictive) divisions of the social world and which are therefore constructed as political (Leca 1973). The multiple dimensions of children's social experience (such as their religious socialization, their relation to authority, their social relationships, etc) can therefore be considered as elements that nourish their representations and their political behavior. The thematic section will only be based on studies conducted with children. It aims to explore the different "ingredients" (Simon 2015) that children mobilize in order to recognize, understand and judge the social world and the political universe.*

*This thematic section falls within a renewed scientific approach to childhood, which is still in its infancy. There are only a handful of studies based on interviews with children exploring the political, and many epistemological questions remain. Between studies which, on one side, consider children as pure products of a socialization-inculcation process and studies which, on the opposite, consider children as autonomous producers of a specific "children's culture", the thematic section intends to understand how their political universe is formed, through a study of the social determinants of political socialization and through the examination of the process of appropriation of the social heritage. In line with studies which are interested in the way*

*children, considered in all their diversity, give meaning to the social world (for example Zarca 1999 ; Lignier, Pagis 2012 ; 2014 ; Throssell 2015) and with recent sociological and anthropological studies which aim to place the study of childhood in a broader social context (in particular Lareau 2003 ; Lancy 2014), this thematic section intends to establish a dialogue between different academic fields and methodological approaches, in order to participate to the structuring of this renewed social science of childhood.*

*Empirical studies from diverse academic fields (political science, sociology, psychology, geography) will be presented. These studies address children's perceptions of their social environment, the specialized political universe, gender, among other elements that directly or indirectly impact their apprehension of politics. The section intends to go beyond the debate between reproduction and agency. It suggests that children can be considered as multi-determined actors, just like adults, whose beliefs, representations and behavior can be studied. The collective discussion will question the logics of differentiation of children's perceptions of politics, in order to apprehend the plurality of behavior and representations. The thematic section will also be interested in the methodological issues related to the understanding of children's representations of politics. Indeed one of the difficulties in this field is that the research must adapt to the specificity of childhood compared to adulthood without artificially homogenizing childhood.*

## REFERENCES

- CONNELL R. (1972), « Political socialization in the American family : the evidence reexamined », *Public Opinion Quarterly*, 36(3).
- EASTON D., DENNIS J. (1969), *Children in the Political System: origins of political legitimacy*, New York, Mc Graw-Hill, 1969.
- HESS R., TORNEY J. (1967), *The Development of Political Attitudes in Children*, Chicago, Aldine Publishing Company.
- JAMES A., JENKS C., PROUT A. (2005) [1998], *Theorizing Childhood*, Cambridge, Polity Press.
- JENNINGS K., STOKER L., BOWERS J. (2001), *Politics Across Generations: Family Transmission Reexamined*, UC Berkeley, Institute of Governmental Studies.
- LANCY D. (2014), *The Anthropology of Childhood ; Cherubs, Chattel, Changelings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAREAU A. (2003), *Unequal childhoods ; Class, race, and family life*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press
- LECA J. (1973), « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71, n°1, janvier.
- LIGNIER W., PAGIS J. (2012), « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 99(3).
- LIGNIER W., PAGIS J. (2014), « Inimitiés enfantines ; l'expression précoce des distances sociales », *Genèses*, 3.
- MAURER S. (2000), « Ecole, famille et politique : Socialisations politiques et apprentissage de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique », *Dossier d'Étude de la CNAF*, N°15, décembre.
- MUXEL A. (1992), « L'âge des choix politiques : une enquête longitudinale auprès des 18 – 25 ans », *Revue Française de Science Politique*, 33 (2).
- PERCHERON A. (1974), *L'Univers Politique des Enfants*, Paris, Armand Colin.
- THROSSELL K. (2015), *Child and Nation; A Study of Political Socialisation and Banal Nationalism in France and England*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.
- TOURNIER V. (2000), « Filiation et politique ; la construction de l'identité et ses conséquences », in Brechon P., Laurent A., Perrineau P. (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ZARCA B. (1999), « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines*, 36.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Les dispositifs participatifs à destination des enfants

Discutante : Sophie Duchesne (CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique)

Présidente de séance : Alice Simon

Brice Angrand (Triangle, Université Lumière Lyon 2), La socialisation politique enfantine : Les conseils municipaux d'enfants

Armelle Gaulier (LAM - Les Afriques dans le Monde, Bordeaux), Marion Paoletti (Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux), Véronique Rouyer (Laboratoire de Psychologie, Université de Bordeaux), Perceptions du politique et construction de la citoyenneté : Les expériences des enfants du Conseil Municipal des Enfants de Bordeaux

Yoan Mieyaa, Huet-Gueye, M., Fourchard, F., Beaumatin, A., & Larroze-Marracq, H. (Laboratoire Psychologie de la Socialisation : Développement et Travail, Université de Toulouse Jean Jaurès), Approche psychologique des expériences enfantines de la citoyenneté : Appropriation d'un dispositif de conseil d'élèves par des enfants de 7-8 ans

## **Axe 2 / Les perceptions enfantines des hiérarchies sociales**

Discutant : Bertrand Geay (CURAPP, Université de Picardie Jules Vernes)

Présidente de séance : Julie Pagis

Anne-Cécile Ott (Géographie-cités, équipe P.A.R.I.S, Université Paris 1), Les représentations spatiales comme révélateur du sens politique et social des enfants – L'exemple des visions enfantines du Monde et de l'Europe

Kévin Diter (Inserm, Université Paris Sud), « Amour = gloire + beauté ? » : Les mécaniques socialement différenciées du cœur des enfants et ce qu'elles nous apprennent de leurs visions et hiérarchisations du monde et des autres

Alice Simon (CEPEL, Université de Montpellier), Apprendre à juger l'univers politique ; étude de rapports normatifs à la politique chez les enfants de 8 à 11 ans

## **Participants**

ANGRAND Brice Brice.Angrand@univ-lyon2.fr

DITER Kévin kevin.diter@inserm.fr

DUCHESNE Sophie sophie.duchesne.guilluy@gmail.com

GAULIER Armelle armellegaulier@hotmail.com

GEAY Bertrand bertrand.geay@u-picardie.fr

MIEYAA Yoan mieyaa@univ-tlse2.fr

OTT Anne-Cécile anne-cecile.ott@parisgeo.cnrs.fr

PAGIS Julie julie.pagis@univ-lille2.fr

PAOLETTI Marion marion.paoletti@u-bordeaux.fr

ROUYER Véronique veronique.rouyer@u-bordeaux.fr

SIMON Alice alicesimon@hotmail.fr

## ST 47

# Sociabilités politiques et politiques des sociabilités en milieu rural

## *Political sociabilities and policies of sociabilities in rural areas*

### Responsables scientifiques

**Frédéric Nicolas** (INRA-CESAER - Université de Bourgogne et LaSSP - IEP de Toulouse)  
frederic.nicolas@sciencespo-toulouse.fr

**Yves Pourcher** (Laboratoire des sciences sociales du politique - LaSSP, IEP de Toulouse)  
yves.pourcher@wanadoo.fr

### Présentation

La violence politique, le conservatisme et le vote aux extrêmes, le désintérêt pour la chose publique et la dépolitisation, le clientélisme et le cumul des mandats, les difficultés extrêmes liées à la désertification, etc. sont autant de manières de se représenter la vie et les sociabilités politiques en milieu rural. L'analyse des sociabilités politiques et des politiques de sociabilités en milieu rural ne se libère qu'imparfaitement des représentations que véhiculent ces territoires en tant que supports d'un passé mythifié (tradition) ou d'un futur rêvé (utopie) : la vie et les événements politiques sont fréquemment perçus à travers ces deux prismes de la « tradition » et de la « modernité », sans que soient interrogées les scènes et les occasions de sociabilités politiques dans leur dimension sociohistorique. Dans l'esprit des grandes enquêtes monographiques menées par des chercheurs étrangers (Wylie 1974) ou dans le cadre du Musée national des arts et traditions populaires (Jolas et al. 1990 ; Morin 2013), des enquêtes collectives contemporaines (ANR ESMR et ANR Mondex) et des travaux autour des « paysans et de la politique », les communications de cette section thématique interrogeront les sociabilités politiques et les politiques de sociabilités en milieu rural à partir de 4 scènes — singulières, mais non-exclusives les unes des autres — saisies avec les outils de l'ethnographie (Mischi 2008) :

– La scène politique et administrative, en insistant plus particulièrement sur la sélection du personnel politique (Pourcher 1987 ; Bruneau et Renahy 2012 ; Renahy 2008), l'éligibilité, le travail politique au quotidien et le travail de mobilisation électorale (Baronne et Troupel 2010 ; Pourcher 2004) ainsi que l'action collective. Les communications ne sauraient se limiter au temps de la campagne électorale : nous encourageons les travaux qui interrogent les « temps morts » et le temps long de la mobilisation électorale (construction de clientèles) et de l'action collective (construction de problèmes publics), afin de remettre sur le métier certaines questions classiques de la science politique (professionnalisation et transformations des ressources notabilliaires, déplacement des frontières du politique, hybridation des répertoires d'action, etc.).

– La scène du travail et de l'emploi, où le rapport aux familles, aux parentés, aux collègues, à la hiérarchie (Noiriel 1988), aux organisations professionnelles et syndicales (Mischi 2011), mais également le rapport au travail lui-même et à la juridiction professionnelle (Retière 1994) participent à la fabrique du jugement et de l'opinion politiques. Il s'agit également d'une scène où la précarisation de l'emploi et des conditions de travail (Renahy 2010 ; Baisnée, Bory et crunel 2014), la distance au bassin d'emploi, les perspectives d'évolution de carrière, etc. sont constitutives de processus d'homogénéisation et de différenciation sociale qui, ayant un impact sur les conditions et les styles de vie, ont un impact sur la compétition politique locale.

– La scène associative, culturelle et cultuelle, où les fêtes (lotos, festivals, célébrations religieuses, etc.) (Rougier 2010), les rencontres sportives (Renahy 2001) et les rencontres culturelles (autour du cinéma, de la littérature, des reconstitutions historiques, des cueillettes

et des plantes, etc.) (POUR 2015) sont autant d'occasions de réaffirmer sa position dans l'espace social local et les ressources sur lesquelles celle-ci repose. Ces événements peuvent également participer à l'apprentissage ou à la mise à l'épreuve du rôle politique pour les élus comme pour ceux qui entrent dans la compétition politique. Nous encourageons ainsi les communications qui combindraient des approches sociohistoriques et interactionnistes des scènes associative, culturelle et culturelle afin de comprendre leur rôle dans la définition de l'ordre politique local.

- La scène domestique (pensée en relation avec la scène de l'école) enfin, puisque la famille reste aujourd'hui une des principales instances de socialisation politique des enfants, mais également parce que la famille en milieu rural est l'objet de projections et de représentations proprement politiques, au point d'en faire peut-être parfois une cause morale. Dans cette perspective, il est nécessaire d'encourager les communications qui poursuivraient le travail déjà amorcé sur la socialisation politique familiale des enfants, mais également les travaux qui réfléchiraient aux évolutions du modèle familial (monoparentalité, homoparentalité, etc.) (Weber, Gojard et Gramain 2003), à la division du travail domestique entre sexes et aux formes de domination genrée (Bessière et Gollac 2007 ; Annes 2012), ainsi qu'à la circulation locale de normes domestiques (alimentation, santé, éducation, décoration, jardinage, etc.) (Weber 2009).

L'analyse de ces 4 scènes singulières, mais non exclusives les unes des autres, doit permettre d'interroger des questions classiques de la science politique – professionnalisation politique, travail de mobilisation électorale, politisation, construction des problèmes publics – dans leur dimension sociohistorique et localisée. Elle doit également permettre de questionner les spécificités des formes d'encadrement et des logiques de domination en milieu rural. Elle doit enfin nous éclairer sur les effets éventuels des nouvelles configurations sociopolitiques (notamment les réformes territoriales et organisationnelles de l'État, les multiples effets des politiques européennes) sur la structuration et la stratification sociale des mondes ruraux. Les organisateurs de la section seront particulièrement attentifs aux propositions de communication explicitant clairement les dimensions ethnographique et/ou sociohistorique et/ou interactionniste de l'analyse des sociabilités politiques et des politiques de sociabilité en milieu rural. Six communications seront retenues : elles feront l'objet d'une présentation de 15 minutes, suivie d'une discussion de 20 minutes (3 discutants différents). 30 minutes de discussion avec le public et entre participants concluront la session. Une publication est envisagée à l'issue de la session.

*Political violence, conservatism, lack of interest in public affairs and politics, clientelism and multiple office holding, extreme difficulties linked to the lack of inhabitants, etc. are some of the few lenses through which life and political sociabilities in rural areas are seen. The analysis of political sociabilities and policies of sociabilities in rural areas is entangled in the representations that these areas convey. They are seen as a mystified past (tradition) or a possible future (utopia). Life and political events are often approached solely through the notions of « tradition » and « modernity » leaving out any socio-historical analysis. In mind of the vast monographic studies lead by foreign researchers or for the Musée national des arts et traditions populaires, as well in mind of contemporary collective studies and research linked to the notions of « countrymen and politics », the papers of this thematic section will use the tools of ethnography to question political sociabilities and policies of sociabilities in four different scenes :*

*- The political and administrative scene, paying particular attention to the selection of political personnel, eligibility, daily political work, campaigning and collective action. The papers will not only cover moments of electoral campaigns. We will encourage studies that question moments outside electoral campaigns and electoral engagement and collective action on the long run (building clientele and public problems). The aim here is to come back to some classical political science questions (professionalisation and the transformation of local political resources, the symbolic boundaries of politics, repertoires of action, etc.).*

- *The work and employment scene in which the construction of judgement and political opinion is influenced by family, colleagues, hierarchy, professional and trade-union organisations as well as work itself and professional jurisdiction. It is a scene in which the increasing insecurity of work and working conditions, the fact of being far from the employment market, carrier paths, etc. create process of social homogenisation and differentiation. This has an impact on life conditions and styles, and thus on local political competition.*

- *The associative, cultural and religious scene in which gatherings (bingos, festivals, religious celebrations, etc.), sporting events and cultural events (linked to cinema, literature, historical reenactments, picking and plants, etc.) are moments when people's position in the local social space are reaffirmed, as well as the resources on which these positions depend. These events may also be of importance for elected and non elected politicians in challenging their political role. We thereby encourage papers that would combine both a sociohistorical and an interactionist approach of associative, cultural and religious scenes in order to comprehend the role they play in defining local political order.*

- *The domestic scene (apprehended in relation to the school scene) since family remains today one of the main influences as far as children's political socialisation is concerned, but also because the family in rural areas is subject to political projections and representations (so much so that it is sometimes put forth as a moral cause). In this perspective we would have to encourage papers that would continue the work that has been started on children's domestic political socialisation. We would also have to encourage works that would reflect on the evolutions of the family model (single parenting, LGBT parenting, etc.), on the division of domestic activities between men and women, on gender domination and on the local spreading of domestic trends (food, health, education, decoration, gardening, etc.).*

*The analysis of these four scenes which are separate yet may be linked will enable us to approach the socio-historical and localised dimension of classical political science questions (political professionalization, electoral engagement, politicisation, social construction of public problems). It will also enable us to question leadership and domination in rural areas. Finally, it will shed light on the possible effects of the new socio-political settings (in particular organizational and territorial reforms of the State, and the many impacts of European policies) on the structuring and stratification of rural worlds.*

*We will pay particular attention to propositions which clearly state the ethnographic and/or sociohistoric and/or interactionist dimensions of the analysis of political sociability and the policies of sociabilities in rural areas. Six papers will be accepted. They will be subjected to a 15 minute presentation followed by a 20 minutes discussion (with 3 people discussing). A 30 minutes discussion with the audience and participants will then follow and end the session. A volume may be published as a result of the session.*

## **Session**

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## **Programme**

### **Axe 1 / Transformations des ressources et de la domination notabiliaires**

Discutant : Sébastien Vignon (CURAPP et Université de Picardie Jules Verne)

Stéphanie Guyon (CURAPP et Université de Picardie Jules Verne), Représentation politique, sociabilité locale et transformation des rapports sociaux de race, de classe et de genre à Saint-Laurent de Maroni (Guyane) de 1949 à 1983

Mario Bilella (CESSP et Université de Paris 1), Les liens entre formes de sociabilité et participation politique : le cas d'un village rural de l'après-guerre à nos jours

### **Axe 2 / Le genre des sociabilités politiques en milieu rural**

Discutant : Alexis Annes (LISST-Dynamiques Rurales et EI Purpan)

Victor Marneur (CED et IEP de Bordeaux), Le genre des sociabilités au village. Quelle place pour les femmes en politique dans les espaces ruraux ? Le cas de la Gironde

Clémentine Comer (CRAPE-Arènes et Université de Rennes 1), La "cause des agricultrices", prétexte à la suspension du politique dans les groupements professionnels féminins

### **Axe 3 / Sociabilités festives et encadrement des zones rurales**

Discutant : Benoît Coquard (GRESKO et Université de Poitiers)

Alexandre Dafflon (CRAPUL et Université de Lausanne), Construire ses propres référents culturels à travers des sociabilités festives et récréatives. La socialisation politique des jeunes en milieu rural

Quentin Schnapper (CESAER et École normale supérieure), "Une Union des commerçants maintenant c'est plus pour organiser la fête du village". Les sociabilités festives comme forme d'action collective patronale. Le cas d'un bourg périurbain de Vendée (1980-2016)

## **Participants**

ANNES Alexis alexis.annes@purpan.fr

BILELLA Mario mario.bilella@hotmail.fr

COMER Clémentine clementinecomer@gmail.com

COQUARD Benoît benoit.coquard@gmail.com

DAFFLON Alexandre alexandre.dafflon@unil.ch

GUYON Stéphanie stephanie\_guyon@hotmail.com

MARNEUR Victor victor.marneur@gmail.com

NICOLAS Frédéric frederic.nicolas@sciencespo-toulouse.fr

POURCHER Yves yves.pourcher@wanadoo.fr

SCHNAPPER Quentin quentin.schnapper@ens.fr

VIGNON Sébastien sebastienvignon@yahoo.fr

## ST 48

# Sociologie politique des élections professionnelles *A political sociology of workplace elections*

## Responsables scientifiques

**Karel Yon** (CERAPS / Université de Lille / CNRS) karel.yon@univ-lille2.fr

**Tristan Haute** (CERAPS / Université de Lille) tristan.haute@univ-lille2.fr

## Présentation

L'existence d'institutions élues au sein du monde du travail est une réalité ancienne, mais ces « élections barbares » sont très diverses et largement méconnues. Elles peuvent schématiquement être rangées en deux grandes catégories : les élections « sociales », qui instituent une représentation salariale indépendamment de la relation d'emploi (sécurité sociale, prud'hommes...), et les élections « professionnelles », qui concernent les salariés en situation d'emploi dans les entreprises ou les administrations (délégués du personnel, comités d'entreprise, délégations uniques du personnel, commissions régionales TPE, collèges salariés des chambres d'agriculture dans le secteur privé, comités techniques et commissions administratives paritaires dans la fonction publique).

Les réformes en cours du système français de relations professionnelles ont confirmé le déclin des élections sociales avec la fin des élections prud'homales, supprimées par la loi de décembre 2014. Une plus grande importance est dans le même temps donnée aux élections professionnelles. Sous l'impulsion de la loi de 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale », elles jouent désormais un rôle décisif dans l'attribution de la représentativité légale des syndicats et dans la validation des accords collectifs. Les photographies électorales du paysage syndical ont acquis à cette occasion une réalité nouvelle : elles sont désormais produites par des dispositifs nationaux de recueil et d'agrégation des données, comme le dispositif MARS (pour Mesure d'audience de la représentativité syndicale) dans le secteur privé, qui fournissent à intervalles réguliers un état de l'influence syndicale. Les chercheurs disposent ainsi d'un matériau empirique considérablement enrichi pour étudier les organisations syndicales. Les acteurs des relations professionnelles, quant à eux, sont incités à développer des stratégies prenant appui sur cette objectivation chiffrée des rapports de forces syndicaux. Cette ST vise à acter cette conjoncture nouvelle et à réfléchir à ses implications, en s'interrogeant sur ce que les politistes peuvent apporter à l'analyse des élections professionnelles. Deux axes seront privilégiés :

### 1) La construction sociale des élections professionnelles

Contrairement à un discours faisant du vote des salariés l'expression naturelle de la « démocratie sociale », le rôle des élections professionnelles ne va pas de soi. L'histoire rappelle ainsi que le recours aux élections professionnelles a souvent été considéré comme un instrument de pacification, qu'il s'agisse de domestiquer le mouvement syndical en lui opposant une représentation « maison », dans les traditions corporatiste et paternaliste, ou de contraindre employeurs et salariés à se plier à des règles mutuellement contraignantes, dans l'esprit des réformateurs républicains. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les modalités de codification et de légitimation de l'institution électorale dans le quotidien des relations de travail. Dans une perspective de sociologie historique ou politique, nous attendons ici des contributions empiriques traitant de l'institutionnalisation des élections professionnelles et des usages dont elles sont l'objet de la part des employeurs, des salariés, des organisations syndicales ou des pouvoirs publics.

### 2) Le recueil, le traitement et l'interprétation des données électorales

Ce deuxième axe déplace l'attention des acteurs vers les résultats objectivés des élections : comment sont produits les chiffres qui mesurent l'audience syndicale ? Quelles interprétations autorisent-ils ? Il a déjà été souligné que le système des élections professionnelles instaure

une inégalité de fait entre petites et grandes structures, car nombre d'entreprises n'organisent tout simplement pas de scrutin. De même, qu'en est-il dans les scrutins d'entreprise du « cens caché » observé dans les scrutins politiques ? Dans une perspective de sociologie électorale, nous attendons des contributions qui documentent et analysent la participation des salariés tout comme l'implantation différenciée des syndicats dans les différents secteurs et catégories du salariat. Des contributions s'interrogeant sur la fabrique sociotechnique des résultats seront aussi les bienvenues.

À travers ces deux axes, il s'agira aussi de se demander en quoi la production de savoirs nouveaux sur les élections professionnelles est susceptible de modifier les relations, positions et représentations, tant des politistes vis-à-vis du monde des relations professionnelles, que des acteurs de ce monde vis-à-vis de la science politique. Les contributions portant sur ou proposant des comparaisons avec des cas étrangers seront ainsi bienvenues en tant qu'elles permettront de nourrir cette réflexivité.

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 15 octobre 2016 aux organisateurs. Elles consisteront en une présentation de 5 000 signes (espaces compris – hors bibliographie éventuelle), présentant l'objet empirique et le cadre théorique de la communication. Les réponses aux propositions de communication seront envoyées début novembre. Les participant.e.s retenu.e.s devront envoyer le texte de leur communication (50 000 signes, espaces compris) aux organisateurs avant le 15 mai 2017.

*There is a long history and great diversity of elected institutions within the world of work. However, they have not been much studied. Approximately, we can separate them in two categories: social elections, which represent workers independently from any relation of employment (social security, labor courts...), and workplace elections, which concern workers as employees, either in the private sector or civil service (shop stewards, works committees, joint commissions...).*

*The current reforms affecting the French system of industrial relations just confirmed the decline of social elections, with the law of 2014 putting an end to the elections of worker representatives in labor courts (conseils de prud'hommes). In the meantime, a greater importance has been given to workplace elections, as they now play a crucial part in determining the representativeness of labor unions and the validity of collective agreements. Electoral pictures of the union landscape are now produced at regular intervals by national devices collecting and aggregating electoral data, thus acquiring increased reality. Scholars can make use of that enriched empirical data to study the audience and presence of labor unions in workplaces, while industrial relations actors are encouraged to develop strategies relying on those numbered estimations of union power. Acknowledging that changing situation, we would like to reflect on its consequences and think of how political scientists could make them useful for the analysis of workplace elections. We will favor two directions:*

*1) The social construction of workplace elections*

*Contrary to the common discourse viewing workplace elections as an unequivocal expression of "industrial democracy", historians have shown that they were also used as a way of imposing industrial peace and "domesticating" unions. It is therefore necessary to study the process of codification and legitimization through which the electoral institution has been incorporated to everyday work relations. In that sense, we will welcome papers dealing with the institutionalization of workplace elections and documenting how social actors, be they employers, unionists, public administration, or workers, make use of those elections, from the viewpoint of historical and political sociology.*

*2) The collecting, processing and interpretation of electoral data*

*The second dimension of the session will shift the focus from the actors to the objectified results of elections: how are the numbers measuring union audience produced? What kind of interpretation do they allow? We already know that workplace elections create inequalities between workers relating to the size of the workplace, as many small businesses simply do not organize them. How about the "hidden census" that scholars observe in political elections? We expect papers relying on electoral analysis to document and explain workers turnout as well as the differentiated presence of labor unions in the various industries and categories of*

*workforce. We will also welcome papers questioning the sociotechnical making of electoral results.*

*Throughout the session, we will also ask ourselves whether the production of knowledge on workplace elections is likely to modify the relations, positions and representations of political scientists vis-à-vis industrial relations actors, as well as those of IR actors vis-à-vis political science. Papers dealing with non-French cases or offering comparisons will be also welcomed in order to encourage such reflexivity.*

*Paper proposals should be sent by October 15th, 2016. They will consist of a 5 000 signs presentation (bibliography not included) describing the theoretical framework and empirical data for the study. The notification of acceptance will be sent around early November. Participants will have to transmit their paper (50 000 signs, spaces included) before May 15th, 2017.*

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### **Axe 1 / La construction sociale des élections professionnelles**

Président : Karel Yon (CERAPS-CNRS)

Discutant : Christophe Le Digol (ISP, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense)

Clémentine Comer (CRAPE-Arènes, Université Rennes 1), Bleuwenn Lechaux (CRAPE-Arènes, Université Rennes 2), Maëlle Moallic (CRAPE, Université Rennes 1), Gaël Réaubourg (Agrégé d'histoire), (Dé)cadénasser les élections professionnelles : clef de voûte de la bataille syndicale/patronale à Citroën-Rennes

Sophie Louey (CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Verne), Des patrons en campagnes : Ethnographie des élections des membres d'une Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale

Sidy Cissokho (CESSP/PRODIG), Les élections professionnelles dans les gares routières sénégalaise : Quand compétition rime avec domestication

### **Axe 2 / Une sociologie électorale de scrutins professionnels**

Président : Tristan Haute (CERAPS, Université Lille 2)

Discutant : Joël Gombin (CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Verne)

Jean-Luc Richard (CRAPE-Arènes, Université Rennes 1), Une analyse électorale de scrutins concomitants et nationalisés : les votes des agents publics aux élections professionnelles de la fonction publique en décembre 2014

Guillaume Letourneur (CESSP, Université Paris 1), Les agriculteurs mayennais face aux urnes. Une analyse contextuelle des votes en Mayenne aux élections professionnelles agricoles et aux scrutins politiques des années 1980 aux années 2000

Dominique Andolfatto (CREDESPO, Université de Bourgogne-Franche-Comté), Analyser la deuxième mesure d'audience syndicale

## Participants

ANDOLFATTO Dominique dominique.andolfatto@u-bourgogne.fr

CISSOKHO Sidy sidy.cissokho@hotmail.fr

COMER Clémentine clementinecomer@gmail.com

GOMBIN Joël joel.gombin@gmail.com

HAUTE Tristan tristan.haute@univ-lille2.fr

LE DIGOL Christophe cledigol@yahoo.fr

BLEUWENN Bleuwenn bleuwenn.lechaux@univ-rennes2.fr

LETOURNEUR Guillaume letourneur.guillaume@yahoo.com

LOUEY Sophie sophie.louey@u-picardie.fr

MOALLIC Maëlle maellemoalic@hotmail.fr;

REAUBOURG Gaël gael.reaubourg@wanadoo.fr

RICHARD Jean-Luc jean-luc.richard@univ-rennes1.fr

YON Karel karel.yon@univ-lille2.fr

## ST 49

### Militer dans les médias

### *Mobilizing in the Media*

#### Responsables scientifiques

**Benjamin Ferron** (Département de communication politique et publique, Université Paris-Est Créteil, CEDITEC) benjamin.ferron@u-pec.fr

**Erica Guevara** (UFR Culture et Communication, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, CEMTI) erica.guevara@univ-paris8.fr

#### Présentation

Initiées dans les années 1970, les recherches sur la communication médiatique des mouvements sociaux et de l'action collective font l'objet d'un intérêt renouvelé, en particulier depuis le déclenchement des « révolutions arabes » et des nombreuses mobilisations des années 2010 (Anonymous, Indignados, Occupy Wall Street...) qui ont eu recours aux technologies du Web pour appeler à l'action et sensibiliser à leurs « causes ». L'abondante production académique internationale sur ces mobilisations gagnerait toutefois à explorer des questions essentielles du point de vue des sciences sociales du politique : les conditions socio-historiques de possibilité et de légitimation politique de ces pratiques militantes de communication médiatique ; les processus de division, de différenciation et de hiérarchisation du travail politique et médiatique à l'intérieur et entre les organisations du mouvement social ; l'étude prosopographique des agents qui, tels les « médiactivistes » sont investis parfois durablement dans les enjeux d'information et de communication et en retirent des rétributions spécifiques.

De nombreux travaux se sont efforcés, en France notamment, d'adopter une approche sociologique analysant la complexité des relations d'« associés-rivaux » entre les médias de masse et les mouvements sociaux. D'autres travaux se sont particulièrement intéressés à la professionnalisation des services de communication des organisations militantes, ou au rapport des journalistes à l'engagement dans des organisations syndicales et associations professionnelles. Cependant, peu d'études ont mobilisé l'appareillage conceptuel et méthodologique de la sociologie politique pour analyser de façon relationnelle et critique ces formes de militantisme qui opèrent non seulement « par » et « pour » les médias (Patrick Champagne) mais également, de part en part, « dans » les médias. On pensera ici à l'essor depuis les années 1970 de la presse parallèle et underground, des radios libres et communautaires, des télévisions pirates et associatives ou plus récemment des formes multiples de « webactivisme ».

L'objectif de cette section thématique est donc de participer à renouveler l'analyse des différents répertoires d'intervention médiatique et de construction militante des problèmes publics par les médias, et d'ouvrir une réflexion théorique et méthodologique sur leurs processus de production, de diffusion et de légitimation. De nombreuses recherches récentes sur les rapports entre médias et mobilisations collectives ayant été réalisées sur des terrains non-européens, nous privilégions également une perspective comparative, soit à travers la comparaison de cas, soit en mobilisant des notions de la sociologie politique sur de nouveaux terrains.

Les communications s'articuleront autour des trois axes suivants :

#### **Axe 1 : Trajectoires et multi-positionnement des militants des médias**

Quelles sont les conditions sociales d'accès, d'usage et d'appropriation des instruments de médiatisation, notamment numériques, dont se saisissent les acteurs d'une action collective ? Peut-on parler d'une spécificité des trajectoires de ces agents, de « carrières de

médiactivistes » ? Quelles propriétés sociales (genre, génération, profession, socialisation) prédisposent à s'investir dans ce militantisme et permettent ou non de s'y positionner ? Quels rapports entretiennent ces individus avec les différents univers sociaux (journalisme, associations, syndicats, partis, élus, fonctionnaires, artistes, informaticiens...) où ils interviennent ? Dans quelle mesure sont-ils susceptibles de reconvertir, dans ce militantisme, les capitaux accumulés dans d'autres activités, ou inversement de mobiliser les savoirs et savoir-faire acquis dans ces pratiques militantes dans d'autres espaces, notamment professionnels ? Comment étudier plus spécifiquement les trajectoires des « militants en ligne » ?

## **Axe 2 : Pratiques et ressources organisationnelles des médias et des dispositifs de communication militante**

Quelles sont les propriétés internes des médias et des dispositifs de la communication militante ? Quelles sont les pratiques des « journalistes des mouvements sociaux » ? Quelles sont les contraintes spécifiques, par exemple techniques, économiques ou rédactionnelles auxquelles doivent faire face les agents ? Quelles routines de production et de diffusion sont susceptibles d'émerger de leur travail quotidien ? Quelles croyances et mythologies sont partagées par ces acteurs et comment s'expriment les éventuelles dissensions internes ? Quelles dynamiques organisationnelles émergent dans les formes de « cyberactivisme », ou lorsque les réseaux sociaux font l'objet d'un usage militant ? Quelles recompositions de la division du travail militant produit l'investissement dans les enjeux de communication ? L'objectif est ici d'ouvrir la « boîte noire » des dispositifs et des organisations, de saisir au plus près, en particulier par l'observation ethnographique, l'entretien et l'usage d'archives internes, le détail des interactions entre acteurs et leurs implications pour l'ensemble du travail de mobilisation.

## **Axe 3 : Les médias des mouvements sociaux comme entrepreneurs de problèmes publics**

Quels sont les effets des stratégies communicationnelles déployées par les organisations de mouvement social pour influencer les pouvoirs publics ou les médias ? Dans quelle mesure le répertoire de communication médiatique des mouvements sociaux est-il redevable des transformations internes des champs politique et journalistique ? Peut-on parler d'une autonomisation du répertoire d'intervention médiatique, qui conduirait à mobiliser pour des problèmes publics spécifiques portant sur la critique des médias, la démocratisation du système médiatique ou la promotion de médias « alternatifs » ? Quelles sont les conséquences de cette éventuelle autonomisation pour les formes de mobilisation plus « traditionnelles » ? On s'intéresse ici notamment aux réactions d'adaptation et/ou de rejet des organisations de mouvement social face aux répertoires de mobilisation médiatique et aux revendications particulières que portent leurs militants.

*After the outbreak of the « Arab Spring » and the numerous mobilizations such as Anonymous, Indignados, Occupy Wall Street..., which have used new digital technologies to call for action and increase public awareness on political issues, there has been a renewed interest in academic researches on the communication of social movements and collective action by the media. However, the rich international literature on these protests would gain from exploring crucial questions raised by political sociology: the socio-historical conditions of possibility and legitimacy of this media-centered political activism; the processes of division, differentiation and prioritization of the political and media work, within and between social movement organizations; the prosopographical study of agents who, like « media-activists », are sometimes lastingly invested in communication and information issues and reap specific benefits from this investment.*

*Many studies have tried to adopt a sociological perspective to analyze the complex « associates-competitors » relationships between the mass media and social movements. Others have focused on the professionalization of communication services of activist organizations, or the activist commitment of journalists in trade unions or professional associations. However, few studies have used the conceptual and methodological apparatus*

*of political sociology to analyze, from a relational and critical point of view, these forms of activism which don't operate only « through » or « for » the media (Patrick Champagne) but also fully « in » the media. We think about the rise, since the 1970s, of the parallel and underground press, free and community radio, pirate or non-for-profit television channels or, more recently, multiple forms of "web activism".*

*The aim of this thematic section is thus to participate to a renewal of the analysis of the different media repertoires and the activist construction of public problems, and to open a theoretical and methodological reflection on the processes of production, diffusion and legitimization of social movements media. Numerous recent researches dedicated to the study of media and collective actions have been made on non-European fieldworks. The section will give a special attention to comparative approaches, comparing case studies or exporting concepts from the political sociology field on new cases.*

*The contributions will address the following interrelated issues:*

- *Career paths and multi-organizational positions of media activists*
- *Practices and organizational resources of activists' media and communication devices*
- *Social movement media as entrepreneurs of public problems*

## REFERENCES

- AGRIKOLIANSKY E., FILLIEULE O., SOMMIER I. (dir) (2010), Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte
- Anduiza E., Cristancho C., & Sabucedo J. M. (2013), « Mobilization through online networks: The political protest of the indignados in Spain », Information, Communication & Society, 2013
- ATTON C., (2015), The Routledge Companion to Alternative and Community Media, Oxon, New York, Routledge.
- CARDON D., GRANJON F. (2013), Médiactivistes, Paris, Presses de Sciences-po
- CHAMPAGNE P. (2016), La double dépendance. Sur le journalisme, Paris, Raisons d'agir.
- COLEMAN G. (2014) Hacker, hoaxer, whistleblower, spy, The many faces of Anonymous, Princeton University Press, New Jersey
- DAUVIN P. (2010), La communication des ONG humanitaires, Paris, L'Harmattan.
- DOWNING J., (2010) (ed.), Encyclopedia of Social Movement Media, Sage Publications, Reference, Thousand Oaks, London, New Delhi, Singapore, 2010
- FERRON B. (2015), La communication internationale du zapatisme (1994-2006), Rennes : PUR.
- GARCIA G. (2014), La cause des « sans ». Sans-papiers, sans-logis, sans-emplois à l'épreuve des médias, Rennes, PUR, coll. ResPublica.
- Gitlin T. (1980), The Whole World is Watching. Mass Media in the Making & Unmaking of the New Left, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press
- GUEVARA E. (2013), Émergence, institutionnalisation et logiques d'appropriation des radios communautaires en Colombie, 1948-2010, thèse de doctorat, Sciences po Paris
- LECOMTE R. (2014) « La 'révolution 2.0' : démystifier le rôle d'Internet en Tunisie » in CAMAU M., VAIREL F. (dir), Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe, PUM, Montréal
- NEVEU E. (1999), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », Réseaux, 98, p. 17-85
- OLIVESI S. (2013), La communication syndicale, PUR, Rennes
- Sobieraj S. (2011), Soundbitten. The perils of media-centered political activism, New York, New York University Press.
- Tilly C., Tarrow S. (2015), Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution, Paris, Presses des SciencesPo, coll. Références – Sociétés en mouvements
- THEVIOT A., « Qui milite sur Internet ? Esquisse du profil sociologique du 'cyber-militant' au PS et à l'UMP », Revue française de science politique, 63, 3-4, 2013, p. 663-678
- RODRIGUEZ Clemencia (2001), Fissures in the mediascape. An international study of citizens'media, Hampton Press, Cresskill, New jersey
- W. van de Donk, B. D. Loader, P. G. Nixon & D. Rucht (2004) (Eds.), Cyberprotest: New media, citizens and social movements, London, Routledge.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Benjamin Ferron (Université Paris-Est Créteil, CEDITEC EA 3119), Erica Guevara (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, CEMTI EA 3388), Militer dans les médias : introduction de la section thématique

### **Axe 1/ Trajectoires et multi-positionnement des militants des médias**

Denis Ruellan (Université Paris-Sorbonne Paris IV, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication-Celsa), ThiNgocNhung Tran (Can Tho University, Vietnam), Des reporters-soldats nord-vietnamiens lors de la guerre d'indépendance.

Sandrine Lévêque (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique-CESSP UMR 8209, CNRS), Défendre la cause des femmes par le journalisme. Engagement politique et engagement professionnels au tournant des années 1970 et 1980 (les expériences de F. Magazine et Histoires d'Elles).

Discussion des papiers par Nicolas Kaciaf et Mayada Madbouly

### **Axe 2/ Pratiques et ressources organisationnelles des médias et des dispositifs de communication militante**

Ivan Chupin (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Printemps UMR 8085, CNRS) & Pierre Mayance (Paris I Panthéon Sorbonne, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique-CESSP UMR 8209, CNRS), Une presse syndicale au défi de sa professionnalisation. Journalistes et militants dans les médias agricoles.

Marta Roca i Escoda (Université de Lausanne, Institut des sciences sociales, Centre en études genre), Le processus de professionnalisation des sources. Le cas des actions médiatiques de l'association catalane Familles Lesbiennes et Gaies.

Thomas Posado (Université Paris-VIII, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris-CRESPPA-CSU UMR 7217, CNRS), Le média comme « organisateur collectif » : le cas de revolutionpermanente.fr.

Discussion des papiers par Sandrine Lévêque, Denis Ruellan et ThiNgocNhung Tran

### **Axe 3/ Les médias « engagés » comme entrepreneurs de problèmes publics**

Mayada Madbouly (Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Institut des Sciences sociales du Politique-ISP UMR 7220, CNRS), Les e-Nubiens : devenir cyberactivist en Egypte post-2011.

Nicolas Kaciaf (Institut d'Etudes Politiques de Lille, Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales-CERAPS UMR 8026, CNRS), Quand la possible victoire du FN « inquiète » La Voix du Nord. Conditions et limites d'un engagement médiatique sur la scène électorale.

Discussion des papiers par Ivan Chupin, Pierre Mayance et Marta Roca i Escoda

## **Participants**

CHUPIN Ivan chupinivan@yahoo.fr  
FERRON Benjamin benjamin.ferron@u-pec.fr  
GUEVARA Erica erica.guevara@univ-paris8.fr  
KACIAF Nicolas kaciaf@yahoo.fr  
LEVEQUE Sandrine sandrine.leveque882@orange.fr  
MADBOULY Mayada mayada.madbouly@gmail.com

MAYANCE Pierre [mayancep@gmail.com](mailto:mayancep@gmail.com)  
PSADO Thomas [thomas.posado@gmail.com](mailto:thomas.posado@gmail.com)  
ROCA I ESCODA Marta [marta.roca.escoda@gmail.com](mailto:marta.roca.escoda@gmail.com)  
RUELLAN Denis [denis.ruellan@celsa.paris-sorbonne.fr](mailto:denis.ruellan@celsa.paris-sorbonne.fr)  
TRAN ThiNgocNhung [ttnnung@ctu.edu.vn](mailto:ttnnung@ctu.edu.vn)

## ST 50

# Expériences des discriminations, sentiment d'injustice et engagements dans les quartiers populaires

## *Experiencing discriminations, apprehending injustice and commitment in working-class neighborhoods*

### Responsables scientifiques

**Samir Hadj Belgacem** (CERAPS, UMR 8026 CNRS, - Univ. de Lille 2) samir.hb@gmail.com

**Sandrine Rui** (Centre Émile Durkheim, UMR 5116, CNRS - Univ. de Bordeaux) sandrine.rui@u-bordeaux.fr

### Présentation

Cette section thématique se donne pour objectif de discuter des travaux qui analysent les expériences de discriminations à l'aune du sentiment d'injustice et ses effets en termes de politisation et d'engagements pour les habitants des quartiers populaires. Plus spécifiquement, il s'agit d'étudier la façon dont les expériences de discriminations ont des effets sur la perception du monde social et politique. La discrimination étant une question très large, nous nous concentrerons sur trois aspects particulièrement significatifs dans les quartiers populaires à savoir la discrimination territoriale, la discrimination ethno-raciale, la discrimination religieuse. Nous souhaitons réunir des contributions autour deux axes :

#### **Axe 1 : Expériences des discriminations, perception des injustices et politisation**

Les cadres de perception de l'injustice sont multiples et ne conduisent pas tous à une analyse en termes de discriminations. Il s'agit donc de discuter des contextes d'émergence, mais aussi des expériences et des pratiques discursives observées lors des enquêtes. Ainsi, l'attention sera portée aux catégories de perception, d'analyse et d'identification mobilisées par les individus, afin de rendre compte de formes de politisation spécifiques (Hamidi 2010), mais aussi de comprendre les obstacles à la politisation. Ces catégories pourront aussi permettre de discuter les cadres théoriques. Les recherches sur les discriminations reformulent l'appréhension classique des inégalités (Fassin et Fassin 2006). Dans quelle mesure assiste-t-on à un glissement de la question sociale à la question raciale, au passage d'une conception de la justice donnant la priorité à l'égalité des opportunités sur l'égalisation des conditions ? Ne peut-on pas repérer à l'inverse des formes intersectionnelles d'articulation des conceptions ordinaires de la justice (Chauvin, Jaunait, 2015) ? Les discussions permettront également d'interroger les concepts mobilisés par différentes recherches comme la justice, la reconnaissance ou encore les économies morales.

La politisation de l'expérience des discriminations sera interrogée tant dans ses dimensions individuelles que collectives. Comment les acteurs interprètent-ils leur expérience discriminatoire ? A quelles conditions les individus relient-ils la discrimination à des facteurs politiques ou institutionnels plus larges, cadrant dès lors leur expérience selon un sentiment d'injustice ? Dans quelle mesure la souffrance, favorise-t-elle ou empêche-t-elle la politisation de cette expérience ? Les personnes discriminables et/ou victimes peuvent réagir de manières différentes face aux situations et aux pratiques discriminatoires. Tout comme elles peuvent apprécier différemment l'opportunité que constituent (ou pas) les dispositifs de lutte et de réparation, notamment quand on sait que les discriminations font encore rarement l'objet de procédure judiciaire.

## **Axe 2 : Faire face aux discriminations : de l'évitement à l'action collective**

Le second axe s'intéresse aux stratégies mises en oeuvre pour affronter les discriminations et aux conséquences en termes de participation (Talpin 2016) et de représentation politiques (Escafré-Dublet et Simon 2009). Comment les individus réagissent-ils aux discriminations ? À l'échelle individuelle, c'est l'évitement (Eliasoph 2010 ; Dubet et al., 2013), qui semble constituer l'option la plus courante. Mais la lutte contre les discriminations a bien une dimension collective (Leighley 2001; Garbaye 2005). Dans quelle mesure ces collectifs sont-ils initiés par les victimes de traitements inégaux ? Quels sont les stratégies et répertoires d'actions employés par les associations et les collectifs pour mobiliser les victimes de discrimination ? Quelles sont les conséquences sur le champ politique et les politiques publiques ? Dans quelle mesure l'expérience de la discrimination peut-elle conduire à l'engagement civique ou politique d'individus initialement peu politisés ? Il s'agira d'évaluer la portée de ces réponses (Lamont et Mizrachi 2012) individuelles et collectives à la discrimination, tant pour les individus, qu'au sein du tissu associatif local, sur l'action publique ou encore sur le champ politique.

*This panel aims at discussing works analyzing the reactions and effects of discriminatory experiences in terms of feeling of injustice and political and civic engagement. More specifically, this section will be studying how discriminatory experiences influence our perception of the social and political worlds. Discrimination being a very large subject, we will focus on three aspects particularly relevant in the working-class neighborhoods, namely territorial discrimination, ethnic/racial discrimination and religious discrimination. We will articulate our reflections around two axes :*

### **Axis I : Experiencing discrimination, apprehending injustice and politicization**

*The ways of apprehending injustice are manifold and do not all lead to an analysis in terms of discrimination. It is therefore important to deal with the context of emergence but also with experiences and with discursive practices observed during research. Thus, we will pay particular attention to the categories of perception, analysis and identification summoned up by individuals, in order to take into account specific forms of politicization (Hamidi 2010), but also in order to understand the obstacles to such politicization. These categories will also enable us to discuss several theoretical frameworks. Research on discriminations has redefined the classical way of apprehending inequalities (Fassin and Fassin 2006). To what extent are we witnessing a swing from the social to the racial question, and to a conception of justice which gives priority to the equalities of opportunities over equalization of conditions ? On the contrary, can we not point out intersectional tendencies which feed more ordinary conceptions of justice (Chauvin, Jaunait, 2015) ? The discussion will also enable us to question the concepts at work in different studies such as justice, recognition or moral economy.*

*How experiencing discriminations can be turned into something political will be questioned in its individual as much as in its collective dimensions. How do people who are discriminated against interpret their experience? Under which conditions do individuals connect discrimination to larger political or institutional factors, thus apprehending their experience through a feeling of injustice? To what extent does suffering help or prevent these experiences from being turned into something political? People prone to discrimination and/or discriminated against may react in various ways to discriminatory situations and practices. They may as well apprehend differently the opportunity that new jurisdiction implemented to fight discrimination and set things right may (or may not) represent to them, especially when we know that cases of discriminations are still seldom prosecuted.*

### **Axis II : Facing discriminations : from exit to collective action**

*The second axis deals with strategies used to fight discriminations and to the consequences as far as participation (Talpin 2016) and political representation (Escafré-Dublet and Simon 2009)*

*are concerned. How do individuals react when facing discriminations? On an individual level, exit and avoidance strategies (Eliasoph 2010 ; Dubet et al., 2013) seem to prevail. But fighting discriminations has also a collective dimension, embodied in several civic groups and associations (Leighley 2001 ; Garbaye 2005). To what extent are such organizations created by victims of unequal treatment? What are the strategies and modes of actions used by associations and civic initiatives to make victims of discrimination act and participate? What are the consequences on the political level and on the public policies? To what extent the experience of discrimination lead someone who was originally little or not involved politically to commit him/herself on a civil or political level? It will be one of our goals to assess the range of these individual and collective responses to discrimination (Lamont et Mizrachi 2012), as much for individuals on their own, as for those being part of a local associational network, over public or political action ?*

## REFERENCES

- Dubet, F., Cousin, O., Macé, E., Rui, S. (2013) Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations, Paris, Seuil.
- Fassin, D., Fassin, E. (eds.) (2006) De la question sociale à la question raciale, Paris, La Découverte.
- Garbaye, R. (2005) Getting into Local Power: The Politics of Ethnic Minorities in British and French Cities, Oxford, Blackwell.
- Lamont, M., Mizrachi, N. (eds.) (2012). "Ordinary People Doing Extraordinary Things: Responses to Stigmatization in Comparative Perspective". Ethnic and Racial Studies, 35(3), pp. 365-381.
- Talpin, J. (2016) Community organizing, De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis, Paris, Raisons d'agir.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### **Axe 1 / Expériences des discriminations, perception des injustices et politisation**

Discutant : Julien Talpin (CNRS, Université de Lille 2)

Marion Carrel (Université de Lille 3, EHESS), Sümbül Kaya (IFEA, Université de Lille 2 et CNRS), Anaïk Purenne (Université de Lyon, ENTPE et CNRS), L'expérience de la discrimination, frein ou support de citoyenneté dans les quartiers populaires ? Une perspective comparée France-Québec

Élodie Druetz (Sciences-Po Paris), Les différents mécanismes de politisation du vécu des discriminations chez les diplômé. e. s d'origine subsaharienne : une comparaison France-Royaume-Uni

Vincent-Arnaud Chappe (CNRS, Mines ParisTech, PSL), Narguesse Keyahni (Université de Paris-Ouest Nanterre, ENS Paris-Saclay), La dénonciation judiciaire des discriminations : une conscientisation sans politisation ? Le cas des cheminots marocains en procès contre la SNCF

### **Axe 2 / Faire face aux discriminations : de l'évitement à l'action collective**

Discutant : Guillaume Roux (Sciences-Po Grenoble, Université de Grenoble Alpes, CNRS)

Marion Lang (Université Jean Monnet de Saint-Étienne et Universitat Autònoma de Barcelona), L'influence de la stigmatisation et des discriminations dans l'action collective des quartiers populaires. Retour sur deux expériences participatives à Marseille et Barcelone

Silyane Larcher (CNRS, Université Paris Diderot), Nos vies sont politiques! » Du vécu du racisme et du sexisme à l'engagement afroféministe

Anthony Pregnotato (Université de Paris-Ouest Nanterre, Centre Marc Bloch), Discriminations et déviances policières violentes dans les quartiers populaires. Les rébellions de Cureghem en 1997

## Participants

CARREL Marion marion.carrel@free.fr  
CHAPPE Vincent-Arnaud vincent.chappe@gmail.com  
DRUEZ Elodie elodie.druez@sciencespo.fr  
HADJ BELGACEM Samir samir.hb@gmail.com  
KAYA Sömbül kayasumbul@hotmail.com  
KEYAHNI Narguesse narguesse\_keyhani@yahoo.fr  
LANG Marion marion.lang@univ-st-etienne.fr  
LARCHER Silyane Silyane.LARCHER@cnrs.fr  
PREGNOLATO Anthony a.preg@protonmail.com  
PURENNE Anaik Anaik.PURENNE@entpe.fr  
ROUX Guillaume rouxguiep@gmail.com  
RUI Sandrine sandrine.rui@u-bordeaux.fr  
TALPIN Julien julien.talpin@univ-lille2.fr

## ST 51

# Les publics précaires dans les associations : dynamiques politiques et rapport à l'action sociale

## *Precarious and Poor Publics within Associations: Political Dynamics and Relation to Social Policy*

### Responsables scientifiques

**Charlotte Dolez** (Université Catholique de Louvain) [charlotte.dolez@uclouvain.be](mailto:charlotte.dolez@uclouvain.be)

**Florence Haegel** (Sciences Po, CEE) [florence.haegel@sciencespo.fr](mailto:florence.haegel@sciencespo.fr)

### Présentation

Cette section thématique souhaite aborder la question du rapport au politique et aux politiques publiques de populations en situation de pauvreté et précarité dans le cadre associatif.

Cette thématique s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les effets politiques de la crise économique. La crise financière et économique, en effet, conduit à l'augmentation des inégalités, à la restriction des dépenses d'aide et de protection sociales et, pour certains à une croissante dualisation des sociétés européennes (Emmenegger et al., 2012). En France, par exemple, le taux de pauvreté (au seuil de 60% du revenu médian), en 2013, s'établit à environ 14% de la population (INSEE), en progression depuis 2008 (cf. l'Observatoire des inégalités).

Les populations en situation de pauvreté et/ou précarité sont, depuis longtemps décrites dans la littérature comme peu compétentes, peu intéressées par la politique, peu engagées voire déconnectées du champ politique. Le manque de ressources constitue de puissants obstacles à la participation politique et civique de ces populations, et les inégalités socio-économiques se traduisent par des différentiels de participation aux Etats-Unis comme en Europe même si des conditions difficiles peuvent parfois mener à des mouvements de révolte et de protestation sociale. L'augmentation dans les années 1980 de « la nouvelle pauvreté » et de la précarité a nourri des travaux sur les effets notamment sociaux de la privation d'un travail stable et la disqualification sociale que ces situations impliquent (Paugam, 2005, 2009). Si le constat de démobilisation est prégnant, d'autres travaux insistent cependant sur la variété de formes que peut prendre leur rapport au politique (Braconnier et Mayer, 2015) notamment parce que cette population n'est pas homogène et que les trajectoires sociales sont centrales pour rendre compte de la relation au politique.

Ce projet de section thématique prend acte du rôle majeur pris par le tissu associatif dans la prise en charge de ces populations dans les divers contextes nationaux. Cela tient notamment au fait que « bien avant que l'Etat ne s'en préoccupe, les phénomènes de pauvreté, d'indigence, de marginalité et de déviance sous toutes leurs formes ont suscité des initiatives, de la part de groupes caritatifs ou confessionnels pour les plus anciennes et, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de mouvements philanthropiques » (Lafore, 2010, p.64). Or, si la littérature a largement discuté du rôle des associations, à la fois comme acteur majeur de la vitalité démocratique d'un pays, mais aussi comme agent de socialisation, voire vecteurs d'engagement (Putnam, 2000; Eliasoph 2010 (1998) ; Hamidi, 2010), la question spécifique du rôle des associations d'action sociale vis-à-vis de leurs publics mérite une attention particulière à cause de leur isolement social qui rend encore plus décisifs les liens de sociabilité qu'offre le cadre associatif, des liens de services qui caractérisent la relation accompagnés/ accompagnants et qui peuvent créer une forme de dépendance susceptibles d'entraver des logiques d'émancipation, etc.

Dès lors, il nous semble essentiel de souligner l'apport d'une approche attentive aux expériences sociales et aux interactions au sein même des associations. Les travaux récents de Nina Eliasoph (Eliasoph, 2011) témoignent de l'intérêt à prendre en compte les relations qui

se nouent entre les bénéficiaires, les salariés et les bénévoles. Cette perspective est d'autant plus pertinente que d'un côté, le monde associatif a été marqué par des formes de professionnalisation avivant les rapports de pouvoir qui s'y nouent entre salariés et bénévoles (Hély, Simonet 2012) et que d'autre part, les associations se trouvent confrontées à des injonctions venant des politiques publiques : injonction à autonomiser leurs bénéficiaires (Duvoux, 2009, 2012) et injonction parfois à les faire participer, à les consulter (c'est par exemple, le cas de la loi du 2 janvier 2002 en France).

Enfin, une raison plus pragmatique préside au choix d'entrer par les associations. Celles-ci se révèlent être un moyen d'accès pertinent à ces populations qu'il serait peut-être difficile d'approcher autrement, en raison de leur faible présence dans l'espace public. Ceci dit, l'approche des publics précaires au travers des associations n'est pas sans conséquence sur le type de populations qu'on y trouve (en particulier, les jeunes semblent moins facilement abordables par ce biais).

*Plus précisément, deux axes majeurs nous apparaissent pertinents pour rendre compte du rapport au politique de ces populations dans le cadre associatif : les dynamiques de socialisation et d'engagement ainsi que le rapport à l'action sociale.*

*Le premier axe cherche à examiner comment le lieu associatif peut favoriser ou freiner des dynamiques de socialisation politique, d'engagement, voire de mobilisation dans le cas des populations vivant des situations de pauvreté et/ou précarité. Cet examen doit d'abord reposer sur la compréhension de ces mécanismes, au regard des caractéristiques des lieux associatifs. Ces caractéristiques peuvent ainsi faire varier la place du politique, en fonction des buts affichés de l'association, de ses membres, de sa taille, de son histoire, de son emplacement. A côté de structures de type de community organizing (Talpin, 2016) qui ont promu (et souvent contribué à diffuser) des logiques d'empowerment – ce terme dissimulant, d'ailleurs, des projets très variés (Bacqué et Biewener, 2013)- coexistent d'autres organisations issues d'une matrice catholique et caritative, plus ambivalentes face à l'injonction de participation. Dès lors, en confrontant des travaux sur des pays marqués par des politiques publiques différentes en matière d'action sociale et par des cultures associatives spécifiques et en prenant en compte également des types variables d'associations, la section thématique pourra s'engager dans un travail comparatif.*

*Le deuxième axe s'intéresse au rapport de ces populations à l'action publique, et plus particulièrement aux dispositifs d'action sociale médiatisés par l'association. En effet, les associations sont des intermédiaires voire des acteurs majeurs de la mise en œuvre des politiques sociales et de l'accompagnement de ces populations dans les démarches (Lafore, 2010). La perspective du policy feedback (Pierson, 1993; Mettler, Soss, 2004) nous aide en ce sens à comprendre et examiner les effets de l'action publique sur les citoyens en termes de participation politique et d'identification collective. La nature des dispositifs d'aide peut ainsi favoriser l'engagement ou le sentiment de stigmatisation des bénéficiaires (Campbell, 2003). Les expériences concrètes de confrontation de ces populations aux démarches d'action sociale et d'interactions avec les autres bénéficiaires, salariés et bénévoles permettent alors d'interroger leurs perceptions issues d'une « relation d'assistance » (Paugam et Duvoux, 2008), dans un contexte de politiques publiques caractérisé par un passage d'une logique de « welfare » à une logique de « workfare » fondée sur des incitations au retour au travail (Palier, 2008) ainsi que par un processus d'individualisation des politiques sociales. L'enjeu de cet axe est donc d'approfondir la compréhension des implications des politiques sociales sur la vision de la stratification sociale par les bénéficiaires et sur la construction de leur statut et identité sociale.*

*This panel deals with the ways underprivileged and poor people relate to politics and public policy within associations and non-profits.*

*This topic is part of a broader exploration about the political effects of the economic crisis. People who experience poverty and/or precariousness have long been considered in the literature as being little competent, little interested in politics, less participative even if social protests and mobilizations can occur in some conditions. Some recent works however showed*

*how varied can be their relationship to politics (Braconnier et Mayer, 2015), especially because this population is not homogeneous and because social trajectories are fundamental to understand how people relate to politics.*

*Moreover, the rise in the 1980's of the « new poverty » has generated some works about the social effects of the lack of a stable job and of the social disqualification implied by these situations (Paugam, 2005, 2009). The economic crisis has an impact on the rise of inequalities and of the restrictions in social aid and welfare spending. These effects are combined with, on the one hand, the spread of an injunction to participate and of discourses advocating empowerment (Bacqué and Biewener, 2013) and, on the other hand, with the rise of policies advocating more autonomy for the recipients of social aid (Duvoux, 2009, 2012). Regarding these evolutions, we are interested in analysing empirically the tensions between participation and dependence in the framework of associations and public policies.*

*More precisely speaking, this panel will focus on associations by assessing their major (and ancient) role in taking care of these populations in varied national contexts. The literature has extensively discussed the role of associations as major actors of the democratic vitality and agents of socialization and even involvement as well (Putnam 2000; Eliasoph 2010 (1998); Hamidi, 2010). Addressing the specific question of the role of charities towards their members is highly relevant because of the social isolation of members and their need of social links and also because the relationship between recipients and volunteers or employees is based on service providing and can thus lead to a kind of dependence that would not favour empowerment (Eliasoph, 2011).*

*This call for papers focuses on two major discussion topics.*

*The first one aims to examine how the association can favour or not dynamics of political socialization, empowerment, involvement and even mobilisation in the case of population experiencing poverty and/or precariousness. We will draw special attention to social linkages as well as service providing which characterized the relation between recipients and volunteers to better understand the favourable configurations for participation and empowerment.*

*The second one aims to grasp the perceptions of these populations about the social action they can benefit from within the associations. Indeed, associations are major actors in the social policy implementation. This focus will enable us to gain a better understanding of the effects for the recipients of the changes in social policies (workfare, individualization, responsabilisation...) from the policy feedback perspective (Pierson, 1993; Mettler, Soss, 2004) and especially to examine how being supported by an association and the interactions that take place there can shape the perceptions of the members about the world and the society.*

## REFERENCES

- Bacqué M-H, Biewener C, L'empowerment, une pratique émancipatrice, Paris, La découverte, 2013.
- Braconnier C, Mayer N dir., Les inaudibles. Sociologie politique des précaires, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Campbell A L, How policies make citizens: Senior political activism and the American Welfare State, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2003.
- Duvoux N, L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion, PUF, Paris, 2009.
- Duvoux N, Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques, Paris, Seuil, 2012.
- Eliasoph N, L'évitement du politique. Comment les Américains produisent de l'apathie dans la vie quotidienne, Paris, Economica, 2010 [1998].
- Eliasoph N, Making Volunteers. Civic Life after Welfare's end, Princeton, Princeton University Press, 2011
- Emmenegger P, Häusermann S, Palier B, Seeleib-Kaiser M dir., The Age of Dualization: The Changing Face of Inequality in De-industrializing Societies, New York, Oxford University Press, 2012.
- Hamidi C, La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartiers, Paris, Economica, 2010.
- Hély M, Simonet M, Le travail associatif, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.
- Lafore R, « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », Informations sociales, 2010/6, n°162, p.64-71.
- Mettler S, Soss J, « The consequences of public policy for democratic citizenship: bridging policy studies and mass politics », Perspective on politics, vol.2, n°1, 2004, p. 55-73.
- Palier B, « Du welfare au workfare : les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté », Regards croisés sur l'économie, 2008/2, n° 4, p.162-168.
- Paugam S, Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris, PUF, 2005.

Paugam S, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, 2009.  
Paugam S, Duvoux N, La régulation des pauvres. Du RMI au RSA, Paris, PUF, 2008.  
Pierson P, « When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change », World Politics, 45 (July), 1993, p.595-628.  
Putnam R, Bowling Alone. The collapse and revival of American community, New York, Simon and Schuster, 2000.  
Talpin J, Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux Etats-Unis, Paris, Raisons d'agir, 2016.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

INTRODUCTION par les co-responsables

### **Axe 1 / Dynamiques de socialisation politique, d'engagement, de mobilisation et interactions entre les bénévoles et les bénéficiaires au sein des associations**

Discutante : Camille Hamidi (Université Lumière Lyon 2)

Alice Lavabre (EHESS), L'accompagnement, ou l'assistance au cœur de la « rencontre ». L'exemple des inégalités de recours au registre de la justice dans deux associations d'accompagnement à l'emploi

Virginie Poulol et Pauline Scherer (LERIS), La solidarité alimentaire : construire un bien commun pour engager le processus d'émancipation

Patricia Loncle (EHESP, UMR CRAPE/Arènes) et Céline Martin (Université de Cergy-Pontoise), Quelles influences des interactions entre bénévoles et bénéficiaires sur les parcours d'engagement et de politisation ? L'exemple de deux associations locales oeuvrant les domaines social et artistique

Sophie Rétif (UMR CRAPE-Arènes), Mise en emploi ou mise au travail des « personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion » ? Le secteur associatif et les apories de l'insertion

### **Axe 2 / Rapports aux dispositifs d'action sociale des publics précarisés dans le cadre associatif**

Discutante : Nonna Mayer (CNRS/CEE)

Gwenola Le Naour (SciencesPo Lyon) et Anaïk Purenne (ENTPE), Les effets paradoxaux de la participation des usagers de drogues aux politiques de santé. Regards croisés sur la France et le Canada

Hélène Combes (CERI SciencesPo), Politique au guichet, politique au quartier. Le cas des politiques sociales dans des quartiers populaires de Mexico

Maureen Clappe (Pacte/Université Grenoble Alpes), La carrière du demandeur d'asile : l'apprentissage du système associatif comme stratégie de « débrouille »

Patrick Bruneteaux (Université Paris 1/CESSP/CNRS), Les prises en charge des personnes dans les foyers d'urgence parisiens et l'expérience vécue des résidents assistés : ethnographie des interactions dans plusieurs associations caritatives et établissements publics

Julien Lévy (UMR PACTE/Université Grenoble Alpes), Le refus de l'offre sociale, un comportement politique inaudible ? Le cas des « grands exclus » dans le champ de l'AHI

## Participants

BRUNETEAUX Patrick Patrick.Bruneteaux@univ-paris1.fr

COMBES Hélène helene.combes@sciencespo.fr

CLAPPE Maureen maureen.clappe@umrpacte.fr

DOLEZ Charlotte charlotte.dolez@uclouvain.be

HAEGEL Florence florence.haegel@sciencespo.fr

HAMIDI Camille camillehamidi@hotmail.com

LAVABRE Alice alice.lavabre@ehess.fr

LE NAOUR Gwenola gwenola.le.naour@sciencespo-lyon

LEVY Julien julien.levy@umrpacte.fr

LONCLE Patricia patricia.loncle@ehesp.fr

MARTIN Céline celine.martin@ehesp.fr

MAYER Nonna nonna.mayer@sciencespo.fr

POUJOL Virginie leris@leris.org

PURENNE Anaïk anaik.purenne@entpe.fr

RETIF Sophie retifsophie@gmail.com

SCHERER Pauline pauline.scherer@leris.org

## ST 52

### Quelle sociologie politique du conspirationnisme ? Doxa populaire vs doxa savante de l'ésotérisme politique

### *Is there a political sociology of conspiracy theories ? The opposition between popular doxa and scientific doxa around political esoterism*

#### Responsables scientifiques

**Philippe Aldrin** (Sciences Po Aix, CHERPA) philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr

**Pierre France** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne CRPS/CESSP) pierre.france@zoho.com

#### Présentation

Étudié principalement à travers des approches psychologisantes ou culturalistes, devenu une rubrique du journalisme et une préoccupation officielle des pouvoirs publics, le « complotisme » est aujourd'hui une question peu investie par les politistes, particulièrement si l'on compare la France aux pays anglo-saxons. Notions fourre-tout dans l'air du temps, « complotisme » et « conspirationnisme » remplissent un office explicatif très pratique pour toutes les analyses qui se risquent à interpréter les errements de l'opinion et des réseaux sociaux. Les débats sur le complotisme voisinent ainsi ceux sur la résurgence de l'antisémitisme, le populisme politique du web, la crise des institutions, la défiance à l'égard des médias, le « confusionnisme », ou les mouvements « rouges-bruns ». Mais si ces notions présentent l'avantage d'être immédiatement signifiantes, et marquées par une certaine forme d'évidence – au point de présenter le conspirationnisme comme un invariant anthropologique ou bien une caractéristique centrale de la modernité, « toujours présent depuis la révolution française » et désormais « mondialisé » – elles n'en demeurent pas moins sociologiquement indéterminées et l'objet qu'elles désignent passablement méprisé par la science politique.

#### La carrière d'un concept flou

Au fond, l'expression « conspirationnisme » pourrait n'être qu'une catégorisation théoriquement molle réservée à usage légitimiste, c'est-à-dire employée principalement pour stigmatiser de « fausses croyances », leurs instigateurs et leurs colporteurs. A ce titre elle renseigne peut-être plus sur ceux qui l'utilisent que sur ceux qu'il désigne, et il paraît difficile d'étudier les activités dites « conspirationnistes » sans considérer les discours et initiatives « anti-complotistes » observables dans les médias, l'espace politique ou académique. Quelle est d'ailleurs, dans l'usage de ces notions, la prise de distance conceptuelle qui distinguerait les détenteurs de la véridicité scientifique par rapport aux autres usagers de ces notions, professionnels de la vérité factuelle (les journalistes de métier) ou chasseurs autoproclamés de mythes et complots (« hoaxkillers » et autres sentinelles du conspirationnisme) ?

Se pose ainsi la question de la construction et de la circulation de l'idée de complotisme, une histoire qui traverse plusieurs champs, jusqu'à aujourd'hui relever non seulement de la construction d'un problème public, journalistique et politique, mais aussi de plus en plus de la constitution d'un véritable savoir d'Etat, endossé et encouragé par lui. Reposant sur la légitimité scientifique de certains acteurs du champ académique, un certain type de savoir sur le complotisme, orienté vers l'action (et à ce titre toujours empreint d'un fond positiviste non négligeable), se cristallise aujourd'hui. Loin d'être unique, le cas du complotisme semble faire écho à d'autres processus similaires autour de la question des sectes, de disciplines comme la criminologie, ou de concepts comme ceux de populisme, d'insécurité, ou plus récemment de radicalisation. La question du complotisme fait ainsi écho à celle des rapports entre champ

académique et champ politique, à la légitimation scientifique des arts du gouvernement, et au monopole de certification des informations - à la « véridiction » - du pouvoir.

### **L'ancrage social et politique d'un phénomène**

Dans la critique qui en est faite aujourd'hui, prévaut ensuite une appréhension du complotiste comme relevant des classes populaires, de personnes avant tout caractérisées par leur absence de ressources, cognitives, culturelles ou politiques. Largement considéré comme un symptôme d'irrationalité des masses, le complotisme est communément abordé comme un négatif de la figure de la « foule électronique intelligente » qu'avaient promu les pionniers de l'internet, quand il n'est pas abordé plus largement comme un dérivé de la culture populaire dans son ensemble, ou encore le symptôme d'un rapport de défiance envers les élites (politiques, journalistiques ou scientifiques).

Mais ce constat communément admis relève bien plus d'hypothèses que de solides analyses statistiques ou ethnographiques (encore rares mais qui tendent à démontrer une réalité sensiblement plus contrastée). Le « dominocentrisme » de l'analyse sur le complotisme est patent : souvent interprété comme un symptôme de défiance des classes populaires envers les élites, il relève plutôt d'une inquiétude de ces mêmes élites vis-à-vis du peuple. Ce que le terme de « populisme » dans les années 1980-90 faisait déjà ressortir, celui de complotisme le prolonge à partir de nouvelles préoccupations : l'usage populaire du web et la nouvelle économie de l'information qu'il provoque, ou encore l'essor de « savoirs profanes » qui revendiquent une place face aux « savoirs experts ».

À trop assigner le complotisme, a priori, à certaines catégories de la population, on pourrait oublier les formes sophistiquées, euphémisées et légitimées qui ont cours dans les classes éduquées ou dans l'agon politique et qui dessinent un autre complotisme moins visible. Ce faisant, on néglige également la dimension politique du phénomène, que ce soit l'éventuel ancrage idéologique des complotistes, mais aussi l'usage stratégique de ces récits par des acteurs politiques plus légitimes (et dans quelle mesure ces récits font aussi dans cet espace social l'objet de « croyances »). L'usage stigmatisant du complotisme trouve ainsi largement sa place dans les controverses autour des interventions publiques des « rouges-bruns » ou à propos du « confusionnisme idéologique », notamment au sein du débat public en France.

*Although « Conspiracism » has been studied so far through cultural studies or psychology, the subject has rarely been addressed by political scientists. Despite all the attention the newspapers paid to this phenomenon in France in the past years, and the recent launching of a massive official campaign by the government against it, political science in France has barely tackled the issue. A sharp contrast with the growing body of "conspiracy studies" works that has been published recently in English. It must be said firstly that « Conspiracism » - which is coined indifferently « complotisme » or « conspirationnisme » in France - does not appear as a real concept. Indeed « Conspiracism », far from being scientifically constructed, holds a position of wide and all-embracing concept. Debates on conspiracism encompass other contemporary concerns about surges of antisemitism, distrust towards institutions or the media, political populism on the web, and developments within the far-right scene. But the concept in itself remains undetermined and blurry, thus leading to a certain discomfort for social scientists. As such, they continuously demonstrate a reluctance to use the word, as well as studying the phenomenon in itself.*

### **The career of a blurry concept**

*« conspiracism » is a theoreticaly blurry category, used as a stigma against people who create and share « fake beliefs ». As such, it documents more about the people who use it than those it refers to. Hence, it seems difficult to study « conspiracism » without a mirroring approach on « anti-conspiracism » campaigns.*

*This raises the question of the construction and circulation of the idea of conspiracism. A story that stretches along several bourdieusian's fields to become a public problem involving scholar, journalists and politicians. Furthermore, it is increasingly related to the establishment of a particular knowledge, which is endorsed and fostered by the State, and draw on the scientific legitimacy of some actors within (or rather on the frontiers of) the academic field. Far from being unique, the case of conspiracism echoes other similar processes in the study of sects, debates around controversial fields like criminology, or other concepts like "populism", "insecurity", or "radicalization". Hence, the study of conspiracism leads to broader debates about the relations between the academic and political field, as well as the scientific legitimization of governmental arts.*

### **Questioning the social and political anchorage of conspiracy theories**

*Critics of conspiracism share an appreciation of the problem as rooted in popular classes, and their destitution of cognitive, cultural and political resources. Part of the problem lies inside debates about masses' irrationality. For instance, conspiracism often relates to the letdown of Internet pionners' vision (the "wisdom of electronic crowds") to its exact adverse, an apocalyptical vision of the web. It also appears as a by-product of popular culture (music, series, etc). Finally, it emerges as symptomatic of growing distrust towards elites of any kind (whether in politics, media, or science).*

*Though, this common assumption draws heavily on hypotheses rather than grounded statistical or ethnographic analyses. Whereas it is usually dealt with as a symptom of popular classes' mistrust towards elites, it relies most of the time on the elites' concern with these classes. While prolonging what "populism" has already raised as sources of concern in the 1980 and 1990s, conspiracism encompasses also renewed worries: popular and deviant use of the web, fragmentation of informations it has caused, and rise of "common knowledges" aside those of experts and scientific.*

*However, it would be overly unfruitful to assign the use and belief in conspiracy theories only to some limited part of the population. Its sophisticated, euphemized and legitimized forms prevail also in educated classes or the political agon and hence point to another less known conspiracism. So far, political dimensions of the phenomenon has been neglected, and parts of the phenomenon remained understudied: the ideological anchorage of conspiracists, the strategic use of conspiracy theories by legitimate political actors, the beliefs that educated classes and political actors have towards conspiracies and conspiracy theories. Finally, Conspiracism has been a widely used stigma in some recent controversies - for instance around the "red-brown alliance", Dieudonné, Alain Soral, etc. As such it echoes a lot of contemporary political debates in France.*

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

Philippe Aldrin (Sciences Po Aix, CHERPA) et Pierre France (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne CRPS/CESSP), Introduction : Jalons pour une sociologie politique du conspirationnisme

### **Axe 1 / Informer au mépris du complot**

Discutant : Jérémie Nollet (Sciences Po Toulouse, LaSSP)

Coralie Le Caroff (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM) et Mathieu Foulot (Programme d'éducation critique aux médias, Rectorat de Versailles), Les "théories du complot" et leurs adhérents : approcher la réception en ligne des arguments conspirationnistes

Paul Guille-Escuret (Aix Marseille Université, SESSTIM - INSERM-AMU), Clément Alapetite (EHESS, l'EHESS et ENS Cachan) et Jeremy Ward (SESSTIM - INSERM - AMU et LIED - Université Paris Diderot), "Je ne suis pas conspirationniste, mais..." Démarcations et légitimités au sein des groupes critiquant la vaccination

### **Axe 2 / Militer avec/pour le complot**

Discutant : Joël Gombin (Université de Picardie Jules-Verne, CURAPP)

Simon Massei (I.E.P de Strasbourg & Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP-CRPS), Catholiques et musulmanes face à la "théorie du genre" : contribution à l'étude des ancrages sociaux de l'adhésion aux « théories du complot »

Pierre France (I.E.P d'Aix & Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP-CRPS) et Alessio Motta (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP-CRPS), En un combat douteux. Engagement et disqualification dans l'association ReOpen911

### **Participants**

ALAPETITE Clément calapeti@ens-paris-saclay.fr  
ALDRIN Philippe philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr  
FOULOT Mathieu  
FRANCE Pierre pierre.france@zoho.com  
GUILLE-ESCURET Paul paul.guilleescuret@ens-lyon.fr  
GOMBIN Joël joel.gombin@gmail.com  
LE CAROFF Coralie coralie.lecaroff@gmail.com  
MASSEI Simon simonmassei@hotmail.fr  
MOTTA Alessio alessiomotta@yahoo.fr  
NOLLET Jérémie jeremie.nollet@sciencespo-toulouse.fr  
WARD Jeremy jeremy.ward.socio@gmail.com

## ST 53

# Questions de Genre. Entre Etats et Religions *Gender Issues between states and religions*

## Responsables scientifiques

**Solenne Jouanneau** (IEP de Strasbourg – UMR SAGE) jouanneau@unistra.fr

**Laurent Bonelli** (Université Paris 10 – UMR ISP) laurent.bonelli@u-paris10.fr

## Présentation

La sociologie a établi de longue date que les institutions religieuses sont productrices de discours sur le genre. Elles façonnent un système social de dichotomisation et de hiérarchisation de l'humanité en deux catégories sexuées : les hommes et les femmes (Rocheffort&Sanna, 2013). Ad intra, ces discours ont d'abord pour objet de prescrire les comportements attendus des individus en fonction de leur sexe sur le plan culturel ou spirituel (Lautman, 1998 ; Bano & Kalmbach, 2012 ; De Gasquet 2012). Ne se réduisant pas au seul domaine du sacré, ils tendent aussi réguler les relations entre les individus en fonction de leur appartenance à un ou l'autre des deux sexes: la sexualité, l'éducation des enfants, la famille, le travail, la politique, l'économie, font également l'objet de prescriptions religieuses pouvant renforcer, atténuer ou questionner les normes de genre en vigueur dans d'autres champs (Woodhead, 2012). Parmi elles, les « questions sexuelles » (Fassin, 2012) font l'objet d'une attention centrale.

Pour autant, et ce fut l'un des apports des études de genre, les institutions religieuses ne sont pas les seules qui cherchent à imposer leur régime de vérité tant sur les identités sexuées et sexuelles, que sur les rapports sociaux de sexe. Dans le sillage de l'Histoire de la sexualité (Foucault, 1976) et du tournant linguistique, des travaux ont questionné la production du genre par la science et la médecine (Fausto-Sterling, 2000), par les médias etc. Le projet de cette section thématique est d'articuler cette perspective de recherche avec une analyse empirique des conditions d'efficacité des discours religieux sur le genre. Or de toutes les institutions avec lesquelles les religions sont aujourd'hui en compétition pour définir les normes de genre légitimes (la médecine, les médias, les associations féministes et LGBTI, les universitaires spécialisées dans les études de genre, etc.), les pouvoirs publics semblent occuper, au côté des instances internationales (ONU, UE, etc.) une place prépondérante. Les gouvernants, avec le soutien des assemblées législatives, se trouvent en position de donner force de loi aux normes de genre. Les fonctionnaires peuvent infléchir ou conforter ces interprétations, comme les différentes affaires religieuses soumises à la justice administrative l'ont montré (Regine, 2014).

Cette section thématique s'inscrit dans le prolongement des recherches de sociologie politique sur le genre et les mobilisations religieuses. En France, les contestations suscitées par l'interdiction du voile en France (dans certains lieux ou certaines formes) et ses effets en terme de discriminations religieuses genrées (De Galembert 2008 ; Koussens & Roy, 2013), ainsi que plus récemment les mobilisations contre « la théorie du genre » ou le mariage civil au couple de même sexe - portées majoritairement par des collectifs d'inspiration religieuse soutenus plus ou moins ouvertement par les autorités de leur culte de référence - ont récemment participé à relancer la production scientifique sur la contribution des groupements et des institutions religieuses à la politisation des questions de genre (Béraud, 2011 ; Carnac, 2012 ; Favier, 2013 ; Rocheffort, 2014 Béraud & Portier, 2015).

Cette section thématique propose cependant un déplacement du regard consistant à analyser non plus la place du « genre » dans les récentes mobilisations des groupes religieux, mais son incidence sur la nature des relations qu'entretiennent aujourd'hui les pouvoirs publics avec les organisations religieuses présentes sur leur territoire. Plus précisément, elle voudrait réunir des contributions s'interrogeant sur la manière dont les représentations respectives des

représentants des autorités publiques (élus et fonctionnaires) et des cultes en matière de genre tendent ou non à affecter les positionnements que ces différentes catégories d'acteurs adoptent généralement les uns vis-à-vis des autres. Peut-on identifier un impact du genre sur les processus d'assistance, de coopération, d'encadrement ou de surveillance qui les mettent habituellement en présence ?

Notre objectif est en effet de prendre au sérieux la dynamique entre la promotion religieuse de normes de genre et l'intervention de l'État sur les questions sexuelles, ce qui soulève deux types d'interrogation. On peut d'abord se demander si les politiques publiques en matière de questions sexuelles sont en mesure de modifier ou d'altérer la nature des relations (officielles ou officieuses) qui se nouent entre représentants de l'État et représentants des différentes « communautés religieuses » ou cultes reconnus ? Et si les institutions religieuses ou leurs fidèles peuvent-ils être à l'origine de la mise à l'agenda de question de genre ou de sexualité ? Ou encore s'ils sont en mesure de susciter une intervention étatique en ce domaine ? Mais l'analyse de cette dynamique nécessite aussi d'interroger la manière dont les autorités religieuses gèrent, à l'intérieur de leurs institutions et groupement religieux, les situations de consensus ou au contraire de conflits entre leurs positions doctrinales sur les questions sexuelles et celles de l'État. Il s'agira alors de se demander en quoi la manière dont les autorités publiques considèrent les questions sexuelles détermine la capacité des groupements religieux à défendre une vision divergente ou commune du genre et de la sexualité.

Dans ce cadre seront dès lors privilégiées les communications participant d'une réflexion tout à la fois empirique, socio-historique et comparatiste quant à l'évolution des relations entre pouvoirs publics et autorités religieuses, non plus uniquement à l'aune de la régulation juridique des relations entre sphère politique et sphère religieuse, mais également au prisme des questions sexuelles. Quels positionnements concrets les autorités religieuses adoptent-elles vis-à-vis des pouvoirs publics lorsqu'elles les pensent capables d'adopter des législations susceptibles de venir renforcer – ou au contraire de contester – la légitimité de leur éthique en matière de genre ou de sexualité ? En l'état des relations actuelles entre l'État et les institutions religieuses, l'apparition ou l'existence de désaccords parfois profonds sur les questions de genre est-elle véritablement en mesure de transformer les relations entre ces deux entités ? Ainsi, au Portugal, en 2010, le gouvernement et le législateur ont pu autoriser le mariage civil des couples de même sexe sans que l'épiscopat ne s'oppose outre-mesure au texte alors qu'en France la « loi Taubira » a suscité d'importantes mobilisations. Ces clivages sont-ils fondamentaux ou secondaires ? Arrive-t-il aussi qu'ils puissent être instrumentalisés afin de venir légitimer des positionnements ne trouvant pas leur fondement dans la problématique du genre ?

*Sociologists have long established that religious institutions produce discourses on gender. They shape a social system that hierarchises and divides humanity into two sexual categories: man and woman (Rochefort & Sanna, 2013). Internally, these discourses are primarily aimed at prescribing expected religious or spiritual behaviours for individuals on the basis of their sex (Lautman, 1998; Bano & Kalmbach, 2012; De Gasquet 2012). They are not limited to the realm of the sacred. They also tend to regulate relationships between individuals depending on sex. Sexuality, education, family, work, politics, economy are also subject to religious prescriptions that may reinforce, lighten or challenge gender norms applying in other fields (Woodhead, 2012). Among them, 'sexual questions' (Fassin, 2012) stand out. However, gender studies have taught us that religious institutions are not the only organizations seeking to impose their truth on gendered and sexual identities and on gender relations. In the wake of Foucault's History of Sexuality (1976) and of the linguistic turn, scholars have investigated the production of gender by science and medicine (Fausto-Sterling, 2000), the media, etc. This thematic section intends to combine these research approaches with empirical analysis of the conditions of effectiveness of religious discourses on gender. Out of all the institutions currently competing with religions to define legitimate gender norms (medicine, the media, feminist and LGBTI associations, academics specialized in gender studies, etc.), public authorities appear to play a leading role. Governments, with the support of*

*legislative assemblies, find themselves in a position to give legal effect to gender norms. The treatment of various religious cases by administrative courts has shown that officials can deflect or bolster these interpretations (Regine, 2014).*

*This thematic section builds on political sociology research on gender and religious mobilisations. The scientific output on the contribution of religious groups and institutions to the politicisation of gender-related issues has experienced a recent boost in France (Béraud, 2011; Carnac, 2012; Favier, 2013; Rochefort, 2014; Béraud & Portier, 2015). These studies have in particular examined the controversy triggered by the ban on face covering (in some places and in certain forms) and its effects in terms of gendered religious discriminations (De Galembert 2008; Koussens & Roy, 2013). More recently they have also addressed mobilisations against 'gender theory' and civil marriage for same-sex couples, most of which were organised by religiously inspired groups more or less openly supported by religious authorities.*

*This thematic section proposes a shift in outlook. Instead of analysing the place of 'gender' in recent mobilisations by religious groups, it will study its impact on the nature of relations between states and religious organisations. Contributors are encouraged to look into how the respective representations of public officials (elected representatives and civil servants) and religious officials tend to affect (or not) their respective positions towards one another. Does gender have an impact on the processes of assistance, co-operation, monitoring or surveillance in which they are routinely involved?*

*Our objective is to scrutinise the dynamic at work between the religious promotion of gender norms and state intervention on sexual matters, which raises two types of questions. First, it is worth considering whether public policy on sexual matters can change or alter the nature of the (official and informal) relations between state representatives and their counterparts from recognised religions or 'religious communities'. Can religious institutions or their followers put gender or sexuality matters on the agenda and trigger state intervention in those fields? Analysing this dynamic also requires looking into the way in which religious authorities manage consensus and conflicts between their doctrinal positions on sexual matters and the state's positions internally. Hence contributors should also ask to what extent the way in which public authorities deal with sexual matters determines the ability of religious groups to defend a diverging or shared vision of gender and sexuality.*

*Papers are expected to display an empirical, socio-historic and comparatist approach to the evolution of relations between public and religious authorities. Sexual questions will be considered in addition to the legal regulation of the relations between political and religious spheres. In practice, what positions do religious authorities adopt towards public authorities when they consider them capable of introducing laws that will reinforce or challenge the legitimacy of their ethics in matters of gender or sexuality? Can the emergence or existence of sometimes deep-seated disagreements truly change the relations between state and religious institutions? For instance, in Portugal, the government and lawmakers authorized civil marriage for same-sex couples without outright opposition from the church, whereas in France the Taubira law triggered large-scale protests. Are these cleavages fundamental or secondary? Might they be instrumentalised for the purpose of legitimising positions that have no basis in the discussion on gender?*

## REFERENCES

- Bano M. & Kalmbach H., Women, leadership and mosques. Changes in Contemporary Islamic Authority, Brill, Leiden-Boston, 2012, pp. 1-27
- Beaugé, J. (2012). « Arbore le symbole de l'islamisme? Retour sur la politisation du voile », in Le Gall L., Offerlé M., Ploux F. (dir.), La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle (XIXe-XXIe siècles), Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Béraud C. (2011). « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », Etudes, 414, 2 :211-221.
- Béraud C. et Portier P. (2015), « "Mariage pour tous". The same-sex marriage controversy in France », in K. Dobbelaere and Alfonso Pérez-Agote (éd.), The Intimate. Polity and the Catholic Church, Leuven, KADOC Studies on Religion, Culture and Society, Leuven University Press : 55-92.
- Béraud, C., Ph. Portier (2015). Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous, Paris : Ed. de la MSH, coll. « Interventions ».
- Béraud C. (2014). « Un front commun des religions contre le mariage pour tous ? », Contemporary French Civilization, vol. 39, no. 3 (dossier « Au-delà du mariage » coordonné par E. Fassin et D. Borrillo) : 335-349.

Béraud C., Galembert C. de, Rostaing C. (2013). « Des hommes et des dieux en prison », Rapport de recherche remis à la DAP-Ministère de la Justice et au GIP Mission « Droit et Justice ».

Bonelli, L. (2005). « Insécurité(s), marginalité sociale et exclusion politique des quartiers populaires français : quelles origines et quelles alternatives ? », *Tendances de la cohésion sociale*, n° 11, janvier 2005 : 69-92.

Bonelli, L. (2010). *La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité »*, Paris, La Découverte.

Carnac, R. (2012). « Les oppositions religieuses au concept de genre et à ses usages : une tentative de comparaison catholicisme / islam », Working paper, Ecole française de Rome, atelier « Genre et religion ».

De Galembert, C. (2008), (dir.) « Le voile en procès », *Droit et société* 2008/1 (n° 68).

De Gasquet, B. (2011). *Genre, rituel et politiques de l'identité juive. Dispositifs de socialisation dans les synagogues non orthodoxes en France*, thèse de doctorat de sociologie.

Della Sudda, M. (2015). « L'irruption des catholiques dans l'espace public, retour de manivelle ou effet d'optique », table ronde « Genre, morale, religion & politique en Europe et aux Etats-Unis », 6ème Congrès des associations francophones de science politique, Lausanne.

Della Sudda, M. (2005). « Les Femmes catholiques à l'épreuve de la laïcité : La Ligue patriotique des Françaises ou la première mobilisation féminine de masse (1902-1914) », in Patrick Weil (dir.), *Politiques de la laïcité au XXe siècle*, Paris, PUF : 123-143.

Cardi, C., & Pruvost, G. (2012). *Penser la violence des femmes*. Paris: la Découverte.

Favier, Anthony (2014). <http://www.penser-le-genre-catholique.fr/2014/02/genre-catho-une-dynamique-d-ouverture-au-prix-d-un-glisserment-lexical.html>

Fausto-Sterling, Anne. *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York, NY: Basic Books, 2000

Gubin, E., Jacques, C., Rochefort, F., Studer, B., Thébaud, F., and Zancarini-Fournel, M. (2004). *Le Siècle des féminismes*. Ed. de l'Atelier, Paris.

Hennette-Vauchez, S., & Valentin, V. (2014). *L'affaire Baby Loup ou La nouvelle laïcité*. Issy-les-Moulineaux: LGDJ, Lextenso éd.

Institut de la décentralisation (2006). *Religions & territoires: Quelle gestion locale des cultes ?* Paris: Pouvoirs locaux.

Jouanneau S. (2013). *Les Imams en France. Sociologie d'une autorité religieuse sous contrôle*, Editions Agone.

Kalmbach Hilary, « Sur le chemin de Damas. Enquête sur l'autorité des femmes prêcheurs dans les mosquées en Syrie », *Travail, genre et sociétés* 1/2012 (n° 27), p. 73-89

Klejman, L., Rochefort, F., & Fondation nationale des sciences politiques. (1989). *L'égalité en marche: Le féminisme sous la Troisième République*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

Koussens D. & Roy O. (dir.), *Quand la burqa passe à l'ouest: enjeux éthiques, politiques et juridiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.

Lautman F., *Ni Eve, ni Marie. Luttes et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 1998.

Page, S.-J. (2012). « Femmes, mères et prêtres dans l'Église d'Angleterre. Quels sacerdoces ! », *Travail, genre et sociétés* 1, n° 27 : 55-71.

Portier, Ph. (1994). *Eglise et politique en France au XXe siècle*, Paris, Montchrestien.

Rochefort, F. (2014). « « Mariage pour tous » : genre, religions et sécularisation », in L. Laufer et F. Rochefort, *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Petite Bibliothèque Payot : 213-230.

Rochefort, F., Sanna, M. E. (2013). *Normes religieuses et genre: Mutations, résistances et reconfigurations, XIXe-XXIe siècle*. Paris: A. Colin.

Scott, J.W. (1986). Gender: A useful category of historical analysis. *American Historical Review*, 91: 1053-1075.

Woodhead Linda, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion. », *Travail, genre et sociétés* 1/2012 (n° 27) , p. 33-54

Fassin É., « Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations », *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, «Cahiers libres», 2006, pp.230-248.

REGINE (Recherche et études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe), Stéphanie Hennette-Vauchez, Marc Pichard, et Diane Roman. *La loi et le genre études critiques de droit français*. Paris: CNRS éditions, 2014.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Marième N'Diaye (CNRS, Institut des sciences sociales du politique - ISP), Réformer le privé et l'intime dans le cadre d'une nouvelle clôture islamique. La famille, l'avortement et l'homosexualité en débat au Sénégal

Béatrice de Gasquet (Université Paris Diderot), L'arrangement des sexes dans les synagogues françaises, question politique ou religieuse ?

Gauthier Fradois (Université Paris-Ouest-Nanterre, Institut des sciences sociales du politique), Produire des consensus sur la sexualité au sein du champ bureaucratique dans les années 1970-1980. L'espace social du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale

Sara Garbagnoli (ILPGA – Université de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle), Le genre dans la patrie de la « différence sexuelle ». Sur les succès politiques et épistémiques des mobilisations « anti-genre » en Italie

Hanane Karimi (Université de Strasbourg – Laboratoire Dynamiques Européennes), Politisation du voile et concurrence des pouvoirs politique et religieux

Magali Della Sudda (CNRS, Centre Émile Durkheim), Des femmes sous surveillances ministérielles

## Participants

BONELLI Laurent laurent.bonelli@u-paris10.fr

DE GASQUET Béatrice beatrice.degasquet@univ-paris-diderot.fr

FRADOIS Gauthier gauthier.fradois@gmail.com

GARBAGNOLI Sara sara.garbagnoli@gmail.com>

JOUANNEAU Solenne jouanneau@unistra.fr

KARIMI Hanane hkarimi@unistra.fr

DELLA SUDDA Magali m.dellasudda@sciencespobordeaux.fr

N'DIAYE Marième m-ndiaye@hotmail.fr

## ST 54

### Réagir aux attentats

### *Responding to terrorist attacks*

#### Responsables scientifiques

**Laurie Boussaguet** (Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS), EUI, Florence, Italy) laurie.boussaguet@gmail.com

**Gérôme Truc** (Institut des Sciences sociales du Politique - UMR 7220) Gerome.TRUC@cnr.fr

#### Présentation

Les réactions aux attentats constituent un cas d'école de la sociologie des conflits dont il y aurait a priori peu de choses à dire : toute société en proie à une attaque voit sa cohésion se renforcer, ses membres se mobiliser et se rassembler autour de leurs leaders et de symboles fédérateurs. Les intenses débats suscités par le slogan « Je suis Charlie » après la tuerie de la rédaction de Charlie Hebdo en janvier 2015 et, dans un autre registre, l'appel lancé à la communauté scientifique par le président du CNRS, Alain Fuchs, à la suite des attaques terroristes du 13 novembre 2015 ont toutefois fait jour en France un besoin de recherches qui ne se porteraient pas seulement sur l'amont des attentats, c'est-à-dire sur le choix du recours à la violence comme mode d'action politique, mais également sur les attentats en eux-mêmes, les réactions qu'ils suscitent, et leurs effets à court comme à plus long terme dans la société frappée. Si la recherche française s'est en effet déjà beaucoup intéressée au terrorisme, à travers notamment la sociologie des groupes terroristes, l'étude des politiques publiques dédiée à la lutte contre le terrorisme, ou plus récemment l'analyse des processus de radicalisation, plus rares sont pour l'heure les travaux qui s'intéressent spécifiquement à la question des réactions aux attentats (Truc 2016 ; Boussaguet et Faucher 2016). C'est pourquoi il semble important de lancer des échanges sur ce sujet au sein de l'AFSP.

L'objectif de la section thématique « Réagir aux attentats » est ainsi d'aider à comprendre les réponses apportées aux attaques terroristes, qu'il s'agisse de celles des autorités politiques devant gérer la crise et rétablir l'ordre, comme de celles des citoyens. Quelles politiques publiques privilégie-t-on pour faire face à de telles attaques ? Quelles implications ont-elles au niveau des citoyens (indifférence, apathie, repli sur soi, ou indignation, mobilisation et prises de parole) ? Y a-t-il des ressorts communs aux réactions, qu'elles soient citoyennes ou gouvernementales ? L'indifférence et le déni sont-ils des réponses possibles face à des attentats ? Voilà autant d'interrogations auxquelles cette ST entend apporter des réponses. Ces questionnements font écho à toute une littérature anglo-saxonne sur le sujet qui s'est développée à la suite des attentats du 11 Septembre 2001, sur les modalités et la portée des rituels de solidarité et de sécurité que suscitent les attaques terroristes (Collins 2004), les enjeux et conflits politiques qui s'y attachent (Closs Stephens et Vaughan-Williams 2009) et en particulier sur les phénomènes de « ralliement autour du drapeau » (Hetherington et Nelson 2003 ; Williams, Koch, et Smith 2013 ; Chowanietz 2010 ; Baum 2002, 2013).

À la fois moments d'effervescence collective et de crise politique (Dobry 1986 ; Baudot 2015), les attentats peuvent, de ce point de vue, être abordés comme des épreuves qui mettent en jeu autant l'État que la société civile (Linhardt 2012 ; Truc 2016). C'est pourquoi leur étude doit permettre à la sociologie politique et l'analyse des politiques publiques de nouer entre elles un dialogue fructueux. Pour ce faire, deux axes de travail seront ici privilégiés :

#### 1/ Réactions aux attentats et mobilisations

Si les réactions aux attentats se distinguent d'abord par l'ampleur des manifestations de rue auxquelles elles peuvent donner lieu, des travaux ont déjà pu montrer que les mobilisations suscitées par des événements traumatiques ne s'expliquent pas seulement par l'intensité du

« choc » éprouvé par les citoyens, mais aussi par le réinvestissement de dispositions militantes préexistantes (Latté 2012, 2015) ou la réactivation d'engagements antérieurs, par exemple contre la guerre en Irak dans le cas des manifestations post-attentats de Madrid (Sánchez-Carretero 2006, 2011). Dans quelle mesure ce constat peut-il être étendu à d'autres attentats, en particulier à ceux ayant frappé la France en 2015 ?

Le rôle des NTIC dans ces mobilisations post-attentats, déjà abordé par quelques travaux sur les attentats de Madrid (Thouverez 2004 ; Sampedro Blanco 2005) demande aussi à être étudié de façon plus systématique, tout autant que le rapport de ces mobilisations aux réponses gouvernementales, le plus souvent rapportée à une simple « récupération politique » d'élan de solidarité populaire dont la « spontanéité » tend à être idéalisée. Le mouvement « Je suis Charlie » fut tout autant une réaction citoyenne (l'expression étant l'une des plus utilisées de toute l'histoire de Twitter) que politique, le site de Maignon affichant une Marianne tenant un crayon à la main, à côté de laquelle on pouvait lire « #laFranceestCharlie » peu de temps avant la marche républicaine du 11 janvier. Comment circulent par conséquent slogans et symboles entre le pouvoir politique et la société civile ? En quoi les discours portés sur l'attaque terroriste par les représentants politiques pèsent-ils sur l'expérience qu'en ont les citoyens et la façon dont ils y répondent eux-mêmes ?

## **2/ Réactions aux attentats et politiques publiques**

Si les politiques de sécurité mises en œuvre par les démocraties occidentales en réaction aux attaques et à la menace terroristes ont déjà été bien étudiées, en particulier dans le contexte de l'après 11-Septembre (Bigo, Bonelli et Deltombe 2008 ; Mégie, 2004) de même que, dans une certaine mesure, les politiques mémorielles (Tota 2004, 2005 ; Truc 2011, 2012 ; Simko 2015), un chantier reste en large partie à explorer : celui de l'action publique dans les situations de crise ouvertes par des attentats, et de sa portée symbolique (Boussaguet et Faucher 2016).

À cet égard, on veillera à ne pas borner les recherches aux seules politiques publiques mises en œuvre en réaction aux attentats, mais à analyser également ce que les attentats font à des politiques déjà existantes, y compris dans d'autres domaines que ceux de la sécurité et de la justice, tels que l'éducation ou l'immigration, par exemple. En quoi les attentats peuvent-ils infléchir plus ou moins durablement les modalités de mise en œuvre de certaines politiques, ou peser sur des arbitrages budgétaires entre les différents domaines d'intervention de l'État ? Dans quelle mesure peuvent-ils contribuer à une redéfinition du sens et de la portée de l'action publique ? Des travaux sur l'état d'urgence et le débat autour du projet de réforme constitutionnelle consécutifs aux attentats du 13 novembre 2015 seraient, de ce point de vue, particulièrement appréciés.

Dans un cas comme dans l'autre, l'adoption d'une perspective socio-historique, qui permettrait d'éclairer l'actualité par le retour sur des attentats plus anciens, sera elle aussi valorisée, de même que les contributions apportant un éclairage sur les réactions aux attentats dans des pays non-occidentaux ou proposant un regard comparatiste (entre attentats en France et ailleurs en Occident ; entre attentats ici en Occident et ailleurs dans le monde). Enfin, si cette ST pourra être un lieu privilégié d'échanges entre travaux de politistes menés en réponse à l'appel « attentats-recherche » du président du CNRS, il espère pouvoir recruter au-delà, en donnant en particulier à des doctorants ou de jeunes docteurs travaillant sur cette thématique, l'occasion de présenter leurs travaux.

*Sociology of conflicts considers a priori that any society that is attacked tends to increase its cohesion, each of its members gathering behind its leaders and symbols. The popular moto « I am Charlie » after the January 2015 attacks in Paris and the call for proposals published by the CNRS after the November attacks have highlighted the need for research focusing not only on violence as political means of expression but also on the attacks themselves, the reactions they have originated and their short and long term effects on society.*

*The objective of this section is thus to contribute to shed light on responses to terrorism attacks, whether these responses are those of individuals or of public authorities entrusted*

*with the restoration of order. What kind of public policies have been favored? What is their impact on citizens (indifference, rejection, withdrawal, outrage, mobilization, deliberation)? What do the various responses share in common? Is it possible not to react to such attacks? These questions will be at the core of our discussions and are inspired by social scientific literature developed after 11 September: it explores rituals of solidarity and security, political debates and disputes about 'appropriate' reactions, as well as « rally around the flag » phenomena.*

*At the same time moments of collective effervescence and political crisis, terrorist attacks can be addressed, from this point of view, as upheavals of the State and of the civil society. Two main lines of research will then be prioritized:*

#### *1/ Responses to terrorist attacks and mobilizations*

*First, reactions to terrorist attacks are noticeable by the scale of street demonstrations that they generate. Previous research showed that mobilizations caused by traumatic events are not only due to the strength of the "shock" experienced by citizens, but also to the reinvestment of pre-existing militant capacities and habits, or the reactivation of previous involvements – for instance against the war in Irak in the case of mass demonstrations following the Madrid bombings in 2004. To what extent can this finding be extended to other terrorist attacks, such as those that struck France in 2015?*

*The role of NICTs in these post-terrorist attacks mobilizations, already explored by studies of the Madrid bombings, also needs to be studied more systematically, as well as the relationship between these mobilizations and government responses (which are often reduced to a "political exploitation" of "spontaneous" displays of solidarity, whose spontaneity tends to be idealized). How do slogans and symbols circulate between political power and civil society? In what way do words employed by political leaders to qualify the terrorist attacks influence the experiences that ordinary citizens have and the way they respond to these events?*

#### *2/ Responses to terrorist attacks and public policies*

*If public policies focusing on fostering memory of historical events and security policies implemented by western democracies facing terrorist attacks have been well studied, especially in the wake of 9.11, the public action developed in crisis situations triggered by such attacks, as well as its symbolic value, are still largely unexplored.*

*In this respect, all policies developed as responses to terrorist attacks will be taken into account; but it is also important to analyze how the attacks have affected existing policies, including in fields other than security or justice, such as education or immigration. How have terrorist attacks impacted the implementation of some policies, or influenced public spending decisions? How can they contribute to redefine the scope, the value and the meaning of public action? Research on the state of emergency and the project of constitutional reform in the wake of the 13-November attacks would be particularly appreciated.*

## **REFERENCES**

- BAUDOT Pierre-Yves. 2015. « Le 11-janvier : crise ou consensus ? », La Vie des idées : <http://www.laviedesidees.fr/Le-11-janvier-crise-ou-consensus.html>.
- BAUM Matthew A. 2002. "The Constituent Foundations of the Rally-Round-the-Flag Phenomenon". *International Studies Quarterly* 46 (2): 263–98.
- \_\_\_\_\_. 2013. "The Iraq Coalition of the Willing and (Politically) Able: Party Systems, the Press, and Public Influence on Foreign Policy". *American Journal of Political Science* 57 (2): 442–58.
- BIGO Didier, BONELLI Laurent et DELTOMBE Thomas (dir.). 2008. *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte.
- BOUSSAGUET, Laurie, FAUCHER, Florence. 2016. « Mobiliser des symboles pour répondre au terrorisme. L'exécutif français face aux attentats de 2015 à Paris », Policy Brief, LIEPP, Sciences Po, à paraître.
- CHOWANIETZ Christophe. 2010. "Rallying around the Flag or Railing against the Government? Political Parties' Reactions to Terrorist Acts". *Party Politics* 17 (5): 673–98.
- CLOSS STEPHENS Angharad et et VAUGHAN-WILLIAMS Nick (ed.). 2009, *Terrorism and the politics of response*, Londres/New York, Routledge.

- COLLINS, Randall. 2004. "Rituals of Solidarity and Security in the Wake of Terrorist Attack", *Sociological Theory* 22 (1): 53-87.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- HETHERINGTON Marc J., et NELSON Michael. 2003. "Anatomy of a Rally Effect: George W. Bush and the War on Terrorism". *Political Science & Politics*, no. 1 (January): 37-42.
- LATTÉ Stéphane. 2012. « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de Science politique*, vol. 62, no 3, p. 409-432.
- \_\_\_\_\_. 2015. « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, n°110, p. 7-34.
- LINHARDT Dominique. 2012. « Épreuves d'État : une variation sur la définition wébérienne de l'État », *Quaderni*, no 78, p. 5-22.
- MEGIE Antoine. 2004. « Le 11 septembre : élément accélérateur de la coopération judiciaire européenne ? », *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, n°55.
- SAMPEDRO BLANCO Victor F. (ed.). 2005. *13-M : Multitudes on line*, Madrid, Los libros de la Catarata.
- SÁNCHEZ-CARRETERO Cristina. 2006. « Trains of workers, trains of death : some reflections after the March 11 attacks in Madrid », in J. Santino (dir.), *Spontaneous shrines and the public memorialization of death*, New York/Basingstoke (R.-U.), Palgrave, p. 333-347.
- \_\_\_\_\_. (ed.) 2011. *El Archivo del duelo : análisis de la respuesta ciudadana ante los atentados del 11 de marzo en Madrid*, Madrid, CSIC.
- SIMKO Christina. 2015. *The Politics of Consolation Memory and the Meaning of September 11*, Oxford, Oxford University Press.
- THOUVEREZ Ludivine. 2004. « "Mr Azn@r, parT" : manipulations informatives et révolte SMS du 11 au 14 mars 2004 en Espagne », *Amnis: Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n°4, 2004 : <http://amnis.revues.org/710>.
- TOTA Anna Lisa. 2004. « Ethnographying public memory : the commemorative genre for the victims of terrorism in Italy », *Qualitative Research*, 2004, vol. 4, n°2, p. 131-160.
- \_\_\_\_\_. 2005. « Terrorism and Collective Memories : comparing Bologna, Naples, Madrid 11 March », *International Journal of comparative Sociology*, vol. 46, n°1-2, p. 55-78.
- TRUC Gérôme. 2011. « Le politique aux marges de la commémoration : une ethnographie des cérémonies de commémoration officielle des attentats du 11 mars 2004 à Madrid » in M. Berger, D. Cefai, C. Gayet-Viaud et J. Stavo-Debaugé (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 205-227.
- \_\_\_\_\_. 2012. « Aux victimes du terrorisme, l'Europe reconnaissante ? Portée et limites de la Journée européenne en mémoire des victimes du terrorisme », *Politique européenne*, no 37, 2012, p. 132-154.
- \_\_\_\_\_. 2016. *Sidérations : une sociologie des attentats*, Paris, Puf.
- WILLIAMS Laron K., KOCH Michael T., et SMITH Jason M. 2013. "The Political Consequences of Terrorism: Terror Events, Casualties, and Government Duration". *International Studies Perspectives* 14 (3): 343-61.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### Axe 1 / Réactions aux attentats et mobilisations

Présidente : Florence Faucher (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris)

Discutant : Gérôme Truc (CNRS, ISP)

Vincent Tiberj (CED, Sciences Po Bordeaux), Qu'est-ce qui produit une "dynamique autoritaire" ? Les Français et les attaques terroristes de 1995 à 2016

Vincent Geisser (IRENAM, CNRS/Sciences Po Aix), Associations, leaders et acteurs musulmans de France face au terrorisme : actions, mobilisations et « théologie de la riposte »

Sylvain Antichan (ISP) & Hélène Frouard (CRH, CNRS), Pour une sociologie historique des réactions aux attentats : sensibilités à la violence politique, identifications politiques et contextes institutionnels (XIXe-XXIe siècles)

### Axe 2 / Réactions aux attentats et politiques publiques

Présidente : Florence Faucher (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris)  
Discutante : Laurie Boussaguet (RSCAS -EUI et Université de Rouen)

Julien Fragnon (Triangle, Sciences Po Lyon), La France face aux attentats : évolutions et permanence du discours antiterroriste depuis 2012

Sarah Perret (LabToP / IEDP), Légiférer la nationalité pour sécuriser ? Comparaison des réactions législatives aux États-Unis et en France face aux attaques terroristes

Lionel Francou (CRIDIS, Université catholique de Louvain) & Antoine Delporte (CISMOC, Université catholique de Louvain), Faire vivre ensemble : l'action publique bruxelloise à destination des « jeunes » et sa mise en oeuvre après les attentats du 22 mars 2016

## Participants

ANTICHAN Sylvain sylvain.antichan@yahoo.fr  
BOUSSAGUET Laurie laurie.boussaguet@gmail.com  
DELPORTE Antoine antoine.delporte@uclouvain.be  
FAUCHER Florence florence.faucher@sciencespo.fr  
FRAGNON Julien fragnonjulien@yahoo.fr  
FRANCOU Lionel lionel.francou@uclouvain.be  
GROUARD Hélène helene.frouard@ehess.fr  
GEISSER Vincent vincent.geisser@wanadoo.fr  
PERRET Sarah sarahperret.an@gmail.com  
TIBERJ Vincent v.tiberj@sciencespobordeaux.fr  
TRUC Gérôme gerome.truc@cnrs.fr

## ST 55

# Les partis et les politiques économiques

### *Parties and economic policies*

#### Responsables scientifiques

**Fabien Escalona** (Pacte-PO, Sciences Po Grenoble et Cevipol, Université Libre de Bruxelles)  
fabien.escalona@umrpacte.fr

**Mathieu Fulla** (Centre d'histoire de Sciences Po - CHSP) mathieu.fulla@sciencespo.fr

#### Présentation

L'objectif de la section thématique consiste à « ouvrir la boîte noire » de la production de politiques économiques par les partis. L'enjeu scientifique est double : (1) améliorer la connaissance du phénomène partisan lui-même, en explorant une de ses fonctions actuellement négligée dans la littérature ; (2) saisir les soubassements idéologiques et culturels des élites partisans chargées de la politique économique lorsqu'elles accèdent aux responsabilités. L'objet comme les questionnements de cette ST appellent directement au pluralisme disciplinaire, à la fois parmi les contributeurs et au sein des contributions elles-mêmes. L'identité même des promoteurs symbolise cette volonté (voire cette nécessité) d'ouverture, l'un étant historien (Mathieu Fulla), l'autre politiste (Fabien Escalona).

#### L'originalité de la ST : un sous-champ de la discipline peu exploré

Il existe bien sûr de nombreux travaux portant sur les politiques économiques (leurs cadres, leurs contraintes et leur nature). La plupart d'entre eux restent cependant focalisés sur l'arène gouvernementale. Ce faisant, ils négligent la complexité de la variable partisane des décisions économiques, tandis que les périodes d'opposition des partis échappent à leurs cadres d'analyse. La littérature sur les évolutions idéologiques et programmatiques des partis est également très riche. Néanmoins les enjeux économiques sont souvent dilués dans des études plus larges, ou font l'objet d'un traitement quantitatif qui permet mal de retracer la genèse et les usages de certaines idées ainsi que la complexité des facteurs qui expliquent leur adoption, transformation ou abandon dans les programmes partisans.

Des travaux portant spécifiquement sur les partis et les politiques économiques existent aussi, mais ils sont le plus souvent datés, focalisés sur des partis de (centre-)gauche, et écrits en langue anglaise par des économistes. Les initiateurs de cette ST, à travers leurs propres travaux centrés sur l'histoire des gauches européennes, n'échappent d'ailleurs pas au deuxième biais, qui induit une méconnaissance presque totale de la fabrique du discours économique des partis de type « antisystème ». De ce point de vue, la ST lance un double appel à la science politique francophone pour qu'elle (re)travaille le lien entre partis et politiques économiques, et pour qu'elle propose des études de cas permettant de couvrir l'ensemble du spectre politique en régime démocratique.

#### Les axes de recherches de la ST

Les axes de recherche de la section s'articulent autour d'une exigence empirique (mettre en lumière le processus de fabrication des politiques économiques en milieu partisan) et d'une ambition analytique (comprendre la mise en forme des programmes économiques en fonction du modèle partisan et de l'environnement institutionnel et socio-productif des partis).

1) Comprendre la fabrique des politiques économiques par les partis. Les contributeurs sont invités à documenter le travail partisan sur les enjeux économiques au cours des différentes

étapes du processus de production (mise à l'agenda, controverses, décision, mise en œuvre) et ses différents acteurs (responsables politiques, experts, militants, organisations alliées). Il y a ainsi une véritable cartographie de la production des idées et des programmes économiques à mettre au jour. Cette opération constituera l'apport empirique des travaux de la ST. Elle s'accompagnera de la prise en compte des différentes logiques et temporalités qui se combinent pour aboutir à la doctrine économique du parti, et surtout à son discours économique public. Ces logiques et temporalités renvoient elles-mêmes à des opportunités et des contraintes d'ordre idéologique (l'impératif d'identité partisane), politique (l'impératif de compétitivité électorale), sociologique (les propriétés socio-professionnelles et la culture économique des profils d'expertise mobilisés), économique (les variations de la conjoncture, le modèle socio-productif national), institutionnel (les instruments de politique économique en vigueur à une période donnée).

2) Tester l'hypothèse de différents « modes de production » des programmes économiques. La cartographie de la fabrique des politiques économiques doit aider à analyser les différents types de partis qui existent, et les éventuelles évolutions dans le temps de la manière dont ils appréhendent la question économique. On peut en effet émettre l'hypothèse que les partis diffèrent dans leur traitement des enjeux économiques selon leur famille politique d'origine et/ou selon leur appartenance ou non au club des grands partis de gouvernement. La première distinction renvoie à la base idéologique et surtout socioculturelle des partis, tandis que la seconde touche à l'équilibre qu'ils privilégient entre leurs ambitions de « représentativité » des attentes populaires et de « responsabilité » dans l'exercice du pouvoir. D'autre part, on peut se demander si la prise en charge des enjeux économiques a changé en fonction des grandes phases du capitalisme, en particulier les régimes d'accumulation identifiés par les théoriciens de la Régulation. À chacun de ces régimes correspond une configuration de « formes institutionnelles », qui conditionne les horizons d'attente de ce que peut et doit accomplir une politique économique, ainsi que les instruments à disposition des gouvernants. En retour, les partis peuvent bien sûr contester et chercher à modifier ces formes institutionnelles, en tout cas à se les réapproprier. Dans la limite des possibilités offertes par leur terrain d'étude, les contributeurs seront invités à tester l'une ou l'autre de ces hypothèses.

*More than ever since the 2008 global economic crisis, the political parties who want to demonstrate their capacity to govern to economic and administrative elites are in quest of economic credibility. To understand some of the driving forces of the political competition, as well as to measure the weight of partisan variables on economic decisions, it is therefore crucial to inquire into the way the economic ideas emerge, circulate and are included in doctrinal constructions and public discourses. This kind of topic is however under-researched in political science, especially in French-speaking works. Moreover, most of the existing literature is excessively focused on left parties, and more specifically on social democracy.*

*Our panel on parties and economic policies thus invites scholars to 'open the dark box' of parties as regards the economic ideas that these latter manipulate and put into their programs and discourses. Two axes of research lie in the heart of our approach:*

*1) Drawing cartography of the partisan work on economic issues. Who are the actors implied? To which social sphere do they belong, what are their resources, their economic approach, their location in the party apparatus? What kind of structure of opportunity and constraints weighs on their ability to elaborate economic programs and doctrines? In other words, we are interested in the way the economic ideas are produced, selected and politicized, while going in the heart of the 'engine room' of the party(ies). Contributors are invited to explore the historical and sociological dimensions of this process.*

*2) The contributors are also invited, as far as possible, to draw comparisons in time and space. Do contemporaneous parties differ in the way they deal with economic issues, because of the type of organization they belong to? We will mainly distinguish them according to their party*

*family (depending on their ideological and sociocultural basis) and their membership of the cartel parties (depending on the equilibrium they have found between 'responsibility' to govern and 'representativeness' of popular demands). On the other hand, has their approach of economic problems changed over time? It may be the case if the party itself has changed and/or if it has encountered different type of regulations (depending on the accumulation regime in force). One knows indeed that each accumulation regime leads to different configuration of 'institutional forms', which shape different time horizons and policy instruments at the rulers' disposal. In turn, parties can of course claim for changes in these 'institutional forms'.*

*Communications will deal with one or several case studies and diverse methodologies are accepted. However it is clear that qualitative research designs are better adapted to our axes of research. We will also privilege case studies that will propose comparisons in time and/or in space. Communications dealing with under-explored party families (especially on the Right) will be valorized.*

## REFERENCES

- David Bailey, Jean-Michel De Waele, Fabien Escalona et Mathieu Vieira (dir.), *European Social Democracy During the Global Economic Crisis*, Manchester, Manchester University Press, 2014.
- Robert Boyer, *Économie politique des capitalismes*, Paris, La Découverte, 2015.
- John L. Campbell, Ove K. Pedersen, *The National Origins of Policy Ideas: Knowledge Regimes in the United States, France, Germany, and Denmark*, Princeton, Princeton University Press, 2014.
- Karim Fertikh, Mathieu Hauchecorne et Nicolas Bué (dir.), *Les programmes politiques : genèses et usages*, Rennes, PUR, 2016.
- Mathieu Fulla, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
- Peter Hall (dir.), *The Political Power of Economic Ideas: Keynesianism across Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1989.
- Vivien Schmidt et Mark Thatcher (dir.), *Resilient Liberalism in Europe's Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre-Plancq, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Editions La Découverte, 2015.
- Jérôme Tournadre-Plancq, *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### **Axe 1 / L'économie politique des gauches françaises**

Antony Burlaud (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), *La politique économique malgré le parti ? Le PS face aux « tournants » économiques des années 1980*

Fabien Eloire (Laboratoire Clersé-CNRS UMR 8019, Université Lille 1), *Le « tournant de la rigueur » revisité : cartographie du champ et des réseaux des acteurs d'une controverse économique*

Nicolas Azam (Laboratoire CESSP-CRPS, Université Paris 1), *Mobiliser un discours économique pour infléchir les positions partisanes : le PCF, ses économistes et l'Europe*

### **Axe 2/ L'économie politique des droites en France et en Europe**

Kevin Brookes (Sciences Po Grenoble, laboratoire Pacte-PO, Université de Grenoble Alpes), La mise en politique des idées néo-libérales dans les partis de droite français dans les années 1980

Matteo Cavallaro (Centre d'économie de l'Université Paris Nord - CEPN) (avec David Flacher et Massimo Angelo Zanetti), Different shades of black: a comparative analysis of Radical Right Parties economic policy after 1990

Inès Marie, Retours sur des groupes en concurrence pour la définition légitime de la politique économique : le cas d'un parti politique français

## Participants

AZAM Nicolas nicolas.azam@live.fr

BROOKES Kevin kevin.brookes@sciencespo-grenoble.fr

BURLAUD Antony antony.burlaud@gmail.com

CAVALLARO Matteo matteo.cavallaro@sciencespo.fr

ELOIRE Fabien fabien.eloire@univ-lille1.fr

ESCALONA Fabien fabien.escalona@umrpacte.fr

FULLA Mathieu mathieu.fulla@sciencespo.fr

MARIE Inès

## ST 56

### Quelle histoire politique écrivent les séries télévisées ?

#### *Political History in TV Shows*

#### Responsables scientifiques

**Antoine Faure** (CIDOC – Universidad Finis Terrae) antoinelucienfaure@gmail.com

**Emmanuel Taïeb** (Sciences Po Lyon/Triangle, IUF) emmanuel.taieb@sciencespo-lyon.fr

#### Présentation

Attention spoilers ! Et de différentes natures, qui plus est : certains sont narratifs et gâchent l'effet de surprise des séries mentionnées plus en avant ; d'autres sont historiques, puisque de nombreuses séries télévisées réécrivent aujourd'hui des événements passés (Treme), des épisodes historiques (Boardwalk Empire) ou des époques (Downtown Abbey). Comment les séries télévisées se saisissent-elles de l'Histoire ? Et quelle histoire politique montrent-elles ?

Sur la base de ces deux questions intimement liées, cette section thématique propose d'interroger les usages du passé que fait un format audiovisuel aujourd'hui à la mode, mais dont une rapide genèse montre qu'il avait émergé avec Twin Peaks (1990), et surtout avec la réorientation de la production et la programmation de la chaîne câblée Home Box Office (HBO), en 1998. Face à l'intensification de la diffusion de séries depuis 25 ans, et aux évolutions des conditions de visionnage (binge watching, téléchargement...), les questionnements se sont faits plus précis, et ont offert de la légitimité à l'objet dans le champ de la recherche en science politique et en sciences sociales, comme dans à leur utilisation pédagogique (Garcia & Leroux, 2015).

Surtout ils se diversifient désormais entre, d'un côté, la question des représentations (Bacqué et al., 2014 ; Boutet, 2015 ; Durán Cid, 2015 ; Faure & Taïeb, 2015a ; Faure & Taïeb, 2015b ; Godet, 2012) et de l'autre, celle de leur influence sur les téléspectateurs (Adkins & Castle, 2013 ; Belletante, 2008 ; Brandao, 2016 ; Chaouni, 2016).

C'est dans ce prolongement que la ST s'inscrit, en partant des caractéristiques narratives des dramas, séries aux épisodes longs (42 mn à 1 heure), avec une narration complexe et des esthétiques sophistiquées, pour poser la question de la (ré)écriture de l'Histoire. Car le format filmique des séries engage des choix de périodes et d'événements, des modes de traitement, et des objets représentés (institutions, acteurs, etc.), ou au contraire absents, chaque fois de façon signifiante.

La question discutée vise à cerner les usages de l'Histoire et l'ancrage de ces usages dans le présent : comment le passé est-il re-présenté dans ces fictions ? Comment est-il fait fiction ? Entre histoire et mémoire, quelle est l'opération historique que réalisent les séries télévisées dans leurs esthétiques narratives ?

A titre d'exemple, on pense à la genèse du métier de publicitaire faite par Mad Men, dans une période où le marketing semble être devenu une « science de gouvernement » (Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003). Inspirée d'une histoire vraie, la série Show Me A Hero illustre, quant à elle, une histoire du temps présent, qui apparaît ici comme une double fiction : la série extirpe l'histoire de tout déterminisme et emprunte le format de la fiction pour mieux la mettre en récit. Et de nombreuses séries venues de continents ou pays moins traités revisitent les conflits historiques que ces sociétés ont eu à affronter (pour aller vite, pensons au Chili et à la Turquie où les nouveaux dramas s'attaquent aux épisodes traumatiques les plus récents, provoquant de nombreuses critiques mais relançant aussi le travail de mémoire parfois délaissé).

Quatre angles d'analyses sont proposés afin de stimuler la discussion. Le premier consiste à interroger l'architecture du temps historique dans les séries, c'est-à-dire les périodes montrées et leurs projections politiques. Est-on plutôt face à des travaux sur le temps long, qui mettent en intrigue des vagues de fond, ou face à des histoires événementielles ? Pour prendre un seul exemple, existe-t-il une vision du monde, et donc de l'Histoire, dans la série *Game of Thrones* ? Certains, en tous cas, voient dans l'intrigue une illustration fantastique des thèses de P. Bourdieu (Lemaire, 2013) et d'autres l'incarnation du marxisme dans le projet portée par le personnage de la « reine des dragons » (Kriss, 2015).

Un deuxième angle problématique consiste à chercher la distance qui existe entre les représentations sérielles du passé et les analyses de la socio-histoire du politique, autrement dit les modèles narratifs de l'Histoire (chronologique, répétitif, cyclique, stratifié). Synthétiquement, les séries télévisées fonctionnent-elles comme des manuels d'histoire ? Autrement dit, comment participent-elles à la construction d'identités collectives ? Cet axe rejoint les larges discussions sur le réalisme de *The Wire* (Dreier & Atlas, 2014) ou sur le caractère de docudramas (documentaire-fiction) des séries chiliennes traitant de la dictature de Pinochet (Valenzuela & Brandao, 2015).

Une troisième approche consiste à questionner l'ordonnement du temps historique dans les séries, c'est-à-dire le regard porté sur ces périodes dans le présent à travers les intrigues développées. Comment les temps de l'Histoire sont-ils travaillés par les temporalités propres à ce format ? Et comment problématisent-ils des modes de vie actuels ? On pensera par exemple aux anachronismes dans *Versailles*, pour discuter de la mise en scène d'une histoire téléologique à forte portée politique dans le contexte de diffusion actuel marqué les discours de la crise.

Une quatrième perspective interroge le propos politique des séries à partir de leurs « esthétiques narratives » (Faure & Taïeb, 2015b) : le grain de l'image, le découpage et le montage jouent-ils sur la façon de reconstituer le passé et lui donnent-ils une dimension politique ? Comment la narrativisation des expériences ordinaires ouvre-t-elle de nouvelles possibilités ? Dans le jeu sur les frontières entre fiction et réalisme, comment les outils filmiques proposent de nouvelles ruptures et insistent sur des initiatives, comme pour mieux privilégier les mouvements simultanés mais divergents des différentes temporalités historiques ? Ce quatrième axe vise à questionner l'histoire des possibilités non-advenues dans les séries.

Finalement, et d'un point de vue formel, les participants devront forcément s'appuyer sur des extraits pour asseoir leur argumentation. Ce choix est un pré-requis incontournable pour parler de séries télévisées, notamment sur la base d'un travail filmique sur leurs caractéristiques narratives. Car il ne s'agit pas seulement d'analyser le message des séries, et de décrire leur intrigue, mais plutôt de traiter leur propos comme l'articulation de nombreux mécanismes et pratiques filmiques qui donnent sens à ce message. C'est seulement à partir de cet effort qu'il nous semble fécond de sonder les possibilités qu'il existe dans leurs réécritures de l'Histoire. Sur ces bases, les deux responsables de la ST, qui prendront en charge la discussion des différentes expositions et l'animation de la séance de travail.

*The purpose of this section is to analyze the connections between TV shows and politics (Bacqué et al., 2014; Belletante, 2008; Boudet, 2015 ; Faure & Taïeb, 2015) by questioning their use of History (Durán Cid, 2015 ; Godet, 2012). Indeed, many TV shows include a historical perspective but they do so in different ways. On the one hand, they locate their action in the past: amongst other things, some kind of fantastic Middle-Aged (Game of Thrones), Prohibition (Boardwalk Empire), and even some more recent historical episodes (such as Hurricane Katrina and Treme). On the other hand, TV shows incorporate history through different angles: the social evolutions (changes during the Victorian era like in Downton Abbey), political and geographical scale (Baltimore in The Wire, Yonkers in Show Me A hero) and occupations (Mad Men's advertisers).*

*We therefore want to question the political vision involved in the writing of TV shows. How are the periods of time selected? Why are they treated in the TV show format? What use do they make of History, and how do they rebuild the Present? How is the Past re-presented in these fictions? How is the Past transformed into fiction? At the border of history and memory, we question the historical process featured in TV shows in their "aesthetic narratives".*

*A first angle of the analysis consists in questioning the timeframes represented in TV shows: are we watching a long-term scenario or just mere events? This first perspective aims at questioning the architecture of historical time in TV shows. Many TV shows' analysts are looking for a global vision of the world and therefore of history as in Game of Thrones. Some of them even consider that the scenario illustrates (in a fantasized way) Bourdieu's (Lemaire, 2013) and Marxist theories (Kriss, 2015).*

*A second angle consists in assessing the distance between the representations of the past in TV shows and socio-historical analysis. In other words, can we compare TV shows to what is done in history textbooks? This perspective questions the narratives of History in TV shows (chronological, recurrent, cyclical, stratified?). For instance, is the audience of Downton Abbey given a faithful representation of the time during which English bourgeoisie starts supplanting the nobility?*

*A third approach consists in questioning TV shows' plots in order to better grasp their conception of the present. What do historical TV shows tell us on contemporary events? What is the link between historical time and the temporality of TV shows? This third perspective therefore aims at analyzing the sequencing of historical time in TV shows. For instance, we suggest taking into consideration the anachronisms present in Versailles, in order to question the representation of a teleological history, especially in a context where discourses on decline and crisis are overly common.*

*Last, a fourth perspective questions the degree of historical realism in TV shows judging their narrative aesthetics (Faure & Taïeb, 2015b): to what extent do image quality, sequencing and editing developing play a role in restoring the past? What is their political purpose? Between fiction and realism, to what extent do film tools suggest new ruptures and focus on initiatives in order to highlight simultaneous, though divergent, moves located in different periods of time. This fourth angle therefore questions the history of unrealized possibilities ("possibles non advenus") in TV shows. For instance, we suggest to look at the birth of certain occupations such as advertisement in Mad Men, in a period in which marketing seems to be a « governing science » (Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003). Show me a Hero may be a good example of a present history which takes the form of a fiction in at least two ways: not only does the TV show drag history out from determinism, but it also uses fiction in order to better transform it into a narrative.*

## REFERENCES

- Mehdi Achouche, « De Babylon à Galactica : la nouvelle science-fiction télévisuelle et l'effet-réalité », TV Series, n°1, juin 2012 URL : [http://media.wix.com/ugd/93a9a2\\_26b62fdc118c4acda89ef5e9a03e95aa.pdf](http://media.wix.com/ugd/93a9a2_26b62fdc118c4acda89ef5e9a03e95aa.pdf)
- Todd Adkins, Jeremiah J. Castle, « Moving Pictures ? Experimental Evidence of Cinematic Influence on Political Attitudes », Social Science Quarterly, 95 (5), Novembre 2013.
- Damien Alcade, « Quand la réalité historique rencontre The Grapes of Wrath : la reconstitution d'une époque dans Carnivale », in Aurélie Blot, Alexis Pichard (dir.), Les séries américaines. La société réinventée ?, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2013
- Lorena Antezana, Javier Mateos-Pérez J., « Ficción televisiva e Historia Reciente: el caso de "Los Archivos del Cardenal" », XI jornadas de sociología, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires, 13-17 de julio 2015, URL : <http://cdsa.academica.org/000-061/208>
- Marie-Hélène Bacqué, Amélie Flamand, Anne-Marie Paquet-Deyris, Julien Talpin (dir.), The Wire. L'Amérique sur écoute, Paris, La Découverte, 2014
- Joseph Belletante, « Contribution des séries américaines à la formation du jugement politique », thèse de doctorat en science politique dirigée par Jean-Louis Marie, Université Lumière - Lyon II, 2008 (publiée sous le titre Séries et politique. Quand la fiction contribue à l'opinion (Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2011)

Vincent Bessières, « Rome : un peplum enfin réaliste », TV/Series, n°1, 2012, pp. 51-60

Marjolaine Boutet, « De The West Wing (NBC, 1999-2006) à House of Cards (Netflix, 2013) : le désenchantement des séries politiques américaines », TV/Series, n°8, 2015, URL : <http://tvseries.revues.org/679>

Angela Brandão, « Los docudramas sobre la Dictadura en Chile : rabia, ansiedad, entusiasmo y la influencia política de las series televisivas », Tesis presentada a la Facultad de Comunicaciones de la Pontificia Universidad Católica de Chile para optar al grado académico de Doctor en Ciencias de la Comunicación, dirigida por Sergio Godoy E. y Sebastián Valenzuela, 2016.

David Buxton, Les séries télévisées. Forme, idéologie et mode de production, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2010

Naoil Chaouni, « Attitude non-fan vis-à-vis d'une série télévisée. Cas d'un feuilleton tourné au Maroc dans le décor réaliste d'une ville rurale », Revue des Interactions Humaines Médiatisées, vol. 16, n°1, 2015

Sonia Combe (dir.), Témoigner. Entre histoire et mémoire, « Le traitement de l'histoire dans les documentaires filmiques », 108, juillet-septembre 2010

Paula Cossart & Emmanuel Taïeb, « Science politique/Histoire. Obstacles à l'hybridation », RFSP, vol. 62, n°5, 2012, p.393-397

Serge Daney, « Il y a séries et séries » in Le salaire du zappeur, Paris, Libération-Ramsay, coll. « Poche cinéma », 1987, p. 111-115

Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non-advenus, Paris, Seuil, 2016

Ioanis Deroide, « Les séries historiques entre la fiction et le réel : quand les scénaristes rivalisent avec les historiens », TV/Series, n°1, 2012, p. 13-24

Catherine Dessing, Dominique Gendrin, Wendy Hajjar, « Fiction and reality in HBO's Treme: A Narrative Alchemy at the Service of Political Truth », TV/Series, n°1, 2012, p.164-187

Peter Dreier et John Atlas (2014), « The Wire : fable cynique de l'Amérique urbaine » in Marie-Hélène Bacqué, et al. (dir.), The Wire. L'Amérique sur écoute, Paris, La Découverte, 2014.

Daniela Andrea Durán Cid, « La dictature à la télé : la série de fiction Los 80. De la nostalgie d'une culture « pop » à l'engagement anti-dictatorial », in Jorge Muñoz et Jimena Obregón, Le 11 septembre. Le coup d'État à l'épreuve du temps, 1973-2013, Rennes, PUR, Collection Des Amériques, 2015, p.151-161

Christiane Eilders, Cordula Nitsch, « Politics in Fictional Entertainment: An Empirical Classification of Movies and TV Series », International Journal of Communication, 9, 25, 2015.

Antoine Faure, Emmanuel Taïeb (dir.), « Les séries, politique fiction », Quaderni, 88, Automne 2015a.

Antoine Faure, Emmanuel Taïeb, « Les "esthétiques narratives" : l'autre réel des séries », Quaderni, 88, Automne 2015b, p. 5-20

Pierre-Olivier Garcia, Sébastien Leroux, « Mobiliser la série The Wire en géographes: retour sur une expérience pédagogique », Quaderni, 88, Automne 2015, p. 93-102.

Aurélié Godet, « "The West Wing in Wigs"? Politics and History in HBO's John Adams », TV/Series, n°1, 2012, pp. 61-79

Jack Goody, Le vol de l'Histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde, Paris, Gallimard, 2016

Serge Gruzinski, L'Histoire, pour quoi faire ?, Paris, Fayard, 2015

François Hartog, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003

François Hartog, Jacques Revel (dir.), Les usages politiques du passé, Paris, Éd. de l'EHESS, 2001

Olivier Ihl, Martine Kaluszynski, Gilles Pollet (dir.), Les sciences de gouvernement, Paris, Economica, 2003

Sam Kriss, « Game of Thrones and the End of Marxist Theory. What would a properly materialist reading of Game of Thrones look like? », April 2015, URL: <https://www.jacobinmag.com/2015/04/game-of-thrones-season-five-marxism/>

Benoît Lafon, « Des fictions "toutes proches" : une certaine identité de la France. Enjeux politiques des séries télévisées de France 3 en prime time (Louis la Brocante, Famille d'accueil, Un village français) », Mots, « Fictions politiques », 99, juillet 2012

Reinhart Koselleck, Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990

Jean Leduc, « La construction du temps chez les historiens universitaires français de la seconde moitié du XXe siècle », Temporalités, « Premiers jalons », n°1, 2004, pp. 80-97

Frédéric Lemaire, « Comment Bourdieu éclaire-t-il Game of Thrones (et vice-versa) ? », 27/10/2013, URL: <http://rue89.nouvelobs.com/2013/10/27/comment-bourdieu-eclaire-gameof-thrones-vice-versa-246952>.

Lilian Mathieu, Columbo : la lutte des classes ce soir à la télé, Paris, Textuel, 2013

Jacques Rancière, Les noms de l'histoire, Paris, Seuil, 1992

Paul Ricoeur, Temps et récit, Paris, Seuil, 1983

Roger Sue, Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux, Paris, PUF, 1994

Sebastián Valenzuela, Angela Brandão, « Historical Dramas, Current Political Choices: Analyzing Partisan Selective Exposure with a Docudrama », Mass Communication and Society, 18, 2015, p. 449-470

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Présidents de séance : Antoine Faure (Universidad Finis Terrae / CIDOC) et Emmanuel Taïeb (Sciences Po Lyon / Triangle)

Discutant : A définir.

Jean-Pierre Esquenazi (Université Lyon 3), Temps sériel et temps politique

Amélie Férey (Sciences Po Paris / CERI), Violence et politique dans Game of Thrones

Eve Gianoncelli (Université Paris 8 / CRESPPA-GTM), Les temporalités de Mad Men à la lumière de l'évènement : entre émotions, formes de conscience et subjectivation

Cécile Gonçalves (EHESS / CESPRA), La désacralisation de la Révolution des Oeillets dans la culture populaire : la question des « retornados » - « rapatriés » dans la série télévisée « Depois do Adeus » (2013)

Luis Rivera Vélez (Sciences Po Paris / CERI), Narcos, une histoire étasunienne de la Colombie

## Participants

ESQUENAZI Jean-Pierre Jean-pierre.esquenazig@orange.fr

FAURE Antoine afaure@uft.cl

FEREY Amélie amelie.ferey@gmail.com

GIANONCELLI Eve eve.gianoncelli@hotmail.fr

GONCALVES Cécile goncalvescecile1@gmail.com

RIVERA VELEZ Luis luis.riveravelez@sciencespo.fr

TAIEB Emmanuel emmnauel.taieb@sciencespo-lyon.fr

## ST 57

# Les religions dans les capitalismes contemporains. Normativités, pratiques, engagements

## *Religions in contemporary capitalisms. Normativities, practices, mobilizations*

### Responsables scientifiques

**Frédéric Coste** (CERI-Sciences Po) frederic.coste@sciencespo.fr

**Dilek Yankaya** (CERI-Sciences Po) dilek.yankaya@sciencespo.fr

### Présentation

La mondialisation du capitalisme est un processus continu de la réinvention de ses modes opératoires, de ses cadres d'interactions et de ses représentations à la croisée de son universalisme, d'un côté, et des particularismes des espaces sociaux de sa réappropriation, de l'autre (Bayart, 1994). Dans ce processus, les divergences entre les capitalismes, comme formes d'organisation sociale et politique et régimes de régulation, sont souvent étudiées dans une perspective comparatiste et en lien avec les histoires politiques spécifiques des sociétés (Whitley, 1999 ; Bafoil, 2012), leurs « cultures » (D'Iribarne, 1989) et leurs positionnements dans les configurations macroéconomiques (Boyer, 2015). Ces travaux proposent des analyses à l'échelle nationale ou régionale et portent généralement sur les contextes périphériques aux pays industrialisés, en Amérique latine, en Europe de l'est, en Asie et, dans une moindre mesure, en Afrique. Ils proposent ainsi un panorama des formes réinventées du capitalisme en les qualifiant de crony, confucian, asiatique, méditerranéen – et attirant ainsi l'attention à leurs différences avec les modèles occidentaux du capitalisme néo-libéral, européen, anglo-saxon ou social-démocrate.

Toutefois, ni les frontières nationales ni les frontières imaginées entre Nord et Sud ne sont hermétiques à ces divergences qui s'expriment, coexistent, se confrontent avant tout sur le plan infranational. Les dynamiques en cours entraînent le repositionnement des acteurs sur la scène politique nationale entre acculturation à la mondialisation et contestation de l'ordre international. Ces cadres d'action économique, caractérisés à la fois par une restructuration normative et par des dynamiques de flexibilité et d'hybridité privilégiant ainsi l'étude des processus d'individualisation, s'accompagnent de la production de nouvelles formes de mobilisation porteuses de projets de société dont les expressions combinent exit, voice et loyalty et défie ainsi la structuration classique des espaces politiques contemporains.

Si la religion comme facteur explicatif d'une forme conditionnée de rationalité des comportements économiques, à la manière des écrits de Weber ou de Sombart, peut être évacuée par les sciences sociales, il n'en demeure pas moins que la question sur ses effets concrets dans divers contextes se pose à nouveau aujourd'hui avec acuité. Le religieux agit, à toutes les échelles, sur les normes, les conduites et les interactions qui organisent les contextes économiques ainsi que sur les imaginaires, ou les esprits, qui accompagnent la matérialité de ces derniers. Les tenants du « culturalisme » d'un côté ou ceux de l'approche de "business as usual", de l'autre, ne permettent pas de saisir les effets de phénomènes à l'oeuvre tels que la récente création de normes dites religieuses dans le secteur économique faisant émerger de ce fait des espaces normatifs pluriels et concurrentiels (Dupret, 2012).

La mobilisation des rapports à la religion produit une diversité de formes d'engagement plus ou moins institutionnalisées : un entre-soi communautariste autour d'un projet d'autogestion à l'instar des stratégies salafistes en Europe ; un activisme transnational (Grannec et Massignon, 2012) ; des modes d'organisation hybride, appelés « islam du marché » (Haenni, 2005), comme la « finance islamique » et le marché halal ; le concept de justice sociale qui s'est intégrée dans le crédo religieux chez certains penseurs chrétiens (Bénichou, 1977), puis dans la Doctrine

sociale de l'Eglise (Roger, 2012), et en forme de revendication politique radicale avec la Théologie de la Libération en Amérique latine (Löwy, 1998). Malgré leur discours d'opposition, ces engagements entretiennent une diversité de rapports de conflictualité, de complémentarité et de concurrence avec ce qu'ils perçoivent comme les forces dominantes du capitalisme, d'ordre national ou mondial.

Ce panel étudie ces nouvelles dynamiques sociopolitiques par le prisme des configurations religieuses des capitalismes contemporains. De quelle manière le rapport à la religion participe-t-il à la mutation et à la diversification des capitalismes ? Par quelles catégories d'acteurs ce rapport est-il mobilisé ? Quelles formes d'engagement le phénomène religieux provoque-t-il ? Cette session thématique interroge la question de savoir de quelle manière les expressions économiques du rapport à la religion façonnent, ou pas, les répertoires d'action, de pratiques et de conduites, les logiques de distinction et de domination, et les registres de justification ainsi que les structures d'encadrement des interactions.

Nous entendons par religion ce qui relève d'une configuration de croyances, de questionnements normatifs et de références symboliques que l'action de l'individu ou des groupes donne à voir sous forme de représentations, de pratiques et d'interactions. Cette définition permet d'élargir le questionnement à d'autres formes d'engagement non religieuses mais porteuses de normativités, de type altermondialiste par exemple. Les contributions privilégieront une approche localisée de ces processus et mobiliseront un jeu d'échelles entre les niveaux micro (trajectoires, pratiques, représentations), méso (entreprise, organisation, institution) et macro (réseau, contexte politique, organisation économique). Par ailleurs, elles prendront également la forme d'une analyse des idées ou des textes de penseurs questionnant l'articulation de l'économique et du religieux. Cette session emploiera une perspective comparatiste et permettra de développer le dialogue entre les études sociopolitiques des processus économiques et celles relevant de l'histoire des idées, de la sociologie des religions et de la sociologie de l'engagement.

*The globalization of capitalism is a continuous process of reinvention of its procedures, its frames of interaction and its representations at the crossroads of its universalism, on one side, and the peculiarities of the social contexts in which it is reappropriated, on the other. In this process, the studies of differences between capitalismes are often at the macro level - national or regional -and propose a panorama of reinvented forms of capitalism, identifying them as crony, confucian, Asian, Mediterranean and drawing attention to their differences with respect to Western models of neo-liberal, European, Anglo-Saxon capitalism.*

*However, neither national boundaries nor borders imagined between North and South are hermetical to these divergences which express themselves, coexist and confront which each other primarily on the sub-national level. The current dynamics lead to the repositioning of the actors on the national political scene between acculturation in favor of globalization and contestation to the international order. These economic action frames, characterized by both a normative restructuring and dynamics of flexibility and hybridity, favor the study of the process of individualization. They are also accompanied by the production of new forms of mobilization at both national and global levels, combining exit, voice and loyalty and therefore challenging the conventional structure of contemporary political spaces.*

*This panel examines these new socio-political dynamics through the prism of religious configurations of contemporary capitalismes. How does attachment to religion participate to the transformation and diversification of capitalismes? Which categories of actors mobilize these attachments? Which mobilization patterns does the religious phenomenon provide the actors with? This thematic session asks the central question of how the economic expressions to religion shape, or not, the repertoires of action, practice and behavior, the logic of distinction and domination, and the systems of justification as well as the structuring process of the interactions. By favoring a processual approach, its aim is also to highlight the permanent reconfiguration of the attachment to religion as a continual process of renewal along the actors' trajectories and within the contemporary economic processes.*

*The papers will favor a localized approach to these processes and mobilize different scales of analysis between micro (trajectories, practices, representations), meso (firms, organizations,*

*institutions) and macro (networks, political contexts, economic organizations). Other papers will analyze the thoughts comprising an articulation between economics and religion. The session will apply a comparative perspective and contribute to the dialogue between sociopolitical studies of economic processes, history of ideas, sociology of religion and social movements' theories.*

## REFERENCES

- Jean-François Bayart, *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994
- François Bafoil, *Capitalismes émergents. Economies politiques comparées, Europe de l'Est et Asie du Sud*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- Paul Bénichou, *Le temps des prophètes : doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977.
- Florence Bergeaud-Blackler, *Le sens du Halal, une norme dans un marché mondial*, Editions CNRS, 2015.
- Robert Boyert, *Economie politique des capitalismes*, Repères, 2015.
- Philippe D'Iribarne, *La Logique de l'honneur*, Paris, Seuil, 1993.
- Matthew Clarke, David Tittensor, *Islam and Development: Exploring the Invisible Aid Economy*, Surrey, Ashgate, 2014.
- Pierre Dardot, Christian Laval, *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- Sophie Dubuisson-Quellier, *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2009.
- Baudouin Dupret (dir.), *La charia aujourd'hui : usages de la référence au droit islamique*, Paris, La Découverte, 2012
- Christophe Grannec, Bérengère Massignon (dir.), *Les religions dans la mondialisation : entre acculturation et contestation*, Paris, Karthala, 2012.
- Clement M. Henry, Rodney Wilson (éd.), *The Politics of Islamic Finance*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2004.
- Michael Löwy, *La guerre des dieux : religion et politique en Amérique latine*, Paris, Éditions du Félin, 1998.
- Bill Maurer, *Mutual Life, Limited: Islamic Banking Alternative Currencies*, Lateral Reason, Princeton, Princeton University Press, 2005.
- Michele Micheletti, *Political Virtue and Shopping: Individuals, Consumerism, and Collective Action*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2003.
- Baudouin Roger, *Doctrines sociales de l'Eglise : une histoire contemporaine*, Paris, Cerf, 2012.
- Werner Sombart, *Le bourgeois : contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, trad., Paris, Payot, 1928.
- Max Weber, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad., Paris, Gallimard, 2003.
- Richard Whitley, *Divergent capitalism. The social structuring and change of business systems*, Oxford University Press, 1999.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### **Axe 1 / Nouvelles formes de religiosité et capitalismes**

Discutante : Dilek Yankaya (Sciences Po, CERI)

David Bisson (Université Rennes 1, IDPSP), *Le business de soi, une 'religion' du bien-être au cœur (et au service) du capitalisme marchand*

Alice Degorce (IRD, IMAF), *Un néopentecôtisme ouest-africain entre théologie de la prospérité, culture hip hop et transnationalisme*

Bertrand Magloire Ndongmo (Université de Douala-Cameroun), *L'exclusion du capitalisme et la revanche des dieux : entre idéologies de justification d'un ordre social précaire et logiques d'accumulation dans les églises pentecôtistes à Douala-Cameroun*

Thibaut Dubarry (EHESS, IMAF), *L'éthique du pentecôtisme sud-africain et les contradictions de l'esprit capitaliste : l'exemple de l'AFM dans un township du Western Cape ou l'émergence d'un communisme capitaliste*

## **Axe 2 / Pensées religieuses de l'économie**

Discutant : Frédéric Coste (Sciences Po, CERI)

Aurélien Carré (EHESS, CESPRA), Edouard Vailhé (EHESS, CESPRA), Le catholicisme social au prisme des reconfigurations religieuses françaises du XIXème siècle

Giulio De Ligio (EHESS, CESPRA), Réforme religieuse ou rupture philosophique ? Leo Strauss, Cornelius Castoriadis et la 'thèse de Weber' sur l'esprit du capitalisme

Edouard Jourdain (ICP, IHEJ), La théologie économique de Proudhon à la Wertkritik : quelle critique socialiste des présupposés métaphysiques de l'économie politique ?

## **Participants**

BISSON David david.bisson@numericable.fr

CARRE Aurélien aurelien.carre.eelv@gmail.com

COSTE Frédéric frederic.coste@sciencespo.fr

DEGORCE Alice alice.degorce@ird.fr

DE LIGLIO Giulio giulio.deligio@gmail.com

DUBARRY Thibaut thibaut.dubarry@gmail.com

JOURDAIN Edouard edouardjourdain@hotmail.com

NDONGMO Bertrand Magloire ndongmomag@yahoo.fr

VAILHE, Edouard edouardvailhe@yahoo.fr

YANKAYA Dilek dilek.yankaya@sciencespo.fr

## Rendre le religieux gouvernable dans les institutions publiques

### *Making Religion Governable in Public Institutions*

#### Responsables scientifiques

**Franck Frégosi** (IEP d'Aix-en-Provence, CHERPA) franckfregosi@sciencespo-aix.fr

**Diletta Guidi** (École Pratique des Hautes Études, GSRL-CNRS et Université de Fribourg)  
diletta.guidi@unifr.ch

#### Présentation

Cette section thématique invite à renouveler la réflexion sur la place et les liens entre religieux et politique aujourd'hui. En effet, dans le contexte de « retour en visibilité » du religieux dans l'espace public depuis les années 1980, des travaux de recherche ont mis en évidence des pistes encore pas ou peu explorées. Si les recompositions du religieux ont été analysées dans les dynamiques des relations avec les Etats sur le long-terme (WILLAIME, 2004, DELOYE, 1994) en contribuant ainsi à une meilleure compréhension scientifique du religieux dans la cité, elles ont privilégié des approches macrosociologiques au détriment de l'enquête sur les pratiques administratives et de gestion (BARRAS et NICOLET, 2015). De même, les recherches sur un religieux « hybride » dans les institutions publiques demeurent sous-investies, malgré des travaux pionniers (HERVIEU-LEGER, 1993 ; MICHEL, 1993 ; WILLAIME, 2004). Quant au chantier de recherche sur les politiques publiques du religieux et sur le religieux dans l'action publique, il est resté inégalement développé (CÔTE, 1999 ; HERVIEU-LEGER, 2000 ; FREGOSI, 2014). En effet, les travaux sur les controverses sur l'islam (FREGOSI, 2011 ; DE GALEMBERT, 2013 ; JOUANNEAU, 2013) et sur les « nouveaux mouvements religieux » (ALTGLAS, 2010 ; OLLION, 2010) ont contribué au renouvellement des outils de la recherche empirique, mais au prix d'un positionnement à rebours des objets canoniques et des débats théoriques traditionnels en sociologie des religions. De même, quelques chantiers de recherche contribuent à montrer comment le religieux et la laïcité forment des répertoires d'action collective et administrative (JOUANNEAU et RAISON DU CLEUZIOU, 2013 ; BECCI, GRIERA et KÜHLE, 2015) en contexte de sécularisation avancée.

Cette section thématique propose d'approfondir des pistes de recherche qui touchent à la question de la gouvernementalité (FOUCAULT, 2004). Plutôt que d'imaginer le religieux en vase clos « définitivement séparé de l'Etat », il convient de l'étudier en interaction avec d'autres ordres d'activités sociales, mais également comme « symptôme » enchâssé dans le social (ALTGLAS, 2012). Par conséquent, cette section invite à exploiter des outils mis à l'épreuve sur d'autres objets comme les politiques environnementales, pour analyser les processus de domestication par des institutions (LASCOUMES, 1996). Les dispositifs qui rendent le religieux gouvernable peuvent être étudiés dans un continuum entre des formes diversifiées de mise en gouvernementalité. Elles peuvent aller de la production de discours qui définissent un « religieux légitime » ou un problème public religieux (ALTGLAS, 2010 ; BEAUGE et HAJJAT, 2014), à des formes sophistiquées de faisceaux d'action publique, qu'il s'agisse des formes particulières d'institutionnalisation d'islam comme le CFCM (FREGOSI, 2011) ou encore de la constitution de commissions entre les Églises et les États (PALARD, 2008 ; GRIERA, 2012). La différenciation entre le religieux et le politique gagne en intelligibilité, dès lors qu'elle est pensée en termes de frontières mouvantes et d'hybridation institutionnelle, par exemple dans les aumôneries en prison (BECCI, 2012 ; BÉRAUD, DE GALEMBERT et ROSTAING, 2016). En effet, si la gouvernementalité du religieux s'exprime sur diverses scènes publiques (PORTIER, 2010), elle est également présente en coulisses, sous la forme d'une institutionnalisation discrète (DUBOIS, 2013). Les phénomènes d'individualisation et de recomposition des croyances et des pratiques sont largement balisés par la sociologie des religions contemporaine (HERVIEU-LEGER, 1993 ; ALTGLAS, 2012), mais leurs encadrements politiques

sont méconnus, comme dans le cas des dispositifs de contrôle des trajectoires d'imams (JOUANNEAU, 2013). Le religieux informel dans les institutions publiques peut donc être replacé comme objet d'études dans ce questionnement sur les pratiques et les techniques qui rendent « la religion » gouvernable, et c'est ce à quoi nous proposons de réfléchir ici.

Pour étudier la gouvernementalité du religieux dans les sociétés contemporaines, entre sectorisation et discrétion (CÔTE, 1999 ; BECCI, 2012), les outils d'analyse privilégiés seront ceux éprouvés sur des phénomènes de recomposition et de traduction dans les processus d'action publique (LASCOUMES, 1996). Les communications relèvent de deux axes, d'après la mise en visibilité sociale (AMIRAUX et JONKER, 2006) de ces recompositions du religieux, dans et par les institutions publiques. La métaphore interactionniste des scènes et des coulisses de l'ordre social permet de problématiser cette question liée à la légitimation. D'une part, les thématiques de « la religion dans l'espace public » sont abordées par une sociologie des dispositifs de gouvernement du religieux, dans la production de « bonnes pratiques » ou de statistiques confessionnelles sur les scènes des institutions publiques. D'autre part, il s'agit d'étudier les recompositions confinées en coulisses, négociées de façon moins explicite dans la production d'un religieux hybride dans les institutions.

### **Axe n°1 : Discours et dispositifs de gouvernement du religieux : le religieux comme objet politique.**

Ce premier axe propose d'étudier l'administration du croire religieux au concret (DE GALEMBERT, 2009) dans ses aspects les plus formels. En effet, il s'agit de s'intéresser aux dispositifs qui font du religieux un objet de politiques publiques et de faisceaux d'action publique (FREGOSI, 2014) sous l'angle de l'instrumentation (HALPERN, LASCOUMES et LE GALÈS, 2014) et de pratiques visibles sur la scène des institutions publiques. Le religieux légitime n'est pas seulement gouverné par des instruments normatifs, mais il l'est également par des instruments incitatifs tels que des exonérations fiscales, des dispositifs symboliques et informatifs (FOREY, 2001 ; LORCERIE, 2005). En ce sens, les partenariats publics-privés avec des organisations religieuses, les politiques contractuelles et la régulation sous forme de discours institutionnels publics, de même que la dramatisation du religieux sous la forme de controverses (GUSFIELD, 2009), de débats et de rapports parlementaires (DE GALEMBERT, 2013), peuvent être abordés sous cet angle. Enfin, l'instrumentation par la production de données statistiques (STOLZ, 2008 ; MONNOT, 2015), sous-estimée dans la littérature scientifique francophone, doit être abordée en termes de mise en gouvernabilité.

### **Axe n°2 : Un religieux hybride ? Recompositions informelles du religieux dans les institutions publiques.**

Dans un continuum avec le premier axe, ce deuxième axe propose d'étudier les reconfigurations du gouvernement du religieux dans leurs aspects informels, mais non déconnectés des jeux politiques, par exemple dans les relations entre institutions européennes et groupes d'intérêts confessionnels (FORET et ITÇAINA, 2008). Ces recompositions tacites touchent aussi bien la problématisation des objets religieux dans la littérature grise que les coulisses de la domestication (CALLON, 1986) de pratiques et de croyances. Il s'agit notamment de l'encadrement de rôles hybrides (aumôniers, acteurs administratifs-religieux, agents chargés de l'enseignement religieux) et de pratiques diversement institutionnalisés au niveau des street-level bureaucrates (DUBOIS, 2003), dans les écoles, les musées, les hôpitaux, etc. Les contributions privilégient la sociologie de ces formes « douces » de gouvernement du religieux, en particulier dans les politiques culturelles (MICHEL, 1999 ; FRÉGOSI, 2011) et dans l'action publique dans le secteur éducatif où des acteurs sont en compétition pour la propriété d'un problème public de « culture religieuse » légitime au statut de discipline scolaire (ROTA, 2015). Le religieux confiné et informel dans des institutions publiques telles que les hôpitaux, les prisons ou les armées (BÉRAUD, DE GALEMBERT et ROSTAING, 2016 ; BECCI, 2012), entre pleinement dans ces chantiers de recherches.

Contributions to this panel focus on empirical enquiries in political sociology, especially regarding public action. Due to a weak constitution of religion as a "sector" of State intervention in many secularized countries, traditional tools and concepts of public policy analysis can help studying such religious objects (CÔTE, 1999; BECCI, 2012). In contrast, the political sociology of hybrid objects, their reconfiguration and "translation" to public action, can provide useful analytical concepts (LASCOURMES, 1996). This panel includes two different sections for papers, based on the degree of social visibility in the public space (AMIRAUX and JONKER, 2006) of these reconfigurations of religion, occurring within public institutions. The interactionist metaphor of "scene" and "backstage" is useful to tackle this question sociologically, relating it to the issue of legitimation. First, the political sociology of policy measures, as applied to governing religion, can help analyze the issues of "religion in public sphere", for instance with the topic of "good practices" and official statistical data on religious affiliations on the scene of public institutions. Second, empirical studies focus on the reconfigurations of religion in backstage, on which actors negotiate less explicitly, and which produce "hybrid" religious forms in these institutions.

### **Section no.1: Discourses and measures of government of religion: religion as a political object**

This section covers "State administration of religious beliefs" (DE GALEMBERT, 2009). Various policy measures tackle religion formally, through policy instruments (HALPERN, LASCOURMES and LE GALES, 2014) and institutionalized relations (FREGOSI, 2014), with a high degree of visibility in State institutions. However, the social regulation of "legitimate religion" is also governed by fiscal and symbolic measures (FOREY, 2001; LORCERIE, 2005), such as public-private partnerships with religious organizations. Furthermore, the social construction of official discourses and of social problems (GUSFIELD, 2009), especially in the form of parliamentary debates and reports (DE GALEMBERT, 2013), are another significant part of this regulation. Conversely, few empirical studies have covered public production of statistical data on religion in French-speaking sociological literature, whereas this topic is a central one in processes of politicization of religion in many countries.

### **Section no.2: Hybrid religion? Informal reconfigurations of religion in public institutions**

The aim of this section is to study reconfigurations of the government of religion in their informal aspects, which are less visible and legitimate. Nonetheless, these reconfigurations often remain connected by political interactions, as in the relations between European institutions and religious interest groups (FORET and ITÇAINA, 2008). Lesser exposed reshaping of boundaries between religion and politics occur at "lower" level of public institutions, in the form of diversely institutionalized roles and practices of street-level bureaucrats in State services, such as in schools, museums, hospitals, ecc. (DUBOIS, 2003). These implicit reconfigurations also include the constitution of religious objects in administrative discourses and documents, as well as the domestication (CALLON, 1986) of practices and beliefs. Hybrid actors act in these areas between administration and religious organizations. Contributions to this section tackle the sociological analysis of "soft" forms of government of religion, especially in cultural policies (MICHEL, 1999; FREGOSI, 2011) and in the educative sector, for example on actors competing on the ownership of a social problem of "religious literacy" in schools (ROTA, 2015). The government of informal religion in "low-scale" public institutions such as hospitals, prisons and the army (BÉRAUD, DE GALEMBERT and ROSTAING, 2016; BECCI, 2012) is also part of this area of studies.

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Introduction : Frank Frégosi (IEP d'Aix-en-Provence – CHERPA / CNRS) et Diletta Guidi (École Pratique des Hautes Etudes – GSRL / Université de Fribourg)

Discutant : Philippe Portier (directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Etudes – Groupe Sociétés Religions et Laïcités)

### **Axe 1 / Discours et dispositifs de gouvernement du religieux : le religieux comme objet politique**

Ludovic Bertina (École Pratique des Hautes Etudes – GSRL), Ultramodernité et réservoir de sens : les conditions limitant la portée des interventions de l'Eglise catholique sur les questions techniques.

Alice Picard (Université de Rennes 1, CRAPE / Arènes – UMR 6051), La délibération publique : instrument du gouvernement du religieux et modalité de construction d'un problème public. Le cas de la régulation de l'islam entre Nantes et Rennes

Margot Dazey (Université de Cambridge – POLIS), Se faire porte-parole de l'« Islam de France » Le cas de l'Union des organisations islamiques de France.

### **Axe 2 / Un religieux hybride ? Recompositions informelles du religieux dans les institutions publiques**

Laurent Amiotte-Suchet (Université de Lausanne – Institut de sciences sociales des religions contemporaines) et Annick Anchisi (Haute école de santé Vaud, Lausanne), Quand le couvent se transforme en institution de soins. Prendre soins des religieuses âgées dans les EHPAD/EMS d'origine congréganiste

Ines Michalowski (WZB Berlin Social Science Center), How the military establishes a legitimate religion through statistical data. A Comparison of Germany and the Netherlands

Guillaume Silhol (IEP d'Aix-en-Provence – CHERPA), La discipline dans et de la religion : administrer l'heure de religion catholique en Italie

Conclusions : Frank Frégosi (IEP d'Aix-en-Provence – CHERPA / CNRS) et Diletta Guidi (École Pratique des Hautes Etudes – GSRL / Université de Fribourg)

## Participants

AMIOTTE-SUCHET Laurent laurent.amiotte-suchet@unil.ch

ANCHISI Annick annick.anchisi@hesav.ch

BERTINA Ludovic ludovic.bertina@gmail.com

DAZEY Margot margot-dazey@hotmail.fr

FRÉGOSI Frank franckfregosi@sciencespo-aix.fr

GUIDI Diletta diletta.guidi@unifr.ch

MICHALOWSKI Ines ines.michalowski@wzb.eu

PICARD Alice alice.picard@sciencespo-rennes.fr

PORTIER Philippe philippe.portier@gsrl.cnrs.fr

SILHOL Guillaume guillaume.silhol12@gmail.com

## ST 59

# L'intérêt général : l'État à l'épreuve de la société *The "General Interest": Civil Society testing the State*

## Responsables scientifiques

**Chloé Gaboriaux** (Sciences Po Lyon / Triangle) chloe.gaboriaux@sciencespo-lyon.fr

**Martine Kaluszynski** (CNRS / Pacte) martine.kaluszynski@umrpacte.fr

## Présentation

Pourquoi s'engage-t-on ? Pour répondre à cette question désormais classique, les acteurs sont aussi souvent portés à invoquer l'intérêt général que les chercheurs en sciences sociales à déconstruire une telle prétention, qui obscurcit plus qu'elle n'éclaire les véritables ressorts de l'action politique. Pourtant, si l'on considère l'intérêt général non plus comme un ensemble de finalités définies a priori, mais comme un mode de légitimation revendiqué par des individus ou des groupes, la notion peut constituer une entrée stimulante pour mieux comprendre certains modes de politisation et de participation, qui se déploient ou plutôt prétendent se déployer en marge des clivages politiques traditionnels comme à distance des rapports de force entre groupes d'intérêts.

Tel est l'objectif de cette section thématique : partir d'une analyse des justifications de ces acteurs qui affirment s'engager au nom de l'intérêt général pour étudier le rapport au politique qu'elles sous-tendent comme les effets qu'elles produisent sur le champ politique. Il s'agit en effet de penser une action que nous pouvons définir comme politique – parce que collective et visant explicitement la transformation de la société – mais qui se déploie en dehors des mandats et des motivations explicitement politiques sans pour autant rejeter la collaboration avec les institutions étatiques (ce qui la distingue également des projets et expériences autogestionnaires).

A cet égard, le questionnement peut porter sur des parcours individuels – des réformateurs de la fin du XIXe siècle (Topalov, 1999) aux carrières militantes contemporaines (Filleule, 2001) – comme sur les stratégies des groupes, y compris ceux qui, par définition, défendent des intérêts particuliers (syndicats, organisations patronales, lobbies, etc.) : pourquoi adoptent-ils à un moment donné le langage de l'intérêt général ? Dans quelle perspective ? Et avec quelles implications pour leur engagement comme pour les luttes dans lesquelles ils sont engagés ?

On s'interrogera notamment sur le sens de cet engagement au nom de l'intérêt général et sur son rapport à la politique traditionnelle : en quoi est-il politique, de quelle manière, sous quelles conditions ? Comment se dit-il, se justifie-t-il et dès lors quel type de « politique » est alors mis en œuvre ? Qu'est-ce que cette « politique apolitique » de l'intérêt général ? Ces registres d'action ne sont-ils pas à voir comme un moment d'apprentissage de la culture politique et de l'action politique, au-delà des mandats et de la nature des régimes politiques ?

De même, le rapport à l'État constituera une piste intéressante, en particulier dans les sociétés où l'État tend à s'arroger le monopole de la définition de l'intérêt général : y a-t-il ici volonté de contestation, de complémentarité, de substitution voire d'opportunité par rapport à l'État et ses modes d'organisation politique ? Quels sont les enjeux de ces luttes de définition pour dire l'intérêt général en lien ou en concurrence avec l'État ?

Dans cette perspective, les comparaisons entre périodes et entre pays seront utiles pour affiner nos catégories d'analyse et ouvrir la réflexion sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un tel questionnement : quelle est la portée heuristique de ce concept indigène ? Comment varie-t-il dans le temps et l'espace ? Et quels sont les biais inhérents à sa traduction dans les termes classiques de la science politique : « argument technocratique », « apolitisme », « expertise » etc. ?

Nous nous demanderons donc aussi comment la notion d'intérêt général s'est construite au croisement de savoirs distincts ou en empruntant à d'autres domaines. Que s'est-il joué dans

l'invention de cette notion, qu'apporte-t-elle au monde politique, aux fondements des principes politiques modernes ? Les notions employées dans d'autres pays – par exemple *common good* ou *Gemeinnutz* – relèvent-elles d'une signification analogue ? Comment ces notions sont-elles traduites à l'occasion de transferts internationaux et transnationaux (Saunier 2004 ; Hassenteufel 2005 ; Kaluszynski & Payre 2013) ? Et quels sont les effets de ces transferts et traductions (Werner & Zimmermann 2004 ; Christin 2010) ? Enfin, dans quels espaces professionnels et sociaux retrouve-t-on l'usage de ce terme ? Quels sont les acteurs, savants, scientifiques, politiques ou autres professionnels qui engagent cette notion et en font un argument fort de leur pratique ?

La section thématique sera organisée selon deux axes, qui permettront d'articuler les questionnements sur la notion indigène aux catégorisations des chercheurs :

- Quelles définitions pour l'intérêt général ? Science politique, droit, philosophie, histoire.
- Qui se réclame de l'intérêt général ? L'intérêt général comme mode de légitimation.

*Why do people commit to a cause? To answer this now classic question, actors are often inclined to invoke the "general interest", whereas researchers have deconstructed this claim, which obscures more than it illuminates the true motives behind political action. In this panel, we will consider the "general interest" as a type of justification claimed by individuals or group - not as a set of pre-defined objectives. This way, the concept can be a stimulating angle to approach some types of politicization and participation, which materialize (or are presented as materializing) outside traditional political divisions or conflicts between interest groups.*

*This panel discussion will examine the justifications of actors claiming that their commitment draws from the "general interest". This will help study their relationship to politics and possible implications on the political field. This will allow analysing actions that we define as political - because they are collective and explicitly geared towards the transformation of the society. Nonetheless, these actions are carried out outside any political mandate or motivation even if they often involve collaboration with state institutions (implying that our discussion will not cover self-managed projects and experiments).*

*In this regard, our panel will deal with individual experiences - from reformers of the late nineteenth century (Topalov, 1999) to contemporary activists' careers (Filleule, 2001) - as well as with collective strategies, including those of people who, by definition, support special interests (unions, employers' organizations, lobbies, etc.): why and to which purpose do they adopt the narrative of general interest? And what does it imply for their commitment and for the conflicting relationships in which they are involved?*

*We will particularly consider the meaning of this commitment on behalf of the "general interest" and its relationship with traditional politics: to what extent can this commitment be defined as political? How is it presented, justified and therefore what kind of "politics" does it refer to? What does this "apolitical politics" (implied by the notion of general interest) mean? Could these types of actions be viewed as a way to learn political culture and political action, beyond political mandates and regimes?*

*Similarly, characterizing the relationships with the state will be an interesting issue to address, especially in societies where the state tends to monopolize the definition of the general interest: can these relationships be described as protestation, complementarity, substitution or opportunistic behaviour with respect to the state and its modes of organization? What is at stake in these struggles to define the general interest in connection or in competition with the state?*

*In this perspective, comparisons over time and between countries will be useful to refine our analytical categorizations and open the discussion on the epistemological and methodological issues of such a question: what is the heuristic value of this indigenous concept? How does it vary over time and space? And what are the biases inherent in the translation of "general interest" into the conventional terms of political science: "technocratic argument", "apolitical", "expertise" etc.?*

*We therefore also ask how the notion of general interest is constructed by combining distinct knowledge streams and by borrowing from other fields. How was the concept invented, what does it bring to politics and to the foundations of modern political principles? Do the concepts*

*used in other countries - for example Common Good or Gemeinnutz - have a similar meaning? How are these concepts translated when they are subject to international and transnational transfers (Saunier 2004; Hassenteufel 2005; Kaluszynski & Payre 2013)? And what are the effects of such transfers and translations (Werner & Zimmermann 2004; Christin 2010)? Finally, which professional and social fields use this term? Which actors, scholars, scientists, politicians and other professionals use this notion and make it a strong argument in favor of their action? The panel will be organized along two directions, which aim to combine issues on indigenous concept and on scientific categorizations:*

- How to define the "general interest"? Political science, law, philosophy, history.*
- Who claims to act on behalf of the "general interest"? The "general interest" as a type of justification.*

## REFERENCES

- Buton B., L'administration des faveurs : l'Etat, les sourds et les aveugles, 1789-1885, Rennes, PUR, 2009.
- Chevallier J. éd., Variations autour de l'idéologie de l'intérêt général, Paris, PUF, 1978.
- Christin O. éd., Dictionnaire des concepts nomades en Sciences Humaines, Métailié, 2010.
- Crétois P., Roza S. éd., « L'intérêt général », dossiers en préparation pour les revues Astéris et Klésis.
- Engels X., Hély M., Peyrin A., Trouvé H. éd., De l'intérêt général à l'utilité sociale : la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Fillieule O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », Revue française de science politique 1/2001 (Vol. 51), p. 199-215.
- Fourniau J.-M., « Amateurs de l'intérêt général. L'activité délibérative dans les dispositifs de participation citoyenne », in O. Piriou et P. Lénéel éd., Les états de la démocratie. Comprendre la démocratie au-delà de son utopie, Paris, Éditions Hermann, 2011, p. 219-242.
- Gaboriaux C., « La reconnaissance d'utilité publique au fil de la plume : mentions marginales, ratures et ajouts manuscrits dans les documents échangés entre le Conseil d'Etat et les ministères, 1901-1914 », communication au 12e Congrès de l'AFSP, ST 2, 9-11 juillet 2013.
- Gaboriaux C., « Faire l'histoire des corps intermédiaires en France : quelques remarques sur Le modèle politique français (2004) », in S. Al-Matary et F. Guénard (dir.), La démocratie en travail : autour de l'œuvre de Pierre Rosanvallon, Paris, Seuil, 2015, p. 113-126.
- Hassenteufel P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », Revue française de science politique, vol. 55, 1/2005, p. 113-132.
- Kaluszynski M., Payre R. éd., Savoirs de gouvernement. Circulation(s), traduction(s), réception(s), Paris, Economica, 2013.
- Kaluszynski M., Wahnich S. éd., L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Mitsushima N., Des élites « reconnues d'utilité publique » : philanthropie réformatrice et revendications capacitaires autour de la réforme pénale (1815-1851), thèse de doctorat, Paris I, 2014.
- Payre R., Pollet G., Socio-histoire de l'action publique, La Découverte, 2013.
- Pupat Y., « 'Services publics' et 'services d'intérêt général' », Politique européenne 3/ 2010 (n° 32), p. 151-164
- Rozier S., « La participation des citoyens à des projets d'intérêt public. Enquête sur le programme culturel d'une fondation », in S. Wojcik, T. Fromentin éd., Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 263-288.
- Saunier P.-Y., « Circulation, connexions et espaces transnationaux », Genèses, (57), 2004, p. 110-126
- Topalov C., Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1920, Paris, EHESS, 1999.
- Truchet D., Les fonctions de la notion d'intérêt général dans la jurisprudence du Conseil d'Etat, Paris, LGDJ, 1977.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

Chloé Gaboriaux (Sciences Po Lyon / Triangle) & Martine Kaluszynski (CNRS / Pacte) : Introduction

- Antoine Vernet (Université Lyon 2 / Triangle) & Nadège Vezinat (Université de Reims Champagne-Ardenne / Regards-CMH) discutent :

Nagisa Mitsushima (Université Lille II / CERAPS), Au nom de l'utilité publique. Gouverner par la philanthropie, 1815-1851

Sabine Rozier (Université de Paris-Dauphine / PSL-IRISSO), Du « particulier » au « général » : controverses, stratégies de grandissement de soi et construction de la cause du « mécénat d'entreprise » dans la France des années 1970-2000

- Pierre Bonnevalle (Université Lille II / CERAPS) & Sophie Bérout (Université Lyon 2 / Triangle) discutent :

Nicolas Duvoux (Université Paris 8 / Cresspa-LabToP), La construction d'un monopole thématique : la Fondation Caritas France et les conditions sociales et institutionnelles du développement d'une fondation philanthropique spécialisée sur la pauvreté et l'exclusion sociale dans la France des années 2000

Matthieu Hély (Université Versailles-Saint-Quentin / Laboratoire Printemps), De « l'intérêt général » à « l'utilité sociale » : au-delà ou en-deçà de l'opposition public / privé

- Sylvie Paquerot (Université d'Ottawa / CREDP-CEDIM) & Ana Luiza Melo Aranha (University of British Columbia) discutent :

Anne Monier (ENS-EHESS / ETT-CMH), De l'intérêt général à l'utilité sociale : Le plaidoyer des mécènes en faveur de la philanthropie : une remise en cause du rôle l'État ?

Cécile Robert (Sciences Po Lyon / Triangle), À qui appartient l'intérêt général européen ? Les stratégies de légitimation de la Commission européenne dans la construction de la « société civile organisée »

- Bertrand Magloire Ndongmo (Université de Douala / REJAC) & Annabelle Allouch (Université Picardie-Jules Verne / CURAPP-ESS) discutent :

Magali Della Sudda (CNRS / Centre Emile Durkheim) et Marie Balas (Université de Strasbourg / Dynamiques européennes), De la loi à la cause : défense de la famille comme forme universelle de l'intérêt général dans la Manif pour Tous (2012-2016)

Thomas Boccon-Gibod (Université Paris-Ouest Nanterre / Sophiapol), De l'intérêt général au service public, une institutionnalisation inaboutie

## Participants

ALLOUCH Annabelle annabelle.allouch@sciencespo.fr

ARANHA Ana Luiza analuiza.aranha@outlook.com

BALAS Marie balas@unistra.fr

BEROUD Sophie sophie.beroud@univ-lyon2.fr

BOCCON-GIBOD Thomas thomas.bg@outlook.com

BONNEVALLE Pierre pierre.bonnevalle@gmail.com

DELLA SUDDA Magali m.dellasudda@sciencespobordeaux

DUVOUX Nicolas nicolas.duvoux@univ-paris8.fr

GABORIAUX Chloé chloe.gaboriaux@sciencespo-lyon.fr  
HELY Matthieu matthieu.hely@uvsq.fr  
KALUSZYNSKI Martine martine.kaluszynski@umrpacte.fr  
MITSUSHIMA Nagisa nmitsushima@hotmail.com  
MONIER Anne anne.monier@ens-lsh.org  
NDONGMO Bertrand Magloire ndongmomag@yahoo.fr  
PAQUEROT Sylvie spaquero@uottawa.ca  
ROBERT Cécile cecile.robert@sciencespo-lyon.fr  
ROZIER Sabine sabine.rozier@dauphine.fr  
VERNET Antoine vernet.antoine@hotmail.fr  
VEZINAT Nadège nadege.vezinat@univ-reims.fr

## ST 60

# L'engagement des supporters de football dans l'espace public. Une politisation de circonstance ?

## *The football fans intervention in public sphere: an opportune politicization?*

### Responsables scientifiques

**William Gasparini** (Chaire Jean Monnet en sociologie européenne du sport, laboratoire « Sport et sciences sociales » (EA 1342), SAGE (UMR 7363), Université de Strasbourg) [william.gasparini@unistra.fr](mailto:william.gasparini@unistra.fr)

**Jean-François Polo** (Institut d'Etudes Politiques de Rennes-CRAPE-ARENE) [jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr](mailto:jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr)

### Présentation

Ces dernières années, à l'occasion de mouvements de contestation politique de grande ampleur, des groupes de supporters de sport, le plus souvent de football, se sont fortement impliqués dans des manifestations et occupations d'espaces publics. Sur les places de Tahrir (au Caire), de Maïdan (à Kiev) ou de Taxim (à Istanbul), ces organisations ont su mobiliser et reconverter des compétences traditionnelles de supporters (organisation de rassemblement de masse, préparation de banderoles et de slogans pour soutenir leur équipe ou conspuer l'adversaire, savoir-faire en matière de confrontation violente avec des supporters adverses ou les forces de l'ordre) en instruments au service d'une cause politique. Dans des contextes de crises politiques violentes, ces supporters sont apparus à l'avant-garde des affrontements avec les forces de l'ordre, ou bien face à d'autres groupes de manifestants.

L'anthropologie et la sociologie du sport se sont intéressées depuis longtemps à la violence des supporters (Mignon, 1998), aux logiques de leurs engagements et de leurs affiliations partisans (Bromberger 1995). Plus récemment, certains auteurs ont analysé le supportérisme comme forme d'engagement militant (Busset, Besson, Jaccoud, 2014 ; Lestrelin, 2015). Mais il s'agissait avant tout ici de comprendre et d'expliquer les logiques du supportérisme, ses évolutions, sa gestion par les autorités publiques.

Ce que nous souhaiterions explorer dans cette Section Thématique, ce sont des formes de politisation des supporters au-delà du soutien à leur équipe. En effet, la question de la dimension politique du sport a donné lieu à de nombreux débats ou travaux qui trouvent leur place dans les réflexions plus large sur « La politique ailleurs » (CURAPP 1998), sur le dépassement des frontières du politique (Arnaud, Guionnet, 2005), voire « Le politique par le bas » (Bayart, Mbembe, Toulabor 2008). Contrairement à l'affirmation du monde sportif selon laquelle le sport serait apolitique (DeFrance, 2001), celui-ci est une activité éminemment politique (Brohm, 1992), les acteurs politiques ayant compris depuis longtemps les bénéfices qu'ils peuvent retirer des équipes et athlètes, à tous les échelons de la scène politique, même si cela peut prendre des formes consensuelles (Sawicki 2013). Mais selon J. Lagroye, une autre forme de politisation, concerne la « tentative de dépassement des limites assignées par la sectorisation à certains types d'activités. Elle résulte alors généralement de la 'prise de conscience', chez des acteurs étrangers aux jeux ordinaires de l'espace politique et à ses enjeux spécifiques, de ce qu'ils appellent la 'dimension' ou la 'portée' politique de leurs activités » (2003: 365). Ce dépassement des limites résulte donc d'une stratégie de requalification par des groupes non politiques du caractère politique de leur prise de position. Les supporters de football qui expriment et mettent en scène dans le stade et ses environs (voire dans l'espace public) des appartenances sportives passionnelles pour soutenir leur équipe favorite (ou au contraire rabaisser l'adversaire), s'adressent parfois directement au pouvoir (Busset, Gasparini, 2016). Ils prennent alors conscience de la dimension politique

potentielle de leurs paroles et actions. Leurs expressions politiques renvoient à trois types de politisation : une politisation idéologique qui peut être le signe d'une inféodation d'un groupe, d'une association ou d'un collectif à un parti politique, une idéologie, un mouvement politique, etc. (cf. Testa, Armstrong 2010) ; une politisation identitaire au travers de la revendication d'une appartenance identitaire (cf. Moroy 2000); enfin une politisation catégorielle pour faire inscrire sur l'agenda politique des professionnels de la politique ou des dirigeants sportifs une question relative au supportérisme (comme la dénonciation ou la critique des lois qui régissent le football, l'organisation des supporters, les questions de sécurité, la rénovation ou la construction d'un nouveau stade, son accessibilité, le prix des billets, les relations entre les organisations de supporters et les dirigeants du club ou les pouvoirs publics, etc.) (cf. Fitzpatrick 2013). Ces expressions politiques peuvent prendre des dimensions spectaculaires dans des contextes de crise et de contestations violentes où les supporters apparaissent comme des groupes organisés déployant des stratégies d'affrontement à l'égard des forces de l'ordre ou de ceux qui sont considérés comme leurs adversaires.

Cette Section Thématique invite donc à analyser et expliquer la politisation des supporters à partir de leur participation à certaines formes de mobilisations dans des contextes de crises majeures, politiques, voire économiques (cf. Zaimakis 2010). Plusieurs types de questionnements nous paraissent pertinents.

1) Il s'agira d'abord de se questionner sur facteurs et les contextes favorisant ce type de mobilisations. On pourra se demander si les situations de crise constituent un moment particulier propice à ce type de contestation. Ce phénomène est-il circonscrit aux situations de crise extrême que traversent ces pays, parfois dans des contextes autoritaires ? Sont-elles des formes alternatives de mobilisations de type « politique par le bas » dans des situations de domination hégémonique du pouvoir ? Permettent-elles des formes de résistance, d'adaptation ou au contraire de consolidation de la domination ?

2) La question du lien avec les autorités politiques méritent d'être posée. Comment celles-ci s'efforcent-elles de contrôler ou neutraliser ces organisations ? Dans quelle mesure ces groupes sont-ils autonomes vis-à-vis des acteurs politiques traditionnels ou leur sont-ils liés à travers des réseaux informels ou des liens personnels ?

3) On pourra s'interroger sur les ressources que peuvent mobiliser ces groupes. Leur savoir-faire et leur notoriété leur octroient-ils une place prépondérante dans ces protestations ? Comment parviennent-ils à reconvertir leurs compétences en matière de luttes physiques en ressources militantes ?

4) La question de l'après-mobilisation mérite aussi d'être questionnée. Ces engagements sont-ils circonstanciels ou parviennent-ils à s'inscrire dans la durée ? Les expériences acquises dans ces luttes sont-elles à leur tour reconvertibles dans les carrières de supporters ou dans d'autres secteurs ?

*In recent years, we have seen, in the context of important political contesting, the interventions of sport fan organizations (most of the time of football) strongly involved in the demonstrations and in occupying public spaces. From Tahrir square (in Cairo) to Maidan (in Kiev) or to Taxim (Istanbul), these organizations knew how to mobilize and to reconvert their traditional skills of sport fans (organization of mass meeting, preparation of banners and slogans to support their team or decry the opponents, the know-how regarding violent confrontation with opposite fans or security forces) in instruments to defend political causes. In contexts of violent political crises, sport fans stood at the forefront of clashes with the police, or with other politicized groups.*

*Sport anthropologists and sociologists have long been interested in fans violence (Mignon, 1998), the logic of their commitments and their affiliations (Bromberger, 1995). More recently, some authors have analyzed the fandom as a form of political activism (Busset, Besson & Jaccoud, 2014; Lestrelin, 2015). But this is primarily to understand and explain the logic of fandom.*

*In this panel, we would like to address the politicization of sport fans beyond the support to their favorite team. The issue of sport and politics relations has been broadly tackled by*

*scholars through reflections upon the blurring of politics boundaries (Arnaud & Guionnet, 2005) or "politics from below" (Bayart, Mbembe, Toulador). Contrary to the sporting world assertion according to sport is apolitical (Defrance, 2001), this activity remains highly political (Gounot, Jallat and Koebel, 2012), as politicians have long understood the benefits they could draw from the success of teams and athletes at all levels of the political scenes (local, national or international). Another form of politicization, according to J. Lagroye concerns the "attempt to go beyond the limits assigned by the segmentation in certain types of activities. It usually results of the 'awareness' for actors outside of the traditional political space and its specific issues, what they call the 'dimension' or the 'scope' of their political activities" (2003: 365). Therefore the crossing of boundaries results of a strategy of re-qualification by non-political groups of the political nature of their position. Football fans who express and stage in the stadium and its surroundings (or even in public space) their passion to their favorite team or the provocations to ridicule their opponents, have sometimes addressed directly to political authorities. They then realized the potential political dimension of their words and actions. Political expressions can then refer to three types of politicization: Ideological politicization where political expressions are a sign of allegiance of a group or individuals to a political party, an ideology, a political movement, etc. (Testa, Armstrong 2010) ; An identity politicization through the claim of a community belonging (minorities, religious, ethnic) (Moroy 2000) ; Finally corporatist politicization put on the political agenda of political or sports actors questions relating to fandom activities (such as denunciation or criticism of laws that govern football, organizing supporters, questions of security, renovation or construction of new stadium, accessibility, ticket prices, relations between supporters organizations and club officials or public authorities, etc.) (Fitzpatrick 2013).*

*Focusing on politicization of supporters and on their participation to violent demonstrations in the context of multidimensional crisis, the abstract submissions should engage with one or several of the following themes:*

*1) What are the factors and causes of the commitment of fans in large demonstrations within political crisis contexts (and even economics) (see Zaimakis 2010). Are those mobilizations confined to situations of extreme crisis affecting the countries in which they occur? What are the effects of these forms of politics from below – do they fuel resistance, accommodation or consolidate domination?*

*2) To what extent are they autonomous from political actors or do they rely on informal or personal networks? How the authorities strive to control, manipulate or neutralize those organizations?*

*3) What are the resources mobilized by fans groups? Often resulting in direct confrontations with the police, the issue of violence of these fans also deserve to be analysed. Do their know-how and reputation grant them a prominent place in these protests? How can they succeed to convert their fandom competences to political militant resources?*

*4) The question of the post-mobilization can be also raised. Are those commitments incidental or the long term? To what extend the acquired experiences in these confrontation could be in their turn convertible in the fans' careers or in other sectors?*

## **REFERENCES**

- Armstrong G., Giulianotti R. (éd), *Football Cultures and Identities*, London: Macmillan, 1999.
- Archambault F., Beaud S., Gasparini W., *Le football des nations. Des terrains de jeu aux communautés imaginées*, (préface de Gérard Noiriel) Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- Arnaud L., Guionnet C., *Les frontières du politique*, PUR, Rennes, 2005.
- Bayart J-F., Mbembé A., Toulabor K., *Le politique par le bas*, Karthala, Paris, 2008.
- Braud Philippe, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits* [En ligne], 09-10 | printemps-été 1993. URL : <http://conflits.revues.org/406>
- Brohm, J-M. *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaire de Nancy, 1992 (1ère éd. 1976)
- Bromberger C., *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995 (rééd.1996, 2001).
- Busset T., Besson R., Jaccoud C. (dir.), *L'autre visage du supportérisme. Autorégulations, mobilisations collectives et mouvements sociaux*, Bern, Peter Lang, 2014.
- Busset T., Gasparini W., *Aux frontières du football et du politique. Supportérismes et engagement militant dans l'espace public*, Bern, Peter Lang, 2016.

Crettiez X., Mucchielli L., Les violences politiques en Europe, La Découverte « Recherches », 2010.  
Defrance, J., « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », Politix, 50, 2000, p. 13-27.  
Dunning Eric, Sport matters: sociological studies of sport, violence, and civilization. London New York: Routledge, 1999.  
Kamaté A., Richard Banégas R., « Football, clivages identitaires et conflit politique en Côte d'Ivoire », Politique africaine 2010/2 (N° 118), p. 85-102.  
Fitzpatrick C., "The struggle for grassroots involvement in football club governance: experiences of a supporter-activist", Soccer & Society, 14:2, 201-214, 2013. DOI: 10.1080/14660970.2013.776468  
Lagroye J., « Les processus de politisation », in Lagroye, J. (éd), La politisation, Paris: Belin, 2003, p. 359-372  
Lestrelin L., « De l'avantage de comparer les carrières supportéristes à des carrières militantes », Sciences sociales et sport, 2015/1 (N° 8), p. 51-77.  
Mignon P., « Supporters ultras et hooligans dans les stades de football », Communications, 67, 1998, p. 45-58.  
Moroy Franck, « Le sport comme adjuvant à l'action politique. Le cas du Hezbollah à Beyrouth », Politix, Volume 13, Numéro 50, 2000 pp. 93-106  
Sawicki, F., 2012: « La résistible politisation du football. Le cas de l'affaire du grand stade de Lille-Métropole », Sciences sociales et sport, 5: 193-241.  
Testa A., Armstrong G., Football, Fascism and Fandom: The UltraS of Italian Football, Bloomsbury Publishing, London, 2010.  
Zaimakis Y., "Football fan culture and politics in modern Greece: the process of fandom radicalization during the austerity era", Soccer & Society, 2016, DOI: 10.1080/14660970.2016.1171214 .

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Discutants : Christophe Traïni (IEP d'Aix en Provence, CHERPA) et Ludovic Lestrelin (Université de Caen Basse-Normandie - Centre d'Étude Sport & Actions Motrices - EA 4260)

Ekaterina Glorizova (CEVIPOL, Université Libre de Bruxelles), Le football en URSS : une passion subversive ?

Olga Ruzhelnyk (Université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense), Le mouvement des fans de football en Ukraine à travers dimensions politiques et idéologiques

Loïc Trégourès (Université Lille 2 - CERAPS), Politisation des supporters et violences politiques dans l'espace post-yougoslave : le cas de la Serbie

Gökce Tuncel (EHESS, CEMS - Centre d'étude des mouvements sociaux), Construction de l'agir politique des ultras de Carsi en Turquie, 1980-2013

Daghan IRAK (Équipe de recherche EA 1342 – Sport et sciences sociales Université de Strasbourg), Istanbul United ? Le mouvement de Gezi, entre politisation des supporters et mobilisation collective en Turquie

Suzan Gibril (F.R.S-F.N.R.S Fellow, Université Libre de Bruxelles), Du stade à Tharir : libération et utilisation de l'espace public par les groupes de supporters en Égypte révolutionnaire et post-révolutionnaire

Bilel Khouk (École d'études politiques, Université d'Ottawa), Impact de la « révolution » sur les trajectoires et les mobilisations d'un groupe de supporters de football : politisation et dépolitisation des Ultras de l'Espérance de Tunis

Nicolas Maisetti (LATTS - UMR CNRS 8234), Le Red Star, c'est à Bauer ». Enquête auprès d'une mobilisation politisée pour la défense d'un stade de football

## Participants

GASPARINI William [william.gasparini@unistra.fr](mailto:william.gasparini@unistra.fr)  
GIBRIL Suzan [sgibril@ulb.ac.be](mailto:sgibril@ulb.ac.be)  
GLORIOZOVA Ekaterina [eglorioz@ulb.ac.be](mailto:eglorioz@ulb.ac.be)  
GOKCE Tuncel [gokcetuncel@gmail.com](mailto:gokcetuncel@gmail.com)  
IRAK Daghan [daghan.irak@gmail.com](mailto:daghan.irak@gmail.com)  
KCHOUK Bilel [bkchouk@uottawa.ca](mailto:bkchouk@uottawa.ca)  
LESTRELIN Ludovic [ludovic.lestrelin@unicaen.fr](mailto:ludovic.lestrelin@unicaen.fr)  
MAISETTI Nicolas [nicolas.maisetti@enpc.fr](mailto:nicolas.maisetti@enpc.fr)  
POLO Jean-François [jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr](mailto:jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr)  
RUZHELNYK Olga [olga.ruzhelnyk@gmail.com](mailto:olga.ruzhelnyk@gmail.com)  
TRAINI Christophe [christophe.traini@wanadoo.fr](mailto:christophe.traini@wanadoo.fr)  
TREGOURES Loïc [loictregoures@yahoo.fr](mailto:loictregoures@yahoo.fr)

## ST 61

# Réponses politiques aux menaces « terroristes » : Approches comparées

## *Policy responses to "terrorist" threats: Comparative approaches*

### Responsables scientifiques

**Alice Pannier** (Sciences Po/CERI et IRSEM) [alice.pannier@sciencespo.fr](mailto:alice.pannier@sciencespo.fr)

**Jean-Vincent Holeindre** (Université de Poitiers/CECOJI) [jvholeindre@gmail.com](mailto:jvholeindre@gmail.com)

### Présentation

Depuis les événements du 11 septembre 2001 et la chute de Kaboul, quinze ans se sont écoulés au cours desquels les réponses publiques aux menaces dites « terroristes » ont évolué, à la fois sur le plan domestique et international. Les faits récents en France et en Belgique rappellent l'importance empirique persistante du phénomène ainsi que son caractère polymorphe, puisqu'il affecte l'ensemble des sociétés dans leur diversité. De fait, la « menace terroriste » se présente comme un méta-enjeu politique, dans sa construction comme dans les réponses apportées, puisqu'elle suppose la mobilisation d'outils discursifs, juridiques, militaires, diplomatiques et économiques, tout en recoupant des questions normatives quant aux régimes politiques concernés.

Partant, la section thématique s'organise autour d'un double questionnement, empirique et méthodologique : Comment ces réponses politiques à la « menace terroriste » s'inscrivent-elles dans l'action publique sécuritaire intérieure et extérieure des Etats ? La question sera abordée dans une perspective comparative : Comment la réponse s'élabore-t-elle dans les Etats de régimes politiques différents, et au sein des différents appareils desdits Etats ? Quelles convergences peut-on identifier dans les pratiques ?

Les exemples français et belges récents illustrent bien l'impact des actions terroristes sur l'Etat et ses politiques de sécurité, et, de là, des points de comparaison possible. Les attaques de janvier et de novembre 2015 puis de mars 2016 ont entraîné des réformes sécuritaires et le retour de certains débats au niveau national (réforme de la Constitution française, débats autour de la déchéance de nationalité) et européen (ex. « Passenger Name Record », PNR). Elles ont également entraîné un renforcement des interventions militaires, avec l'extension des frappes aériennes françaises au territoire syrien au lendemain du 13 novembre.

Ainsi, au premier abord, on peut identifier une variété d'instruments et d'échelles d'action mobilisés ou mobilisables par les pouvoirs publics. D'une part, les instruments internes (ou « domestiques »), notamment par le biais d'une surveillance accrue, d'une réforme des services de renseignement, ou de programmes de « dé-radicalisation ». La réponse à la menace terroriste donne lieu également à différentes modalités d'actions à l'étranger. D'abord, les interventions armées, où l'on observe un relatif effacement des frontières entre divers types d'interventions (interventions de « regime change », accords de coopération et aide au développement, opérations clandestines...). A l'échelle régionale en Europe et au niveau transatlantique également, les réponses se développent de manière intergouvernementale et supranationale, autour des coopérations entre services de renseignement, notamment.

Dans ces diverses perspectives, le terrorisme international pose la question du droit dans les démocraties libérales, mettant en évidence la tension entre une dynamique libérale et une dynamique sécuritaire. Cette section sera alors l'occasion d'ouvrir la réflexion autour des enjeux liés au « big-data », aux questions de surveillance et de renseignement, à la cybersécurité, aux drones et à l'impact des nouvelles technologies sur les politiques de lutte contre le terrorisme (Melzer, 2008 ; Kempf, 2012 ; DeShaw, 2014 ; Lyon, 2015 ; Bigo, Guittet et Scherrer, 2010). A chacune de ces échelles d'action, ces dispositifs donnent lieu à des réponses de la société civile sous la forme de mobilisations contre l'utilisation de certains

outils militaires (drones armés et frappes ciblées), contre les mesures juridiques et policières domestiques (ex. « état d'urgence » en France) et internationales (ex. le PNR). Les « lanceurs d'alertes » viennent également remettre en question la capacité des Etats à agir à l'abri de l'examen de la société civile (Chateauraynaud et Torny, 2013).

Pour aborder ces questions et ces thématiques, il importe d'inscrire l'analyse au sein d'approches conceptuelles plus larges que les seules « études de sécurité » (security studies) qui s'en saisissent habituellement, notamment dans la littérature anglophone. Ainsi, cette section thématique cherche à faire dialoguer les différentes manières, en science politique, d'aborder les politiques publiques relatives aux enjeux de sécurité internationale, en ouvrant notamment la « boîte à outils » offerte par l'analyse des politiques publiques, la sociologie politique (notamment la sociologie de l'Etat et de la décision), et la théorie politique. En effet, pris dans leur ensemble, les réponses aux menaces « terroristes » se situent dans la continuité des mutations conjuguées de la conflictualité et de la « fabrique » des politiques publiques (policy-making). En France, la science politique a déjà contribué à l'analyses de ces évolutions par le biais d'approches relevant des relations internationales et des « études stratégiques » (Venesson, 2009 ; Lindemann, 2010 ; Jeangène Vilmer, 2012 ; Holeindre, 2015), de la sociologie des acteurs et de la décision (Irondelle, 2009 ; Pouponneau, 2013 ; Daho, 2015) et de la sociologie politique de l'international (Balzacq et Carrera, 2006 ; Bigo, Bonelli, Deltombe, 2008 ; Bonditti, 2013).

En s'appuyant sur ces travaux, la section thématique entend mettre l'accent plus spécifiquement sur les approches comparées. En effet, malgré l'existence d'une littérature de plus en plus riche sur les politiques en matière de contre-terrorisme, on compte encore peu de travaux comparatifs (parmi les exceptions récentes : Foley, 2013 ; Ragazzi, 2014 ; ou, sur une problématique connexe, Withol De Wenden et Body-Gendrot, 2015). Or, ces travaux montrent que la comparaison est un outil heuristique pertinent pour comprendre les facteurs qui influencent les actions entreprises par les pouvoirs publics autour de cet enjeu. Foley identifie ainsi trois niveaux déterminants : sociétal (normes entourant la sécurité et la liberté), étatique (conventions institutionnelles) et organisationnel (agences et leurs routines). Selon Foley, ces dimensions de l'action publique déterminent les réponses conçues face à une menace terroriste perçue. Ce type de modèle d'interprétation devra être discuté lors de cette section.

Afin de mener la comparaison, trois axes de recherche de recherche peuvent se dessiner :

- Les dimensions « publiques » des réponses :
  - Réformes « sécuritaires », réorganisation des outils juridiques et politico-administratifs, programmes de « déradicalisation »
  - Effet de discours sur la menace et dispositifs politiques
  - Résistances, réaction et mobilisation de la société civile ; phénomène des « lanceurs d'alerte »
- Les dimensions internationales des réponses :
  - Evolution des débats et développements d'outils politiques au sein des organisations internationales (ONU, UE, OTAN...)
  - Coopérations transfrontières, régionales et internationales (police, défense, renseignement, aide au développement, formation des forces armées...)
- Les dimensions institutionnelles :
  - Modalités légales, institutionnelles, stratégiques et opérationnelles des interventions armées internationales à des fins de contre-terrorisme
  - Phénomènes d'apprentissage dans les institutions nationales et internationales, circulation des normes et pratiques autour de ces dispositifs

*Since the events of 11 September 2001 and the fall of Kabul, fifteen years have passed during which the policy responses to the terrorist phenomenon have evolved, both at the domestic and international level. In fact, the "terrorist threat" is as a political issue in its construction as well as in the responses to it, since it supposes the mobilisation of discursive, legal, military,*

diplomatic and economic tools, while overlapping with normative questions about the nature of political regimes.

From there, this section is organized around a double questioning, empirical and methodological: How do policy responses to the « terrorist threat » fit in states' domestic and external public action in the security field? The question will be addressed through a comparative perspective: How is the policy response elaborated across political regimes and state administrations? What convergences can be identified in practices?

At first glance, one can identify a variety of instruments that can be mobilized by governments. On the one hand, internal instruments, including through increased surveillance, the reform of intelligence services, or "de-radicalisation" programmes. The response to terrorism also leads to different modes of actions abroad (e.g. military intervention, where we observe a relative blurring of boundaries between various types of interventions). Responses are also being conceived at the intergovernmental and supranational levels, around cooperation between intelligence services in particular.

What is more, each one of these policy decisions trigger responses from civil society in the form of protests against the use of certain weapons and practices (armed drones and targeted killings), and against policing and judicial measures both domestically (e.g. "state of emergency" in France) and internationally (e.g. "Passenger Name Record"). In addition, "whistle-blowers" also are challenging the ability of states to act free from the examination of civil society (Chateauraynaud and Torny, 2013).

To address these themes and issues, it is important to locate the analysis amidst broader conceptual approaches that security studies, as is the case in much of Anglophone literature. Indeed, this thematic section seeks to foster dialogue among the various ways that we can address in political science, public policies on international security issues. This supposes notably opening the "tool box" offered by the analysis of public policy and sociology policy. In France, political science has contributed to the analysis of these developments through approaches rooted in international relations (Vennesson, 2009; Lindemann, 2010), in the sociology of actors and decision (Irondele, 2009; Pouponneau, 2013; Daho, 2015) or in international political sociology (Balzacq and Carrera, 2006; Bigo, Bonelli, Deltombe, 2008; Bonditti, 2013). Building on these works, the section intends to focus more specifically on comparative approaches. Indeed, despite the existence of an increasingly rich literature on counter-terrorism policies, there are still few comparative studies (among the recent exceptions: Foley, 2013; Ragazzi, 2014; or, on a related issue, Withol De Wenden and Body-Gendrot, 2015).

The discussion will cover the following research avenues:

- Reforms of security apparatuses, reorganization of legal and political-administrative instruments, "de-radicalisation" programmes
- Effect on speech and political threat devices
- Resistance, reaction and mobilization of civil society
- Evolution of the discussions and developments of policy tools within international organizations
- Cross-border, regional and international cooperation
- Legal, institutional, strategic and operational characteristics of international armed interventions for counter-terrorism purposes
- "Learning" phenomena in national and international institutions, circulation of knowledge and practices around these instruments.

## REFERENCES

- Balzacq, Thierry et Sergio Carrera, Security versus Freedom ? A Challenge for Europe's Future, Londres, Ashgate Publishing, 2006.
- Bigo, Didier, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe (dir.), Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme, Paris, La Découverte, 2008.

- Bigo, Didier, Emmanuel-Pierre Guittet et Amandine Scherrer (dir.), *Mobilité(s) sous surveillance : Perspectives croisées UE – Canada*, Montréal, Athéna, 2010.
- Bonditti, Philippe, « (Anti) terrorisme. Mutations des appareils de sécurité et figure de l'ennemi aux États-Unis depuis 1945 », *Critique internationale*, vol.61, n°4, 2013.
- Chateauraynaud, Francis et Didier Tornay, *Les sombres précurseurs : Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de L'EHESS, 2013.
- Daho, Grégory, « La socialisation entre groupes professionnels de la politique étrangère : Le cas de l'institutionnalisation des activités civilo-militaires françaises en ex-Yougoslavie », *Cultures & Conflits*, vol. 2/2015, n°98.
- DeShaw Rae, James, *Analyzing the drone debates: Targeted killings, remote warfare, and military technology*, London, Palgrave MacMillan, 2014.
- Foley, Frank, *Countering Terrorism in Britain and France : Institutions, norms and the shadow of the past*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Holeindre Jean-Vincent, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, Paris : Perrin, 2015.
- Irondelle, Bastien, « Dynamique parlementaire de la politique de défense : Une comparaison franco-britannique », *Revue internationale de politique comparée*, vol.16, n°3, 2009.
- Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste, *La Guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012.
- Kempf, Olivier, *Introduction à la cyberstratégie*, Paris, Economica, 2012.
- Lindemann, Thomas, *La guerre*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Lyon, David, *Surveillance after Snowden*, Cambridge, Polity Press, 2015.
- Melzer, Nils, *Targeted killing in international law*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Pouponneau, Florent, « Les changements de la politique française d'exportations nucléaires (1974-1976) : Un triple double jeu. », *Critique internationale*, vol.1/2013, n° 58.
- Ragazzi, Francesco, « Towards "policed multiculturalism" ? Counter-radicalization in France, the Netherlands and the United Kingdom », *Les Etudes du CERI no. 206 bis*, Sciences Po Paris, CERI, 2014.
- Vennesson, Pascal « Military strategy in the global village », *New Global Studies*, vol.3, n°3, 2009.
- Withol De Wenden, Catherine et Sophie Body-Gendrot, *Policing the inner city in France, Britain, and the US : Europe in Crisis*, New York, Palgrave Macmillan, 2015.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Xavier Crettiez (Sciences Po Saint Germain en Laye), Récit de vie "terroriste" : le processus de radicalisation

Agathe Piquet (CERSA - Paris II), Le renforcement d'Europol comme une nouvelle réponse politique durable aux attaques terroristes ?

Ariane Galy (Laboratoire des Sciences Sociales et du Politique, Institut d'Etudes Politiques de Toulouse), Répondre aux "menaces terroristes" par le contrôle des mobilités aux frontières : une comparaison de programmes de passage rapide aux frontières en France et aux États-Unis

Philippe Bonditti (ESPOL-ICL et chercheur associé au LabToP-CRESPPA - Paris 8/CNRS), Par-delà les clichés. L'(anti)terrorisme comme nouvelle problématisation de la violence ?

Malika Danoy (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Laboratoire des théories du politique - LabToP), La "restitution extraordinaire" comme réponse au terrorisme : le cas des pratiques américaines de détention dans la Corne de l'Afrique (Kenya, Somalie, Éthiopie)

Rui M. Pereira (Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA) à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales - EHESS), Deux démocraties en "guerre contre le terrorisme" : L'étude de la réponse américaine au 11 septembre 2001 et de la réponse française au 13 novembre 2015

Discutant(e) : A confirmer

## Participants

BONDITTI Philippe philippe.bonditti@gmail.com

CRETTEZ Xavier xavier.crettez@wanadoo.fr

DANOY Malika malika.danoy@etud.univ-paris8.fr

GALY Ariane ariane.galy@sciencespo-toulouse.fr

HOLEINDRE Jean-Vincent, jvholeindre@gmail.com

PANNIER Alice, alice.pannier@sciencespo.fr

PEREIRA Rui M., rui.vialatina@gmail.com

PIQUET Agathe piquetagathe@gmail.com

## ST 62

# Au-delà de la "crise des réfugiés" : (re)penser la capacité d'action et de représentation des réfugiés syriens

## *Being a Syrian Refugee: Representation and Agency in the "Syrian Refugee Crisis"*

### Responsables scientifiques

**Cecilia Baeza** (Pontificia Universidade Católica de São Paulo, Brésil) [cecilia.baeza.k@gmail.com](mailto:cecilia.baeza.k@gmail.com)

**Maaï Youssef** (CESSP, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) [maai.youssef@gmail.com](mailto:maai.youssef@gmail.com)

### Présentation

La poursuite de la guerre en Syrie continue à pousser la population de ce pays hors des frontières nationales. En avril 2016, plus de 4,8 millions de personnes provenant de Syrie ont été enregistrées par le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, principalement en Turquie, au Liban et en Jordanie. Bien que ces pays reçoivent de loin le plus grand nombre de réfugiés, l'Europe et dans une moindre mesure les Amériques ont connu au cours de la dernière année un afflux de Syriens sans précédent, faisant de la « crise des réfugiés syriens » une question non seulement moyen-orientale, mais de plus en plus européenne, voire globale. La façon dont les médias rendent compte de cet afflux de réfugiés repose essentiellement sur une victimisation des Syriens, présentés comme la dernière vague de cette « mer misérable de l'humanité » (Malkki, 1996) en quête d'un refuge. Pour l'anthropologue Liisa Malkki, cette perception conduit à dés-historiciser la situation des réfugiés et à en faire une catégorie générique, universelle et muette. Si contextualisation il y a, celle-ci renvoie à un Orient sauvage, dominé par le fanatisme religieux. En écho à ces représentations, l'Occident est dépeint comme mutique et incapable d'apporter des réponses. L'image iconique du corps du petit Aylan al-Kurdi, échoué sur une plage turque après avoir péri en mer alors que sa famille tentait de rejoindre la Grèce en septembre 2015, résume ce tableau.

La tragédie de la guerre syrienne et les déplacements massifs de population sont incontestables. Pourtant, les trajectoires individuelles, les récits subjectifs et leurs complexités sont facilement perdus dans la masse anonymisée des réfugiés, tels que réifiés par les représentations médiatiques et par les politiques gouvernementales ou d'acteurs régionaux, au premier rang desquels l'Union européenne. Cette section thématique (ST) cherche à restituer qualitativement et par une approche résolument comparative, ce qui relève de la capacité d'action (agency) des réfugiés syriens au regard des contraintes imposées par les différents contextes d'accueil. Il s'agit, à partir du cas syrien, d'approfondir et de questionner notre compréhension théorique de la condition de réfugié (refugeeness) en explorant les stratégies d'ajustement, d'intégration ou encore de résistance et de contournement déployées par les réfugiés eux-mêmes. Les questions qui structurent notre ST seront ainsi les suivantes :

**1/ Traverser les frontières.** Quelles sont les ressources mobilisées (capital économique, capital social, capital révolutionnaire, services légaux/illégaux) par les réfugiés syriens pour traverser les frontières ? De quelle manière les différents dispositifs nationaux de contrôle aux frontières impactent-ils leurs choix et leurs stratégies ?

**2/ S'adapter à la société d'accueil.** Comment les réfugiés parviennent-ils à échapper ou au contraire bénéficier des politiques gouvernementales qui leur sont destinées ? Comment, au-delà des contraintes administratives, s'adaptent-ils à leurs sociétés d'accueil sur les plans du travail, du logement, et des relations sociales ?

**3/ Se jouer de / déjouer les représentations.** De quelle façon le label de « réfugié » est-il reçu : est-il accepté, rejeté ou sollicité par les Syriens eux-mêmes? Comment cette catégorie est-elle investie, voire transformée par les Syriens en exil? Comment les récits et les expériences des Syriens se rapportent-ils aux représentations médiatiques, politiques et institutionnelles produites à leur égard?

Sur le plan méthodologique, cette ST privilégiera les terrains et enquêtes ethnographiques, afin d'interroger la condition de réfugié telle que vécue par les acteurs eux-mêmes. La diversité des trajectoires – des hommes d'affaires qui ont fui avec du capital, des militants et des artistes poussés hors du pays pour leurs convictions politiques, des familles, de jeunes hommes célibataires, entre autres – permettra de faire la lumière sur la question de l'agency en rendant compte de la pluralité des voix des réfugiés syriens

Collectivement, nous tenterons de dresser un tableau des différentes étapes et/ou escales qui constituent les trajectoires migratoires des réfugiés syriens. Les interventions de cette section thématique devront proposer d'aborder la situation des réfugiés syriens au travers de cas variés : français, allemand, égyptien, turc, brésilien et danois, mais aussi libanais et jordanien. L'approche comparée devra permettre d'établir une éventuelle typologie des "pays d'accueil" (ou de rejet) des réfugiés syriens en fonction non seulement des politiques mises en oeuvre mais également de leur position géographique respective sur cette route migratoire. Les pays frontaliers; le deuxième cercle des pays arabes tels que l'Egypte; les pays de l'Union Européenne, avec ses grandes disparités internes; et enfin, les pays de réinstallation lointains à l'instar du Canada ou du Brésil: tous présentent des caractéristiques propres qu'il convient de mettre à jour.

Cette ST s'inscrit en ce sens dans le cadre des études sur les réfugiés (refugee studies), un champ de recherches qui s'est autonomisé à partir des années 1980 et qui connaît depuis un développement important, en termes de revues, associations et congrès. Inter-disciplinaire par définition, le champ est surtout dominé par un dialogue parfois difficile entre la science politique et l'anthropologie. Poser la question de la capacité d'action individuelle des réfugiés tout en tenant compte des contraintes politiques qui pèsent sur leurs décisions vise, entre autres, à contribuer à nourrir ce dialogue inter-disciplinaire.

*The continuation of the Syrian war has caused Syrians in increasing numbers to seek refuge primarily in Turkey, Jordan and Lebanon. While these countries receive by far the largest numbers of Syrians, Europe and other places have seen an unprecedented influx during the last year making the "Syrian refugee crisis" not just a Middle Eastern problem, but increasingly a "European" and "Global" problem.*

*Popular media accounts represent the victimization of Syrians as the latest "miserable sea of humanity" (Malkki 1996) from the savage, neo-Orientalized East dominated by religious fanaticism. For the anthropologist Liisa Malkki, this perception leads to dehistoricizing the constitution of the refugee and making it a generic, universal and mute category. Likewise, depictions of the muted West's inability of response are also prevalent – epitomized by the iconic image of the dead body of Aylan al-Kurdi.*

*The tragedy of the Syrian War and the massive displacements of people itself is unquestionable. Yet individual characteristics, narratives and complexities are easily lost in those anonymified, endless rows of refugees often targeted by media depictions and by regulations of governments and regional actors, such as the EU. This thematic section (TS) seeks to qualitatively draw out the agency of Syrians as they navigate through host communities, cross borders, unravel media depictions and government regulations. The Syrian case should help us to deepen and question our theoretical understanding of refugeeness by exploring the strategies of adjustment, integration or resistance deployed by the refugees themselves. The issues tackled by our ST include:*

**(1) Crossing Borders.** *What are the resources mobilized (economic capital, social capital, revolutionary capital, legal/illegal services) by Syrian refugees to cross borders? How the different border control policies impact their choices and strategies?*

**(2) Adapting to the host society.** *How do refugees manage to escape or benefit from government policies? How, beyond the administrative constraints, do they adapt to their host societies, regarding labor, housing, and social relationships?*

**(3) Politics of Representations.** *How is the "refugee" label received: is it accepted, rejected or acted upon by the Syrians themselves? How is this category invested or transformed by Syrians in exile? How personal narratives and experiences do relate with media depictions and political and institutional representations?*

*Methodologically, the TS will be based on ethnographic fieldwork as a way to address refugeehood as experienced by actors themselves. The diversity of trajectories – businessmen who fled with the capital, activists and artists driven out of the country for their political beliefs, families, young single men, among others – will shed light on the question of agency through the plurality of Syrian refugees' voices.*

*Collectively, the TS will show the different steps and/or stops which form the migration routes of Syrian refugees. Interventions of this thematic section will propose to address the situation of Syrian refugees through various case: French, German, Egyptian, Turkish, Brazilian and Danish, as well as Lebanese and Jordanian. The comparative approach will help us to establish a possible typology of the "host countries" according not only to their asylum policies but also to their respective geographic location on the migration route. Neighboring countries; the second circle of Arab countries such as Egypt; the countries of the European Union, with its large internal disparities; and finally, the countries of distant relocation like Canada or Brazil: all have specific characteristics that need to be analyzed.*

*In that sense, this thematic section seeks to contribute to the discussions in the Refugee Studies, a research field that has become autonomous from the 1980s and which has witnessed since a significant development, with the creation of journals, associations and congresses. Inter-disciplinary by definition, the field is mainly dominated by a sometimes difficult dialogue between political science and anthropology. Articulating refugees' agency with political constraints aimed, among others, at enriching this interdisciplinary dialogue.*

## REFERENCES

- BACZKO, A., DORRONSORO, G., QUESNAY, A., "Le capital social révolutionnaire", Actes de la recherche en sciences sociales, 2015.
- DOBSON, S., Cultures of Exile and the Experience of Refugeehood, Peter Lang, 2004.
- GUIRAUDON, V., "Lutte contre les passeurs: une politique qui ne protège pas les victimes de l'immigration illégale", Terra, p. 1-13, 2008.
- MALKKI, L. H., Speechless emissaries: Refugees, humanitarianism, and dehistoricization, Cultural anthropology, v. 11, n. 3, p. 377-404, 1996.
- NYERS, P., Rethinking Refugees: Beyond State of Emergency, Routledge, 2013.
- RITAINE, E., "Dramaturgie de l'intrusion migratoire", L'identité en jeux, Khartala, 2010.
- SPIVAK, G. C., Can the subaltern speak ?, Macmillan Education UK, 1988.
- WITHOL DE WENDEN, C., « La globalisation des migrations », Alternatives Economiques, 2015.
- ZOLBERG, A. R., SUHRKE, A., & AGUAYO, S., Escape from violence: Conflict and the refugee crisis in the developing world, Oxford University Press on Demand, 1992.
- ZOLBERG, A. R., SUHRKE, A., & AGUAYO, S., Escape from violence: Conflict and the refugee crisis in the developing world, Oxford University Press on Demand, 1992.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

*Disponible prochainement.*

## ST 63

# Vers une typologie des formes de reconnaissance asymétrique dans les relations internationales

## *Towards a Typology of the Forms of Asymmetrical Recognition in International Relations*

### Responsables scientifiques

**Benjamin Brice** (EHESS / University of Sydney) benjamin.brice@gmail.com

**Maéva Clément** (Helmut-Schmidt Universität Hamburg / Université Versailles Saint-Quentin / Goethe Universität Frankfurt) maeva.clement@gmail.com

### Présentation

Les travaux liés à la dimension symbolique des interactions sociales occupent depuis les années 1990 une place de plus en plus importante en sciences sociales, où elles ont permis de renouveler un certain nombre de questionnements (Bourdieu 1994 :173-211 ; Braud 2004 : 162-187). Cette perspective a notamment ouvert un vaste champ d'investigation en relations internationales (RI), discipline traditionnellement dominée par les explications faisant surtout intervenir différentes variantes des théories du choix rationnel au service de la maximisation des intérêts matériels (Klotz et Lynch 1999 : 58 ; Lindemann 2010 : 19). À rebours de ces approches, les travaux se sont multipliés critiquant la compréhension figée de la notion d'intérêt dans les théories du choix rationnel (Wendt 1999 : 314-317 et 368). Le vaste champ d'étude qui se construit autour des problématiques liées à la notion de « reconnaissance » s'inscrit dans cette dynamique. Cette thématique s'est ancrée comme objet d'étude légitime ces dernières années en RI (Lindemann et Saada 2012 ; Brincat 2014 ; Geis et al. 2015). La section thématique 63 a pour objectif d'explorer un aspect spécifique des différentes formes que la reconnaissance peut recouvrir en RI, en restreignant l'analyse aux cas de « reconnaissance asymétrique ».

Le concept de reconnaissance a été introduit dans les sciences sociales relativement récemment, en privilégiant une certaine orientation qui fait de la notion de reconnaissance, un dépassement des rapports sociaux de force. C'est particulièrement le cas chez Axel Honneth pour qui l'objectif est de parvenir à une « bonne » reconnaissance, aussi bien à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective, permettant l'inclusion et la concorde. Pour être « juste », la reconnaissance se doit ainsi d'être réciproque et égalitaire (Honneth 2000 ; Caillé et Lazzeri 2009 : 32-33). De fait, les théoriciens en sciences sociales ont largement mis l'accent sur le besoin qu'ont les acteurs de voir reconnue leur « dignité » plutôt que leur « supériorité » (Rawls 2006 : 49 et 64 ; Taylor 2009 : 43-44). Or comment interpréter les attentes de reconnaissance qui se veulent non-égalitaires et non-réciproques ? Afin de resituer la dimension potentiellement conflictuelle de certaines demandes de reconnaissance, il paraît pertinent de s'intéresser aux processus de résistance et de domination qui les accompagnent et informent les luttes des acteurs internationaux, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non-étatiques.

Notre hypothèse est que la notion de « reconnaissance asymétrique » (i. e. limitée, inégalitaire et en termes de « supériorité ») permet de rendre compte de certaines données empiriques beaucoup mieux que celle de « reconnaissance symétrique » (i.e. réciproque, égalitaire et en termes de « dignité »). Ces revendications de reconnaissance asymétrique peuvent être observées historiquement (Kagan 1996 :8) et semblent garder toute leur pertinence aujourd'hui, qu'il s'agisse des conflits entre acteurs étatiques ou des conflits entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques (Hassner 2005 : 302 ; Lebow 2008 : 505 ; Saurette 2006 : 495 ; Lindemann 2014 ; Clément 2014 : 438-439).

L'objectif de cette section est de parvenir à une première ébauche de typologie de la reconnaissance asymétrique dans les relations internationales. Deux axes thématiques sont proposés, pour lesquels les intervenants chercheront à comparer les demandes des acteurs internationaux en termes de « supériorité » et la manière dont ils justifient ces dernières.

- Le panel 1 se concentrera sur les demandes de reconnaissance entre acteurs étatiques. Dans quelle mesure l'aspiration à une reconnaissance asymétrique varie-t-elle en fonction du régime politique ? Les justifications avancées pour obtenir la reconnaissance d'une certaine supériorité sont-elles comparables entre diverses démocraties libérales ? Entre démocraties et régimes dits « autoritaires » ? Certaines institutions socio-politiques sont-elles plus enclines que d'autres aux revendications de reconnaissance asymétrique ?

- Le panel 2 mettra l'accent sur les acteurs non-étatiques portant des demandes de reconnaissance vis-à-vis d'acteurs étatiques. Comment varient les demandes de reconnaissance asymétrique en fonction des acteurs non-étatiques en jeu ? Quels sont les discours de reconnaissance asymétrique du côté des acteurs (ex : ONG, groupes armés sub-étatiques, groupes terroristes transnationaux, etc.) qui contestent la reconnaissance (limitée) dont ils bénéficient et revendiquent à l'inverse une certaine supériorité (souvent en termes moraux) par rapport aux autres acteurs internationaux ?

Ces deux panels permettront de dresser une première typologie des demandes des acteurs et de leurs justifications dans le cas des deux axes thématiques retenus. D'une part, la reconnaissance asymétrique se caractérise par des demandes (ou des attentes) de la part des acteurs concernés, c'est-à-dire la revendication d'une part relativement plus grande que celles qu'ils avaient jusque-là et/ou plus grande que celle des autres parmi les biens symboliques et matériels que se partagent les acteurs sociaux à l'échelle internationale : territoires, ressources, honneurs, positions de prestige, définition des normes, légitimité, etc. D'autre part, ces acteurs produisent généralement un discours de justification : la reconnaissance asymétrique peut être revendiquée au nom d'une prétendue supériorité militaire et technologique, et/ou économique, et/ou morale, ou encore au nom de croyances religieuses ou de revendications historiques (Aron 2004, Lebow 2008, Wolf 2011).

Il s'agira de mettre en lumière dans quels contextes les situations ainsi que les demandes de reconnaissance asymétrique se développent, la manière dont elles s'élaborent et par quels biais elles sont communiquées ou justifiées. Aussi, pour étudier cette notion et la rendre opérationnelle, il sera important de comparer et de distinguer en fonction des configurations, afin de construire en commun une typologie des demandes et des justifications de reconnaissance asymétrique dans l'une ou l'autre des deux configurations étudiées.

*The notion of "recognition" has known increasing interest in International Relations (IR) over the past decade. The section 63 of the 2017 AFSP General Conference aims to explore a specific aspect of the diverse forms which demands for recognition may take in international politics by focusing specifically on cases of "asymmetrical recognition".*

*The concept of recognition has been introduced somewhat recently in the social sciences, with a highlight on its potential for overcoming unequal power relations. This is especially the case in Axel Honneth's work, which emphasizes how "proper" recognition would contribute to inclusion and social peace. In this perspective, recognition would have to be reciprocal and egalitarian (Honneth 2000; Caillé et Lazzeri 2009). Scholars have stressed social actors' needs to have their dignity recognized, while often leaving aside cases where actors looked for the recognition of their superiority (Rawls 2006; Taylor 2009). How can we make sense of actors' demands which rest on a non-egalitarian and non-reciprocal understanding of recognition? In order to make room for conflicting demands of recognition, one cannot neglect the processes of resistance and domination that accompany such demands for recognition and shape struggles between international actors (state as well as non-state actors).*

*This section suggests that the notion of "asymmetrical recognition" (i.e. limited and non-egalitarian, with an emphasis on "superiority") is much more in tune with empirical evidence on conflicts in international politics than the notion of "symmetrical recognition" (i.e. reciprocal and egalitarian recognition, with an emphasis on "dignity"). Such claims for asymmetrical*

*recognition can be observed throughout historical contexts and seem to still account for present conflicts between state actors or conflicts between state and non-state actors (Hassner 2005; Lebow 2008; Saurette 2006; Lindemann 2014; Clément 2014).*

*The section's goal is thus to sketch a typology of asymmetrical recognition in international politics. Two main themes are proposed, mirrored in two panels, in which contributors will assess and compare international actors' expectations in terms of superiority and the way they justify such claims.*

*- The 1st panel will focus on state actors' struggles for asymmetrical recognition. Is the longing for asymmetrical recognition connected to regime type? Are liberal democracies using the same justifications to gain asymmetrical recognition? Are they comparable to justifications put forward by authoritative regimes?*

*- The 2nd panel will focus on non-state actors and their claims to recognition towards state actors. How demands for asymmetrical recognition are connected to the type of non-state actors implied? What are the asymmetrical recognition's discourses for those (i.e. NGO, armed non-state actors, transnational terrorist groups, etc.) who contest limited recognition and claim a position of superiority over other international actors?*

*These two panels will contribute to the elaboration of a typology of actors' demands and justifications for each of the two configurations. First, asymmetrical recognition is characterized by actors' demands (or expectations), i. e. the claim to benefit from a greater share than previously enjoyed and/or a greater share than other actors, in terms of material and symbolic goods, be them territories, resources, honors, status, ability to frame norms, legitimacy, etc. Second, these actors develop specific discourses of justification: claims for asymmetrical recognition can be based on an alleged military, and/or technological, and/or economic, and/or moral superiority, on religious beliefs, on historical claims (Aron 2004, Lebow 2008, Wolf 2011). These claims and discourses of justification will be contextualized and compared throughout the two panels.*

## REFERENCES

- Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations* (1962), Paris, Calmann-Lévy, 2004.
- Brincat Shannon, « Recognition, Conflict and the Problem of Ethical Community », numéro spécial, *Global Discourse*, vol. 4, n°4, 2014.
- Caillé Alain et Christian Lazzeri, *La Reconnaissance aujourd'hui*, Paris, CNRS Éditions, 2009.
- Clément, Maéva, « Al-Muhajiroun in the United Kingdom: The role of international non-recognition in heightened radicalization dynamics », *Global Discourse*, vol. 4, n°4, 2014, p. 428-433.
- Geis Anna (et al.), *Recognition in International Relations: Rethinking a Political Concept in a Global Context*, Palgrave Macmillan, 2014.
- Hassner Pierre, « La revanche des passions », *Commentaire*, vol. 28, no. 110, été 2005, p. 299-312.
- Honneth Axel, *La lutte pour la reconnaissance* (1992), trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2000.
- Kagan Donald, *On the Origins of War and the Preservation of Peace*, New York, Anchor Books, 1996.
- Klotz Audie and Cecelia Lynch, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », tr. fr., *Critique internationale*, no. 2, hiver 1999, p. 51-62
- Lebow Richard N., *A Cultural Theory of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Lindemann Thomas, *La guerre : Théories, causes, règlements*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Lindemann Thomas, « Recognizing (mis)recognition from the inside and the outside: some criteria for 'seizing' a slippery concept », *Global Discourse*, no4, 2014, p. 542-549.
- Lindemann Thomas et Julie Saada, « Théorie de la reconnaissance dans les relations internationales : Enjeux symboliques et limites du paradigme de l'intérêt », *Cultures & Conflits*, no. 87, automne 2012, p. 7-25.
- Rawls John, *Paix et démocratie : Le droit des peuples et la raison publique*, trad. Bertrand Guillaume, Paris, La Découverte, 2006.
- Saurette Paul, « You dissin me? Humiliation and post 9/11 global politics », *Review of International Studies*, vol. 32, no. 3, July 2006, p. 495-522.
- Taylor Charles, *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, trad. Danis-Armand Canal (1994), Paris, Flammarion, 2009, p. 43 et 44
- Wendt Alexander, *Social theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University, Press, 1999.
- Wolf Reinhard, « Respect and Disrespect in International Politics: The Significance of Status Recognition », *International Theory*, 3/1, 201, p. 105-142.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

### **Axe 1 / Les dynamiques de reconnaissance asymétrique entre acteurs étatiques**

Discutant : Benjamin Brice (EHESS / University of Sydney)

Živilė Kalibataitė (Université de Namur / Université Paris-Est), Focus sur la démocratie libérale dans la quête de reconnaissance(s) internationale(s) des pays baltes : Affirmer la supériorité pour gagner en dignité

Manon-Nour Tannous (Collège de France), Quand la France conseillait la Syrie : la coopération comme principe de reconnaissance asymétrique

Maja Spanu (University of Cambridge), Hierarchies after Empire: self-determination and the constitution of inequality

### **Axe 2 / Les dynamiques de reconnaissance asymétrique acteurs étatiques et non-étatiques**

Discutante : Charlotte Epstein (University of Sydney)

Robert Fankem (Université de Yaoundé II), « Sovereignty-free actors » versus « State-centric actors », un modèle de reconnaissance asymétrique à la base de la construction de la « responsabilité de protéger »

Okan Germiyanoglu (CERAPS, Université Lille 2), Des croyances stato-centrées pour délégitimer ? La vision de la lutte contre le terrorisme par les diplomates français

Maéva Clément (Helmut-Schmidt Universität Hamburg / UVSQ / Goethe Universität Frankfurt), Le rôle de la (non-)reconnaissance dans les dynamiques de radicalisation de groupe : le cas de l'organisation britannique al-Muhajiroun

## Participants

BRICE Benjamin benjamin.brice@gmail.com

CLEMENT Maéva maeva.clement@gmail.com

EPSTEIN Charlotte charlotte.epstein@sydney.edu.au

FANKEM Robert robertfankem@yahoo.fr

GERMIYANOGLU Okan okan.germiyanoglu@gmail.com

KALIBATAITE Živilė kalibataite@gmail.com

SPANU Maja ms2406@cam.ac.uk

TANNOUS Manon-Nour manon.nour.tannous@gmail.com

## ST 64

# Les victimes au tribunal : du témoignage à la preuve judiciaire *Victims in Court: From Testimony to Legal Evidence*

## Responsables scientifiques

**Milena Jakšić** (ISP-CNRS) milenajaksic@gmail.com

**Nadège Ragaru** (CERI-CNRS) nadege.ragaru@sciencepo.fr

## Présentation

Nous assistons depuis quelques années à un foisonnement de recherches sur la condition de victime, stimulantes aussi bien par les questions théoriques qu'elles soulèvent que par les terrains ethnographiques qu'elles mobilisent. Les victimes y sont avant tout saisies lorsqu'elles se mobilisent (Lefranc & Mathieu, 2009 ; Latté, 2012), se constituent en collectif, s'érigent en expertes de leur propre cause ou encore formulent des demandes de réparation (Barbot & Dodier, 2009). Loin d'y voir une simple « "mode" péjorativement qualifiée de "victimisation" » (Fassin & Rechtman, 2009 : 229) certains auteurs décèlent au contraire dans cette montée des *claims of suffering* (Amato, 1990) une nouvelle modalité de gouvernement du politique (Fassin & Rechtman, *Ibid.*). La souffrance devient cause, une « cause qui parle » (Collovald & Gaïti, 1991), suscite l'indignation et emporte l'adhésion. La traduction de cette souffrance en droit (Barbot & Dodier, 2011) est néanmoins à l'origine de nombreuses controverses, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du prétoire, qui ont également retenu l'attention des chercheurs. Certaines affaires deviennent des causes, d'autres au contraire ne parviennent jamais à passer du cas singulier à l'engagement collectif (Boltanski & Claverie & Offenstadt & Van Damme, 2007). Tout aussi riches sont, par ailleurs, les recherches ayant abordé la question de la victime à travers les pratiques de catégorisation et d'étiquetage, ou encore la production d'expertises. Au-delà de leurs différences, l'ensemble de ces travaux a souligné que la parole de la victime est, quant à elle, toujours frappée d'un soupçon d'inauthenticité. Se pose dès lors la question de savoir comment le témoignage des victimes s'articule à la preuve judiciaire pour produire la décision pénale.

Se situant dans le sillage de cette littérature, l'objectif de la présente Section thématique est précisément de revenir sur ces enjeux en centrant l'attention sur une configuration et un espace spécifiques : les victimes au tribunal. Ce faisant, il ne s'agit ni de postuler qu'une telle enquête interdise toute sortie du prétoire, encore moins que l'horizon temporel se limite au temps du procès : le cadre temporel que nous souhaitons saisir embrasse les places occupées par les victimes en amont, pendant, et en aval du processus judiciaire. Cette entrée devrait permettre d'affiner notre saisie de la mise en récit, des jeux entre acteurs et de l'établissement de la preuve.

La mise en place de cette Section thématique s'inscrit dans le cadre d'une réflexion collective menée au sein du programme de recherche ProsCrim (ANR-13-FRAL-0014-01 coordonnée par Mathilde Darley, Cesdip/Cnrs). Contrairement aux victimes qui se mobilisent, nous sommes ici en présence d'un cas dans lequel les victimes ne saisissent généralement pas l'arme du droit pour défendre leur cause (Gaïti & Israël, 2003) et où elles ont été, dans le même temps, construites comme figures centrales de celle-ci. Dans la plupart des cas, les victimes sont par ailleurs absentes des salles d'audience et tendent à apparaître, au terme des procédures, comme victimes-coupables, notamment sous l'effet des glissements ou superpositions entre le statut de victimes et de proxénètes (Jakšić, 2013). Les communications proposées dans le cadre de la Section thématique ont en commun d'être fondées sur des enquêtes portant sur une diversité de formes d'articulation entre victimité et justice, qui concernent aussi bien les victimes de violences sexuelles que des violences armées. Y sont par ailleurs reflétées des sensibilités disciplinaires plurielles (science politique, sociologie, histoire, anthropologie).

Quatre axes ont été privilégiés :

1 – Rapport entre preuves matérielles et preuves testimoniales

Dans le droit français, il n'est nul besoin de victimes pour prouver l'existence d'un délit ; le jugement doit avant tout se fonder sur des preuves matérielles. La victime et son témoignage ne constituent pas une preuve en soi. Se pose dès lors la question du statut des preuves testimoniales, et donc des mises en formes de la souffrance, de l'émotion et des notions d'authenticité associées aux dépositions des victimes. L'un des axes de la réflexion consiste à explorer plus avant le statut de la preuve testimoniale dans l'établissement de la preuve judiciaire, la place qui lui est accordée dans les plaidoiries des avocats, les réquisitoires des procureurs et la décision pénale.

2 – Parler au nom de, et champs d'expertise en concurrence. ONG et enquêtes judiciaires

Ce deuxième axe se propose d'étudier les concurrences entre mondes professionnels revendiquant leur aptitude à « faire parler » des victimes (associations, ONG, experts médicaux, historiens, médias etc.), en s'exprimant en leur nom ou en accompagnant leur témoignage. Les contributions s'attacheront également à décrire les interactions entre mondes associatifs et mondes judiciaires dans la construction de la victimité et dans l'établissement de la preuve judiciaire.

3 – La bonne victime est-elle une victime morte ?

Il s'agit de poursuivre ici l'exploration des conditions d'établissement de la preuve par la victime, en l'abordant depuis la place conférée aux corps morts (Claverie, 2011). Comment le corps devient-il témoignage ? Une « bonne », une « vraie » victime serait-elle une victime morte ? Nous souhaitons souligner la nature changeante des preuves matérielles et la contribution de savoirs scientifiques sur les corps à l'attestation du crime (Anstett & Dreyfus, 2015 ; Delpla, 2007). Par ce vecteur, nous poursuivons donc l'interrogation sur la parole victimaire : un corps mort doit être parlé ; il faut donc créer des conditions qui l'institueront en preuve matérielle.

4 – Victimes à vie ? Des temporalités de la victimité

Enfin, ce dernier axe est centré sur l'enjeu des mises en forme des témoignages, d'apprentissage d'un art de se dire et sur les incidences de participations éventuellement récurrentes à des procès. Comment devient-on témoin et quelles sont les contraintes d'énonciation d'un témoignage ? Nous avons ici privilégié des communications qui s'intéressent aux carrières de témoignages, à travers le temps et l'espace, et mettent l'accent sur les manières de formuler les récits. Quel est le rôle des psychologues, experts et associations dans ce travail ? Par le témoignage, s'agit-il de convaincre les juges, d'établir la preuve, de s'adresser au public ? Quelles sont les incidences de la réitération de ces récits de soi sur injonction, depuis les premières dépositions – devant la police ou des associations – jusqu'au terme de procès ?

*Over the past several years, the number of studies dedicated to the category of victim has grown tremendously. Scholars have mostly been interested in victims who stand up for their rights, who gather into the collectives, who set themselves as experts of their own cause (Lefranc & Mathieu, 2009 ; Latté, 2012) or who make a request for reparations (Barbot & Dodier, 2009). Some scholars have defined the rise of « claims of suffering » (Amato, 1990) as a new form of political governance (Fassin & Rechtman, 2009). The suffering has indeed become "the speaking cause" (Collovald & Gaiiti, 1991), the one which provokes indignation and is likely to gain support. However, the translation of suffering into a legal offense often raises a huge amount of controversy, both inside and outside the courtroom. Some affairs become a cause, while others never move from individual cases to collective causes. Other researchers have explored labeling and practices of categorization; they have also investigated the making of scientific evidence. Despite of their differences, most scholars agree that the victims' testimonies are often suspected of being inauthentic or fraudulent. This situation raises the question of the articulation between victim testimony, legal evidence and criminal judgment.*

*Our Thematic Section aims to further explore these issues by focusing on a specific configuration and a specific site, that of victims in the courtroom. However, our investigation is not confined to the courts. We want to broaden the time frame and study all the sequences of the judicial process: what happens before, during and after victims and defendants enter the courtroom? Adopting this viewpoint should enable us to improve our understanding of the narratives of victimhood, the interactions between people involved in the process and the establishment of legal evidence.*

*We have selected proposals coming from different disciplinary fields (political science, sociology, history, anthropology) that examine how victimhood is narrated in a legal environment. Forms of victimhood may include victims of sexual violence or armed conflicts. The Thematic Section is organized into four axes:*

*1 – The relationship between material evidence and testimony.*

*In French law, the testimony of the victim is not needed to prove the existence of an offence; the judgment is grounded, above all, on material evidence. Thus, the victim and her/his testimony are not considered as evidence per se. What then is the status of testimony in court? How are suffering and emotions shaped? How do legal professionals establish the authenticity of the victims' testimonies? Accordingly, we wish to further explore the relationship between testimony and legal evidence. In particular, we hope to encourage studies concerned with the ways in which victims' testimonies are taken into the account (or not) in the oral statements of the lawyers and the prosecutors, as well as in the verdict itself.*

*2 – Speaking "in the name of" victims in a competitive field of expertise: NGO and criminal investigations*

*This second axis proposes to examine competitions between the various professionals who consider themselves as spokespersons of victims, and who accompany them during their testimonies (civil society organizations, NGOs, medical experts, historians, journalists, etc.). We welcome proposals which explore the interactions between non-governmental actors and legal professionals in the making of victimhood and in the establishment of legal evidence.*

*3 – Is a good victim a dead victim?*

*We pursue this exploration by questioning the status given to dead bodies in providing evidence (Claverie, 2011). How do bodies testify? Is the "good", the "real" victim a dead victim? We wish here to underline the changing nature of material evidence and to explore the role played by scientific evidence in establishing the existence of a crime (Anstett & Dreyfus, 2015 ; Delpla, 2007). We also pursue the reflection on victims' narratives: a dead body needs to be made to speak, but in order to speak, it first has to be acknowledged as material evidence.*

*4 – The temporalities of victimhood*

*Finally, in the last axis we wish to focus on the multiple ways in which testimonies are being shaped, on the art of learning how to testify and on the implications of repeated participations in trials over the practices of witnessing. How does a person become a witness and what are the constraints weighing over her/his enunciation of a testimony? We have welcomed proposals that focus on the careers of testimonies, throughout space and time. What part do psychologists, experts and social workers play in the shaping of these narratives? What is the purpose of testimonies? To convince the judges, to establish a piece of evidence, and/or to target the audience? What are the implications of the victims' numerous statements - from their first deposition to a police officer or a social worker up to the final verdict - on the forms of "truth" thus produced?*

## **REFERENCES**

Amato A. Joseph, *Victims and Values. A History and a Theory of Suffering*, New York, Praeger, 1990.  
Anstett Élisabeth, Dreyfus Jean-Marc, *Human remains and identification. Mass violence, genocide, and the "forensic turn"*, Manchester, Manchester University Press, 2015.

Barbot Janine, Dodier Nicolas., « Itinéraires de réparation et formation d'un espace de victimes autour d'un drame médical », in John Cultiaux, Thomas Périlleux (dir.), Destins politiques de la souffrance. Intervention sociale, justice, travail, Toulouse, éd. Erès, 2009, p. 101-119.

Barbot Janine, Dodier Nicolas., « De la douleur au droit. Ethnographie des plaidoiries lors de l'audience pénale du procès de l'hormone de croissance contaminée », in Daniel Cefai., Mathieu Berger, Carole Gayet-Viaud (dir.), Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble, Bruxelles, éd. Peter Lang, p. 289-322.

Boltanski, Luc, Claverie Elisabeth, Offenstadt Nicolas, Van Damme Stéphane, (dir.), Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet, éd. Stock, coll. « Les essais », 2007, p. 395-452.

Claverie Elisabeth, « Réapparaître. Retrouver les corps des personnes disparues pendant la guerre en Bosnie », Raisons politiques, 2011, n° 41, p. 13-31.

Collovald Annie, Gaïti Brigitte, « Des causes qui "parlent"... », Politix, 1991, vol. 4, n° 16, p. 7-22.

Delpla Isabelle, « Faits, responsabilités, intelligibilité : comparer les enquêtes et les rapports sur Srebrenica », Cultures et conflits, mai 2007, n° 64, p. 119-136.

Fassin Didier, Rechtman Richard, L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime, Paris, éd. Flammarion, 2007.

Gaïti Brigitte, Israël Liora, « Sur l'engagement du droit dans la construction des causes », Politix, n° 62, 2003, pp. 17-30.

Jakšić Milena, « Devenir victime de la traite. L'épreuve des regards institutionnels », Actes de la recherche en sciences sociales, 2013/3, n° 198, p. 37-48.

Latté Stéphane, « La « force de l'événement » est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », Revue française de science politique 2012/3, (Vol. 62), p. 409-432.

Lefranc Sandrine, Mathieu Lilian, (dir.), Mobilisations de victimes, Rennes, éd. PUR, coll. « Res publica », 2009.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / À l'étroit dans le droit ? L'institution judiciaire de la victimité**

Présidence : Nadège Ragaru (Sciences Po, CERI-CNRS)

Discutant : Lilian Mathieu (Centre Max Weber, ENS Lyon-CNRS)

Mathilde Darley (CNRS-CESDIP), Rebecca Pates (University of Leipzig), Objectivity and Truth in Trafficking Cases: The Dramaturgy of Impartiality in French and German Courts

Jeanne Hersant (Université de Playa Ancha, Valparaiso, Chili), Quand le statut de victime n'existe pas : chroniques de la justice pénale inquisitoire au Chili (1970-2016)

Sandrine Revet (Sciences Po, CERI-CNRS), « Recevoir la parole des victimes » au tribunal. Ethnographie des procès de la catastrophe Xynthia en France (2014 et 2015)

### **Axe 2 / Témoins à l'écoute. Les présences élusives des victimes au tribunal**

Présidence : Milena Jakšić (CNRS-ISP, Université Paris Ouest, Nanterre)

Discutant : Gilles Favarel-Garrigues (CNRS-Sciences Po, CERI)

Guillaume Mouralis (CNRS-ISP, Université Paris Ouest, Nanterre), Les victimes au procès international de Nuremberg. Socio-histoire d'une souffrance inactuelle

Sandrine Lefranc (CNRS-ISP, Université Paris Ouest, Nanterre), "Tu réitéreras ton témoignage". Témoins du génocide des Tutsi au Rwanda devant une justice universellement compétente

Emmanuelle Fillion (CRAPE, EHESP), Didier Torny (CSI-I3, CNRS), Des modes d'existence des victimes dans les tribunaux civils. Le cas des requérants souffrant des dommages du Distilbène

## Participants

DARLEY Mathilde mathilde.darley@gmail.com  
FAVAREL-GARRIGUES Gilles gilles.favarelgarrigues@sciencespo.fr  
FILLION Emmanuelle fillion@vjf.cnrs.fr  
HERSANT Jeanne jeanne.hm@gmail.com  
JAKSIC Milena milenajaksic@gmail.com  
LEFRANC Sandrine sandrinelefranc.cnrs@gmail.com  
MATHIEU Lilian lilian.mathieu@ens-lyon.fr  
MOURALIS Guillaume gmouralis@u-paris10.fr  
PATES Rebecca pates@uni-leipzig.de  
RAGARU Nadège nadege.ragaru@sciences-po.org  
REJET Sandrine revet@ceri-sciences-po.org  
TORNY Didier didier.torny@mines-paristech.fr

## ST 65

### Les financements communautaires aux marges de l'Europe.

#### Sociologie des usages

#### *How European Funds are used at the EU's Periphery.*

#### *A Political Sociology Approach*

### Responsables scientifiques

**Dorota Dakowska** (Université Lumière Lyon 2) Dorota.dakowska@univ-lyon2.fr

**Claire Visier** (Université Rennes 1) Claire.visier@univ-rennes1.fr

### Présentation

Alors que l'Union européenne, fragilisée et en proie à la crise économique et financière, peine à apporter des réponses cohérentes aux conflits armés qui se déroulent en dehors de ses frontières, certains chercheurs se demandent s'il faut « continuer à étudier l'UE » (Rozenberg, 2015). Au-delà des questionnements arrimés à l'actualité européenne immédiate, cette section propose de prendre distance avec les analyses en terme d'eupéanisation ou de résistance à l'Europe et de laisser de côté toute démarche évaluative de la supposée efficacité des programmes proposés par l'UE. Elle invite à se pencher sur l'articulation entre les dynamiques communautaires et les espaces politiques nationaux des nouveaux États membres, des pays candidats et ceux du voisinage, pour étudier les logiques sociales qui sous-tendent la mise en œuvre des programmes et financements communautaires.

Dans la lignée des études sociologiques de l'Europe (Guiraudon, Favell, 2011 ; Georgakakis, 2012), nous souhaitons interroger l'hypothèse de leurs effets potentiellement structurants. Nous nous focaliserons sur les questions de constitution et de socialisation de groupes d'experts ou de militants et sur les (re)configurations de relations de pouvoir entre les acteurs de l'espace national. Nous nous intéresserons à la manière dont ces acteurs se saisissent de références et de ressources européennes pour légitimer certaines causes, en délégitimer d'autres.

Les relations de pouvoir transnationales ainsi établies entre l'espace politique communautaire et les champs politiques nationaux ne doivent pas être abordées sur un mode exclusivement top-down : les responsables des pays qui demandent à être inclus dans un dispositif politique européen, voire à bénéficier de fonds communautaires, ne font pas que subir cette relation. Ils peuvent, en retour, tenter de coproduire des politiques communautaires ou s'appuyer sur les recommandations européennes pour reformuler les priorités politiques au niveau national. Dans d'autres cas, les ressources accumulées par un groupe peuvent être une opportunité pour d'autres groupes de critiquer la supposée dépendance de leurs adversaires au centre politique européen. Ce sont donc ces usages croisés des références européennes et la recomposition des relations de pouvoir entre les différents groupes qui seront au centre de l'analyse.

Dans le contexte européen, cette perspective a déjà donné lieu à des travaux portant sur les mobilisations (Balme, Chabanet & Wright, 2002 ; Weisbein, 2004), le lobbying dans l'UE (Michel, 2005 ; Saurugger, 2002), la structuration de l'expertise (Robert, 2010). Elle est toutefois restée sous-exploitée dans les études consacrées à l'élargissement et au voisinage de l'Union européenne, à quelques exceptions près (Neumayer, 2006 ; Roger, 2008). Or, si la réceptivité aux recommandations européennes peut être conjoncturellement forte dans les pays qui envisagent l'adhésion, elle n'exclut pas des usages plus critiques, liés à des jeux de pouvoir propres aux champs politiques nationaux. Le ralentissement des processus d'élargissement de l'UE a contribué à un renouvellement de l'intérêt pour les acteurs situés dans l'espace national, sans que ne soient questionnées les reconfigurations de pouvoir dans les champs politique, administratif ou social, engendrées par l'enjeu européen (Börzel & Soyaltin, 2012).

Cette section thématique vise à intégrer à une perspective de sociologie politique les pays situés aux marges de l'UE: nouveaux États membres, pays candidats ou pays du voisinage. Nous souhaitons réfléchir aux relations de pouvoir qui se nouent entre les institutions communautaires, les responsables politiques au niveau national et les entrepreneurs individuels qui s'immiscent dans ces faisceaux de relations. Alors que les processus d'eupéanisation ont, dans le cas de l'élargissement, été associés à une perspective de démocratisation, il s'agit de se dégager d'une optique normative et développementaliste pour étudier les effets de l'intégration au travers des temporalités propres à chaque pays.

En ce qui concerne la distinction entre États membres, pays candidats et États du voisinage, le degré d'intégration à l'UE est, souvent, une variable postulée et non scientifiquement construite. La comparaison d'études de cas permettra d'esquisser une réflexion sur les variations éventuellement observées entre des pays dont les relations avec l'UE sont inégalement institutionnalisées.

Les contributions à cette section thématique, basées sur des recherches empiriques et théoriquement fondées, n'hésitent pas à questionner les objets désormais classiques des études européennes (eupéanisation, élargissement...) et à croiser différentes sous-disciplines de la science politique (analyse de l'action collective, de l'action publique, sociologie politique des élites et de l'expertise...) et de la sociologie.

Trois pistes de réflexion sont proposées :

1) Structuration de l'expertise eupéanisée. Dans quelle mesure l'inclusion dans des programmes communautaires contribue-t-elle à faire émerger des groupes d'experts et facilite-t-elle leur socialisation et leur mise en réseau transnational (Rihackova, 2014) ? Quels sont les effets de l'apparition d'un secteur privé de l'expertise, spécialisé sur les questions européennes, de même que de la mobilisation de groupes d'intérêt eupéanisés ?

2) Tentatives d'empowerment de groupes ou mouvements sociaux. Comment les financements européens participent-ils à la structuration de certains groupes ou mouvements sociaux (écologiques, LGBT, des minorités ethniques...) (Kurki, 2011) ? De quelle manière des militants opposés à ces groupes (p. ex. issus des mobilisations anti-immigration, pro-life, mouvements souverainistes) se réfèrent-ils à l'Europe pour tenter de délégitimer leurs adversaires ?

3) Reconfiguration des élites politiques et administratives nationales (ou locales). Dans quelle mesure l'émergence d'enjeux européens et de groupes spécialisés investis dans un espace transnational européen peut-elle avoir des effets sur la reconfiguration des élites politiques et administratives issues de l'espace national (cf ; Goetz, 2001, Roger 2001)? L'articulation policy / politics dans différents secteurs d'action publique dépendants des fonds communautaires sera aussi interrogée dans ce contexte.

*As the European Union faces economic and financial crisis and struggles to offer consistent responses to armed conflicts outside its borders, some political scientists are wondering whether it is still worth studying the EU (Rozenberg, 2015). This panel aims at shifting away from approaches emphasising Europeanization or 'opposing Europe' (Szczerbiak, Taggart, 2008). The panel's purpose is to analyse the links between EU dynamics and national political spaces in the new member states, candidate countries and neighbourhood countries, in order to better understand the social effects of the implementation of EU programmes.*

*Building on sociological approaches to the EU (Guiraudon, Favell, 2011; Georgakakis, 2012), we seek to investigate the potentially structuring effects of these programmes. Papers will in particular focus on the emergence and socialisation of activists and expert groups facilitated by the EU funds. They will analyse the reconfiguration of power relations between actors within national spaces. How do domestic actors refer to and use European references and resources? To what extent do these uses help legitimising or delegitimising specific issues?*

*This actor-centred approach to the EU has yielded a valuable body of academic literature focusing on mobilisations (Balme, Chabanet & Wright, 2002; Weisbein, 2004), EU lobbying (Michel, 2005; Saurugger, 2007) and expertise (Robert, 2010). However, this perspective has remained underdeveloped regarding the study of EU's enlargement or neighbourhood policy, with a few exceptions (Neumayer, 2006 Roger; 2008).*

*We argue that while the impact of EU conditionality may be high in countries that seek to access the Union, it does not preclude critical responses to EU policies that reflect domestic political power relations. Since the EU accession processes have slowed down, research has put more emphasis on the domestic actors (Börzel & Soyaltin, 2012). However, it remains to be seen how the European 'power of the purse' (Batory & Lindstrom, 2011) impacts the reconfiguration of political, administrative and social power relationships.*

*The panel aims at analysing transnational power relations at the EU's periphery from a political sociology angle. Regardless of the country's degree of integration into the EU institutional order, we would like to grasp the evolving relationships between EU institutions, domestic policy makers and individual entrepreneurs who interfere in these relations. While Europeanization processes have often been associated with democratisation, this panel moves beyond this approach. The panel will also consider the distinction between EU member states, candidate countries and neighbourhood countries. Comparing various case studies should enable a broader reflection on the political, administrative and social effects of the EU's programmes in countries with differing institutional statuses.*

*The panel welcomes proposals that are empirically robust and grounded in theory, that do not hesitate to question the classical approaches in EU studies (Europeanization, enlargement, conditionality, etc.) and are based on single or multiple country case studies. Contributions come from various subfields of political science (such political sociology and public policy analysis).*

*Contributions are expected to address one or several of the three following themes:*

1. *The structuring of Europeanised expertise (expertise on EU matters). To what extent does benefitting from EU programmes or receiving EU funds help in consolidating expert groups? To what extent does it facilitate socialisation and transnational networking (Rihackova, 2014)? What impact does it have on the emergence of a private sector of expertise, specialised in EU policy matters (think tanks, counselling firms)? What mobilisations of interest groups can we observe in the countries under study?*

2. *A possible empowerment of social movements. How do European funds contribute – directly or indirectly – to structuring groups or social movements (for instance ecological, LGBT or ethnic minority groups) (Kurki, 2011)? How do activists opposing these movements (anti-immigration, pro-life or sovereigntist groups) use Europe to try and delegitimise their opponents?*

3. *The reconfiguration of political and administrative elites (at national and local level). How does the emergence of European issues and specialised groups that invest in the EU impact the reconfiguration of political and administrative elites (Goetz, 2001, Roger 2001)? The link between the EU's programmes and the connection between policies and politics may also be investigated in this context.*

## **REFERENCES**

- Balme R., Chabanet D., Wright V., (dir.) (2002), *L'action collective en Europe*, Presses de Sciences Po.
- Batory Agnes and Lindstrom Nicole (2011) 'The Power of the Purse: Supranational Entrepreneurship, Financial Incentives and European Higher Education Policy', *Governance* 24(2): 311-329.
- Börzel T., Soyaltin D. (2012), « Europeanization in Turkey. Stretching a Concept to its Limits? », KFG Working Paper, 36, February.
- Georgakakis D. (dir.) (2012), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Economica.
- Goetz Klaus H. (2001), « Making sense of post-communist central administration: modernization, Europeanization or Latinization? » *Journal of European Public Policy*, vol. 8, n° 6, p. 864-1051.
- Guiraudon V., Favell A., (dir) (2011), *Sociology of the European Union*, Palgrave Mac Millan.
- Michel H. (dir) (2005), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne, trajectoires, pratiques et formations des représentants d'intérêts*, Presses Universitaires de Strasbourg
- Mischi J., Weisbein J. (2004), « L'Europe comme cause politique proche ? Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne* 1 (12), p. 84-104.

Kurki M. (2011), « Governmentality and EU Democracy Promotion: The European Instrument for Democracy and Human Rights and the Construction of Democratic Civil Societies » *International Political Sociology* 5 (4), p. 349-366.

Neumayer L., (2006), *L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes*, Belin.

Rihackova, V. (2014) « Taking stock of EU civil society funding in EAP countries ». Bruxelles: EaP Civil Society Forum/Europeum.

Robert C., (2010) « Les groupes d'experts dans le gouvernement de l'Union européenne. Bilan et perspectives de recherche, *Politique européenne*, n° 32, p. 7-38.

Roger A. (2001), « Perspectives d'intégration à l'Union européenne et formation des systèmes de partis dans les pays d'Europe orientale », *Politique européenne*, 2 (3), p.87-117.

Roger A. (2008), « Subversions locales et usages partisans des politiques européennes : l'exemple de la petite viticulture en Roumanie », *Politix*, vol.21: n°83, p.179-202.

Rozenberg O. (2015), « Faut-il continuer à étudier l'Union européenne ? Introduction », *Politique européenne* 4 (50), p. 6-15.

Saurugger, S. (2002), « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, p. 375-401.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Reconfigurations des élites

Présidente de séance : Dorota Dakowska ; Discutante : Claire Visier

Teele Tõnismann (Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP), Sciences Po Toulouse / Université de Technologie de Tallinn, Institut de Ragnar Nurkse), Le rôle des experts dans l'intégration européenne : le financement des politiques de recherche dans les pays baltes

Serif Onur Bahcecik (Département de Relations Internationales, Middle East Technical University, Ankara, Turquie), Les projets européens de jumelage et la Police turque : le renforcement d'une élite bureaucratique

Fanny Bouquerel (Institut d'études européennes, Université Paris 8, CRESPPA - LabTop, UMR 7217), L'action culturelle communautaire dans la politique de voisinage du Sud : le cas du programme Med Culture

### Axe 2 / Tentatives d'empowerment de groupes et mouvements sociaux

Présidente de séance : Claire Visier ; Discutante : Dorota Dakowska

Nathalie Ferré (Sciences Po Aix-en-Provence, CHERPA/ École de la Gouvernance, Rabat), Se constituer en tant que « société civile » dans la Politique Européenne de Voisinage. Recomposition de réseaux militants dans la Tunisie post-2011

Irina Muetzelburg (Sciences Po Paris, CERI / Centre Marc Bloch à Berlin), L'usage de financements communautaires pour l'asile en Ukraine. L'émergence d'un secteur non-étatique influent mais dépendant des donateurs

Agnès Chetaille (IRIS, EHESS), La lutte contre les discriminations dans le processus d'adhésion à l'Union européenne : le cas du Bureau de la Plénipotentiaire pour l'Égalité en Pologne (2001-2005)

## Participants

BAHCECIK Serif Onur bahcecik@metu.edu.tr  
BOUQUEREL Fanny fannybouquerel@gmail.com  
CHETAILLE Agnès agnès.chetaille@gmail.com  
DAKOWSKA Dorota Dorota.Dakowska@univ-lyon2.fr  
FERRE Nathalie nathalie.ferre1@gmail.com  
MUETZELBURG Irina irina.muetzelburg@sciencespo.fr  
TONISMANN Teele teele.tonismann@gmail.com  
VISIER Claire Claire.visier@univ-rennes1.fr

## ST 66

# Nouvelles diplomaties et résolution de conflit en Méditerranée *New forms of diplomacy and conflict resolution in the Mediterranean*

### Responsables scientifiques

**Frédéric Charillon** (École Droit de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne)  
frederic.charillon@udamail.fr

**Stelios Stavridis** (ARAID, Unité de recherche « études européennes et internationales », Université de Saragosse) dr.stelios.stavridis@gmail.com

### Présentation

La théorie comme la pratique de la résolution de conflit ont grandement évolué au fil des dernières décennies. De nombreuses pratiques nouvelles se sont jointes à la diplomatie étatique traditionnelle : diplomatie économique, culturelle, digitale, diplomatie des célébrités, diplomatie scientifique...

Ce panel s'attachera notamment au rôle de la diplomatie parlementaire dans la résolution de conflit en Méditerranée. Le rôle des parlementaires français dans les crises ou intervention actuelles (Libye 2011, Mali 2013, Irak-Syrie depuis 2014-2015...) offre par exemple des études de cas intéressantes.

C'est depuis peu que ces nouvelles formes de diplomatie sont devenues un objet reconnu de la littérature académique, comblant ainsi un réel déficit, particulièrement observable dans les études francophones (pour une étude récente voir le numéro spécial "Parliamentary Diplomacy Uncovered: European and Global Perspectives", *The Hague Journal of Diplomacy*, 11 (2-3), Spring 2016, pp. 107-329). La littérature disponible sur la diplomatie parlementaire française privilégie par ailleurs une approche historique plus que politiste (voir, sur la IV<sup>e</sup> République, Ph. Pondaven, *Le Parlement et la Politique extérieure sous la IV<sup>e</sup> République*, 1973 ; Presses Universitaires de France, 1973 ; ou 'La Diplomatie Parlementaire en France après 1945', *Parlement[s]*, Revue d'Histoire Politique, vol. 17, no. 1, 2012). Mais cette littérature retrouve un essor rapide aujourd'hui, autour du rôle du Parlement Européen, ou d'autres parlements nationaux, belge notamment (Y. Reyker & D. Fonck, "Who is controlling whom? ", *Studia Diplomatica*, LXVIII-2, 2015, pp. 91-110).

Ce panel veut donc combler un vide dans ce qui est bel et bien un domaine de relations internationales, grâce à l'organisation de cette discussion lors d'un événement scientifique majeur en France.

Il couvrira différents types d'instances parlementaires, depuis le Parlement Européen jusqu'à des entités spécifiquement méditerranéennes comme l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée ou celle de l'UpM (Union pour la Méditerranée). Seront également pris en compte des assemblées nationales ou sub-étatiques (para-diplomatie parlementaire).

L'une des originalités de ce panel résidera également dans l'inclusion de papiers traitant des liens existant entre cette diplomatie parlementaire et les nouvelles formes de diplomatie ayant trait à la résolution de conflit (prévention, règlement ou résolution...) : diplomatie horizontale, sectorielle, régionale... Ainsi une étude pertinente pourrait couvrir l'interaction (sur les résolutions de conflits) entre d'une part l'Assemblée de l'UpM et l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM).

Le panel privilégiera les papiers traitant des conflits de la zone Afrique du Nord Moyen-Orient (au sens large de l'espace allant de la Mauritanie à l'Iran), Chypre, le Sahara Occidental, mais

également les conflits non résolus en Europe, principalement dans les Balkans. L'étude des conflits en Méditerranée privilégie souvent les conflits ouverts, récents ou de longue date, et leur gestion au niveau interétatique. Ce panel fournira la possibilité de traiter également des conflits gelés, ainsi que les approches sub-étatiques ou en réseau.

Enfin, une troisième piste consistera à évaluer depuis une perspective parlementaire l'impact des flux de migration en Méditerranée, en particulier depuis l'été 2015.

Bien au-delà de la classique distinction entre rive nord et rive sud, la Méditerranée, sous cet angle, compte en réalité au moins sept rives comme autant de complexes régionaux de sécurité. La rive de l'Union Européenne, celle des Balkans, le Maghreb, la zone Egypte-Levant, le Proche-Orient (Jordanie, Israël, Palestine), celle caractérisée par l'actuelle situation syro-turco-irako-iranienne, et, par extension géographique, le Golfe (monarchies plus Yémen). Plusieurs type de conflits peuvent y être étudiés, depuis les plus récents qui sont aussi aujourd'hui les plus violents (Syrie-Irak) jusqu'aux plus « gelés » (Chypre), aux plus anciens (Palestine), ou à ceux qui menacent désormais.

Quel est le rôle des Parlements au regard notamment des diplomaties classiques, publiques ou militaires, dans ces conflits ? Quel rôle pour les autres acteurs sub-étatiques ou privés ? Quelle sociologie de ces acteurs, de leurs modes d'action ou de leurs discours, est-il possible de proposer ? Quel est l'impact effectif de ces nouvelles diplomaties dans les conflits méditerranéens, et sont-elles en mesure de renouveler les approches, pour sortir des tragédies régionales ?

*The theory and practice of diplomacy in conflict resolution has greatly evolved over the past few decades. A plethora of new actors and diplomatic practices has joined traditional state diplomacy, changing, thereby changing the rules of "high politics" in IR: Economic diplomacy; cultural diplomacy; paradiplomacy of cities and sub-state regions; parliamentary diplomacy; sports diplomacy; digital diplomacy; celebrity diplomacy; science diplomacy...*

*This Panel will focus on the role of parliamentary diplomacy in conflict resolution in the Mediterranean. This new form of diplomacy is only now starting to be acknowledged in the academic literature. Indeed, it is possible to speak of an "academic deficit" in this field. This is particularly true of studies in the French language (for the recent study see the Special issue on "Parliamentary Diplomacy Uncovered: European and Global Perspectives", published in The Hague Journal of Diplomacy, 11 (2-3), Spring 2016, pp. 107-329). Moreover, the existing, limited, existing literature on French parliamentary diplomacy tends to take a rather historical approach to the question at hand: there is a 1973 book that deals with it during the 4th Republic, and a special issue on its history during the Cold War that was published in 2012 (respectively, Philippe Pondaven, *Le Parlement et la Politique extérieure sous la IVème République*, Presses Universitaires de France, 1973 ; *La Diplomatie Parlementaire en France après 1945*, *Parlement(s)*, *Revue d'Histoire Politique*, vol. 17, no. 1, 2012). The literature is fastly expanding especially on the international role of the European Parliament but also on other national parliaments, for instance that of Belgium (see Y. Reyker & D. Fonck , "Who is controlling whom? ", *Studia Diplomatica*, LXVIII-2, 2015, pp. 91-110).*

*This panel would therefore fill an important gap in the study of International Relations by organizing a dedicated set of sessions to a vital issue at the major academic event held in France dealing with these issues. This is also particularly relevant considering the role of French parliamentarians in current international crises such as Ukraine or Syria, or recent French military interventions in the Mediterranean and in Africa (e.g.: Libya in 2011, Mali in 2013, or Iraq and Syria since 2014/2015).*

*The panel will cover all types of parliamentary bodies ranging from the Mediterranean role of the European Parliament to specifically dedicated entities such as the Parliamentary Assembly of the Mediterranean or the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean (UfM-*

PA). It will also consider national parliamentary assemblies as well as sub-state ones (parliamentary paradiplomacy).

However, one of the other originality of the Panel will be to also include papers that cover links between parliamentary diplomacy and other new forms of diplomacy as well as horizontal diplomatic practices across different issue-areas, all dealing with international conflicts (prevention, settlement, resolution). For instance a good study could cover how the UfM-PA and the Euro-Mediterranean Regional and Local Assembly (ARLEM) interact over conflict resolution.

In terms of conflicts per se, the Panel will prioritize papers dealing with the various conflicts in the Middle East and North Africa (widely defined to cover a geographical space between Mauritania and Iran), Cyprus, the Western Sahara but also unresolved conflicts in Europe, mainly in the Balkans. The study of conflicts in the Mediterranean area often privileges recent or protracted but open conflicts, and their handling at the interstate level. This panel provides an opportunity to deal also with frozen conflicts and their sub-state as well as network-centred approaches.

Finally, a third strand would be to assess the impact of the massive migration flows across the Mare Nostrum especially since the summer of 2015 always from a parliamentary perspective.

At least seven Mediterranean shores or sub-regional security complexes can be included here, far beyond the classic north-south division: the EU shore, the Balkans /Aegean region, North Africa (or Maghreb), Egypt-Levant, Near East (Jordan, Israel, Palestine), the Syria-Turkey-Iraq-Iran situation, and by geographical extension the Gulf monarchies (plus Yemen).

Several types of conflicts can be studied here, from most recent and violent ones (Syria – Iraq) to most frozen (Cyprus), protracted (Palestine), or looming ones. What are the roles of Parliaments in classic, military or public diplomacies, regarding those conflicts? What is the role of other sub-state or non-state actors? What sociology of such actors, modes of action or discourses can be proposed? What is the effective impact of new forms of diplomacy in the Mediterranean conflict? Are they able to provide for new approaches, so that an end to the regional tragedies could be in sight?

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Président –STAVRIDIS, Stelios

Discutant - CHARILLON, Frédéric

Vivi Kefala (University of the Aegean in Rhodes), Le parlement hellénique et la Question palestinienne : l'apport de la diplomatie parlementaire à la résolution d'un « conflit gelé »

Yoav Shemer-Kunz (University of Strasbourg &VU Amsterdam), Inter-Parliamentary Diplomacy: The collective role of parliaments in Europe and the recognition of Palestine Statehood

Manuel Duran (Royal Museum of the Armed Forces and of Military History in Brussels & research group on international politics of the University of Antwerp & Blanquerna Institute of the Ramon Llull University in Barcelona), Sub-state parliamentary diplomacy as a site of peace politics in the Mediterranean

Jana Jabbour (CERI/Sciences Po & l'Université Saint-Joseph au Liban), La Turquie en Méditerranée orientale: l'invention d'une diplomatie de puissance émergente

Gilles Bertrand (Centre Emile-Durkheim, Sciences Po Bordeaux), Chypre : l'abandon de la diplomatie à voies multiples ? Un retour en arrière paradoxal

Hardy Mede (Université Panthéon-Sorbonne - CRPS-CESSP), Irak: Les élus sur le terrain du « territoires en dispute »: Investissements, répertoires, ressources

## Participants

BERTRAND Gilles g.bertrand@sciencespobordeaux

CHARILLON Frédéric frederic.charillon@udamail.fr

DURAN Manuel manuel.duran@uantwerpen.be

JABBOUR Jana jana.jabbour@sciencespo.fr

KEFALA Vivi b\_kefala@yahoo.gr

MEDE Hardy hardymede@yahoo.fr

SHEMER Yoav yoav.shemer@gmail.com

STAVRIDIS Stelios dr.stelios.stavridis@gmail.com

## ST 67

# L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée *The banality of the aftermath of war.* *A sociology of policy-making after armed violence*

## Responsables scientifiques

**Jacobo Grajales** (Université Lille 2 – CERAPS) [jacobo.grajaleslopez@univ-lille2.fr](mailto:jacobo.grajaleslopez@univ-lille2.fr)

**Cécile Jouhanneau** (Université Paul Valéry Montpellier - ART-Dev) [cecile.jouhanneau@univ-montp3.fr](mailto:cecile.jouhanneau@univ-montp3.fr)

## Présentation

Pour rendre compte des processus politiques et sociaux à l'œuvre dans la sortie de guerre, cette section thématique propose d'explorer la production de l'action publique, en particulier dans des secteurs fréquemment négligés par les spécialistes du « post-conflit » : politiques foncières, politiques agraires et agro-alimentaires, politiques éducatives, politiques du genre ou encore politiques d'aménagement urbain. Ce faisant, on entend fournir aux études de la guerre et de la paix une compréhension plus fine de la sortie de guerre qui s'attache aux pratiques politiques et sociales ordinaires. A rebours des approches exceptionnalistes du « post-conflit » focalisées sur les bouleversements induits par la guerre et sur des dispositifs singuliers visant la construction de la paix (peacebuilding), prêter attention à l'ordinaire revient à postuler que le conflit n'y a pas mis entièrement fin. De l'étude de la production de politiques sectorielles ordinaires, au sens où elles ne sont pas spécifiques aux sociétés issues d'une guerre, on espère une restitution plus rigoureuse de l'historicité des sociétés concernées. Qu'est-ce qui, dans les modalités de la compétition politique, de la représentation des intérêts, des pratiques bureaucratiques ou encore des revendications d'expertise et de légitimité, relève de reconfigurations liées au conflit, et qu'est-ce qui ne s'y résume pas et renvoie, par exemple, à l'insertion dans le capitalisme globalisé ? Dans le même temps, cette section thématique fait le pari que le prisme du « post-conflit » puisse contribuer à la sociologie de l'action publique. En réunissant autour d'un objet commun – les situations post-confliktuelles – des spécialistes de différentes politiques sectorielles, on espère dépasser le cloisonnement qui les caractérise souvent et façonner par ces échanges des questionnements renouvelés.

Pourquoi chercher à saisir l'ordinaire de la sortie de guerre ? Cette démarche s'inspire de l'entreprise récente de banalisation sociologique de l'étude de la guerre. En France et ailleurs, en histoire sociale comme en anthropologie, des travaux sur « l'ordinaire de la guerre » (Buton et alii 2014) et sur « les vies quotidiennes » en temps de guerre (e.g. Maček 2009) ont permis de s'extraire des approches exceptionnalistes des conflits armés pensés comme des ruptures, pour mettre en évidence leurs logiques sociales et les replacer dans des temporalités plus longues. En étudiant l'ordinaire, au sens large de ce qui est quotidien et commun et de ce qui est (re)construit comme « normal », ces auteurs se donnent les moyens de comprendre les ressorts sociaux de l'engagement dans la violence, les formes de réagencement social ou encore les conditions d'exercice du pouvoir politique dans et par la guerre (e.g. Marchal 2002). On estime que cette attention portée à l'ordinaire de la guerre gagnerait à être étendue aux sorties de guerre. En effet ces situations restent encore marquées par l'exceptionnalisme méthodologique et par des questionnements spécifiques en termes de « transition de la guerre à la paix », de « réconciliation » et de « reconstruction post-conflit » dont les dimensions normatives et fonctionnalistes ont été maintes fois signalées (e.g. Belaid et alii 2011).

A n'en pas douter, depuis une dizaine d'années des approches sociologiques banalisées ont été déployées pour rendre compte des sorties de guerre. Toutefois, même dans ces travaux

soucieux d'une banalisation sociologique de l'étude des sorties de conflits, le choix des objets témoigne d'une focalisation quasi-exclusive sur des politiques directement liées au conflit : politiques commémoratives, politiques de réparations aux victimes, politiques de retour des réfugiés et déplacés... Autre caractéristique de ces travaux de sociologie politique du « post-conflit », leur tendance à prendre pour objets les dispositifs relevant de l'ingénierie internationale de la paix : la justice pénale internationale et la justice transitionnelle, les réformes du secteur de la sécurité et de DDR, la mise en place de la démocratie électorale ou encore la refonte des manuels scolaires. Indéniablement, ces travaux ont jeté sur les objets de prédilection des spécialistes du peacebuilding la lumière crue de la sociologie politique. Les logiques d'action d'acteurs et d'organisations internationaux, en particulier, ont été richement documentées (cf. projet ANR Irène « Les professionnels internationaux de la paix. Sociologie et histoire d'une ingénierie transnationale », coordonné par D. Ambrosetti, S. Lefranc, G. Mouralis, 2010-2014). Reste à présent à s'émanciper des priorités de recherche du peacebuilding et à se pencher sur des objets qui ne soient pas surdéterminés par l'expérience du conflit ou par l'objectif de sa résolution.

Certains objets, pourtant très riches, restent en effet dans l'ombre : l'allocation des ressources foncières, la distribution de l'eau, le travail, l'accès à la protection sociale et à la santé... Cette section thématique fait le pari de scruter ces politiques sectorielles afin d'éclairer les sorties de guerre mais aussi de contribuer à la sociologie de l'action publique. Depuis une dizaine d'années, un dialogue est engagé entre la sociologie des relations internationales et celle de l'action publique (Petiteville et Smith 2006). Ses principaux animateurs admettent que « les chercheurs concernés par les [Relations internationales] et [l'Analyse des politiques publiques] gagneraient à mieux connaître et reconnaître leur héritage commun – celui de la sociologie » (Devin et Smith 2013). Plus récemment, c'est précisément au nom d'une conception unitaire des sciences sociales qu'une véritable « banalisation de l'enquête à l'international » (Siméant 2015 : 5) a été proposée. Telle est la veine dans laquelle s'inscrit cette section thématique qui entend extraire les sorties de guerre du seul champ d'intérêt des internationalistes pour leur poser des questionnements banals de la sociologie et de l'histoire de l'action publique. La conception unitaire des sciences sociales mise en œuvre dans l'approche socio-historique de l'action publique (Payre et Pollet 2013, Buton et Mariot 2009) semble particulièrement à même de replacer la fabrique des politiques publiques « post-conflit » dans des temporalités longues et des contextualisations fines.

Plutôt que de chercher une définition normative du « post-conflit » nous nous intéressons donc à ses usages politiques et à ses multiples caractérisations. Nous analysons celui-ci de manière double. D'une part, comme un paradigme qui va bien au-delà des secteurs strictement concernés par la violence et sa pacification. D'autre part, attentifs aux continuités relatives de la sortie de guerre qui ne nous apparaît ni comme une *tabula rasa* ni comme un simple retour à l'avant-guerre, nous postulons que la sortie de guerre peut également être analysée comme une configuration d'acteurs, faite d'alliances, de ressources mobilisables ou encore d'identités revendiquées. Ainsi, une analyse des logiques d'acteurs prendra en compte le repositionnement des individus et des groupes sociaux à l'aune de la marginalisation de l'usage de la violence et de l'apparition de nouvelles arènes politiques. Nous serons ici particulièrement attentifs aux logiques de reconversion de ressources, de savoirs et de positions sociales qui sont autorisées par la sortie de guerre. Par ailleurs, une analyse cognitive permettra de mettre l'accent sur les effets de l'inscription de nouveaux secteurs d'action publique dans le domaine de la pacification. Dans bien de contextes, tout se passe en effet comme si la rhétorique du « post-conflit » envahissait progressivement des secteurs divers. La question consiste alors de comprendre ces mécanismes d'entraînement, les usages politiques qui sont faits des catégories liées à la sortie de guerre et les acteurs qui portent cette entreprise de redéfinition. On peut alors chercher à comprendre le « post-conflit » comme une « problématisation », c'est-à-dire comme des façons légitimes de poser un problème qui s'insèrent dans des pratiques et des rapports de pouvoir (Henry 2007, en allusion aux travaux de Michel Foucault). Pour ce faire, cette section thématique encouragera des travaux empiriques portant en particulier sur les circulations d'acteurs et d'instruments à l'œuvre dans la production de l'action publique en sortie de guerre.

*In this panel, we intend to shed light on the aftermath of war by unearthing its banality, notably as far as public policy-making is concerned. Such a perspective goes alongside certain epistemological and methodological choices. First, it entails breaking away from the methodological exceptionalism of "post-conflict" studies and, instead, raising ordinary questions drawn from sociology and history of public policy, as part of a unitary conception of social science. Moreover, such a perspective invites us to turn our backs to research objects that are over-determined by the conflict or by the objective of its resolution, and to privilege objects that are often neglected by "post-conflict" studies, namely banal public policies such as land and farming policies, urban planning, educative and gender policies. In order to unearth the banality of policy-making after violence, we suggest to analyse the "post-conflict" both as a social configuration of actors, and as a public policy paradigm, which should enrich our analysis of change and continuity in times of war, peace, and "no peace no war".*

*This renewed perspective requires a two-pronged reflection. First, in this panel we shall investigate the logics of circulation of public policy actors. Indeed, like many political crises, post-war situations are conjunctures that are propitious to individuals' repositioning. Our methodological decision to observe the aftermath of war from its margins offers a vantage point to analyse how professional careers – in the security or the humanitarian sector for instance – can be used as part of reconversion strategies. The most classic example is the one of military actors, but a greater diversity of actors now adopt such reconversion practices. For instance, professionals specialised in international development may turn away from defining their practices as emergency intervention, and favour labelling them as economic action. More local actors, such as war victims' associations, may also reposition in the post-war. Often formed during the conflict itself in order to organise the search for the missing or to foster mutual help, in the war aftermath victims' associations may struggle to be included within public policy networks related to war reparations, criminal law and commemorations, for instance. What circulations of individual and collective public policy actors does the war aftermath authorise? What resources, what grounds for legitimacy, what conception of interest representation enable their reconversion, their exclusion or their remaining within certain policy sectors?*

*In this panel, we also invite communications related to the circulation of public policy instruments. Indeed, in the war aftermath certain technical instruments may come to be suddenly inscribed within the field of "post-conflict". Armed crises that have a strong agrarian element are a good example of this process. In such contexts, the recording of land titles is promoted by different international actors – such as the World Bank, the EU cooperation actors and the French Agency for Development – as a tool for peacebuilding and conflict prevention. Such a policy involves a wide variety of instruments – such as cadastral plans and censuses – whose promoters might henceforth gain access to new resources. The opposite process, through which instruments meant for "conflict resolution" are exported towards other policy sectors, also deserve a closer investigation. For instance, instruments of justice of exception might get included into ordinary criminal law, and mediation procedures meant for bottom-up peacebuilding (Lefranc 2008) might be reinvested into other social spheres than those which are directly linked to armed violence. Does the circulation of public policy instruments and forms of knowledge point to certain bureaucratic reconfigurations, to forms of public policy externalisation or even to transformations of the State?*

## **REFERENCES**

- Belaid, M., Daho, G., Lima, J., Nougoua, A., Serrano Moreno, J. & Vinckel, S. (2011). La construction sociale du "post-conflict" à travers les jeux d'acteurs, Journée d'études, Université Paris I, 9 novembre.
- Buton, F., Loez, A., Mariot, N. et Olivera, P. (2014). « L'ordinaire de la guerre », *Agone*, n°53.
- Buton, F. et Mariot, N. (2009). *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*. Paris, PUF.
- Debos, M. (2013). Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres. Paris, Karthala
- Devin, G. et Smith, A. (2013). « Les politiques internationales : Objets et stratégies de recherche », *Bilan scientifique du Congrès de l'AFSP*, p. 6
- Grajales, J. (2016). « La terre, entre guerre et paix. Politiques foncières et sortie de conflit en Colombie », *Etudes du CERI*, n°223, septembre.

Hall, P. (1993). « Policy paradigms, social learning, and the state: the case of economic policy-making in Britain », *Comparative Politics*, vol. 25, n° 3, p. 275-296

Henry, E. (2007). *Amiante : un scandale improbable*. Sociologie d'un problème public. Rennes, PUR.

Jensen, D. et Lonergan, S., dir., (2012). *Assessing and Restoring Natural Resources In Post-Conflict Peacebuilding*. New York, Routledge.

Lefranc, S. (2008). « Du droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, p. 48-67

Linhardt, D. et Moreau de Bellaing, C., dir. (2013) « Ni guerre, ni paix. Dislocations de l'ordre politique et décantonnements de la guerre », *Politix*, no 104.

Maček, I. (2009). *Sarajevo under siege. Anthropology in wartime*. Philadelphia, UPenn Press

Marchal, R. (2002). « Les frontières de la paix et de la guerre », *Politix*, vol. 15, n°58, p. 39-59.

Payre, R. et Pollet, G. (2013). *Socio-histoire de l'action publique*. Paris, La Découverte.

Petiteville, F. et Smith, A. (2006). « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°3, p. 357-366

Richards P. (2005). « New war: an ethnographic approach » in Id. (dir.), *No peace, no war: An anthropology of contemporary armed conflicts*, Athens/Oxford, Ohio UP/J. Currey.

Siméant, J., dir. (2015). *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*. Paris, CNRS Eds.

Surel, Y. (1995). « Les politiques publiques comme paradigmes » in Faure, A., Pollet, G. et Warin, P., dir., *La construction du sens dans les politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, p. 125-151.

Young, H. et Goldman, L. (2015). *Livelihoods, Natural Resources, and Post-Conflict Peacebuilding*, Londres, Routledge

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## Programme

Camille Popineau (Université Paris I – CESSP), Trajectoires enseignantes et reconversion des outils éducatifs dans la Côte d'Ivoire 'post-conflit' : la guerre comme actrice de la recomposition de l'État

Sahar Aurore Saeidnia (EHESS – IRIS), Une république des martyrs ? Les bassidji-s au carrefour des multiples registres de légitimation de de la République islamique

Marie Saiget (Sciences Po Paris – CERI), Négocier la 'transition post-conflit' sur le terrain des interventions. Le cas des politiques du genre au Burundi

Marie-Esther Lacuisse (Aix-Marseille Université - CERIC), Réorganisation de la production agricole et reprise en main d'un territoire. L'action bricolée des Nations Unies dans la région meurtrie de San Martin au Pérou (1986-2010)

Jacobo Grajales (Université Lille 2 – CERAPS), La terre pour qui la travaille ? Allocation de la propriété et sortie de conflit en Colombie

Cécile Jouhanneau (Université Paul Valéry Montpellier - ART-Dev), La politique en aparté ? Les politiques de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire en Bosnie-Herzégovine

Discutant.e.s :

François Buton (CNRS-CEPEL)

Sandrine Lefranc (CNRS-ISP)

## Participants

BUTON François francois.buton@umontpellier.fr

GRAJALES Jacobo jacobograjaleslopez@univ-lille2.fr

JOUHANNEAU Cécile cecile.jouhanneau@univ-montp3.fr  
LACUISSE Marie-Esther marieesther.lacuisse@gmail.com  
LEFRANC Sandrine slefranc@u-paris10.fr  
POPINEAU Camille camille.popineau@gmail.com  
SAEIDNIA Sahar s.saeidnia@gmail.com  
SAIGET Marie saiget.marie@gmail.com

## ST 68

# Crime et guerre : sociologie historique d'un partage inachevé *War And Crime: Historical Sociology of an Unfinished Partition*

## Responsables scientifiques

**Dominique Linhardt** (CNRS – LIER-IMM) dominique.linhardt@ehess.fr

**Cédric Moreau de Bellaing** (École normale supérieure – LIER-IMM)  
cedric.moreau.de.bellaing@ens.fr

## Présentation

Le lundi 16 novembre 2015, François Hollande a débuté son discours devant le Congrès en affirmant : « La France est en guerre », en référence aux attentats commis à Paris et à Saint-Denis trois jours auparavant. Ces propos, martiaux, ont trouvé des équivalents dans la bouche du Premier ministre Manuel Valls, du grand prétendant à la primaire de droite Alain Juppé et de bien d'autres responsables politiques. Cette quasi-unanimité n'a néanmoins pas empêché que de nombreuses voix, d'intellectuels, d'universitaires, d'autres hommes politiques, soient venues contester cette sentence, faisant valoir la nécessité de lutter contre les actes terroristes avec les armes du droit pénal et non avec ceux que réclamerait effectivement une situation guerrière.

Cet exemple, qui appartient à l'actualité la plus récente, constitue l'indice d'une incertitude désormais récurrente quant à la catégorisation de certaines formes actuelles de violence, qui semble procéder d'une mise à mal de la division canonique entre la guerre et le crime qui s'était historiquement imposée depuis près de deux siècles. Or cette incertitude catégorielle constitue un défi pour les sciences sociales du politique, dès lors que le partage tendanciel, mais réel entre guerre et crime, fondant les critères de jugement et de compréhension des conflits qui ont eu cours depuis le XIXe siècle, a consubstantiellement accompagné l'émergence des formes des ordres politiques modernes.

Au cours du long XIXe siècle, une conception particulière de l'ordre juridico-politique s'est imposée, déterminant la façon dont les violences qui s'y manifestent sont envisagées. Cette conception est indexée à l'existence d'États souverains et à la distinction fondamentale entre la nature des rapports politiques internes aux sociétés qu'ils forment et celle des rapports externes que les États entretiennent avec les autres États. Il découle alors de ce cadre binaire que les violences ont tendu à être ramenées à deux types idéaux distincts. D'une part, les violences commises hors des frontières ont graduellement été requalifiées en violences de guerre, dirigé contre un ennemi considéré, par définition, dans son extériorité au collectif politique, relevant de logiques stratégiques et tactiques proprement militaires, exercées par des configurations institutionnelles spécifiques et devant se tenir au respect, cette fois, d'un droit de la guerre en cours d'élaboration et qui trouvera une formulation aboutie avec les conférences de La Haye en 1899 et en 1907 (Walzer, 1977). D'autre part, les violences commises à l'intérieur des États-nations ont été redéfinies comme étant criminelles, entendues comme des formes de déviance de certains membres de la société devant être remis sur le chemin de la citoyenneté par l'action simultanément coercitive et corrective menée par des institutions spécialisées, elles-mêmes en cours de formation et de différenciation d'avec les traditionnelles incarnations de la violence étatique, les forces armées (Deluermoz, 2012 ; Houte, 2010 ; Lignereux, 2008). Ces violences criminelles, qu'un nouveau savoir né à cette période, la criminologie, essaie de saisir en tant que violences faites au corps social, sont alors redevables de poursuites judiciaires organisées par un domaine particulier du droit, le droit pénal (Lenoël, Lascoumes et Poncela, 1989).

De la sorte, guerre et crime constituent deux catégories historiquement produites qui accompagnent l'affermissement des États-nations européens. En outre, cette démarcation entre l'intérieur et l'extérieur de l'État, entre la guerre comme rapport externe et le crime

comme rapport interne, entre l'ennemi agissant de l'extérieur et le criminel agissant de l'intérieur, a fondé une série de dichotomies dérivées qui renvoient à l'existence de deux genres de menaces de violence et à celle de formes de droit qui leur sont attachées : États et organisations criminelles, armées et polices, droit de la guerre et droit pénal, militaires et civils, sécurité et stratégie, front et frontière, etc.

Ce partage est tendanciel ; il n'est de ce point de vue ni achevé ni accepté de tous. De fait, de nombreux espaces se soustraient à cette homogénéisation : la colonisation (Blévis, 2013), le traitement réservé à la Commune (Tombs, 2016) ou la peine de mort (Sarat et Culbert, 2009) en sont des preuves éclatantes. Mais l'existence de ces espaces de friction, se trouvant en excès du partage entre guerre et paix, ne peut empêcher le constat d'un mouvement progressif, à l'échelle européenne, vers la spécification toujours plus précise et codifiée de ce qui relève de la paix et ce qui relève de la guerre. À l'inverse, ces configurations ont – très – progressivement été perçues comme problématiques, précisément parce qu'elles ont été graduellement comprises comme des poches d'exception se soustrayant au progrès civilisationnel (après avoir été justifiées au nom du même progrès).

Or un siècle plus tard, tout se passe comme si cette tendance partitive s'était inversée. Il existe aujourd'hui une bibliographie pléthorique portant sur les « nouveaux » conflits et qui constitue un indice de ce retournement (Kaldor, 2006 ; Krahnmann, 2005 ; Münkler, 2003 ; Snow, 1996 ; Garland, 2001 ; Gros 2005 ; Harcourt, 2007). Le diagnostic de la nouveauté que ces travaux posent est systématiquement formulé à propos de configurations violentes que les auteurs ne parviennent pas à décrire adéquatement avec les registres de la paix et de la guerre. Un autre pan de la littérature sur les conflits violents, notamment en anthropologie, est certes venu proposer un effort contraire d'intelligibilité de ces configurations, en les réinscrivant dans des processus sociaux et historiques dont elles ne seraient en réalité que de simples avatars parés d'atours inédits (Duffield, 2001 ; Reyna, 2009 ; Richards, 2004). Logiquement, ces travaux ont tendance à minimiser le degré d'aboutissement du partage entre guerre et paix afin de réinscrire les configurations actuelles dans des séries historiques qui les éclairent. Ils indiquent, en particulier, que la guerre n'a jamais été réellement expulsée des espaces réputés pacifiés. Mais aujourd'hui, la certitude que les conflits actuels sont nouveaux, parce que se soustrayant – au moins partiellement – à la codification binaire entre violences guerrières et violences criminelles s'est imposée comme problème public et scientifique.

Il apparaît dès lors crucial de disposer d'enquêtes empiriques qui documentent les multiples manières par lesquelles cette dissociation s'est opérée, tout autant que les résistances que ce partage tendanciel a rencontrées. Dans ce cadre, les propositions soumises à la ST pourront s'inscrire dans une triple perspective : 1°) les formes de la distinction entre violence criminelle et violence guerrière ; 2°) les manifestations de l'incomplétude de ce partage en dépit de l'existence de la norme ; 3°) la mise en cause de la norme. Plusieurs domaines seront particulièrement privilégiés : les lieux de formation du partage entre guerre et crime, d'abord : institutions policières, gendarmiques et judiciaires tributaires (tout autant que promotrices) de ce partage, transformations du droit, spécifiquement des dispositifs dérogatoires ou d'exception, émergence de nouveaux savoirs professionnels, rôle performatif d'une partie des sciences sociales en la matière. De la même manière, les lieux de friction mettant à l'épreuve ce partage binaire (en particulier les phénomènes de terrorisme, d'insurrections ou encore de contrôle des étrangers) qui sont, corrélativement, des lieux où se donnent à voir des formes de révision dans la forme que prend le clivage, constitueront un point d'intérêt central pour la section thématiques.

*On Monday 16th, 2015, before the special session of Congress, French President François Hollande claimed that the terrorist attacks that took place three days before in Paris were acts of war. In response, several legal scholars went forward to insist those acts be considered as crimes and their perpetrators be prosecuted under the law. This example, taken among many, illustrates the recurring uncertainty a growing number of actors meet when trying to categorize certain forms violence.*

*Along the XIXth century, a particular conception of the legal-political order took shape in European nation-states. It relied on the idea that the very existence of sovereign states depended upon the firm distinction between the domestic and the external realms. More specifically, it implied that forms of violence would be distinguished between violence of war – directed at an outside enemy, exercised by special institutions, according to the emerging laws of war – and civilian violence – committed by members of society and therefore subjected to simultaneously coercive and corrective actions by another set of specialized institutions, following the rules and procedures constituting a special domain of the law: criminal law. The result was that war and crime tended to form two clearly distinctive categories. And although this tendency was resisted in places, such as colonial possessions, this resistance was progressively perceived as problematic and gradually came under criticism as contradictory to the progress of civilization.*

*A century later, it looks as if this tendency toward partition has been reversed. The fact that, in the past twenty years, so many scientific books and articles have been investigating the new forms of conflict – systematically focusing on situations of violence which cannot be adequately described in the repertoires of war and peace – is in itself a sign of this possible shift. At the same time, others claimed that the same seemingly novel situations should be understood as varieties of long standing social and historical processes. But the tendency of contemporary conflicts to escape – at least partially – the binary division between violence of war and criminal violence nonetheless became a public and scientific issue.*

*We argue that it is crucial to investigate both the historical process of dissociation and its possible undoing in the contemporary period. The proposals for the panel may adopt and discuss three different angles: 1) the different forms of distinction between violence of war and criminal violence; 2) the non-fulfillment of this distinction in spite of the existence of the norm; and 3) the questioning and contesting of the norm. We will explore the different institutions both promoting and embodying the distinction, as well as the places and moments where and when the binary division is challenged and therefore reconfigured.*

## REFERENCES

- Blévis Laure, « La situation coloniale entre guerre et paix. Enjeux et conséquences d'une controverse de qualification », *Politix*, n° 104, 2013, p. 87-104.
- Deluermoz Quentin, 2012, *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Duffield Mark R., 2001, *Global Governance and the New Wars: The Merging of Development and Security*, London, Zed Books.
- Garland David, 2001, *The Culture of Control: Crime and Social Order in Contemporary Society*, Oxford, Oxford University Press.
- Gros Frédéric, 2005, *États de violence: essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard.
- Harcourt Bernard, 2007, *Against Prediction. Profiling, Policing and Punishing in an Actuarial Age*, Chicago, University of Chicago Press.
- Houte Arnaud-Dominique, 2010, *Métiers de gendarmes au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Kaldor Mary, 2006, *New and Old Wars*, 2nd ed., Cambridge, Malden (MA), Polity Press.
- Krahmann Elke ed., 2005, *New Threats and New Actors in International Security*, New York, Palgrave Macmillan.
- Lascombes Pierre, Poncela Pierrette et Lenoël Pierre, 1989, *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette.
- Lignereux Aurélien, 2008, *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Münkler Herfried, 2003, *Les guerres nouvelles*, traduit de l'allemand, Paris, Alvik.
- Reyna Stephen, « Taking Place: "New Wars versus Global Wars" », *Social Anthropology*, 17 (3), 2009, p. 291-317.
- Richards Paul, *No Peace, No War: Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Athens, Ohio U. Press, 2004.
- Sarat Austin et Culbert Jennifer Louise éd., 2009, *States of Violence: War, Capital Punishment, and Letting Die*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Snow Donald M., 1996, *Uncivil Wars: International Security and the New Internal Conflicts*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- Tombs Robert, *Paris, bivouac des révolutions : la Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2016.
- Walzer Michael, 1977, *Just and Unjust Wars: A Moral Argument with Historical illustrations*, New York, Basic books.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### **Axe 1 / Construction historique du partage entre crime et guerre et ses points de résistances**

Arnaud Dominique Houte (Université Paris-Sorbonne – CRHXIX), Cultures et pratiques militaires dans la gendarmerie du XIXe siècle

Thomas Hippler (IEP de Lyon – Triangle), Guerre nationale et guerres coloniales

### **Axe 2 / Brouillages du partage entre crime et guerre et efforts de clarification**

Jacobo Grajales (CNRS – CERAPS), Faire l'expérience simultanée de la paix et de la guerre en Colombie

Alexandre Rios-Bordes (IMM-LIER), L'émergence de la sécurité nationale aux Etats-Unis entre subversion des catégories de guerre et de crime et formulation d'un nouvel arrangement

Philippe Bonditti, Janis Grzybowski (UCL – ESPOL), Inside Out and Outside In. La distinction guerre/crime à l'épreuve des recompositions contemporaines de la modernité politique

## Participants

BONDITTI Philippe philippe.bonditti@gmail.com

GRAJALES Jacobo jacobograjaleslopez@univ-lille2.fr

GRZYBOWSKI Janis janis.grzybowski@univ-catholille.fr

HIPPLER Thomas thomas.hippler@gmail.com

HOUTE Arnaud Dominique arnaudhoute@aol.com

LINHARDT Dominique dominique.linhardt@ehess.fr

MOREAU DE BELLAING Cédric cedric.moreau.de.bellaing@ens.fr

RIOS-BORDES Alexandre ariosbordes@hotmail.com

## ST 69

# Les pratiques de politique étrangère et de la diplomatie : nouveaux enjeux

## *The Practices of Foreign Policy and Diplomacy: New Perspectives*

### Responsables scientifiques

**Christian Lequesne** (Sciences Po-CERI) christian.lequesne@sciencepo.fr

**Hugo Meijer** (IRSEM) hugo.meijer@sciencespo.fr

### Présentation

L'analyse de la politique étrangère (APE) et l'étude de la diplomatie (DS) connaissent un renouveau depuis les années 2000 au sein du champ des relations internationales. Un seul exemple institutionnel est la création d'une section "Diplomatic Studies" au sein de l'International Studies Association, principal forum scientifique mondial de la profession. Ce renouveau intervient après deux décennies où, d'une part, la théorie des relations internationales a privilégié les explications systémiques (équilibre des puissances, transitions hégémoniques, etc.) au détriment de l'élaboration des politiques étrangères; d'autre part, les approches transnationalistes ont contribué, dans une certaine mesure, à faire passer au second plan l'État comme acteur des relations internationales et à éclipser l'étude de son action extérieure, en la reléguant ainsi vers les think tanks et les revues de praticiens.

Le retour de l'APE et des DS est passé par un ressourcement disciplinaire qui a vu les spécialistes de politique étrangère se tourner vers la sociologie, l'anthropologie et la psychologie. La mobilisation de ces disciplines a permis de diversifier les approches théoriques et méthodologiques employées pour expliquer la fabrication des diplomaties et des politiques étrangères en s'arrêtant plus en détails sur les pratiques d'acteurs. Une nouvelle école s'est constituée autour de l'étude des pratiques de politique étrangère et travaille en réseau : Pouliot (McGill, Montréal), Neumann (LSE, Londres), Adler Nielsen (Université de Copenhague) Wieseman (CSU, Los Angeles), Lequesne (CERI, Paris).

L'évolution de revues Foreign Policy Analysis ou Cooperation and Conflict est de ce point de vue intéressante. On y trouve maintenant davantage de travaux qui s'intéressent à la pratique des diplomates et des « fabricants » de politique étrangère (Cornut et Pouliot, 2015), l'étude des profils psychologiques des chefs de l'État et des bureaucrates (Dyson 2006), l'étude des « cartes mentales » des décideurs en politique étrangère (Erforth, 2015), l'étude du rôle des discours et des cérémoniaux dans la diplomatie. Tous ces travaux s'appuient sur des méthodes d'investigation qualitative qui font appel au terrain et à l'ethnographie. Elles transforment le chercheur de relations internationales en chercheur de terrain et non plus simplement en théoricien abstrait travaillant à partir de son bureau, ce que Neumann appelle sarcastiquement "les armchair academics" (Neumann, 2002).

La "théorie des pratiques" (ou practice theory) appliquée à l'étude de la politique étrangère et de la diplomatie renvoie à de fortes interrogations sur les méthodes d'investigation, ce que la théorie des relations internationales était moins habituée à faire que d'autres branches de la science politique : entretien semi-directif, observation participante, recours aux corpus d'archives. L'interprétation subjective du chercheur (et donc sa position dans le processus de recherche) fait partie du travail de sciences sociales à l'encontre de certaines approches scientistes (en particulier quantitativistes) qui considèrent que la validation ou l'invalidation d'une hypothèse dépend avant tout du nombre de sources dont on dispose et de la capacité ou non à bien les corrélés (Adler Nielsen, 2012).

L'objectif de la section thématique est de réfléchir aux outils analytiques disponibles pour étudier la politique étrangère et la diplomatie à partir des pratiques qui incluent à la fois les arts de faire (au sens où l'entend le philosophe Michel de Certeau) et les discours sur ces arts de faire. Les difficultés que rencontrent l'APE et les DS recourent à bien des égards celles que connaissent l'analyse des politiques publiques et, plus généralement la sociologie du politique. Il s'agit donc d'évaluer et de comparer les schémas explicatifs et les outils analytiques disponibles pour l'étude des pratiques de politique étrangère et des diplomaties en identifiant les théories et méthodes relevant de la théorie des relations internationales, de la sociologie et de l'anthropologie politique (cérémoniaux, rôle des repas dans la médiation diplomatique).

Les réponses apportées sont à même de renouveler les travaux français sur la politique étrangère et la diplomatie qui sont peu nombreux en France sans être inexistantes. Il s'agit de faire dialoguer les sciences sociales françaises – qui ont toujours eu beaucoup à dire sur la sociologie empirique des pratiques d'acteurs – avec les nouveaux courants internationaux de l'APE et des DS, surtout anglophones.

Cette section thématique privilégiera des communications ayant à la fois un fort ancrage empirique et apportant une contribution à :

1. L'articulation de théories et méthodes relevant de la théorie des relations internationales, de la sociologie et/ou de de l'anthropologie, qui permettent d'enrichir l'analyse de la politique étrangère et de la diplomatie ;
2. L'analyse des pratiques des acteurs et des coalitions d'acteurs (étatiques et non-étatiques) qui contribuent à la fabrication de la politique étrangère ;
3. Le rapport entre la politique étrangère et les dimensions subjectives du politique (représentations, psychologie des acteurs, cartes mentales, etc.)

*Foreign Policy Analysis (FPA) and the study of diplomacy (DS) have experienced a revival in the field of international relations since the 2000s. One institutional example of this trend is the creation of the section "Diplomatic Studies" at the International Studies Association, the world's largest academic forum for international relations. This renewal comes after two decades in which, firstly, international relations theory has privileged systemic explanations (balance of power, hegemonic transitions, etc.) to the detriment of the study of foreign policymaking processes; secondly, transnationalist approaches have contributed, to some extent, to overshadowing the State as an actor in international politics and to eclipsing the analysis of its external behavior, thereby relegating the study of foreign policy to think tanks and practitioners' journals.*

*The renewal of FPA and DS has been enabled and nurtured by foreign policy experts turning to sociology, anthropology and psychology. The mobilization of these disciplines has diversified the range of theoretical and methodological approaches used to explain diplomatic and foreign policy formulation processes, through in-depth investigations into the practices of actors. A new "school" coalesced around the study of foreign policy practices: Pouliot (McGill, Montreal), Neumann (LSE, London), Adler Nielsen (University of Copenhagen) Wieseman (CSU, Los Angeles), Lequesne (CERI, Paris).*

*The evolution of journals such Foreign Policy Analysis and Cooperation and Conflict is telling. One can now find more work on diplomatic practices and on the foreign policy makers (Cornut and Pouliot, 2015), on the psychological profiles of state leaders and bureaucrats (Dyson 2006), on the study of "mental maps" of foreign policy makers (Erforth, 2015), the study of the role of speeches and ceremonies in diplomacy. All these works are based on qualitative investigation methods that use the fieldwork and ethnography. They transform the researcher of*

*international relations into a field researcher, rather than just an abstract theorist working from his office, what Neumann sarcastically calls "armchair academics" (Neumann, 2002).*

*The "theory of practice" (or practice theory) applied to the study of foreign policy and diplomacy raises important questions on the methods of investigation that international relations theory was less accustomed to tackle than other branches of political science: semi-structured interview, participant observation, use of archival corpus, etc.. The subjective interpretation of the researcher (and thus its position in the investigation process) is part of the work of social scientists, in contrast with some quantitativist approaches convinced that the validation or invalidation of an hypothesis depends primarily upon the number of available sources and the capacity or not correlate them (Adler Nielsen, 2012).*

*The aim of this panel is to reflect on the analytical tools available to study foreign policy and diplomacy, with a focus on practices – that include both the "arts of doing" (to paraphrase the philosopher Michel de Certeau) and the "discourse on the arts do". The challenges of FPA and DS overlap in many respects with those encountered in public policy analysis, and more generally in political sociology. It is therefore necessary to evaluate and compare the explanatory frameworks and analytical tools available for the study of foreign policy and diplomatic practices by identifying and drawing upon theories and methods derived from international relations theory, sociology and political anthropology.*

*This approach to the study of foreign policy analysis and diplomatic studies can contribute to renewing the few existing French works on foreign policy and diplomacy through a dialogue between the French social sciences – which have always had much to say on empirical sociology of the actors' practices – and the new international trends in the fields of FPA and DS.*

*This section welcomes papers with both strong empirics and making a contribution to:*

- 1. The articulation of theories and methods from international relations theory, sociology and/or anthropology, that enriches the analysis of foreign policy and diplomacy;*
- 2. The analysis of the practices of the (state and non-state) actors, and coalitions of actors, competing in the making of foreign policy;*
- 3. The relationship between foreign policy and the subjective dimensions of politics (representations, psychology, cognitive mapping, etc.)*

## **Session**

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## **Programme**

*Disponible prochainement.*

## ST 70

# Gouverner les risques dans les Etats fragiles

### *Risk Management in Fragile States*

#### Responsables scientifiques

**Clément Pin** (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité) pin.clement@orange.fr

**Thomas Ribémont** (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité / CEPPEL Université de Montpellier 1 / ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) thomasribemont@hotmail.com

#### Présentation

L'étude des risques est devenue un axe central de l'analyse de l'action publique s'appliquant tour à tour aux risques sanitaires (Buton, Pierru, 2012), environnementaux (Becerra, Peltier, 2009), industriels et technologiques ou encore sociaux. Qu'il s'agisse de tremblements de terre, de tsunamis, d'accidents nucléaires ou de crises sanitaires, la définition de tels événements comme risques permet de les saisir comme des objets de politiques publiques se déployant à différentes échelles d'action publique et déclenchant des politiques hautement différenciées caractérisées par la diversité des contextes institutionnels (Boudia, Demortain, 2014).

En outre, la construction des risques apparaît étroitement liée à des jeux d'acteurs multiples et variés et à la nature et l'intensité de leurs interactions (Gilbert, 2003). Ainsi, comme le souligne Gilles Chantraine et Jean-François Cauchie, « les modalités de construction sociale des risques dépendent de la diversité des outils mobilisés, des intérêts de chaque catégorie d'acteur à catégoriser un phénomène comme constituant un risque, et de la configuration des réseaux qui constitueront les lieux de la fabrique des risques » (Chantraine, Cauchie, 2006). La gestion des risques se prête donc à une approche en termes de gouvernance, concept qui, comme l'a mis en évidence Jean Leca, renvoie à l'« interaction d'une pluralité d'acteurs "gouvernants" qui ne sont pas tous étatiques ni même publics ».

Ces questions, pour avoir été largement abordées dans le cadre de sociétés industrialisées dont les structures étatiques se révèlent relativement stables dans le temps (Beck, 1999) semblent en revanche avoir été moins traitées concernant les Etats dits « fragiles ». À la différence du concept d'État faible (ou failli) qui désigne l'absence générale de structures étatiques, celui d'État fragile renvoie à des considérations plus concrètes et opérationnelles telles que les questions de performance rapportées à un secteur spécifique (Verlin, 2014). On propose ainsi de définir les États fragiles avec James D. Fearon comme des Etats dotés d'institutions faibles ou dysfonctionnelles ou caractérisés par une mauvaise gouvernance. Le terme peut également être utilisé, selon l'auteur, pour désigner « la possibilité ou l'actualité d'une violence politique » (Fearon, 2011).

Les travaux présentés dans cette section thématique auront vocation à comprendre comment, dans ce type d'État, se structurent les politiques de gestion des risques en comparant notamment les perceptions des risques à différentes échelles d'action (Borraz, 2008). Cette Section Thématique reposera sur deux séries de questionnements :

- Un premier axe de réflexion étudiera les configurations de la gouvernance des risques dans les États fragiles. Qui gouverne les risques ? Quels acteurs des politiques de risque peut-on identifier aux différentes échelles d'action publique et en fonction des temporalités considérées (préparation aux désastres, gestion de crise, reconstruction, réhabilitation) ? Comment ces acteurs se coordonnent-ils lors de certaines épreuves liées à la gestion de risques (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) ?

- Un second axe s'intéressera à la question des savoirs et des instruments mis en œuvre en matière de gestion des risques. Quels sont les instruments, les savoirs et pratiques de la gouvernance des risques (Lascoumes, Le Galès, 2005 ; Cabane et Revet, 2015) dans les Etats fragiles ? Comment ces savoirs et pratiques circulent-ils entre les acteurs ? Comment les instruments d'action publique participent-ils à la définition des relations entre les acteurs dans les Etats fragiles ?

*Risk studies have become a central pillar in the analysis of public policies, as applied to sanitary hazards (Buton, Pierru, 2012), environmental hazards (Becerra, Peltier, 2009), social, or yet again technological and industrial hazards. Whether earthquakes, tsunamis, nuclear accidents or sanitary crises, their characterization as a risk allows framing them as public policy objects, deployed at various stages of public action, triggering highly differentiated policies characterized by the diversity of institutional contexts (Boudia, Demortain, 2014).*

*Further, the construction of risks appears to be closely related to games involving multiple and varied stakeholders, and to the nature and intensity of their interactions (Gilbert, 2003). Thus, as Gilles Chantraine and Jean-François Cauchie emphasize, "the modalities of the social construction of risks depend upon the array of mobilized tools, the interests each category of stakeholder has in specifying a phenomenon as a risk, and upon the configuration of networks where the fabrication of risks are located" (Chantraine, Cauchie, 2006). Risk management therefore lends itself to an analysis through the prism of governance, a concept that, as evidenced by Jean Leca, refers to the "interaction of a plurality of "governing" stakeholders that may not be all of a statal or even of a public nature".*

*Such issues have largely been tackled within the framework of industrialized societies whose state structures have remained generally stable over time (Beck, 1999). It appears, however, that they have been less addressed within the framework of States characterized as "fragiles". In contrast to the concept of weak (or failed) State that refers to the general lack of state structures, that of "Fragile State" refers to more concrete and operational considerations, such as matters of performance within a specific sector (Verlin, 2014). Following James D. Fearon, we will define fragile States as States endowed with weak or dysfunctional institutions, or characterized by bad governance. According to the author, the term may also be used to designate the "possibility or actuality of political violence". (Fearin, 2011).*

*Material presented in this thematic section will aim to understand how risk management policies are structured in this type of State, notably through comparing how risk is perceived at different levels of action (Borraz, 2008). Two lines of questioning will structure this Thematic Section:*

- *A first line of questioning will examine the ways in which risk management may present itself in fragile States. Who manages risks? Which stakeholders involved with risk management policies may we associate with the different layers of public action, in relation with relevant timelines (disaster preparedness, crisis management, reconstruction, rehabilitation)? How do such stakeholders coordinate during arduous steps associated with risk management (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001)?*

- *A second line of questioning will focus on which body of knowledge and instruments risk management mobilize. What are the instruments, the body of knowledge and practice of risk management in fragile States (Lascoumes, Le Galès, 2005 ; Cabane et Revet, 2015) ? How do knowledge and practice flow among stakeholders? How do these tools contribute to shaping and defining interactions among stakeholders in fragile States?*

## **REFERENCES**

S. Becerra et A. Peltier (dir) (2009), Risque et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés, Paris, L'Harmattan.

U. Beck (2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, (1re éd. 1986), Paris, Aubier.

O. Borraz (2008), *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique ».

S. Boudia et D. Demortain (2014), « La production d'un instrument générique de gouvernement. Le « livre rouge » de l'analyse des risques », *Gouvernement et action publique*, n° 3, p. 33-53.

F. Buton et F. Pierru (2012), « Instituer la police des risques sanitaires. Mise en circulation de l'épidémiologie de terrain et agencification de l'État sanitaire », *Gouvernement et action publique*, n° 4, p. 67-90.

L. Cabane et S. Revet (2015), « La cause des catastrophes », *Politix*, n° 111, p. 47-67.

M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

G. Chantraine et J.-F. Cauchie (2006), « Risque(s) et gouvernementalité », *Socio-Logos*, <http://socio-logos.revues.org/document13.html>.

J. Dewey (2012), *The Public and Its Problems: An Essay in Political Inquiry*, Penn State University Press, Ed. Melvin L. Rogers.

J. D. Fearon (2011), « Fragilité des États, indicateurs de gouvernance et risque de guerre civile. State Fragility, Governance Indicators, and the Risk of Civil Conflict », *Revue d'économie du développement*, 4/2011, vol. 19, p. 153-186.

C. Gilbert (2003), « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 114, p. 55-72.

P. Lascoumes, P. Le Galès (dir.) (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

J. Leca (1996), « La Gouvernance », in d'Arcy F. et Rouban L., *De la Ve République à l'Europe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 329 et s.

O. Nay (2013), « Grand angle. La théorie des « États fragiles » : un nouveau développementalisme politique ? », *Gouvernement et action publique*, n° 1, p. 139-151.

Jan Verlin (2014), « Haïti : État failli, État à (re)construire », *Cahiers des Amériques latines*, 75, p. 25-40.

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Président de séance : Daniel Mouchard (Professeur des Universités – ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

Présentation scientifique de la ST par Clément Pin (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité) et Thomas Ribémont (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité / CEPEL Université de Montpellier 1 et à l'ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

Jan Woerlein (ISP – Université Paris Ouest Nanterre / Institut des Amériques), *Gouverner les aléas en Haïti – L'anticipation de l'inanticipable*

Clément Pin (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité) et Thomas Ribémont (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité / chercheur associé au CEPEL Université de Montpellier 1 et à l'ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), *Le risque sismique : impensé de la gestion de l'eau en Haïti ?*

Flore Guiffault (Groupe de sociologie pragmatique et réflexive - GSPR-EHESS), *Les technologies géospatiales comme instrument de gouvernance des risques*

Edouard Epiphane Yogo (Chercheur Associé au Centre de Recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS) - Université de Yaoundé II-SOA), *La politique de gestion du risque naturel dans un contexte de fragilité de l'Etat au Cameroun : une critique du système de protection civile à partir du terrain*

Conclusion générale de la ST par Daniel Mouchard (Professeur des Universités – ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

## Participants

GUIFFAULT Flore guiffaultf@gmail.com  
MOUCHARD Daniel daniel.mouchard@univ-paris3.fr  
PIN Clément pin.clement@orange.fr  
RIBEMONT Thomas thomasribemont@hotmail.com  
WOERLIN Jan janworlein@gmail.com  
YOGO Edouard Epiphane edouardyogo@yahoo.fr

## ST 71

# États infaillibles ? Fragmentation des institutions et institutionnalisation du chaos

## *Unfailing States ? Institutional Fragmentation and Institutionalization of Chaos*

### Responsables scientifiques

**Marie Vannetzel** (CNRS, CURAPP-ESS) marie.vannetzel@gmail.com

**Maai Youssef** (CESSP-Paris 1 Sorbonne) maai.youssef@gmail.com

### Présentation

L'expression d' « États infaillibles » est construite de façon quelque peu provocatrice pour donner à penser ces États qui, par certains aspects, pourraient volontiers être classifiés en situation alarmante ou critique dans les index internationaux de fragilité, mais qui, par d'autres aspects, offrent l'image de - et la croyance en - une étonnante stabilité, souvent résumée, à défaut de l'analyser, à l'existence d'un « État profond ». Comment certains États parviennent-ils à maintenir leur stabilité, leur emprise territoriale et leur capacité de régulation alors qu'ils sont pris dans des contextes de grande vulnérabilité (extrême pauvreté, haut degré de violence criminelle, faillite financière...) ? Comment analyser la conjonction de dynamiques de fragmentation institutionnelle et de reproduction de l'armature étatique ?

La gageure de cette section est d'initier des comparaisons permettant d'élaborer un cadre conceptuel à même de donner prise sur ces motifs contradictoires, sans toutefois reproduire, en creux, les impensés normatifs de « l'approche westphalienne de la sécurité et du développement » (Nay, 2013), ni retomber dans le débat éculé autour du binôme État fort/État faible (Migdal, 1988, 2001). Deux axes, l'un plaçant la focale sur les institutions étatiques, l'autre sur les espaces dits « laissés vacants par l'État », organiseront la comparaison.

#### **Axe 1: Fragmentation des institutions**

Le premier axe vise à tenir ensemble les deux formes, en apparence hétérogènes, de fragmentation institutionnelle composant l'ambivalence de l'État infaillible: d'un côté, la déliquescence des institutions (leurs difficultés à administrer, à délivrer les services de base à la population...); de l'autre, l'importance des « complexes de pouvoir » transversaux aux institutions officielles, consolidés sous la façade de ces dernières mais fondant, d'une certaine façon, leurs capacités régulatrices. Cet axe s'inscrit alors explicitement dans le cadre du programme d'investigation établi par Michel Camau et Gilles Massardier: il s'agira d'appréhender l'État par le biais de l'articulation composite entre des « régimes partiels de régulation », compris comme sites fragmentés de négociation et d'élaboration de la décision autour d'arrangements sectoriels et/ou locaux (Camau, Massardier, 2009). L'enjeu, à la fois empirique et théorique, sera de documenter, en partant d'une institution ou d'une politique publique, les relations entre « complexes de pouvoir », « régulateurs officiels de l'État », mais aussi « agences de standardisation ou d'ajustement » (organisations internationales, bilatérales...) (Eboko, 2015). Comment l'objectivation de ce « régime partiel de régulation » éclaire-t-elle les procédés de rétention de l'information, l'omniprésence des labyrinthes administratifs, ou l'intrusion des acteurs sécuritaires ou criminels ? Comment comprendre les logiques de fragmentation comme modes, paradoxaux peut-être, de régulation ?

#### **Axe 2: Institutionnalisation du chaos**

De l'étude de la fragmentation institutionnelle développée dans l'axe 1, ressort un élément concomitant aux situations que nous choisissons d'étudier : le « chaos ». La fragmentation

institutionnelle crée des brèches et des carences qu'investit une multitude d'acteurs, par intérêt, par nécessité, par contrainte. Articulations et « désarticulations » (Bataillon, 1993) entre ces composantes participent à un « chaos » qui, de prime abord, ressemble à « une force anonyme et incontrôlable qui s'affranchit des déterminations sociales » (Pécaut, 1996-1997).

Pourtant, l'hypothèse que nous faisons, dans le prolongement des travaux sur les « modes de gouvernement indirect » (Hibou, 2011), est que ce « chaos » constitue une forme d'organisation sociale de l'emprise étatique. C'est dans les interstices où l'État ne semble plus présent, que l'on peut tenter d'explorer et de scruter, empiriquement et loin d'une normativité surplombante, ce qui paraît constituer sa fragilité, son incapacité, mais qui relève de manières plurielles - consensuelles, négociées, conflictuelles, violentes etc. - de réguler. Comment l'État intervient-il, concrètement même si discrètement, dans la régulation de pratiques qui pourraient/devraient être l'objet de politiques publiques mais qui ne le sont pas officiellement ? Dans quelle mesure cette intervention est-elle véritablement « indirecte » ? Ces déficits étatiques sont-ils réellement des défaillances ? Quand des pans entiers d'une activité économique ou sociale fonctionnent de façon informelle, cela peut au contraire être analysé comme l'institutionnalisation d'un chaos, défini comme mode de régulation où l'informalité est partie intégrante d'une manière spécifique de gouverner (Elyachar, 2005 ; Sims, 2012). Il s'agira de spécifier ce que l'on appelle, faute de mieux, informalité, et de rendre compte, au plus près, des pratiques qui paraissent des solutions aléatoires et chaotiques palliant aux manquements de la législation ou de l'action étatique, mais qui sont en réalité articulées, investies, voire institutionnalisées, par les « complexes de pouvoir » ou les régulateurs officiels de l'État.

*The expression of "Unfailing States" is constructed in a provocative way. These States, somehow, could be classified as being in alarming or critical situation in international fragility indexes. But they also show a surprising stability that is commonly referred to the strength of a so-called "deep State". How can we explain the maintenance of the stability, territorial control and regulation capacities of some States in vulnerable contexts (extreme poverty, high levels of criminal violence, financial bankruptcy ...)? How to analyze the mix of institutional fragmentation and reproduction of the State structures? We intend to tackle these questions in this thematic section.*

*The challenge of this section is to initiate comparative basis for developing an operational framework of analysis. We hope to be able to explain seemingly contradictory realities, without reproducing the normative Westphalian approach, or fall back into the hackneyed debate around the binomial strong State / weak State (Migdal, 1988, 2001). The comparison is divided into two axes. One focuses on the State institutions while the other one analyses the spaces supposedly "left vacant by the State".*

### **1. Fragmentation of institutions**

*The first axis aims to hold together the two forms of institutional fragmentation that constitute the ambivalence of the unfailing State. The first one is the decline of institutions (such as the their lack of capacity to administer and to deliver basic services to the population); the second one is the importance of "power complexes" which are consolidated under the facade of official institutions but constitute their governmental capacities. This fits explicitly in the framework of the investigative program established by Michel Camau and Gilles Massardier: it aims to understand the State through the complex articulation between "partial regimes of regulation", understood as fragmented sites of negotiations and of decision-making within sectorial and/or local arrangements (Camau, Massardier, 2009). The challenge, both empirical and theoretical, will be to document, starting from an institution or a public policy, the relationship between "power complexes", "official regulators of the State", and "standardization or balancing agencies" (international organizations, bilateral arrangements...) (Eboko, 2015), which structures the "partial regime of regulation" in question. How does this analysis make sense of the opacity, the retention of information processes, the omnipresence of administrative mazes, or the intrusion of security or criminal actors? How can we understand the logic of fragmentation as paradoxical modes of regulation?*

## **2. Institutionalization of chaos**

*From the study of institutional fragmentation developed in the first axis, emerges a concomitant element related to the situations that we study: "chaos". Institutional fragmentation creates gaps and deficiencies that are used by a multitude of actors, by interest, by necessity or by constraint. Articulations and "disarticulations" (Bataillon, 1993) between these aspects are part of a chaotic situation. This "chaos", at first glance, looks like "an anonymous, uncontrollable force that overcomes the social determinations"(Pécaut, 1996-1997).*

*Yet, as an extension of the work on "indirect forms of government" (Hibou, 2011), our working hypothesis is that this chaos is a form of social organization related to the state apparatus. It is in the interstices where the State seems absent that we can try to explore and examine empirically - and far from an overhanging normativity - its fragility, its inability, but also the ways it regulates. How does the State intervene, concretely though discreetly, on practices which could/should be the subject of public policies but which are officially not? How far is this intervention truly "indirect"? And to which extent are these deficits of State unintentional breakdowns of the State? When whole sections of an economic or social activity work informally, it can be analyzed as an institutionalization of chaos, defined as a mode of control in which informality is part of a specific way of governing (Elyachar, 2005; Sims, 2012). We will intend to specify what is called, by lack of a better term, informality, and to closely analyze practices that seemed to be random and chaotic solutions at first sight. While these practices seem to overcome the shortcomings of legislation or public action, they may actually be articulated and invested, or even institutionalized, by the "power complexes", or by the official regulators of the State.*

## **REFERENCES**

- Bataillon, G., « L'action humanitaire des ONG françaises en Amérique Centrale : entre bureaucratie humanitariste et nouvelle vision de l'humanité », Cultures & Conflits, 1993.
- Camau, M., Massardier, G., Démocraties et autoritarismes - Fragmentation et hybridation des régimes, Karthala, 2009.
- Eboko, F., "Vers une matrice de l'action publique en Afrique ? Approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine", Questions de recherche, CERI, N°45, 2015.
- Elyachar, J., Markets of Dispossession: NGOs, Economic Development, and the State in Cairo, Duke University Press, 2005.
- Hibou, B., Anatomie de la domination, La Découverte, 2011.
- Migdal, J.S., Strong societies and Weak State. State-Society Relations and State Capabilities in the Third World, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- Migdal, J.S., State in Society, Studying how State and Society Transform and Constitute One Another, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- Nay, O., "Fragile and failed states: Critical perspectives on conceptual hybrids", International Review of Political Science, 0 (0), pp.1-16, 2013.
- Pécaut, D., « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », Cultures & Conflits, 24-25, 1996- 1997.
- Sims, D., Understanding Cairo, The Logic of a City Out of Control, The American University in Cairo Press, 2012.

## **Session**

Mercredi 12 juillet 2017 14h00-18h00

## **Programme**

Discutant-e-s : Myriam Catusse (CNRS, IREMAM-IFPO et Olivier Nay (Paris 1 Sorbonne, CESSP)

### **Axe 1 / Fragmentation des institutions**

Yohanan Benhaïm (CESSP-Paris 1 Sorbonne), La fin impossible de l'Etat profond ? Les reconfigurations du champ de l'expertise sur le Kurdistan d'Irak dans la Turquie de l'AKP

Raphaëlle Chevrillon-Guibert (IRD-PRODIG), État développeur VS État contesté ? Le contrôle et la distribution des ressources économiques au cœur de l'État soudanais

Pierre France (CESSP-Paris 1 Sorbonne), L'Or de Baal. L'Etat libanais et ses finances pendant la guerre civile

Giulia Romano (CERI-Sciences Po), Poursuivre des chemins de durabilité dans une ville chinoise ? L'Etat local chinois et l'institutionnalisation de l'incertitude : un aperçu à partir du cas de Yangzhou

## **Axe 2 / Institutionnalisation du chaos**

Maya Collombon (IEP Lyon, Triangle), Gouverner la Caraïbe. Le gouvernement sandiniste et la côte atlantique du Nicaragua

Laurent Gayer (CNRS, CERI-Sciences Po), Les lois du désordre. Le capitalisme « sauvage » de Karachi en procès

Julian Quintero (Sophiapol-Paris X Nanterre), L'ordre dans le chaos : Négociations pour l'institutionnalisation de l'ordre social dans une zone de conflit armé en Colombie

## **Participants**

BENHAÏM Yohanan yohanan.benhaim@live.fr

CATUSSE Myriam mcatusse@hotmail.com

COLLOMOBON Maya maya.collombon@sciencespo-lyon.fr

CHEVRILLON-GUIBERT Raphaëlle raphaelleguibert@gmail.com

FRANCE Pierre pierre.france@zoho.com

GAYER Laurent laurent.gayer@gmail.com

NAY Olivier o.nay@free.fr

QUINTERO Julian fefo107@gmail.com

ROMANO Giulia giuliaclara.romano@hotmail.it

VANNETZEL Marie marie.vannetzel@gmail.com

YOUSSEF Maï maï.youssef@gmail.com

## ST 72

# L'environnement en Relations Internationales : pour une sociologie historique

## *The Environment in International Relations: for a Historical Sociology*

### Responsables scientifiques

**Jon Marco Church** (EA 2076 HABITER, Université de Reims) jon-marco.church@univ-reims.fr

**Kari De Pryck** (UMR 7050 CERI Sciences Po Paris et SPERI/GSI Université de Genève) kari.depryck@sciencespo.fr

### Présentation

Depuis plusieurs années, les études sur l'environnement comme domaine des Relations Internationales s'intéressent beaucoup aux régimes internationaux, à savoir les « principes, normes, règles et procédures décisionnelles implicites ou explicites autour desquels il y a une convergence des attentes des acteurs dans un secteur donné » (Krasner 1983, 2 ; Haas et al. 1993). En fait, on observe notamment depuis les années 70, outre les grandes kermesses onusiennes telles que les conférences environnementales de Stockholm et de Rio, une prolifération d'accords bilatéraux et multilatéraux à tous les niveaux, de l'échelle régionale à la planète. On peut citer les exemples de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), mais leur nombre s'élèverait à plus d'un millier d'accords (Mitchell 2014).

Chaque accord constitue un régime international à part entière. Ces régimes ont longtemps été pensés à la fois comme des institutions et comme des instruments de politique publique au niveau international, à savoir comme moyens pour les états et les autres parties prenantes de mieux gérer collectivement des problèmes perçus comme communs aux parties. Normalement, chaque régime est d'abord étudié de façon individuelle, d'abord par rapport à son origine (Finnemore et Sikkink 1998) et ensuite en termes d'efficacité, c'est-à-dire sa capacité à atteindre ses propres objectifs. Malgré les bons résultats de certains régimes, notamment pour ce qui concerne l'ozone ou la Mer Baltique, des doutes commencent à planer sur leur efficacité générale, au point que certains auteurs observent même une certaine fatigue (Conca et Dabelko 2010).

La constitution de grandes bases de données représente jusqu'à présent l'approche dominante pour évaluer l'efficacité des régimes internationaux sur l'environnement dans leur ensemble. Cela a permis d'identifier certains éléments des régimes qui seraient porteurs d'une plus grande efficacité, à l'instar « de la distribution du pouvoir, du rôle des pays leaders et retardataires, des effets des règles pour la prise de décision, de la profondeur et de la densité des normes du régime et du niveau de connaissance du problème » (Breitmeier et al. 2011, nous traduisons). De même, les modalités de la relation entre science et politique au sein de ces régimes sont perçues comme essentielles pour évaluer leur efficacité (Mitchell et al. 2006). Ces analyses reposent ainsi essentiellement sur des analyses différentielles entre un grand nombre de régimes, qui ont le mérite de faire émerger des récurrences par rapport à l'efficacité des cas observés.

Or, ces approches ne permettent pas à elles seules d'aborder de manière critique les régimes internationaux sur l'environnement et peuvent, au mieux, identifier quelques éléments prometteurs de ces régimes. Comment expliquer la fatigue qui peut être observée ? Un facteur décisif qui semble émerger à est la forte dépendance au sentier (David 1985) définie comme « processus sociaux qui engendrent des retours sur l'investissement croissants » (Pierson 2000, 252, nous traduisons) qui caractérise ce domaine des Relations Internationales.

Loin de l'image d'adaptabilité et d'innovation qui est souvent donnée par les acteurs (Church 2014 ; Koonz et al. 2015), les régimes internationaux sur l'environnement ont tendance à suivre

le même tracé : ainsi, plusieurs conventions sont établies sur le même modèle (Convention de Vienne sur l'ozone et Convention sur la biodiversité) et plusieurs initiatives se répètent au fil des décennies (Réseau émeraude et Natura2000). Nous pouvons également citer les tentatives de reproduction du dialogue entre experts et décideurs sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans d'autres domaines telle la biodiversité avec la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Les décisions de répliquer le succès du Global Environmental Facility (GEF) avec le Green Climate Fund (GCF) dans le domaine de la finance ou de transformer les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) en Objectifs de développement durable (ODD), vont dans le même sens. Pour autant, ces initiatives tendent à s'autonomiser de leurs créateurs (Barnett et Finnemore 2004). Dans cette perspective, nous pouvons citer les travaux sur la sécurisation de l'environnement au sein du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) (Maertens 2014) ou le besoin de se distancer du modèle du GIEC, qui est omniprésent dans les discussions autour de l'évolution de l'IPBES (Brooks et al. 2014).

Pour prendre aussi en compte la dépendance au sentier et le changement dans ce domaine des Relations Internationales, nous proposons d'adopter l'approche de la sociologie historique (Déloye 2007 ; Mahoney 2000), ce qui permettra d'identifier les répétitions de configurations d'acteurs et d'éléments contextuels qui conduisent à la reproduction des régimes ou non, alors même que les objets de ces derniers sont assez différents. Dans cette section, nous nous interrogerons donc sur les aspects du passé qui influencent le présent. En partant de l'évolution de ces institutions, il s'agira d'étudier les régimes internationaux sur l'environnement pour montrer à quel point non seulement leur efficacité, mais aussi leur processus d'institutionnalisation, est influencé par la reproduction de schémas préexistants et par certaines configurations d'acteurs. Pour autant, les régimes et les institutions qui les composent ne sont pas des objets monolithiques et une sociologie historique de l'environnement en Relations Internationales de se doit de mettre en lumière les continuités mais également les changements dans les dynamiques organisationnelles, qui peuvent se cacher derrière certaines continuités (Deloye 2007 ; Nay 2011 ; Nay et Petiteville 2011).

Même si un grand nombre de ceux qui s'intéressent à l'environnement et aux Relations Internationales se sont occupés à un moment donné de reconstruire l'évolution historique des processus qu'ils étudient, cela a porté jusqu'à maintenant soit sur une question spécifique, tel que le climat (Aykut et Dahan 2015) ou la montagne (Balsiger et al. à paraître), soit sur une organisation particulière, à l'instar du PNUE (Ivanova 2012). De plus, ces auteurs n'adoptent pas d'approche spécifique et se contentent de récolter le maximum d'informations sur un processus d'après les sources écrites et orales à leur disposition et de les organiser sur la base d'un lien de causalité présumée et de leur impact.

Cette Section thématique examinera donc l'histoire des régimes internationaux sur l'environnement avec une perspective critique et comparative. Afin d'explorer ces pistes de recherche, les propositions de communications sont invitées à s'inscrire dans un ou plusieurs des trois axes (voir le texte de l'appel à communications). Ces axes sont pensés pour engendrer une réflexion théorique, méthodologique et empirique.

*The historical sociology of the environment as a domain of International Relations still needs to be written, despite some promising recent publications (Ivanova 2012; Aykut and Dahan 2015). In fact, most research on international environmental regimes mainly focuses on their emergence and their effectiveness to solve environmental problems (Haas et al. 1993 ; Young et al. 2010 ; Breitmeier et al. 2011).*

*What the current state of the art does not allow is to appraise international environmental regimes in a critical manner. At best, it can identify some emerging properties of these regimes. How to explain the fatigue that can be observed (Conca and Dabelko 2010)? We suggest that a key element that seems to emerge is the strong path dependence (David 1985; Pierson 2000). More than four decades have shown a tendency to repeat and reproduce existing processes and practices at all levels.*

*In order to give just a few examples, many conventions were established following the same model, such as the UNFCCC and the CBD, which were created based on the model of the 1985 Vienna Convention for the protection of the ozone layer. At the same time, one can observe a proliferation of boundary organizations bringing together science and politics following the model of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). The best known example is the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).*

*This forces us to question the influence of past actions and configurations, identified through archival research, analysis of long series of decisions or collection of oral history. At the same time, environmental regimes are not monoliths. An historical sociology of the environment in International Relations is expected to bring forward not only continuity, but also change in the organizational dynamics that may hide behind continuity (Deloye 2007; Nay 2011; Nay and Petiteville 2011).*

*To consider also path dependence and change in this domain of International Relations, we propose to adopt a historical sociology approach (Déloye 2007; Mahoney 2000) to identify recurring and changing patterns of actors and of contextual elements that lead to the reproduction or non-reproduction of regimes, even if their objective can be quite different. This should at the same time nuance and enrich reflections on the effectiveness of these regimes.*

## REFERENCES

- AYKUT, Stefan C. et Amy Dahan (2014), *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BALSIGER, Jörg, Bernard Debarbieux, Jon Marco Church, et al., « Twenty years of regional governance in mountain areas: key lessons and challenges », *Mountain Research and Development*, à paraître.
- BARNETT, Michael et Martha Finnemore (2004), *Rules for the world: international organizations in global politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- BREITMEIER, Helmut, Arild Underdal et Oran R. Young (2011), « The effectiveness of international environmental regimes: comparing and contrasting findings from quantitative research », *International Studies Review*, vol. 13, n. 4, p. 579-605.
- BROOKS, Thomas, John Lamoreux et Jorge Soberón (2014), « IPBES ≠ IPCC », *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 29, n. 10, p. 543-545.
- CHURCH, Jon Marco (2014), « Quelle innovation institutionnelle pour la gouvernance de la durabilité ? », dans *Les promesses de l'innovation durable*, dir. par Jean-Yves Grosclaude, Rajendra Pachauri et Laurence Tubiana, Paris, Presses de Sciences Po, p. 277-286.
- COMPAGNON, Daniel (2013), « L'environnement dans les relations internationales », dans *Traité de relations internationales*, dir. par Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Presses de Sciences Po, p. 1019-1052.
- CONCA, Ken et Geoffrey Dabelko (2010), *Green planet blues: four decades of global environmental politics*, 4e éd., Boulder, CO, Westview Press.
- DAVID, Paul (1985), « Clio and the economics of QWERTY », *American economic review*, vol. 75, n. 2, p. 332-337.
- DELOYE, Yves (2007), *Sociologie historique du politique*, 3e éd., Paris, Ed. La Découverte.
- FINNEMORE, Martha et Kathryn Sikkink (1998), « International norm dynamics and political change », *International Organization*, vol. 52, n. 4, p. 887-917.
- GEMENNE, François, éd. (2015), *L'enjeu mondial : l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GILPIN, Robert (1981), *War and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- IVANOVA, Maria (2012), « Institutional design and UNEP reform: historical insights on form, function and financing », *International Affairs*, vol. 88, n. 3, p. 565-584.
- HAAS, Peter M., Robert O. Keohane et Marc A. Levy, éd. (1993), *Institutions for the earth: sources of effective international environmental protection*, Cambridge, MA, MIT Press.
- KRASNER, Stephen D., éd. (1983), *International regimes*, Ithaca, Cornell.
- LATOUR, Bruno (2015), *Face a Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- LE PRESTRE, Philippe (2005), *Protection de l'environnement et relations internationales : les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris, Armand Colin.
- MAERTENS, Lucile (2014), *Entre sécurisation de l'environnement et environnementalisation de la sécurité : le défi de la sécurité environnementale à l'ONU*, Ceriscope Environnement, [en ligne], URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part4/entre-securisation-de-l-environnement-et-environmentalisation-de-la-securite>
- MAHONEY, James (2000), « Path dependence in historical sociology », *Theory and society*, vol. 29, n. 4, p. 507-548.
- MITCHELL, Ronald (2014), *International environmental agreements database project (version 2014.3)*, en ligne, consulté le 03/05/2016, <http://iea.uoregon.edu/>
- MITCHELL, Ronald, William Clark, David Cash, et Nancy Dickson (2006), *Global environmental assessments: information and influence*, Cambridge, MIT Press.

MORIN, Jean-Frédéric et Amandine Orsini (2015), *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.

NAY, Olivier (2011). « What drives reforms in international organizations? External pressure and bureaucratic entrepreneurs in the UN response to AIDS », *Governance: an international journal of policy, administration, and institutions*, vol. 24, n. 4, p. 689-712.

NAY, Olivier et Franck Petiteville (2011), « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 4, n. 53, p. 9-20.

MORIN, Jean-Frédéric et Amandine Orsini (2015), *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.

PIERSON, Paul (2000), « Increasing returns, path dependence, and the study of politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n. 2, p. 251-267.

STEVIS, Dimitris (2014), « The trajectory of international environmental politics » dans *Advances in International Environmental Politics*, dir. par Michele Betsill, Kathryn Hochstetler et Dimitris Stevis, 2e éd., New York, Palgrave Macmillan, p. 13-44.

YOUNG, Oran R. (2010), *Institutional dynamics: emergent patterns in international environmental governance*, Cambridge, MA, MIT Press.

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

Présidents : Yves Déloye (Sciences Po Bordeaux, France) et Daniel Compagnon (Sciences Po Bordeaux, France)

Sophie Nemoz (Université de Bourgogne Besançon, France), Environnement et habitat : des Relations Internationales revisitées par la sociologie historique comparative  
Discutant : Leonardo Orlando (Sciences Po Paris, France)

Natália Frozel Barros (Université de Paris 1, France), Quand les régimes environnementaux entrent dans le régime international des océans : réglementer la biodiversité marine à l'AG de l'ONU  
Discutante : Camille Mazé (CNRS Brest, France)

Raisa Mulatinho Simoes (Université de Paris 1, France), Entre instruments de marché et configurations Nord/Sud : quelle sociologie historique pour le régime international de la diversité biologique depuis 1992 ?  
Discutante : Alice Baillat (Sciences Po Paris, France)

Radoslav Dimitrov (Western University, Canada), Persuasion and global environmental governance: inside climate diplomacy  
Discutant : Daniel Compagnon (Sciences Po Bordeaux, France)

Christophe Cassen (CIRED, France), Jean Charles Hourcade (CIRED, France)  
The emergence of new types of policy instruments in the international climate regime: toward the end of some path dependencies?  
Discutant : Jon Marco Church (Université de Reims, France)

Piero Morsetto (VU University Amsterdam, Pays-Bas), Governing by targets: reductio ad unum and evolution of the two-degree climate target  
Discutante : Kari De Pryck (Sciences Po Paris, France)

## Participants

BAILLAT Alice [alice.baillat@sciencespo.fr](mailto:alice.baillat@sciencespo.fr)

CASSEN Christophe [cassen@centre-cired.fr](mailto:cassen@centre-cired.fr)  
CHURCH Jon Marco [jon-marco.church@univ-reims.fr](mailto:jon-marco.church@univ-reims.fr)  
COMPAGNON Daniel [d.compagnon@sciencespobordeaux.fr](mailto:d.compagnon@sciencespobordeaux.fr)  
DE PRYCK Kari [kari.depryck@sciencespo.fr](mailto:kari.depryck@sciencespo.fr)  
DELOYE Yves [y.deloye@sciencespobordeaux.fr](mailto:y.deloye@sciencespobordeaux.fr)  
DIMITROV Radoslav [radoslav.dimitrov@uwo.ca](mailto:radoslav.dimitrov@uwo.ca)  
FROZEL BARROS Natália [natalia.frozel-barros@univ-paris1.fr](mailto:natalia.frozel-barros@univ-paris1.fr)  
HOURCADE Jean Charles [hourcade@centre-cired.fr](mailto:hourcade@centre-cired.fr)  
MAZE Camille [camille.maze@univ-brest.fr](mailto:camille.maze@univ-brest.fr)  
MORSELETTO Piero [piero.morseletto@vu.nl](mailto:piero.morseletto@vu.nl)  
NEMOZ Sophie [sophie.nemoz@univ-fcomte.fr](mailto:sophie.nemoz@univ-fcomte.fr)  
ORLANDO Leonardo [leonardo.orlando@sciencespo.fr](mailto:leonardo.orlando@sciencespo.fr)  
SIMOES Raisa [simoes.raisa@gmail.com](mailto:simoes.raisa@gmail.com)

## ST 73

# Fonctionnalisation et (dé)politisation de l'Assemblée générale des Nations Unies : contributions à une sociologie des institutions internationales

## *The Functionalization and (De)politicization of the United Nations General Assembly (UNGA): Contributions to a Sociological Analysis of International Institutions*

### Responsables scientifiques

**Delphine Placidi-Frot** (Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, Université Paris-Saclay / Institut d'Etudes de Droit Public) [delphine.placidi-frot@u-psud.fr](mailto:delphine.placidi-frot@u-psud.fr)

**Simon Tordjman** (Institut d'Etudes Politiques de Toulouse/Laboratoire des Sciences Sociales du Politiques) [simon.tordjman@sciencespo-toulouse.fr](mailto:simon.tordjman@sciencespo-toulouse.fr)

### Présentation

Pour l'observateur extérieur, l'Assemblée générale suscite assez invariablement une impression de vertige. Si elle ne saurait être réduite à une simple extension des Etats qui la compose, elle ne bénéficie dans le même temps que d'une autonomie relative (Reinalda & Verbeek, 1998) qui repose –en partie- sur le caractère fragmenté de son espace institutionnel. Des fonds et programmes aux Commissions et Comité permanents, l'Assemblée générale se caractérise par une forte hétérogénéité des règles, des logiques d'action et de compétition internes. Elle rappelle alors le double mouvement d'enchâssement et de cloisonnement institutionnel (Nay & Petiteville, 2011) qui contribue à faire de l'Assemblée générale une institution à la fois ouverte sur l'extérieur et marquée, en interne, par de multiples tensions entre principes généraux et routines organisationnelles, mouvements de solidarité et logiques d'affrontement.

La plasticité de l'Assemblée générale, à la fois incontournable et contestée (Pellet, 2004), unifiée (par l'usage accru du consensus) et tiraillée par les divisions inter- (voire intra-) étatiques, moquée pour la monotonie répétitive de ses discours protocolaires mais méconnue quant à ses innovations institutionnelles et thématiques, explique en partie sa résistance à l'analyse et les manques de la littérature consacrée à cette institution. Tandis qu'elle concentrait un certain nombre d'oppositions théoriques voire d'affrontements normatifs dans les années 1960, l'AGNU ne trouve, depuis les années 1970, qu'une place marginale dans les travaux francophones – et notamment français – de science politique et de relations internationales. La production anglophone propose des travaux certes plus nombreux mais le plus souvent réduits à l'illustration ou à l'expérimentation de théories plus générales sur les dynamiques de vote et la robustesse des affiliations multiples (groupes régionaux, G77, etc.) des membres de l'Organisation.

Alors que l'on vient de célébrer les 70 ans de l'ONU, l'alternative entre une conception du multilatéralisme aveugle aux mutations de son instance autrefois emblématique ou la réduction de l'AGNU à un corps électoral supranational ne tient plus. A la suite de quelques travaux récents qui esquissent un renouvellement de l'analyse de l'AGNU (Beauguitte, 2010), il s'agira de contribuer à l'intelligibilité de l'AGNU suivant deux axes problématiques : celui de sa fonctionnalisation et de sa (dé)/(re)politisation.

### La fonctionnalisation de l'Assemblée générale

En s'inspirant de la perspective de réflexion proposée par Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (Lacroix, Lagroye, 1992), ce premier axe, articulé autour de la notion de « fonctionnalisation », aura pour objet de penser l'évolution du sens légitime attribué à l'Assemblée générale. Si « la fonctionnalisation de l'institution peut être vue comme l'ensemble des processus qui tendent à

privilégier un usage de l'institution et conférer un sens collectif à cet usage » (Lagroye, François, Sawicki, 2006 : 152), cette perspective invitera à s'intéresser à la légitimation des activités de l'institution en partant des acteurs eux-mêmes plutôt qu'à partir de supposées fonctions de l'AG qui seraient déjà et/ou toujours là. Pour paraphraser Elias (in « Qu'est-ce que la sociologie ? », p. 151-152), analyser la fonctionnalisation de l'AG supposera donc de penser son utilité collective (ou sa « fonction impersonnelle ») et/par les usages multiples qui peuvent en être faits. Faire valoir une lecture de l'Assemblée générale comme l'institution en charge du développement, des droits humains ou de « l'humanitaire », c'est attribuer un sens principal aux activités qui s'y déroulent, simplifier ce qui s'y passe et partant faire valoir une « exigence fonctionnelle » de l'AGNU, du système onusien, voire de la gouvernance mondiale. Mais c'est également réduire les conflits et les oppositions qui ont pu se déployer tout au long du processus ayant pu conduire à cette issue.

### **(Dé)politisation(s) de l'AG**

En tant qu'ensemble structuré offrant un cadre aux interactions (Devin, 2016 : 17), l'AG contribue à la stabilisation des rôles, des conduites et des prescriptions normatives qui s'appliquent en son sein. Mais si ces contraintes s'imposent, elles peuvent dans le même temps constituer autant d'opportunités et de ressources à l'émancipation et à la (re)politisation (Müller, 2012). Se dessine alors une situation mixte dans laquelle la maîtrise des codes de l'institution devient une condition d'intégration en même temps qu'une possibilité d'ouverture à de nouveaux (en)jeux politiques. Se démarquant de toute ambition typologique, le deuxième axe problématique consistera à penser l'AG à partir de mouvements distincts mais bien souvent simultanés de politisation et de dépolitisation qu'elle permet et qui la marquent. Les contributions présentées et discutées dans cette seconde partie ne se limiteront donc pas à appréhender l'AG en tant que structure formelle mais s'efforceront également de penser cette instance comme espace de hiérarchies et de confrontations (Pouliot, 2016), adossées à des représentations souvent divergentes, des « trajectoires en quête de pouvoir » (Abélès, 2011 : 20) et des usages jamais stabilisés de codes et de routines institutionnels.

*More than 50 years after its establishment, the UN General Assembly (UNGA) appears as both a central and challenged international institution. Marked by an increased use of consensus, it remains torn by inter-(or intra-) states divisions and a longstanding overshadowing by the Security Council. Despite its significant institutional and thematic innovations since the 1990s, this essential part of the UN system is largely overlooked by recent international studies literature. While it triggered theoretical oppositions and normative clashes in the 1960s and 1970s, IR scholars have since tended to reduce the UNGA to a test case for broader theories on voting behavior and/or group politics. This thematic section seeks to apply a sociological perspective on the institution by emphasizing two intertwined phenomena: the functionalization of the UNGA (i.e. how legitimate meanings are ascribed to the UNGA) and its (de)politicization (i.e. how the UNGA can be seen as a space where hierarchies and confrontations take shape). For that purpose, the participants will mix a broad socio-historical approach with carefully selected case studies in order to contrast with the predominant quantitative and/or monographic literature on the UNGA.*

### **REFERENCES**

- Abélès (Marc) (dir.), Des anthropologues à l'OMC : scènes de la gouvernance mondiale, Paris, CNRS Éditions, 2011.
- Aït-Aoudia (Myriam), Bennani-Chraïbi (Mounia), Contamin (Jean-Gabriel), « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », Critique internationale, n° 50, 2011, p. 9-20.
- Beauguitte (Laurent), « L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies de 1985 à nos jours », Espace géographique, 39 (3), 2010, p. 276-282.
- Devin (Guillaume), Les organisations internationales, Paris, Armand Colin, 2016 (2e ed.).
- Elias (Norbert), Qu'est-ce que la sociologie ?, Paris-La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube [1ère éd. 1970].
- Kott (Sandrine), « Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique », Critique internationale, n°52, 2011, p. 9-16.

Lacroix (Bernard), Lagroye (Jacques) (dir.), *Le président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.  
Lagroye (Jacques), « Les processus de politisation », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.  
Lagroye (Jacques), Francois (Bastien), Sawicki (Frédéric), *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006.  
Müller (Birgit), « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, n°54, 2012, p. 9-18.  
Nay (Olivier), Petiteville (Franck), « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales. », *Critique internationale*, 4/2011 (n° 53), p. 9-20.  
Pellet (Alain), « Inutile Assemblée générale? », *Pouvoirs*, n° 109, 2004, p. 43-60.  
Pouliot (Vincent), *International Pecking Orders. The Politics and Practice of Multilateral Diplomacy*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2016.  
Reinalda (Bob), Verbeek (Bertjan) (eds), *Autonomous Policy Making by International Organizations*, Londres, Routledge, 1998.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

Ibrahim Abdelbasset (Université Paris-Sud / IEDP),  
Du rôle de l'Assemblée générale des Nations Unies en matière d'assistance électorale

Mélanie Albaret (Université d'Auvergne / Centre Michel de l'Hospital), L'AGNU comme arène de contestation

Emilie Dairon (Sciences Po Lyon / TRIANGLE), Ressources humaines et compétence universelle : "L'AGNU et le personnel onusien

Quentin Deforge (Université Paris Dauphine – IRISSO) et Benjamin Lemoine (Université Paris Dauphine – IRISSO), L'AGNU aux prises avec les acteurs 'légitimes' du système financier international. Lutttes autour de l'organisation des restructurations de dettes souveraines

Guillaume Devin (Sciences Po / CERI), Benoît Martin (Sciences Po / CERI) et Marie Saiget (Sciences Po / CERI), De quoi parle l'AGNU ?

Verónica González-González (Système national des chercheurs mexicain / Conseil national de science et technologie, SNI / CONACYT), Le rôle de l'AGNU dans le positionnement politique des peuples autochtones : entre politisation et dysfonctionnements bureaucratiques

Mathilde Leloup (Sciences Po / CERI) & Frédéric Ramel (Sciences Po / CERI), L'intégration transversale de la culture dans l'Agenda du Développement

Natália Frozel-Barros (Université Paris I / CRPS-CESSP), Politiser le droit international à l'AGNU : une importation du principe juridique de 'patrimoine commun de l'humanité' dans la Convention internationale sur le droit de la mer

## Participants

ABDELBASSET Ibrahim ib\_abdelbasset@yahoo.fr  
ALBARET Mélanie melaniealbaret@gmail.com  
DAIRON Emilie emilie.dairon@sciencespo-lyon.fr  
DEFORGE Quentin quentin.deforge@gmail.com  
DEVIN Guillaume guillaume.devin@sciencespo.fr

FROZEL-BARROS Natália nfrozelb@hotmail.com  
GONZALES-GONZALES Verónica veroglezglez@hotmail.com  
LELOUP Mathilde mathilde.leloup@sciencespo.fr  
LEMOINE Benjamin benjamin.lemoine@dauphine.fr  
MARTIN Benoît benoit.martin@sciencespo.fr  
PLACIDI-FROT Delphine delphine.placidi-frot@u-psud.fr  
RAMEL Frédéric frederic.ramel@sciencespo.fr  
SAIGET Marie marie.saiget@sciencespo.fr  
TORDJMAN Simon simon.tordjman@sciencespo-toulouse.fr

## ST 74

# Le séminaire : un nouvel objet pour l'histoire des idées politiques *The Seminar: A New Topic for the History of Political Ideas*

## Responsables scientifiques

**Sébastien Caré** (Université Rennes 1/IDPSP) sebacare@gmail.com

**Gwendal Châton** (Université d'Angers/CJB) gwendal.chaton@free.fr

## Présentation

En France, l'histoire des idées a longtemps été une branche de la science politique guère soucieuse de s'interroger sur ses méthodes. En s'inspirant des innovations proposées à l'étranger, elle a récemment consenti un effort de réflexion salutaire sur ses approches et ses objets. Un consensus s'est ainsi rapidement formé autour d'un nouveau regard n'envisageant plus les idées politiques comme flottant dans l'éther de l'abstraction, mais imposant au contraire de les réinscrire dans leur contexte d'énonciation. Si cette perspective semble dorénavant largement partagée, sa mise en œuvre apparaît cependant souvent malaisée et peu probante. Il existe pourtant un espace curieusement négligé qui permet d'associer de manière féconde les analyses interne et externe : il s'agit du séminaire, un lieu où texte et contexte sont plus qu'ailleurs imbriqués.

Correspondant initialement au lieu de formation du personnel ecclésiastique, le séminaire désigne à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le monde germanique, une pratique académique spécifique qui se distingue de la leçon. Il s'exporte ensuite dans le système anglo-saxon avant de devenir l'un des traits caractéristiques de l'Université américaine. Introduit au début du XX<sup>e</sup> siècle en France, il y connaît une période particulièrement faste dans les années 1950-1970. Si le séminaire a pu connaître des modalités très variables selon l'époque et le lieu, plusieurs traits récurrents viennent néanmoins singulariser cette pratique. D'un point de vue formel, le séminaire consiste d'abord en un enseignement oral, dispensé par un ou plusieurs intervenants de manière régulière (à un rythme souvent hebdomadaire, pendant plusieurs mois, parfois pendant plusieurs années) face à un public restreint (de quelques personnes à plusieurs dizaines) souvent constitué à la fois d'étudiants et d'auditeurs libres. Dans son contenu, le séminaire correspond par ailleurs à un enseignement non diplômant qui n'obéit donc pas à un programme, mais qui vise plutôt la mise en discussion de recherches en cours. Ces différentes caractéristiques font du séminaire une pratique à part que Michel de Certeau voyait comme un « espace critique » aux marges de l'enseignement universitaire, et comme un « lieu de transit » où l'auteur et l'auditeur viennent pour sortir de leurs habitudes.

En se concentrant sur cette pratique intellectuelle totalement ignorée dans la littérature, cette section thématique aimerait, au travers d'une démarche inductive excluant l'élaboration a priori de principes méthodologiques, contribuer à sa manière au renouvellement contemporain de l'histoire des idées politiques. Pour ce faire, elle propose de mener une investigation qui prendra appui sur trois orientations.

**Axe 1 – Un espace de production des idées politiques.** Le séminaire se présente tout d'abord comme un lieu très singulier de production des idées, en raison aussi bien de la nature de l'enseignement qui s'y trouve délivré que des conditions matérielles de son déroulement. Ne suivant en général aucun programme imposé de l'extérieur, il consiste le plus souvent en l'exposé d'une recherche en train de se faire. Il s'agit ainsi « d'un travail au présent, sans recul, sans rétroactivité, sans protection, sans filet : d'une production, plus que d'un produit » (Roland Barthes). Le séminaire est donc comme la répétition de l'œuvre, ou encore sa « coulisse » (Michel de Certeau) d'où l'on peut guetter le mouvement hésitant de la réflexion et ainsi

accéder à la genèse d'une pensée. Les conditions concrètes dans lesquelles se déroule le séminaire en font par ailleurs un lieu d'intersubjectivité, un espace de rencontre et d'échange entre l'auteur et son lecteur. L'auteur y est en effet plongé dans un dispositif très différent de celui de « l'écriture en chambre » : il est confronté aux réactions d'une audience qui n'est plus anonyme ni passive. Plus qu'un brouillon où l'auteur aurait déposé les ébauches de ses idées, le séminaire peut ainsi être envisagé comme un laboratoire d'expérimentation d'une pensée qui se cherche, comme une « fabrique » dont la singularité ne peut manquer d'engendrer des effets sur les biens intellectuels qu'elle produit.

**Axe 2 – Un espace de transmission des idées politiques.** Le séminaire peut ensuite être étudié comme une scène où les idées se transmettent selon des modalités spécifiques. Son étude offrira ainsi l'occasion de mettre à l'épreuve l'hypothèse de Randall Collins, selon laquelle c'est la nature des relations sociales nouées à l'intérieur d'une communauté, davantage que le contenu des idées véhiculées, qui constitue le critère pertinent pour distinguer entre elles les différentes « traditions » intellectuelles. Deux types idéaux proposés par Collins pourront ici guider la réflexion. La transmission verticale tout d'abord, apparaît caractéristique d'un rapport qui relie un « maître » à ses « adeptes » : on la rencontre dans des séminaires dont le charisme d'un leader est le ressort. C'est cette dynamique qui permet la constitution des « traditions loyalistes », centrées autour d'un fondateur héroïque et régies par une fidélité s'exerçant à travers la succession des générations de disciples. A l'inverse, la transmission horizontale semble caractéristique d'une relation se donnant pour but la confrontation réciproque des points de vue : elle explique l'émergence de « traditions impersonnelles » reposant avant tout sur des idées ou des méthodes, sans que des fondateurs ou des textes canoniques ne se révèlent décisifs aux yeux des participants. Michel de Certeau distinguait lui-même deux manières radicalement opposées de conduire un séminaire : l'une « didactique, suppose que le lieu est constitué par un discours professoral ou part le prestige d'un maître » ; l'autre « festive et quasi extatique, prétend produire le lieu par le pur échange des sentiments et des convictions ». Ces deux extrêmes dessinent ainsi un continuum sur lequel pourront être situés les différents cas empiriques envisagés.

**Axe 3 – Un espace de structuration d'un collectif intellectuel et politique.** En orientant la focale du côté des auditeurs, on peut enfin appréhender le séminaire comme un lieu privilégié de socialisation entraînant la formation de communautés intellectuelles, soudées par un corpus d'idées politiques plus ou moins homogène, par le partage de méthodes et/ou par l'allégeance commune à un « maître ». A cet égard, les interactions se déroulant in situ, pendant les séances, apparaissent moins importantes que toutes les connexions qui s'opèrent autour du séminaire lui-même : « l'avant » et surtout « l'après » séminaire jouent souvent un rôle central dans la construction de tels collectifs. C'est là encore une attention aux pratiques, voire aux rituels, qui permettra de comprendre les modalités des processus d'agrégation. En outre, la constitution d'un groupe passant aussi par l'élaboration de ses rapports avec son « extériorité », on pourra compléter l'analyse des logiques d'aimantation, qui rendent compte de la formation des écoles de pensée, par l'examen des logiques d'exclusion. Les débats sur l'« hérésie » ou l'« hétérodoxie » d'un membre ou d'une partie du groupe ouvrent sur l'étude, non plus de la formation, mais du maintien dans la durée d'une coalescence produite à l'occasion d'un séminaire.

*It was long believed in France that the History of Political Ideas did not have to question its methods. Taking into account the research conducted abroad in the last few decades, this discipline recently made a welcome effort to reflect on its approaches and topics. In the literature that now deals with these epistemological issues, a form of consensus seems to have been reached: since political ideas do not float freely, grasping them implies avoiding the pitfall of a purely abstract analysis, instead locating them in their specific contexts. If this project seems now widely shared, its implementation remains disappointing. There is nevertheless a neglected area where the internal and the external analysis may meet, namely the proposed research seminar where text and context are embedded. Focusing on an*

intellectual practice that remains curiously ignored, and following an inductive approach excluding any a priori method, this workshop would make a distinctive contribution to the contemporary renewal of the History of Political Ideas. To do so, it proposes to structure the research around three main axes.

**Axis 1 – A space for the production of political ideas.** The first way to see the seminar is as a factory of ideas. This is partly due to the specificity of the teaching it delivers. Following no programs imposed from the outside, it enables a presentation of current research. As Roland Barthes puts it, the seminar is "a work in the present time, without hindsight, without protection, without safety net: it is a production more than a product." The seminar can thus be considered as the rehearsal of a work – or its "backstage" (Michel de Certeau) – where one can scrutinize the often-faltering movement of the author's thought and explore its genesis through its bifurcations or wanderings. The concrete conditions under which a seminar is deployed also make it an intersubjective place for dialogue and exchange between the auctor and her lector. The author is plunged into a setting that is completely different than the solitary act of writing. She is faced with an audience that is not anonymous nor passive. More than a simple draft where the author would have recorded the sketch of her ideas, the seminar can be analysed as an experimental laboratory of thought in search of itself, simultaneously exposed to the test of discussion.

**Axis 2 – A place for the transmission of political ideas.** Secondly, the seminar can be regarded as a place where political ideas are transmitted under specific terms. In this respect, this study will offer an opportunity to test Randall Collins's hypothesis that it is the nature of social relationships within a community, more than the content of ideas, that constitutes the relevant criterion for the distinction of the different intellectual "traditions". Two ideal-types proposed by Collins could guide the discussion. First, the vertical transmission expresses a relationship between a charismatic "Master" and his "followers". This dynamic fosters the constitution of the "loyalist traditions" that are centred around a heroic founder and governed by a principle of loyalty to her. Conversely, the logic of horizontal transmission is not aimed at producing disciples; instead it is a meeting place for different points of views. This dynamic explains the emergence of "impersonal traditions" based on ideas or methods that do not require the existence of any founders. These two extremes draw a continuum in which the different empirical cases could be situated.

**Axis 3 – A place for the constitution of political communities.** By adjusting the focal towards the auditors, one can finally examine the seminar as a privileged forum for socialisation that encourages the constitution of communities unified by political ideas, by methods or simply by a common allegiance to a Master. In this respect, interactions during the session seem less important than the relationships that weave before or after the seminar itself. Particular attention needs to be paid to practices and rituals in order to understand the process of social aggregation. Since the constitution of a group also involves reflexion on its relations with its "exteriority", the logics of exclusion should be considered. The debates about "heresy" or "heterodoxy" of one or several members led to consider, not only the formation, but also the maintenance over time of a coalescence formed during a seminar.

## Session

Mardi 11 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

**Axe 1/ Séminaires d'hérétiques consacrés et constitution d'écoles de pensée : Trois études de cas**

Olivia Leboyer (PACTE/IRSEM), Enquête sur un manuscrit de notes prises au séminaire d'Auguste Comte au Palais- Cardinal de 1849 à 1851

Jean-Louis Fabiani (EHESS/CESPRA, Central European University of Budapest), Le séminaire comme principe de constitution d'un collectif. L'exemple de Pierre Bourdieu

Arnauld Leclerc (Université de Nantes/DSC), Vers une théorie communicationnelle de la société : les séminaires de Jürgen Habermas et Jean-Marc Ferry comme outils d'élaboration conceptuelle

## **Axe 2/ Le séminaire comme vecteur d'hétérodoxie : Le renouveau des idées marxistes et libérales dans l'après Mai 68**

Christelle Dormoy-Rajramanan (CRESPPA-CSU), L'enseignement de l'histoire du mouvement ouvrier à Vincennes dans les années 1970. Une contribution collective à la production-diffusion d'idées politiques "de gauche"

Antoine Aubert (CESSP), Une production souterraine d'idées politiques : les séminaires marxistes au cours des années 1980

Emmanuel Monneau (CURAPP-ESS), Le séminaire Aftalion : expérience majeure d'économie critique de la seconde moitié du XXème siècle

## **Participants**

AUBERT Antoine antoine.aubert21@gmail.com  
CARE Sébastien sebacare@gmail.com  
CHATON Gwendal gwendal.chaton@free.fr  
DORMOY-RAJRAMANAN Christelle cridoraj@gmail.com  
LEBOYER Olivia olivia.leboyer@wanadoo.fr  
LECLERC Arnauld arnauld.leclerc@univ-nantes.fr  
MONNEAU Emmanuel manu\_monneau@hotmail.com  
FABIANI Jean-Louis jean-louis.fabiani@ehess.fr

## ST 75

### Le rapport au rapport. Un impensé de la science politique ?

### *The influence of official reports on policy-making, public debate and cognitive frames. An under-studied object of political science?*

#### Responsables scientifiques

**Vincent Caby** (Centre Emile Durkheim UMR 5116) [vincent.caby@scpobx.fr](mailto:vincent.caby@scpobx.fr)

**Sébastien Chailleux** (Centre Emile Durkheim UMR 5116) [s.chailleux@gmail.com](mailto:s.chailleux@gmail.com)

#### Présentation

Ce panel souhaite comprendre les rôles que jouent les rapports dans la construction de l'action publique et du débat public.

Rapports administratifs, de groupes d'experts, ou parlementaires peuvent être différenciés en fonction de nombreux critères : paternité, nature de l'information contenue, forme, force contraignante, etc. Cette hétérogénéité des rapports constitue un obstacle à leur subsumption au sein d'un groupe particulier d'écrits, à l'instar de celui que forment lois et règlements, objets d'une littérature considérable. Or, les rapports ont une identité de nature et de destination : ils peuvent être définis a minima comme des supports écrits d'information, adressés aux décideurs et diffusés dans la sphère publique (excluant les documents confinés à la sphère administrative).

Ces supports demeurent largement impensés en science politique, et ce à plusieurs égards. D'abord, les rapports possèdent une valeur intrinsèquement politique, dès lors qu'on les rapproche des « équipements » qui leur confèrent, ainsi qu'à leurs auteurs, un certain pouvoir (Trépos, 1996). De nombreux travaux se sont intéressés aux équipements contenus dans les productions scientifiques dans le domaine des science studies (par ex. : Latour & Fabbri, 1977). Plus rares sont ceux qui ont interrogé les aspects sociaux et politiques de la production des rapports. Dans cette perspective, une prosographie des auteurs (Robert, 2003) et une sociologie des « brouillons » Gayon (2009), peuvent être heuristiques. Sur ce thème, les travaux de Charvolin (2003), Fournel (2007), Leclerc (2009), Gayon (2009), font figure d'exceptions. Surtout, les travaux comparatifs manquent, ce qui limite fortement les possibilités de montée en généralité.

Les rapports sont ensuite politiques dans la mesure où ils apparaissent jouer des rôles-clés dans la construction du débat public et de l'action publique. Ici également, la littérature sur la réception des savoirs scientifiques au sein de l'espace politique est abondante dans les science studies (par ex. : Cash & al., 2012). Les travaux qui se concentrent sur des savoirs non certifiés par les titres académiques de leurs auteurs sont en revanche moins nombreux – exception faite de ceux de Brown (2004), Parker & Dekker (2009), Laroche (2009) sur les fonctions des rapports. Ce type d'analyse peut bénéficier d'une sociologie des controverses se focalisant davantage sur les rapports. Là encore, les recherches comparatives font défaut.

Sur un plan méthodologique enfin, le recours aux rapports comme source dans l'analyse reste sous-étudié, au regard des travaux existants sur d'autres sources : données d'archives, statistiques, d'entretiens, etc. (Dupuy & Pollard, 2009).

L'objectif de ce panel est de remédier à ces impensés en regroupant les travaux dédiés aux rapports autour des axes de recherche suivants :

- Comment définir les rapports ? Quelles catégories est-il possible d'énoncer au sein de ce groupe hétérogène ? Est-il envisageable de générer une typologie des rapports qui soit heuristique dans l'analyse des processus de leur production et de réception ?

- Comment les auteurs confèrent-ils du pouvoir à leurs rapports ? Quel rôle joue dans ce processus la désignation des auteurs ? De quelle nature sont les informations produites ? Comment dépasser la production d'expertise « située » ? Dans quelles conditions les rapports acquièrent-ils une crédibilité scientifique ? une acceptabilité sociale ?

- Comment évaluer les effets de ces rapports ? Quels facteurs influencent leur médiatisation ? leur entrée dans la sphère décisionnelle ? Comment évaluer les effets de ces supports écrits dans les différentes arènes ou forums de l'espace public ? Comment évaluer les effets de ces rapports suivant le caractère « public » ou « discret » de la politique publique ? Quels genres de récits de politique publique permettent-ils de développer ?

This panel aims to better understand the influence of official reports on policy-making, public debate and cognitive frames.

Official reports from administrations, experts' groups, or MPs can be distinguished using a great number of criteria: authorship, type of information, shape, binding nature, etc. The heterogeneity of reports makes it difficult to think of them as a specific group of objects (contrary to laws and other legal acts, studied by a vast literature). Yet, official reports have common features, regarding their nature and recipients. At least can they be defined as written materials containing information directed primarily towards policymakers (although other actors can have access to them as they are publicly released). The previous definition excludes therefore all reports which remain in the sole political and administrative spheres.

Such reports appear to be under-analyzed in political science.

First, official reports have an intrinsic political value as they contain a certain number of "équipements" (devices) which provide them and their authors with power (Trepos, 1996). A great number of science studies researchers studied how such "équipements" are used in the production of scientific knowledge (e.g.: Latour & Fabbri, 1997). Scarcer publications investigate the social and political aspects features of the production of official reports. Such an analysis can greatly benefit from a thorough description of the authors' careers ("prosographie") (Robert, 2003), as well as a meticulous study of the different drafts of the same report ("sociologie des brouillons") (Gayon, 2009). In this emerging field, recent progress were made by Charvolin (2003), Fournel (2007), Leclerc (2009) and Gayon (2009). The lack of comparative studies limits greatly attempts of generalization.

Reports are also political as they play key-roles in the construction of policymaking, public debate and cognitive frames. Here again, a great number of publications investigating the use of scientific knowledge by policymakers can be found in the science studies literature (e.g.: Cash & al., 2012). However, very few researchers have focused their work on written materials whose authors do not possess scientific credentials. The works of Brown (2004), Parker & Dekker (2009) and Laroche (2009) on the functions played by reports appear to be exceptions here. Such an analysis can benefit from a sociology of controversies focusing more on official reports per se. Here again, isolated case studies are the rule and there is a need for more comparative works.

At a methodological level, official reports as a source in social sciences research turns out to be clearly under-studied when compared to interviews or archives which are studied by a vast literature. (Pollard & Dupuy, 2009).

The aim of this panel is to contribute to fill these research gaps and to gather innovative works on official reports around the three following research questions:

- How to define official reports? What categorizations and typologies can be heuristic in the analysis of the production and reception of reports?

- How do authors give power to their official reports? What role plays the selection of authors in this process? What type of the information is produced? How do they attempt to get around "situated" expertise? Under which conditions official reports acquire scientific credibility? Social acceptability?

- How to assess the impacts of official reports on policymaking, public debate and cognitive frames? Which factors influence their entry into the media arena? Into the policymaking process? How to assess the effects of these written materials in the various arenas of the public sphere? Do they impact policymaking differently regarding the "public" or "discreet" feature of a given public policy? What kind of policy narratives they produce?

## REFERENCES

- Brown, A. D., 2004, "Authoritative sensemaking in a public inquiry report", *Organization Studies*, 25 (1), pp. 95-112
- Cash, D., Clark, W. C., Alcock, F., & al., 2002, "Salience, credibility, legitimacy and boundaries: Linking research, assessment and decision making", KSG Working Papers Series, RWP02-046
- Charvolin, F., 2003, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris : Ed. La Découverte
- Dupuy, C., Pollard, J., 2009, *Les rapports dans l'administration de la preuve. Quelques réflexions méthodologiques*, Congrès AFSP 2009, Section thématique 14 : L'analyse des politiques publiques existe-t-elle encore ?
- Fournel, J.-L., 2007, « Introduction à la « forme-rapport » : caractéristiques et temporalités d'une production de vérité publique », *Cultures et conflits*, 65 (2), pp. 37-50.
- Gayon, V., 2009, « Un atelier d'écriture international : l'OCDE au travail. Éléments de sociologie de la forme « rapport » », *Sociologie du travail*, 51, pp. 324-342.
- Laroche, H., 2009, « La crise, les rapports et les problèmes. Le cas de la canicule d'août 2003 », In Gilbert, C., et al. (Eds.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, Ed. La Découverte, pp. 73-89
- Latour, B., Fabbri, P., 1977, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13 (1), pp. 81-95
- Leclerc, O., 2009, « Les règles de production des énoncés au sein du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat », In: Encinas de Munagorri, R. (Ed.), *Expertise et gouvernance du changement climatique*, Paris : Ed. LGDJ
- Parker, C. F., Dekker, S., 2008, "September 11 and post crisis investigation: exploring the role and impact of the 9/11 Commission", In: Boin, A., McConnell, A., & Hart, P. T. (Eds.), *Governing after crisis: the politics of investigation, accountability and learning*, Cambridge: Ed. Cambridge University Press, pp. 255-282
- Robert, C., 2000, « Ressources juridiques et stratégies politiques : Analyse d'une controverse à la Commission européenne sur la dimension sociale de l'élargissement de l'Union », *Sociologie du travail*, 42 (2), pp. 203-224
- Trépos, J.-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris : Ed. PUF

## Session

Lundi 10 juillet 2017 13h30-17h30

## Programme

### Axe 1 / Comment conférer du pouvoir à un rapport ?

Nicolas Bataille (CITERES / CRENAU), *Les rapports d'étude en aménagement : regard ethnographique sur l'imbrication entre rédaction technique et décision politique*

Amandine Brizio (Centre Emile Durkheim), *Les rapports des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux : influencer la décision politique par la délibération et l'expertise de consensus*

Constantin Brissaud (SAGE), Les recompositions internationales de l'expertise sur les politiques publiques de santé ; le cas de l'OCDE (1977-2014)

Discutant : Vincent Gayon (IRISSO)

## **Axe 2 / Comment évaluer les effets d'un rapport ?**

Thomas Lépinay (Université Paris-1, CESSP), « Donner un sens aux rapports institutionnels. Les cas du Conseil économique, social et environnemental et de la Cour des comptes »

André Bernier (Université d'Ottawa), Rapports et réformes du contrôle externe de la police : les cas du Québec et de la Colombie-Britannique

Alexia Venouil (CESDIP), Les rapports comme reflets des priorités d'action réformatrice : effets des rapports sur les politiques pénitentiaires en France et au Canada (1980-2005)

Discutante : Julie Pollard (Université de Lausanne)

## **Participants**

BATAILLE Nicolas bataille.nico@gmail.com

BERNIER André abern082@uottawa.ca

BRISSAUD Constantin cbrissaud@gmail.com

BRIZIO Amandine amandine.brizio@gmail.com

CABY Vincent vincent.caby@scpobx.fr

CHAILLEUX Sébastien s.chailleux@gmail.com

GAYON Vincent vincent.gayon@dauphine.fr

LEPINAY Thomas Thomas.Lepinay@univ-paris1.fr

POLLARD Julie Julie.Pollard@unil.ch

VENOUIL Alexia alexvenouil@hotmail.com

## ST 76

# Contributions et perspectives critiques des éthiques environnementales dans la pensée politique : théories, pratiques et activités politiques

## *Contributions and criticals perspectives of the environmental ethics in political thought: theories, practices and political activities*

### Responsables scientifiques

**Caroline Lejeune** (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales – CNRS/UMR 8026, Université de Lille 2, Sciences Po Lille) caroline.lejeune@sciencespo-lille.eu

**Gérald Hess** (Institut de géographie et de la durabilité, Faculté des Géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne) gerald.hess@unil.ch

### Présentation

A partir des années 1990, l'environnement devient un sujet de recherche de la science politique française. Depuis, il est étudié à partir de sa construction sociale et politique et sous le prisme de l'action publique environnementale (Lascombes, 1994), des partis politiques (Boy, 1995 ; Villalba, 1996), de la sociologie des mobilisations environnementales (Ollitrault, 2008) ou encore de la démocratie participative (Boy et al, 2012 ; Mermet, Salles, 2015). Cependant les enjeux environnementaux n'ont pas été soulevés sous l'angle de leurs implications morales et matérielles dans la science politique française (Villalba, 2006).

Pourtant au fur et à mesure de l'accélération des problématiques environnementales le courant de la Green Political Theory a depuis la fin des années 1980 la spécificité d'interroger la manière par laquelle la réalité écologique et matérielle amène à repenser le fonctionnement traditionnel de nos systèmes politiques actuels et bousculent les catégories d'analyse fondamentale de la citoyenneté (Dobson, Eckersley, 2006), de la justice (Dobson, 1998 ; Schlosberg, 2007), de la délibération politique (Dryzek, 2011). La crise environnementale a donc suscité des questionnements épistémologiques et théoriques inédits (Semal, Szuba, 2015). La reconnaissance des limites environnementales et l'élargissement de la communauté politique aux non-humains ont ainsi permis d'interroger la théorie politique à partir des contraintes environnementales.

Alors qu'outre-Manche les éthiques environnementales sont un champ de recherche structuré depuis le début des années 1960, ces réflexions font l'objet en France d'un vif débat depuis le milieu des années 1990. Cette discipline de la philosophie s'est d'abord construite aux Etats-Unis autour des débats théoriques sur le fait d'accorder ou non une valeur morale aux entités naturelles (Light, Rolston, 2002) et s'est concrétisée par la publication d'une revue « Environmental Ethics » depuis 1979. En France, les premières diffusions des éthiques environnementales ont écarté le fait d'envisager qu'elle puisse faire l'objet d'un débat scientifique et politique dans la théorie politique, considérant qu'elles constituaient une rupture avec le projet humaniste des Lumières (Ferry, 1992). Puis l'importation en France de ce champ de recherche a permis d'opérer une distinction entre deux éthiques environnementales, l'anthropocentrisme et l'écocentrisme (Larrère, Larrère, 1997). La traduction des textes fondateurs (Afeissa, 2007) a également permis de considérer leurs spécificités épistémologiques dans la pensée politique. Cependant, la diversité des éthiques environnementales et du pluralisme moral qu'elles supposent n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie sur leurs implications politiques dans les registres de la citoyenneté, la justice ou encore de la démocratie participative.

La section thématique ouvre par conséquent un espace de débat sur les perspectives heuristiques que les éthiques environnementales pourraient amener au sein de la science politique française dans le contexte de la crise environnementale. En effet, la reconnaissance de limites environnementales (Rockström et al, 2009) interpelle fortement la communauté scientifique sur le rôle des non-humains dans la délibération politique (Bourg, Whiteside, 2010). L'accentuation des enjeux environnementaux soulève donc des questions sur la capacité du système démocratique à prendre la mesure de notre responsabilité politique et à formuler des dispositifs adaptés aux impératifs environnementaux. Les éthiques environnementales semblent y contribuer en posant la question du sens d'une politique non anthropocentrée (Hess, 2013) dans la perspective d'une démocratie écologique. Dans quelle mesure les éthiques environnementales peuvent-elle renouveler le sens de la responsabilité et des délibérations politiques au regard de la crise environnementale?

Cette section thématique aborde par conséquent les perspectives heuristiques des éthiques environnementales dans la théorie politique. Elle contribue à initier des réflexions collectives sur l'élargissement de la politique anthropocentrée à partir de l'histoire des idées politiques, de la sociologie de la mobilisation, de la sociologie de l'action publique, de la démocratie participative. Cette section s'inscrit dans la continuité des débats de la Green Political Theory et de l'Environmental Ethic. Cependant, ces courants disciplinaires étant restés à un niveau d'abstraction théorique, la section thématique encourage des contributions interdisciplinaires, sur un objet de recherche fécond, à l'appui de cas d'études concrets. Ces dernières peuvent être proposées en anglais ou en français.

L'hypothèse d'une heuristique des éthiques environnementales dans la théorie et les activités politiques nous amène ainsi à deux axes :

- Théories politiques non anthropocentrées : Cet axe invite à interroger l'élargissement de la communauté politique aux non-humains au sein du système démocratique. Il s'agira de questionner les valeurs, les principes de son élargissement afin d'entrevoir les enjeux théoriques inhérents à une communauté politique élargie. L'attention sera portée aux contributions dont l'objectif sera de proposer une analyse théorique de cette extension, de souligner les implications épistémologiques d'une telle approche. Une approche critique est encouragée afin de souligner les ressorts et les limites d'une théorie politique non anthropocentrée dans le système démocratique.

- Pratiques et activités politiques non anthropocentrées : Cet axe propose d'analyser les pratiques et les activités politiques sous l'angle des implications politiques des contraintes matérielles de l'environnement au sein du système démocratique. Les propositions pourront donc se concentrer sur l'analyse des instruments et des référentiels de l'action publique environnementales, de la démocratie participative (Lejeune, Villalba, 2015) et des mobilisations écologistes (mais pas de manière exclusive). Les contributions sont donc invitées à approfondir les mécanismes d'inclusion des entités naturelles et des limites environnementales dans la théorie des politiques publiques, de la démocratie participative et la sociologie des mobilisations.

*In the 1990s, the environment has become an object of research within French political science. Since he is studied from the social and political construction and thanks to the analyse of environmental policies (Lascoumes, 1994), of political parties (Boy, 1995; Villalba, 1996), sociology of environmental mobilizations (Ollitrault, 2008) or studies on participative democracy (Boy and al, 2012; Mermet, Salles, 2016). However, environmental challenges were not raised through an analyse of their moral and material implications within french political science (Villalba,2006), and more generally, in social sciences in France (Kalaora, Vlassopoulos, 2013).*

*Nevertheless with the growth of the environmental problems the framework of Green Political Theory has since the end of 1980s the specificity to question the way by which the ecological*

*and material reality brings to rethink the traditional functioning of our current political systems and develop the categories of fundamental analysis of the citizenship (Dobson, Eckersley, on 2006), of the justice (Dobson, on 1998; Schlosberg, on 2007), of the political deliberation (Dryzek, on 2011). Thus the environmental crisis involved epistemological and theoretical questionings (Semal, Szuba, on 2015) today. The recognition of the environmental limits and the extension of the political community to the non-human beings so allowed to question the political theory from environmental issues.*

*While across the Channel the environmental ethics are a field of research structured since the beginning of the 1960's, these reflections are the object of a deep debate since the environment of the 1990s. Environmental ethics have become a structured scientific field since the 1990's around the theoretical debates on the idea of giving or not a moral value to natural entities (Light, Rolston, 2002) and especially after the creation of the dedicated journal « Environmental Ethics » in 1979. In France, the first introduction of environmental ethics was received a break with the humanist project of the Lights (Ferry, on 1992), they have been thus excluded from scientific researches and political debates within political theory. Some years later, their importation in France of this frame allowed to make a distinction between two environmental ethics - anthropocentrism and ecocentrism (Larrère, Larrère, on 1997). the translation of founding texts (Afeissa 2007) so allowed to consider the epistemological specificities of this frame in the political thought. However, the implications of environmental ethics' diversity and its moral pluralism on concepts such as citizenship, justice, deliberation and participative process...etc have not been thought through the study of political activities.*

*The thematic section opens consequently a space of debate on the heuristic perspectives that environmental ethics could bring within the French political science in environmental crisis. Indeed, the recognition of environmental limits (Rockström and al, on 2009) strongly calls for a thinking on the role of the non-human beings in the political deliberation (Bourg, Whiteside, 2010). The accentuation of the environmental challenges thus raises questions on the capacity of the democratic system to take the measure of our political responsibility and to formulate political answers and plans adapted to environmental imperatives. Environmental ethics seem to contribute to it by emphasizing the meaning of non anthropocentric's policies (Hess, 2013) with the prospect of an ecological democracy. To what extent environmental ethic can renew the meaning of responsibility and political deliberations with regard to the environmental crisis?*

*This thematic section approaches consequently environmental ethics through political theory from the history of political ideas, the sociology of mobilization, the sociology of public action, participative democracy. It contributes to introduce collective reflections on the conditions of extension of anthropocentric politics. Thus this section fits in debates already led in the networks of Green Political Theory and the Environmental Ethic. However, as these questions have remained on the level of theoretical abstraction, the thematic section encourages interdisciplinary contributions, regarding non anthropocentric politics, supported by case studies. The latter can be proposed in English or in French.*

*The hypothesis of environmental ethics' heuristic for political theory and activities brings us to two axes:*

*- non-anthropocentric Political theories: this point invites to question the extension of the political community to the non-human beings within the democratic system. It will aim to question the values, the principles of this extension to have a glimpse of the theoretical challenges regarding a widened political community. A specific attention will be given to contributions proposing a theoretical analysis of this extension, to underline the epistemological implications of such an approach. A critical approach is encouraged to underline the springs and limits of a non anthropocentric political theory in a democratic system.*

*- non anthropocentric practices and political activities: this point suggests to study the practices and the political activities taking into account the material constraints of the*

*environment within the democratic system. Thus proposals can concentrate on the environmental public analysis of tools and reference tables of action, participative democracy (Lejeune, Villalba, 2015) and ecologist mobilizations (but no exclusive way). Contributors are thus invited to deepen the mechanisms of integration of natural entities and environmental limits within public policies theories, sociology of mobilizations and studies on participative democracy.*

## REFERENCES

- Afeissa, H-S. (2007) *Ethique de l'environnement : Nature, valeur, respect*. Paris : Vrin. Collection Textes clés
- Bourg, D. et Whiteside, K.H. (2010) *Pour une démocratie écologique, le citoyen, le savant et la politique*. Paris : Editions du Seuil. Collection La République des idées.
- Boy, D., Brugidou, M. et Halpern, C. (2012) *Le Grenelle de l'environnement : Acteurs, discours, effets*. Paris : Armand Colin
- Boy, D., Le Seigneur, V-J. et Roche, A. (1995) *L'écologie au pouvoir*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Dobson, A. (1998) *Justice and the Environment: Conceptions of Environmental Sustainability and Dimensions of Social Justice*. Oxford : Oxford University Press.
- Dryzek, J. (2011) *Foundations and Frontiers of Deliberative Governance*. Oxford : University Press.
- Eckersley, R et Dobson A. (2006) *Political Theory and the Ecological Challenge*. Cambridge: Cambridge University Press
- Ferry, L. (1992), *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal, l'homme*. Paris. Livres de poches. Collection Biblio Essai.
- Hess, G. (2013) *Éthiques de la Nature*. Paris : Presses Universitaires de France
- Larrère, C. et Larrère, R. (1997) *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris : Editions Flammarion. Collection Champs Essai.
- Lascoumes P. (1994) *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*. Paris : La découverte. Collection Ecologie et Société.
- Lejeune, C. et Villalba, B. (2015) « Délibérer à partir de l'environnement. Une perspective théorique écocentrée de durabilité forte ». In : Mermet, L., Salles, D. (éd.) (2015) *La concertation apprivoisée, contester, dépasser ?* Paris : De Boeck. Collection ouvertures sociologiques
- Light, A. et Rolston, H. III. (2003) *Environmental Ethics. An Anthology*. London : British Library.
- Mermet, L., Salles, D. (éd.) (2015) *La concertation apprivoisée, contester, dépasser ?* Paris : De Boeck. Collection ouvertures sociologiques.
- Ollitrault, S. (2008) *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*. Rennes : Presses Universitaire. Collection Res Publica
- Rockström, et al. (2009) « A safe operating space for humanity », *Nature*, Volume 461, pp. 472-475.
- Schlosberg, D. (2007) *Defining environmental justice, Theories, Movements, and Nature*. Oxford: University Press
- Semal, L. et Szuba, M. (2015) « Entrée « Théorie politique verte ». » In : Bourg, D. et Papaux, A. (2015) *Dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : Puf. Collection Quadrige. pp. 988-990.
- Villalba, B. (1996) *La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984- 1994)*, *Politix*, n° 35, pp. 149-170
- Villalba B. (2006), « La sociologie politique et l'environnement : questions sur un silence ». In. Beck C., Lughinbül Y., Muxart T. (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, édition Quae, collection Indisciplines, 369-382

## Session

Mercredi 12 juillet 2017 9h00-13h00

## Programme

### Axe 1 / Théories politiques non anthropocentrées

Kerry Whiteside (Franklin and Marshall College), Retour à Jonas: Le défi philosophico-politique des générations futures dans la pensée environnementale

Bruno Villalba (Agroparistech, chercheur au CERAPS (- CNRS/UMR 8026 – Lille2), Les angles morts de la théorie de la démocratie écologique

Alexander Federeau (IGD/FGSE, Université de Lausanne), Comment faut-il articuler éthiques environnementales et limites planétaires ?

Rémi Beau (Laboratoire Sophiapol, Université de Nanterre La Défense), Les éthiques environnementales aux frontières du politique

Augustin Fragnière (Université de Lausanne, IGD/FGSE), Ethique environnementale et politique climatique : convergence ou impasse ?

## **Axe 2 / Activités politiques non anthropocentrées**

Clémence Guimont (CERAPS - UMR 8026 - Lille 2), Politiques de gestion du vivant : le New Public Management au crible de la communauté écounémique

Michel Bourban, Lisa Broussois (IGD/FGSE, Université de Lausanne), Souffrance animale et changement climatique : Un problème, une solution

Helen Ha (Université Lille 2, Ceraps - CNRS/UMR 8026 - Lille 2), Les non-humains et l'action publique : les impensés des politiques agricoles en matière d'élevage

Gildas Renou (Laboratoire SAGE (UMR CNRS N° 7363), Université de Strasbourg), L'humain et le « plus qu'humain ». Les implications politiques de 'l'éthique sauvage' de David Abram

## **Participants**

BEAU Rémi remi.beau.legoff@gmail.com

BOURBAN Michel Michel.Bourban@unil.ch

BROUSSOIS Lisa Lisa.Broussois@unil.ch

FEDEREAU Alexander alexander.federau@unil.ch

FRAGNIERE Augustin augustin.fragniere@unil.ch

GUIMONT Clémence clemence.guimont@hotmail.fr

HA Helen helenha.fr@gmail.com

RENOU Gildas renou.gildas@club-internet.fr

VILLALBA Bruno bruno.villalba@agroparistech.fr

WHITESIDE Kerry kerry.whiteside@fandm.edu